

Mémoires et documents
publiés par l'Académie salésienne, t. 130

L'ABBAYE DE SIXT

Des chanoines réguliers
en Faucigny (XII^e-XIX^e siècle)



Sidonie BOCHATON

L'ABBAYE DE SIXT

DES CHANOINES RÉGULIERS EN FAUCIGNY

(XII^E-XIX^E SIÈCLE)



Photo de couverture :

Lithographie *Vallée et abbaye de Sixt* parue dans *Nice & Savoie : sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes (ancienne province de Nice) réunis à la France en 1860* (1864).

Crédit © Jean-Marc Moccand.

Ouvrage publié avec le concours de :

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
Conseil départemental de la Haute-Savoie
Laboratoire ARAR UMR 5138
Laboratoire TRACES UMR 5608
Commune de Sixt-Fer-à-Cheval
Association ESPAHS
Académie du Faucigny



académie salésienne

© By Académie salésienne, 2023.

Tous droits de reproduction même partielle sous quelque forme que ce soit, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

L'Académie salésienne laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

ISBN 2-901102-43-3 / EAN 9782901102434

L'abbaye de Sixt

Des chanoines réguliers en Faucigny (XII^e-XIX^e siècle)

Sidonie BOCHATON

Préface d'Anne BAUD

2023

ANNECY

Académie salésienne

18, avenue de Trésun

Le travail présenté ici est extrait de notre thèse de doctorat intitulée Les chanoines réguliers en Savoie du Nord : restitution des abbayes d'Abondance et de Sixt (XII^e-XVII^e siècle), dirigée par M^{me} Anne Baud, professeure d'histoire de l'art et archéologie médiévale, et soutenue à l'université Lumière-Lyon 2 en juin 2021. Il est à considérer comme un point d'étape avant la reprise des recherches et la publication éventuelle d'une synthèse générale. Les conclusions et hypothèses présentées ici sont donc susceptibles d'évoluer.

Remerciements

Avec la publication vient l'heureux temps des remerciements. Heureux, car il est l'occasion de se remémorer (avec une pointe de nostalgie) l'aide et la bienveillance dont j'ai bénéficié dans un autre temps (celui de la thèse) qui, lui, est heureusement révolu. Ma reconnaissance s'adresse d'abord à ma directrice de thèse, Anne Baud, qui m'a encouragée à inclure l'abbaye de Sixt dans mes recherches sur les établissements de chanoines réguliers savoyards, et qui, après avoir dirigé mon master consacré au prieuré de Meillerie entre 2009 et 2012, m'a guidée et suivie au cours de ces six nouvelles années. Je la remercie également d'avoir accepté de rédiger la préface de cet ouvrage.

Grâce à l'accord et au soutien logistique et financier des propriétaires de l'ancienne abbaye de Sixt, j'ai pu y mener trois opérations archéologiques. La mairie de Sixt-Fer-à-Cheval, représentée par son maire Stéphane Bouvet, a toujours montré beaucoup d'intérêt pour mes recherches et a encore accepté de soutenir la publication de ce travail. Il en est de même du conseil départemental de la Haute-Savoie, alors représenté par son président Christian Monteil. Au cours de ces opérations, j'ai bénéficié de l'aide de nombreux camarades et amis qui sont venus fouiller à Sixt, la plupart du temps dans des conditions très humides, et même une fois sous la neige (un 23 mai!), en particulier les archéoanthropologues Bérénice Bétend-Desgranges et Audrey Gaillard, ainsi qu'Arnaud Letailleur. Ces deux derniers ont également mené l'étude des artefacts découverts et enrichissent de leurs contributions cet ouvrage. Amélie Quiquerez, maîtresse de conférences de l'université de Bourgogne, a accepté d'en faire de même, mais a surtout eu la gentillesse de réaliser de nouvelles prospections géophysiques sur les parcelles de l'église et de l'aile sud du couvent à l'été 2016.

Plus généralement, la tenue de ces opérations a été rendue possible ou facilitée grâce aux actions de plusieurs personnes qui, à des niveaux différents, m'ont apporté leur aide ou leur soutien. Je remercie d'abord mes collègues qui ne m'ont jamais refusé un échange de services, parfois sur plusieurs semaines d'affilée, en particulier Laurence Boccadoro, Anne-Marie Bègue et Hugo Quemin. Au service régional de l'archéologie, j'ai bénéficié du suivi et de l'aide de Colette Laroche, puis de Laurence Ollivier, ainsi que de Laure Devillard. Au service archéologie et patrimoine bâti du conseil départemental de la Haute-Savoie, ce sont Joël Serralongue puis Christophe Guffond qui ont œuvré en faveur de la réalisation de ces opérations, mais également pour m'apporter la documentation dont j'avais besoin. L'association ESPAHS, et notamment Michèle Chevrier et Marie-Christine Lebascle, m'ont bénévolement assistée dans la gestion des crédits de fouilles. J'ai également pu compter sur de fructueux échanges avec David Jouneau, alors responsable d'opérations chez *Archeodunum*, ainsi que sur les rapports d'opérations préventives de la société *Hadès*. J'adresse enfin un

remerciement appuyé au personnel des services techniques de Sixt-Fer-à-Cheval, notamment Gilles Ducroz et Jean-Michel Pin, et à toutes les personnes du village qui nous ont apporté leur aide.

Dans la recherche des archives relatives à l'abbaye, j'ai bénéficié du soutien financier du laboratoire Archéologie et Archéométrie, représenté par sa directrice Cécile Batigne, des archives départementales de la Haute-Savoie représentées par sa directrice Hélène Maurin, enfin du ministère de la culture à travers une allocation de recherche. Je remercie les historiens Arnaud Delerce et Alexandre Parent d'avoir accepté de rédiger des encarts sur les visites pastorales, ainsi que l'historienne de l'art Magali Guénot, l'architecte Jérémy Dupanloup et Séverine Haberer, restauratrice et conservatrice d'art. Enfin, j'adresse toute ma gratitude aux personnes qui ont œuvré en faveur de la réalisation de ce projet, notamment Jean-Marc Moccand et les Académies salésienne et du Faucigny, représentées par Laurent Perrillat et Juliette Châtel.

Préface

C'est en empruntant la route depuis Mélan connu pour sa remarquable chartreuse que l'on rejoint l'imposant cirque glaciaire du Fer-à-Cheval. Quelques kilomètres avant d'y parvenir, on découvre, presque par hasard, l'ancienne abbaye médiévale des chanoines réguliers de Sixt. Édifiée à 770 m d'altitude dans le fond de l'étroite vallée du haut Giffre, l'abbaye est dominée par une ligne de crêtes culminant à plus de 2000 m et dont la paroi montagneuse semble aujourd'hui protéger les derniers bâtiments. Au Moyen Âge, elle représentait la dernière implantation humaine avant les hautes montagnes que l'on traversait uniquement à dos de mules sur des sentiers escarpés. Fondée vers 1140 par l'abbaye d'Abondance, Sixt connaît un premier développement sous l'abbatiat de Ponce « de Faucigny ». À sa mort, l'abbé est rapidement canonisé par la vox populi et sa tombe attire des fidèles autour d'un pèlerinage ravivé, au début du XVII^e siècle, par François de Sales, évêque de Genève.

Mais que connaît-on vraiment de cette fameuse abbaye bien souvent oubliée de tous, sauf des Savoyards ? L'historiographie n'est guère conséquente et l'on doit au début du XX^e siècle, à l'abbé Rannaud, érudit local, d'avoir sorti de l'oubli par un travail minutieux sur les archives, la mémoire des augustiniens de Sixt. Plus récemment, dans les années 2010, le Conseil départemental de la Haute-Savoie se préoccupe de l'état des bâtiments conservés et lance des études archéologiques sur l'un des plus importants édifices conventuels en vue de sa restauration. C'est quelques années plus tard, mais travaillant déjà sur le prieuré de Meillerie, que Sidonie Bochaton, « enfant du pays » consacre sa thèse doctorale aux couvents augustiniens de l'ancien diocèse de Genève. Ses travaux sur l'abbaye de Sixt renouvellent fondamentalement nos connaissances sur l'histoire du site. S'appuyant sur les sources textuelles et planimétriques et par une étude archéologique approfondie de l'église et des bâtiments conventuels subsistants, Sidonie Bochaton, aujourd'hui maîtresse de conférences à l'université de Toulouse, nous fait revivre avec beaucoup de passion et force de précision l'histoire d'une des plus importantes abbayes savoyardes. Ses travaux s'attachent aussi bien à restituer les grandes étapes chronologiques de l'abbaye du XII^e au XIX^e siècle à travers les événements politiques et l'évolution religieuse de la Savoie, qu'à tenter de reconstituer l'ensemble abbatial originel et ses transformations ultérieures. Les fouilles archéologiques qu'elle a dirigées lui ont permis de retrouver une partie du cloître disparu ainsi que la salle capitulaire, permettant ainsi la réalisation d'un premier plan claustral. Grâce au croisement des sources textuelles et archéologiques, Sidonie Bochaton propose aujourd'hui des hypothèses inédites sur l'abbatiale et les bâtiments conventuels, et nous fait partager avec beaucoup de talent, la vie et le devenir des chanoines réguliers de Sixt.

Anne Baud, professeure d'histoire de l'art et archéologie médiévale

Table des abréviations

AASM	Archives de l'abbaye de Saint-Maurice
ADHS	Archives départementales de la Haute-Savoie
ADS	Archives départementales de la Savoie
A. Gavard, <i>Archives</i>	A. Gavard, Les archives de l'abbaye de Sixt avant la Révolution : inventaires inédits de 1729 et 1754 publiés avec une introduction et des notes, <i>MDAS</i> , 1911, t. 34, p. 3-88.
A. Gavard, <i>Obituaire</i>	A. Gavard, L'obituaire de l'abbaye de Sixt : document publié avec une introduction, <i>MDAS</i> , 1913, t. 36, p. 3-87.
fol.	folio
L. D'Agostino 2013	L. D'Agostino, dir., <i>Abbaye de Sixt : étude archéologique préalable</i> , rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes, 2013, dactyl.
L. D'Agostino 2015	L. D'Agostino, dir., <i>Abbaye de Sixt : les bâtiments conventuels</i> , rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes, 2015, dactyl.
L. D'Agostino/Roget	<i>Ibid.</i> , vol. 1, d'après le registre paroissial du curé Roget (transcription Ch. Guffond)
<i>MDAC</i>	<i>Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne</i>
<i>MDAS</i>	<i>Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne</i>
<i>MDG</i>	<i>Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève</i>
<i>MDSSHA</i>	<i>Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie</i>
M. Rannaud, <i>Histoire</i>	M. Rannaud, <i>Histoire de Sixt : abbaye, paroisse, commune (1135-1914)</i> , Annecy, 1916.
M. Rannaud, <i>Ponce</i>	M. Rannaud, <i>Le Bienheureux Ponce de Faucigny : fondateur de l'abbaye de Sixt, sa vie, son culte</i> , Sixt-Fer-à-Cheval, 1905.
OUV	ouverture
POR	porte
SEP	sépulture
US	unité stratigraphique
USC	unité stratigraphique construite

Introduction

Située au fond de la vallée du Giffre (fig. n° 1), l'ancienne abbaye augustinienne de Sixt faisait autrefois partie d'un dense réseau d'établissements de chanoines réguliers dans l'ancien diocèse médiéval de Genève et ses marges (fig. n° 2). Elle figurait au nombre des abbayes, prieurés, églises paroissiales et maisons, bâtis ou obtenus par ces religieux apparus entre la fin du XI^e et le début du XII^e siècle, et dont l'implantation fut rapide et nombreuse entre les Préalpes et le Jura. Outre quelques maisons indépendantes telles les abbayes d'Agaune et de Filly, un ordre et deux congrégations se répartissaient le territoire. Dans le diocèse de Lausanne, entre le plateau suisse et les contreforts du Jura, se trouvaient deux maisons de l'ordre canonial de Prémontré : l'abbaye du Lac de Joux et l'abbaye de Fontaine-André. Dans la région lémanique, c'est la congrégation du Grand-Saint-Bernard qui possédait de nombreux établissements situés au bord des routes, tels les prieurés de Meillerie, d'Etoy, de Bière, de Rives-

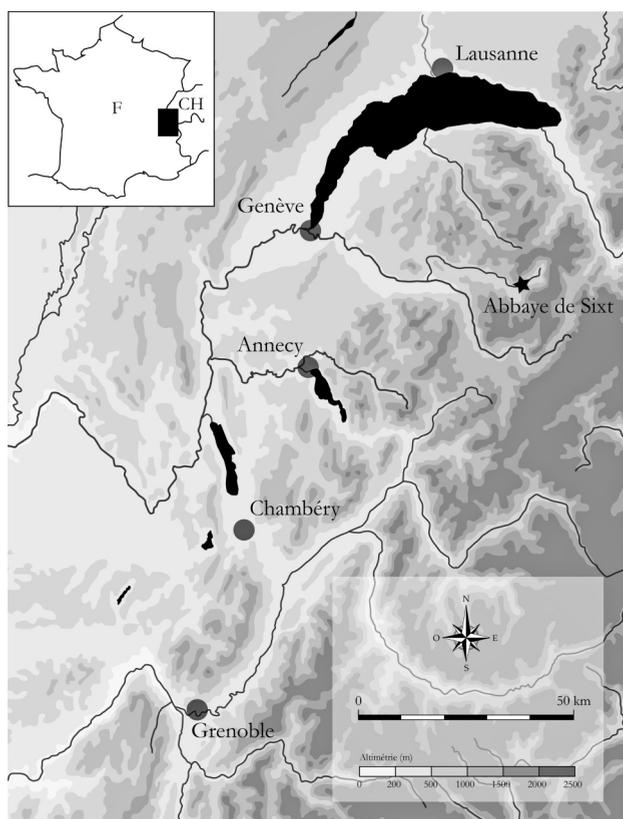


Fig. n° 1 : Localisation de l'abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, arrondissement de Bonneville, département de la Haute-Savoie, France)

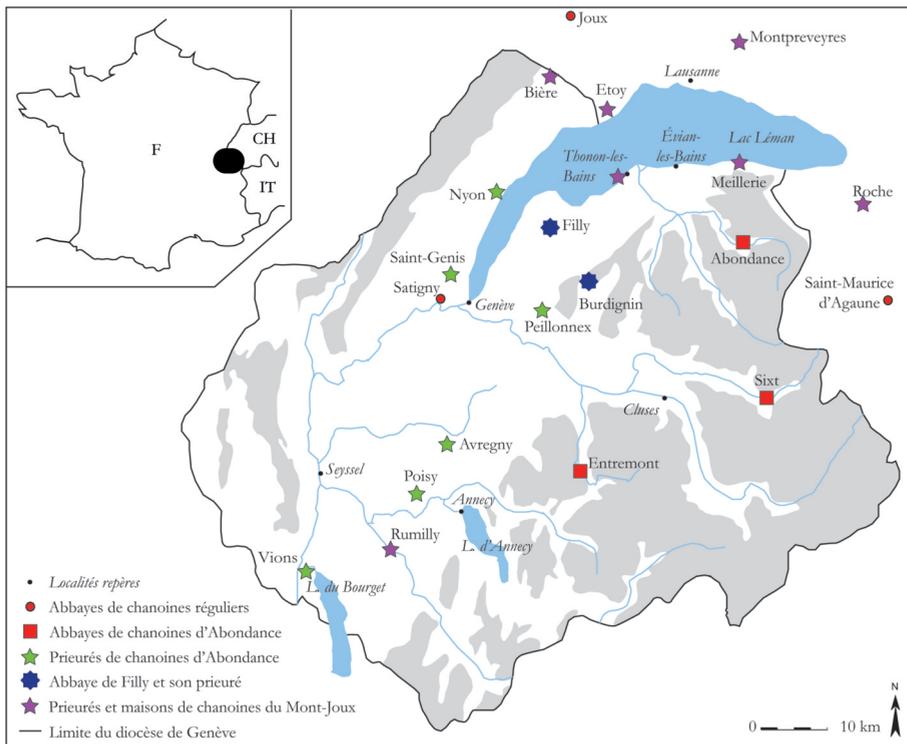


Fig. n° 2 : Établissements de chanoines réguliers dans l'ancien diocèse de Genève et ses abords (Chablais et Vaud)

sous-Thonon et le domaine de Roche. Enfin, au sud de l'ancien diocèse de Genève et dans les Préalpes, la congrégation d'Abondance avait fondé trois abbayes (Abondance, Sixt et Entremont) avant de s'implanter elle aussi en plaine, notamment à Peillonex et à Nyon.

Malgré cette importance et la bonne conservation des sites, l'histoire de ces religieux a longtemps été négligée. Les érudits de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, souvent membres du clergé, leur ont dédié plusieurs ouvrages (monographies, listes d'abbés et de prieurs), mais il a fallu attendre la décennie 2010 pour qu'un premier travail de recherche universitaire et archéologique leur soit consacré sous la forme d'un mémoire sur le prieuré de Meillerie, publié en 2020 dans cette même collection¹. En parallèle, nous avons également continué à travailler sur certaines dépendances de la congrégation du Grand-Saint-Bernard, notamment Meillerie pour les besoins de la publication, mais également Notre-Dame de l'Aumône à Rumilly à la demande du musée *Notre Histoire* qui prévoyait

¹ S. Bochaton, *Meillerie : un prieuré fortifié de chanoines réguliers (XII^e-XIX^e siècle)*, Annecy, 2020.

une exposition temporaire à ce sujet². Le contexte académique était également plus favorable : après de longues décennies consacrées au monachisme sous toutes ses formes et marquées par de récents anniversaires prestigieux tels les neuf siècles de la fondation de Cîteaux en 1998 et le 1 100^e anniversaire de l'abbaye de Cluny en 2010, les universitaires se sont à nouveau tournés vers les chanoines réguliers. Plusieurs séminaires de recherche y ont été consacrés en France entre 2018 et 2020, et un colloque intitulé *I canonici regolari dal Medioevo ai nostri giorni* s'est tenu au Vatican en 2021. Les chanoines réguliers de l'abbaye Saint-Maurice d'Agaune ont également fait l'objet d'une importante dynamique de travail ces dernières années achevée par une publication en 2015 à l'occasion des 1 500 ans de la fondation³, tandis que la congrégation d'Abondance bénéficiait d'un travail historique mené par Arnaud Delerce⁴ et publié en 2019⁵. C'est dans ce contexte que nous avons débuté notre thèse de doctorat qui a porté sur deux des anciennes abbayes d'Abondance d'un point de vue essentiellement archéologique. Fondée vers 1100 par des chanoines issus de Saint-Maurice d'Agaune et désireux de mener une vie régulière, la congrégation d'Abondance a perduré jusqu'à sa suppression en 1607, lorsque l'abbaye mère d'Abondance a été réformée par l'introduction de cisterciens feuillants avec le soutien de l'évêque de Genève, François de Sales. Abondance a donc la particularité d'avoir vu des moines succéder aux chanoines dans ses murs jusqu'à sa suppression en 1761, tandis que les chanoines réguliers sont restés à Sixt jusqu'à l'invasion française de 1792 et la suppression de leur abbaye l'année suivante. Situées dans l'actuel diocèse d'Annecy créé en 1822, ces anciennes abbayes se dressent toujours au centre de leurs villages respectifs et leurs églises accueillent toujours les paroissiens.

L'abbaye d'Abondance appartient à la commune du même nom, qui a racheté en 2010 la dernière parcelle privée qui se trouvait dans l'aile orientale. Ses exceptionnels vestiges médiévaux et modernes, et en particulier les peintures murales du cloître, ont éveillé depuis la seconde moitié du XIX^e siècle la curiosité des historiens, architectes, historiens de l'art et archéologues. Toutefois, elle demeurait jusqu'à récemment une énigme historique et archéologique : ses archives disparues interdisaient de connaître son histoire et l'intérêt pour les peintures murales avait relégué au second plan les bâtiments. Ouverte au public depuis les années 1980, les premières visites guidées ne permettaient, au début, de voir que les galeries du cloître et ses décors. Par la suite, le site s'est développé en incluant l'église abbatiale et une partie de l'ancien couvent dans lequel une exposition d'art sacré a été inaugurée en 2008. Durant les années 2010, l'offre

² Les références à ces travaux se trouvent dans la bibliographie.

³ B. Andenmatten, L. Ripart, dir., *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune (515-2015)*, vol. 1, *Histoire et archéologie*, Gollion, 2015.

⁴ Docteur de l'EHESS et directeur du château des Rubins à Sallanches.

⁵ A. Delerce, *L'abbaye d'Abondance et sa congrégation, d'après la reconstitution du chartier canonial (1108-1300)*, Chambéry, 2019.

culturelle a été élargie, et des travaux ont eu lieu : les toitures de l'abbaye ont bénéficié d'une restauration de grande ampleur, tandis que les chiffres de fréquentation augmentaient pour atteindre 20 623 personnes en 2019. L'abbaye de Sixt, fondée vers 1140, est la première fille d'Abondance. Elle appartient en partie à la commune de Sixt-Fer-à-Cheval et en partie au Conseil départemental de la Haute-Savoie qui a racheté la dernière aile sauvegardée du couvent en 2000. Seul le rez-de-chaussée de l'aile sud, dans lequel se trouvait jusque dans la seconde moitié du XX^e siècle un hôtel, est ouvert en été pour des expositions temporaires. Cependant, le site fait l'objet d'un projet d'aménagement et de restauration dans le cadre du label Grand Site du Fer-à-Cheval. Les abbayes d'Abondance et de Sixt manquaient néanmoins d'une étude globale dont les enjeux étaient multiples. Il s'agissait de réunir les données propres à chaque site afin de proposer une restitution monumentale sur le long terme et d'alimenter les projets de mise en valeur, de mieux connaître la vie d'une communauté suivant la règle de saint Augustin à l'intérieur et à l'extérieur du couvent, enfin de replacer leurs trajectoires dans le contexte savoyard des époques médiévale et moderne. Quant à l'abbaye d'Entremont, seconde fille d'Abondance fondée vers 1150 et qui appartient aujourd'hui à la commune de Glières-Val-de-Borne, elle a été détachée de la congrégation d'Abondance dès 1279 ; aussi, nous avons choisi de ne pas la retenir pour ce travail doctoral, mais d'en faire le site d'un chantier-école d'archéologie de l'université Savoie Mont Blanc débuté en 2021.

Ces recherches sur l'abbaye de Sixt ont bénéficié d'un contexte local singulièrement favorable, notamment dû à la situation du site possédé en partie par le Conseil départemental de la Haute-Savoie. Ce dernier a d'abord fait procéder à des recherches archéologiques préventives en amont de travaux de restauration menés entre 2010 et 2015 sur son bâtiment. Ensuite, les archives de l'abbaye ont été redécouvertes dans le presbytère de Sixt, puis versées aux archives de la Haute-Savoie en 2012. Enfin, trois recherches doctorales en archéologie médiévale et moderne ont été menées à l'université Lumière-Lyon 2 sous la direction d'Anne Baud, alors maîtresse de conférences habilitée à diriger les recherches en archéologie médiévale, à partir de 2015 : la nôtre, celle de Mathilde Duriez sur la chartreuse de Mélan à Taninges ainsi que celle d'Amélie Roger sur les établissements mendiants de l'ancien diocèse de Genève. Afin de restituer l'histoire architecturale de l'abbaye de Sixt, nous avons exploré l'ensemble des sources qui s'offraient à nous : l'historiographie, bien qu'assez maigre dans ce cas puisque représentée uniquement par les deux ouvrages de l'abbé Marie Rannaud et l'édition de l'inventaire des archives de l'abbaye et de son obituaire par l'abbé Adrien Gavard, les archives conservées principalement dans les fonds départementaux de la Haute-Savoie et de la Savoie, les sources iconographiques conservées dans des fonds publics ou privés, les objets d'art encore présents dans l'abbaye (et notamment une peinture murale et le mobilier en bois de l'église), enfin l'archéologie, à travers les résultats des opérations d'archéologie préventive

menées entre 2011 et 2015 et de nos propres opérations d'archéologie programmée menées entre 2015 et 2017. Ce faisant, ce travail a permis de débusquer certains mythes historiques, notamment la figure fictive de l'abbé fondateur Ponce de Faucigny créée au XVII^e siècle et popularisée par l'abbé Rannaud au tournant du XX^e siècle, et de rattacher l'église de Sixt-Fer-à-Cheval avec l'aile sud des bâtiments conventuels, seul vestige du couvent à ne pas avoir été détruit au cours du XIX^e siècle. Les abords de l'abbaye ont également été pris en compte dans cette étude, en particulier l'ancien presbytère de Sixt-Fer-à-Cheval ainsi que l'ancienne tour qui fait aujourd'hui partie de l'office de tourisme, mais aussi l'ancien cimetière paroissial qui entourait l'église jusque dans les années 1930. Toutefois, un véritable travail historique reste à mener sur l'abbaye, ses occupants, ainsi que sur les dépendances de l'abbaye et son économie.

Cet ouvrage s'organise en trois parties. La première est consacrée à la présentation de l'ancien site abbatial de Sixt : après une description architecturale des lieux, ce sont les diverses sources textuelles et iconographiques qui sont présentées à l'échelle du site, de l'église, du couvent et de ses dépendances. Vient ensuite l'histoire de l'abbaye, évoquée dans les grandes lignes, puis une restitution monumentale chronologique d'après l'archéologie. La seconde partie est consacrée à la restitution de l'évolution architecturale du site entre le XII^e et le tout début du XX^e siècle, mise en perspective avec son histoire et celle de ses habitants. Enfin, une troisième partie est constituée d'annexes et notamment de l'ensemble des mentions textuelles relatives aux bâtiments de l'abbaye de Sixt, présentées chronologiquement et sur le temps long. Elle permettra à notre lectorat de découvrir les différents types de sources écrites utiles à l'étude archéologique d'un site médiéval et moderne, mais aussi aux personnes qui poursuivront ce travail dans le cadre de l'aménagement du site de l'abbaye de s'appuyer dessus.

1^{re} PARTIE

**UNE ABBAYE DE CHANOINES
RÉGULIERS EN FAUCIGNY**

L'ancienne abbaye de Sixt se trouve dans le département de la Haute-Savoie, dans la commune de Sixt-Fer-à-Cheval et l'ancienne région historique du Faucigny¹. D'abord soumis aux comtes de Genève, le Faucigny devient au XIII^e siècle une enclave dauphinoise en terre savoyarde avant de constituer un apanage de la maison de Savoie dans la seconde moitié du XV^e siècle. Le Faucigny est compris entre le Genevois au nord-ouest du département et le massif du Mont-Blanc au sud-est et est principalement composé des vallées de l'Arve et du Giffre qui se rejoignent en une plaine aux abords du Genevois. Au nord, la région est bordée par le Chablais d'où sont venus les chanoines d'Abondance, à l'ouest par le Genevois, au sud par la Savoie Propre et à l'est par le Vieux-Chablais (c'est-à-dire le Chablais aujourd'hui suisse) et la Vallée d'Aoste (fig. n° 3). Sa topographie a incité les sires de Faucigny à s'installer auprès des grandes voies de communication et à confier les vallées les plus

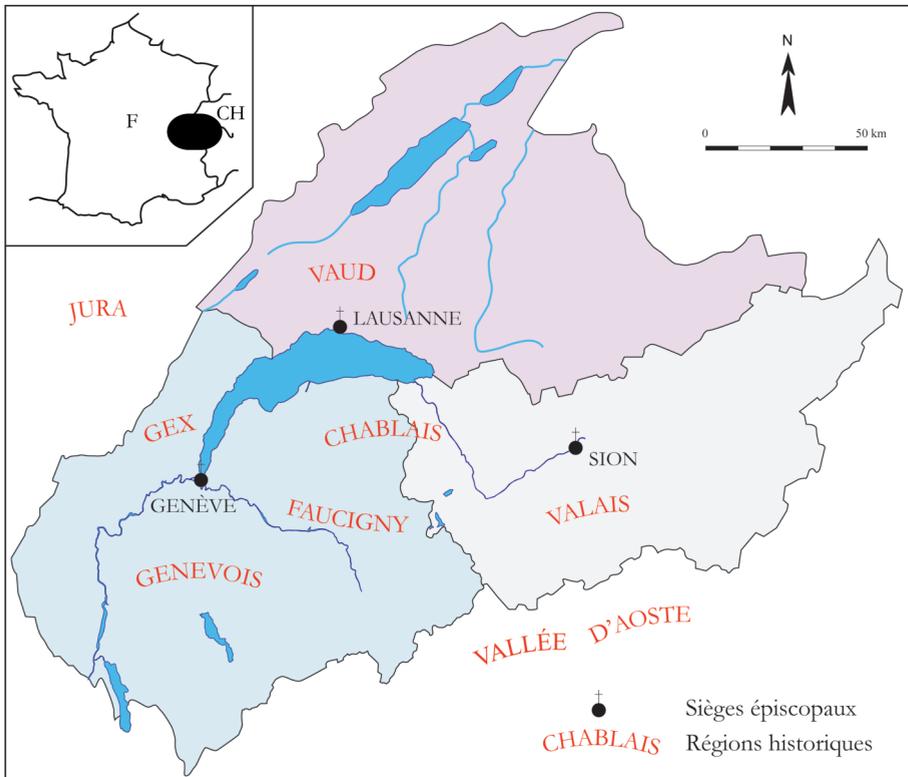


Fig. n° 3 : Diocèses et régions historiques entre le Jura et les Alpes

¹ Pour un aperçu des plus récentes recherches historiques et archéologiques en Faucigny, voir L. Benoît, M. Duriez, dir. *De cols en vallées : parcours en Faucigny médiéval et moderne, actes du colloque international du projet européen Parcours : des patrimoines de passages en châteaux* (Bonneville, 1er et 2 octobre 2021), Annecy, 2022.

reculées à des religieux, tels les bénédictins de Chamonix, les chartreux du Reposoir et les augustiniens de Sixt. L'abbaye de Sixt est construite au fond de la vallée du Giffre dont le cirque naturel du Fer-à-Cheval et ses sommets approchent les 3 000 m d'altitude. Le site choisi se trouve au cœur d'un élargissement de la vallée dû à la confluence de la rivière du Giffre et du Giffre des Fonds (fig. n° 4), lui-même alimenté par la fameuse cascade du Rouget, et en amont du verrou glaciaire des Tines. En aval, le long du Giffre et de la principale route de la vallée, se succèdent plusieurs communes, dont Samoëns, Taninges où se trouve une ancienne chartreuse de moniales appelée Mélan, et Mieussy qui marque l'entrée de la vallée du Giffre. Si des chemins de montagne relient Sixt au Valais et à la vallée de l'Arve, il n'existe pas à proprement parler de route à l'extrémité orientale de la vallée du Giffre. Sixt est donc un cul-de-sac, contrairement à Abondance et à Entremont.



Fig. n° 4 : Chef-lieu de Sixt-Fer-à-Cheval vu depuis l'abbaye.
Au fond, la vallée du Giffre des Fonds

Chapitre 1

Description du site

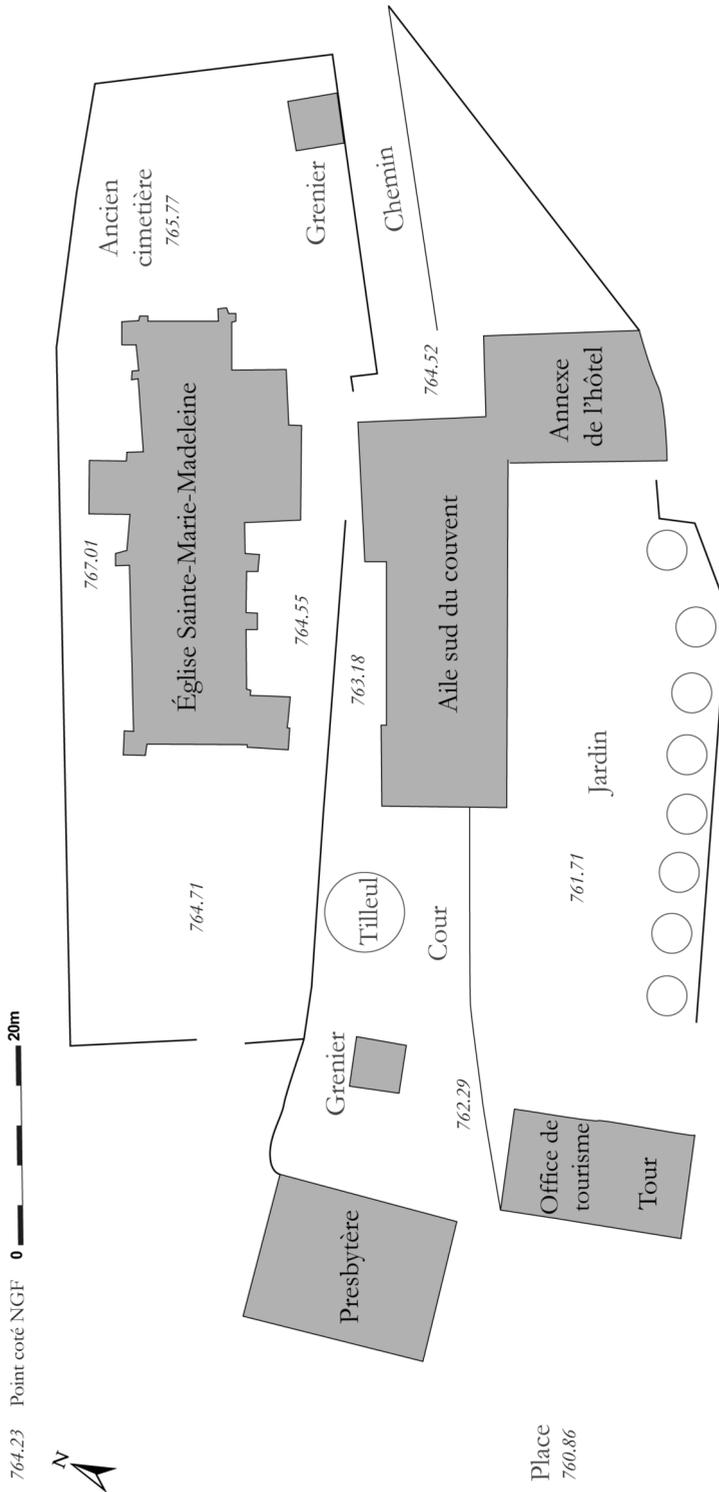


Fig. n° 5 : Plan du site abbatial aujourd'hui

L'abbaye se trouve au cœur de l'actuel chef-lieu de Sixt-Fer-à-Cheval. Comme par le passé, on y accède par l'ouest et la route en provenance de la basse vallée du Giffre et de Samoëns. Construite au pied du Plannay et de la dent de Verreu (1 900 m), et au bord de la rivière du Giffre, l'abbaye de Sixt est aménagée dans la pente (fig. n° 5) et sur deux terrasses autrefois protégées par des digues destinées à la préserver des crues torrentielles. Au nord, l'église a été bâtie contre un massif montagneux qui visait probablement à isoler l'édifice du froid, ce qui là encore n'était pas exempt de risques environnementaux, en témoigne un rocher éboulé de calcaire pris dans la maçonnerie nord de l'église. Le chevet, qui est un des rares vestiges de l'époque médiévale (fig. n° 6), était éclairé le matin, tandis que le couvent était largement ensoleillé du côté sud grâce à l'élargissement de la vallée. Aux deux extrémités de l'église existait jusque dans les années 1930 le cimetière paroissial de Sixt : quelques monuments funéraires s'y trouvent toujours, dont la tombe d'Albanis-Beaumont¹ contre le muret oriental, et un grenier traditionnel de bois. Plus loin en direction de l'est jaillit une source dédiée au bienheureux Ponce dit de Faucigny. Un oratoire y a été construit au XVIII^e siècle et un chemin y mène directement depuis l'abbaye. La parcelle sur laquelle se dressent l'église et l'ancien cimetière est isolée d'un autre bâtiment au sud par un long mur de soutènement qui définit deux niveaux de circulation. En contrebas de ce mur se trouve l'aile sud du couvent. Une extension lui est accolée du côté de son



Fig. n° 6 : Façade orientale du site abbatial

¹ Ingénieur et géographe savoyard né à Chambéry en 1753 et décédé en 1811.

angle sud-est : il s'agit d'une annexe bâtie dans les années 1920, à l'époque où le couvent abritait un hôtel. Les deux édifices sont aujourd'hui inoccupés. Une vaste parcelle gazonnée les sépare de la route départementale 907 : quelques platanes et quelques bancs ont été plantés et disposés à proximité du muret qui longe cette route. À l'ouest subsistent deux de ses dépendances. Entre la route et la place du monument aux morts se dresse une tour incorporée dans un bâtiment plus grand qui accueille l'office de tourisme. Plus au nord se trouve l'ancien presbytère datable du XVII^e siècle d'après les millésimes gravés sur deux de ses linteaux. Ce bâtiment est lui aussi inoccupé et fait l'objet d'un projet de restauration. Au-devant de la façade de l'église, le parvis présente là encore quelques vestiges de l'ancien cimetière paroissial. Cette implantation est en tous points semblable à celle de l'abbaye d'Abondance, édifiée au pied du mont Jorat et en contre-haut de la rivière de la Dranse, en un lieu où se jette l'un de ses affluents, le Malève, et qui est généreusement éclairé par la lumière du sud. Toutefois, le site abbatial de Sixt est plus isolé de l'habitat contemporain, alors que celui d'Abondance est entouré de maisons, d'hôtels, de restaurants et autres commerces. Il ne présente donc pas de problème de lisibilité ; en revanche, la disparition de ses ailes latérales et de son cloître ne permet pas forcément de l'identifier immédiatement comme un ancien établissement religieux.

1.1. L'église Sainte-Marie-Madeleine

Construite en contre-haut du site abbatial, l'église désormais uniquement paroissiale de Sixt-Fer-à-Cheval domine les vestiges des bâtiments conventuels. Les murs extérieurs ont été enduits de ciment dans les années 1990, empêchant de fait la lecture archéologique des élévations extérieures, tandis que l'intérieur a été crépi en 1952, à l'exception de quelques éléments architecturaux tels que les ogives des voûtes médiévales et leurs supports, ainsi qu'une arcade dans l'élévation sud du chœur² actuel. Il a donc été impossible de procéder à une étude archéologique des maçonneries et seul le plan (fig. n° 7) a pu être étudié puis mis en relation avec les données issues des opérations de fouille et d'étude du bâti qui ont concerné les bâtiments conventuels.

1.1.1. L'église

L'église de Sixt, orientée nord-est/sud-ouest, mesure 42 m de longueur dans l'œuvre et se développe entre les altitudes de 765 m au niveau du seuil d'entrée et de 765,25 m dans le chœur. Son plan évoque celui d'une église à transept alors qu'elle en est dépourvue : la première travée de la nef est en réalité

² Le terme « chœur » désigne le chœur architectural de l'église, tandis que le « chœur liturgique » désigne l'emplacement dans l'église où se trouvent les stalles des frères, là où ils chantaient.

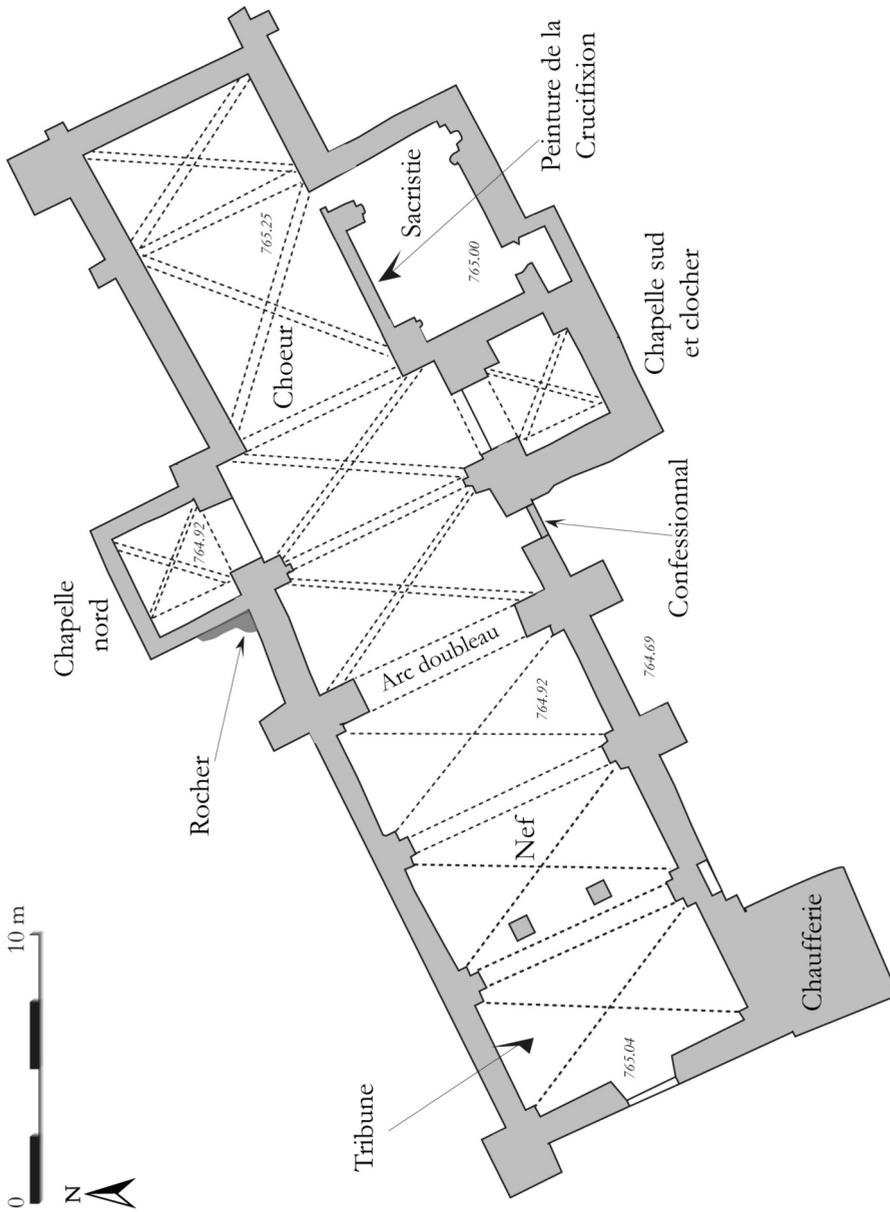


Fig. n° 7 : Plan de l'église Sainte-Marie-Madeleine de Sixt-Fer-à-Cheval



Fig. n° 8 : Chœur et nef médiévale de l'église

bordée de deux chapelles latérales contemporaines qui se font face. La chapelle sud est surmontée du clocher dont la flèche est formée d'une fausse tour lanterne coiffée d'un bulbe polygonal, d'une croix et d'un coq. Le chœur est composé de deux travées et la nef de cinq travées, dont la première à l'entrée présente une tribune. Au sud de la façade de l'église, un édicule occidental dédié au chauffage a été construit à l'époque contemporaine. Un second, plus ancien, est accolé au mur sud du chœur et abrite la sacristie et la chapelle sud.

Le chœur mesure 10,80 m de longueur pour 7 m de largeur dans l'œuvre (fig. n° 8) ; la première travée orientale ne mesure que 4 m de longueur et est beaucoup plus étroite que la seconde qui en mesure 7,50 m. Les élévations du chœur montrent des ouvertures datables d'époques différentes : le chevet plat présente un triplet de fenêtres en plein cintre de tuf, dont la baie centrale, la plus haute, atteint les 2,60 m de hauteur pour 0,66 m de largeur, le tout surmonté d'un oculus en tuf de 1,37 m de diamètre. Un plus petit oculus a été pratiqué, à une date récente, sous la fenêtre centrale du triplet. Si le mur nord ne comporte pas d'ouvertures, le mur sud du chœur est éclairé de deux grandes fenêtres modernes de 2,75 m de hauteur pour 1,75 m de largeur. Au-dessous ont été laissés apparents les claveaux de calcaire d'une arcade aujourd'hui bouchée : l'arc oriental est entier et mesure environ 3,50 m d'envergure, tandis que l'arc occidental n'est que partiellement visible. En dessous de ce premier arc, une porte de facture moderne donne accès à la sacristie. Ces deux travées sont voûtées d'ogives chanfreinées de tuf dont les culots, également de tuf, sont sculptés de visages. Elles sont séparées par des arcs-doubleaux brisés. À l'extérieur, les voûtes sont soutenues par des contreforts adossés aux angles orientaux de l'église ; au nord, ce contrefort a été tellement renforcé avant d'être entièrement enduit qu'on ne le distingue plus (fig. n° 6). À la jonction des deux travées du chœur, l'arc-doubleau était épaulé par deux autres contreforts semblables à ceux du chevet, mais celui du côté sud a été détruit. À la base des deux murs gouttereaux, des glacis consolident encore le chœur.

Entre le chœur et la nef, l'église s'élargit au moyen d'un double épaulement, pour atteindre les 9 m de largeur dans l'œuvre (fig. n° 7 et 8). À l'extérieur, cet épaulement est visible du côté sud tout près de la tour du clocher et du côté nord contre la chapelle latérale. Les deux premières travées de la nef mesurent chacune 4,60 m de longueur pour un total d'un peu plus de 10 m dans l'œuvre. Là encore, elles sont voûtées d'ogives en tuf et séparées par un autre arc-doubleau brisé qui retombe sur des colonnes engagées de tuf simplement décorées d'une corbeille ornée de motifs végétaux. Les piliers qui reçoivent la retombée des voûtes sont aussi construits en tuf, sauf en partie inférieure où ils sont en calcaire. Dans la première travée de la nef, soit juste après l'épaulement, deux arcs brisés de calcaire donnent accès aux chapelles latérales ajoutées au début du XX^e siècle de part et d'autre de la nef : toutes deux mesurent environ 3,50 m de largeur nord-sud, tandis que les arcs



Fig. n° 9 : Mur nord de la nef médiévale et accès à la chapelle nord



Fig. n° 10 : Mur sud de la nef de l'église. À droite le clocher, à gauche une porte médiévale dont seul l'arc est conservé

mesurent environ 2,50 m par 4 m de hauteur. Le plan révèle que les murs de la chapelle sud sont beaucoup plus épais que ceux de la chapelle nord en raison du clocher qui se dresse au-dessus. Dans le mur nord se trouve une baie médiévale aujourd'hui bouchée par la construction de la chapelle (fig. n° 9). Cette dernière mesure 1 m de largeur pour une hauteur que l'on ignore, son appui ayant été endommagé par l'aménagement du passage vers la chapelle. Une baie du même type, en plein cintre de tuf, éclaire la seconde travée : bien plus étroite, mais entière, elle atteint 2,75 m de hauteur. Son appui se trouve à 4,75 m du sol actuel, mais l'ébrasement descend jusqu'à 3,12 m. À l'extérieur, et malgré la construction de la chapelle nord, on distingue encore un rocher de calcaire englobé dans les maçonneries de la nef ainsi qu'un ancien contrefort de calcaire et non pas de tuf. Celui-ci épaulé l'arc-doubleau entre la première et la seconde travée de la nef. En face et dans le mur sud de cette seconde travée, deux ouvertures différentes donnaient sur le cloître (fig. n° 7). Au rez-de-chaussée existait une porte à arc surbaissé dont seul l'arc apparaît aujourd'hui au-dessus du confessionnal. Aménagée dans la moitié orientale du mur de la travée, cette porte fait 2 m de largeur pour 2,62 m de hauteur. Au-dessus, et à une hauteur de 3,60 m depuis le niveau de sol, se trouve un triplet en tiers-point, dont les deux baies latérales sont surmontées d'un oculus (fig. n° 10). Cette baie de style gothique tardif mesure 2,60 m de largeur pour une hauteur de 3,60 m et occupe toute la moitié supérieure du mur.

Les trois dernières travées de la nef, qui atteignent 16,25 m de longueur hors œuvre et sont de longueur égale, sont très différentes des deux premières



Fig. n° 11 : Façade et parvis de l'église. À droite, l'aile sud des anciens bâtiments conventuels



Fig. n° 12 : Chevet de l'église de Sixt-Fer-à-Cheval, sacristie et clocher

par leur facture moderne : elles sont couronnées de voûtes d'arêtes et séparées par des pilastres. D'après un millésime gravé sur leurs voûtes, on sait qu'elles ont été construites en 1687. Un large arc diaphragme (1,16 m) en plein cintre matérialise la limite entre la partie médiévale et la partie moderne de l'édifice. Dans les deux travées orientales de la partie moderne, de petites baies surmontées d'arcs surbaissés éclairent la nef depuis le nord et le sud. Celles-ci mesurent 1 m de largeur pour 2 m de hauteur (fig. n° 10). À l'extérieur, des contreforts de l'époque contemporaine soutiennent les voûtes. C'est dans cette partie moderne de la nef que se trouve le monument funéraire du bienheureux Ponce dit de Faucigny, qui est accolé au mur sud de la travée centrale de la nef. Dans la travée immédiatement à l'ouest, et en partie basse de ce même mur gouttereau sud, un vestige ancien n'est visible que de l'extérieur : il s'agit d'une porte en tiers-point de calcaire, dont seul l'arc dépasse de terre (fig. n° 10). Enfin, le mur de façade dans lequel se trouvent un portail central et deux fenêtres rectangulaires destinées à l'éclairage de la tribune est également datable de la période moderne (fig. n° 11).

1.1.2. Les décors et le mobilier liturgique dans l'église

Les plus anciens décors conservés dans l'église de Sixt sont assurément les culots sculptés des retombées des voûtes du chœur et de la partie médiévale de la nef, représentant des visages taillés dans le tuf, ainsi que les chapiteaux des deux premières travées de la nef qui sont ornés de motifs végétaux très

simples évoquant des feuilles. Le mobilier liturgique en bois est principalement matérialisé par les stalles de la seconde travée du chœur (fig. n° 8) : elles sont huit alignées contre le mur sud et huit autres contre le mur nord, offrant en tout seize places assises. Les bancs qu'elles forment mesurent 5,25 m de longueur. Contre le mur sud, les stalles s'insèrent parfaitement entre la porte menant à l'actuelle sacristie et l'épaulement matérialisant la limite entre le chœur et la nef. Des boiseries aménagées dans le prolongement des stalles décorent la partie inférieure des murs de la première travée, chevet compris. Le tout est daté du XVII^e siècle et est inscrit au titre des monuments historiques depuis 1912. Dans les chapelles latérales de la nef se trouve du mobilier du début du XX^e siècle, et surtout une cuve baptismale de la première moitié du XVIII^e siècle taillée dans du calcaire. Enfin, à l'entrée de l'église et sous la tribune, une seconde cuve baptismale aujourd'hui utilisée comme bénitier, est datée de 1730 et signée des initiales « LP » désignant le sculpteur Laurent Perrier de Nambride, un des villages de Sixt.

1.1.3. La sacristie

Au sud du chœur a été adossé postérieurement à la construction de l'église un bâtiment rectangulaire utilisé aujourd'hui comme une sacristie (765 m, fig. n° 12). Pour faciliter son intégration, le contrefort épaulant le chœur a été supprimé. Plusieurs vestiges de calcaire attestent des remaniements subis par cet édicule, telle l'arcade qui apparaît dans l'élévation intérieure sud du chœur (fig. n° 7), mais aussi trois bases de colonnes engagées de calcaire, dont deux présentent des départs de voûtes sur croisées d'ogives. La travée



Fig. n° 13 : Peinture murale de la Crucifixion du Christ dans la sacristie

centrale de cet édicule est entièrement conservée et mesure 4,70 m de longueur. Elle est ornée, dans le renforcement du bouchage de l'arc occidental, d'une peinture murale (fig. n° 13). Un meuble liturgique masque la partie inférieure de cette peinture qui n'a, à notre connaissance, jamais bénéficié d'une étude détaillée. Enfin, dans le mur sud de la sacristie a été aménagé un lavabo en calcaire : il est décoré de la croix tréflée de Saint-Maurice.

**Une crucifixion dans la sacristie de l'église de Sixt-Fer-à-Cheval
Magali Guénot (ville de Vénissieux, UMR 5138
Archéologie & archéométrie)**

Cette peinture représente la Crucifixion : elle accueille le Christ crucifié, au centre. Il penche légèrement la tête sur sa droite, où est représentée la Vierge Marie en prière, mains jointes, qui détourne le regard, et dont le nimbe est symbolisé par des traits rayonnant autour de sa tête. En pendant, saint Jean, en prière également, regarde le Christ. Au pied de la croix, Marie-Madeleine est agenouillée.

En fond, des constructions se détachent : on observe entre autres un dôme derrière saint Jean ou encore une toiture ornée d'un étendard derrière la Vierge. Elles représentent la ville de Jérusalem, au loin, et visible depuis le Golgotha où eut lieu la Crucifixion.

Notons un demi-cercle ocre jaune doublé d'une bordure en ocre rouge, au-dessus du Christ, et qui englobe son buste. Il peut s'agir d'une théophanie, signifiant la manifestation de Dieu lors de cet événement. Ce demi-cercle met par la même occasion en valeur la partie supérieure du corps du Christ et de la croix, surmontée des initiales INRI *Iesus Nazarenus, Rex Iudeorum*, « Jésus de Nazareth, roi des Juifs ». Les initiales sont inscrites sur une forme souple, évoquant un parchemin déroulé.

Plusieurs éléments renvoient au chapitre 19 de l'Évangile selon saint Jean :

- L'inscription INRI fait référence au verset 19, où Ponce Pilate fit mettre cette inscription au-dessus de la croix du Christ pour moquer le Christ, après que celui-ci lui a répondu qu'il était roi lorsque le magistrat lui demanda qui il était (Évangile selon saint Jean 18, 37) ;

- La présence de Marie-Madeleine au pied de la croix est issue de ce même chapitre, verset 25 ;

- La présence de saint Jean et de Marie s'inspire du moment où le Christ les recommande l'un à l'autre avant de mourir, au verset 26-27.

Attardons-nous maintenant sur le regard des personnages. Saint Jean et sainte Marie-Madeleine concentrent l'attention du spectateur vers le Christ crucifié, paroxysme dramatique de la scène. Le Christ et la Vierge Marie, quant

à eux, ont leur regard dirigé dans la même direction, en bas. Si nous pouvons imaginer que la Vierge détourne le regard de tristesse, nous pouvons aussi imaginer que le peintre a imaginé un truchement pour guider le regard du spectateur en dehors du cadre de la scène et vers un aménagement aujourd'hui disparu ou dissimulé.

1.2. L'aile sud des bâtiments conventuels

Située en contrebas de l'église, l'ancienne aile sud du couvent de Sixt est un édifice rectangulaire orienté lui aussi nord-est/sud-ouest et qui mesure 33 m de longueur pour une largeur comprise entre 12 m à l'ouest et 15 m à l'est³ (fig. n° 14). Cette différence s'explique par la présence d'une cage d'escalier accolée à l'angle nord-est du bâtiment et en face de la sacristie (fig. n° 5 et 6) et de sanitaires. Le bâtiment possède quatre niveaux depuis le rez-de-chaussée jusqu'aux combles et atteint environ 430 m² de superficie⁴. À l'opposé de cette cage d'escalier, un bâtiment connu sous le nom d'« annexe de l'hôtel » présente lui aussi un plan rectangulaire ; orienté nord/sud, il est adossé à l'angle sud-est de l'ancien couvent et mesure 17 m de longueur par 13 m de largeur⁵ (fig. n° 6 et 14). Construit dans les années 1920, ce bâtiment ne présente pas d'intérêt



Fig. n° 14 : Aile sud de l'ancien couvent, autrefois un hôtel, et son annexe en arrière-plan

³ L. D'Agostino 2013, vol. 1, p. 100.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*



Fig. n° 15 : Entrée du site abbatial. À gauche, l'ancien presbytère, et à droite la tour d'enceinte, aujourd'hui incluse dans l'office de tourisme

dans le cadre de notre étude. On signalera toutefois le remploi au rez-de-chaussée d'une porte gravée du millésime 1812. Au nord de l'aile se trouve une bande de terrain qualifiée de « chemin » ou de « passage » qui permet de rejoindre la parcelle de l'église, où existait le cimetière paroissial, jusqu'au début des années 1930 : elle est délimitée par un mur de soutènement contemporain (fig. n° 5). Au sud-ouest, un vaste jardin planté d'arbres à l'époque de l'hôtel et aujourd'hui presque vierge ainsi qu'une grande cour relie l'ancien couvent à deux dépendances : au nord un bâtiment qui a servi de presbytère et à l'opposé une tour désormais intégrée à l'office de tourisme (fig. n° 15).

1.2.1. Les élévations

Les façades extérieures ont fait l'objet d'une restauration complète au milieu des années 2010, après avoir bénéficié d'une étude d'archéologie préventive en 2014. Malgré les enduits, différents types d'ouverture peuvent être observés, démontrant plusieurs phases de travaux. Le rez-de-chaussée de la façade sud (fig. n° 16) tournée vers le Giffre présente deux portes anciennes : dans la moitié occidentale, il s'agit d'une porte de tuf dont le linteau est décoré d'un arc en accolade que l'on peut dater de la fin du Moyen Âge, tandis que la moitié orientale présente une porte datée de 1810 grâce à son millésime. Au même niveau, huit baies de calcaire évoquent l'époque moderne : les arêtes sont « chanfreinées terminées par des congés triangulaires sur les piédroits.



Fig. n° 16 : Façade méridionale de l'aile sud et son jardin



Fig. n°17 : Façade orientale de l'aile sud, avec le passage qui longe l'église et le clocher

Deux types sont visibles : cinq baies simples et trois baies doubles séparées par un trumeau »⁶. La présence d'un blason, identifié comme celui d'un abbé de Mouxy, sur l'une de ces baies permet de rattacher ces travaux à l'époque moderne. Aux deux étages supérieurs, la vingtaine de fenêtres est de facture beaucoup plus simple, rectangulaire et sans décor. La façade ouest (fig. n° 14) comporte au rez-de-chaussée la porte principale de l'édifice, qui est de facture moderne : elle ouvre sur un couloir qui traverse tout le bâtiment jusqu'à la cage d'escalier orientale. À l'étage au-dessus, une autre porte ouvre sur un petit balcon ; on y accède par un second couloir qui répond à celui du rez-de-chaussée. Six fenêtres ressemblent à celles des étages de la façade sud. La façade nord présente beaucoup moins d'ouvertures que la façade sud. Le rez-de-chaussée n'en comporte que deux, le premier étage quatre et le troisième cinq. Ces fenêtres éclairent légèrement les deux couloirs précédemment cités, ainsi que le troisième qui dessert le second étage. Le quart oriental de la façade, lui, est entièrement aveugle : c'est là que se trouvent la cage d'escalier et l'édicule des sanitaires de l'hôtel formant saillie ; quant au quart occidental, il est renforcé au rez-de-chaussée par un glacis. Enfin, la façade orientale (fig. n° 17) présente une plus grande diversité d'ouvertures : une porte permet l'accès à la cage d'escalier au rez-de-chaussée ; cinq fenêtres rectangulaires identiques aux précédentes éclairent cette même cage d'escalier ainsi que le deuxième étage. En revanche, les niveaux inférieurs sont éclairés par des fenêtres de style différent, dont deux petites et carrées au premier étage ; enfin, au niveau des combles, une plus petite ouverture donne un peu de jour à la charpente. L'angle nord-est est consolidé par un contrefort arrondi. La toiture a bénéficié d'une restauration au cours des années 2010.

1.2.2. Organisation interne

L'aile sud est globalement organisée de la même manière aux trois niveaux habitables : un couloir longe le mur de façade nord et dessert plusieurs pièces orientées au sud. Au rez-de-chaussée, ces pièces sont construites en enfilade, ce qui n'est pas toujours le cas aux étages supérieurs. Là, les anciennes chambres de l'hôtel sont séparées les unes des autres par des cloisons, pour certaines pourvues de portes qui permettaient de les relier. La cage d'escalier au nord-est du bâtiment dessert tous les niveaux. Il existe également des escaliers menant de la cuisine jusqu'au premier étage, qui étaient certainement utilisés comme escaliers de service à l'époque de l'hôtel. Enfin, le quatrième niveau présente une charpente datée du milieu du XVIII^e siècle.

1.2.2.1. Le rez-de-chaussée

Le couloir qui dessert au rez-de-chaussée les pièces sud traverse le bâtiment d'ouest en est, depuis la porte d'entrée principale du bâtiment jusqu'à la seconde porte localisée dans la cage d'escalier (fig. n° 18). Sur toute sa

⁶ *Ibid.*, p. 57.

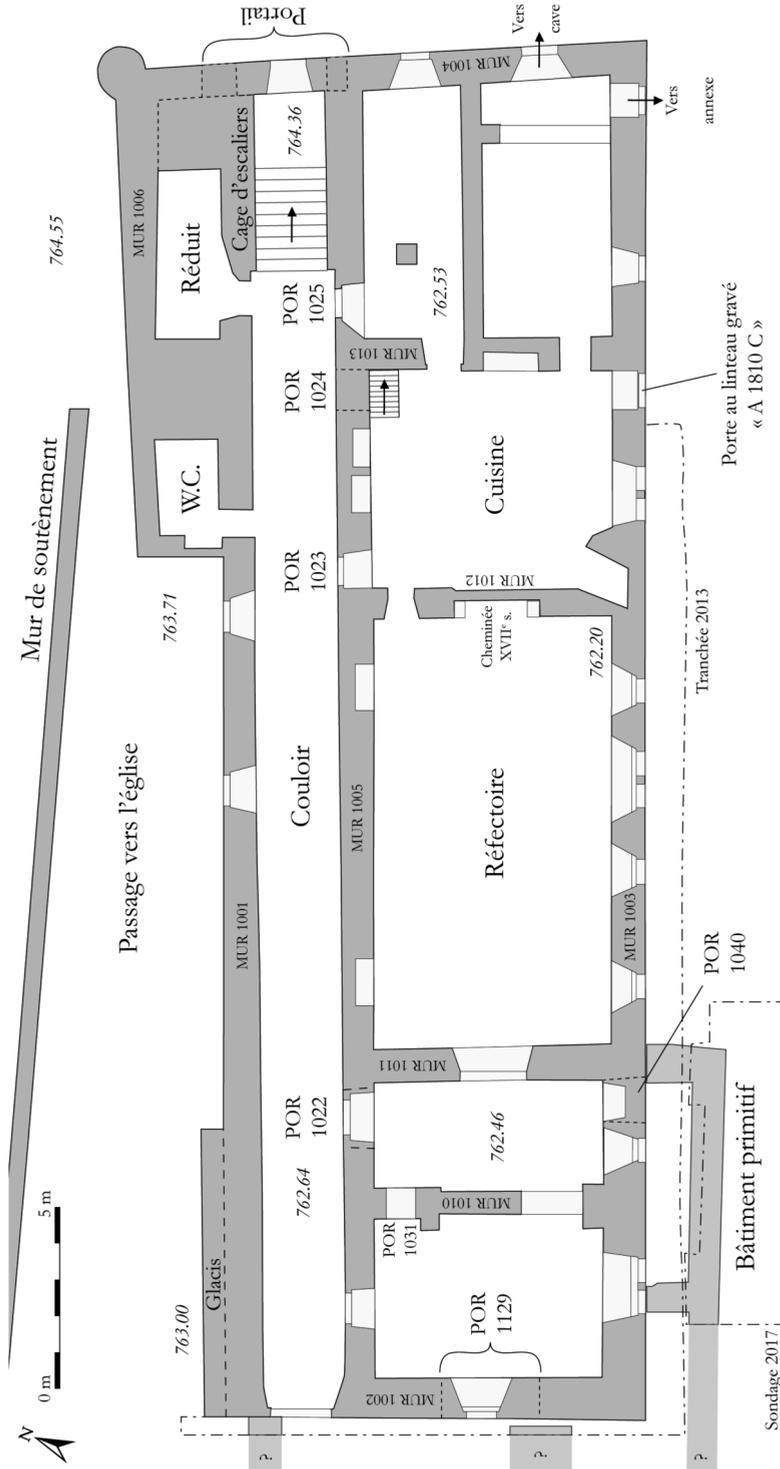


Fig. n° 18 : Plan de l'aile sud des anciens bâtiments conventuels



Fig. n° 19 : Cheminée et plafond inscrits et décorés du réfectoire du XVII^e siècle

longueur, il est voûté d'arêtes. Son altitude, entre 762,54 m et 762,65 m, est supérieure à celle des pièces qu'il dessert, ce qui a entraîné la création de marches vers le sud. Quatre portes ouvrent sur des pièces en enfilade.

Dans l'angle sud-ouest du bâtiment, c'est-à-dire immédiatement à l'entrée, deux pièces accessibles par des portes de facture contemporaine sont séparées par un mur de refend dans lequel se trouve un passage. On sait qu'à l'époque contemporaine, il s'agissait de l'accueil de l'hôtel. Dans la seconde pièce (762,46 m) se trouvaient autrefois des escaliers, représentés sur un plan de 1933, qui desservaient le premier étage et permettaient aux clients de rejoindre directement leurs chambres depuis l'accueil ou la salle à manger depuis les étages. Cette salle à manger (762,20 m) mesure « 12 m par 6,60 m soit une superficie de près de 80 m² »⁷. Son plafond est bien connu : les poutres présentent des inscriptions les datant du XVII^e siècle et des décors polychromes dont les blasons de François de Sales et d'un abbé de Mouxy (fig. n° 19). Un mur de refend sépare ce réfectoire de l'ancienne cuisine de l'hôtel (762,23 m) et de ses dépendances situées dans l'angle sud-est du bâtiment. Cette cuisine mesure « 6,10 m par 6,70 m, soit environ 41 m². Une porte à chanfrein simple et congés triangulaires, attribuable au programme du XVII^e siècle, permet la

⁷ *Ibid.*, p. 59.

⁸ *Ibid.*, p. 60.

circulation entre la cuisine et le réfectoire »⁸. La baie en façade sud de la cuisine est également décorée du blason d'un abbé de Mouxy, le même qui est représenté sur les poutres du plafond du réfectoire et au-dessus de la cheminée. Au nord, une porte en plein cintre dont l'arc est construit en tuf permet de relier cette cuisine au couloir. Elle est sans conteste l'élément architectural le plus ancien du bâtiment. Enfin, tout contre le mur de façade orientale et au sud de la cage d'escalier, deux pièces sont accessibles depuis la cuisine : au nord se trouve une pièce que l'on peut qualifier de cave et qui mesure 7 m par 2,70 m et au sud une autre pièce mesurant 7,10 m par 3,60 m.

1.2.2.2. *Les étages*

Comme au rez-de-chaussée, le premier étage est composé d'un couloir voûté d'arêtes au nord (environ 765,85 m) et de pièces au sud pourvues de plafond du XVII^e siècle. D'anciennes cloisons de bois permettent de repérer les chambres des chanoines transformées en chambres d'hôtel, de même qu'une sorte de couloir intérieur qui longeait ce grand couloir au nord. Certaines cheminées du XVIII^e siècle sont toujours en place. Le grand couloir est éclairé par quatre fenêtres rectangulaires qui donnent au-dessus du mur de soutènement et sur la façade sud de la nef. On y accède par l'est et la cage d'escalier orientale, tandis qu'à l'extrémité occidentale se trouve la porte menant au balcon (fig. n° 14). On peut supposer qu'un autre balcon existait en façade orientale, en vertu de la fenêtre actuelle qui était autrefois une porte et dont les piédroits ont été laissés apparents lors de la réfection de l'enduit extérieur (fig. n° 17). Plusieurs autres portes permettent d'accéder aux pièces situées au sud : elles sont au nombre de six dans la moitié occidentale. Quatre d'entre elles ouvrent sur les quatre premières chambres du côté ouest, tandis que la cinquième ouvre sur ce petit couloir qui longe le premier et dessert quatre autres chambres. Tout contre la façade orientale, une dernière porte située sur le palier de la cage d'escalier ouvre sur un vestibule desservant une dernière chambre et un couloir qui mène à l'annexe de l'ancien hôtel. Quelques vestiges de l'époque moderne sont encore visibles, en particulier deux cheminées datées de 1744 et 1757. Il est à noter que c'est dans la seconde chambre du côté ouest que se trouvait en 1933 la trémie des escaliers qui reliaient au moins le rez-de-chaussée au premier étage. Au second étage et sous le niveau des combles, le couloir nord (768,88 m) n'est pas voûté contrairement aux deux couloirs des niveaux inférieurs. Dans son mur sud, cinq portes ouvrent sur une série de onze chambres. Certaines de leurs cloisons nord montrent là aussi la présence d'un second couloir qui longeait le grand, en particulier contre les trois premières chambres du côté est. Fortement remaniées à la fin de l'époque moderne, « les chambres atteignent des dimensions de 6,80 par 2,90 m (un peu moins de 20 m²). Seule la chambre ouest [...] forme une pièce plus vaste de 6,80 m par 4,30 m (29 m²) »⁹.

⁹ *Ibid.*, p. 66.

1.2.3. Datation du bois

Les anciens éléments en bois sont nombreux à être parvenus jusqu'à nous dans l'aile sud de l'ancienne abbaye de Sixt et sont à compter parmi ses particularités. Certains d'entre eux ont été datés par le laboratoire Archéolabs, ce qui permet d'avoir des données chronologiques fiables sur leur mise en œuvre. C'est le cas des plafonds du rez-de-chaussée, entre la façade occidentale et le mur de la cuisine, dont quatorze poutres d'arbres abattus après 1623¹⁰ soutiennent le plafond daté par inscription de 1622, ce qui correspond probablement à l'année du début des travaux. L'inscription dit : *REGNANTE C(AROLO) E(MANUELE) D(UCE) SABAUDIAE ET FRAN(CESCO) DE SALES EP(ISCOP)O GEB(ENNENSE) HOC OPUS FECIT FIERI HU(M)B(ER)T(US) DE MOUXI ABBAS DE SIX AN(N)O D(OMI)NI MDCXXII. DEUS CONSERVET*¹¹. Au premier étage, les plafonds ont là encore été datés des années 1620-1640 et fonctionnaient avec les cloisons qui séparaient les chambres des religieux. Quant à la charpente du bâtiment, elle a été datée du milieu du XVIII^e siècle grâce à des analyses d'Archéolabs, qui ont montré que les arbres ont été abattus en 1745. Il a toutefois été observé que de nombreuses transformations postérieures l'avaient affectée, en particulier dans le troisième quart du XIX^e siècle¹².

1.3. L'environnement et les dépendances

Niché entre la montagne et la rivière (fig. n° 20), le site abbatial était bordé de parcelles de diverses natures, mais aussi d'aménagements anthropiques visant à domestiquer cet environnement, tels les digues ou les ponts, ou encore les fontaines. Outre ces ouvrages, des bâtiments ont été construits à des époques variées pour servir aux religieux, tandis qu'une place au-devant de l'abbaye accueillait des rassemblements à l'ombre de ses grands arbres.

1.3.1. Les abords de l'abbaye

Depuis les époques anciennes, le site abbatial est coupé en deux parties : au nord se trouve l'église, enserrée à l'intérieur d'un mur qui délimitait autrefois le cimetière paroissial, et au sud les bâtiments conventuels, autrefois séparés du monde extérieur par une enceinte. Les vestiges des tombes autour de l'église sont peu nombreux : mis à part quelques monuments privés construits contre le mur nord et le monument funéraire d'Albanis-Beaumont, seule une crucifixion rappelle la présence du cimetière paroissial. Au sud en revanche,

¹⁰ Ch. Dormoy, P. Pérard, *Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant du logis de l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (74740)*, Saint-Bonnet, 2002.

¹¹ « Sous le règne de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, et François de Sales étant évêque de Genève, cet ouvrage a été fait par Humbert de Mouxy, abbé de Sixt, l'an du seigneur 1622. Que Dieu [le] conserve! ».

¹² L. D'Agostino 2013, vol. 1, p. 73-74.



Fig. n° 20 : Vue générale du site depuis le sud-ouest avant la suppression du tilleul. D'ouest en est : l'ancien presbytère, la tour d'enceinte, le couvent et l'annexe de l'hôtel

l'ancienne enceinte canoniale est évoquée par la présence de murets en bordure de la route départementale menant au Fer-à-Cheval. Au-devant de l'entrée de l'ancienne aile sud et dans la cour se trouve un grand tilleul (fig. n° 14). À l'extérieur du site, un autre grand tilleul se dressait jusqu'à il y a peu sur la place du monument aux morts¹³ (fig. n° 20). C'est là que se trouvait l'entrée de l'abbaye : si plus rien ne la signale aujourd'hui, on sait qu'elle était matérialisée jusque dans les années 1860 par une grande porte dont seule une pierre ornée d'un millésime (1558) subsiste. Celle-ci a été insérée dans un mur de façade du presbytère. La place est définie par d'autres bâtiments dont certains remontent au moins à l'époque moderne, par exemple la maison Allaman. On y trouve également une fontaine et une croix et le monument aux morts. Au sud de la place, un pont permet de relier les deux rives du Giffre, dont le lit a été domestiqué et de grands murs élevés de part et d'autre.

1.3.2. La tour

L'ancienne tour d'enceinte (761 m pour la base) est aujourd'hui comprise dans le bâtiment de l'office de tourisme et de la maison de la montagne (fig. n° 15 et 20). Par le passé, cet ensemble était connu sous les noms du grenier et de l'école, voire de l'ensemble du grenier-école. Situé dans l'angle sud-ouest du site abbatial et face au presbytère, l'édifice mesure 17,90 m

¹³ Voir à ce propos Ch. Guffond, *Les arbres remarquables de la place de Sixt, Domestiquer un bout du monde : vivre dans les montagnes de Sixt (XII^e-XXI^e siècle)*, Annecy, 2017, p. 70-77.



Fig. n° 21 : Tour d'enceinte, façade sur jardin (côté est)

de longueur nord-sud pour 11,25 m de largeur est-ouest¹⁴. La partie nord de l'ancienne école date du XIX^e siècle. En revanche, la partie sud est bien plus ancienne et ne mesure que 7,70 m de longueur nord-sud et 11,25 m de largeur est-ouest : cette tour est donc de forme rectangulaire. Si les élévations ont été fortement modifiées à l'époque de la construction de l'école, quelques vestiges anciens sont toujours visibles à l'extérieur et à l'intérieur. Outre une porte en tiers-point de calcaire et décorée d'un chanfrein (fig. n° 21) située au rez-de-chaussée de la façade orientale sur jardin, les élévations montrent d'autres baies ou aménagements antérieurs à l'époque contemporaine. Au rez-de-chaussée, un jour rectangulaire situé juste à côté de la porte en tiers-point servait d'éclairage à un premier niveau de cave voûtée; lui aussi est maçonné en calcaire et chanfreiné. Chaque façade était éclairée par une ouverture centrale à barreaux, tandis que la porte d'entrée des étages de la tour se situait au premier étage de la façade orientale sur jardin.

1.3.3. Le presbytère

Construit dans l'angle nord-ouest du site abbatial et environ à une trentaine de mètres du couvent, ce bâtiment aujourd'hui connu sous le nom de presbytère présente un plan rectangulaire de 18 m de longueur nord-sud pour 14,25 m de largeur est-ouest (fig. n° 22) divisé en trois travées par deux murs de refend orientés est/ouest¹⁵. Il a bénéficié d'un diagnostic architectural



Fig. n° 22 : L'ancien presbytère de Sixt

¹⁴ L. D'Agostino 2013, vol. 1, p. 79.

¹⁵ *Ibid.*, p. 77.



Fig. n° 23 : Façade orientale de l'ancien presbytère. La porte est ornée du millésime 1624

à l'automne 2019 en raison d'un projet de restauration et de réaffectation¹⁶. Cependant, les murs extérieurs et intérieurs sont crépis, ce qui empêche toute lecture archéologique des murs. Quelques vestiges anciens permettent toutefois de dater le bâtiment de la première moitié du XVII^e siècle : il s'agit de deux linteaux millésimés visibles dans la façade orientale, c'est-à-dire celle tournée vers le couvent. Le premier surmonte un large portail en plein cintre et de calcaire situé près de l'angle sud-est du bâtiment : il est gravé d'une dédicace : *HOC OP(US) F(ECIT) F(IERI) D-D-C-D 1624* entouré des monogrammes *IHS* au sud et *MA* au nord qui font référence au Christ et à la Vierge¹⁷ (fig. n° 23). On ignore l'identité des personnes désignées par leurs initiales et il ne s'agit *a priori* pas de chanoines¹⁸. Un peu plus au nord, un second linteau millésimé surmonte une porte : il est gravé de la date 1642. Cette porte donne accès à la partie la plus ancienne de ce bâtiment, qui est un four partiellement conservé aujourd'hui et qui évoque des fours médiévaux. Entre ces deux

¹⁶ J. Dupanloup, G. Desgrandchamps, *Commune de Sixt-Fer-à-Cheval. Ancienne abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (MH). Réhabilitation de l'ancien presbytère. Diagnostic. Volet 1 : rapport de présentation*, s. l., 2020.

¹⁷ Laurent D'Agostino proposait de voir dans ce dernier monogramme une référence au couvent de Saint-Maurice d'Agaune : L. D'Agostino 2013, vol. 1, p. 77. Cette filiation supposément directe est à nouveau évoquée dans É. Chauvin-Desfleurs, *Un cloître en kit ? Les remplois romans de l'abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie). De cols en vallées : parcours en Faucigny médiéval et moderne, actes du colloque international du projet européen Parcours : des patrimoines de passages en châteaux (Bonneville, 1^{er} et 2 octobre 2021)*, Annecy, 2022, p. 125. Elle est pourtant erronée.

¹⁸ ADHS, 4H50. Les noms des chanoines réunis en chapitre le 11 juillet ne correspondent pas.

millésimes du XVII^e siècle a pris place, vers 1863, un remploi provenant de « l'arc de la porte d'entrée de l'abbaye à l'angle du presbytère »¹⁹ : c'est celui-ci qui porte le millésime 1558. Le blason qui l'accompagne représente une tour et la crosse abbatiale et désigne l'abbé Louis Asinari²⁰. Enfin, la charpente du bâtiment, atteignant 14,10 m de hauteur, date probablement du milieu du XVIII^e siècle. Elle a dû être reconstruite en même temps que celle des bâtiments conventuels, dont la datation a été attestée par la dendrochronologie, et de l'église²¹.

1.3.4. Les greniers de bois

À proximité immédiate des anciens bâtiments conventuels se trouvent trois greniers de bois typiques de l'espace alpin. Le plus ancien se trouve au-devant du parvis de l'église et porte le millésime 1791. Il appartenait à la famille Allaman. Un second se trouve à l'arrière de l'église et dans le jardin qui accueillait le cimetière paroissial (fig. n° 24). Celui-ci est connu par la documentation archivistique : il a été construit dans les années 1855-1856 par un charpentier de Samoëns et était appelé « grenier de la sacristie »²². Enfin, le troisième, doté d'un étage auquel mènent des escaliers de bois, se trouve dans la cour de l'ancien couvent, entre le presbytère et le tilleul (fig. n° 25).



Fig. n° 24 : Ancien cimetière paroissial, son grenier, son crucifix et la stèle funéraire d'Albanis-Beaumont adossée au muret oriental

¹⁹ L. D'Agostino/Roget, p. 125.

²⁰ Famille lombarde installée à Annecy au XIV^e siècle et qui accède à la noblesse. Information aimablement transmise par Adrien Tourasse, doctorant à l'université Lumière-Lyon 2.

²¹ L. D'Agostino 2013, vol. 1, p. 77.

²² L. D'Agostino/Roget, p. 124.



Fig. n° 25 : Grenier dans la cour, entre le presbytère et l'aile sud des anciens bâtiments conventuels

Chapitre 2

Les sources relatives à l'évolution architecturale de l'abbaye de Sixt

Les sources utiles à l'étude archéologique sont de trois sortes : les sources archivistiques, les sources historiographiques et les sources iconographiques. S'agissant des premières, l'inventaire des archives de l'abbaye par les archives départementales de la Haute-Savoie présente le grand intérêt de décrire l'ensemble des documents qui ont été récupérés au presbytère de Sixt au début des années 2010 et de mentionner systématiquement les lieux de rédaction des actes lorsqu'ils sont précisés¹. L'unique ouvrage écrit sur l'histoire de l'abbaye par l'abbé Marie Rannaud est principalement basé sur ces archives². Quant aux représentations anciennes de l'abbaye de Sixt, c'est-à-dire les plans, les lithographies, les photographies et les cartes postales, elles sont intéressantes, mais peu nombreuses, ce qui s'explique probablement par une protection tardive au titre des monuments historiques (1997), mais aussi par l'absence d'élément architectural ou artistique remarquable qui aurait fait sa renommée tel le cloître de l'abbaye d'Abondance. Si la vallée du Giffre était déjà parcourue par les touristes dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'intérêt se portait plutôt vers le patrimoine naturel et non pas vers le patrimoine bâti. L'ancienne abbaye a tout de même été représentée ou photographiée à quelques reprises et, lors de la redécouverte des archives en 2011 dans le presbytère, un catalogue de soixante-cinq documents iconographiques représentant les bâtiments abbatiaux a été dressé³. La nature et l'apport de l'ensemble de cette documentation seront évoqués de façon thématique : d'abord le site abbatial, puis l'église, l'ancien couvent, l'environnement de l'abbaye et ses dépendances.

2.1. Le site abbatial d'après l'iconographie

2.1.1. Les plans

Parmi la documentation iconographique, ce sont les plans qui présentent le plus d'intérêt pour l'étude archéologique d'un bâtiment. Le plus ancien plan connu représentant l'abbaye de Sixt est bien entendu la mappe sarde (fig. n° 26) réalisée vers 1730⁴. Le chef-lieu actuel de Sixt-Fer-à-Cheval est alors composé de plusieurs parcelles : les bâtiments et les terrains non construits, le cimetière, la place publique et la grande route. Le Giffre, qui coule à l'est et au sud du site, est séparé de l'abbaye par une grande parcelle de terrain (n° 12 251) et le chemin public contre lequel court l'enceinte de l'abbaye. Cet état des lieux est différent de celui d'aujourd'hui et signale un changement de lit de la rivière depuis les années 1730. Sur la place devant l'entrée de l'abbaye (n° 12 929) est représenté l'ancien presbytère (n° 12 927) alors désigné comme une « maison ». Dans l'angle sud-ouest apparaît un bâtiment rectangulaire qui existe toujours :

¹ Cet inventaire est disponible sur le site internet des archives départementales de la Haute-Savoie : www.archives.cg74.fr [dernière consultation le 15/03/2023].

² M. Rannaud, *Histoire*.

³ Cet inventaire a été réalisé par Christophe Guffond. Il est consultable dans L. D'Agostino 2013, vol. 1, p. 94-116.

⁴ ADHS, 1Cd205-copie.



Fig. n° 26 : Extrait de la mappe sarde représentant le site abbatial

cette « colombière » (n° 12 225) désigne la tour d'enceinte. C'est entre ces deux bâtiments que se trouvaient une partie de l'enceinte abbatiale et la porte d'entrée détruite au XIX^e siècle. Entre cette entrée et la tour, un grenier (n° 12 226), sans doute en bois, devait servir à la conservation d'objets ou de denrées. Au sud du couvent, la grande parcelle de jardin (n° 12 224) était séparée de la cour au nord (n° 12 228) par un muret qui existait toujours au XX^e siècle. En vis-à-vis de la porte d'entrée de l'enceinte, le couvent (n° 12 222) était accolé à l'église représentée par une seule parcelle (n° 12 220). Au-devant, le parvis accueillait un premier cimetière (n° 12 221), tandis qu'un second se trouvait au chevet de l'église (n° 12 219). De ce côté-ci de l'abbaye, quelques parcelles (n° 12 215 à 12 218) étaient utilisées comme jardin, verger, grange et on y trouvait un autre grenier en bois. Une dernière « grange » formait l'angle sud-est de l'enceinte canoniale (n° 12 223), à l'opposé de la tour occidentale. Le pont sur le Giffre est également représenté, tout comme une sorte de fontaine sur la place. Remarquons d'emblée que l'église est représentée dans son état actuel, c'est-à-dire composée de sa partie médiévale à l'est et de sa partie moderne reconstruite avant 1687, et que sa façade n'est pas alignée avec celle du couvent. Par ailleurs, la sacristie est également représentée dans son état actuel, c'est-à-dire amputée de sa travée orientale signalée par l'arc dans le sanctuaire de l'église. Enfin, le couvent est représenté comme un quadrilatère complet, et non pas dans son état actuel.

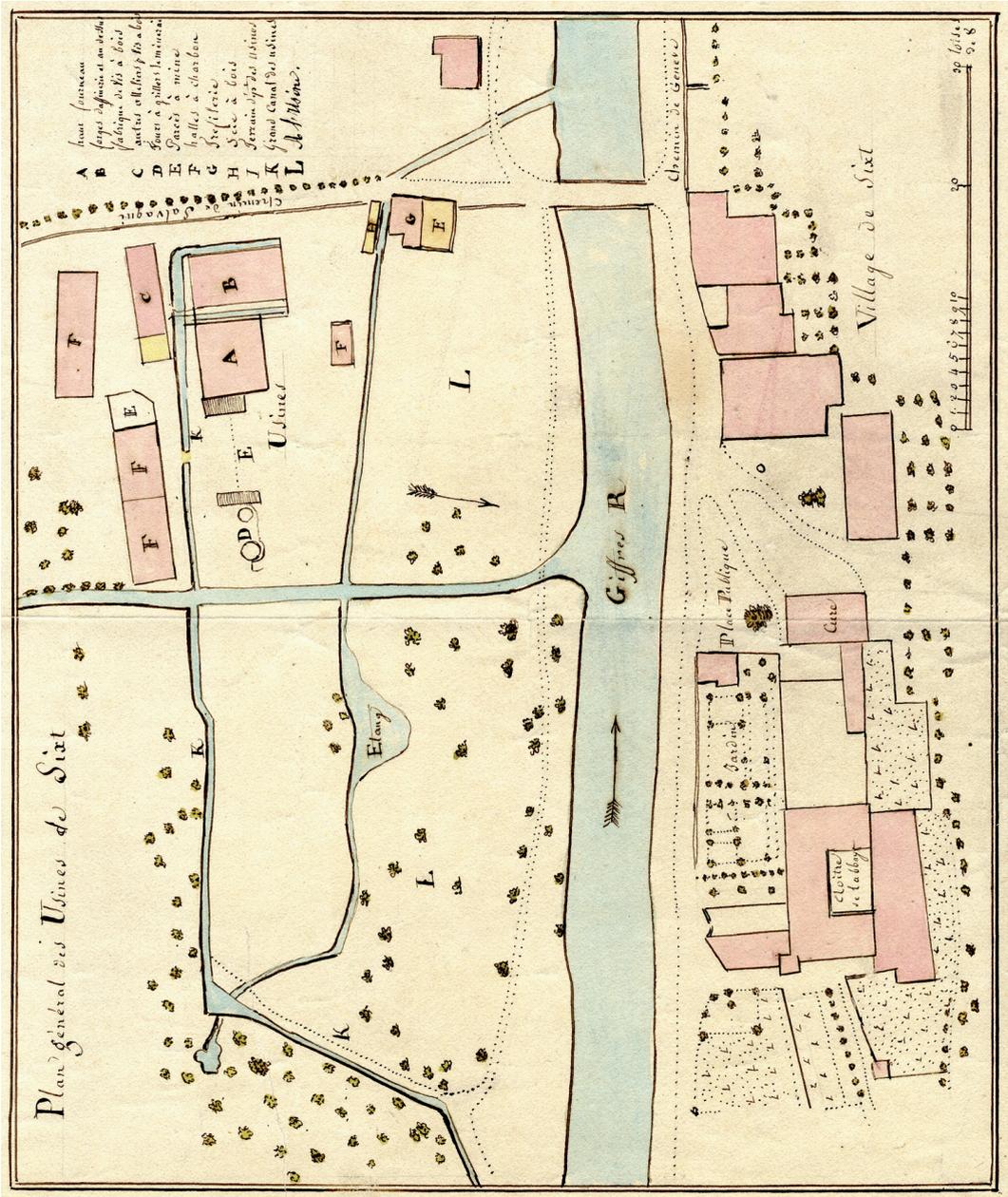


Fig. n° 27 : Plan général des usines de Sixt (vers 1820)

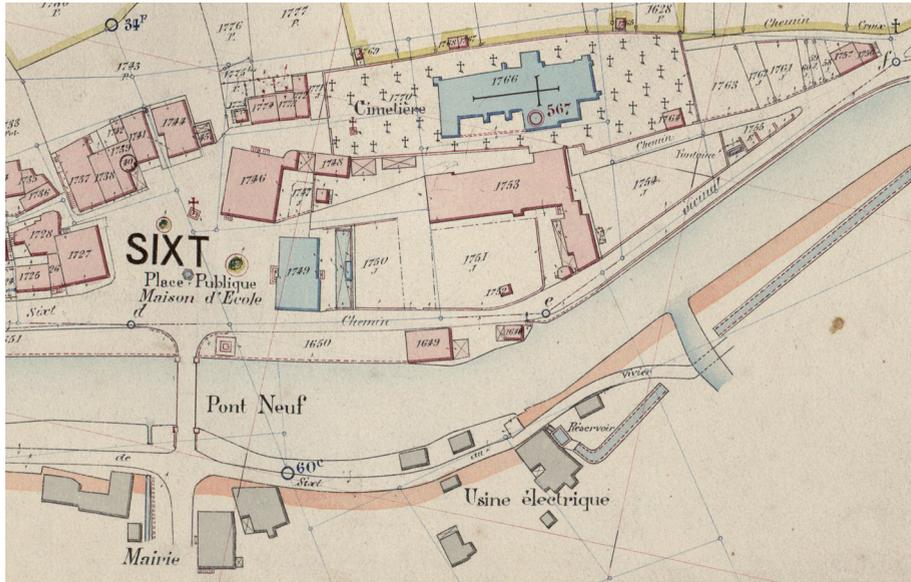


Fig. n° 28 : Extrait du cadastre français (1^{er} juin 1922)

Deux autres plans et une copie du cadastre sarde ont été dressés au tout début du XIX^e siècle quand l'ingénieur Albanis-Beaumont s'est installé à Sixt pour y reprendre l'activité industrielle des mines de fer⁵. Un premier *Plan géométral d'une partie du village et de l'abbaye de Sixt, ainsi que de l'emplacement des fourneaux, forges et usines qui doivent être construits dans la vallée du même nom*⁶ est dressé en 1809, probablement peu de temps après qu'Albanis-Beaumont ait acheté l'ancienne abbaye en mai de la même année. Ce plan très stylisé, dont le principal objectif est de représenter l'usine et non pas l'abbaye, montre des volumes peu réalistes, même si la forme de l'abbaye et notamment de son couvent encore complet est parfaitement reconnaissable. La clôture, le presbytère, la tour sont également représentés. Un plan postérieur⁷ daté des années 1820⁸ est beaucoup plus détaillé (fig. n° 27). L'ancienne abbaye est représentée église incluse, ce qui n'était pas le cas du plan précédent, et avec son couvent entier et son cloître. À l'est, la sacristie moderne dépasse de l'aile orientale, de même qu'une tourelle carrée qui se trouve dans l'angle sud-est du couvent. Attaché à cette tourelle se trouve un autre bâtiment : une grange, orientée nord/sud, que l'on retrouve sur les cartes postales et photographies

⁵ S. Mahfoudi, Sixt, un nouvel Eldorad'eau? *Domestiquer un bout du monde. Vivre dans les montagnes de Sixt (XII^e - XXI^e siècle)*, Annecy, 2017, p. 50-59. Ces mines de fer étaient en activité au moins depuis le XVII^e siècle (voir ADHS, 178J).

⁶ ADHS, 13L34.

⁷ ADHS, 11J795.

⁸ S. Mahfoudi, *art. cit.*

du début du XX^e siècle. La tour occidentale est également représentée sur ce plan, de même que le presbytère désigné comme la « cure ». Sur la « place publique », un grand arbre pousse au-devant de la porte de l'enceinte.

Quant au cadastre français, réalisé près d'un siècle plus tard en 1922⁹, il montre la « place publique » de Sixt, où se trouvent alors une fontaine, un tilleul et un frêne, ainsi qu'une grande croix (fig. n° 28). La grande porte a été détruite pour laisser place à la construction de l'école adossée à la tour. L'ensemble est appelé « maison d'école » et une sorte de hangar a été construit à l'est. Au nord apparaît le presbytère, ainsi que quelques appendices qui évoquent ceux que l'on trouve encore aujourd'hui. Le grenier de bois actuel est également représenté. Quant au couvent, il a sensiblement changé d'apparence en un siècle : ses ailes latérales et son cloître ont disparu, tandis qu'un mur de soutènement a été construit entre la parcelle de l'église et la parcelle de l'ancien couvent. Au sud-est, l'annexe de l'hôtel n'a pas encore été construite, et c'est encore la grange rattachée à la tourelle carrée de l'aile sud qui est représentée, de même que quelques autres appendices. Du côté de l'église, l'édicule de la chaufferie a été construit au sud de la façade, tandis que le cimetière, pourvu de son grenier en bois, entoure toujours l'édifice. Tout à fait à l'est et le long du « chemin vicinal » se trouvent la fontaine et l'oratoire de « saint Ponce ».

Ces quelques plans permettent donc non seulement de dater certaines évolutions architecturales récentes, notamment la destruction partielle du couvent au cours du XIX^e siècle, mais encore de connaître l'évolution du tissu urbain de Sixt entre l'époque moderne et l'époque contemporaine. Ces données sont avantageusement complétées par les quelques représentations artistiques et photographiques produites à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle.

2.1.2. Les représentations artistiques

Contrairement à certains sites savoyards, notamment le prieuré de Meillerie et l'abbaye d'Aulps, les abbayes d'Abondance et de Sixt ont peu fait l'objet de représentations artistiques au cours du XIX^e siècle. Au total, ce sont deux lithographies qui existent pour Sixt, auxquelles s'ajoute une gravure. La première a été publiée dans le guide touristique de Francis Wey¹⁰ en 1865 et représente l'abbaye vue depuis l'est, mais à grande distance. Aussi, peu de détails apparaissent. L'intérêt principal de cette œuvre est de montrer la façade orientale du couvent telle qu'elle existait avant la destruction des ailes latérales. Toutefois, c'est essentiellement la toiture de la façade qui émerge d'au-dessus de la végétation. Le chevet de l'église n'est pas non plus visible. En revanche,

⁹ ADHS, 3P3/.

¹⁰ F. Wey, *La Haute-Savoie. Récit de voyage et d'histoire*, Paris, 1865, p. 328-329 pour le passage décrivant l'abbaye.



Fig. n° 29 : Lithographie Vallée et abbaye de Sixt parue dans *Nice & Savoie : sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes (ancienne province de Nice) réunis à la France en 1860* (1864)

du côté sud, la tourelle carrée représentée sur les plans, de même qu'une autre tour dans l'angle sud-est de l'enclos, sont mieux visibles. Une seconde lithographie, intitulée sobrement *Abbaye de Sixt* et publiée dans l'ouvrage *Nice et Savoie*, est datée de 1864¹¹ (fig. n° 29). Le point de vue adopté est légèrement différent de celui de la précédente lithographie et permet cette fois de voir non seulement l'abbaye, mais également les bâtiments de l'usine contemporaine aujourd'hui disparus. La façade orientale de l'ancienne abbaye est plus détaillée : le chevet de l'église, dont la baie centrale du triplet a été condamnée, ne présente plus que deux baies aux arcs brisés et son gros oculus. Contre le mur gouttereau nord, la chapelle latérale n'a pas encore été construite. La toiture de l'aile orientale est bien visible et entière ; en revanche, la toiture de l'aile occidentale montre qu'une partie de ce bâtiment a déjà été détruite. Au sud du couvent, on distingue la tourelle d'angle carrée et la grange qui y est attachée. En revanche, la façade orientale de l'aile sud est masquée par un arbre. On constate également que le grenier de bois du cimetière est représenté en détail. Toutefois, sa position est différente d'aujourd'hui, car il se trouve en face du chevet et non pas légèrement décalé vers le sud. Quelques croix signalent des tombes. Le clocher est représenté en détail, de même que la toiture du presbytère à l'arrière. Enfin, à l'embranchement entre la grande route et le chemin menant vers le cimetière et l'église se dresse une grande croix.

2.1.3. Les photographies et cartes postales anciennes

Plus nombreuses sont les photographies et cartes postales anciennes, même si leur nombre est très loin des plus de trois cents documents identifiés pour l'abbaye d'Abondance dans le cadre de ce travail doctoral. Si la plupart prennent pour sujet principal le paysage de la vallée du Giffre, quelques-unes montrent de loin ou en détail les anciens bâtiments abbatiaux, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur¹². L'une d'elles, datée du premier quart du XX^e siècle (fig. n° 30) est l'œuvre d'Auguste et Ernest Pittier. Elle montre l'abbaye depuis le sud-est. À l'emplacement de la future annexe de l'hôtel du Fer-à-Cheval figure encore le bâtiment que nous avons déjà vu représenté, il s'agit de la « grange » de la mappe sarde, et la tourelle carrée. Au chevet de l'église se trouve le cimetière dont de nombreux monuments sont visibles. Du côté ouest, la tour occidentale et le bâtiment de l'école, de même que la toiture de l'ancien presbytère, dépassent des arbres plantés dans le jardin. Le clocher et les toitures de la sacristie, de l'église et de l'aile sud sont bien visibles, tout comme le muret qui sépare la cour du jardin. D'autres cartes postales offrent un point de vue

¹¹ J. Dessaix, *Nice et Savoie : sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes (ancienne province de Nice) réunis à la France en 1860*, Paris, 1864.

¹² Il nous est impossible de toutes les faire figurer dans cet ouvrage. Aussi, nous renvoyons notre lectorat vers les sites internet spécialisés.



Fig. n° 30 : Sixt. *Vue générale* / Auguste et Ernest Pittier (1899-1922)

différent : prises depuis l'ouest, au niveau de l'ancienne entrée du couvent, elles montrent la façade occidentale de l'hôtel du Fer-à-Cheval, ainsi que ce mur. Celui-ci existait encore dans les années suivantes : plusieurs photographies du premier quart du XX^e siècle le représentent, de même que le jardin. La façade orientale de l'abbaye est également bien visible sur certaines cartes postales du début du XX^e siècle : la baie centrale du triplet du chevet apparaît toujours bouchée tandis que l'aile sud, sa tourelle carrée et sa toiture montrant l'amorce de l'aile orientale détruite apparaissent en arrière-plan. Enfin, les cartes postales postérieures à la décennie 1920 montrent l'annexe de l'hôtel qui a remplacé la tourelle carrée et la grange au sud-est du site. Une carte montre également en détail la jonction entre l'aile sud de l'ancien couvent et l'annexe.

2.2. L'église

L'abbatiale de Sixt n'ayant pas beaucoup inspiré les artistes, on doit principalement se tourner vers les sources écrites pour trouver des compléments d'informations utiles à son étude archéologique. Du côté de l'historiographie, la moisson est plutôt maigre : l'obituaire de la communauté, publié par l'abbé Adrien Gavard en 1913, ne donne aucune indication sur d'éventuels lieux de sépulture ou sur le chemin des processions¹³. Seuls les

¹³ A. Gavard, *Obituaire*.

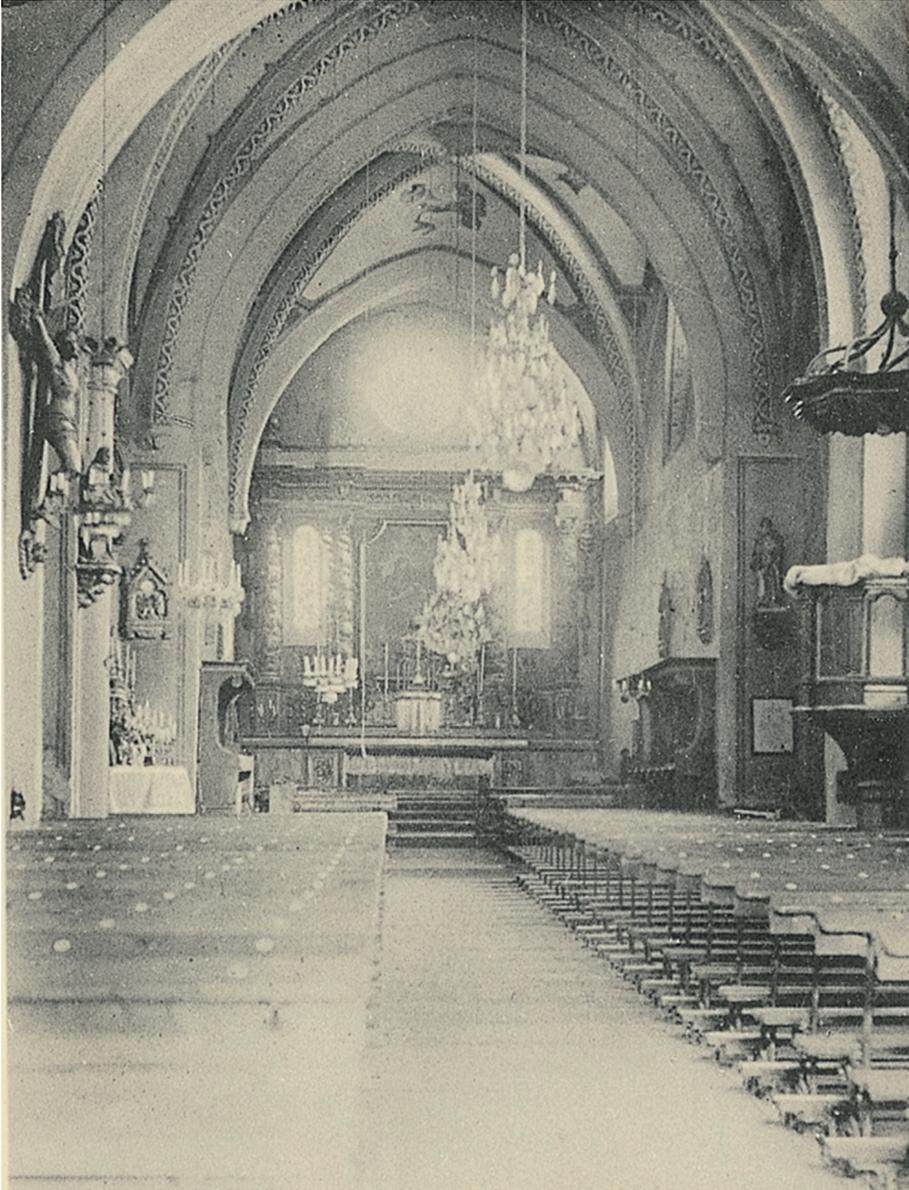


Fig. n° 31 : Sixt (Haute-Savoie). Chœur de l'église (XII^e siècle).
S. d. [avant 1910]. Le retable baroque est adossé à l'ouverture centrale du triplet
qui a été condamnée puis rouverte vers 1910

travaux de recherches archivistiques de l'abbé Marie Rannaud¹⁴ présentent un réel intérêt à la fois historique et archéologique. Sa monographie sur l'histoire de Sixt et les informations relatives à l'architecture de l'ancienne abbaye confirment les données issues des archives, tout en les augmentant étant donné que certains documents mentionnés dans son ouvrage ont disparu au cours du XX^e siècle.

2.2.1. Les sources iconographiques

Les élévations de l'église et notamment sa façade sont représentées par un petit nombre de documents. Trois cartes postales du premier quart du XX^e siècle montrent la façade de l'église, ainsi que la clôture du cimetière sur le parvis et à l'arrière. C'est en particulier la densité des monuments funéraires qui retient l'attention. Une autre carte postale datée d'environ 1900 montre l'intérieur de l'église (fig. n° 31) : la vue est prise depuis l'entrée de l'édifice et l'on distingue principalement la nef, ses bancs et la chaire accrochée au mur gouttereau sud, ainsi que quelques statues. Au fond apparaissent la barrière de chœur, les anciennes stalles et le retable installé contre le chevet, dont le tableau occulte la baie centrale du triplet.

2.2.2. Les archives de l'abbaye

Dans les archives de l'abbaye, l'église de l'époque médiévale est rarement mentionnée : dans le *Catalogue des abbés* rédigé en 1714, il est écrit que « Henri était abbé de Siz en 1257 ; il régnait en 1280 ; c'est sous son règne que l'on a voué l'église abbatiale de Siz »¹⁵. L'abbé Rannaud donne dans son ouvrage les noms de plusieurs laïcs qui y sont enterrés. À partir de 1479, l'église est mentionnée de manière indirecte quand apparaissent dans les archives des références à une certaine chapelle Saint-Jacques : au mois de mai 1479, cette chapelle « Saint-Jacques apôtre située dans l'abbaye Notre-Dame de Sixt »¹⁶ fondée par le chanoine Claude des Folliets, par ailleurs curé du Mont-Saxonnex, est mentionnée pour la première fois. Elle apparaît encore à deux autres reprises dans les archives, le 24 octobre de la même année et en 1481, à l'occasion de donations faites par les chanoines à Claude des Folliets¹⁷ et de l'abbé en faveur de la chapelle¹⁸. D'autres chapelles et autels sont mentionnés à la fin du Moyen Âge : en 1489, une donation est faite au couvent pour une

¹⁴ L'abbé Rannaud est né à Sixt le 11 septembre 1841. Issu d'une famille du village, chanoine honoraire de la cathédrale d'Annecy, archiprêtre-curé de la paroisse de Saint-Julien-en-Genevois et membre des Académies salésienne et chablaisienne, il est ordonné prêtre en 1865 (H. Carnoy, *Dictionnaire biographique international des écrivains*, Hildesheim/New York, 1987, p. 11).

¹⁵ ADHS, 4H4.

¹⁶ ADHS, 4H68.

¹⁷ ADHS, 4H69.

¹⁸ ADHS, 4H4.

messe en l'autel de sainte Madeleine situé en l'église de Sixt¹⁹. La chapelle Saint-Jacques reçoit encore deux nouvelles donations en 1491 et 1495²⁰ et, en 1490 ou 1491, une chapelle Sainte-Anne est fondée²¹.

Le chœur liturgique n'est jamais mentionné à l'époque médiévale. En 1612, Claude Joënnoz devient chanoine en remplacement du défunt Bernard Depassier et est mené « au milieu de ladite église en les formes [stalles] et la partie dextre en signe de vraie possession »²². Les religieux peuvent s'y assembler pour tenir leurs réunions du chapitre²³. Le chœur liturgique est encore mentionné en 1637 quand un particulier « donne 200 florins pour célébrer messes au chœur des religieux »²⁴. On sait que les abbés bénéficient en 1629 de leur propre tombeau dans l'église qui est situé au pied de la chapelle de saint Augustin²⁵ que l'on ne sait pas exactement où localiser. Une tribune « dans l'église des révérends religieux de ladite abbaye de Sixt et en haut du côté du cloître »²⁶ est mentionnée en 1670 : il s'agit de l'unique mention de ce type de structure. Lors de sa mise en possession en août 1677, l'abbé Charles-Emmanuel de Cagnol est conduit « en la grande porte de l'église qui lui a été ouverte, il en prend la clé, sonne les cloches, embrasse le maître-autel, touche les évangiles, et est mis ensuite en la place abbatiale sans opposition »²⁷, c'est-à-dire dans le siège abbatial qui doit se trouver dans le sanctuaire de l'église. Nous avons déjà vu grâce à une inscription que les voûtes de la nef sont reconstruites et achevées en 1687 : l'année suivante, le mur qui la séparait autrefois de l'église des chanoines, c'est-à-dire de l'église médiévale, est démoli²⁸. En 1718, l'église nécessite des réparations, en particulier sa couverture : un prix-fait pour une nouvelle toiture en tavaillons est donné le 22 mai²⁹ et le paiement effectué le 19 novembre 1719³⁰. À la même époque, le couvent est visiblement en bien mauvais état : l'abbé Victor-Amédée-Joseph de Savoie et ses chanoines s'arrangent alors, le premier abandonnant un certain nombre de biens aux religieux pour qu'ils puissent y consacrer les revenus afférents³¹. Au décès de l'abbé en 1728, un acte d'état de l'abbaye est dressé : celui-ci mentionne quelques réparations à faire dans l'église des chanoines tant en maçonnerie qu'en menuiserie³².

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

²¹ M. Rannaud, *Histoire*, p. 133.

²² ADHS, 4H60.

²³ AASM, CHA 66/3/1.

²⁴ ADHS, 4H4.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ ADS, 4B324.

²⁷ ADHS, 4H65.

²⁸ ADHS, 4H4.

²⁹ ADHS, 4H146.

³⁰ M. Rannaud, *Histoire*, p. 285.

³¹ ADHS, 6C1555, fol. 574.

³² ADS, SA3485.

2.2.3. Les visites pastorales

Les visites pastorales sont des tournées durant lesquelles les évêques, ou leurs représentants visitent les paroisses qui leur sont soumises. Parfois, les bâtiments examinés (églises ou établissements religieux) sont décrits et des réparations peuvent être exigées par les prélats. Les comptes rendus conservés peuvent s'avérer très intéressants pour les archéologues. Visitée par l'évêque de Genève Jean de Bertrand en 1411, l'église de Sixt est seulement qualifiée de « médiocre valeur »³³, mais quelques observations permettent d'appréhender l'état de l'abbaye. En 1443, c'est l'inverse : le visiteur se concentre sur l'église, signale que les stalles des chanoines et la toiture de l'église ont besoin de réparations. Les vitres et le sol de la sacristie doivent également être rénovés³⁴. Aucune de ces deux premières visites ne mentionne le vocable de l'église, mais la seconde laisse supposer qu'il pourrait s'agir de Notre-Dame, car une image de la Vierge doit être peinte au-dessus de la porte d'entrée principale de l'église³⁵. Une nouvelle visite pastorale a lieu le 21 juillet 1481 et son compte rendu est plus intéressant, bien que le vocable ne soit toujours pas mentionné³⁶. Le portrait dressé de l'église paroissiale montre qu'elle semble envahie de sépultures disposées anarchiquement et mal scellées, ce qui était la cause d'« infections ». Dans l'église des chanoines, une humidité mal gérée était la cause de dégradations : l'abbé était donc enjoint d'installer des gouttières le long de la toiture et de faire blanchir les murs noircis par la fumée des bougies, ainsi que dans la chapelle latérale.

À l'époque moderne, la paroisse est visitée par l'évêque Claude de Granier à l'été 1580. Nous n'avons pas retrouvé le compte rendu de sa visite, dont Marie Rannaud avait pourtant eu connaissance puisqu'il précisait que « Cette visite [avait été] fort succincte tant pour l'abbaye et la sacristie que pour la paroisse »³⁷. La même année et probablement dans la foulée, l'abbé Jacques de Mouxy donnait un prix-fait pour couvrir le cloître, c'est-à-dire probablement refaire la couverture des toitures du couvent³⁸. En 1618, l'évêque François de Sales ordonne à l'abbé de remettre « en état les bâtiments et les formes [stalles] de l'église, les vitres et les planchers et tout le nécessaire comme encore le cloître,

³³ L. Binz, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)*, Annecy, 2006, p. 279.

³⁴ V.-Fr. Kaeser, *Les chanoines augustins dans le diocèse de Genève à la fin du Moyen Âge (principalement d'après les visites pastorales de 1411 à 1516-1518)*, mémoire de licence, université de Genève, 1975, p. 80.

³⁵ ADHS, 2Mi72 (d'après une information aimablement transmise par Alexandre Parent). Voir chapitre 3. L'acte d'érection de Sixt en abbaye en 1144 suggère la même chose : [...] *Abundantina ecclesia, ad laudem et honorem Dei omnipotentis et Beatae Mariae semper virginis in loco de Sixt* [...] (A. Delerce, *op. cit.*, n° 9). Un acte de 1156 confirme la dédicace à la Vierge (A. Delerce, *op. cit.*, n° 18).

³⁶ ADHS, 4H18.

³⁷ M. Rannaud, *Histoire*, p. 184-185.

³⁸ ADHS, 4H4.

dortoir et réfectoire, la clôture de l'abbaye [et] l'horloge »³⁹. Très peu de temps après le décès de l'abbé Jacques de Mouxy, son successeur et neveu Humbert de Mouxy passait un accord avec les chanoines en présence de l'évêque de Genève et s'engageait à « mettre en état les bâtiments et les formes [stalles] de l'église, les vitres et planchers et tout le nécessaire »⁴⁰. Peut-être est-ce à l'occasion de sa visite du 14 novembre 1620 que François de Sales a consacré trois autels dans l'église : « le grand autel en l'honneur de sainte Marie, l'autre en l'honneur de saint Jean-Baptiste, et le troisième en l'honneur des saints Antoine et Loup »⁴¹. À la toute fin du XVII^e siècle, l'évêque Michel-Gabriel de Rossillon de Bernex visite à son tour l'abbaye de Sixt. Un extrait du compte rendu daté du 1^{er} septembre 1698 se trouvait dans les archives du presbytère et précisait que « ledit seigneur abbé [était] obligé [...] d'entretenir les bâtiments du couvent, le chœur et les chapelles qui y sont, quant au couvert et les bras du clocher comme aussy tous les autres bâtiments dépendants de ladite abbaye sauf la grange du bas claus desdits chanoines réguliers [...] ». Le cimetière devait être fermé par une clôture et il existait dans l'église trois chapelles : Notre-Dame, Saint-Jean et Saint-Bernard-de-Menthon, et Notre-Dame de la Compassion⁴². Enfin, l'évêque Jean-Pierre Biord visite Sixt les 11 et 12 octobre 1765.

Monseigneur Biord visita l'église de l'abbaye de Sixt sous le vocable de l'Annonciation de la sainte Vierge. [...] Dans l'église, il y a quatre chapelles : l'une, sous le vocable de saint Jean, l'autre du Rosaire et la troisième de sainte Marie-Madeleine et celle de saint Augustin, sans recteur et entretenue par le chapitre. [...] Enfin, sont ordonnées à qui de droit des réparations au cimetière et à l'église, refaire la marche vers la table de communion et réparer le sous-pied du chœur⁴³.

Cette visite est la dernière connue du temps des chanoines. L'injonction « à qui de droit » est particulièrement intéressante et révèle que l'évêque ignorait qui était en charge de l'exécution de ces travaux : s'agissait-il de l'abbé, des chanoines ou des paroissiens ? Comme nous allons le voir, l'église abbatiale de Sixt était en réalité double : une église pour les chanoines à l'est et une église pour les paroissiens à l'ouest.

2.2.4. Le rapport après l'incendie de 1680

Les sinistres étaient une triste occasion de documenter l'état général d'une abbaye : afin de procéder à l'estimation du prix des réparations voire des reconstructions, on faisait appel à des experts (maçons, menuisiers, charpentiers, vitriers) pour faire le tour des bâtiments, décrire l'ampleur des déprédations et

³⁹ M. Rannaud, *Histoire*, p. 172.

⁴⁰ ADHS, 4H4.

⁴¹ M. Rannaud, *Histoire*, p. 181.

⁴² ADHS, 4H22.

⁴³ M. Rannaud, *Histoire*, p. 349-353.

évaluer le coût des investissements nécessaires. Seul un rapport de ce type concerne l'église et l'abbaye de Sixt : il est rédigé dans les jours qui suivent un grave incendie survenu le 6 octobre 1680 et décrit non seulement les parties du couvent qui ont été touchées par le feu, mais surtout l'église qui a été gravement endommagée. Cette description, bien que succincte, permet de restituer l'état global de l'édifice avant sa destruction partielle. Il apparaît que l'on entrait dans l'église de Sixt par l'ouest et une grande porte d'entrée en façade. Dans cette église des paroissiens, comprise dans les travées occidentales de la nef, se trouvaient également un bénitier et des fonts baptismaux. Deux autels sont également mentionnés, sans que l'on puisse exactement les localiser. Enfin, certaines fenêtres étaient vitrées. Ce lieu de culte des paroissiens était séparé de l'église des chanoines par « une muraille et une porte au milieu qui [faisait] la séparation ». Cette église des religieux se développait entre ce mur et celui du chevet. Au-dessus se trouvait le clocher qui atteignait les 20 m de hauteur et dans lequel étaient accrochées quatre cloches. En accord avec le *Catalogue des abbés*, l'inventaire après sinistre mentionne que cette partie de l'église abbatiale était voûtée et le sol recouvert d'un plancher. Une horloge et sa cloche s'y trouvaient également, tout comme un « coing », c'est-à-dire probablement un renforcement, dans lequel étaient conservés les coffres contenant les archives de l'abbaye. Les voûtes de cet espace avaient été brisées par la chute du clocher, mais les coffres avaient, semble-t-il, résisté au feu.

2.3. L'ancien couvent

Quelques rares cartes postales dévoilent l'intérieur de l'ancien couvent du temps de l'hôtel, mais, à notre connaissance, ce sont les deux mêmes thèmes qui sont choisis : l'ancien réfectoire et le couloir du premier étage. Dans le premier cas, on montre le décor en bois du réfectoire, c'est-à-dire son plafond du XVII^e siècle et sa cheminée, ainsi que les tables des clients alignées les unes à côté des autres. Dans le second, on montre ce long couloir qui dessert les chambres du premier étage, ainsi que les voûtes d'arêtes. En revanche, le couvent apparaît plus régulièrement dans les sources textuelles pour deux raisons principales : d'abord, les bâtiments semblent connaître des problèmes architectoniques dès le XIV^e siècle ; ensuite, ils subissent un autre incendie avant celui d'octobre 1680, ce qui occasionne la rédaction d'un premier inventaire après sinistre.

2.3.1. Les visites pastorales

Les premières mentions écrites relatives au couvent ne datent que du bas Moyen Âge. Il faut attendre la visite pastorale de l'évêque Jean de Bertrand en 1411 pour apprendre que le couvent ne comprend plus ni les pièces ni les édifices nécessaires à la vie commune et à la séparation avec le monde.

Mercredi suivant 2 septembre, l'évêque a visité le couvent de Sixt de l'ordre de saint Augustin, où se trouve une église paroissiale de médiocre

valeur, ayant soixante feux. L'abbé du couvent est [...] négligent quant à l'observance de la règle par les chanoines : ils n'ont ni réfectoire ni dortoir ; il n'y a pas de clôture : aussi les chanoines vont et viennent où ils veulent sans permission. [...] Tous ces faits étant considérés et entendus, l'évêque, en présence de Pierre de Moussy et Jacques d'Arcine, a admonesté les susdits chanoines [d'observer] le dortoir, le réfectoire et le cloître communs selon la règle de saint Augustin, dès la reconstruction de ce réfectoire, du dortoir et du cloître, ordonnée par l'évêque à l'abbé dans le délai d'une année⁴⁴.

Tout comme à l'abbaye d'Abondance, visitée quelques jours plus tard, l'évêque constate que les religieux ne respectent plus la vie communautaire isolée du monde, mais qu'ils n'ont même plus de lieux appropriés pour s'y adonner. La mention d'une chambre de chanoine quelques années plus tôt en 1405 confirme d'ailleurs ces dires⁴⁵ et l'on comprend que le dortoir a été divisé en chambres individuelles. L'évêque ordonne donc que le réfectoire et le dortoir soient reconstruits et donne pour cela douze mois à l'abbé. En ce qui concerne la clôture, dont la « grande porte »⁴⁶ est mentionnée en 1407, elle n'était pas nécessairement détruite, mais plus probablement poreuse.

À l'époque moderne, Pierre Farfein visite l'abbaye en 1517 : il ordonne de consacrer durant six années et annuellement 20 ducats « à la réfection des bâtiments délabrés de l'abbaye, mais sans donner plus de précisions »⁴⁷. En septembre 1603, l'évêque François de Sales effectue sa première visite à Sixt : encore une fois, c'est la clôture et le réfectoire, indispensables à la vie commune et isolée, qui attirent principalement son attention. D'après Rannaud, la clôture est la priorité du prélat : elle doit être reconstruite et pourvue de deux portes. Le réfectoire, reconstruit au XV^e siècle, puisque mentionné en 1479, attendrait⁴⁸. L'abbé de Mouxy passe ensuite un accord avec les chanoines en présence de l'évêque de Genève et s'engage à « mettre en état [...] le cloître, dortoir, réfectoire, la clôture de l'abbaye [et] mettre en état l'horloge [payer] les prébendes, arrérages, la pitance et les vestiaires de la présente année »⁴⁹. Peut-être était-ce à l'occasion de la visite du 14 novembre 1620, au cours de laquelle François de Sales a ordonné de « refaire le réfectoire, l'horloge, les titres et archives »⁵⁰. Malgré ces premiers travaux, l'abbé Humbert de Mouxy est encore encouragé par le vicaire général de Genève à faire réparer les bâtiments en mai 1640⁵¹. Les visites pastorales suivantes ne mentionnent plus le couvent.

⁴⁴ L. Binz, *op. cit.*, p. 279.

⁴⁵ ADHS, 4H28.

⁴⁶ M. Rannaud, *Histoire*, p. 80.

⁴⁷ V.-Fr. Kaeser, *op. cit.*, p. 80.

⁴⁸ M. Rannaud, *Histoire*, p. 168-169.

⁴⁹ ADHS, 4H4.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.*

2.3.2. Les archives de l'abbaye

Les suites données à la visite de Jean de Bertrand sont connues grâce aux archives de l'abbaye : le 19 mars 1418, afin de reconstruire leur couvent et sa clôture, l'abbé Humbert de Graveruaz, assisté de ses chanoines réunis dans le chapitre de l'abbaye, aberge la montagne de Sales⁵². Deux ans plus tard, le 19 mai 1420, les mêmes chanoines réunis dans la salle du chapitre remettent de l'ordre dans l'abergement de la montagne des Fonts en exigeant un nouveau cens annuel⁵³. Rannaud précisait dans sa monographie que dès 1415, les religieux procédaient à la vente de certains revenus de l'abbaye « pour secours aux nécessités de l'abbaye »⁵⁴, ce qui pourrait être compris comme des travaux à exécuter. La mention de la chambre du chanoine et prieur Bartholomé Durand confirme en tout cas que le dortoir n'est pas reconstruit au printemps 1416⁵⁵. L'abbé possédait lui aussi sa chambre, dans laquelle un acte était passé en février 1425⁵⁶. Les mêmes travaux et d'autres restaient toujours à réaliser au printemps 1427 : le 15 mai, les chanoines se réunissent en chapitre pour abeberger la montagne de La Voujallaz « vu et considéré attentivement les réparations nécessaires et urgentes à faire dans l'abbaye »⁵⁷. Pourtant, le dortoir n'est, semble-t-il, jamais reconstruit : le 13 avril 1488, un acte est dressé dans la « chambre du vénérable *Glaudius Collerii* »⁵⁸. Outre ces quelques mentions de chambre, la salle du chapitre apparaît également à quelques reprises : la plus ancienne mention date de 1418⁵⁹. Enfin, en octobre 1479, un acte est passé « dans le cloître devant la porte du réfectoire »⁶⁰.

La meilleure conservation des archives de l'époque moderne laisse apparaître de nouveaux lieux dès la première moitié du XVI^e siècle : en décembre 1515, un acte est passé dans « la chambre de la grande tour de l'abbaye »⁶¹. La seconde moitié du XVI^e siècle voit la réalisation de travaux à Sixt. Louis Asinari, administrateur de l'abbaye à partir de 1551, fait rebâtir la clôture. En 1559, il donne un prix-fait pour « couvrir le chapitre, repasser le bâtiment des cloîtres et rétablir quelques sommiers là où il en manqueroient »⁶². Est-ce lui qui est à l'initiative de la construction d'une maison abbatiale ? C'est possible, celle-ci étant mentionnée pour la première fois dans la documentation en 1555⁶³. Elle apparaît ensuite à plusieurs reprises

⁵² ADHS, 4H225.

⁵³ ADHS, 4H226.

⁵⁴ M. Rannaud, *Histoire*, p. 106.

⁵⁵ ADHS, 4H32.

⁵⁶ ADHS, 4H340.

⁵⁷ M. Rannaud, *Histoire*, p. 99.

⁵⁸ ADHS, 4H34.

⁵⁹ ADHS, 4H225.

⁶⁰ ADHS, 4H69.

⁶¹ ADHS, 4H82.

⁶² ADHS, 4H4.

⁶³ AASM, LIB 0/0/13/15.

dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Les pièces de cet appartement privatif sont bien connues à cette époque grâce aux inventaires après décès des abbés Humbert de Mouxy (1646) et Pierre de Bellegarde (1670). Si le premier est assez sommaire en ce qui concerne l'état du logement⁶⁴, il a le mérite de mentionner deux pièces au rez-de-chaussée, quatre pièces au premier étage, ainsi qu'un grenier en bois dans la cour de l'abbaye, brossant ainsi un premier état général de cet appartement individuel. Le mobilier de la maison abbatiale est également inventorié, ce qui permet d'entrer dans l'intimité de l'abbé Humbert. En 1670⁶⁵, des experts sont convoqués pour donner leur opinion sur l'état général de cette maison abbatiale et sur les travaux à effectuer. Ils mentionnent plusieurs chambres au premier étage, mais aussi des latrines. Quant au rapport rédigé après l'incendie d'octobre 1680, il confirme les informations du rapport de 1670, en précisant que la maison abbatiale est accessible depuis le rez-de-chaussée par un escalier en vis, qu'elle est composée de trois pièces à l'étage, de deux au rez-de-chaussée et de latrines à l'est. Après cette date, la maison abbatiale disparaît de la documentation.

En 1595, des travaux sont rapportés indirectement lorsque les chanoines reçoivent confirmation qu'ils n'auraient pas à payer « la chaux employée aux bâtiments »⁶⁶. L'abbé Rannaud précisait qu'il s'agissait de réparations, partiellement financées par les prébendes et les places vacantes⁶⁷. Au décès de l'abbé Jacques de Mouxy au printemps 1620, le sénat de Savoie ordonne à son successeur et neveu Humbert de Mouxy de refaire le réfectoire et l'horloge ainsi que de « soigner les titres et les archives »⁶⁸. Comme nous l'avons vu, le réfectoire est effectivement reconstruit et les poutres du plafond gravées des armes de Mouxy et de la date 1622. Le 20 mai 1645, le sénat rend un arrêt en faveur de la réparation des bâtiments et, le 3 août, un autre arrêt ordonne la saisie des revenus de l'abbaye pour financer ces travaux⁶⁹. Après le décès de l'abbé Humbert le 18 janvier suivant, le sénat se prononce une nouvelle fois en faveur de la réparation des bâtiments le 1^{er} février 1646⁷⁰. Dans les années qui suivent, la chambre de la bibliothèque⁷¹ et la cuisine⁷² sont mentionnées comme accueillant la rédaction d'actes. Enfin, l'acte d'état dressé après le décès de l'abbé Pierre de Bellegarde en décembre 1670 révèle qu'un incendie a ravagé la moitié orientale du couvent quelques années auparavant.

⁶⁴ ADS, SA3484.

⁶⁵ ADS, 4B324.

⁶⁶ ADHS, 4H4.

⁶⁷ M. Rannaud, *Histoire*, p. 166.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 191.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 223, d'après ADHS, 4H4.

⁷⁰ ADHS, 4H4, fol. 17.

⁷¹ ADHS, 4H237.

⁷² ADHS, 4H4.

2.3.3. Les rapports après incendie

Seuls deux incendies sont connus avec certitude au cours des six siècles et demi d'existence de l'abbaye de Sixt : les documents qui les évoquent apportent aussi bon nombre d'informations sur la disposition des pièces dans les ailes est et sud du couvent à l'époque moderne. Le premier sinistre a lieu avant 1670, date à laquelle il est mentionné pour la seule fois, mais après janvier 1646. En effet, après le décès de l'abbé Humbert de Mouxy le 18 janvier 1646, un inventaire de sa maison abbatiale montre que celle-ci est en bon état⁷³. En 1670, les maçons décrivent en revanche que la toiture de la maison abbatiale a été brûlée et sa cheminée bouchée. Des fissures couraient alors dans les murs du dortoir (qu'il faut comprendre comme l'étage des chambres, ici le premier étage de l'aile sud) et du « cabinet » ; il serait donc nécessaire d'y construire un contrefort. Le « bâtiment vieux », également appelé la « maison vieille » et qui correspond à l'aile orientale, est décrit comme ruiné :

De plus lesdits maçons rapportent que les murailles du bastiment vieux de ladite abbaye qui est au-dessus de la cave du coste du Levant est entièrement ruiné et presque tout par terre et ainsi dien être nécessaire du coste du Levant de le refaire entièrement. [...] De plus lesdits charpentiers reportent être nécessaire de refaire entièrement tout l'appartement de la maison vieillie de ladite abbaye scavoir le couvert portes et planchers pour estre le tout entièrement ruiné et pourri.

L'appellation de « bâtiment vieux » donnée à cette partie des bâtiments conventuels est d'ailleurs assez évocatrice : il s'agit probablement d'une partie du couvent qui n'a pas bénéficié de restaurations dans la première moitié du XVII^e siècle et qui conserve une architecture médiévale, mais aussi d'un bâtiment qui est en piteux état pour ne pas avoir bénéficié de ces mêmes travaux initiés par l'abbé de Mouxy. Le feu a donc ravagé la toiture, la charpente, les planchers et les portes, et la pluie a corrompu le reste, c'est-à-dire vraisemblablement les maçonneries. Par ailleurs, « tous les galletas sont en très mauvais estat estant nécessaire a cause d'un incendie d'y faire porter d'autres ferrements soit plastre pour estre lesdits planchers tous nus ». Le feu a donc également consumé les toitures des ailes sud et ouest du couvent. Par ailleurs, les galeries du cloître avaient besoin d'être rénovées elles aussi : « Ont aussi rapporté [les experts] être nécessaire de refaire entièrement les planchers des cloîtres et recouvrir le toit d'icelle pour être entièrement pourri ». Charpentiers et maçons terminaient leur rapport en précisant que « Tout le reste des bâtiments qui concernaient ladite abbaye est en bon état ». Les réparations qui ont lieu dans l'aile orientale et la maison abbatiale se sont donc nécessairement déroulées dans la décennie 1670.

Le second incendie survient le 6 octobre 1680 et endommage la majeure partie de l'abbaye⁷⁴. Le notaire Perret dresse quelques jours plus tard un rapport

⁷³ ADS, 4B324.

⁷⁴ ADHS, 4H144.

après sinistre, dont nous avons déjà évoqué le passage relatif à l'église. Il y était à nouveau question de l'aile orientale des bâtiments conventuels et du cloître :

la porte de la cave qui estoit proche dudit cloître a esté entièrement brûlé aussi bien que deux autres portes qui alloient l'un des ledit cloître à l'église, et l'autre au réfectoire ayant aussi gasté les porteaux qui estoient de pierre de tailles. De là avons vu et visité une chambre où les seigneurs prieurs et chanoines réguliers tenoient leur chapitre joignant audit cloître du costé du levant où les portes [manque]. De là avons vu et visité une cave joignant à ladite chambre ou estoit la provision de beurre et fromage desdits seigneurs prieurs et chanoines ainsi qu'ils ont déclaré, laquelle cave et tout ce qui estoit dedans aussi entièrement brûlé, au-dessus de laquelle il y avoit une chambre ou estoit la bibliothèque desdits seigneurs prieurs et chanoines et remplis de plusieurs livres ainsi qu'ils ont déclaré que le tout a esté entièrement brûlé ny estant resté que les murailles fort caduque et en pauvre estat ne pouvant servir sans les refaire en plusieurs endroits.

L'aile sud avait également souffert : la porte et les fenêtres de la cuisine avaient brûlé, tout comme certains des planchers qui avaient été refaits dans les années 1620. L'ensemble de la toiture avait disparu, tout comme la maison abbatiale dont il ne restait plus rien à part l'entrée, protégée par l'escalier en vis qui lui-même avait été partiellement détruit. L'abbaye nécessitait donc d'importants travaux dans le dernier quart du XVII^e siècle.

2.3.4. La documentation du XVIII^e siècle

Malheureusement, aucune trace écrite relative au chantier ayant suivi le grand incendie de 1680 n'a été retrouvée. Il faut attendre 1718 pour que des travaux soient évoqués : les chanoines et leur abbé commendataire Joseph de Savoie s'arrangent alors pour que les premiers puissent procéder aux réparations « urgentes et nécessaires à faire tant dans les couverts des édifices de ladite abbaye que du chœur soit *sancta sanctorum* et sacristie dépendants de l'église dudit lieu »⁷⁵ et en particulier « quatre bonnets tirant dès le cloître à la tour du clocher, ensemble treize autres au dortoir tout dessus »⁷⁶. Dix années plus tard, un nouvel acte d'état des bâtiments est dressé après le décès de l'abbé de Savoie. Celui-ci témoigne des importants travaux entrepris après le grand incendie : « le tout est en très bon état, bien entretenu, tant pour la maçonnerie que charpente » à l'exception de quelques murailles et pans de toitures⁷⁷. C'est à cette époque qu'est dressé le cadastre. Nous avons vu que la mappe sarde représente sans détail et comme un seul bloc les bâtiments conventuels (fig. n° 26). En 1733, c'est-à-dire à la même époque, et à l'occasion d'un inventaire du mobilier⁷⁸, plusieurs pièces du couvent sont mentionnées : chambres des hôtes, salle indéterminée, chambre rouge, chambre de la vieille

⁷⁵ ADHS, 6C1555, fol. 574.

⁷⁶ *Ibid.*, fol. 577.

⁷⁷ ADS, SA3485.

⁷⁸ ADHS, 4H7.

bibliothèque, la chambre du novice, la chambre voûtée, la nouvelle bibliothèque et même la sacristie. Vingt ans plus tard, des réparations devaient être faites à l'église en 1751 et un devis les fixe à 1 023 livres 14 sols⁷⁹. La même année, l'abbé de La Pallud est mis en possession de l'abbaye par la remise des clés de la « grande porte d'entrée de la cour » et de la salle des archives⁸⁰. Les caves sont listées en 1783 : « la cave du fromage sur la cour, la cave du vin, la petite cave du grueran qui est proche le lavoir, la cave sous les degrés »⁸¹. Enfin, de nombreux actes sont alors passés dans les chambres des chanoines jusqu'à la suppression de l'abbaye en 1793.

2.4. L'environnement et les dépendances

Les sources archivistiques qui mentionnent les dépendances et l'environnement immédiat de l'ancienne abbaye sont peu nombreuses. Bien souvent, elles se résument à de courtes mentions dans des inventaires et rapports après sinistres et dans des actes de la vie quotidienne. La mappe sarde comble ce vide pour la première moitié du XVIII^e siècle. Ainsi, les abords de l'abbaye apparaissent comme un espace bâti de plusieurs dépendances à vocation domestique. L'étude des quelques mentions qui apparaissent dans les archives permet de préciser leur utilisation.

2.4.1. Les dépendances et aménagements domestiques

Dans l'acte d'état de l'abbaye rédigé en décembre 1670⁸², deux dépendances (une grange et une écurie) sont décrites :

[...] la muraille qui tient la grande porte de la grange de l'abbaye du costé du couchant depuis le milieu de ladite porte en haut penche en dedans d'environ deux pieds et menace ruine si n'y est promptement remedié. De plus, lesdits maçons raportent que les deux angleries de la muraille de ladite grange du costé du levant menacent ruine pour estre fendues en plusieurs endroits et ainsi raportent estre nécessaire de refaire les deux angleries une toise et demi de muraille. [...] De plus raportent que le pavé de l'écurie de ladite abbaye est entièrement défays et par ainsi est nécessaire de refaire ledit pavé. [...] la moitié de la charpente de la grange de ladite abbaye [est] entièrement ruinée.

Si l'on apprend que la grange se trouve du côté ouest du site, l'écurie n'est pas localisée. L'ensemble semble en tout cas être en très mauvais état. Le rapport après incendie de 1680⁸³ ne mentionne pas les dépendances de l'abbaye, sans doute épargnées par le sinistre. En revanche, le compte rendu

⁷⁹ ADHS, 4H149.

⁸⁰ ADS, SA3489/5.

⁸¹ ADHS, 4H7.

⁸² ADS, 4B324.

⁸³ ADHS, 4H144.

de la visite pastorale de 1698 effectuée par l'évêque Michel-Gabriel de Rossillon de Bernex rapporte que « ledit seigneur abbé est obligé [...] d'entretenir les bâtiments du couvent [...] sauf la grange du bas claus desdits chanoines réguliers ». On apprend alors que cette grange, probablement celle mentionnée en 1670, appartenait aux chanoines et non pas à l'abbé commendataire. Quant aux inventaires et actes d'état suivants, dont celui de 1728⁸⁴, celui de 1729⁸⁵ et celui de 1751⁸⁶, ils mentionnent des granges qui se trouvent à Sixt ou dans d'autres paroisses, mais aucune dans l'enceinte de l'abbaye.

D'autres structures et aménagements plus modestes apparaissent au détour des sources textuelles ou sur le cadastre sarde. C'est le cas d'un grenier de bois numéroté 12 226 qui se trouvait dans la parcelle de jardin, entre la grande porte d'entrée et la tour sud-ouest ; ce « grenier », qui était accolé à l'enceinte occidentale, est évoqué en 1670 dans les sources comme dépendant de la maison de l'abbé⁸⁷. À cette époque, la cour et le jardin sont encore séparés par un muret délimitant les deux parcelles. C'est dans cette cour que se trouvaient en 1728 une fontaine et un bûcher⁸⁸ que l'on ne peut situer avec plus de précision ; la seule fontaine qui existe aujourd'hui à l'ouest de l'abbaye se trouve sur la place au-devant de l'office de tourisme. Une seconde fontaine est mentionnée à l'extérieur de l'abbaye et du côté est : en 1750, les parcelles du levant sont décrites et il s'y trouve « une fontaine qui est située un peu au-dessus des bûchers appartenant aux révérends chanoines et au levant du jardin du seigneur abbé [...] jusqu'à la croix qui est située un peu en dessous de la fontaine de saint Ponce et presque vis-à-vis d'une grosse pierre existante audit lieu »⁸⁹. Cette fontaine existe toujours. Les bûchers sont au nombre de trois en 1793, lorsque les biens des religieux sont vendus comme biens nationaux⁹⁰. Un autre aménagement hydraulique est mentionné en 1783 aux abords des bâtiments conventuels : il s'agit du lavoir, qu'on ne sait pas où situer exactement⁹¹. La présence des latrines dans l'angle sud-est des bâtiments conventuels incite toutefois à le localiser dans ce secteur, en supposant qu'il existait un canal acheminant l'eau de la fontaine au-dessus de l'abbaye jusqu'à ces latrines.

2.4.2. Les bâtiments d'angle de la clôture

La documentation iconographique montre, du côté de la muraille sud de l'ancien couvent et dans ses angles, deux bâtiments qui évoquent tous deux

⁸⁴ ADS, SA3485.

⁸⁵ ADS, SA3487.

⁸⁶ ADS, SA3489/5.

⁸⁷ ADS, 4B324.

⁸⁸ ADS, SA3485.

⁸⁹ M. Rannaud, *Histoire*, p. 309.

⁹⁰ ADHS, 1Q190 : « Les petits bûchers du côté du nord [...] les autres bûchers du côté du midi [...] le bûcher du jardin ».

⁹¹ ADHS, 4H7.

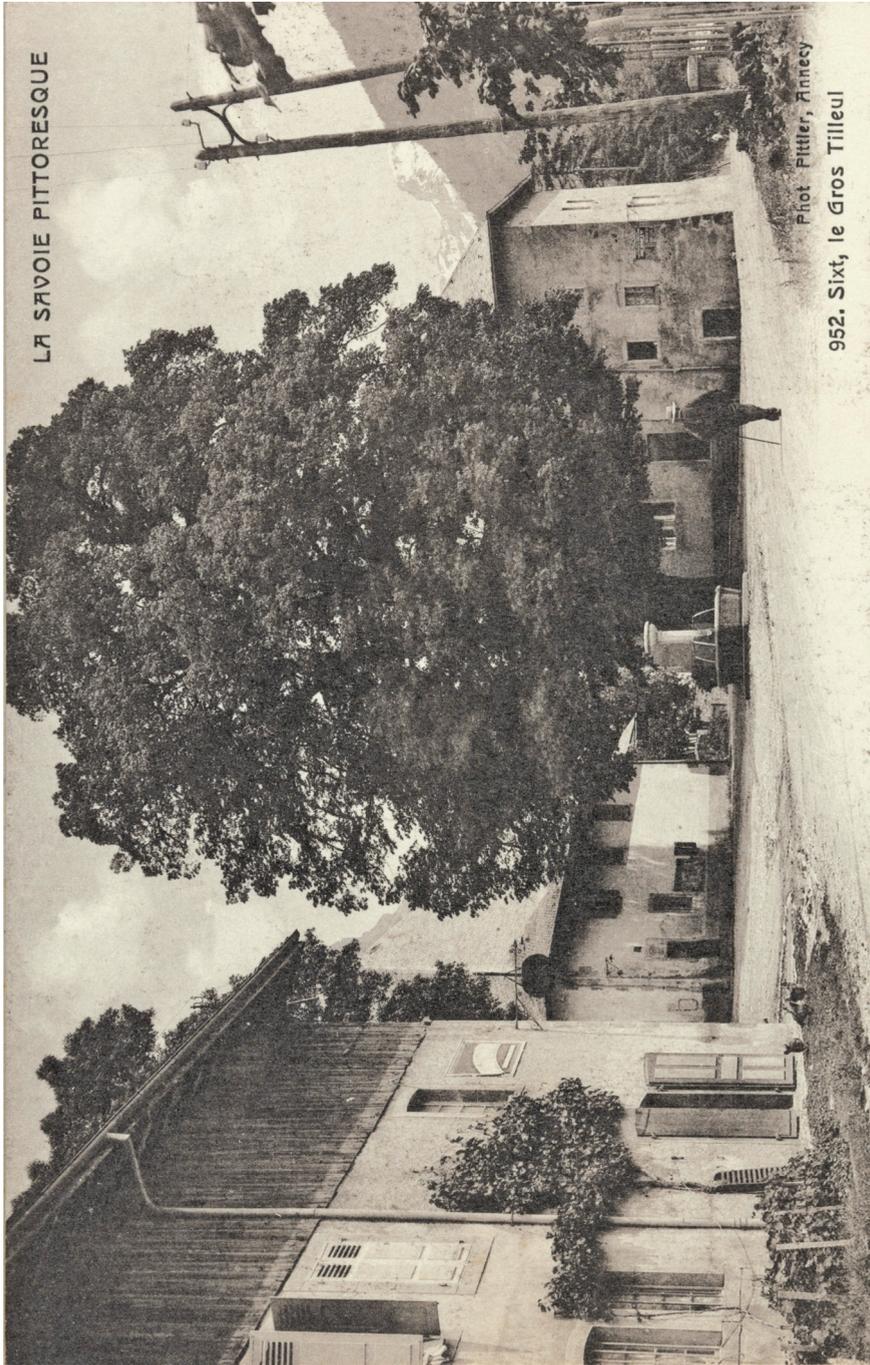


Fig. n° 32 : Sixt, le Gros Tilleul / Auguste et Ernest Pittier (1899-1922)

des tours. Le cadastre sarde représente le bâtiment n° 12 223, situé à l'extrémité sud-est du site, et le bâtiment n° 12 225 qui est la tour occidentale (fig. n° 26). Le premier y est décrit comme une « grange » et le second comme une « colombière », deux termes qui, à première vue, dénotent une utilisation domestique. Cette tour occidentale apparaît sur quelques autres documents anciens, notamment des cartes postales (fig. n° 32) et, mis à part la construction d'une extension au nord et la réfection de ses ouvertures, son aspect actuel est probablement assez semblable à celui de l'époque moderne. En revanche, la forme de sa toiture diffère : les représentations les plus anciennes montrent une toiture beaucoup plus pointue. Cette tour est le premier bâtiment de l'abbaye que l'on aperçoit en arrivant au chef-lieu de Sixt-Fer-à-Cheval. Nous avons vu qu'elle était autrefois reliée à l'ancien presbytère par une enceinte dans laquelle se trouvait une « grande porte ». Le cadastre et d'autres cartes postales montrent qu'elle était également reliée à un second bâtiment situé dans l'angle sud-est de l'enceinte abbatiale. Cet édifice oriental n'existe plus aujourd'hui : dès la fin du XVIII^e ou le début du XIX^e siècle, il a été agrandi par un bâtiment plus long et orienté nord-sud, dont l'apparence, connue par un plan du site dressé dans les années 1820⁹² et les cartes postales du début du XX^e siècle, évoque effectivement une grange (fig. n° 27 et 30). Le soubassement était alors en pierre tandis que le reste du bâtiment était en bois. Le cadastre suggère qu'un dernier mur fermait complètement le site du côté oriental en reliant ce bâtiment à l'aile sud des bâtiments conventuels, ce qu'il est impossible de confirmer malgré l'existence de plusieurs lithographies et photographies montrant cette partie du site au tournant du XX^e siècle. Il est probable qu'une partie des murs de cette ancienne enceinte ait été réutilisée lors de l'agrandissement de la grange avant d'être détruite par la construction de l'annexe de l'hôtel.

2.4.3. Les abords du couvent

Les abords du couvent apparaissent à quelques reprises dans la documentation textuelle, notamment la « place publique près de la grande porte », c'est-à-dire à l'ouest du site abbatial. Elle est mentionnée pour la première fois en 1407 lorsque s'y déroule la rédaction d'un acte⁹³, puis une dernière fois pour le XV^e siècle en 1499 : il s'y trouve alors déjà un frêne⁹⁴. D'autres actes y sont passés par des notaires de Sixt au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, et en particulier le don de 500 florins d'un particulier pour la construction d'un pont en pierre au lieu-dit « L'abbaye », c'est-à-dire en face de cette place publique, en 1699⁹⁵. C'est également sur cette place qu'était assemblée la population lors des prises de possession des nouveaux abbés au

⁹² ADHS, 11J795.

⁹³ M. Rannaud, *Histoire*, p. 80.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 131. Est-ce ce même frêne qui a été abattu en 1815 ? Il aurait alors au moins eu trois siècles.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 263.

moins au XVIII^e siècle. En mars 1751, lorsque l'abbé Paernat de La Pallud arrive à Sixt un soir, il prend possession de son abbaye le lendemain « après avoir ordonné que l'on sonna les cloches de la susdite abbaye pour assembler le peuple de ladite paroisse de Six pour être présent [...] au-devant la grande porte d'entrée de la cour de ladite abbaye »⁹⁶. Plusieurs documents iconographiques montrent la place à l'époque contemporaine (fig. n° 32). Une carte postale datée d'avant 1907 montre même en détail la fontaine de la place publique au-devant de l'ancienne entrée de l'abbaye. À l'arrière se trouvent une croix et, sur la droite, l'un des angles du presbytère.

Plusieurs chemins mènent à l'abbaye : il y a d'abord la grande route qui arrive depuis Samoëns à l'ouest, le chemin qui vient de Nambride à l'est, et encore le chemin du sud de la paroisse et qui emprunte le pont sur le Giffre. Tous se rejoignent au niveau du site abbatial. Un quatrième chemin apparaît dans l'accord passé entre les chanoines et leur abbé en septembre 1718 : il s'agit de « l'ancien chemin tendant de leur porte du côté du levant jusqu'au grand chemin tendant de ladite abbaye jusqu'au village de Nambride »⁹⁷. Ce chemin existe toujours (fig. n° 24) et longe l'ancien cimetière paroissial qui se trouvait au chevet de l'église. Quelques parcelles à l'est du site sont cédées la même année par l'abbé aux chanoines. Ceux-ci sont alors autorisés à installer leur bûcher sur la parcelle comprise entre l'ancien chemin et le grand chemin, qui correspond sans doute à la parcelle n° 12 216 de la mappe sarde, et obtiennent en plus deux parcelles de jardin et de pré au-dessus de ladite parcelle, c'est-à-dire probablement la parcelle n° 12 215. Les religieux font ensuite construire un bûcher tout en longueur qui apparaît sur le cadastre sous le numéro 12 217 et qui y est qualifié de « grange ». Au-dessus et dans l'emprise du cimetière paroissial, à l'emplacement du grenier de bois actuel (fig. n° 24), existe déjà un grenier de bois qui appartient aux chanoines vers 1730, mais qui là encore est qualifié de « grange ». En avril 1732, ce paysage est dramatiquement modifié par une importante crue du Giffre qui emporte une large parcelle de terrain au sud de l'abbaye qui isolait la grande route de la rivière, tandis que les parcelles de terrain à l'est du site abbatial, et en particulier le cimetière, sont fragilisées en raison de la rupture des digues. Le paysage que l'on connaît aujourd'hui est donc une conséquence directe de cet événement.

⁹⁶ ADS, SA3489/5.

⁹⁷ ADHS, 6C1555, fol. 574.

**Approche géoarchéologique de l'ancienne abbaye
augustinienne de Sixt**
Amélie Quiquerez (Université de Bourgogne, UMR 6298
***Archéologie, terre, histoire, sociétés*)**

La géoarchéologie est une discipline située à l'interface entre les Sciences de la Terre et les Sciences humaines. Elle met en œuvre les méthodes et les concepts des géosciences pour étudier les relations entre les sociétés humaines et leur environnement sur le temps long.

Les géoarchéologues étudient notamment les sédiments et les sols qu'ils décryptent pour reconstituer les paysages anciens et leur évolution. À l'instar des textes historiques, les archives sédimentaires constituent de bons enregistreurs des activités anthropiques et des paysages passés. L'examen des dépôts sédimentaires, de la stratigraphie et des formes du relief permet de comprendre le choix d'implantation des sites, les conditions de conservation ou de destruction des sites archéologiques, et ainsi d'évaluer le potentiel archéologique des sites étudiés. Les géoarchéologues analysent également les cartes et photographies aériennes anciennes pour documenter les transformations du paysage et les usages des sols au cours du temps. Enfin, ils peuvent avoir recours à des méthodes de prospections géophysiques qui révèlent, de façon non destructrice, la présence de vestiges enfouis. Réalisées en amont des sondages, les prospections géophysiques se montrent souvent pertinentes pour planifier l'extension et la localisation des secteurs prioritaires à décapier.

Une telle approche pluridisciplinaire, combinant l'analyse d'enregistrements sédimentaires, de la topographie, de cartes anciennes et de données géophysiques, a été mise en pratique sur le site de l'ancienne abbaye augustinienne de Sixt-Fer-à-Cheval. Dans le jardin situé au sud du couvent, les fouilles dirigées par Sidonie Bochaton en 2017 ont mis au jour des fondations de murs qui pourraient être ceux de dépendances à vocation domestique⁹⁸. Sous et contre ces murs, l'analyse des coupes stratigraphiques met en évidence des dépôts sédimentaires, composés de galets, sables, limons, typiques de ceux qui sont formés par les crues.

Ces dépendances auraient été donc été construites sur une ancienne terrasse alluviale du Giffre. Au regard de l'état sanitaire médiocre des murs de ces bâtiments, il est à parier que ce terrain était situé en zone inondable. Ceux-ci ont donc été fragilisés ou détruits par les crues fréquentes du Giffre lors du Petit âge glaciaire, dont le lit s'est déplacé à maintes reprises. Pour preuve, la mappe sarde montre que le couvent n'était pas situé aussi proche du Giffre qu'actuellement, et qu'entre la route et la rivière existait une large parcelle de

⁹⁸ Voir chapitre 4.

terrain 12 251 (fig. n° 33). La comparaison entre la mappe et le paysage actuel montre qu'au moins deux nants ont changé de cours après les années 1730 : celui de Naffon et celui des Glières (fig. n° 34). Dès lors, l'implantation de l'église en hauteur et à l'abri des crues et celle des dépendances (granges, écuries, greniers) sur des terrains à risque apparaît comme réfléchi.

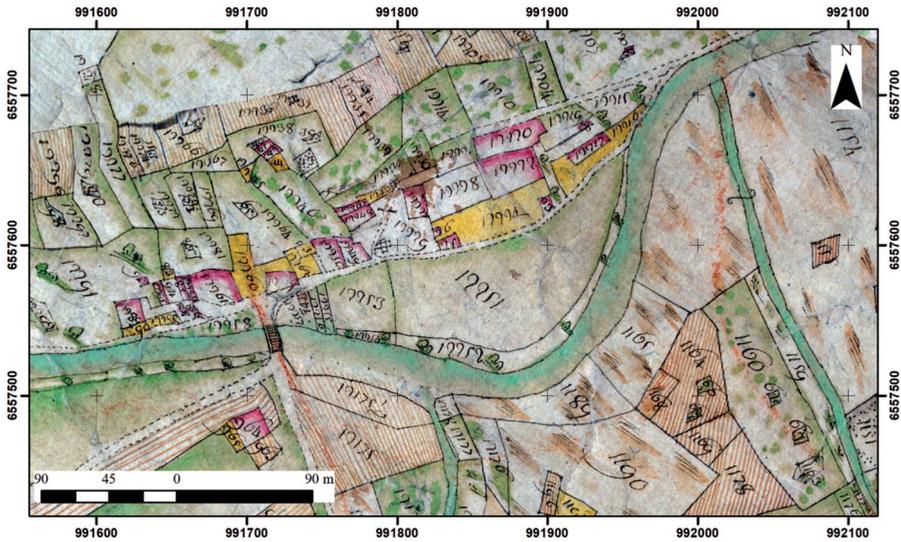


Fig. n° 33 : Extrait de la mappe sarde géoréférencée

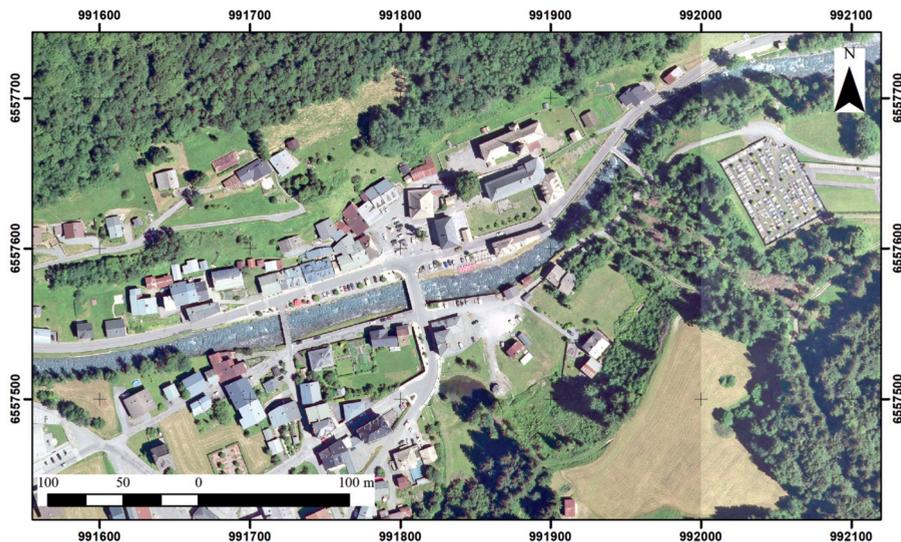


Fig. n° 34 : Chef-lieu de Sixt aujourd'hui

Chapitre 3

Histoire de l'abbaye de Sixt

Malgré le nombre important de sources archivistiques conservées et l'ouvrage de synthèse écrit par Marie Rannaud, l'histoire de l'abbaye de Sixt et de ses chanoines réguliers reste encore à écrire, même si, dans les grandes lignes, sa trajectoire depuis sa fondation jusqu'à sa suppression est connue. Comme dans bien d'autres sites, la fondation de Sixt a fait l'objet d'une réécriture légendaire au XVII^e siècle. Cependant, les quelques chartes du XII^e siècle présentées par Arnaud Delerce dans son ouvrage récent sur les premiers siècles de la congrégation d'Abondance¹ permettent de rétablir les faits. D'autres documents sont rapportés dans le *Régeste genevois*. À partir du XIV^e siècle, les documents sont plus nombreux à être conservés : c'est principalement cette matière qui a permis à Marie Rannaud d'écrire son livre. Ils sont complétés par plusieurs inventaires des archives qui ont été dressés aux XVII^e et XVIII^e siècles et qui se trouvent aux archives départementales de la Savoie pour certains² et de la Haute-Savoie pour d'autres³. Sans nécessairement renouveler l'histoire de l'abbaye, nous nous contenterons ici d'en explorer certains points utiles à notre propos après avoir résumé l'histoire de la congrégation d'Abondance⁴ et présenté la communauté religieuse.

3.1. La congrégation augustinienne d'Abondance

Le Chablais, région située au sud du Léman et au cœur de l'ancien royaume de Bourgogne (888-1032), est le berceau d'une importante abbaye construite sur les lieux du martyr de Maurice et de la légion thébaine : Saint-Maurice d'Agaune⁵. C'est d'ici que sont originaires les chanoines qui fondent l'abbaye d'Abondance. Au début du XI^e siècle, l'établissement religieux est « entièrement sous le contrôle des membres de la famille des rois de Bourgogne »⁶ mais, à la suite de l'effondrement du royaume en 1032, une première tentative de régularisation des chanoines, alors séculiers, est menée. Celle-ci se solde par un échec en raison du contexte de tensions lié aux luttes de pouvoir entre les Humbertiens et les Genève. Alors que la future maison de Savoie étend son emprise sur la vallée d'Aoste, le passage du Grand-Saint-Bernard et le Valais, l'un des fils d'Humbert aux Blanches Mains devient abbé

¹ A. Delerce, *L'abbaye d'Abondance et sa congrégation, d'après la reconstitution du chartrier canonial (1108-1300)*, Chambéry, 2019. Nous faisons référence au numéro de document et non pas aux pages.

² ADS, SA3483 et SA3486.

³ ADHS 4H2, 4H4 et 6C1572 (c'est ce dernier document qui a été publié dans A. Gavard, *Archives*).

⁴ Pour un meilleur aperçu des deux premiers siècles d'existence de la congrégation, nous renvoyons à l'ouvrage d'Arnaud Delerce : A. Delerce, *op. cit.*

⁵ B. Andenmatten, L. Ripart, dir., *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune (515-2015)*, vol. 1, *Histoire et archéologie*, Gollion, 2015.

⁶ G. Coutaz, dir., *Les chanoines réguliers de saint Augustin en Valais*, Bâle, 1997, p. 292.

de Saint-Maurice. Cette nouvelle sécularisation de l'abbaye entraîne certainement des tensions internes résolues par la fondation d'Abondance.

3.1.1. De la fondation d'Abondance à sa réforme (vers 1100-1607)

D'après Laurent Ripart⁷, la fondation de l'abbaye d'Abondance intervient à une époque où de nombreux établissements canoniaux voient des groupes de chanoines plus exigeants et désireux de mener une vie régulière fonder de nouvelles maisons tout en restant dans un état de dépendance vis-à-vis de leur abbaye mère⁸. Cette fondation a probablement lieu en trois temps : les chanoines s'installent dans une vallée assez proche où n'existe aucune maison religieuse et commencent à édifier un lieu de culte. Ensuite, les seigneurs voisins Gui et Louis de Féternes, issus de l'une des plus anciennes familles de la noblesse chablaisienne, donnent en 1088 ou 1103 l'ensemble de leurs propriétés en vallée d'Abondance aux chanoines qui ont quitté Saint-Maurice. Enfin, le 2 mai 1108, le prévôt Gui de Saint-Maurice concède la vallée d'Abondance au premier prieur nommé Herluin⁹. La charte de fondation d'Abondance mentionne que les chanoines suivent dès ce moment-là la règle de saint Augustin, et non pas la règle d'Aix¹⁰, et qu'ils avaient obtenu une « large concession [des droits des Féternes] et des garanties leur permettant d'exercer la vie régulière ». La règle de saint Augustin en question est appelée le *Praeceptum*. Il s'agit de l'une des versions de ce que l'on appelle « règle de saint Augustin », un texte assez long, destiné aux hommes et composé de huit chapitres¹¹. On sait que les chanoines d'Abondance possédaient un exemplaire du *Praeceptum* qui se trouvait « dans le volume même dans lequel est le nécrologe »¹². À l'époque moderne, cette même règle a été traduite en français puis donnée aux chanoines de l'abbaye de Sixt par François de Sales au début du XVII^e siècle¹³. La version de Sixt est composée de douze chapitres dont les

⁷ Professeur à l'université Savoie Mont Blanc.

⁸ Les informations suivantes sont tirées de L. Ripart, *Les temps séculiers* (IX^e-X^e siècle), p. 135-149 et *Le temps des réformes* (an 1000 au début du XV^e siècle), p. 157-183, dans B. Andematten, L. Ripart, dir., *op. cit.*

⁹ A. Delerce, *op. cit.*, n° 2.

¹⁰ La règle d'Aix-la-Chapelle, édictée lors du concile de 816, est un texte qui vise à réformer les chanoines séculiers en uniformisant leurs pratiques et modes de vie. Elle est associée à l'empereur Louis le Pieux et à l'évêque Chrodegang. C'est cette règle qui est instaurée à l'abbaye d'Agaune dans le Chablais.

¹¹ L. Verheijen, *La règle de saint Augustin. 1. Tradition manuscrite. 2. Recherches historiques*, Paris, 1967, vol. 1, p. 417-437 pour son édition critique.

¹² L. Cibrario, *Necrologium monasterii de Abundancia, Monumenta Historiae Patriae, Scriptorum III*, Turin, 1848, p. 325-434. D'après les écritures relevées et les noms des personnes qui apparaissent, on sait que ce nécrologe a été rédigé entre le XIII^e et le XV^e siècle, mais qu'il reprend des données plus anciennes puisqu'apparaissent les mentions de chanoines du XII^e siècle.

¹³ M. Rannaud, *Ponce*, 388-398.

titres résumant le contenu¹⁴ : « De l'habitation commune », « De l'humilité », « De l'oraison et du jeûne », « De la réfection de l'âme et du corps », « Du soin des malades », « De l'habit intérieur et extérieur », « De la correction fraternelle », « De la communauté et conservation des meubles », « De la netteté des habits et des bains des malades », « Comment il faut demander pardon et pardonner les offenses », « De l'obéissance », « De la fin et fréquente habitude de cette règle ». Une part importante de ce texte est consacrée à l'attitude que les chanoines doivent adopter en présence de femmes, que ce soit à l'extérieur du couvent ou dans l'église, évoquant d'une part les communautés mixtes, et d'autre part les activités pastorales, et par conséquent ce qui est considéré comme le principal risque auquel peuvent être exposés les religieux. En conséquence, une importante part du *Praeceptum* est dédiée à la façon dont les chanoines doivent se corriger les uns les autres voire se dénoncer ; en cas de refus de s'amender, les religieux rebelles seraient exclus de l'abbaye.

Ainsi, Abondance n'était pas un *eremus*, c'est-à-dire une implantation de quelques ermites vivant sans règles, mais bien une fondation où les chanoines vivaient une vie régulière. Au début, ils assument encore probablement la majeure partie des travaux manuels, conformément à l'*ordo novus*. La vie commune, la mise en commun des biens, mais aussi l'introduction du silence, du travail manuel et de l'abstinence de viande¹⁵ : tels étaient les préceptes que suivaient les chanoines appartenant à l'*ordo novus*¹⁶. Cependant, l'originalité et la renommée de ce nouvel établissement attirent du monde, et l'abbaye n'a pas d'autre choix que de grandir, ce qui nécessite de s'enrichir pour construire de nouveaux bâtiments et entretenir la communauté. L'essor est tel que le prieuré est avant 1121¹⁷ érigé en abbaye et reçoit de plus en plus de donations, en particulier dans la vallée d'Abondance et le pays de Gavot voisin¹⁸. La vie régulière est finalement introduite à Saint-Maurice en 1128 par privilège d'Honorius IV¹⁹ et l'abbé Rodolphe

¹⁴ Les archives de l'abbaye Saint-Maurice conservent au moins trois exemplaires des constitutions de Sixt. Un cahier est daté du XVII^e siècle et est rédigé en français (AASM, PAD 66/8/2). Un second cahier rédigé en 1635 est une copie de la règle donnée par François de Sales en vingt-deux chapitres. Le manuscrit est en français (AASM, PAD 66/8/3). Un second cahier intitulé *Constitutiones canonicarum regularium sancti Augustini in devoto et venerabili monasterio de Sys...* est daté du XVIII^e siècle. Ces constitutions en latin sont présentées en chapitres et en quatre-vingt-douze points (AASM, PAD 66/8/4).

¹⁵ L. Ripart, Le temps des réformes (an 1000 au début du XV^e siècle), *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune (515-2015)*, vol. 1, *Histoire et archéologie*, sous la dir. de B. Andenmatten et L. Ripart, Gollion, 2015, p. 167.

¹⁶ Ch. Dereine, Chanoines (des origines au XIII^e siècle), *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. XII, Paris, 1953, col. 379-386.

¹⁷ A. Delerce, *op. cit.*, n^o 3.

¹⁸ Situé au nord de la vallée d'Abondance, correspond aujourd'hui au « pays d'Évian ».

¹⁹ R. Locatelli, *Sur les chemins de la perfection : moines et chanoines dans le diocèse de Besançon (vers 1060-1220)*, Saint-Étienne, 1992, p. 174.

d'Abondance en devient le nouvel abbé. Un accord de confraternité conclu en 1156 entre Abondance et Saint-Maurice, « foyer d'ascétisme canonial »²⁰, montre que dans la première, on ne travaillait pas ou plus. Les chanoines d'Abondance s'étaient donc rapidement éloignés de l'*ordo novus*. Grâce au soutien des familles régnautes, Faucigny et Genève, ils essaient dans un premier temps dans l'ancien diocèse de Genève. En 1144, le prieuré de Sixt fondé depuis peu sur des terres appartenant à la famille de Faucigny, dont Arducius était alors évêque de Genève, est érigé en abbaye²¹. Au milieu du XII^e siècle, l'abbé Bouchard d'Abondance est le parent du comte Amédée de Genève. Ce dernier consent alors plusieurs donations en faveur de la congrégation qui lui permettent de continuer à croître. Le comte donne d'abord la vallée d'Entremont pour préparer l'implantation d'un établissement de chanoines, et son exemple est suivi par de nombreux particuliers qui cèdent leurs biens ou droits dans la même vallée, préparant ainsi la création d'un nouveau prieuré érigé en abbaye en 1154²². Il confie ensuite à Abondance le prieuré de Peillonex, qui avait été fondé par l'un de ses ancêtres, en 1155 ou 1156. Cette église était autrefois une collégiale dont la communauté est alors régularisée²³. Par la suite, d'autres seigneurs apportent leur soutien à la congrégation²⁴, tels les sires de Salins et les comtes de Vienne et de Mâcon, qui permettent à la congrégation de s'implanter dans le sud du Jura et dans une région qui, là encore, était vierge d'autres implantations monastiques ou canoniales²⁵. Dans le diocèse de Besançon, les chanoines d'Abondance s'implantent à partir du milieu du XII^e siècle le long de deux itinéraires : l'un passant par l'est du Léman et la ville de Lausanne, l'autre passant par Genève. D'abord, ils s'établissent près de Chalamont, où Gaucher IV de Salins leur donne des terres pour fonder un premier prieuré, Villars, puis un second, Beaulieu, aux portes de Salins²⁶. Ensuite, ils s'installent à Grandvaux, où les Montmorot et les Cuiseaux s'allient pour fonder un prieuré rapidement érigé en abbaye en 1172²⁷. Les Salins sont encore à l'origine de la fondation de l'abbaye de Goaille vers 1200²⁸. Enfin, dans la première moitié du XIII^e siècle, Abondance reçoit trois prieurés en Valais grâce aux seigneurs de La Tour : Géronde avant 1233, qui sera échangé contre Illiez en 1331²⁹, Kippel et l'église

²⁰ L. Ripart, *loc. cit.*

²¹ A. Delerce, *op. cit.*, n° 9.

²² *Ibid.*, n° 13.

²³ *Ibid.*, n° 19.

²⁴ *Ibid.*, n° 20.

²⁵ R. Locatelli, *op. cit.*, p. 194-195.

²⁶ *Ibid.*, p. 361-362.

²⁷ A. Delerce, *op. cit.*, n° 27.

²⁸ R. Locatelli, *op. cit.*, p. 369.

²⁹ Ph. Kalbermatter, Les prieurés valaisans d'Abondance (France), *Les chanoines réguliers de saint Augustin en Valais*. Bâle, 1997, p. 499.

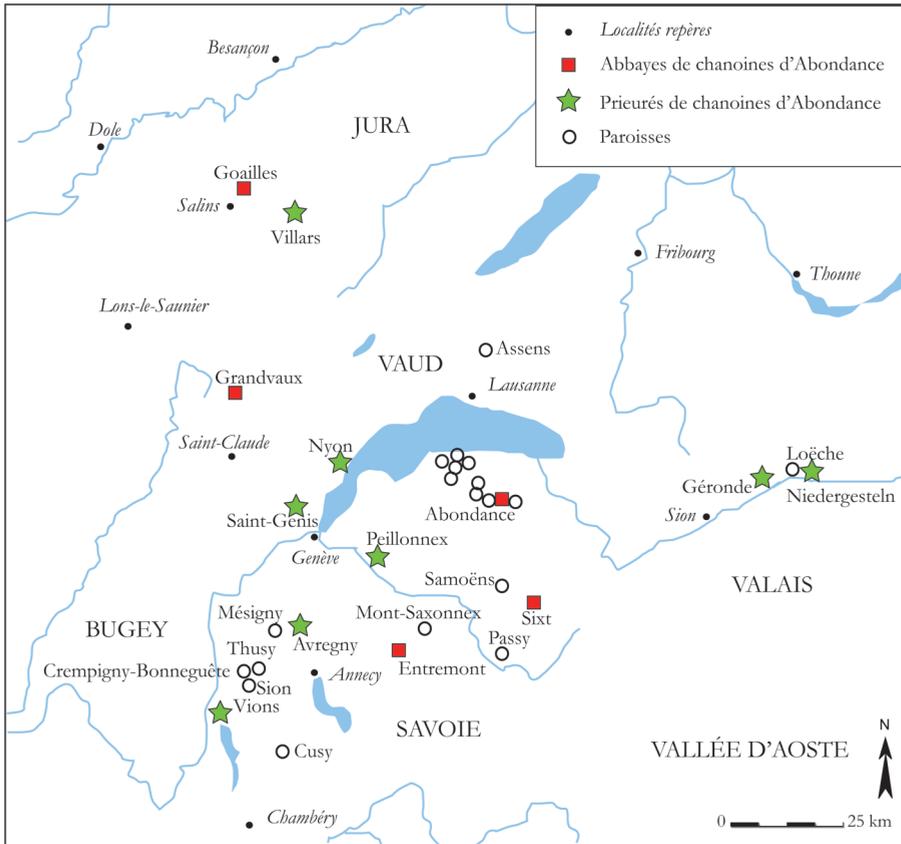


Fig. n° 35 : La congrégation d'Abondance vers 1250 (le nom des paroisses chablaisiennes n'apparaît pas en raison de leur trop grande concentration)

de Loèche en 1233³⁰ et Niedergesteln, dit aussi Bas-Châtillon ou *Castellione* à la même époque³¹. La communauté menait donc une véritable politique d'expansion (fig. n° 35). Les nouvelles maisons étaient fondées dans les déserts préalpins de l'ancien diocèse de Genève (les abbayes de Sixt et d'Entremont), mais aussi du diocèse de Besançon (les abbayes de Grandvaux et de Goaille) ou dans le Haut-Valais. Les maisons cédées étaient en revanche situées près des villages ou des petites agglomérations, tels Peillonex et Vions. La répartition de ces possessions montre que les chanoines d'Abondance ne vont pas dans la

³⁰ J. Gremaud, *Documents relatifs à l'histoire du Valais*. Lausanne, 1875-1898, n° 390 : donation en 1233 de Girold, seigneur de La Tour.

³¹ Ph. Kalbermatter, *art. cit.*, p. 502. L'auteur suppose que Girold de La Tour est également le fondateur de ce prieuré. Le premier prieur de *Castellione* est mentionné en 1248.

vallée d'Aoste, la vallée du Rhône en Chablais et dans le Vaud, qui sont des régions déjà occupées par les frères du Mont-Joux, car situées sur la route du col du Grand-Saint-Bernard. Quant au temporel, il se répartissait au plus près des églises paroissiales, c'est-à-dire majoritairement dans la vallée d'Abondance et le pays de Gavot, qui offraient les produits du pastoralisme, de l'agriculture, de la viticulture et de la pêche.

La congrégation montre toutefois dès le milieu du XIII^e siècle des signes de faiblesse, notamment à propos des dépendances les plus éloignées d'Abondance. Dans le Jura, les difficultés s'accroissent en l'abbaye de Grandvaux : les conflits avec les voisins des chanoines sont incessants³² et ils sont contraints de céder la maison à l'église Saint-Oyend de Joux en 1244³³. Abondance reçoit alors en dédommagement les prieurés de Nyon, de Saint-Genis et d'Avregny au nord-ouest du diocèse de Genève³⁴. C'est ensuite l'abbaye de Goaille qui connaît des difficultés tant financières qu'internes menant à l'excommunication de l'abbé Renaud et de son opposant. Ces tensions atteignent leur apogée dans la seconde moitié du XIII^e siècle et sous l'abbatiat de Raymond. Ancien prieur de Meillerie, l'abbé déjà âgé avait été chargé par l'évêque de Genève Robert de réformer en profondeur Entremont, la troisième fille d'Abondance, qui connaissait de graves difficultés, notamment financières, à la même époque. Raymond est donc directement fustigé par Robert en 1279 lorsque celui-ci retire à Abondance l'abbaye d'Entremont et le prieuré de Poisy pour les donner à la congrégation augustinienne de Saint-Ruf de Valence³⁵. L'acte précisait que Raymond avait été chargé d'y mener une première réforme, mais que « faute d'y avoir apporté l'attention nécessaire », l'abbaye était désormais « ruinée au spirituel comme au temporel ». Dans ce contexte, la visite de Sixt en 1282 pourrait témoigner d'une certaine « reprise en main » de la congrégation³⁶. Après une période d'accalmie, marquée toutefois par le conflit delphino-savoyard puis la peste noire, de nouvelles tensions surgissent. Entre la fin du XIV^e siècle et le milieu du XV^e siècle, l'unité de la congrégation d'Abondance est à nouveau menacée par des velléités d'indépendance du prieuré de Peillonex qui, à travers ses prieurs, tente de s'affranchir de la tutelle de l'abbaye mère. Cette volonté est couronnée de succès lorsqu'en 1379, l'antipape Clément VII, né Robert de Genève, émet une bulle par laquelle il exempte le prieuré de Peillonex de la juridiction de l'abbaye d'Abondance³⁷. En 1395, cette bulle est révoquée par son successeur Benoît XII³⁸ (1394-1423), dont l'abbé d'Abondance Girard Dupas est un proche. En 1404, un accord

³² R. Locatelli, *op. cit.*, p. 367.

³³ *Ibid.*, p. 368.

³⁴ A. Delerce, *op. cit.*, n° 120.

³⁵ *Ibid.*, n° 173.

³⁶ *Ibid.*, n° 176.

³⁷ A. Gavard, *Peillonex : le prieuré, la paroisse, la commune*, Annecy, 1901, p. 39.

³⁸ *Ibid.*, p. 41.

est trouvé entre l'abbé Girard et le prieur de Peillonex Pierre de Lugrin. Une vingtaine d'années plus tard, soit le 17 avril 1424, le pape Martin V (1417-1431) émet une nouvelle bulle en faveur de l'abbaye d'Abondance et aux dépens du prieuré de Peillonex, dans le cadre d'un nouveau procès qui les opposait et alors qu'un autre membre de la famille de Lugrin, Guillaume, était devenu abbé d'Abondance.

Le XVI^e siècle est notamment marqué par la prise de pouvoir des Valaisans dans le Chablais oriental où se trouve Abondance, mais qui ne remet pas en cause la filiation avec Sixt. On voit notamment à cette époque l'abbé d'Abondance Claude de Blonay intervenir dans les affaires des chanoines faucignerands. La fin de la congrégation est toutefois proche. Sous l'action de François de Sales, le dernier abbé augustinien d'Abondance, Vespasien Aiazza, « ayant tenu seulement le nombre de huit chanoines réguliers en son abbaye, laquelle est obligée au nombre de douze et qui desdits huit un estoit novice » et parmi lesquels « ne peuvent à cause des infirmités des uns et aux détropis des autres, faire le service de l'église comme il s'appartient »³⁹, entreprend de réaliser le projet en cours depuis plusieurs années de réformer l'abbaye par l'introduction de moines cisterciens issus de la congrégation réformée de Notre-Dame des Feuillants. En 1604, l'abbé entre en négociation avec la congrégation des pères pour leur donner Abondance, qui n'était plus habitée que par quelques chanoines vieux et malades. Ce grand bouleversement s'inscrivait dans le mouvement de la Réforme catholique, initié en Chablais quelques années plus tôt par François, devenu évêque de Genève en 1602. Ce transfert est effectif début mai 1607 et marque la fin de la congrégation augustinienne d'Abondance. L'abbaye de Sixt devient autonome et ses chanoines se rapprochent de ceux de Saint-Maurice, que des chemins de montagne permettaient de rejoindre, et dont l'abbé Pierre-Maurice Odet tente de faire annuler la réforme d'Abondance. Un procès oppose alors les augustiniens aux feuillants dans les années 1640, mais les chanoines échouent dans leur entreprise. Les deux abbayes gardent toutefois des relations soutenues jusqu'à la suppression de Sixt en 1793 : par des visites, des cadeaux, des échanges de chanoines et la nomination comme prêtres de chanoines de Sixt dans certaines paroisses qui relevaient de Saint-Maurice (Vétroz, Plan-Contey, Saint-Maxime).

3.1.2. La composition de la communauté

Au sein de la congrégation, l'abbé d'Abondance a la primauté sur les autres abbés : lors de l'érection de Sixt en abbaye, il se réserve « toutes prérogatives temporelles et spirituelles »⁴⁰. La domination sur sa première fille est initialement totale : on sait que lorsqu'il vient à Sixt, le prieur d'Abondance

³⁹ AASM, CHA 55/1/005-1.

⁴⁰ A. Delerce, *op. cit.*, n° 9.

remplace l'abbé de Sixt. En 1144, il est encore spécifié que « les frères de Sixt se rendront à Abondance pour élire un nouvel abbé sur les conseils de l'abbé et des frères d'Abondance. L'abbé élu promettra alors obéissance à l'abbé d'Abondance [...] »⁴¹ Pourtant, une dizaine d'années plus tard, les chanoines de Sixt gagnent en autonomie : en 1156, un privilège d'Adrien IV prévoit que « Au décès de Ponce [premier abbé de Sixt] et de ses successeurs, que personne ne soit élevé à la dignité abbatiale par intrigue ou par force, mais qu'il soit élu d'un commun accord par tous les frères de Sixt – ou les plus sages d'entre eux – assemblés en chapitre ou par les chanoines d'Abondance dont dépend Sixt, dans la crainte de Dieu et selon la règle de saint Augustin »⁴². Dans les cinq années suivantes, la première des filles d'Abondance tente visiblement de s'émanciper. Un différend surgit alors, qui nécessite l'intervention en 1161 de la figure d'autorité qu'est l'abbé Rodolphe de Saint-Maurice, ancien abbé d'Abondance, et du doyen du chapitre de Genève, qui tous deux avaient assisté à l'érection de Sixt en abbaye. Le mode d'élection des abbés de Sixt est à nouveau précisé : « Au décès de l'abbé de Sixt, celui d'Abondance prendra la charge abbatiale. Les frères de Sixt, après avoir pris conseil auprès de lui, éliront leur nouvel abbé en le choisissant d'abord parmi eux puis, si personne ne se manifestait, parmi les frères d'Abondance, abbé excepté »⁴³. En revanche, il semble que Sixt ne bénéficie pas tout de suite de la même exemption qu'Abondance : en 1315, au moment de l'élection de leur nouvel abbé, les chanoines de Sixt adressent à l'évêque de Genève une « supplique » dont la teneur nous est inconnue⁴⁴.

L'acte de 1161 précise encore que l'abbé d'Abondance « veillera au maintien de la discipline [à Sixt] et corrigera charitablement à la condition toutefois que personne ne serait condamné, promu ou déchu, ni aucune somme d'argent exigée sans l'avis de l'abbé et du chapitre de Sixt »⁴⁵. L'abbé d'Abondance use d'un droit de visite dans les dépendances⁴⁶ et occupe la première place lors du chapitre général de la congrégation où il donne seul l'ordination abbatiale aux abbés élus qui lui doivent obéissance. Il peut en théorie déposer les abbés rebelles et, avec ses chanoines d'Abondance, morigéner les frères de Sixt, d'Entremont et de Grandvaux⁴⁷, mais son champ d'action est rapidement limité. Enfin, les abbés arborent des signes visibles de

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*, n° 18.

⁴³ *Ibid.*, n° 22.

⁴⁴ ADHS, 6C1572, fol. 610r.

⁴⁵ A. Delerce, *op. cit.*, n° 22.

⁴⁶ Ce point est semblable à ce que les cisterciens font : Ch. Giroud, *L'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin et ses diverses formes de régime interne : essai de synthèse historico-juridique*, Martigny, 1961, p. 134.

⁴⁷ A. Delerce, *op. cit.*, n° 30.

leur charge. L'abbé Henri de Sixt possède un sceau dont trois exemplaires sont connus⁴⁸. Les sceaux de deux de ses successeurs, Humbert⁴⁹ et Uldric⁵⁰, sont également conservés. Les abbés d'Abondance et de Sixt avaient reçu l'autorisation d'arborer les *pontificalia* dont témoignent la crosse et la mitre conservées dans le trésor de l'église de Sixt. Cette crosse, dont le bâton est en partie manquant, est en ivoire et en cuivre. Elle est datée de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle, c'est-à-dire de l'époque à laquelle l'abbé d'Agaune reçoit par bulle papale l'autorisation d'arborer les *pontificalia*⁵¹. Quant à la mitre, elle est plus tardive et date du XIV^e siècle. Faite de soie et d'or, elle représente le Couronnement de la Vierge et les saints Pierre et Paul⁵².

Ces communautés savoyardes de chanoines réguliers n'ont jamais rivalisé en nombre avec celles de Saint-Victor à Paris ou encore de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons; dans cette dernière, les frères ont été limités à quatre-vingt-dix par une bulle papale émise au XII^e siècle⁵³. Aucun réfectoire ou dortoir de très grande taille n'a jamais été construit dans les établissements de la congrégation d'Abondance, aucun bâtiment indépendant n'a accueilli de vastes latrines, et les salles du chapitre n'ont jamais débordé des façades des ailes orientales. Au contraire, et s'agissant des bâtiments conventuels, il semble que la communauté a toujours été à son aise. Dans les premiers temps, les frères ont pu atteindre les chiffres connus pour de petites abbayes ou de grands prieurés, tels Norton en Angleterre où les frères étaient environ vingt-cinq⁵⁴, ce qui a permis la fondation de nouvelles maisons. Toutefois, l'effectif se stabilise probablement rapidement à douze. D'après l'acte de transfert de l'abbaye d'Entremont à Saint-Ruf en 1279, les chanoines devaient être douze, comme les apôtres du Christ, sans compter les novices⁵⁵. Une mention tardive

⁴⁸ ADHS, SA88 Flérier 1 (1259), SA91 Sallanches 1 (1261) et SA89 Magland 1 (1274). Enregistrés dans la base www.sigilla.org, les sceaux en forme de navette sont ainsi décrits : « L'abbé debout, de face, tient de la main droite une crosse dont la volute tournée vers l'intérieur, empiète sur la légende, et de la gauche un livre contre sa poitrine ».

⁴⁹ ADHS, SA83.41 (1296). Enregistré dans la base www.sigilla.org, le sceau en forme de navette est ainsi décrit : « L'abbé, debout, de face, tient de la main droite une crosse dont la volute, tournée vers l'extérieur, empiète sur la légende ». La légende théorique précise : []ERTI. ABB / ATIS / DE []YSIO.

⁵⁰ D. L. Galbreath, *Sigilla Agaunensia : les sceaux des archives de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune en Valais antérieurs à 1500*. Lausanne, 1927, p. 43 et 45. Le sceau en forme de navette est ainsi décrit : « L'abbé de face, nu-tête, debout sur un piédouche, tenant dans ses mains gantées sa crosse, la volute tournée en dedans, et un livre ». La légende théorique précise : S. HUDRICI []BATIS DE SYX.

⁵¹ G. Coutaz, dir., *op. cit.*, p. 304.

⁵² Les informations sur le trésor de Sixt sont tirées de la base Palissy du ministère de la culture.

⁵³ Sh. Bonde, Cl. Maines, dir., *Saint-Jean-des-Vignes in Soissons: Approaches to its Architecture, Archaeology and History*, Turnhout, 2003, p. 50.

⁵⁴ P. Greene, *Norton Priory. The Archeology of a Medieval Religious House*, Cambridge & New York, 1989, p. 105.

⁵⁵ A. Delerce, *op. cit.*, n° 173.

confirme que les chanoines étaient le même nombre à Abondance : d'après les statuts de 1459, l'abbé et le couvent ne peuvent pas accepter plus de douze chanoines⁵⁶. Là encore, la référence aux apôtres est évoquée. Enfin, un acte rédigé en 1539 à Sixt et qui concerne les prébendes des religieux mentionne « l'établissement de quatorze chanoines réguliers y compris les deux vicaires de Samoëns et du Mont-Saxonnex, et les autres à Siz »⁵⁷, c'est-à-dire douze chanoines à l'abbaye. Les effectifs ont évidemment varié au fil des siècles et des contextes : à Sixt, les chanoines sont seulement six à être mentionnés en 1450⁵⁸. Était-ce l'effectif complet ? On l'ignore. En tout cas, la fin du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle voient la situation se rétablir à Abondance et Sixt. Le nombre de chanoines de Sixt est de quatorze en 1481 au moment de la visite pastorale. Il faut probablement compter deux vicaires dans ce décompte, comme le précise l'acte de 1539 cité précédemment⁵⁹, ou bien deux abbés (un élu et un commendataire), mais la progression n'en demeure pas moins importante et va peut-être de pair avec une réduction du temps du noviciat, avec une reprise démographique telle que l'émigration explose dans la haute vallée du Giffre⁶⁰, mais aussi avec l'augmentation des revenus de l'abbaye.

Quelques noms de religieux apparaissent avant le XV^e siècle dans les archives de l'abbaye et dans la documentation régionale⁶¹. L'origine de certains est précisée, comme dans les cas de Pierre de Theyez, mentionné en 1262⁶² puis en 1275 après être devenu prieur⁶³, de Thomas de Pressy (1276)⁶⁴, de Pierre de Fillings (1278-1279)⁶⁵ et de Pierre de Vercland, nommé curé du Mont-Saxonnex en 1298⁶⁶, et d'Hudric d'Ollon, nommé curé de Samoëns en 1305 en remplacement d'un chanoine de Saint-Maurice⁶⁷. Theyez et Pressy sont situés dans la vallée de l'Arve voisine et Vercland dans la vallée du Giffre, à

⁵⁶ L.-Ét. Piccard, *L'abbaye d'Abondance*, Thonon-les-Bains, 1905, p. 21.

⁵⁷ ADHS, 4H4, fol. 11.

⁵⁸ ADHS, 4H30.

⁵⁹ ADHS, 4H4, fol. 11.

⁶⁰ N. Carrier, F. Mouthon, *Paysans des Alpes : les communautés montagnardes au Moyen Âge*, Rennes, 2010, p. 294. Ce phénomène, désormais bien connu, a concerné de nombreux habitants de Sixt et de Samoëns qui se sont installés en pays de Vaud et plus précisément dans la région de Lutry. Voir aussi J.-P. Bastian, La colonisation des Monts de Lavaux et du Jorat par les paysans du haut Giffre au tournant du XV^e siècle, *Revue historique vaudoise*, 2009, n° 117, p. 189-216.

⁶¹ P. Lullin, Ch. Le Fort, *Régeste genevois : répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Genève, 1886, n° 525 bis : un certain Jean entre 1206 et 1213.

⁶² *Ibid.*, n° 936.

⁶³ *Ibid.*, n° 1120.

⁶⁴ AASM, CHL 0/0/1/337.

⁶⁵ AASM, CHL/0/0/1/400.

⁶⁶ P. Lullin, Ch. Le Fort, *op. cit.*, n° 1444.

⁶⁷ *Ibid.*, n° 1562.

proximité de Samoëns, et tous trois en Faucigny. Le toponyme Ollon renvoie au Vieux-Chablais, signe d'un recrutement des chanoines au moins en partie régional. Le chevalier Étienne de Roueys, qui prend l'habit religieux vers 1226, lègue à l'abbaye des dîmes qu'il possédait à Mieussy⁶⁸, village situé à vingt-cinq kilomètres à l'ouest de Sixt. À partir des XV^e et XVI^e siècles, les chanoines sont mieux connus grâce à leur énumération dans certains actes (tableau n° 1). Les patronymes portés par les religieux n'ont pas tous été identifiés ou localisés, mais un bon nombre renvoie à des toponymes et des patronymes du Faucigny,

**Tableau n° 1 : Noms et origines des chanoines de Sixt
aux XV^e et XVI^e siècles**

Les noms en gras signalent les premières occurrences

Source	Date	Chanoines de Sixt
XV ^e siècle		
ADHS, 4H30	1450	Ansermod de Lullin, Guillaume Magnin, François de Godili, Nicod Depassier, Aymon Cornut, Jean de Thoria.
ADHS, 4H18	1481	Ansermod de Lullin, Hugonin Johendum, Jean Biord, Guillaume Miège, Nicod Depassier, Claude de Guavernez, Claude Collet, Pierre de Cappellino, Claude de Solleto, Claude Bosch, Aymon de Passy, Henri de Turchebise, Jean de Denambride, Claude Comba.
ADHS, 4H44	1495	Nicod de Passiaco, Hugonin Cohenderii , Glaudius de Follieto , Glaudius de Graneruel, Glaudius Collierii, Aymondus de Passy, Johannes Biordi, Henricus de Turchebise, Glaudius de Vallone , Johannes de Nambryudus, Anserme de Moccandi , Glaudius Cornuti de Combi, Johannes Chapelli , Augustinus de Passiaco et Humbertus de Exerto .
XVI ^e siècle		
ADHS, 4H154	1511	Anserme Moccand, Hugonin Moccand , Johannes Biordi, Johannes de Nambryudus, Augustino de Passiaco, Glaudius de Vallone, Aymoneto Roseti , Petrus Cordonis .
ADHS, 4H229	1536	Anserme Moccand, Hugonet Moccand, Claudius Biordi senior , Claudius de Vallone, Petrus Cordoni, Jean de Passiaco , Franciscus de Passiaco , Jacobus Gerin , Humbert de l'Exert.
ADHS, 4H155	1544	Joffreys de Fays , Humbert de l'Exert, Claude Biord, Jean de Passier, François de Passier, Jacques Gerin, Bernard Desfrets , Étienne Moccand , Jehan Poulier , François Bron , Pierre du Crotz .
AASM, LIB0 0/13/14	1555	Jean de Passier (prieur), Bernard Depassier (procureur), Jean Gravier , Jean Pouiller, Jean Moccand , Bernard du Fayet , Pierre du Croy, Henri de Passier, Jean Richard , Louis de Asinari (abbé), Étienne Moccand (sacristain)
ADHS, 4H73	1575	Jean Grannier, Jean Pin , Jean Moccand, Pierre Delachat , Pierre Pin , Bernard Depassier, Étienne Moccand, Jean Moccand , Pierre du Crotz, Jehan Richard, Jehan Denambride .

⁶⁸ *Ibid.*, n° 631 : *Noverit universitas vestra quod dominus Stephanus miles de Roveys, renuncians saeculum et regularium canonicorum regularem habitum in manu domini Jacobi ecclesia de Sixt, abbatis suscipiens, dedit Deo et Beate Mariae et servitoribus ecclesia de Sixt, pro salute animae suae et antecessorum suorum, quidquid decimarum habebat in parochia de Myeury, et Geneveydon, de Granneche, et tenementum eius cum vinea, quae praedictus Geneveydus faciebat in perpetuum.*

voire de Sixt⁶⁹. C'est le cas des Depassier⁷⁰, des Denambride, des Moccand, des Ducroz, des Pin, des Dufayet et des Delessert de Sixt. Les Biord et les Vallon⁷¹ sont originaires de Samoëns. Seul Ansermod de Lullin, qui est prieur en 1481, est originaire du Chablais. Certains Faucignerands originaires du nord du Faucigny, tels les Saint-Jeoire et les Bellegarde, ont plutôt rejoint le prieuré de Peillonnet ou l'abbaye d'Abondance.

L'organisation interne de l'abbaye ne peut qu'être ébauchée, faute de documentation suffisante. Les informations sont particulièrement minces pour la période médiévale : seuls le prieur claustral, le sacristain et le procureur apparaissent dans les archives. À l'époque moderne, et grâce aux constitutions données aux chanoines par François de Sales en même temps que le *Praeceptum*, on connaît mieux la hiérarchie du couvent⁷². Les tâches du prieur claustral sont longuement détaillées. Celui-ci est élu par le chapitre tous les trois ans, mais peut être révoqué s'il ne donne pas satisfaction. Le prieur peut être assisté par un sous-prieur⁷³, qui doit surveiller que les heures soient bien respectées, que les portes soient fermées le soir et que personne ne manque durant l'office, au réfectoire ou ailleurs. Le sacristain, qui est le prêtre de la paroisse de Sixt, a le droit d'être secondé dans ses tâches au vu de leur ampleur. Le chapitre quatorze les énumère : il doit chaque semaine afficher sur un panneau dressé dans le chœur les offices à assurer et les frères concernés. Il est également responsable de l'ensemble du mobilier et des vêtements liturgiques, tout comme du ménage qu'il doit vérifier. C'est lui qui garde les clés de l'église. C'est encore lui qui sonne les heures. Le chapitre seize concerne les économes, et le dix-septième, les autres officiers. Les économes, qui peuvent être des laïcs⁷⁴, sont au nombre de deux : un procureur et un dépensier. Ils doivent obéir à l'abbé et au chapitre en tout et tenir des comptes de leurs activités. Parmi les officiers, on trouve encore celui qui veille sur les malades et les infirmes, celui qui gère la bibliothèque ou le vestiaire, et le portier. L'abbé nomme l'infirmier, tandis que le portier, le bibliothécaire et le vestiaire sont élus par le chapitre. L'abbaye compte également un maître des novices.

De tous les membres de la communauté religieuse, les novices sont les moins connus. N'apparaissant que très rarement dans la documentation, il est impossible d'estimer leur nombre et leur origine pour la période médiévale.

⁶⁹ Jean-Pierre Bastian a publié une liste de ces patronymes à la même époque (J.-P. Bastian, *art. cit.*, p. 201).

⁷⁰ On trouve également la forme de *Passiaco*, qui fait peut-être référence à la paroisse de Passy.

⁷¹ Les Vallon sont une « famille de petite noblesse » au XV^e siècle (N. Carrier, F. Mouthon, *op. cit.*, p. 294).

⁷² M. Rannaud, *Ponce*, p. 398-419.

⁷³ *Ibid.*, p. 408-409.

⁷⁴ En 1670 par exemple, l'économe des revenus dépendant de l'abbaye est le notaire ducal Claude Antoine de Morillon. Un sous-économe est également mentionné en 1749 : il s'agit là encore d'un notaire (ADS, SA3488 et SA 3489).

Les statuts d'Abondance mentionnent les *juniozem, novitiis et non professis*⁷⁵, mais sans entrer dans le détail. On apprend seulement qu'ils reçoivent plus de viande de bœuf que les autres occupants de l'abbaye, à l'exception des chanoines. Enfin, ils sont moins d'une dizaine à être mentionnés dans les obituaires. Un exemple de recrutement est quand même connu pour le XIII^e siècle. Un novice dénommé *Reviloz* est engagé au sein de l'abbaye de Sixt en mai 1266⁷⁶. Celui-ci prête alors serment entre les mains de l'abbé Henri et

jure de séjourner pendant sept ans continus dans ledit couvent, sans rien réclamer pendant la durée de ce séjour. Après l'expiration de ce terme, l'abbé se réserve, s'il a reconnu l'amendement du novice, de faire des demandes pour lui. Le serment comprend encore l'engagement de ne faire aucun tort aux personnes ou aux biens du couvent et même de révéler les pensées que pourrait en avoir le novice⁷⁷.

Les constitutions modernes de l'abbaye de Sixt précisent les modalités d'acceptation au noviciat au XVII^e siècle et le parcours à suivre⁷⁸. Les postulants doivent avoir quinze ans révolus et déjà savoir lire et écrire⁷⁹. Leur détermination doit être mise à l'épreuve pendant une période durant lesquels ils sont traités comme les étrangers. Une fois admis, ils méditent plusieurs jours et sont placés sous la direction de l'un des chanoines les plus sages. Au bout d'une année, c'est-à-dire sept fois moins de temps qu'au XIII^e siècle, ils sont reçus à la profession s'ils s'en sont montrés dignes et doivent attendre qu'une place se libère. Au décès d'un chanoine à l'automne 1612, le novice Claude Joënnoz reçoit ses vêtements, sa prébende et sa chambre, puis il est installé dans le chœur liturgique où il est assis à la place du frère décédé⁸⁰. Deux autres novices sont alors mentionnés : Bernard Joënnoz et Claude Denambride, tandis qu'une troisième personne, Daniel de Lucinge, apparaît sans que son statut ne soit précisé. Il est toutefois probable qu'il s'agisse déjà d'un novice, car, en 1619,

⁷⁵ L.-Ét. Piccard, *op. cit.*, p. 23.

⁷⁶ MDG, t. XIV, p. 86-87 : *Reviloz, novicius iuravit supra sancta dei evangelia et supra sanctas reliquias in ecclesia positas supra altare coram nobis Henrico abbate circumstante toto conventu, quod ipse per spatium VII annorum inscriptorum commoretur, ita tamen quod ipse nec alius pro eo infra dictum terminum a nobis aliquid requirere posset, et expleto dicto termino, si nos manemus et probabiliter congnosemus in eo sui emendationem et profectum domus nostre in nostra circa ipsum requirendi voluntate. Iuravit nec aliquod nobis dampnum inferre nec demolire, nec personis neque rebus nostris, nec intus nec foris, sed pro posse suo defendere et si ferre illud dampnum sciret nobis notificaret et si malum aliquid nobis facere presumeret. Super eius eodem docto iuramento nobis fuerit integre restitutum.* Les auteurs précisent que ce texte se trouvait dans une version de l'obituaire détenue par Auguste Turretini.

⁷⁷ P. Lullin, Ch. Le Fort, *op. cit.*, n° 999.

⁷⁸ M. Rannaud, *Ponce*, p. 410-411.

⁷⁹ À Saint-Maurice en 1332, on statue que les candidats au noviciat devront passer un examen de lecture et de chant et avoir d'abord été ordonnés sous-diacres. AASM, CHL 0/0/1, n° 1279.

⁸⁰ ADHS, 4H60.

ces trois personnes comptent au nombre des chanoines⁸¹. Les novices de Sixt possédaient leur propre chambre dans l'abbaye en 1728⁸².

Établies dans des « déserts », les communautés canoniales comme d'autres « deviennent rapidement un centre d'attraction pour tous ceux qui recherchent une vie plus parfaite [...] des familles entières quittent le monde pour mener avec ces solitaires une vie plus évangélique et plus pauvre »⁸³. Parmi ces laïcs se trouve la main-d'œuvre nécessaire à la construction de leurs bâtiments, celle qui assure leur suffisance alimentaire, mais aussi des colons pour peupler et mettre en valeur les terres non exploitées⁸⁴. On sait peu de choses d'eux, car de très rares documents les mentionnent, dont les obituaires de la congrégation. Les exemplaires d'Abondance⁸⁵ et de Sixt⁸⁶ contiennent les noms de ces convers et converses d'Abondance, de Sixt, d'Entremont, de Vions, de Saint-Maurice d'Agaune, de Peillonnet et d'ailleurs. Arnaud Delerce y a comptabilisé au total environ trois cent vingt convers et un peu moins de soixante-dix converses⁸⁷. Leurs tâches devaient être variées : travaux domestiques à l'intérieur de l'enclos canonial, travaux dans les champs et dans les dépendances, accueil et assistance des hôtes. Néanmoins, il demeure impossible de se prononcer en détail sur leurs origines, leur condition et leur vie quotidienne. La seule admission connue d'un convers au sein de la congrégation date du dernier quart du XII^e siècle et concerne peut-être une conversion *ad succurrendum* :

Borcard de Villette s'est remis à Dieu, à la bienheureuse Marie et à l'église de Sixt dans les mains de dom Ponce, abbé, et celui-ci l'a reçu, et le convers a accepté l'habit religieux et sur l'autel il s'offre comme convers, et toutes les terres qu'il avait en alleu, il les a donnés à Dieu et à l'église de la bienheureuse Marie de Sixt et ses serviteurs pour son âme et les âmes de ses prédécesseurs à perpétuité⁸⁸.

Devant les membres de l'abbaye réunis pour l'occasion, et probablement en présence de la famille de Borcard, celui-ci demande à l'abbé de l'accepter comme frère convers en échange d'une donation de terres. L'homme revêt

⁸¹ ADHS, 4H49.

⁸² ADS, SA3485.

⁸³ Ch. Dereine, *op. cit.*

⁸⁴ Voir à ce sujet N. Carrier, Les communautés montagnardes et la justice dans les Alpes nord-occidentales à la fin du Moyen Âge : Chamonix, Abondance et les régions voisines (XIV^e-XV^e siècles), *Cahiers de recherches médiévales*, 2003, n° 10, p. 89-118.

⁸⁵ L. Cibrario, *op. cit.*

⁸⁶ A. Gavard, *Obituaire*.

⁸⁷ Travail non publié mis aimablement à notre disposition.

⁸⁸ MDG, t. XV, 2^e partie, p. 6 : *Borcardus de Villeta reddidit se Deo et Beate Marie et ecclesie de Siz in manibus Domini Pontii abbatis, et ipse recepit eum, et conversus effectus habitum religionis accepit et super altare se ipsum obtulit in conversum, et omnem terram quam habebat in alodum dedit Deo et Beate Marie ecclesie de Siz et servitoribus ejus pro anima sua et pro animabus antecessorum suorum in perpetuum.*

ensuite l'habit religieux et il est mené auprès de l'autel où il s'offre comme convers. Cette cérémonie était peut-être suivie d'un triple vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, à l'issue desquels les convers « appartenaient pleinement à cette communauté spirituelle »⁸⁹. Un document regardant le Mont-Joux précise en 1390 que la profession d'une sœur converse « tient lieu de mort civile »⁹⁰. Des membres de la noblesse se faisaient convers des maisons augustiniennes, probablement sur le tard, tels Girolde de Bex et Nantelme de Miolans à Saint-Maurice⁹¹. Il est probable que ces convers et converses vivaient dans des espaces séparés. L'étude des bâtiments n'a pas permis d'apporter de complément à propos du lieu de vie des hommes : on peut seulement supposer qu'ils logeaient dans les ailes occidentales, traditionnellement dévolues aux convers dans les monastères cisterciens, en raison de la porte conservée dans le mur gouttereau sud de la nef de Sixt (fig. n° 10).

Bien que moins nombreuses que leurs homologues masculins d'après les obituaires de la congrégation, des sœurs converses faisaient partie de nombreux établissements de chanoines réguliers savoyards. Nicolas Carrier⁹² expliquait leur existence en avançant que « ces femmes [étaient] des laïques admises à mourir pieusement sous l'habit des convers [et que dans l'obituaire se trouvait] un grand nombre de couples de colons décédés sous l'habit religieux »⁹³. Sans réfuter tout à fait cette hypothèse (en 1376, un couple d'Orsière se fait convers et converse du Mont-Joux en échange de tous leurs biens)⁹⁴ celle-ci ne peut pas expliquer le décalage si important entre le nombre de convers et celui de converses dans le nécrologe. Il faut admettre que des femmes rejoignaient ces communautés non pas seulement pour y mourir, mais bien pour y vivre. Les femmes qui rejoignaient les maisons religieuses masculines venaient probablement de tous milieux sociaux, mais ce sont essentiellement les plus aisées qui apparaissent dans la documentation, qui indique les donations consenties au couvent à l'occasion de leurs conversions⁹⁵, comme dans le cas d'Agnès de Granges⁹⁶, fille légitime et héritière du seigneur Pierre de Bagnes⁹⁷, devenue converse de Saint-Maurice en 1282. Globalement, les converses apparaissent rarement dans les archives des maisons religieuses, mais suffisamment pour esquisser les contours de leurs tâches. À l'hospice du

⁸⁹ Y. Veyrenche, *op. cit.*, p. 180.

⁹⁰ AGSB, 4797.

⁹¹ L. Ripart, *art. cit.*, p. 168.

⁹² Professeur à l'université Lyon 3.

⁹³ N. Carrier, *art. cit.*, p. 231.

⁹⁴ AASM, CHN 66/1/2/1.

⁹⁵ Voir les exemples présentés par Benoît Chauvin : B. Chauvin, De quelques femmes dans plusieurs monastères précisterciens et cisterciens... masculins des duché et comté de Bourgogne (fin XI^e-milieu XIII^e siècle), *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, 2014, p. 112-114.

⁹⁶ R. Becci, *Le chartrier de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune (1128-1296)*, thèse d'École des chartes, 1997, n° 40.

⁹⁷ AASM, CHA 74/2/1.

Mont-Joux, elles s'occupaient du linge⁹⁸. D'autres travaillaient peut-être en cuisine ou servaient les religieux à table. C'était le cas chez les Prémontrés, où les femmes se chargeaient de l'entretien des vêtements et des linges de table, ainsi que du service au réfectoire⁹⁹. D'autres se dédiaient aux activités charitables : dans le fragment de nécrologe de Saint-Maurice¹⁰⁰ apparaît une certaine Marie, converse de l'hôpital qui devait y travailler et sans doute y vivre. On peut donc aisément expliquer la présence de ces sœurs par ces deux types d'activités, ce que soutenait Bernard Andenmatten dans le cas de l'abbaye Saint-Maurice¹⁰¹. Un peu plus loin, au sein de la congrégation de Saint-Ruf, une petite communauté féminine existait et servait l'hôpital de Saint-Ruf : elle était composée « de deux sœurs conventuelles et de femmes « qui sont à l'hôpital »¹⁰².

3.2. La fondation de l'abbaye de Sixt

À propos des origines de la fondation de la maison de Sixt (quand, comment et par qui le projet a été initié), les archives sont très évasives. L'acte d'érection du prieuré en abbaye, daté de l'année 1144¹⁰³, n'apporte aucun élément ; tout juste sait-on que le couvent fondé par l'église d'Abondance l'avait été sur ses biens propres, donnés précédemment par une personne ou plusieurs, dont les identités ne sont pas spécifiées. Traditionnellement, on considère que c'est la famille de Faucigny qui est à l'origine de ce don, et plus particulièrement Aymon I^{er}, qualifié de « fondateur du monastère » dans l'inventaire des titres rédigé en 1643¹⁰⁴. Ceci dit, il n'est peut-être pas à exclure que, comme pour la seconde fille d'Abondance l'abbaye d'Entremont, une foule de particuliers se soit jointe à cette donation originelle¹⁰⁵. À cette même époque, le frère d'Aymon I^{er} de Faucigny, nommé Arducus, est alors évêque de Genève, et ce depuis 1135. Le contexte local est donc favorable à ce que l'abbé d'Abondance Rodolphe de Vozerier envoie un groupe de chanoines à Sixt afin d'y fonder un établissement dont on sait qu'il s'agissait d'un prieuré et qu'il était

⁹⁸ L. Quaglia, *La Maison du Grand-Saint-Bernard des origines aux temps actuels*, Martigny, 1972, p. 168-172.

⁹⁹ A. Grélois, Les chanoines réguliers et la conversion des femmes au XII^e siècle, *Les chanoines réguliers : émergence et expansion (XI^e-XIII^e siècles), actes du sixième colloque international du CERCOR, Le Puy-en-Velay, 29 juin-1^{er} juillet 2006*, Saint-Étienne, 2009, p. 246.

¹⁰⁰ AASM, CHN 62/1/1/3.

¹⁰¹ B. Andenmatten, Les abbés et la communauté canoniale du XIII^e au début du XVI^e siècle, p. 201 dans B. Andenmatten, L. Ripart, dir., *op. cit.* Les converses de Saint-Maurice travaillaient essentiellement dans les maisons hospitalières d'Agaune, de Villeneuve et de Saint-Jacques (sur la route de Martigny).

¹⁰² Y. Veyrenche, *op. cit.*, p. 184-185.

¹⁰³ A. Delerce, *op. cit.*, n° 9.

¹⁰⁴ ADHS, 4H2, fol. 1.

¹⁰⁵ A. Delerce, *op. cit.*, n° 15.

probablement dès l'origine dirigé par un frère nommé Ponce, qui en devient le premier abbé en 1144.

3.2.1. Ponce, premier abbé de Sixt

L'abbé est bien connu dans la région grâce au pèlerinage instauré sur sa tombe dès la fin du Moyen Âge ou le début de l'époque moderne. Pourtant, de l'origine de Ponce de Sixt et de sa vie d'homme, on ignore tout. Pour combler ce vide, il a été le sujet d'une légende écrite par l'un des chanoines de Sixt et publiée en 1666¹⁰⁶. Si cette légende l'apparente clairement à la famille de Faucigny en en faisant l'un des fils de Rodolphe I^{er}, père d'Aymon I^{er}, l'examen des sources le contredit.

Ponce n'apparaît jamais dans la documentation historique avant l'acte d'érection de Sixt en abbaye. Par la suite, il est mentionné dans six actes jusqu'à son décès. Le 2 février 1154, il accompagne les chanoines d'Entremont lorsqu'ils demandent aux frères d'Abondance l'autorisation d'avoir un abbé¹⁰⁷. Deux ans plus tard, le 27 janvier 1156, Ponce est encore abbé quand les abbayes d'Abondance et de Sixt s'accordent sur leurs relations, puis quand le 7 février 1156 il reçoit un privilège du pape Adrien IV¹⁰⁸. Ponce est encore abbé de Sixt en 1167 lorsque l'évêque Arducius s'y rend pour donner à son couvent l'église de Samoëns¹⁰⁹ et le 29 décembre 1168 lorsque Rodolphe de Faucigny arbitre une contestation entre la chartreuse du Reposoir et certains particuliers¹¹⁰. Il est élu dans les années suivantes abbé d'Abondance et accorde à ce titre aux frères de Grandvaux d'ériger leur maison en abbaye le 28 février 1172¹¹¹. Son nom est enfin inscrit aux obituaires d'Abondance et de Sixt le 26 novembre¹¹². Ponce de Sixt apparaît donc huit fois dans la documentation écrite du XII^e siècle, mais il n'est jamais précisé qu'il est issu de la famille de Faucigny. On ajoutera que lorsqu'en 1140, Aymon I^{er} mentionne le nom de ses frères Rodolphe, Guillaume, Arducius et Guy (fig. n° 36) à l'occasion d'une donation à l'abbaye d'Aulps, effectuée avec le consentement des précités, aucun Ponce n'apparaît¹¹³. Par ailleurs, lorsque l'évêque Arducius de Genève, frère d'Aymon I^{er}, se rend à l'abbaye de Sixt pour donner au couvent l'église de Samoëns, aucun lien de parenté entre lui et Ponce n'est évoqué¹¹⁴. Enfin,

¹⁰⁶ J. Depassier, *Recueil de la vie et gestes du vénérable Ponce, l'abbé des chanoines réguliers du monastère de Siz*, Annecy, 1666.

¹⁰⁷ A. Delerce, *op. cit.*, n° 15.

¹⁰⁸ *Ibid.*, n° 18.

¹⁰⁹ *Ibid.*, n° 24.

¹¹⁰ P. Lullin, Ch. Le Fort, *op. cit.*, n° 384 bis.

¹¹¹ A. Delerce, *op. cit.*, n° 30.

¹¹² A. Gavard, *Obituaire*, p. 81 : *O. Pontius abbas n.* Dans le nécrologe de l'abbaye-mère d'Abondance publié en 1848, il est ajouté après le nom de Ponce *abbas de Siz et noster* : L. Cibrario, *op. cit.*, col. 423.

¹¹³ P. Lullin, Ch. Le Fort, *op. cit.*, n° 301.

¹¹⁴ A. Delerce, *op. cit.*, n° 24.

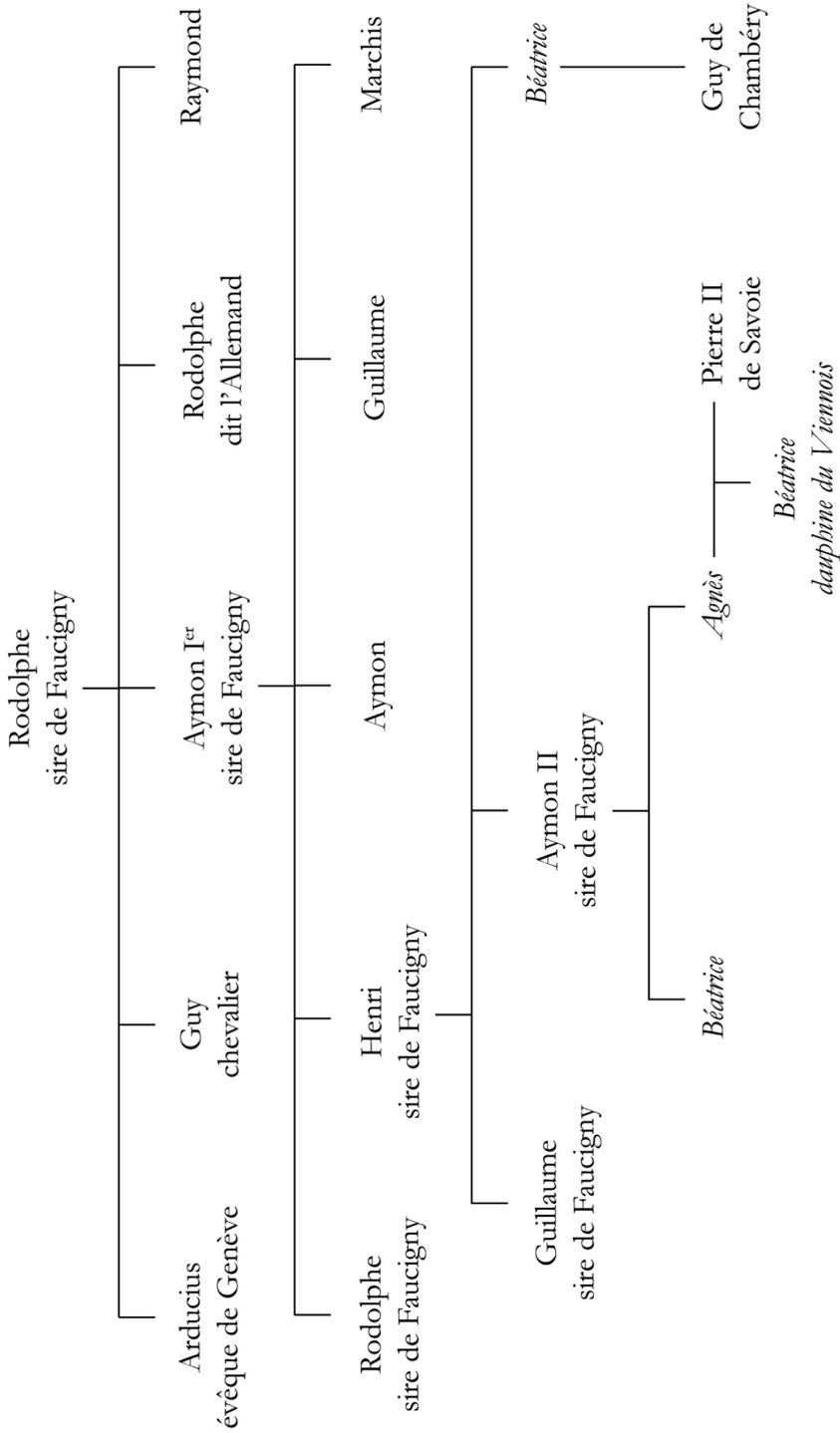


Fig. n° 36 : Arbre généalogique simplifié de la famille de Faucigny (XI^e-XIII^e siècle)

lorsque l'année suivante Rodolphe de Faucigny arbitre ce différend concernant la chartreuse du Reposoir, Ponce, qui y assiste, n'est pas non plus qualifié de membre de la famille contrairement à Henri (*fratris mei*) et à Rodolphe Allemand et Raymond (*patruorum meorum*). Il semble plutôt compter au nombre des témoins qui certifient l'accord au même titre que l'évêque de Genève, l'archevêque de Tarentaise et les abbés d'Aulps, de Saint-Maurice et d'Abondance¹¹⁵.

Dans le *Régeste genevois*, et sous la description de l'acte d'érection de Sixt en abbaye dans lequel les auteurs désignent Ponce comme étant issu de la famille de Faucigny, ils précisent que leur source est l'ouvrage de Joseph-Antoine Besson *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarantaise, Aoste et Maurienne, et du décanat de Savoie*, publié en 1759 : « Cet auteur ajoute page 147, mais sans en rapporter la preuve, que la localité où l'abbaye fut fondée avait été donnée à Abondance par Aimon de Faucigny, en présence de ses frères Arducius, évêque de Genève, Ponce et Rodolphe ». Effectivement, Besson écrivait au début de son article que « l'abbaye de Sixt [avait été] fondée par Aimon seigneur de Foucigni en 1144, en présence de ses frères, Arducius évêque de Genève, de Rodolphe et de Ponce de Foucigni. La même année, l'abbé d'Abondance en prit possession, y amena de ses chanoines, et leur donna un abbé, avec un règlement concernant la juridiction qu'il s'y réservait¹¹⁶ [...] ». À la page suivante, Besson revenait sur la personnalité de Ponce en ces termes : « Le Bienheureux Ponce de Foucigni étoit fils de Rodolphe Seigneur de Foucigni, et frère d'Arducius évêque de Genève. Il se fit chanoine régulier à Abondance. Ce couvent se trouvant surchargé par les sujets qui s'y rendoient pour se consacrer à Dieu, Ponce entreprit un second établissement à Sixt, vallée du domaine de son père Rodolphe de Foucigni¹¹⁷ [...] ». L'auteur citait encore un épisode inconnu de difficulté entre Sixt et le Reposoir à propos de la paroisse du Mont-Saxonnex au cours duquel Ponce « sans se prévaloir d'être le frère du fondateur [Aymon I^{er} de Faucigny], ni de l'autorité de l'évêque son autre frère »¹¹⁸ avait cédé devant les chartreux.

Il faut sans doute considérer le chanoine Jean Depassier, auteur d'un *Recueil de la vie et gestes du vénérable Ponce, l'abbé des chanoines réguliers du couvent de Siz...*, comme la source des écrits de Besson. Publié en 1666, cet ouvrage, dont la page de garde précise qu'il est fondé sur des « extraits des manuscrits et chartres diverses qui se sont trouvées être faites du temps que ce saint vivait »¹¹⁹, est en

¹¹⁵ P. Lullin, Ch. Le Fort, *op. cit.*, n° 384 bis.

¹¹⁶ J.-A. Besson, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarantaise, Aoste et Maurienne, et du décanat de Savoie*, Nancy, 1759, p. 147.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 148.

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ Arnaud Delerce suspecte au moins une forgerie parmi ces actes du XII^e siècle : A. Delerce, *op. cit.*, n° 16.

réalité une légende dont nous expliciterons plus loin la finalité. Au premier chapitre sur les origines de Ponce, le chanoine écrivait :

[De Rodolphe] nâquit le vénérable serviteur de Dieu Ponce, qui fut l'aîné de cinq autres enfants qu'eût le même Raol ou Rodolphe, sçavoir Arducius, Aymon, Humbert, Raol surnommé Allemand & Raymon qui furent tous [...] des fidèles imitateurs de l'incomparable Ponce leur aîné. [...] Le vénérable Ponce étant venu au monde environ l'an onze cent, on connû d'abord que la nature avoit fait un chef-d'œuvre en travaillant à la formation de ce petit enfant ¹²⁰ [...]

Le récit de son enfance et de sa vocation, alors qu'il est encore très jeune, court sur de nombreuses pages. Au septième chapitre, et après avoir prouvé l'étendue de ses talents à Abondance, ce qui lui valut de partir à la tête de ce groupe de religieux dans la dangereuse et sauvage vallée de Sixt, sont narrées les années de Ponce à la tête de l'abbaye. Toutefois, rien de ce qui concerne les origines ou la vie de Ponce n'apporte d'informations historiques. Cet ouvrage ne doit donc pas être considéré comme fiable. Par ailleurs, sa publication coïncide presque parfaitement avec la canonisation de François de Sales en 1665, qui avait lui-même ouvert le tombeau de Ponce en 1620 ¹²¹. Cette légende s'inscrit donc dans le mouvement de la Réforme catholique. Son succès est tel que Ponce « de Faucigny » a été béatifié à la fin du XIX^e siècle et que l'ethnologue Arnold Van Gennep a étudié son culte dans la première moitié du XX^e siècle.

3.2.2. Les Faucigny et la réforme grégorienne

Même si rien ne prouve que Ponce était bien issu de la famille de Faucigny, l'abbaye de Sixt leur doit certainement beaucoup. Alors que l'origine de cette famille demeure inconnue, on sait que ces vassaux des comtes de Genève devenus alliés des comtes de Savoie réussissent très tôt à se placer favorablement non seulement à la tête des évêchés, mais aussi dans les familles des comtes de Genève et de Savoie par des mariages ¹²². Dans le diocèse de Genève, Guy est le premier membre de cette famille à être connu ; il est évêque entre 1078 et 1120 environ. Dans deux chartes, Guy donne les noms de l'un

¹²⁰ J. Depassier, *op. cit.*, p. 3-9.

¹²¹ Les seuls auteurs à mettre en doute cette parenté seront ceux de l'*Armorial* de Savoie et du *Regeste genevois*. Dans A. de Foras, *Armorial...*, t. II, art. Faucigny, Foras écrit sous le nom de Ponce : « On s'accorde à le croire frère de l'évêque Arducius, quoique ce fait ne soit, à ma connaissance, énoncé dans aucune des nombreuses chartes de l'époque ». Dans P. Lullin, Ch. Le Fort, *op. cit.*, *Tableau généalogique des barons de Faucigny...*, les auteurs mettent un point d'interrogation après le nom de Ponce. En revanche, personne ne met en doute l'identité d'Adélaïde de Faucigny dont nous parlerons ci-après.

¹²² M. de La Corbière, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève : étude des principautés et de l'habitat fortifié (XII^e-XIV^e siècle)*, Annecy, 2009. Les informations suivantes proviennent toutes, sauf mention contraire, de cet ouvrage, p. 31-61.

de ses ancêtres, de ses parents, de ses frères et des fils de ceux-ci, ce qui a permis aux généalogistes de bien connaître cette branche de la famille¹²³. Son aîné était le sire de Faucigny Guillaume, tandis qu'un autre de ses frères utérins était le comte de Genève Aimon (1080-1128). Les deux demi-frères dirigent donc Genève entre 1080 et 1120, soit à l'époque de la fondation de l'abbaye d'Abondance. Le 1^{er} février 1083, Guy donne à l'ordre de Cluny l'église de Contamine-sur-Arve pour y établir un prieuré, qui était la nécropole dynastique de sa famille¹²⁴. L'année suivante, le comte de Genève fonde le prieuré Saint-Innocent près du lac du Bourget¹²⁵. En 1090, il fonde encore le prieuré de Chamonix en présence de ses frères Guillaume et Amédée de Faucigny, et ce avec l'approbation de Guy¹²⁶. Celui-ci approuve encore d'autres fondations, dont celles du prieuré de Bellevaux et Bauges au tournant du XII^e siècle¹²⁷, et dote encore d'autres couvents. L'abbé Pierre le Vénérable signalait qu'il « avait donné les revenus de plus de soixante églises aux prieurés de l'ordre de Cluny »¹²⁸. C'est encore sous son épiscopat qu'a été fondée l'abbaye cistercienne d'Aulps¹²⁹ en 1094. En 1108, les chanoines de Saint-Maurice cèdent la vallée d'Abondance au nouveau prieuré du même nom¹³⁰. Trois ans auparavant, Girold de Faucigny, neveu de Guy, devenait évêque de Lausanne et le restait jusqu'environ 1130. Vers 1116, un autre de ses neveux nommé Amédée devenait évêque de Maurienne et le demeurait jusqu'en 1124¹³¹. Ainsi, dès le début du XII^e siècle, la famille de Faucigny était non seulement puissante, mais également favorable à la fondation de nombreux établissements religieux.

Le successeur de Guy à l'évêché de Genève, Humbert de Grammont, est issu d'une famille noble du Bugey. Il tente de récupérer les biens de son église spoliés par des seigneurs laïcs ou abandonnés par son prédécesseur. L'accession au pontificat de Gui de Bourgogne, qui avait bien connu l'évêque Guy, l'aide dans son entreprise¹³². En 1123, le premier concile du Latran dénonce les laïcs qui ont usurpé les biens de l'église et l'année suivante, le nouvel évêque et le comte de Genève Aymon passent un accord à Seyssel¹³³ en présence de Girold de Faucigny, l'évêque de Lausanne, et de Rodolphe de Faucigny. Au décès d'Humbert de Grammont, c'est l'un des fils de Rodolphe, Arducius de Faucigny, qui est élu évêque de Genève. Auparavant, il avait été

¹²³ P. Lullin, Ch. Le Fort, *op. cit.*, n° 215 et 256.

¹²⁴ *Ibid.*, n° 215.

¹²⁵ *Ibid.*, n° 216.

¹²⁶ *Ibid.*, n° 219.

¹²⁷ *Ibid.*, n° 224.

¹²⁸ *Ibid.*, « Épiscopat de Guy de Faucigny ».

¹²⁹ *Ibid.*, n° 228.

¹³⁰ *Ibid.*, n° 246.

¹³¹ F. Mazel, *L'évêque et le territoire : l'invention médiévale de l'espace (V^e-XIII^e siècle)*, Paris, 2016, p. 215.

¹³² P. Lullin, Ch. Le Fort, *op. cit.*, « Épiscopat d'Humbert de Grammont ».

¹³³ *Ibid.*, n° 267.

prévôt de l'église de Lausanne sous l'abbatit de son oncle Girold. Peu après son élection, l'abbé de Clairvaux Bernard lui reproche dans deux lettres de n'être pas digne de cette charge, soulignant ainsi que son origine et sa position avaient sans doute plus compté que ses qualités¹³⁴. Toutefois, il se révèle un bon gestionnaire durant les cinquante années de son abbatiat et entre même en conflit avec son parent le comte de Genève qui respectait mal l'accord de Seyssel. En outre, il renforce les pouvoirs temporels de l'évêché sur la ville de Genève au détriment du comte, et soutient l'empereur Frédéric Barberousse qui le fait prince de Genève en 1154. C'est *a priori* sous son abbatiat que des chanoines d'Abondance quittent la maison mère pour fonder un nouveau prieuré à Sixt. Le contexte semblait idéal : Arducius était évêque, son frère Aymon I^{er} était sire de Faucigny, et les religieux d'Abondance probablement nombreux. Si l'on ignore malheureusement tout du déroulement de cette fondation, nul doute que cette dualité familiale a favorisé la création d'un nouvel établissement canonial dans leurs terres. Parallèlement, Aymon I^{er} participe également à la fondation du prieuré de Bellevaux en Chablais et fait plusieurs donations, en compagnie d'autres membres de sa famille, à l'abbaye d'Aulps. Enfin, en l'an 1144, le prieuré de Sixt, auparavant édifié en l'honneur du Seigneur et de la Vierge Marie par l'église d'Abondance, est érigé en abbaye et les relations entre les deux abbés sont réglées¹³⁵.

À la fin du XII^e siècle et après la mort d'Henri de Faucigny en 1197, ses deux fils prennent successivement la tête de la famille : l'aîné Guillaume, puis son cadet Aymon II à partir de 1202. Ce dernier, qui meurt en 1253 ou 1254¹³⁶, favorise sa vie durant les intérêts des chanoines de Sixt. Il est par ailleurs très investi dans les affaires des prieurés de Contamine-sur-Arve¹³⁷, de Chamonix¹³⁸ et de Saint-Paul¹³⁹ et compte également parmi les bienfaiteurs de l'abbaye d'Aulps et du prieuré de Meillerie.

3.2.3. Adélaïde, prieuresse de Sixt ?

La fondation de l'abbaye par les Faucigny s'accompagnait peut-être dès le départ de la création d'un prieuré de femmes construit à Salmoiry, c'est-à-

¹³⁴ *Ibid.*, « Épiscopat d'Arducius de Faucigny ».

¹³⁵ A. Delerce, *op. cit.*, n° 9.

¹³⁶ Matthieu de La Corbière estimait qu'Aymon II avait dû mourir en septembre 1253, peu avant que sa fille Agnès ne donne tout son héritage à son mari Pierre de Savoie (M. de La Corbière, *op. cit.*, p. 53). Toutefois, l'obituaire est formel sur la date du 15 mars qui comporte l'inscription suivante : *Aymon dominus Fuciniaci et neptis et filie* (A. Gavard, *Obituaire*, p. 37).

¹³⁷ Fr. Bouchage, *Le prieuré de Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie) et les sœurs du même lieu*, Chambéry, 1889.

¹³⁸ M. de La Corbière, *op. cit.*, p. 51.

¹³⁹ S. Bochaton, Le prieuré bénédictin de Saint-Paul-en-Chablais. Nouvelles recherches historiques et archéologiques. *Les Dossiers du musée savoisien : revue numérique*, 2016-2. Disponible en ligne sur : https://patrimoines.savoie.fr/web/psp_7772/les-dossiers-du-musee-savoisien-revue-numerique [dernière consultation le 15/03/2023].

dire à l'entrée occidentale du territoire de Sixt, et dirigé par une certaine Adélaïde de Faucigny. Ce fait est largement admis depuis le XVII^e siècle. L'emplacement choisi, en aval du verrou des Tines, est peu éloigné du couvent de Sixt puisqu'il se trouve à environ deux kilomètres. On dit que la chapelle qui s'y trouve, aujourd'hui dédiée à saint Blaise, serait un vestige de ce petit couvent. D'après plusieurs auteurs (Jean Depassier, Marie Rannaud et Hilaire Feige)¹⁴⁰ cette maison de sœurs aurait été fermée en raison de conditions de vie trop difficiles. Dès l'époque de Jean Depassier, c'est-à-dire au XVII^e siècle, on expliquait que les petits couvents de femmes en Faucigny s'étaient regroupés dès le début du XIII^e siècle pour aboutir, bien des années plus tard, en 1285, à la fondation d'une chartreuse féminine à Mélan, dans la paroisse voisine de Taninges¹⁴¹. Cet établissement féminin à Sixt est malheureusement uniquement connu par des sources secondaires. Les plus anciennes sont la vie légendaire de Ponce et un inventaire des archives de l'abbaye dressé en 1719. Ce document présente en outre un arbre généalogique de la famille de Faucigny, accompagné par de courtes biographies de ses membres, dont celle-ci :

Adleide [de Faucigny] a demeuré rire Siz, dans le territoire de Salmoiry, et des titres qui sont dans les archives la nomment *priorissa de Siz*, elle a beaucoup travaillé pour obtenir en faveur de l'abbaye la montagne de sales, qui provient de monsieur de Miolans, et fit une déclaration en faveur de l'abbaye en 1207 : étant encore à Siz, lieu-dit Salmoiry, ou il y a une chapelle seul vestige de son habitation dans le lieu¹⁴².

Ce texte fait référence à deux actes : le premier concernerait la donation au couvent des alpages de Sales par Nantelme de Miolans, vassal du comte de Savoie et tuteur des jeunes frères de Faucigny, Guillaume et Aymon II dès 1197, et un second daté de 1207 qui serait une déclaration de la prieuresse Adélaïde en faveur de l'abbaye de Sixt passée depuis son prieuré de Salmoiry. D'après ce même inventaire, d'autres titres aujourd'hui perdus faisaient référence à Adélaïde comme prieuresse de Salmoiry. Marie Rannaud reprenait ces données et ajoutait que la date de 1207 correspondait à la date à laquelle Adélaïde et ses sœurs avaient renoncé à leur maison de Salmoiry, mais qu'elle avait auparavant « beaucoup travaillé pour obtenir en faveur de l'abbaye la montagne de Sales qui provient de monsieur de Miolans. La donation de cette montagne eut lieu vers l'an 1199 »¹⁴³. Il ajoutait encore que « pendant qu'elle était encore à Sixt, son frère Henri de Faucigny avait fait une fondation en faveur du couvent qu'elle avait bâti. Le prieur de l'abbaye en fit la déclaration en 1206 après la mort du fondateur survenue en 1197, devant l'évêque de

¹⁴⁰ H. Feige, *Histoire de Mélan*, 1^e partie, *monastère des moniales chartreuses*, Annecy, 1898.

¹⁴¹ J. Depassier, *op. cit.*, p. 66-69.

¹⁴² ADHS, 4H4, p. 9-10.

¹⁴³ M. Rannaud, *Histoire*, p. 25.

Genève, Bernard Chabert »¹⁴⁴. Aucun de ces actes n'a été retrouvé (tableau n° 2).

Tableau n° 2 : Les actes qui mentionneraient Adélaïde de Faucigny

Source	Date	Prieur ou prieuresse ?	Objet	Bienfaiteurs
Acte de 1199				
M. Rannaud	Vers 1199	Aucune mention	Donation de Sales	Nantelme de Miolans
ADHS, 4H4 (1719)	1199	Adélaïde, prieuresse de Salmoiry	Donation de Sales	Nantelme de Miolans
ADHS, 6C1572 (1729)	1199	Aucune mention	Donation de Sales	Nantelme de Miolans, Amédée de Nangy et d'autres
Acte de 1207				
ADHS, 4H4 (1719)	1207	Prieuresse de Salmoiry	Reconnaissance de donation	Adélaïde
ADHS, 6C1572 (1729)	1207	Prieur de Sixt	Reconnaissance de donation	Henri de Faucigny et ses fils
M. Rannaud	Sans date	Prieuresse de Salmoiry	Donation de Salmoiry à Sixt	Adélaïde

La description de l'acte de 1199 apparaît dans un extrait d'inventaire des archives rédigé en 1643, mais il désigne uniquement Amédée de Nangy comme donateur des droits qu'il avait sur la montagne de Sales à cette date, et non pas Nantelme de Miolans¹⁴⁵. L'inventaire des titres de 1729 permet de trancher en indiquant que la montagne a été donnée par un groupe de personnes dont Nangy et Miolans en 1199, mais aucune Adélaïde n'est mentionnée¹⁴⁶. L'acte de 1207 est lui inventorié en 1729, et a été volontairement corrigé par l'abbé Gavard¹⁴⁷ qui écrivait dans son article de 1911 et sous la cote 406 : « Déclaration faite par le prieur de Six en présence de l'évêque de Genève touchant certaine donation faite par Henry de Faucigny, prononcée à Salmoiry en 1206 »¹⁴⁸. Cependant, on lit très clairement dans le tabellion « [...] déclaration faite par le prieur de Six en présence de l'évêque de Genève touchant certaine donation faite par Henry de Faucigny [...] prononcé a Charmoiry en l'année mil deux cent sept [...] ». Deux modifications ont donc été opérées dans la transcription d'Adrien Gavard : la date est en réalité 1207, et non pas 1206, et le toponyme est bien « Charmoiry » et non pas « Salmoiry ». La date exacte de 1207 incite à rapprocher ce document

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 26. Ce dernier acte n'apparaît pas dans le regeste genevois.

¹⁴⁵ ADHS, 4H2, fol. 1.

¹⁴⁶ ADHS, 6C1572, fol. 614.

¹⁴⁷ Nous ne parlerons pas d'erreur : non seulement le texte est lisible, mais Adrien Gavard annonçait dans l'introduction de cet article « nous ne devons pas admettre sans plus ample information tous les dires de notre inventaire, car nous avons la persuasion que son rédacteur, le notaire François-Joseph Duboin, ne lut pas toujours avec assez d'attention les pièces qu'il avait à mentionner » (A. Gavard, *Archives*, p. 6).

¹⁴⁸ A. Gavard, *Archives*, p. 52, d'après ADHS, 6C1572.

de celui mentionné dans le premier inventaire de 1719, même s'il indique que c'est le prieur de Sixt, et non pas la prieuresse de Salmoiry, qui reconnaît des donations effectuées par Henri de Faucigny¹⁴⁹.

En définitive, il est bien délicat de trancher cette question. On conviendra d'abord que, comme dans le cas de Ponce, aucune source primaire n'atteste l'existence d'Adélaïde et encore moins son identité ou son éventuelle parenté avec la famille de Faucigny. En admettant qu'il existât encore en 1719 des documents mentionnant cette Adélaïde de Faucigny, prieuresse de Salmoiry, on constate que seulement dix années plus tard, ces documents n'apparaissent plus dans l'inventaire de 1729. Or, leur disparition en un si court laps de temps interroge. En outre, les similitudes entre ces actes et les descriptions de ceux dont nous les rapprochons incitent plutôt à considérer que les affirmations du premier inventaire sont des extrapolations visant peut-être à justifier les écrits du chanoine Depassier. Par ailleurs, aucune Adélaïde n'apparaît dans les obituaires d'Abondance et de Sixt, ni aucune prieuresse, ni aucune chanoinesse, mais uniquement des converses. En outre, bien qu'il soit tout à fait envisageable que les Faucigny aient souhaité fonder un couvent de femmes pour que l'une de leurs parentes en prenne la tête, rien ne le prouve et, à notre connaissance, aucune autre tentative d'établissement d'une maison de chanoinesse n'a existé au sein de la congrégation d'Abondance. Enfin, si le lieu-dit Salmoiry, qui a peut-être été mal orthographié « Charmoiry » en 1729, apparaît comme un lieu de rencontres ou de rédaction d'actes, c'est peut-être et simplement parce que, encore aujourd'hui, il s'agit de la limite entre Sixt et Samoëns. Quant à l'existence de la chapelle, elle peut s'expliquer justement par cette limite et l'existence d'un lieu de justice à cet endroit précis. En effet, un acte du 6 février 1484 précise que le châtelain de Samoëns devait rendre un prisonnier « au lieu limitrophe de la juridiction de Sixt pour luy être fait son procez par la justice dudit lieu »¹⁵⁰. Il s'agit sans doute de Salmoiry. Or, l'association entre une limite de juridiction, un lieu de justice et un aménagement religieux, qu'il s'agisse d'une chapelle ou d'un oratoire, est assez répandue. Dans la vallée d'Abondance, un oratoire se trouve à l'emplacement d'un ancien lieu de justice (probablement d'exécution) au lieu-dit Passengué situé à la limite entre les communes d'Abondance et de La Chapelle d'Abondance¹⁵¹. À Saint-Gingolph, c'est un oratoire gravé dans le rocher qui rappelle la présence des fourches patibulaires de l'abbé d'Abondance à la limite

¹⁴⁹ Il pourrait s'agir de la donation de droits sur les moulins de Samoëns consentie par Henri et ses fils à une date inconnue (ADHS, 6C1572, fol. 604).

¹⁵⁰ ADHS, 4H2.

¹⁵¹ S. Bochaton, *Les chanoines réguliers en Savoie du Nord : restitution des abbayes d'Abondance et de Sixt (XII^e-XVII^e siècle)*, thèse de doctorat, université Lumière-Lyon 2, 2021, p. 427.

avec Le Bouveret¹⁵². Un site équivalent a récemment été mis en évidence dans le val de Borne : sur la limite nord de la juridiction de l'abbaye d'Entremont¹⁵³, des échanges de prisonniers se tenaient au lieu-dit Bonlieu¹⁵⁴ où se trouve un oratoire sculpté dans le rocher qui était autrefois une chapelle¹⁵⁵.

3.2.4. Une maison pour les sœurs de Sixt?

Bien que l'existence d'un prieuré de chanoinesses rattaché à l'abbaye de Sixt, dirigé par une certaine Adélaïde dite de Faucigny qui aurait été la nièce de Ponce dit de Faucigny, n'est étayée par aucune source en l'état actuel de nos recherches, envisageons tout de même qu'il y ait un fond de vérité dans ces rares mentions d'une maison de sœurs à l'entrée de Sixt au XII^e siècle. Cette époque coïncide d'abord avec celle de nombreuses communautés doubles établies en particulier en Europe centrale et du Nord, depuis les maisons féminines de la congrégation de Rottenbuch en Allemagne du Sud jusqu'à l'Irlande¹⁵⁶. En revanche, elles ont été peu nombreuses en Europe du Sud¹⁵⁷. La congrégation d'Abondance, située géographiquement au cœur de l'Europe, est donc plutôt à rattacher sur ce point aux congrégations de la moitié nord du continent. Les établissements qui étaient créés et les vastes terrains à mettre en valeur nécessitaient une main-d'œuvre abondante : les femmes pouvaient donc être chargées de toutes sortes de tâches, que ce soit sur le chantier de construction, dans les champs, dans les étables, dans les alpages, dans les cuisines, dans les lavoirs, *etc.* Par ailleurs, les conversions d'hommes entraînaient le double problème moral et matériel de la prise en charge des épouses et des filles qu'ils laissaient derrière eux¹⁵⁸, tandis que certaines conversions de femmes s'accompagnaient d'importantes donations de biens¹⁵⁹ : il n'était donc pas raisonnable de les refuser. Qu'il s'agisse du *Praeceptum* ou de la *Regula secunda*¹⁶⁰, les textes d'Augustin adoptés par les chanoines réguliers

¹⁵² S. Bochaton, A. Gaillard, Lieux d'exécutions en pays de Gavot (Chablais, Savoie, XIV^e-XVIII^e siècle), *Justice en action : acteurs, lieux et pratiques de la justice dans les principautés occidentales à la fin du Moyen Âge* [titre provisoire], Dijon : éditions universitaires [à paraître].

¹⁵³ Le site est sur la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie).

¹⁵⁴ ADHS, SA197.1.

¹⁵⁵ Ch. Guffond, D. Laissus, Notre-Dame de Bonlieu à Saint-Pierre-en-Faucigny, relecture historique et archéologique d'un marqueur territorial, *De cols en vallées : parcours en Faucigny médiéval et moderne, actes du colloque international du projet européen Parcours : des patrimoines de passages en châteaux (Bonneville, 1^{er} et 2 octobre 2021)*, Annecy, 2022, p. 192-203.

¹⁵⁶ A. Grémois, *art. cit.*, p. 241-243.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 243.

¹⁵⁸ Pour quelques exemples cisterciens, voir B. Chauvin, *art. cit.*, p. 121.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 112-114.

¹⁶⁰ Il s'agit d'une compilation de l'*Ordo monasterii*, un court texte centré sur la liturgie, le travail et destiné aux hommes qui comprend seulement onze articles, et du *Praeceptum*. Voir L. Verheijen, *op. cit.*, vol. 1, p. 148-142.

sont favorables à la cohabitation d'hommes et de femmes dans des communautés mixtes. L'historien Alexis Grémois¹⁶¹ a écrit que le *Praeceptum* « envisage qu'un religieux puisse vivre dans la même communauté que ses fils, ce qui ouvre la porte à des conversions familiales, si nombreuses aux XI^e et XII^e siècles »¹⁶². C'était là une particularité du mouvement canonial, car si les femmes, mères, épouses, filles ou nièces d'hommes convertis comme moines ou convers, ou entrées de leur propre chef dans les ordres, existaient chez les bénédictins ou les cisterciens, leurs règles ignoraient leur existence ou la défendaient¹⁶³. Une partie du *Praeceptum* vise justement à réglementer les relations entre les hommes et les femmes qui se croisaient nécessairement, ne serait-ce qu'à l'église. Ces dispositions ont en tout cas permis à plusieurs communautés mixtes d'adopter la « règle de saint Augustin ». Ceci étant, l'existence de ces communautés doubles posait de nombreux problèmes. Aussi, dès la seconde moitié du XII^e siècle, le nombre des communautés doubles se réduit sauf dans les communautés masculines qui estiment qu'elles ne peuvent pas se passer de l'aide des femmes. On entreprend alors la création de maisons à l'écart du couvent¹⁶⁴ où les sœurs vivent en communauté, dirigées par une prieuresse ou une maîtresse des converses, chargée de l'éducation des plus jeunes et de la répartition du travail¹⁶⁵. Un exemple est connu à « Aureuil [dans le Limousin qui] accepta des religieuses installées à un jet de pierre de la maison des chanoines à Bost-las-Mongear, ainsi que dans un prieuré séparé aux Allois »¹⁶⁶. À Saint-Ruf, « [la] *domus* des moniales était constituée de plusieurs bâtiments (*mansiones*), mais elles ne disposaient pas d'église et devaient se rendre dans l'abbatiale *post chorum* »¹⁶⁷.

Le même type de scénario peut être envisagé à Sixt : une communauté mixte où les bras féminins sont les bienvenus pour mettre en valeur l'immense territoire que reçoivent les chanoines, pour nourrir, surveiller et mener dans les alpages le bétail, participer à la construction des bâtiments¹⁶⁸, cuisiner pour les ouvriers et les religieux, prendre soin des malades et des blessés, *etc.* Les tâches ne manquaient assurément pas. Avec le temps et les inévitables intimités

¹⁶¹ Maître de conférences à l'université de Rouen.

¹⁶² A. Grémois, *art. cit.*, p. 239.

¹⁶³ Dans le cas des cisterciens, les rapports hommes/femmes étaient « en principe strictement limités à la porterie et à sa chapelle contiguë ». Voir B. Chauvin, *art. cit.*, p. 125.

¹⁶⁴ A. Grémois, *art. cit.*, p. 256.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 248.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 243.

¹⁶⁷ Y. Veyrenche, *op. cit.*, p. 184-185.

¹⁶⁸ À propos des femmes employées sur les chantiers de construction au Moyen Âge, voir les travaux de Sandrine Victor, maîtresse de conférences à l'institut national universitaire d'Albi, et notamment S. Victor, *Bâtisseuses de cathédrales? Mélanges de la Casa de Velasquez*, 2010, 40-2, p. 59-72. Disponible en ligne sur : <https://journals.openedition.org/mcv/3564#quotation> [dernière consultation le 18/03/2023].

induites par cette mixité, par la promiscuité des logements temporaires dans lesquels on vivait avant la construction de bâtiments en dur¹⁶⁹, par les séjours prolongés dans les alpages, par le grand nombre de personnes attirées à Sixt au moment de la construction de l'abbaye, décision a pu être prise d'éloigner les sœurs en les installant à Salmoiry. Ce lieu présentait plusieurs avantages : il restait sur le territoire de Sixt et était suffisamment éloigné de l'abbaye tout en étant assez proche pour être surveillé par les religieux. Finalement, des raisons inconnues entraînent le départ de cette communauté féminine : les textes évoquent de difficiles conditions de vie, ce qui est plausible au regard des nombreux exemples de tensions entre communautés masculine et féminine à cause de la communauté de biens, mais aussi de l'impossibilité pour les femmes de les gérer¹⁷⁰. Le même type de communauté féminine a pu exister au prieuré de Peillonnex, dont Adrien Gavard suppose qu'une maison située en dehors de l'enclos canonial servait de logement aux sœurs, mais sans apporter d'éléments probants¹⁷¹. Pour Abondance, on ne conserve aucune information de ce genre. En revanche, on sait qu'à l'hospice du Mont-Joux, les converses bénéficiaient de leur propre chambre dans l'hospice¹⁷².

3.3. La constitution du territoire de l'abbaye

Ces nouvelles données concernant la famille de Faucigny n'enlèvent rien à leur rôle dans la fondation et dans l'expansion que connaît l'abbaye de Sixt au cours de ses deux premiers siècles d'existence. Elle n'a probablement pas été la seule, mais c'est d'elle que parlent essentiellement les archives qui renseignent l'acquisition de biens et de droits dont bénéficient les chanoines jusqu'au milieu du XIII^e siècle et la mort d'Aymon II de Faucigny. Le siècle suivant, qui est celui du conflit entre la Savoie et le Dauphiné, puis de la peste noire, est une période difficile pour les chanoines comme pour l'ensemble de la population dont les conséquences apparaissent très nettement au début du XV^e siècle.

3.3.1. L'expansion territoriale

La bulle du pape Adrien IV en date du 7 février 1156 permet de connaître certaines dépendances de l'abbaye au milieu du XII^e siècle : il s'agissait de biens fonciers tels des terres, des eaux, des alpages, des forêts, des prés dans le territoire de Sixt, ainsi que des bâtiments telles les granges de Fillinges, des Romblates et de la vallée de Châtillon avec leurs dépendances¹⁷³.

¹⁶⁹ Les travaux commençaient souvent par l'église, aussi ces logements temporaires en matériaux périssables accueillait les chanoines et leurs serviteurs pendant de nombreuses années. Voir à ce propos P. Greene, *op. cit.*, p. 73-29 : les négatifs de ces bâtiments de bois ont été découverts par les archéologues.

¹⁷⁰ A. Grémois, *art. cit.*, p. 253.

¹⁷¹ A. Gavard 1901, *op. cit.*, p. 26-27.

¹⁷² L. Quaglia, *op. cit.*, p. 168-172. L'environnement géographique de l'hospice, situé à 2 469 m d'altitude, est toutefois une situation particulière.

¹⁷³ MDG, t. XV, 2^e partie, p. 47-53.

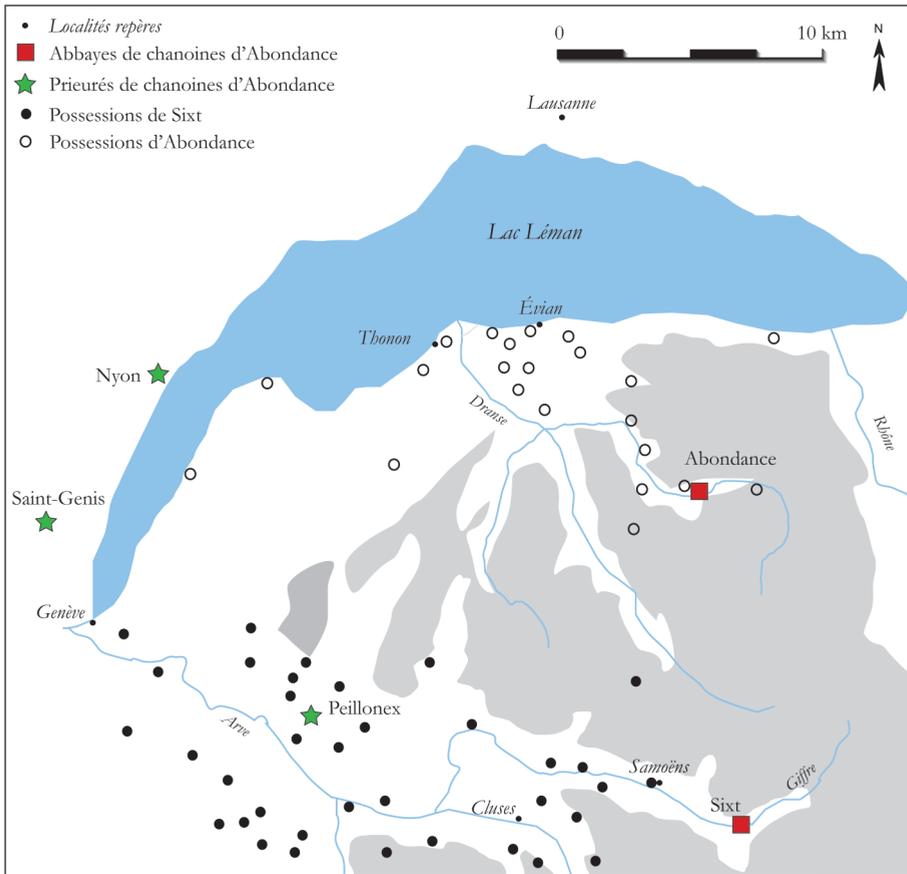


Fig. n° 37 : Possessions de Sixt dans le Faucigny et le Genevois, et d'Abondance dans le Chablais

Une nouvelle bulle du pape Innocent III datée du 6 février 1204 énonce une liste de dépendances plus complète que la précédente un demi-siècle plus tôt (fig. n° 37). Il y était question du territoire de l'abbaye « depuis le lieu de Vallon en-deça de l'eau, depuis le lieu du Pinet en-delà de l'eau jusqu'aux alpes d'Agaune », de l'alpage de Sales, de différentes dîmes localisées au Mont-Saxonnex, à Aloz, à Mieussy, à Grannoëx (Fillinges), à Araches, tout ce qui avait été concédé par les sires de Faucigny et de Lucinges, mais aussi des granges à Sous-le-Mont, Vigny, Verdevens, Maruel, Sous-le-Saix, *etc.* Enfin, la bulle rappelait également les droits des chanoines sur des tènements à Scionzier et à Chosalets et des revenus en espèces ou en nature : setiers de vins ou d'avoine ou encore de fèves. En tout, c'était alors seize granges assorties parfois de dîmes qui dépendaient de l'abbaye¹⁷⁴. Nous avons vu que la montagne de Sales avait

¹⁷⁴ M. Rannaud, *Histoire*, p. 30.

été donnée à la fin du XII^e siècle par plusieurs nobles aux chanoines de Sixt. Cette donation a été ratifiée bien des années plus tard, en 1227, par le sire de Faucigny. En 1211, Aymon II de Faucigny donnait encore à l'abbaye « la permission de vendanger le clos de Soucy à Châtillon »¹⁷⁵. L'année suivante, tous les droits sur deux maisons situées près de la porte du lac à Genève, données en 1170 à l'abbaye, étaient reconnus en présence de l'évêque de Genève Bernard Chabert. En 1214, les dîmes de l'abbaye étaient augmentées par celle de Laverchy à Samoëns, tandis que celles de Mieussy et de Grannoëx à Fillinges étaient confirmées par Aymon de Faucigny et Aymon de Grandson, nouvel évêque de Genève, puis à nouveau en 1222. En 1226, les dîmes de Mieussy étaient encore augmentées par le chevalier Étienne de Roneys qui, se faisant chanoine de Sixt, donnait à l'abbaye et du consentement d'Aymon de Faucigny toutes les dîmes qu'il y possédait ainsi que son tènement avec la vigne qui en dépendait. L'acte précisait qu'Aymon II était *patronus* du couvent de Sixt¹⁷⁶. D'autres donations interviennent entre 1220 et le décès de l'abbé Jacques en 1233, tant en biens, en argent qu'en hommes et en dîmes. L'année suivante, Aymon II de Faucigny faisait une nouvelle donation à l'abbaye en mémoire de son neveu Guy de Chambéry¹⁷⁷. En septembre 1235, il cédait aux chanoines tout le territoire de Sixt c'est-à-dire « de Vallon en-deçà du cours d'eau jusqu'aux alpes d'Agaune et du lieu de Pinet jusqu'aux alpes Passerier, interdisant la chasse et toute violence dans ce territoire » dont ils avaient déjà reçu l'investiture du temps du sire Henri, père d'Aymon II, « avec dix-sept granges et des dîmes »¹⁷⁸. Enfin, en 1244, le même Aymon confirmait aux chanoines, comme l'avait déjà fait son père Henri de son vivant, l'ensemble des donations faites par son prédécesseur Aymon I^{er}, ainsi que tout ce qu'il leur avait donné, avec le consentement de ses filles Béatrice et Agnès, future comtesse de Savoie. L'acte énumérait quinze granges avec leurs maisons et leurs dépendances, de même que des dîmes, le moulin de Samoëns, les hommes dans les paroisses de Fleyrier, de Samoëns, de Scionzier, de La Tour et de Fillinges¹⁷⁹. Aussi, au décès d'Aymon vers 1253-1254, l'abbaye avait grandement agrandi son territoire et ses revenus. Il s'agissait alors de l'exploiter au mieux.

3.3.2. La mise en valeur du territoire

Nicolas Carrier discerne pour l'époque médiévale deux grandes phases dans les relations entre religieux et laïcs : une première qui se caractérise par une relation de confiance et qui prend fin au tournant du XIV^e siècle, puis une seconde marquée par des révoltes en raison d'un contexte démographique plus

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 30.

¹⁷⁶ P. Lullin, Ch. Le Fort, *op. cit.*, n° 631.

¹⁷⁷ *Ibid.*, n° 671.

¹⁷⁸ A. Chapelle, *Inventaire des archives de l'abbaye de Sixt*, Annecy, 2013. D'après ADHS, 4H27.

¹⁷⁹ M. Rannaud, *Histoire*, p. 38.

tendu et de la nécessité de nourrir tout le monde¹⁸⁰. Plusieurs évènements, conflictuels ou non, précisent la nature des relations entre communauté canoniale et communauté paysanne et, dans ce cas précis, montagnarde.

Les chanoines gèrent un vaste territoire qui doit être mis en valeur et sagement géré pour nourrir tout le monde. À Sixt, on admet que c'est l'arrivée des chanoines d'Abondance qui a entraîné l'apparition d'un « noyau de peuplement paysan donnant ensuite naissance à une vaste paroisse, démembrée de celle de Samoëns »¹⁸¹ au XII^e siècle et qu'au siècle suivant, les religieux ont fait appel à des colons en raison de la grande taille du territoire. C'est le cas en 1226, lorsque l'abbé s'accorde avec Aymon II de Faucigny sur les colons à installer sur des mas qui appartiennent à l'abbaye¹⁸². Le premier abergement connu à un groupement de personnes date de 1303 et concerne la montagne des Fonts¹⁸³ : le domaine de Sixt était immense et la population grossissait. Ce type de contrat a donc dû se multiplier. Malgré la crise démographique du milieu du XIV^e siècle et l'épidémie qui a durement touché la vallée du Giffre¹⁸⁴, la communauté paysanne de Sixt est en mesure, dès le dernier quart du siècle, de se regrouper pour payer les introges demandés par le couvent en l'échange de l'abergement de certaines montagnes¹⁸⁵ : c'est le cas des Fonts avant 1386, puis de Sales en 1418¹⁸⁶. Ces contrats permettent aux religieux de se retirer de l'exploitation directe des alpages, tout en conservant un droit d'inalper du bétail, et de renflouer leurs caisses vides tandis que les paroissiens s'assurent sur le long terme l'usage des montagnes¹⁸⁷. Toutefois, les chanoines ne favorisent pas la communauté de Sixt par rapport à une autre, et abergent aux plus offrants¹⁸⁸. En 1536, c'est « un tiers de mas que les chanoines ne peuvent plus cultiver » qui est encore abergé par les chanoines¹⁸⁹. Les paroissiens sont alors appelés « tenanciers » ou « comparsonniers ». Ces transactions n'évitent pas pour autant les conflits autour des montagnes, dont on connaît deux exemples entre

¹⁸⁰ N. Carrier, *art. cit.*, p. 236.

¹⁸¹ F. Mouthon, Circonscriptions religieuses, territoire et communautés dans les Alpes médiévales (XII^e-XV^e siècles) : une spécificité montagnarde ? *Reti Medievali Rivista*, 2006 ; t. VII, n° 2, p. 6.

¹⁸² N. Carrier, F. Mouthon, *op. cit.*, p. 78-79.

¹⁸³ ADHS, 4H226.

¹⁸⁴ N. Carrier, Les moines et la montagne en Savoie du nord (XI^e-XV^e siècle). *Montagnes médiévales. XXXIV^e Congrès de la SHMES (Chambéry, 23-25 mai 2003)*, Paris, 2004, p. 75.

¹⁸⁵ Voir l'article de Christophe Guffond et Alain Melo sur les alpages de Sales et sa gestion par la communauté : Ch. Guffond, A. Melo, Une institution collective dans l'histoire : l'alpage de Sales (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie, fin XIV^e-fin XIX^e siècles). *État et institutions en Savoie. Actes du 46^e congrès des sociétés savantes de Savoie*, Saint-Jean-de-Maurienne, 2018, p. 253-266.

¹⁸⁶ ADHS, 4H224 à 4H229.

¹⁸⁷ N. Carrier, *art. cit.*, p. 233-234.

¹⁸⁸ N. Carrier, F. Mouthon, *op. cit.*, p. 96-97.

¹⁸⁹ A. Chapelle, *op. cit.*, p. 67, d'après ADHS, 4H229.

le XIV^e siècle et la première moitié du XV^e siècle¹⁹⁰. À la fin du Moyen Âge, la pression démographique est telle dans le Haut-Giffre que de nombreux habitants de Samoëns et de Sixt quittent la vallée pour s'installer dans le pays de Vaud où on leur propose des mas incultes¹⁹¹.

3.3.3. Les droits de justice

L'arrivée de populations à Sixt entraîne nécessairement de se pencher sur les droits de justice. La plus ancienne mention de la juridiction des chanoines sur les habitants de Sixt date de 1200 : l'inventaire des titres de 1729 précise au folio 15 que l'acte n° 192 était une « permission accordée par Guillaume de Faucigny¹⁹² en faveur des religieux de Sixt de posséder à eux des hommes pour défricher leurs terres qui sont dès lors exemptes de la juridiction de messieurs de Faucigny », et qui était autrefois scellée¹⁹³. La précision apportée par ce texte sur l'origine des droits de justice des chanoines était attendue. En effet, les Faucigny, et plus particulièrement Aymon II dans la première moitié du XIII^e siècle, sont à l'origine des droits de justice d'autres établissements religieux dans la région. Dans le cas du prieuré de Meillerie, Aymon II et son allié, le comte de Savoie Thomas, cèdent leurs droits de justice sur les paroisses de Meillerie et Lugrin aux chanoines du Mont-Joux vers 1220¹⁹⁴. À l'abbaye d'Aulps, les cisterciens possédaient avant 1213 des droits dans le territoire de leur dotation initiale. En 1253, c'est-à-dire peu de temps avant son décès, Aymon II confiait à l'abbé d'Aulps « le soin de percevoir amendes et droits de justice dans l'étendue du bassin supérieur de la vallée d'Aulps »¹⁹⁵. Enfin, en 1266, le comte Pierre II de Savoie, gendre du même sire de Faucigny, confirmait et amplifiait ses donations antérieures¹⁹⁶.

D'après Marie Rannaud, le dauphin du Viennois, héritier des Faucigny, confirme en 1318 en faveur de l'abbaye de Sixt la donation de Guillaume de Faucigny et d'autres :

¹⁹⁰ ADHS, 4H339 et 4H430.

¹⁹¹ Voir J.-P. Bastian, *art. cit.*

¹⁹² D'après Mathieu de La Corbière, Guillaume de Faucigny, frère aîné d'Aymon II, serait décédé à la fin de l'année 1202. À cette date, il était encore mineur et son tuteur était l'évêque de Genève Nantelme (M. de La Corbière, *op. cit.*, p. 44).

¹⁹³ ADS, SA3486. Un autre inventaire (ADHS, 4H4) indique au folio 10 que dans le tiroir B « qui est le second du côté de la fenêtre » se trouve l'acte suivant : « N° B. Donation faite par Willelme de Faucigny des hommes qu'habiteroient en Siz, afin d'augmenter les revenus de l'abbaye, fesant defricher, elle est de l'an 1200 avec la copie au-dedans de ladite donation ».

¹⁹⁴ S. Bochaton, Lieux de justice dans la seigneurie ecclésiastique de Meillerie, (*Re lecture archéologique de la justice en Europe médiévale et moderne. Actes du colloque international tenu à Bordeaux les 8-10 février 2017*, Bordeaux, 2019, p. 55-66.

¹⁹⁵ A. Delerce, *Une abbaye de montagne : Sainte Marie d'Aulps, son histoire et son domaine par ses archives, reconstitution et édition du chartrier (1097-1307)*, Thonon-les-Bains, 2011, p. 110.

¹⁹⁶ *Ibid.*

Hugues, dauphin et seigneur de Faucigny, confirmant les donations faites par les barons [sic] de Faucigny à l'abbaye de Sixt, renouvelle et concède en faveur de l'abbé et de son couvent l'omnimode juridiction rière le dit lieu et ses confins avec la connaissance des causes civiles, criminelles et de toutes sortes, sauf toutefois de ne pouvoir infliger la peine du dernier supplice et quelques mutilation des membres des malfaiteurs; et que pour le reste personne ne peut empêcher lesdits religieux dans l'exercice de ladite juridiction ¹⁹⁷.

L'année suivante, le dauphin confirme à nouveau les « droits et privilèges accordés par les barons de Faucigny ses prédécesseurs pour juridiction » et cet acte est ratifié deux ans plus tard par Marie de Savoie, sa veuve ¹⁹⁸. En août 1321, il passe un nouvel acte « touchant aux droits et limites du territoire de l'abbaye de Sixt » ¹⁹⁹. Le 3 mars 1334, son successeur et neveu Humbert II « avait adressé au juge de Faucigny des lettres ordonnant aux châtelains de Samoëns et de Châtillon ²⁰⁰ d'observer les privilèges de l'abbé et des religieux de Sixt relativement à leur juridiction rière Sixt » ²⁰¹. Cinq années plus tard, le même juge rend une sentence qui précise « que le monastère de Sixt, ensuite de ses privilèges, peut faire chatier les hommes et quand ils délinquent même hors des limites de sa juridiction » ²⁰². Cette même année 1339, les chanoines Pierre de Taninges et Guillaume de Graveruaz déclarent lors la visite delphinale du mandement de Samoëns « qu'il y a dans la paroisse de Sixt cent-treize feux, appartenant tous à l'abbé de Sixt, sur lesquels ledit abbé à l'omnimode juridiction ». Ils précisent encore que la mutilation des membres et l'ultime supplice n'en font pas partie « en sorte que lorsque que quelqu'un doit être mutilé ou pendu, il est livré [...] hors de la paroisse susdite » ²⁰³. D'après un document de 1670, les confins de cette juridiction temporelle s'étendaient au couchant jusqu'à la terre du seigneur de Saint-Christophe [Vallon], au levant jusqu'au Valais, au midi jusqu'aux alpes de Passy et au nord jusqu'aux montagnes de Samoëns ²⁰⁴.

Nonobstant ces garanties, le dauphin veille à ce que les chanoines n'abusent pas de leurs droits. Le 4 avril 1341, il rend, en tant que seigneur du Faucigny, une sentence contre l'abbé de Sixt en raison d'abus survenus l'année précédente. Plusieurs enquêtes menées contre les chanoines de Sixt et leurs hommes avaient montré qu'à une date inconnue, le même chanoine Guillaume de Graveruaz, son métral et quelques autres, s'étaient rendus sur la montagne d'Anterne, avaient pris et enchaîné quelques hommes de Passy et les avait

¹⁹⁷ M. Rannaud, *Histoire*, p. 59.

¹⁹⁸ ADS, SA3486.

¹⁹⁹ AASM, PAD 66/8/1.

²⁰⁰ Châtillon-sur-Cluses.

²⁰¹ M. Rannaud, *Histoire*, p. 59.

²⁰² ADHS, 4H2, fol. 1.

²⁰³ N. Carrier, M. de La Corbière, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle : enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339*, Genève, 2005, p. 261.

²⁰⁴ ADS, 4B324.

ensuite conduits à l'abbaye de Sixt pour les emprisonner en leur mettant les « ceps aux pieds et aux mains, du consentement et de la volonté de l'abbé et de plusieurs de ses chanoines »²⁰⁵. Ce fait-divers est particulièrement intéressant, car les mentions d'arrestation, d'emprisonnement et de jugement à Sixt sont peu nombreuses. Malgré tout, on sait que les procès ont lieu à Sixt : un acte du 6 février 1484 raconte que « le châtelain de Samoën, aiant saisi rière la paroisse de Sixt un délinquant, et iceluy conduit aux prisons de Samoën, a l'instance du fermier et religieux de Sixt fut rendu par ledit châtelain au lieu limitrophe de la juridiction de Sixt [à Salmoiry] pour luy être fait son procez par la justice dudit lieu »²⁰⁶. Le 19 janvier 1517, un autre homme est rendu par le châtelain de Samoëns à la justice de Sixt²⁰⁷. De rares officiers apparaissent pour les périodes anciennes, tel Aymon de Taninges, « licencié ès lois, juge dans la terre desdits religieux » en 1420, un anonyme recommandé par Janus de Savoie entre 1460 et 1491, un autre mentionné en 1529²⁰⁸ et un métral²⁰⁹ mentionné avant 1341. Globalement, les archives donnent l'impression de droits peu respectés par les châtelains de Samoëns : les chanoines reçoivent régulièrement des confirmations de leurs droits de juridictions ou des limites de celles-ci après avoir subi les ingérences des châtelains et les abus des communiers des alentours²¹⁰.

3.4. Tentative de réforme au XV^e siècle et instauration de la commende

La communauté religieuse des trois premiers siècles d'existence de l'abbaye de Sixt apparaît très rarement dans la documentation. Ce sont principalement les noms des abbés qui se sont succédé à la tête de l'abbaye, depuis le fondateur Ponce jusqu'à l'abbé Guillaume de Marignier, qui sont connus. Les XIII^e et XIV^e siècles sont notamment une période mal connue en raison du faible nombre de documents d'archives conservés. On apprend toutefois que les bâtiments se détériorent au cours du XIV^e siècle, ce qui s'accompagne d'une évolution du mode de vie des chanoines, tout comme dans d'autres établissements religieux à la même époque. C'est principalement les comptes rendus des visites pastorales de l'évêché de Genève qui permettent de documenter cette période charnière de la fin du Moyen Âge.

²⁰⁵ M. Rannaud, *Histoire*, p. 56.

²⁰⁶ ADHS, 4H2.

²⁰⁷ ADS, SA3486. Le document ADHS, 4H2, parle de « requeste et lettres tendantes à l'élargissement de certains prisonniers juridiciables et hommes de Sixt détenus par le châtelain de Samoëns, ou se voit qu'il fut relaché par lettres émanées dudit juge en datte du 19 janvier 1517 ».

²⁰⁸ ADHS, 4H383.

²⁰⁹ M. Rannaud, *Histoire*, p. 56.

²¹⁰ ADHS, 4H2.

3.4.1. Une communauté à réformer

Lorsque l'évêque Jean de Bertrand (1408-1418) visite l'abbaye de Sixt en septembre 1411, quelques jours avant de se rendre à l'abbaye d'Abondance, il trouve un couvent miné par le manque d'autorité de son abbé Guillaume de Marignier et par l'indépendance de ses chanoines. En préambule, il précise que la population s'élève à soixante feux, soit environ trois cents habitants une soixantaine d'années après la première épidémie de peste. À propos de la vie régulière, son constat est sans appel : les religieux n'ont pas les bâtiments qui leur permettraient de vivre ensemble, alors même que c'est le fondement de la règle de saint Augustin. L'évêque expose ensuite les vies individuelles, voire familiales, des religieux. Il évoque ensuite les importantes difficultés internes : le prieur claustral monte les chanoines les uns contre les autres, un frère est accusé de complicité d'homicide, deux religieux sont rebelles à toute autorité et ont vécu un temps en dehors du couvent. Aussi, l'évêque admoneste les chanoines présents et ordonne à l'abbé de rétablir le réfectoire, le dortoir et le cloître dans le délai d'une année. C'est bien le respect de la règle et de la vie commune que recherchait l'évêque, et celle-ci ne pouvait avoir lieu en l'absence des espaces de vie communs qui avaient disparu au cours du XIV^e siècle. L'évêque ne dit cependant rien de l'état de la clôture, mais les faits évoqués prouvent qu'elle n'est pas respectée. Peu de temps après cette première tentative de réforme, et au décès de l'abbé Guillaume de Marignier, c'est Humbert de Graveruaz qui est élu abbé en 1413. Originaire de Samoëns dont il avait été curé²¹¹, il est issu d'une famille noble dont quelques membres apparaissent dans les archives de l'époque²¹². L'un de ses parents était déjà chanoine de Sixt en 1339²¹³. On sait qu'il résidait une partie du temps dans la maison des abbés à Scionzier, c'est-à-dire juste à côté du domaine de l'évêque à Thyez. Humbert dirige l'abbaye une quarantaine d'années et œuvre *a priori* en faveur de sa réforme. C'est sous son abbatiat que l'alpage de Sales est abergé en 1418 non seulement pour réaliser les travaux nécessaires, mais *in fine* pour rétablir la vie commune :

Comme l'abbaye avait besoin de la clôture nécessaire selon la règle de saint Augustin, afin que ceux qui y servent Dieu soient tranquilles, et que la porte soit aux heures réglementaires fermée aux vagabonds qui méprisent la clôture, l'abbé, soucieux des religieux placés sous ses ordres, voulant construire les murs du monastère, élever dans la maison le dortoir où reposent les religieux, et faire aux autres édifices les réparations urgentes que nécessitait leur état, ce qui ne pouvait s'exécuter sans de grandes dépenses, vit qu'il ne pouvait utilement arriver à ses fins que par la vente de la montagne de Sales²¹⁴ [...]

²¹¹ ADHS, 4H4, *Catalogue des abbés*.

²¹² Rannaud mentionne son père Aymon, son frère Pierre et ses neveux Guillaume et François décédés sans enfants (M. Rannaud, *Histoire*, p. 107). Ils détenaient les offices de sauteurs et de châtelains de Samoëns.

²¹³ N. Carrier, M. de La Corbière, *op. cit.*, p. 261.

²¹⁴ M. Rannaud, *Histoire*, p. 90-99.

Pourtant, la nouvelle visite pastorale menée en 1443 montre que les religieux ne prennent pas nécessairement leur repas en commun ni ne dorment ensemble. Certes, les chanoines n'avaient pas obéi aux injonctions de Jean de Bertrand, mais ils respectaient les *Benedictines*, un recueil de constitutions donné aux chanoines réguliers par le pape Benoît XII le 15 mai 1339. Or, on sait que ce texte était connu de la congrégation : un acte de 1340, c'est-à-dire l'année suivant la proclamation des *Benedictines*, montre les supérieurs des maisons de la congrégation d'Abondance réunis à l'abbaye-mère pour aborder le sujet²¹⁵. Le pape « rappelait aux chanoines réguliers l'importance de la vie commune, de la résidence et de la formation intellectuelle en vue de la prédication et de l'enseignement »²¹⁶. Toutefois, la question des lieux de sommeil était traitée avec une certaine souplesse : si le pape défendait la construction de cellules, il autorisait les religieux qui en bénéficiaient à les conserver. D'ailleurs, et contrairement à Sixt, les frères d'Abondance reçoivent explicitement le droit de dormir seuls lors de la même visite de 1443 sans qu'on puisse expliquer formellement cette différence de traitement.

Une piste peut toutefois être envisagée : la situation très isolée de l'abbaye de Sixt, implantée à l'écart des voies de passage, et l'entre-soi qui en découle nécessairement et qui implique les membres de la communauté canoniale comme de la communauté paroissiale. Toutes les visites pastorales menées au XV^e siècle soulignent la porosité de l'enceinte canoniale, mais la visite de Jean de Bertrand va plus loin. Son compte rendu révèle non seulement qu'une partie des chanoines a l'habitude de quitter l'abbaye, mais que certains d'entre eux vivent même en dehors. C'est notamment le cas de l'abbé et du prieur claustral. Guillaume de Marignier, abbé octogénaire de Sixt, serait, d'après le compte rendu de visite de 1411, séparé d'une concubine dont il a eu plusieurs enfants. On précise alors qu'il l'a « chassée », terme qui renvoie peut-être à une situation de cohabitation au sein de l'abbaye. Abbé depuis 1397, son passé est partiellement connu. D'après Marie Rannaud, Guillaume de Marignier est originaire de la paroisse de Mieussy : il est donc issu de la noblesse faucignerande. Déjà âgé de cinquante-sept ans, il aurait été nommé curé de Samoëns le 15 décembre 1388, une paroisse qu'il aurait desservie jusqu'à son élection à l'abbatiate²¹⁷. Le prieur claustral et curé de Sixt Bartholomé Durand est moins bien connu, mais on dit de lui qu'il aurait aussi abandonné sa concubine avant la visite. Ainsi, les deux supérieurs du couvent, après avoir mené une vie de famille, seraient donc à nouveau honnêtes, tout comme un autre des chanoines qui se serait corrigé « à ce qu'on dit »²¹⁸. À Abondance, le compte rendu de la visite est moins disert à propos des relations personnelles des chanoines et rapporte seulement que certains d'entre eux sont

²¹⁵ Académie chablaisienne, ms Pescatore, t. 1, acte de 1340.

²¹⁶ B. Hours, *Histoire des ordres religieux*, Paris, 2018.

²¹⁷ M. Rannaud, *Histoire*, p. 71.

²¹⁸ L. Binz, *op. cit.*, p. 279-281.

« diffamés comme coupables de fornication ». La réalité est probablement différente. Dès cette époque, le recrutement des chanoines se resserre : comme le soulignait Arnaud Delerce pour Aulps, les religieux sont des membres de la communauté montagnarde. Ils sont principalement issus de familles locales et évoluent dans des sociétés réduites et isolées où l'anonymat n'existe pas. Ce ne sont plus des religieux étrangers qui peuvent venir de loin, mais des membres de la communauté montagnarde. Ces microsociétés, à l'échelle de la vallée, mais à Sixt de la paroisse, de même que les mentions d'enfants, indiquent plutôt des relations établies qui durent dans le temps et entraînent des vies communes. Dans ce contexte, il est invraisemblable que ces relations personnelles plus ou moins longues soient cachées : elles doivent au mieux être perçues comme normales, au pire comme habituelles. Sans nier qu'une partie de la population puisse juger durement les personnes impliquées, il est probable qu'une autre se montre conciliante. Jusqu'à quel point ? Les couples qui souhaitaient se rencontrer ou élever des enfants ensemble avaient évidemment besoin de trouver un endroit qui puisse les accueillir. Les archives de l'époque cistercienne montrent que les moines d'Abondance se rendaient dans des maisons du village et que d'autres faisaient entrer leurs concubines dans l'abbaye²¹⁹. On sait également qu'en 1486, les moines d'Aulps ne résidaient plus dans leurs bâtiments conventuels incendiés deux ans auparavant, mais « dans des maisons du village, où, dit-on, ils [entretenaient] femmes et enfants »²²⁰. Peut-on imaginer les mêmes situations au début du XV^e siècle ? C'est probablement ce que suggère Jean de Bertrand lorsqu'il précise que l'abbé et le prieur claustral ont chassé leurs concubines. Et il y a peu de chances que la situation ait évolué lorsque trente ans plus tard, Barthélemy Vitelleschi visite Sixt. Dans ce contexte, on comprend mieux les rappels à la règle qui sont mentionnés dans le compte rendu, mais aussi, moins d'une dizaine d'années plus tard, l'instauration du régime de la commende en l'abbaye de Sixt.

L'abbaye de Sixt dans le contexte des visites pastorales de 1443-1445 **Alexandre Parent (université Savoie Mont Blanc)**

Le 7 mars 1443, l'évêque auxiliaire Barthélemy Vitelleschi débute un long périple qui lui fit traverser l'essentiel du diocèse de Genève à la demande de l'évêque François de Metz. Vitelleschi parcourut pas moins de cinq cent trente-deux localités afin d'y visiter les lieux de cultes séculiers comme réguliers. L'étendue de la tâche l'occupa plus de neuf mois étalés sur trois années : de mars à novembre 1443, quelques semaines en avril 1444 et enfin d'août à octobre 1445. Chaque visite donna lieu à un procès-verbal dont l'intégralité fut mise au propre par Antoine *de Crispis* sous forme d'un manuscrit de

²¹⁹ ADS, SA3433.

²²⁰ A. Delerce, D. Méhu, *L'impossible réforme : les visites de l'abbaye cistercienne Sainte-Marie d'Aulps du XV^e au XVIII^e siècle*, Annecy, 2011, p. 28.

347 feuillets en parchemin mesurant 21 x 29 cm, le tout recouvert d'une couverture de cuir. Ce document, conservé d'abord à Genève, fut ensuite conservé à partir de 1535 au greffe de l'évêché d'Annecy après sa création. Il fut emporté par le greffier lors de la Révolution française et gardé par sa famille jusqu'au don de son descendant, M. Domenjoud, en 1910 aux archives départementales de la Haute-Savoie où il se trouve aujourd'hui classé sous la cote 1G98. Il bénéficia d'une restauration au début des années 2000. Seule la version en microfilm est communicable, sous la cote 2Mi72, pour raison de conservation.

Ce document peut retenir l'attention à plus d'un titre. Tout d'abord il est le compte rendu d'une visite complète du diocèse au milieu du XV^e siècle, nous permettant d'avoir une idée de l'état du diocèse, mais aussi des attendus des autorités ecclésiastiques à cette période. Le questionnaire des visites de 1443-1445 se concentre en grande majorité sur les bâtiments, leur aménagement et leur équipement. Vitelleschi cherchait notamment à uniformiser : une nef pavée aux murs blancs, un chœur démarqué et pourvu de tout le nécessaire, une armoire eucharistique bien identifiable, la présence des livres exigés, de luminaires. Il s'intéresse aussi aux chapelles, aux cimetières, à la maison du curé, aux hôpitaux et léproseries, aux prieurés : une somme de détails nous offrant un aperçu de la vie religieuse au milieu du XV^e siècle. Mais les procès-verbaux révèlent également quelques cas de clercs aux mœurs incompatibles avec leur fonction, même si dans l'ensemble aucun commentaire (positif ou négatif) n'est noté concernant les desservants, laissant supposer une compétence minimum dans leur tâche. La priorité est donnée aux bâtis et aux biens.

Un questionnaire assez classique donc pour une visite pastorale du milieu du XV^e siècle. Néanmoins, ce manuscrit connaît quelques particularités qui lui sont propres. Tout d'abord, nous avons la chance d'avoir conservé pour le diocèse de Genève plusieurs manuscrits de visites pastorales se suivant de quelques décennies. Le premier est celui des visites de Jean de Bertrand entre 1411 et 1414, publié par L. Binz en 2006. Arrive ensuite celui des visites de 1443-1445, dont quelques mentions laissent supposer qu'une visite du diocèse avait déjà été accomplie par François de Metz quelques années auparavant sans que nous ayons conservé les procès-verbaux, puis les visites de 1470-1471 et enfin celles de 1481-1482. Cette succession de visites relativement régulières est une véritable aubaine pour les historiens, puisqu'elle permet de mesurer les évolutions religieuses au XV^e siècle dans le même espace.

L'autre particularité du manuscrit de 1443-1445 est le contexte dans lequel les visites ont eu lieu. La papauté était à nouveau déchirée par un schisme depuis 1439. Le concile de Bâle, réuni en vertu du décret *frequens* décidé à Constance en 1417, s'est muté en un tribunal ecclésiastique qui a abouti à la déposition controversée du pape Eugène IV. Excommunication et anathème échangés entre le pape et le concile, c'est donc vers le duc de Savoie

Amédée VIII que les pères de Bâle se sont tournés pour désigner un nouveau pape : il fut élu sous le nom de Félix V. Les états de Savoie, dont fait partie le diocèse de Genève, se trouvent rehaussés au rang de *patrimonium Petri* en attendant, théoriquement, que Félix V soit reconnu comme seul pape et parte pour Rome. Mais Félix V se trouva isolé parmi les princes européens et il finit même par se brouiller avec le concile. Il s'installa dès lors à Genève et préféra se concentrer sur son duché, auquel il était censé avoir renoncé au profit de son fils Louis de Savoie.

Genève et son diocèse font partie des territoires pour lesquels Félix V a une attention toute particulière. Il autorisa en 1443 François de Metz, également membre du concile, à employer un auxiliaire. L'élu n'était autre que Barthélemy Vitelleschi, auparavant évêque de Corneto en Italie, tombé en disgrâce auprès d'Eugène IV et venu se réfugier au concile de Bâle. La visite connaît un coup d'arrêt en 1444 avec la mort de François de Metz, dont la charge fut récupérée par Félix V qui parvint alors à s'emparer d'un diocèse que les princes de Savoie convoitaient depuis longtemps. La mission de Vitelleschi lui fut à nouveau confirmée et il put la mener ensuite à son terme en 1445. Elle sera suivie d'une visite des paroisses de la ville de Genève à la demande du nouvel évêque en 1446. La réalisation des visites se fait donc dans un contexte très particulier pour les états de Savoie bien qu'il faille plutôt les remettre dans un contexte général de réforme ecclésiastique en Europe.

Cette réforme *in capitis et in membris* concernait tous les lieux de cultes, aussi bien séculiers que réguliers. La visite de 1443-1445 dans le diocèse de Genève retranscrit en très grande majorité les procès-verbaux de paroisses et de leurs filiales, mais on trouve aussi quelques visites de lieux réguliers. Cinq établissements religieux, dont quatre augustiniens, sont inspectés par Vitelleschi : il s'agit de Filly, Sixt, Abondance, Entremont et Talloires.

Le procès-verbal de la visite de Sixt du 16 octobre 1443 occupe les folios 235 verso à 236 verso. Il débute comme n'importe quel procès-verbal par une description rapide. Nous apprenons que l'abbé est *Humbertus de Graviduel* (Humbert de Graveruaz) et qu'il est entouré de sept chanoines, dont son neveu. La valeur annuelle de l'abbaye est de 800 florins. On précise également que l'église de l'abbaye a une charge d'âmes de cinquante feux dont la cure est confiée au chanoine *Ansermodus* de Lullin, dont le nom réapparaît dans les visites de 1481²²¹. La description achevée, le procès-verbal commence par les injonctions concernant l'église de Sixt. On y retrouve globalement les mêmes remarques faites à l'ensemble des paroisses du diocèse reflétant les attentes générales du visiteur. Tout d'abord, une armoire eucharistique réaménagée avec une porte peinte, puis la vérification du matériel et son remplacement au besoin : une custode, une lampe, une paix, des bénitiers.

²²¹ Voir l'encart suivant d'Arnaud Delerce.

Vitelleschi s'arrête également sur les ouvrages conservés dans l'église et demande que les petits et grands missels soient reliés à nouveau. Les nouveaux canons doivent y être greffés et un autre missel doit être commandé. Concernant le bâtiment en lui-même, le visiteur demande que les toitures soient réparées, de même que les vitres de la sacristie et du chœur, ainsi que le pavement de la sacristie. Une image de la Vierge doit être peinte à l'entrée au-dessus de la porte²²². Parfois, les frais sont partagés entre l'abbé et les paroissiens : c'est le cas du nouveau missel, mais aussi de la réparation du toit. On voit donc que la paroisse et la communauté régulière étaient liées.

Le visiteur s'intéresse ensuite à l'abbaye et s'arrête longuement sur des rappels concernant les règles de la vie religieuse. Il précise que l'abbé doit vivre avec ses chanoines et qu'ils doivent tous respecter les *Benedictines* ainsi que les décrets de la session 21 du concile de Bâle, datée du 9 juin 1435, rappelant entre autres comment l'office divin doit être célébré. Il multiplie les rappels sur l'usage des cloches lors des célébrations et sur le nombre de messes à prononcer en fonction du calendrier liturgique. De même, il répète plusieurs règles de bases. Par exemple, les frères doivent manger ensemble au réfectoire et l'abbé doit s'en assurer. Ils ne peuvent sortir du couvent, qui doit rester fermé, sans autorisation de l'abbé, ni aller en pèlerinage. Ils ne peuvent détenir des chiens de chasse ou des armes. Un inventaire des biens des religieux doit être fait chaque année. L'abbaye doit avoir une chambre pour les infirmes et un moine infirmier en cas de besoin. Les frères doivent se reposer dans un dortoir muni d'une lampe pour la nuit et de tout le nécessaire. Ils doivent avoir un exemplaire de leur règle en latin et en vulgaire, et elle doit être lue chaque jour. Ils ne doivent pas passer de pacte. Une femme ne peut pénétrer dans l'enclos, même pour l'aumône. Les religieux doivent porter une tenue et une tonsure réglementaires. Les sacrements doivent bien être administrés, et les religieux doivent avoir connaissance des constitutions synodales et provinciales. L'abbé se doit d'avoir le nombre de chanoines prévu par sa fondation et il doit en envoyer un étudier la théologie. Un inventaire général des biens meubles et immeubles de l'établissement doit être mené et les documents conservés dans un coffre fermé à clef. L'abbé doit aussi disposer de deux prêtres pour la cure de Samoens du même ordre, de même que pour la cure du Mont-Saxonnex (*Sersonay*).

Rien n'est donc *à priori* inattendu dans ce procès-verbal. La plupart des injonctions faites à l'abbaye de Sixt apparaissent dans les visites des autres

²²² Ce type d'image était très fréquemment demandé aux paroisses par Barthélemy Vitelleschi : il s'agissait d'une image peinte du patron de la paroisse, souvent associé à la Vierge ou à la Crucifixion. Nous ne pouvons malheureusement qu'imaginer ces images peintes puisque le registre ne les décrit pas davantage. Il est probable qu'il s'agisse de fresques peintes sur la façade des églises, symbolisant la communauté à travers son patron et la Vierge ou le Christ.

abbayes du diocèse. Il en va de même concernant l'église paroissiale : on y retrouve comme ailleurs le désir d'uniformiser les lieux de cultes, mais encore le souci d'exemplarité de la vie religieuse. Le cas de Sixt démontre toutefois un lien déjà fort entre l'église paroissiale et l'abbaye. La visite pastorale de 1443-1445 dans le diocèse de Genève est donc tout à fait en lien avec la volonté de réforme *in capitis et in membris* alors en vogue dans la chrétienté de la fin du Moyen Âge. Le registre reste une source riche en détail concernant le mobilier et les lieux de ce culte dans le diocèse de Genève, détails à croiser avec les autres registres issus du diocèse. L'exemple de 1443-1445 nous démontre enfin que, loin d'être improvisées, les visites sont un outil d'uniformisation et de mise en place des nouveaux attendus tout en contrôlant le bon respect des règles.

3.4.2 L'instauration du régime de la commende

Humbert de Graveruaz renonce peut-être à l'abbatit avant de mourir le 29 mars 1454 et l'on voit alors plusieurs abbés prendre sa succession, signe évident d'une situation troublée : il semble que la mise en commende de l'abbaye ait lieu à cette époque²²³. Jean de Thoire pourrait être le dernier abbé élu par la communauté. Issu d'une famille faucignerande, il est mentionné au nombre des chanoines de Sixt entre 1450 et son élection en 1452²²⁴. Cet abbé entre en conflit avec le duc Louis de Savoie et son fils l'évêque de Genève Pierre de Savoie à propos de la cure de Samoëns et tente de les supplanter en s'adressant au conservateur de l'université de Turin. Menacé par le duc, il poursuit tout de même son combat devant l'ordinaire puis à Rome²²⁵. D'après Rannaud, il meurt en juin 1460 et est remplacé par un Piémontais, Henri de Alibertis, qui était un proche du duc de Savoie²²⁶, auparavant abbé de Filly, mais aussi administrateur du diocèse de Verceil²²⁷. Il doit s'agir d'une nomination extérieure, en témoigne la demande faite en 1462 par les chanoines au pape de les autoriser à élire leur propre abbé, ce qui leur est accordé²²⁸. Cependant, Ansgar Wildermann mentionne que dès avant 1452, Henri de Alibertis était déjà abbé de Sixt²²⁹. Rannaud explique cette situation en faisant de Alibertis, tantôt Jean ou Henri, un coadjuteur de l'abbé Humbert.

²²³ Voir Annexe 1 : Liste des abbés. La commende consiste, pour un pouvoir laïc, à saisir les revenus d'une entité religieuse et à les confier à un supérieur externe imposé à la communauté. Le but est de réformer l'établissement ou la congrégation.

²²⁴ M. Rannaud, *Histoire*, p. 109.

²²⁵ *Ibid.*, p. 110.

²²⁶ En 1451, l'abbé Henri est envoyé à Rome avec d'autres dignitaires pour demander la ratification par le pape de la nomination de Jean-Louis de Savoie à l'évêché de Maurienne (J.-Fr. Gonthier, *Les évêques de Genève du Grand Schisme à la Réformation*, Annecy, 1899, p. 6).

²²⁷ M. Rannaud, *Histoire*, p. 111.

²²⁸ *Ibid.*, p. 111-112.

²²⁹ A. Wildermann, éd. *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1453*, Lausanne, 1993.

Cependant, Alibertis est probablement le premier abbé commendataire de Sixt, tandis que Jean de Thoire n'est probablement qu'abbé élu²³⁰. La rapide succession d'abbés indique en tout cas une crise au sein de l'abbaye, ce que tend à confirmer l'hostilité de l'abbé de Thoire envers le duc de Savoie. Au milieu du XV^e siècle, la famille ducale avait en effet instauré la commende dans d'autres monastères, congrégations et établissements de chanoines réguliers. À Filly, c'est l'abbé Pierre Robini, un proche d'Amédée VIII, qui est nommé abbé commendataire au départ de François Ducrest pour Abondance en 1434. La prévôté du Mont-Joux est également mise en commende en 1438 par la nomination du prévôt Jean de Grolée. Aussi, on peut imaginer que le processus est enclenché dès les dernières années d'Humbert de Graveruaz. Jean de Compey succède à Alibertis et était encore abbé de Sixt en mai 1468²³¹. Il était également abbé de Saint-Étienne de Verceil, d'Aulps et de Chézery, évêque de Turin, de Genève, et archevêque de Tarentaise²³² et chancelier de Savoie²³³. C'est le cardinal Giovanni Battista Zeno, traduit en français par Jean-Baptiste Zen, qui devient ensuite abbé de Sixt. Né en 1446 et issu d'une riche famille vénitienne, petit-neveu du pape Eugène IV et neveu du pape Paul II, il est également le cousin du cardinal Giovanni Michiel. Diplômé en droit de l'université de Padoue, il est chanoine de la basilique du Vatican vers 1462 où il réside avec son oncle le pape. Dès décembre 1467, il obtient sa première charge d'abbé commendataire. Il est créé cardinal l'année suivante et apparaît comme abbé de Sixt en 1469. Zeno devient également abbé commendataire d'Aulps où il agit en tant que tel en novembre 1472²³⁴. Le décès de Zeno en 1501 des suites d'un empoisonnement donne lieu à la construction de la chapelle Zeno dans la basilique Saint-Marc de Venise²³⁵. Au décès de Zeno, un autre cardinal est alors nommé abbé commendataire : son nom est Jacques Serra. Il est connu par le *Catalogue des abbés* de Sixt²³⁶, mais on ignore tout de son abbatiat.

Confessions intimes. Sixt au miroir d'une visite pastorale de 1481

**Arnaud Delerce (docteur en histoire de l'EHESS,
directeur du château des Rubins à Sallanches)**

Entre 1481 et 1482, Claude Rup effectua une visite pastorale au pas de charge, parcourant pas moins de 500 paroisses du diocèse de Genève en seulement huit mois, inspectant trois, parfois même quatre localités en une

²³⁰ C'est peut-être le cas d'Ansermod de Lullin dans les années 1480. Voir l'encart suivant d'Arnaud Delerce.

²³¹ J.-Fr. Gonthier, *art. cit.*, p. 15.

²³² A. de Foras, *Armorial...*, t. II, art. Compey.

²³³ AASM, LIB 0/0/9/36. Ce jour de 1463, il était aux côtés du duc Louis de Savoie à Genève.

²³⁴ A. Delerce, D. Méhu, *op. cit.*, p. 205.

²³⁵ B. Jestaz, *La chapelle Zen à Saint-Marc de Venise : d'Antonio à Tullio Lombardo*, Stuttgart, 1986.

²³⁶ ADHS, 4H4.

seule journée. Ancien prieur du couvent des dominicains de Genève, puis inquisiteur, il était aussi évêque *in partibus* – c'est-à-dire en terres non chrétiennes – de Claudiopolis (aujourd'hui Bolu en Turquie). Rup le technicien agissait au nom de l'administrateur du diocèse : Jean-Louis de Savoie le dilettante, fils du duc Louis, un mondain qui faute d'avoir été ordonné ne porta jamais le titre épiscopal et ne pouvait canoniquement procéder à ce genre d'inspection.

Claude Rup inspecta Sixt au milieu de sa tournée, le 21 juillet. Au terme de son examen des lieux et de l'audition serrée de plusieurs témoins, un procès-verbal fut rédigé. Le texte de cette visite, dont une copie est conservée aux Archives départementales de la Haute-Savoie (fonds de l'abbaye de Sixt, 4H18), est concis et tient en deux feuillets. Le formulaire de ce type de document est éprouvé et se conforme aux règles exposées dans *l'Ordo ad visitendas parochias* du Pontifical romain. Dans les grandes lignes, pour les paroisses et établissements monastiques non exemptés de sa juridiction, le visiteur commençait par en chiffrer le revenu et désignait le ou les prêtres desservants. Il pouvait être amené à exercer des actions relevant de son pouvoir de juridiction et d'ordre à l'exemple de l'administration du sacrement de la confirmation ou de l'octroi d'indulgences comme ce fut le cas à Sixt. Suivaient des prescriptions concernant les objets liturgiques ou les travaux à effectuer sur l'église. La visite de Sixt présente cependant en fin de texte une originalité par la présence de quelques remarques destinées aux chanoines. Cela s'explique par le statut particulier de son église abbatiale partagée, à la fois paroissiale et canoniale, comme c'était du reste le cas de nombreux établissements de chanoines réguliers de saint Augustin inclus dans le siècle.

Plus en détail, Rup commença par désigner l'abbé commendataire de la communauté. Il s'agissait alors de Giovanni Battista Zeno, cardinal au titre de Santa-Maria in Portico. Son sublime tombeau érigé en la basilique Saint-Marc de Venise est toujours considéré comme un chef-d'œuvre de la renaissance italienne et donne la pleine mesure d'un personnage qui ne mit jamais les pieds en Faucigny et était sans doute à peine capable de se rappeler la présence de Sixt parmi ses nombreux bénéfices. Le visiteur annonça ensuite le montant des revenus de la paroisse estimé à 320 ducats, puis les noms des amodiateurs, c'est-à-dire des responsables de la perception de ces redevances paroissiales. Se trouvent cités deux chanoines : Ansermod de Lullin qualifié d'abbé par un *lapsus calami* évocateur, et Jean Biord plus un notaire laïc, Pierre Depassié. S'ensuit la composition d'une communauté annoncée comme comptant douze religieux « abbé compris » (Ansermod ou le lointain Zeno ?) approchant la norme de treize chanoines reproduisant le collège apostolique. Rup égrena pourtant quatorze noms et il faut sans doute identifier les derniers de liste comme des novices ou des convers. Il apparaît que même en ce Moyen Âge finissant, le recrutement (très local à en croire les patronymes) n'était clairement pas un problème à Sixt. Ce recensement dévoile en outre deux offices. Premier

cité, Ansermod de Lullin est cette fois justement désigné comme sacristain. En quatrième position, Guillaume Miège était le prieur claustral. C'est une nouvelle curiosité révélatrice. Habituellement, la préséance revenait au prieur claustral puisqu'il remplaçait et représentait en tout l'abbé commendataire dans la vie conventuelle. Le sacristain était un subalterne plutôt chargé de la liturgie, des reliquaires et éventuellement des pèlerinages s'il s'en trouvait. Cette première partie de la visite s'achève par l'identification du curé. Presque sans surprise, il s'agit d'un certain... Ansermod de Lullin qui occupait ce poste prestigieux et rémunérateur, en charge de soigner les âmes de la soixantaine de feux composant la paroisse. Tour à tour amodiateur, «abbé» par lapsus, sacristain et curé, voici sans équivoque démasqué l'homme fort de la paroisse et de l'abbaye de Sixt en 1481.

Une seconde partie s'ouvre par une série d'exhortations adressée aux paroissiens sous peine d'excommunication et d'amende. La menace paraît sérieuse, mais ne doit pas faire illusion. À en croire la redondance de certaines injonctions d'une visite à l'autre, rien ne permet d'affirmer qu'elles furent toutes ou partie suivies d'effets. En premier lieu, le visiteur constata l'absence d'objets liturgiques communs, tel custode, encensoir et ampoules aux saintes huiles et enjoignit d'y remédier. Comme il est surprenant, presque impensable que la communauté canoniale fut dépourvue de ces pièces essentielles au culte, il est probable qu'elles n'étaient pas partagées. L'état sanitaire de l'église retint également l'attention du visiteur. Les paroissiens obtinrent trois ans pour restaurer le pavement de la nef et rétablir l'avant-toit protégeant la grande porte ; l'abbé commendataire eut deux ans pour faire réparer et enduire les murs du chœur architectural et de sa chapelle contiguë. Claude Rup fut aussi surpris par l'odeur pestilentielle dégagée par les cadavres inhumés dans l'église, peut-être amplifiée par les chaleurs de juillet 1481. Il recommanda aux paroissiens de remettre de l'ordre dans les sépultures intra-muros de leurs proches.

Enfin, le visiteur s'arrêta sur le style de vie des chanoines, inquiet de l'exemplarité toute relative de l'absence pour plusieurs d'entre eux d'une véritable vie régulière. En une phrase assez lapidaire, sans doute parce qu'il empiétait sur les prérogatives des agents de l'abbé commendataire, il les exhorta à suivre leur règle et à se plier aux injonctions déjà formulées à ce sujet lors de la précédente visite pastorale menée une dizaine d'années plus tôt par l'évêque d'Hébron alias Mamert Fichet. En ce domaine particulièrement, rien ne permet d'affirmer que les recommandations de Rup dépassèrent le vœu pieux. Cette situation n'avait d'ailleurs rien d'original ni de vraiment scandaleux à considérer d'autres abbayes telles Abondance et pire encore, Aulps où en 1486 les émissaires de l'ordre cistercien furent reconduits *manu militari* hors de la vallée par les moines soucieux de protéger leur très grande liberté de mœurs.

Nul besoin de lire entre les lignes pour comprendre qu'en 1481 à Sixt, il n'existait plus aucune frontière entre l'abbaye et la paroisse. Le chanoine

cumulard Ansermod de Lullin incarnait parfaitement cette nouvelle intimité, aussi révélée par les patronymes communs aux villageois et aux religieux. La page d'un idéal de vie régulière qui avait fait quelques siècles plus tôt les grandes heures de Sixt était définitivement tournée. Un nouveau chapitre s'ouvrait.

En 1515, le nouvel abbé est Francesco Della Rovere, francisé en François de la Rovère, qui le reste jusqu'à son décès le 16 septembre 1551. La famille de la Rovère comptait plusieurs ecclésiastiques à cette même époque en Savoie : les frères Christophe et Dominique s'étaient succédé comme archevêques de Tarentaise entre 1474 et 1483 et Jean-François avait été abbé d'Aulps de 1510 à 1515. L'abbé s'était doté d'un coadjuteur en la personne de son neveu Louis Asinari, qui dès 1523 est qualifié d'abbé dans deux bulles du pape Adrien VI²³⁷. Ils apparaissent par la suite tous deux dans certains actes et sont secondés par un vicaire général et procureur de l'abbé de la Rovère, mentionné en 1539 qui se nomme Geoffroy de Foys²³⁸, remplacé par la suite par Jacques Garin. Au décès de son oncle, Louis Asinari devient abbé commendataire et le demeure jusqu'en 1562. Les chanoines et lui entrent en conflit, et un premier arbitrage intervient à l'abbaye d'Abondance en 1555²³⁹, suivi par un second à Chambéry la même année. Comme il y est autorisé, l'abbé d'Abondance Claude de Blonay visite dans ce contexte l'abbaye de Sixt en 1556. La crise atteint son apogée au moment d'une enquête menée contre l'abbé à la demande des frères et au cours de laquelle dix témoins sont interrogés en 1558 ; l'année suivante, c'est l'abbé qui demande la tenue d'une enquête contre les chanoines avant que le sénat ne tranche en leur faveur le 20 décembre²⁴⁰. Louis Asinari meurt en janvier 1562 et n'est *a priori* pas remplacé immédiatement ; un an plus tard, Claude-Antoine de Mouxy est nommé gardiateur des biens de l'abbaye.

3.4.3. Les abbés de Mouxy

Après ces abbés originaires d'Italie du Nord, ce sont des Savoyards qui sont nommés à la tête de Sixt. Durant près de quatre-vingts ans, entre 1564 et 1646, l'abbaye est dirigée par les membres de la famille de Mouxy, originaire du village du même nom près d'Aix en Savoie et sur les confins du Genevois²⁴¹. Leurs plus anciens représentants apparaissent au début du XIII^e siècle à Rumilly près d'Annecy, à Chambéry dans l'entourage des comtes de Savoie, mais encore à Aix ou au service des rois d'Angleterre. Plusieurs rameaux se développent dont l'un, les Mouxy de Saint-Paul, donne trois abbés à Sixt. L'histoire de cette fratrie mérite que l'on s'y attarde quelque peu en raison de la marque qu'elle a laissée à l'abbaye. Des six fils connus de Philippe de Mouxy et de son épouse

²³⁷ M. Rannaud, *Histoire*, p. 147.

²³⁸ *Ibid.*, p. 144.

²³⁹ AASM, LIB 0/0/13.

²⁴⁰ M. Rannaud, *Histoire*, p. 152.

²⁴¹ A. de Foras, *Armorial...*, t. IV, art. Mouxy.

Philiberte Oddinet, mariés vers 1537, la moitié était restée dans le siècle tandis que l'autre avait rejoint les ordres. Charles de Mouxy est chanoine d'Aix et abbé de Sixt après Louis Asinari en 1564. Il meurt dès l'année suivante à Paris où il étudiait. Son frère Jacques lui succède et est mentionné comme abbé pour la première fois en 1569 d'après l'*Armorial*. Toujours d'après la même source, il meurt en décembre 1620 « assisté par saint François de Sales » et laisse un fils illégitime, né de Pernette Renne, qui devient clerc. Un troisième frère nommé Jean-Louis, né après le décès de leur père en 1554, est recteur d'une chapelle en l'église de Mouxy. Quant aux trois autres frères, deux sont assassinés par le marquis d'Aix en août 1596. L'un d'eux, Jean-François de Mouxy, avait eu de Bartholomée Masson un fils illégitime né en 1577 et appelé Humbert. Le 27 septembre 1606, son oncle Jacques, alors abbé de Sixt, passait une procuration pour obtenir du pape de pouvoir élire son neveu Humbert comme son coadjuteur, qui n'était pas chanoine de Sixt. Trois ans plus tard, en 1609, Humbert est abbé élu de Sixt et prieur de Saint-Nicolas de Grésy. Au décès de son oncle en décembre 1620, il devient abbé de Sixt et meurt en janvier 1646 à l'âge de 69 ans. En 1632, il avait témoigné en faveur de la canonisation de François de Sales dont il avait appliqué la réforme dès le début de son abbatiat, contrairement à son oncle Jacques qui y avait, semble-t-il, rechigné.

3.5. Réforme et travaux au XVII^e siècle

François de Sales, élu évêque en 1602, accorde une attention toute particulière aux établissements religieux de son diocèse. Après avoir réformé l'abbaye d'Abondance et y avoir introduit des feuillants, il se penche sur le cas de l'abbaye de Sixt dont il envisage brièvement de remplacer les chanoines réguliers par des séculiers²⁴². Il précise même en parlant d'eux que « ce sont des augustins, mais sans général, ni chapitre, ni visite, ni forme expresse de vœu, ni règle, ni constitutions »²⁴³. D'après Frédéric Meyer, les « chanoines réguliers ne sont pour lui que des parasites et des dévoreurs de prébendes, qui de toute façon ne suivent pas la vie régulière, et que seul le port du froc différencie des séculiers. “Il faudrait mille prédicateurs pour restaurer ce qu'ils détruisent”, écrivait François de Sales à leur propos en 1599 »²⁴⁴. Malgré tout, les chanoines restent à Sixt et bénéficient de l'attention de l'évêque jusqu'à sa mort. Celui-ci s'occupe non seulement des difficultés inhérentes aux communautés régulières de l'époque moderne, mais œuvre aussi en faveur de

²⁴² Fr. Meyer, Les sens de l'observance : voies de réforme à Talloires au XVII^e siècle, *Millénaire de l'abbaye de Talloires : actes du colloque tenu à Talloires le 22 septembre 2018*, Annecy, 2018, p. 367. L'auteur se rapporte aux *Cœuvres de saint François de Sales, évêque et prince de Genève et docteur de l'Église*, Annecy, 1892-1964, vol. 23, p. 239-243.

²⁴³ Fr. Meyer, Querelle des évêques et des réguliers dans les Alpes du Nord au XVII^e siècle? François de Sales face aux ordres religieux, *Histoire des Alpes – Storia delle Alpi – Geschichte der Alpen*, Zurich, 2013, p. 80.

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 82.

la reconstruction complète de l'aile sud des bâtiments conventuels. C'est encore lui qui procède à la reconnaissance des reliques du fondateur de l'abbaye et qui, par la même, suscite un nouvel intérêt pour le culte voué à l'abbé fondateur Ponce de Sixt.

3.5.1. Des conflits incessants

Ordonné évêque le 8 décembre 1602, François de Sales est à l'abbaye de Sixt dès la mi-septembre de l'année suivante. D'après Marie Rannaud, il aurait alors assemblé la communauté en chapitre, prescrit la reconstruction rapide de la clôture de l'abbaye, mais convenu que la reconstruction du réfectoire attendrait que l'abbaye ait le temps de rassembler les fonds nécessaires. On peut toutefois douter de la réalisation de cette injonction. Au mois d'août 1606, l'évêque était de retour en l'église Sainte-Marie-Madelaine de Sixt où se trouvaient l'abbé Jacques et dix de ses chanoines, et en l'absence d'Humbert de Mouxy. Dans le compte rendu sommaire de cette visite rapporté par Charles-Marie Rebord, une courte mention montre que la communauté de Sixt et l'évêque étaient en désaccord à propos de leurs obligations respectives²⁴⁵. Ce conflit a pu durer pendant plusieurs années. Marie Rannaud rapportait en effet que :

L'abbé se plaignait des prérogatives de l'évêque de Genève et de ses droits de juridiction sur le couvent ; les religieux se plaignaient de l'abbé pour ce qui concernait les redevances de mense conventuelle. La difficulté avait même été portée à la Cour souveraine de Savoie, qui rendit deux arrêts pour terminer le différend ; mais l'exécution de ces arrêts n'engendrait que de nouveaux griefs qui pouvaient amener la ruine de cette maison²⁴⁶.

En janvier 1618, l'évêque est une nouvelle fois à Sixt où il ordonne à l'abbé de procéder aux réparations²⁴⁷. Neuf mois plus tard, il est de retour avec de nouvelles constitutions pour les chanoines de Sixt et de nouvelles tâches pour « le révérendissime coadjuteur et abbé élu »²⁴⁸ Humbert de Mouxy :

Les édifices et bâtiments de tout le couvent, selon qu'il sera convenable et conforme à l'observance régulière, seront restitués et conservés aux dépens de l'abbé ; et pour ce qui est de la réparation du chœur, du réfectoire et de l'horloge, le révérendissime coadjuteur et abbé élu promet de faire le nécessaire le plus tôt possible, de manière que le tout soit achevé au jour proche venant de la Naissance de Notre-Seigneur. Quant aux autres édifices, ils seront réparés successivement à la manière d'un diligent père de famille, et surtout le dortoir et les murs de clôture du couvent ; ce que, confiants en sa piété, nous lui abandonnons à faire.

²⁴⁵ Ch. Rebord, *Supplément aux visites de saint François de Sales*, Annecy, 1920, p. 646.

²⁴⁶ M. Rannaud, *Ponce*, p. 156.

²⁴⁷ M. Rannaud, *Histoire*, p. 172. Par dortoir il faut entendre les deux étages de l'aile sud.

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 177.

Le programme était clair : Humbert de Mouxy devait réparer le chœur, le réfectoire et l'horloge dans un délai de trois mois et demi. Ensuite, il lui faudrait s'attaquer au dortoir et au mur de clôture. Le tout serait financé par l'abbé son oncle. Là encore, il semble que l'abbé ait rechigné aux dépenses : un arrêt du sénat de Savoie en date du 15 juin 1620 lui ordonne de « refaire le réfectoire, l'horloge, de soigner les titres et les archives et de fournir un barbier à l'accoutumée »²⁴⁹. Ses chanoines demandent le retour de François de Sales à l'automne 1620 : l'évêque arrive en novembre pour rétablir « la paix et la bonne intelligence entre tous les membres de la communauté »²⁵⁰. Le 14 novembre, il consacre trois autels et ouvre le tombeau de l'abbé Ponce qui se trouve dans la nef. Est-ce à cette époque qu'un accord est trouvé « qui porte que le seigneur abbé mettra en état les bâtiments [...] fera mettre en état l'horloge, payera les prébendes, arrérages, la pitance et les vestiaires de la présente année »²⁵¹ ? Toujours est-il que les tensions semblent s'apaiser ; le décès de l'abbé Jacques quelques jours plus tard permet peut-être de rétablir pour un temps la paix. En 1629, l'abbé Humbert élit pour lieu de sépulture la tombe des abbés qui se trouvait au pied de la chapelle de saint Augustin, mais ne décède qu'en janvier 1646 après avoir mené plusieurs chantiers de réparations révélés par l'archéologie. Néanmoins, la décennie 1640 débute avec de nouvelles injonctions à réparer les bâtiments. Le 5 mai, le vicaire général de l'évêché de Genève rend un décret demandant à l'abbé de faire des réparations aux bâtiments. Cinq ans plus tard, le 20 mai 1645, un autre arrêt est rendu par le sénat de Savoie à propos des rénovations et le prieur claustral de Sixt ainsi que le châtelain de Samoëns sont commis pour y assister. Le même été, à la date du 3 août, le sénat rend un second arrêt ordonnant la saisie des revenus pour exécuter ces mêmes travaux. Le décès d'Humbert de Mouxy en janvier 1646 ne met pas un terme à l'affaire puisque dès le 1^{er} février, le sénat rend une nouvelle fois un arrêt en faveur de la réparation des bâtiments. Le désaccord entre chanoines et abbé dépassait la question des bâtiments et l'hostilité était générale : Humbert refusait même de payer les aumônes. Le 27 septembre 1645, il avait obtenu un coadjuteur en la personne de Pierre de Bellegarde qui lui succède sur le siège abbatial. Peut-être a-t-il engagé des travaux ; Marie Rannaud soulignait en tout cas que son abbatial avait été paisible²⁵².

La question des archives révèle les conflits et la défiance entre chanoines et abbés à partir de la fin du XVI^e siècle. En 1594, le sénat de Savoie ordonne « tant à l'abbé qu'aux religieux de se purger par serment de n'avoir aucun titre, de les mettre sous trois clés dans des archives communes »²⁵³, témoignant à nouveau des relations conflictuelles entre l'abbé Jacques de Mouxy et les frères,

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 191.

²⁵⁰ M. Rannaud, *Ponce*, p. 157.

²⁵¹ ADHS, 4H4, fol. 14.

²⁵² M. Rannaud, *Histoire*, p. 219-227.

²⁵³ ADHS, 4H4, fol. 12-13.

et de la tendance généralisée de subtiliser les actes. Le 15 juin 1620, un autre arrêt ordonne à l'abbé de refaire le réfectoire et l'horloge, mais aussi de soigner les titres et les archives²⁵⁴. Vingt-quatre ans plus tard, les archives se trouvent dans deux coffres placés dans l'église abbatiale²⁵⁵, ce qui est toujours le cas en janvier 1646. En décembre 1670, elles sont localisées avec plus de précision. Certaines se trouvent dans un cabinet dans la maison abbatiale, tandis que d'autres se trouvent dans l'église et sur « la tribune qui est en haut du côté du cloître [dans] deux grands coffres bois noyer fermants à trois serrures chacun [...] »²⁵⁶. Nous avons vu dans le rapport après sinistre de 1680 que les coffres, toujours au nombre de deux, avaient été descendus dans la nef et entreposés dans un espace voûté²⁵⁷. Toutefois, et malgré l'effondrement des voûtes, ces archives ne sont pas détruites, et transférées quelque part dans les bâtiments conventuels.

3.5.2. Un renouveau du culte à l'abbé fondateur Ponce

À la suite des attentions de François de Sales pour Sixt, la figure de l'abbé Ponce prend de l'ampleur. Aucun témoignage ancien du culte ou du pèlerinage sur le tombeau de l'abbé fondateur n'est conservé. On sait seulement que le tombeau avait une apparence dite « gothique » au XVII^e siècle, ce qui oriente vers un aménagement au cours de la période médiévale. En revanche, sa localisation dans la partie occidentale de l'église montre sans conteste qu'il était destiné à recevoir la visite des laïcs, paroissiens ou pèlerins. On peut donc supposer que son culte et la relation de ses miracles existaient déjà à la fin de la période médiévale. Pour l'époque moderne, un premier témoignage de ce pèlerinage apparaît en 1606 dans le registre des décès de la paroisse, lorsque « Berthe Monod, de la paroisse de Mont-Saxonnex, qui était venue en dévotion à la fontaine de saint Ponce, est décédée et a été ensevelie, dans le cimetière, à la place réservée aux étrangers »²⁵⁸.

Le tombeau fait pour la première fois l'objet d'une documentation à l'occasion de son ouverture par François de Sales le 14 novembre 1620. Un récit très imagé en est fait par Marie Rannaud dans sa vie de « Ponce de Faucigny »²⁵⁹ dont la source est Jean Depassier²⁶⁰. Sans être contemporain des événements, ce dernier publiait son ouvrage quarante-six ans après cette visite : on peut donc imaginer qu'il connaissait les événements grâce à la transmission orale ou alors par des écrits disparus depuis. Le chanoine raconte que l'évêque avait alors été invité à ouvrir le tombeau, choisissant de ne s'entourer que d'une

²⁵⁴ M. Rannaud, *Histoire*, p. 191.

²⁵⁵ ADS, SA3483.

²⁵⁶ ADS, 4B324.

²⁵⁷ ADHS, 4H144.

²⁵⁸ M. Rannaud, *Histoire*, p. 596.

²⁵⁹ M. Rannaud, *Ponce*, p. 155-161.

²⁶⁰ J. Depassier, *op. cit.*, p. 76-78.

poignée de personnes. L'opération avait été réalisée à la lumière des flambeaux et quelques reliques prélevées²⁶¹. Jean Depassier ajoutait que la venue de l'évêque à Sixt, puis la rumeur de l'ouverture du tombeau avaient fait accourir à Sixt une foule considérable. En 1632, lors du premier procès en canonisation de François de Sales décédé dix années plus tôt, trois chanoines de l'abbaye de Sixt avaient été conviés à témoigner. Le premier était l'abbé Humbert de Mouxy, alors âgé de cinquante-cinq ans, tandis que les deux suivants, Bernard Depassier et François Biord, étaient respectivement âgés de soixante-seize et de soixante et un ans. Tous mentionnaient dans leurs dépositions la visite de l'évêque à l'abbaye en 1620 ainsi que l'ouverture du tombeau de l'abbé « nommé *Pontius* »²⁶² et la reconnaissance de ses reliques. Les deux derniers ajoutaient que François de Sales s'était lamenté « de ce que l'on avait oublié d'écrire les vertus et les mérites d'un tel personnage »²⁶³. Un peu plus de trente ans plus tard, son vœu était exaucé par Jean Depassier qui publiait une vie du saint fondateur, alors, et pour la première fois, apparenté à la famille de Faucigny. L'auteur rapportait naturellement la visite de François de Sales, béatifié en décembre 1661 puis canonisé en avril 1665, soit quelques mois avant la publication de l'ouvrage en 1666.

Cette succession en deux temps d'évènements plaide en faveur d'une démarche réfléchie visant à favoriser le renouveau de l'abbaye. Dans un premier, l'évêque François de Sales, de son vivant extrêmement populaire, renonce à réformer l'abbaye comme il l'a fait à Abondance. Il œuvre d'abord à l'apaisement des tensions internes à la communauté et obtient de l'abbé un engagement important en faveur de la restauration des bâtiments conventuels. Toutefois, il consent en 1603 à ce que les travaux ne soient pas réalisés immédiatement en raison de l'impossibilité de réunir les fonds nécessaires²⁶⁴. L'abbaye se trouve certainement dans la tourmente au niveau financier et l'évêque en a conscience. En 1618, une fois les nouvelles difficultés réglées avec l'abbé, l'évêque donne de nouvelles constitutions aux chanoines. D'autres conflits apparaissent alors et, deux ans avant son décès, François de Sales est de retour à Sixt où il décide, apparemment à l'invitation de la communauté, de procéder à l'ouverture du tombeau de Ponce en septembre 1620. Comme attendu, des ossements humains y sont trouvés et même prélevés, tandis que le bruit se répand et qu'une foule nombreuse, attirée à la fois par la présence du prélat et par l'ouverture du sépulcre, se presse à l'abbaye pour ensuite propager les nouvelles dans tout le diocèse. Il est même rapporté par la suite que François de Sales aurait miraculeusement fait en sorte que toute cette

²⁶¹ Le petit nombre de personnes autorisées à assister à la scène de même que l'obscurité suggérée par les flambeaux ajoute évidemment au mystère.

²⁶² M. Rannaud, *Ponce*, p. 162. Il n'est pas fait mention de sa supposée parenté avec les Faucigny.

²⁶³ *Ibid.*, p. 163.

²⁶⁴ M. Rannaud, *Histoire*, p. 168-169.

population soit nourrie grâce à des pêches abondantes et la multiplication du pain²⁶⁵. Pourrait-on imaginer qu'il s'agissait, pour l'évêque comme pour les chanoines, de raviver ou amplifier le culte de l'abbé fondateur, alors déjà considéré comme bienheureux et à la tombe thaumaturge et dans une certaine mesure, faire entrer des liquidités pour rétablir la situation financière et servir aux restaurations? La rédaction d'une vie de l'abbé Ponce un peu plus de quarante ans plus tard, et en plein procès de canonisation de l'évêque François, pourrait également s'interpréter comme une volonté de raviver une nouvelle foi ou d'affermir le pèlerinage vers ces reliques. La contemporanéité des faits invite en tout cas à s'interroger sur les motivations des uns et des autres, de l'évêque et des chanoines, tout comme l'invention d'un lien de parenté entre l'abbé Ponce et la famille de Faucigny, développé sur les quinze premières pages de l'ouvrage de Jean Depassier.

3.6. D'insurmontables difficultés au XVIII^e siècle

Après au moins trois décennies de renouveau architectural impulsé par l'évêque de Genève et mis en œuvre par l'abbé Humbert de Mouxy à partir de 1620, la seconde moitié du XVII^e siècle est marquée par deux incendies. Le premier n'est mentionné qu'une fois dans la documentation comme étant antérieur à décembre 1670. À cette date, l'aile orientale était dans un état proche de la ruine. Si l'on ignore l'origine de ce premier incendie, l'état général de cette aile orientale pourrait indiquer que le feu était parti de là. Le second, daté du 6 octobre 1680, est bien connu par les sources archivistiques. Le dernier siècle de présence augustiniennne à Sixt voit donc l'effort de reconstruction de l'abbaye se poursuivre avec en particulier des travaux de couverture et de restauration du cloître et de certains bâtiments alentour. Par ailleurs, les chanoines et les habitants sont en désaccord à propos de la réparation et de l'entretien des digues canalisant le Giffre, qui connaît plusieurs crues de grande envergure à cette époque et met en péril la survie des bâtiments.

L'archéologue Alain Mélo s'est intéressé à l'environnement de Sixt²⁶⁶. Dans le cadre de ce travail, il a recensé plusieurs épisodes de crues entre le XVII^e siècle et 1895. Il apparaît que les crues du Giffre ou des nants alentour étaient fréquentes : on en dénombre au moins onze au XVIII^e siècle et vingt-deux au XIX^e siècle²⁶⁷. Le village de Nambride, situé en amont de l'abbaye, était particulièrement touché par ces crues : neuf de ses habitants périrent le 10 février 1711 ; en 1745, le village est presque entièrement détruit et sa

²⁶⁵ M. Rannaud, *Ponce*, p. 157.

²⁶⁶ A. Melo, *Domestiquer un bout du monde : la vallée de Sixt du XII^e au XVIII^e siècle*, *Domestiquer un bout du monde. Vivre dans les montagnes de Sixt (XII^e - XXI^e siècle)*, Annecy, 2017, p. 7-20.

²⁶⁷ Informations aimablement transmises par Alain Melo, chercheur indépendant.

chapelle emportée en 1764. Il n'existe au XVIII^e siècle qu'un seul pont en aval de l'abbaye et à l'emplacement du petit pont actuel. Le pont en pierre de 1700 est endommagé par la crue de 1763 et finalement emporté en 1859. Les digues qui maintenaient le Giffre dans son cours étaient en bois et résistaient mal. En avril 1732, les fortes pluies avaient « emporté le terrain considérable [que les chanoines] avaient entre [la route] en question et le torrent »²⁶⁸, c'est-à-dire un jardin représenté sur la mappe sarde (fig. n° 26). On sait que le Giffre était à nouveau entré en crue en 1750 et que les conséquences avaient été importantes : en mars 1751, plusieurs experts déclarent que « si l'on ne prend pas des mesures pour arrêter l'impétuosité du torrent qui vient se jeter contre l'abbaye de Siz, elle risque d'être entraînée, y ayant quarante pieds de terrain en longueur sur dix de largeur déjà emportés depuis [juillet 1749] »²⁶⁹. En juin, un plan est dressé « des corrosions et réparations pour les digues afin de protéger l'église et le cimetière » situé au chevet de l'abbatiale et près du chemin. L'entretien des digues était à la charge des habitants de Sixt, comme l'atteste un acte de septembre 1367 stipulant que les « hommes de la terre de Six universellement sont voisin de la rivière de Giffre, sans avoir secours ny aide daucunes personnes, maintiennent le pont appelé *pont piero* et les murailles pour aller à l'abbaye de Six, font et soustiennent lesdictes muralles de ladite comune »²⁷⁰. Cependant, les habitants soulignent en juin 1751 que la route appelée « chemin royal », « chemin de Samoëns » ou encore « chemin de Nambride », étant un « chemin à voiture et à charriot [...] les messieurs de l'abbaye [en] profitent infiniment plus que les autres, y faisant voiturier ordinairement du vin et des blés pour leur usage »²⁷¹. En somme, les villageois préfèrent laisser les chanoines s'en charger eux-mêmes et, en juin 1756, les travaux n'ont toujours pas été effectués, les deux communautés se renvoyant la responsabilité. Pourtant il y a urgence, car le Giffre s'est rapproché de l'église et du cimetière, ainsi que du verger et du jardin des chanoines²⁷². À nouveau, le 27 avril 1766, le nant de Naffon et le Giffre débordent, entraînant le déplacement de la rivière et l'érosion du terrain des chanoines. En 1787, les chanoines de Sixt appellent à l'aide : « notre abbaye se trouve à tout moment exposée à être emportée par les torrents de Giffre et de Naffon qui coulent le long de ses murs [...] les dépenses que nous sommes obligés de faire pour la manutention de nos bâtiments et fonds [...] absorbent la plus grande partie de nos revenus [...] »²⁷³.

D'autres conflits à propos des communs finissent par décourager les chanoines de demeurer à Sixt, et la sécularisation est envisagée dès les

²⁶⁸ ADHS, 4H149.

²⁶⁹ ADS, SA3489/5.

²⁷⁰ ADHS, 4H366.

²⁷¹ ADHS, 4H149.

²⁷² ADHS, 4H150.

²⁷³ M. Rannaud, *Histoire*, p. 403-404.

années 1780, peut-être incitée par la suppression de l'abbaye d'Entremont réalisée entre 1772 et 1776. En juillet 1787, les chanoines demandent même à être sécularisés et à quitter Sixt pour intégrer le clergé de Bonneville. On envisage également de réunir l'abbaye de Sixt et la collégiale de Samoëns²⁷⁴, mais ces demandes ne sont pas entendues. Finalement, les Français révolutionnaires entrent en Savoie en 1792. L'abbaye est supprimée et ses bâtiments vendus au titre des biens nationaux.

L'origine des chanoines de l'abbaye en 1781

- Joseph-Marie Dechollet, natif de Bonneville, prieur de l'abbaye
- Claude-Louis Estivent, natif d'Annecy, sous-prieur
- Philibert Grillet, natif de Montmélian
- Joseph-Marie Poncet, natif de Saint-Martin
- Joseph Bochet, natif de Vacheresse
- Michel Jourdan, natif de Thonon
- François-Joseph Anthoine, natif de Cranves
- Bernard-Joseph Denambride, natif de Sixt
- Jean-Pierre Rudin, natif de Sixt
- François Durod, natif de Thônes, procureur de l'abbaye

²⁷⁴ Sur ce dossier, voir ADHS, 178J80.

Chapitre 4

L'apport de l'archéologie

Au début des années 2010, la nécessité de restaurer les bâtiments de l'ancienne abbaye de Sixt, comprenant désormais l'église, l'aile sud de l'ancien couvent, l'ancien presbytère et la tour, a mené les propriétaires à commander une étude archéologique préalable confiée à la société Hadès¹. Par la suite, le conseil départemental de la Haute-Savoie a mené un projet d'archéologie préventive sur l'ancien hôtel, en particulier sa toiture et sur ses façades, qui a été confié à la même équipe². En parallèle, la tour occidentale a fait l'objet d'une étude archéologique du bâti³. Dans un dernier temps, une ultime opération d'archéologie préventive a eu lieu à l'intérieur de l'ancien hôtel, dans le couloir du rez-de-chaussée, et ce travail a été confié à la société *Archeodunum*⁴. Aussi, nos interventions sur ce site se sont inscrites dans la continuité des précédentes. C'est en 2015 qu'a débuté notre programme de

Tableau n° 3 : Les opérations et analyses archéologiques menées sur le site de l'ancienne abbaye de Sixt

Année	Structure/responsable	Type d'opération	Secteur
2001	Terra Nova/Aubry & Lacaze	Prospections géophysiques	Cimetière paroissial, jardins sud et est, passage au nord de l'aile sud
2002	Archéolabs/Dormoy & Pérard	Dendrochronologie	Charpente de l'aile sud du couvent
2011	Hadès/D'Agostino	Diagnostic	Site abbatial
2013-2014	Hadès/D'Agostino	Fouille programmée et étude du bâti	Aile sud, aile occidentale et cloître
2013	Département de la Haute-Savoie/Guffond	Étude du bâti	Tour d'enceinte
2015	Archeodunum/Jouneau	Étude du bâti	Aile sud
2015	Département de la Haute-Savoie/Guffond ⁵	Étude du bâti	Aile sud
2015	Univ. Lyon 2/Bochaton	Fouille programmée	Église et cimetière
2016	Univ. Lyon 2/Bochaton	Fouille programmée avec prospections géophysiques	- Aile orientale et cloître - Jardin sud
2017	Univ. Lyon 2/Bochaton	Fouille programmée	Jardin sud

¹ Dirigée par Laurent D'Agostino (Hadès) pour la partie archéologique, cette étude préalable a eu lieu en 2011 et a fait l'objet d'un premier rapport d'opération archéologique : L. D'Agostino 2013.

² L. D'Agostino 2015.

³ Cette opération a été menée par Christophe Guffond (Conseil départemental de la Haute-Savoie). À notre connaissance, le rapport n'a pas encore été rendu, mais quelques résultats sont présentés dans Ch. Guffond, *Sixt-Fer-à-Cheval – Abbaye, ancien grenier abbatial, ADLFI. Archéologie de la France - Informations*.

⁴ Celle-ci a été dirigée en 2015 par David Jouneau (*Archeodunum*) : D. Jouneau, *Sixt-Fer-à-Cheval : le logis abbatial*, Lyon, 2015.

⁵ Cette opération a été menée par Christophe Guffond (Conseil départemental de la Haute-Savoie). À notre connaissance, le rapport n'a pas encore été rendu.

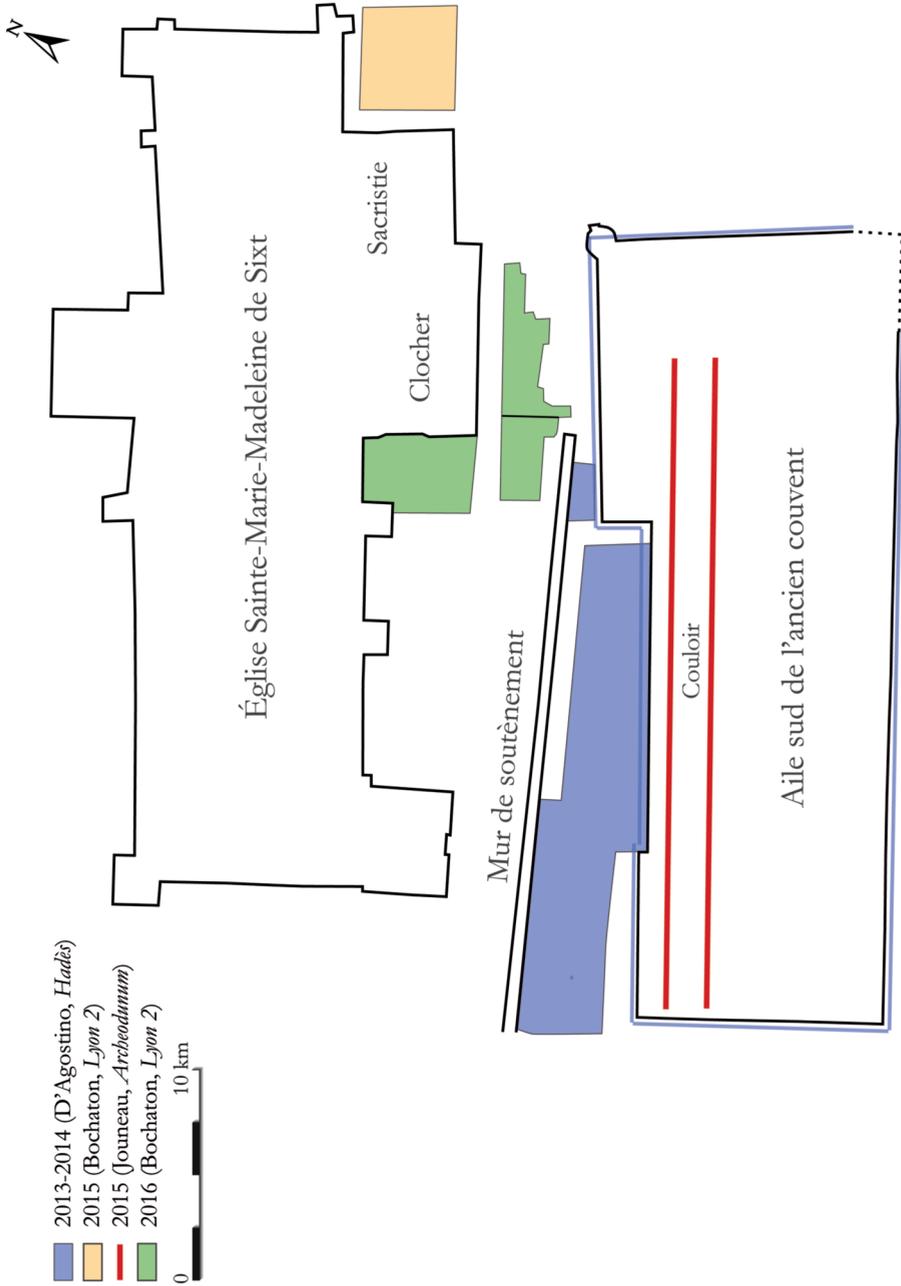


Fig. n° 38 : Localisation des opérations archéologiques 2013-2016

trois fouilles archéologiques sur le site abbatial, qui visait dans un premier temps à mieux connaître les liaisons entre l'église et l'aile sud du couvent, notamment en mettant au jour l'aile orientale, puis, dans un second temps, les dépendances situées dans la parcelle de jardin au sud de l'ensemble (tableau n° 3, fig. n° 38). Une synthèse des données issues de l'ensemble de ces interventions permet de restituer l'évolution architecturale de l'abbaye de Sixt depuis sa fondation jusqu'à sa suppression.

4.1. Une première occupation du site

Le couvent de Sixt tel qu'on le connaît aujourd'hui a été construit sur les fondations d'un premier bâtiment observé à deux reprises : d'abord, en archéologie préventive lors du creusement d'un drain le long des murs de l'aile sud, puis en archéologie programmée lors de la fouille du jardin (fig. n° 39). La découverte d'autres murs sous la façade occidentale de l'aile sud laisse supposer que ce bâtiment se prolongeait vers l'ouest et sous la cour⁶. Aussi, nous n'avons qu'une vision partielle de ce bâtiment, qui permet toutefois d'affirmer que son orientation correspond à celle des bâtiments postérieurs. Cette découverte implique que le site de l'abbaye était soit déjà occupé au moment de l'arrivée des religieux, même temporairement, soit qu'un premier bâtiment au moins partiellement maçonné a servi de logement à la communauté dans l'attente de la construction des bâtiments conventuels. Seule la poursuite des investigations archéologiques sous la cour permettra d'en savoir plus.



Fig. n° 39 : Fondations du bâtiment antérieur à la construction du couvent et la porte 1040 (fin du Moyen Âge)

⁶ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 106-107.

4.2. L'abbaye au Moyen Âge central

Après l'arasement des murs de ce premier bâtiment, le couvent est construit dans son prolongement, mais décalé vers le nord-est. Du premier couvent médiéval, on ne connaît vraiment que les ailes orientale et sud qui ont bénéficié d'opérations archéologiques ayant démontré que certaines parties pouvaient être rapprochées du XII^e et du XIII^e siècle et que le plan n'avait guère varié au cours du temps. Si l'aile occidentale de cette époque n'a pas été observée, on sait que le cloître existait déjà et que sa galerie nord était certainement déjà adossée à une église.

4.2.1. Le couvent et les galeries de cloître

Le bâtiment conservé aujourd'hui est en grande partie datable du XVII^e siècle : cette datation est confirmée par les sources textuelles qui font état de nombreuses restaurations à cette époque. Toutefois, plusieurs vestiges de l'époque médiévale sont conservés en élévation : ils permettent de restituer une aile primitive mesurant au moins 26 m de longueur. Seuls deux accès primitifs sont connus : il s'agit d'abord d'un portail dans la façade orientale, situé à l'extrémité du couloir et dont l'arc en plein cintre a été partiellement observé en élévation. Sa largeur restituée devait atteindre les 2,62 m et il n'en reste que « deux reliquats de maçonnerie » consistant en des claveaux formés de « moellons équarris de calcaire »⁷. On trouve ensuite une porte plus étroite mesurant 0,81 m de largeur « dotée d'un arc en plein cintre construit avec des claveaux de tuf, séparés par des joints très fins »⁸ (POR 1023). Celle-ci donnait accès à une pièce du côté sud. Les opérations d'archéologie préventive ont montré que le couloir correspondait en réalité à l'ancienne galerie sud du cloître. Du côté est, cette galerie se poursuivait vers le portail au moyen d'un corridor, et un corridor semblable existait du côté ouest, desservant ainsi l'ensemble du rez-de-chaussée du bâtiment sud. L'extrémité occidentale de ce premier bâtiment reste difficile à localiser : l'étude de cette partie de la façade sud, ainsi que de la façade ouest, semble montrer une construction de type extension datée de la fin du Moyen Âge⁹. Pourtant, l'étude du bâti du corridor occidental montre des appareils équivalents à ceux du noyau primitif de l'aile sud¹⁰. Toutefois, aucune ouverture ancienne n'a été identifiée dans le mur sud de ce même corridor occidental, ce qui n'interdit pas qu'une porte primitive ait pu se trouver à l'emplacement d'ouvertures plus récentes qui en auraient supprimé toute trace. Il est donc difficile de se prononcer sur ce point et seule l'étude des maçonneries intérieures permettrait de poursuivre les investigations. Par ailleurs, ce corridor occidental pourrait aussi avoir abrité des escaliers

⁷ *Ibid.*, p. 126.

⁸ D. Jouneau, *op. cit.*, p. 60.

⁹ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 107.

¹⁰ D. Jouneau, *op. cit.*, p. 64.

MUR 3001 (façade intérieure de l'aile orientale). Plan et relevé de bâti.

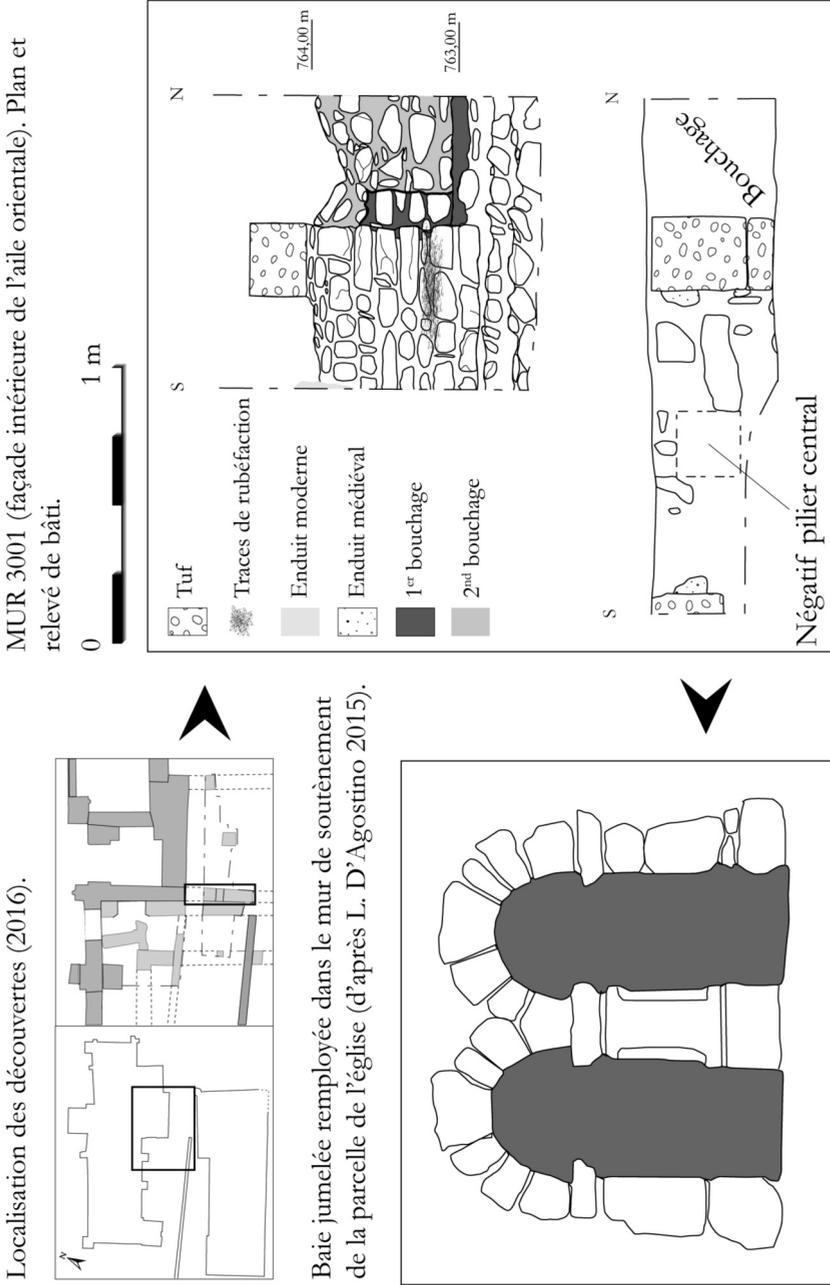


Fig. n° 40 : Vestiges archéologiques de l'entrée de la salle du chapitre médiévale

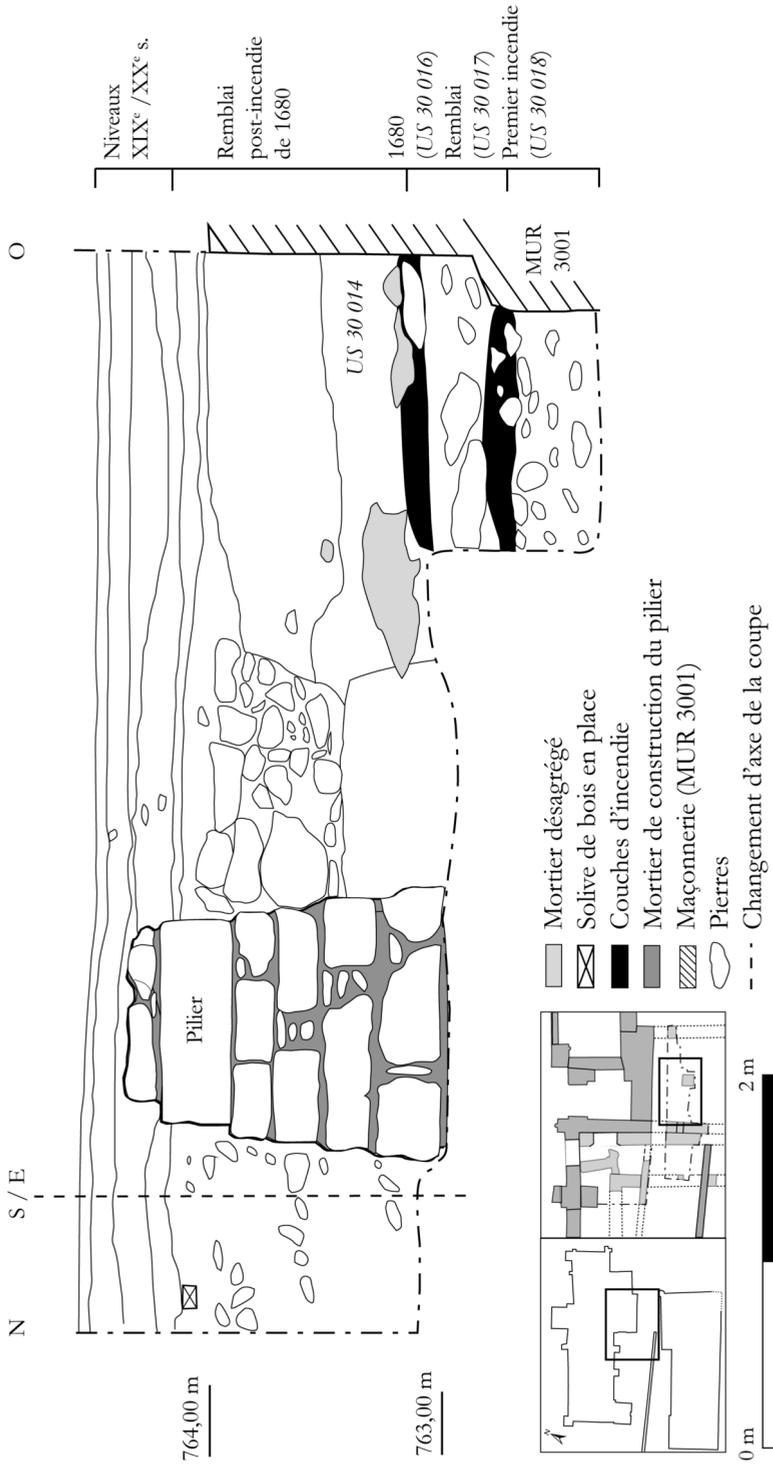


Fig. n° 41 : Coupe stratigraphique du sondage pratiqué à l'emplacement de l'ancienne aile orientale. Les couches noires signalent les niveaux d'incendie

d'accès à l'étage de l'aile occidentale si elle existait dès cette époque. La reprise complète de son mur nord à l'époque moderne et les ouvertures contemporaines ménagées dans le mur sud ne permettent pas de l'affirmer, mais on admettra qu'en l'absence d'un portail occidental, l'emplacement serait idéal. L'existence d'un premier étage de l'aile sud a d'ailleurs été attestée par l'observation de maçonneries anciennes dans certains sondages pratiqués dans les élévations intérieures et l'on peut formuler l'hypothèse qu'il s'y trouvait le dortoir des religieux.

L'aile orientale¹¹ mesurait 6,36 m de largeur hors œuvre, mais sa longueur nord-sud originelle ne peut qu'être estimée à 15 m en raison de la construction postérieure d'un édifice à la jonction entre l'aile et l'église. Alors que le mur de façade extérieure de l'aile n'a pu être observé que sur quelques dizaines de centimètres de longueur et une cinquantaine de centimètres de profondeur, l'arase du mur de façade intérieure a été dégagée sur une longueur de 3,30 m selon une orientation nord/sud (fig. n° 40). Son parement occidental sur cloître ne pouvait être observé du fait de la construction postérieure d'un mur de soutènement longeant l'aile, mais le parement intérieur a été dégagé sur une surface de 4 m². La maçonnerie d'origine comprenait les fondations du mur (jusqu'à 762,44 m), le piédroit sud d'une porte partiellement dégagée et le mur sous-appui entièrement dégagé d'une baie géminée. La présence d'un drain contre le clocher n'a pas permis d'élargir la tranchée vers le nord et de trouver le second piédroit de cette porte, mais un sondage a permis de constater qu'elle devait mesurer au moins 1,35 m de largeur. La moitié sud de ce même mur n'a pu être observée qu'en plan jusqu'à l'extrémité intérieure du piédroit sud de la baie, constitué d'un bloc de tuf, tout comme le piédroit nord. La présence de ces piédroits ainsi que d'un négatif de pilier central a permis de restituer des baies jumelées qui éclairaient la pièce pise au jour. Mesurant en tout 1,88 m de longueur, elles étaient séparées par un pilier carré de 0,40 m de côté et étaient enduites. À l'intérieur de l'aile (fig. n° 41), l'analyse de la stratigraphie a permis d'identifier un niveau de sol correspondant aux traces d'un premier incendie (US 30018), qui signale peut-être le niveau de sol primitif de cette pièce. Situé à l'altitude de 762,71 m, il se trouve à une trentaine de centimètres sous le seuil de la porte (763,03 m), qui lui-même se trouvait à une soixantaine de centimètres plus haut que le niveau de sol de la galerie orientale du cloître. Plusieurs objets de la catégorie des huisseries et des fermetures ont été découverts dans les couches postérieures au second incendie.

¹¹ Les informations suivantes sont issues de S. Bochaton, A. Gaillard, A. Letailleur, *Abbaye de Sixt : le cloître et la salle capitulaire*, Lyon, 2016.

Éléments de fermeture passés au feu : des témoins de l'incendie de 1680?

**Arnaud Letailleur (Département de la Savoie, UMR 5138
Archéologie & archéométrie)**

Deux objets trouvés lors de la fouille archéologique de 2016 à Sixt-Fer-à-Cheval méritent une attention particulière, non pas en raison de leur importance artistique ou typologique, mais du fait d'un état de dégradation particulier. Ces deux objets en fer sont intégrés au corpus des objets étudiés dans le domaine domestique, plus précisément dans la catégorie des huisseries et fermetures. Enregistrés lors de leur découverte comme un seul artefact, il s'est avéré que les deux ne semblaient pas avoir de lien fonctionnel direct.

Le premier, enregistré sous le numéro 105a est un reste de verrou massif, très dégradé au point de ne plus pouvoir distinguer si la partie inférieure comportait un morillon. Néanmoins, ce qu'il en reste et les dimensions massives de cet objet incitent à penser qu'il était voué à clore une porte de l'intérieur, en coulissant entre deux vertevelles. Le second objet est un reste de peinture, enregistré sous le numéro 105 b. Aussi mal conservé que le précédent, il ne peut être daté par la typologie, et aucun usage précis ne peut lui être attribué, hormis la fermeture de meuble ou de volet, compte tenu de ses dimensions modestes.

Si ces types d'objets sont très fréquents en contexte archéologique pour les époques médiévales et modernes, ces deux derniers présentent tous deux des caractéristiques singulières. Leur surface présente des zones d'hématite rougeâtre, formant des cloques proches de celles observables sur les scories métalliques et autres résidus de fonte de métal. De plus, des restes de charbon de bois minéralisés sont étroitement associés au métal oxydé. Ces spécificités témoignent d'un passage au feu prolongé, intense ; ces objets proviennent tous deux de l'US 30 014, identifiée comme remblai de démolition, et dans laquelle des éléments charbonneux significatifs ont également été retrouvés. Ce niveau se situe légèrement au-dessus de l'US 30 016, identifiée comme un niveau d'incendie ; ces éléments s'accordent pour rattacher ces deux objets à l'incendie qui détruisit l'abbaye en 1680. Il est très probable qu'ils étaient alors fixés sur des éléments de bois (porte, volet, coffre...) qui ont brûlé lors de cet événement.

La découverte d'une entrée monumentale, flanquée de deux baies géminées au sud et probablement de deux autres du côté nord, indique clairement la localisation de l'entrée de la salle du chapitre médiévale. L'apparence générale de ces baies géminées concorde d'ailleurs parfaitement avec le remploi placé dans le mur de soutènement entre les parcelles de l'église et de l'aile sud (fig. n° 40). Non seulement le tout est construit en tuf, mais les

dimensions des baies et du pilier sont identiques. On sait par ailleurs que ces baies auraient été récupérées du côté de l'ancienne salle capitulaire lors de la destruction des bâtiments¹², réutilisées dans un mur de clôture avant d'être insérées dans le mur de soutènement de la parcelle de l'église au cours de sa construction en 1877. L'ensemble permet de proposer une restitution de la façade intérieure du chapitre (fig. n° 42). Concernant l'aménagement intérieur de cette salle, on signalera seulement l'absence d'un sol maçonné et l'existence probable de marches de chaque côté du seuil pour pallier la différence de niveau. Ce chapitre occupait initialement la majeure partie de l'aile orientale. Quant à l'aile occidentale, sa fouille partielle à l'été 2013 n'a pas permis de mettre en évidence de niveaux médiévaux, mais a montré que l'aile moderne avait respecté la topographie monastique mise en évidence dans le cloître¹³. On ignore si l'entrée principale de l'abbaye se trouvait déjà dans l'aile occidentale, comme à l'époque moderne, mais cette aile fermait en tout cas les bâtiments conventuels du côté du couchant et une galerie de cloître s'y appuyait¹⁴.

Le plan des galeries du cloître médiéval est uniquement connu grâce au négatif suggéré par la découverte de sépultures datées du XII^e et du XV^e siècle dans l'emprise des galeries modernes, ce qui démontre non seulement que le plan d'origine a été conservé lors de leur reconstruction, mais également que les galeries existaient dès le premier siècle d'existence de l'abbaye¹⁵. Par ailleurs, l'identification de nombreux remplois de grès dans les murs de l'aile sud permet de restituer des galeries richement décorées de colonnes, de piliers cannelés et de chapiteaux végétaux, mais non voûtées¹⁶, et qui assuraient la circulation entre l'église et les bâtiments conventuels. La dénivellation entre le rez-de-chaussée du couvent (762,65 m environ dans la galerie sud du cloître et 762,71 m environ dans la salle du chapitre) et le sol de l'église (765 m environ) était peut-être moindre : non seulement on ne connaît rien de l'église primitive, mais plusieurs éléments suggèrent une reconstruction complète dès le XIII^e siècle. Aussi, on doit peut-être imaginer dès cette époque une ou deux portes dans les angles nord des galeries du cloître qui permettraient de circuler vers l'église.

¹² L. D'Agostino/Roget, p. 125.

¹³ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 135-137.

¹⁴ *Ibid.*, p. 139.

¹⁵ Voir encart suivant.

¹⁶ E. Chauvin-Desfleurs, Un cloître en kit? Les remplois romans de l'abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie). *De cols en vallées : parcours en Faucigny médiéval et moderne, actes du colloque international du projet européen Parcours : des patrimoines de passages en châteaux (Bonneville, 1^{er} et 2 octobre 2021)*, Annecy, 2022, p. 125-137.

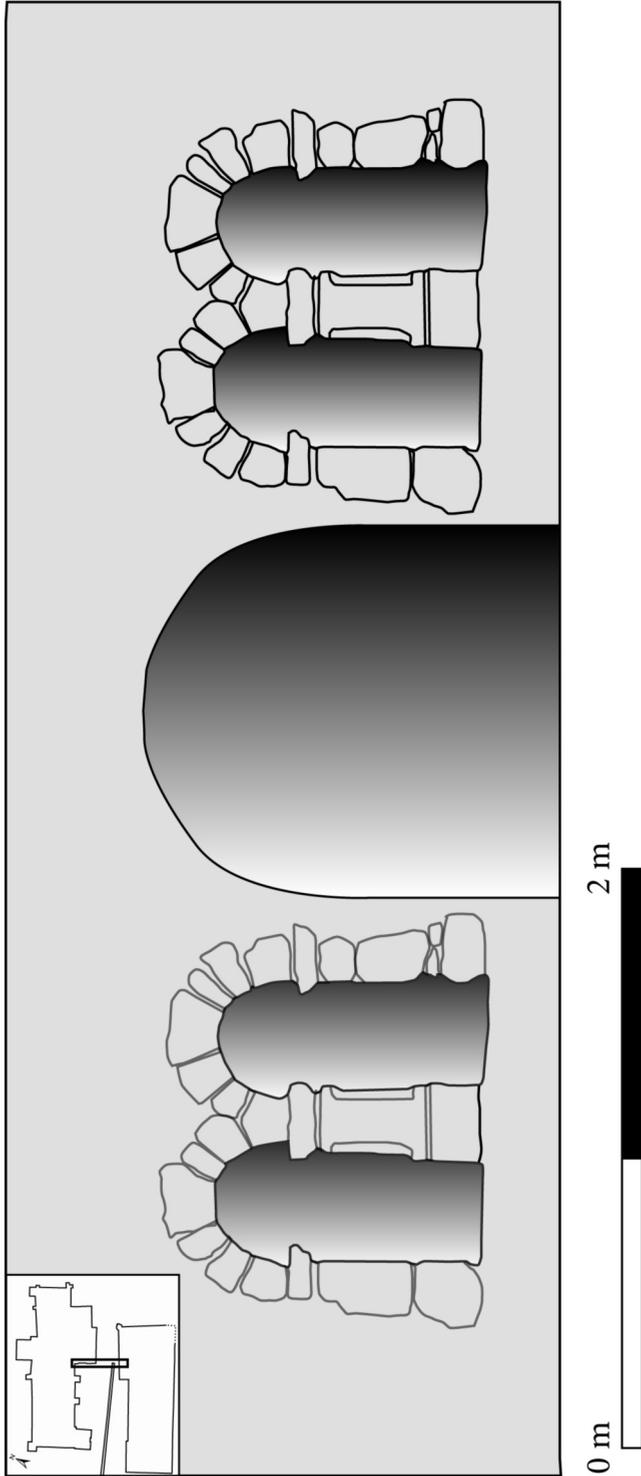


Fig. n° 42 : Restitution de la façade du chapitre médiéval dans la galerie orientale du cloître

Les pratiques funéraires médiévales à l'abbaye de Sixt
Audrey Gaillard (Archeodunum SA, UMR 5138
Archéologie & archéométrie)

Trois campagnes de fouilles ont permis de découvrir des inhumations médiévales sur le site de l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval : celle réalisée par la société d'archéologie préventive Hadès et celles dirigées en 2015 et 2016 par Sidonie Bochaton. La première campagne a révélé des inhumations situées dans la galerie ouest du cloître, mais également dans le préau¹⁷ et qui sont datées entre le XI^e et le XII^e siècle par datation radiocarbone¹⁸. Les sépultures mises au jour au sud du chevet de l'église sont, elles, datées au plus tard du milieu du XV^e siècle. Enfin, la fouille d'une fosse située dans la galerie orientale du cloître a révélé la présence de nombreux ossements déconnectés les uns des autres ainsi que celle de deux sépultures en partie détruites par la construction d'une extension de l'église à la jonction entre celle-ci et l'aile orientale. L'une d'elles a été datée par datation radiocarbone de la fin du Moyen Âge.

Deux types d'aménagement funéraires ont été identifiés. D'abord, l'installation des inhumés dans un coffrage de pierre dans la galerie ouest du cloître et l'utilisation de cercueils dans le préau¹⁹ ainsi que potentiellement dans la galerie orientale et la zone au sud de l'église. Les sujets rattachés à la période médiévale sont tous inhumés suivant l'orientation ouest-est, la tête à l'ouest, au contraire de ce qui se fait à l'époque contemporaine. Dans la fosse découverte dans le cloître, des crânes ont été alignés sur ceux des deux individus en place après la perturbation de cette zone par la construction d'une extension de l'église.

Seuls des hommes adultes ont été retrouvés dans la galerie ouest du cloître et dans le préau²⁰. Deux coxaux masculins ont aussi été identifiés dans la galerie orientale qui ne contient que des restes d'individus adultes. On peut dès lors supposer qu'il s'agit des chanoines vivants à Sixt à la période médiévale et que l'inhumation dans l'enceinte du cloître leur était réservée. Dans la zone proche de l'église et située en dehors des murs du couvent, au moins deux immatures, voire quatre si l'on prend en compte les deux sujets repérés à la fin de la campagne et non fouillés, ont été inhumés dans ce secteur, accompagnés de deux adultes.

Cette différence de composition populationnelle, ajoutée aux variations d'aménagement des sépultures, témoigne d'une sectorisation des espaces funéraires. Plusieurs questions se posent donc : s'agit-il d'une seule phase funéraire médiévale avec plusieurs espaces définis ? Qui étaient les personnes

¹⁷ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 148.

¹⁸ *Ibid.*, p. 149-150.

¹⁹ *Ibid.*, p. 149.

²⁰ *Ibid.*, p. 151.

inhumées dans le petit ensemble découvert près du mur de l'église? S'agissait-il de novices, d'enfants de donateurs ou d'habitants de la paroisse? Pour l'heure, les sépultures médiévales retrouvées à Sixt gardent encore un peu de leurs mystères.

4.2.2. Deux églises construites successivement (XII^e-XIII^e siècle)

En raison de sa disparition, restituer la première église de l'abbaye de Sixt est impossible : on peut seulement imaginer qu'elle se trouvait à l'emplacement actuel et qu'elle fermait le couvent du côté nord. Les textes du XII^e siècle mentionnent qu'elle est dédiée à la Vierge²¹. L'observation du plan actuel de l'église ainsi que des élévations montre une reconstruction à l'époque médiévale des quatre travées orientales de l'édifice, mais au moins une partie du mur sud de la nef date également du Moyen Âge (fig. n° 43). En effet, et bien que celle-ci ait été reconstruite dans les années 1680 à la suite du grand incendie, l'alignement de son mur sud avec celui de la partie médiévale, de même que son épaisseur identique et la subsistance de deux éléments architecturaux anciens, plaide pour une conservation de la moitié inférieure du mur gouttereau sud de la nef médiévale tout au moins.

Le plan (fig. n° 7) montre un important resserrement de l'édifice en son centre, entre la première et la seconde travée de la nef. Ce resserrement est indéniablement le fait du rocher de calcaire contre et sur lequel la maçonnerie du mur nord de l'église a été implantée. De chaque côté, les murs s'écartent vers le nord pour agrandir l'espace intérieur de l'église, ce qui est notamment très marqué au niveau du mur de la seconde travée de la nef. Dans le chevet et après l'épaulement, le mur nord en fait de même. En revanche, les murs sud ne s'écartent pas, en raison de l'existence des bâtiments conventuels c'est-à-dire des ailes latérales et du cloître. La disparition du mur nord de la nef médiévale après la seconde travée, repérable au changement d'orientation du mur actuel et au changement d'épaisseur de la maçonnerie, empêche de connaître la largeur de la nef médiévale dans sa moitié occidentale. Il en est de même du mur de façade associé. Toutefois, et en considérant que ce mur était aligné avec la façade occidentale du couvent, on peut supposer que cette nef était plus longue que l'actuelle. Les ouvertures appartenant à cet état de construction n'ont pas toutes été conservées : si les fenêtres sont encore au nombre de six, aucune porte ne subsiste à l'exception de celle qui est condamnée dans le mur sud (fig. n° 10). Concernant les premières, leurs similitudes les rapprochent de la même phase de construction : les ouvertures du chevet (fig. n° 6 et 12) et celles dans le mur gouttereau nord sont des baies en plein cintre de tuf (fig. n° 9). L'oculus du chevet est également en tuf. À

²¹ A. Delerce, *L'abbaye d'Abondance et sa congrégation, d'après la reconstitution du chartier canonial (1108-1300)*, Chambéry, 2019, n° 18.

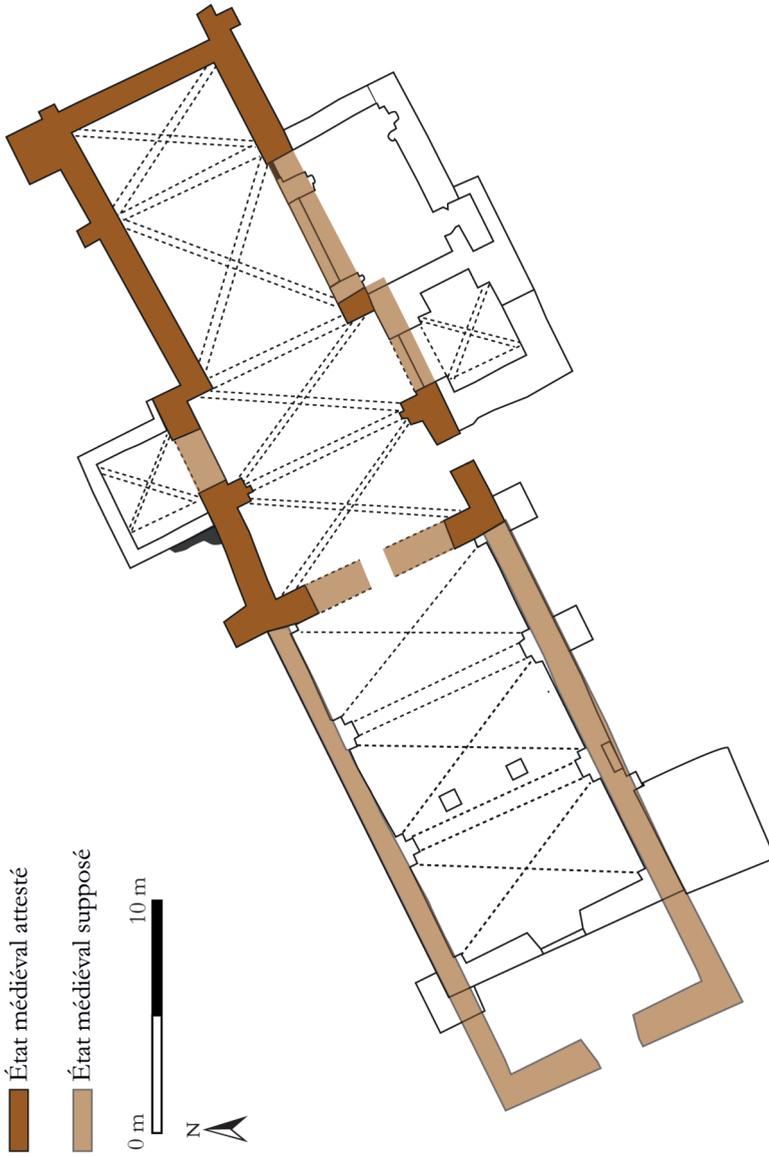


Fig. n° 43 : Plan restitué de l'église médiévale de l'abbaye de Sixt

cause de l'enduit des élévations et des restaurations modernes, on ne connaît pas les éventuelles fenêtres qui se trouvaient peut-être dans les murs gouttereaux du chevet. En revanche, on constate une différence de forme entre la baie de la première travée de la nef et celle de la seconde : la première est légèrement plus haute et plus large, ce qui là encore s'explique par la présence du rocher. Quant au triplet qui se trouve dans l'élévation sud de la seconde travée de la nef, il est clairement à rattacher à une période postérieure (fig. n° 10). Concernant les portes menant au couvent, seuls leurs emplacements peuvent être suggérés par ceux des portes actuelles vers les galeries du cloître. L'une se trouvait dans la seconde travée de la nef en face de la galerie orientale du cloître, tandis qu'une seconde se trouvait dans la partie occidentale de la nef et en face de la galerie ouest. Une dernière porte existait dans la façade de la nef.

Les éléments permettant une datation sont peu nombreux. Il s'agit principalement du chevet plat, de l'utilisation de tuf pour les ouvertures et de la mention de l'existence de cette nouvelle église dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Ce chevet plat de l'église peut être comparé à celui de la chartreuse de Mélan à Taninges, dont l'église a été construite entre 1285 et 1292²², ou encore à celui du prieuré de Meillerie, construit dans les années 1220. Par ailleurs, et en admettant que les galeries du cloître aient bien été bâties à la fin du XII^e siècle²³, une reconstruction au XIII^e siècle est parfaitement envisageable étant donné que cette seconde église s'aligne sur la galerie nord. Enfin, et si l'on en croit le *Catalogue des abbés*, les voûtes auraient été construites par l'abbé Henri entre 1257 et 1280²⁴. Ainsi, on peut proposer de situer la reconstruction de l'église au cours de la première moitié du XIII^e siècle.

4.2.3. Des dépendances dans l'enclos de l'abbaye

En 2016, la réalisation de prospections géophysiques sur la parcelle de jardin au sud de l'abbaye a mis en évidence certaines anomalies, déjà soulevées par l'entreprise *Terra Nova* en 2001²⁵, notamment en face de la moitié occidentale de l'aile sud. L'ouverture d'un large sondage carré en 2017 (fig. n° 44) a ainsi permis de découvrir deux bâtiments jusqu'alors inconnus, dont seuls deux angles de chacun des bâtiments ont été mis au jour dans les extrémités du sondage (fig. n° 45). Des sondages complémentaires ont tout de même permis de restituer deux dépendances construites entre le couvent et la

²² M. Duriez, Architecture de la clôture : le chœur des religieuses cartusiennes à l'époque moderne. *Espaces monastiques au féminin, actes du colloque international tenu à Vienne du 16 au 18 novembre 2017*, Arles, 2002, p. 208-219.

²³ E. Chauvin-Desfleurs, Un cloître en kit? Les remplois romans de l'abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie). *De cols en vallées : parcours en Faucigny médiéval et moderne, actes du colloque international du projet européen Parcours : des patrimoines de passages en châteaux (Bonneville, 1^{er} et 2 octobre 2021)*, Annecy, 2022, p. 127.

²⁴ ADHS, 4H4.

²⁵ L. Aubry, S. Lacaze, *Abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval : prospections géophysiques par méthode électrique*, s. l., 2022.

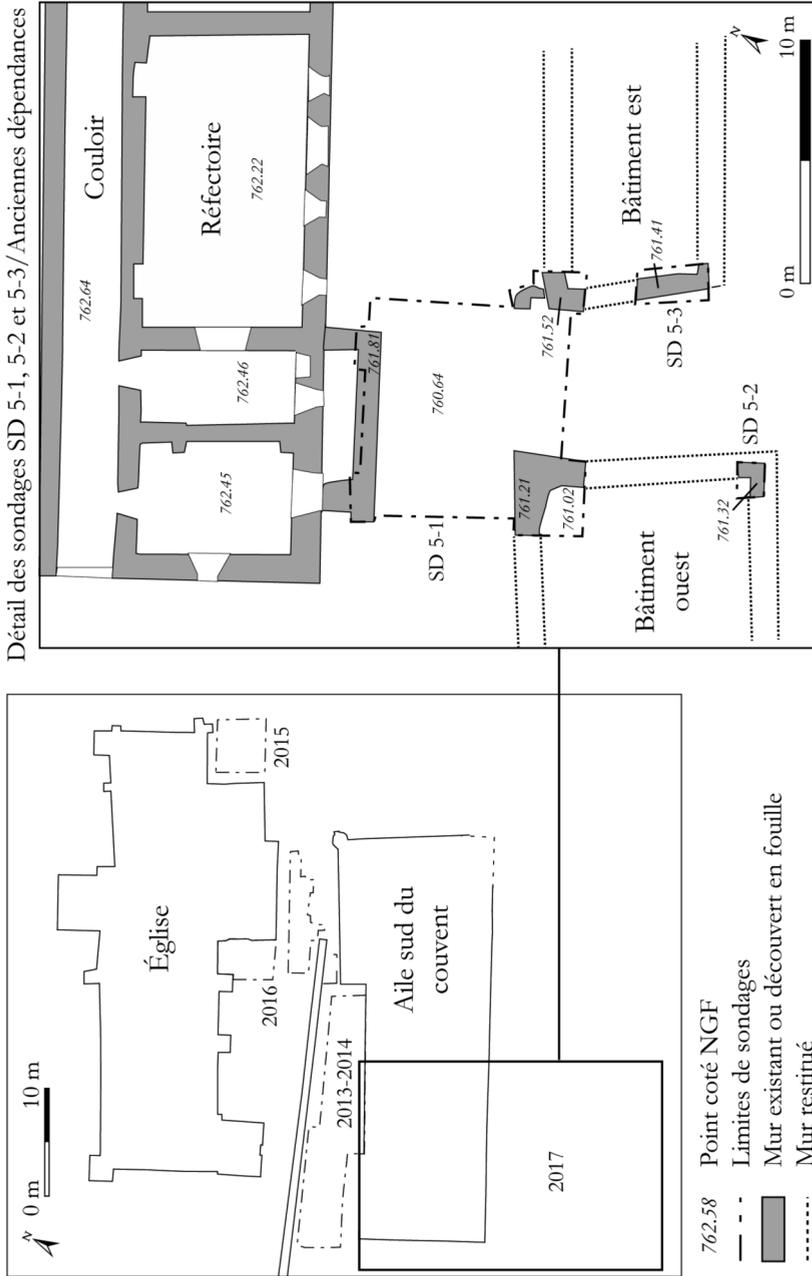


Fig. n° 44 : Sondages pratiqués en 2017 dans le jardin et localisation des vestiges découverts



Fig. n° 45 : Photo zénithale prise depuis le nord du sondage pratiqué en 2017 dans le jardin

clôture sud. Les fondations peu profondes de ces deux bâtiments étaient très arasées et aucun niveau de sol n'a été identifié. Le terrain montrait plusieurs couches alluviales. En outre, le mobilier découvert est daté pour une petite part de l'époque moderne, mais surtout de l'époque contemporaine, ce qui s'explique probablement par des inondations qui auraient non seulement fragilisé les bâtiments, mais aussi charrié avec elles les artefacts au fil du temps. Ainsi, aucun élément tangible de datation n'a été trouvé lors de la fouille et nous ne pouvons que supposer qu'il s'agissait de bâtiments médiévaux. En revanche, le four à pain qui se trouvait dans l'angle nord-ouest de l'enclos et qui est aujourd'hui conservé au rez-de-chaussée du presbytère est bien médiéval.

4.3. Le renouveau architectural de la fin du Moyen Âge

D'éventuels travaux au XIV^e siècle, on ne sait pour l'instant rien. En l'absence de nouveaux éléments, on peut donc considérer que les bâtiments abbaciaux sont terminés au XIII^e siècle et qu'ils ne connaissent pas d'évolution significative au siècle suivant. En revanche, l'archéologie préventive a révélé que des travaux importants avaient été menés dans le couvent au cours du XV^e siècle, notamment dans l'angle sud-ouest qui est construit, ou reconstruit, depuis les fondations. À la même époque, l'église bénéficia de travaux d'agrandissement et, peut-être, d'embellissement. Enfin, la fin du Moyen Âge ou le début de l'époque moderne voit la reconstruction de l'enceinte canoniale.

4.3.1. Des travaux d'ampleur dans le couvent

Les élévations de l'aile sud n'ont montré que des traces ténues des travaux réalisés à cette époque en raison des grands chantiers de l'époque suivante. Seule la construction de l'angle sud-ouest du couvent a été observée sur « 9,40 m de longueur est/ouest par 8,40 m de largeur nord/sud »²⁶ et datée avec certitude par les archéologues de la fin du Moyen Âge²⁷. Dans les façades sud et ouest, ces vestiges se réduisent aux bases des murs construits à cette époque ainsi qu'à une porte en façade sud, dont le linteau est décoré d'un arc en accolade qui se prolonge au niveau des piédroits par une gorge (fig. n° 39). L'étude du bâti de la façade occidentale montre par ailleurs que l'aile sud se déployait alors sur trois niveaux, un rez-de-chaussée et deux étages, ce que confirme par ailleurs un chaînage d'angle observé en façade orientale²⁸. Il convient donc de restituer pour cette époque une aile sud sensiblement semblable au bâtiment actuel en ce qui concerne ses dimensions. Il est également possible que l'angle sud-est du couvent ait bénéficié de restaurations à la même époque, mais cette phase de travaux n'est datée que par chronologie relative²⁹. Enfin, un nouvel aménagement attribuable à la même période a été observé en négatif dans la galerie sud du cloître et à proximité de la porte en plein cintre de tuf (POR 1023). Il s'agit d'un aménagement vertical bordé de deux arrachements³⁰. Le premier, mesurant 1,30 de hauteur pour une largeur variant entre 0,10 m et 0,25 m de largeur, est de forme oblongue, tout comme le second qui mesure 1,20 m de hauteur pour seulement 0,32 m de largeur. Ces arrachements sont séparés par 1,80 m de maçonnerie associée à l'état primitif du mur, au-dessus de laquelle se trouve un écu. Identifié comme un aménagement funéraire ou liturgique, il montre que les galeries du cloître étaient toujours un espace funéraire à la fin du Moyen Âge, ce que confirme une sépulture découverte dans la galerie orientale et à proximité de l'entrée de la salle du chapitre qui a été datée au plus tôt du milieu du XV^e siècle.

4.3.2. L'agrandissement de l'église

À la même époque, l'église se trouve *a priori* toujours dans son état de construction du XIII^e siècle : le chevet plat est prolongé par une nef légèrement plus large grâce à un épaulement entre les deux. Des travaux ont lieu à la fin du Moyen Âge qui sont identifiables grâce à l'apparition d'un matériau qui est désormais utilisé jusqu'à l'époque contemporaine : il s'agit du calcaire noir de Sixt. Si certains aménagements de cette époque existent toujours, d'autres ont disparu et peuvent seulement être ébauchés. Ils se répartissent pour le premier du côté sud du chevet et pour le second dans la nef.

²⁶ *Ibid.*, p. 101.

²⁷ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 107.

²⁸ *Ibid.*, p. 166.

²⁹ *Ibid.*, p. 167.

³⁰ Les informations suivantes sont issues de D. Jouneau, *op. cit.*, p. 60.



Fig. n° 46 : Chœur de l'église médiévale et arcade condamnée dans le mur sud

L'arcade toujours visible dans le parement intérieur du mur gouttereau sud du chevet, dont les claveaux ont été laissés apparents lors de la dernière campagne de restauration de l'intérieur de l'église (fig. n° 46), signale l'existence d'un ancien bâtiment, réduit en longueur, dans lequel la sacristie actuelle a été aménagée. À l'intérieur se trouvent des vestiges de supports de voûtes (fig. n° 47). Datés de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle par nos prédécesseurs³¹, ils consistent en trois piles engagées et départs de voûtes sur croisées d'ogives. La



Fig. n° 47 :
Départs de voûtes dans la
sacristie actuelle



Fig. n° 48 : Fondations orientales de l'extension de l'église, fouillées en 2015

³¹ L. D'Agostino 2013, vol. 1, p. 55.

localisation de ce bâtiment au plus près du sanctuaire ainsi que la qualité des supports et des voûtements suggèrent un espace prestigieux et ouvert sur l'église grâce à cette arcade. Afin de déterminer l'emprise originelle de cette extension ainsi que son identification, un sondage a été pratiqué à l'extérieur de l'église et au pied de l'arc oriental en 2015. Une fois les sépultures du cimetière contemporain fouillées, les fondations orientales du bâtiment recherché ont été dégagées. Un angle maçonné a alors été découvert dans le prolongement du mur sud de la sacristie (fig. n° 48, 764,00 m environ). En revanche, aucun niveau de sol n'a été mis en évidence, pas plus que de mobilier. Ce mur a été clairement mis en relation avec cette extension. En dessous, des sépultures plus anciennes sont apparues. Les fondations occidentales du même bâtiment ont été observées, l'année suivante, lors de la fouille de l'angle nord-est cloître : l'extension a empiété à la fois sur la salle du chapitre primitive et sur la galerie, sectionnant là encore deux inhumations antérieures aux travaux. La seule possibilité de dater plus précisément la construction de cet édifice était de recourir à la datation par radiocarbone de l'une des sépultures perturbées dans la galerie orientale (SEP 4001) : celle-ci a livré une fourchette chronologique comprise entre 1458 à 1635³². Par ailleurs, la construction de cette extension a entraîné la reconstruction du mur de la nef à cet endroit précis : le mur de soutènement de l'extension, construit dans l'angle nord-est du cloître, est en effet chaîné avec le mur de la nef observé sur 3,80 m². La maçonnerie est en outre homogène, ce qui plaide en faveur d'un chantier unique et contemporain, caractérisé là aussi par l'utilisation du calcaire noir à l'intérieur de l'église. Si les enduits ne permettaient pas d'envisager d'analyse extensive du bâti, les supports ont révélé des reprises en sous-œuvre dans la partie orientale de la nef qui



Fig. n° 49 : Contrefort en calcaire noir de Sixt implanté sur le rocher situé dans le mur nord de la nef médiévale

³² Laboratoire Lyon-13528 (GrA).

témoignent de la construction d'une structure aujourd'hui disparue : les bases des piliers et colonnes engagées ont en effet été reprises en calcaire noir (fig. n° 9). Par ailleurs, un nouveau contrefort formé du même matériau a été implanté contre le mur gouttereau nord de l'église et au-dessus du rocher (fig. n° 49). Ce contrefort servait nécessairement à renforcer le mur à l'emplacement de la seconde travée orientale de la nef. Enfin, la création d'une grande baie en triplet, toujours en calcaire noir, dans l'élévation sud de la même travée servait probablement à éclairer cette même structure.

4.3.3. La tour occidentale

Parallèlement au diagnostic archéologique mené par la société Hadès, des travaux de restructuration étaient menés par la commune de Sixt-Fer-à-Cheval sur l'ensemble dit du « grenier-école » afin de le transformer en office de tourisme. C'est dans ce cadre qu'une opération d'archéologie programmée visant à étudier le bâti mis à nu par les travaux s'est déroulée. Le décrépiage des façades a permis l'étude des élévations extérieures, tout comme quelques sondages à l'intérieur de l'édifice. Ses murs mesurent 0,90 m d'épaisseur, mais un court glacis à la base de la tour, destiné très probablement à rendre le bâtiment résistant aux crues, les monte à 1,20 m³³. La hauteur initiale de la tour atteignait les 8,50 m sous charpente ; cette dernière a été entièrement reconstruite dans les années 1860³⁴. Elle était composée au rez-de-chaussée d'une cave voûtée semi-enterrée et de deux niveaux plafonnés : chaque niveau était originellement éclairé d'une fenêtre centrale à barreaux. Les accès s'effectuaient depuis l'intérieur de l'enceinte par deux portes (fig. n° 21) : l'une en tiers-point menait à l'espace voûté, tandis qu'une échelle de bois menait à la porte du premier étage. Un autre escalier intérieur permettait ensuite d'accéder au second étage et aux combles. Les analyses dendrochronologiques effectuées sur des bois de calage de la façade sud donnaient comme fourchette chronologique pour la construction de cette tour le milieu du XV^e siècle et le second quart du XVII^e siècle.

4.4. Un chantier d'ampleur dans la première moitié du XVII^e siècle

Tout comme le XIV^e siècle, le XVI^e siècle est mal connu. Les seuls vestiges matériels se trouvent du côté de l'enclos de l'abbaye : il s'agit de la nouvelle porte d'enceinte datée de 1558. Il faut ensuite attendre les années 1620, d'après la date donnée par l'inscription sur le plafond du réfectoire, pour constater qu'un très important chantier a lieu dans l'abbaye et en particulier dans l'aile sud. L'étude archéologique du bâti menée sur ses façades, de même que les fouilles réalisées entre le bâtiment et le mur de

³³ L. D'Agostino 2013, vol. 1, p. 79.

³⁴ Les informations suivantes sont tirées de Ch. Guffond, *art. cit.*

soutènement de la parcelle de l'église³⁵ ont montré que ces travaux n'avaient pas été circonscrits à l'aile sud, en grande partie reconstruite, mais avaient été étendus au cloître. L'ampleur des travaux de restauration, voire de reconstruction, suggère que l'abbaye devait se trouver dans un état calamiteux au tournant du XVII^e siècle. Enfin, un nouveau bâtiment est construit à l'entrée du site.

4.4.1. Le chantier de l'aile sud

Le plan d'origine est respecté à l'époque moderne malgré la reconstruction presque complète de l'aile sud : il ne s'agissait donc pas de modifier l'abbaye, ni de l'agrandir, mais de la rebâtir et de rénover les espaces intérieurs. Ce sont les façades extérieures de l'aile sud qui témoignent le mieux de ce chantier, car elles sont en grande partie reconstruites, ce qui permet la création d'un plafond dans tout le rez-de-chaussée de l'édifice³⁶. Le nouveau réfectoire reprend l'emplacement supposé du réfectoire primitif, dont on considère que la porte en plein cintre (POR 1023) dans la galerie sud du cloître pourrait être un vestige. Toutefois, cette nouvelle pièce est réduite en longueur par un mur de refend orienté nord/sud (MUR 1012), et inséré juste à l'ouest



Fig. n° 50 : Portes 1024 et 1023 datées de l'abbatit d'Humbert de Mouxy (1620-1646) dans le corridor oriental de l'aile sud (rez-de-chaussée)

³⁵ Ces opérations se sont déroulées entre juillet 2013 et mai 2014 (L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 79).

³⁶ *Ibid.*, p. 108-109.



Fig. n° 51 : Fenêtres datées de l'abbatit d'Humbert de Mouxy (1620-1646)
en façade sud de l'aile sud

de cette porte³⁷. Aussi, une nouvelle pièce est créée à l'est du nouveau réfectoire, à laquelle on accédait par cette porte en plein cintre. Dans le mur sud du corridor oriental, deux nouvelles portes en calcaire noir sont ménagées³⁸ (fig. n° 50) : la porte occidentale (POR 1024) donnait accès à un espace aujourd'hui disparu, mais inclus dans cette nouvelle pièce, tandis que la porte orientale (POR 1025) ouvrait sur un couloir orienté nord/sud qui desservait deux autres pièces semi-enterrées situées dans l'angle sud-est. Des travaux ont également été constatés dans ce qui reste de la façade occidentale de l'abbaye³⁹. Dans le quart ouest de l'aile sud, un autre mur de refend orienté nord/sud (MUR 1010) divise la grande pièce en deux⁴⁰. C'est donc une refonte importante du rez-de-chaussée qui a lieu, avec la multiplication d'espaces sur les côtés du réfectoire. Les fenêtres aux armes des Mouxy sont alors installées dans la nouvelle façade sud et leur position coïncide avec ce nouveau cloisonnement⁴¹ (fig. n° 51). Dans un second temps, la construction du mur de façade est poursuivie à l'étage. Les fenêtres correspondantes ne sont pas conservées, car elles ont systématiquement été reprises à l'époque contemporaine⁴²; toutefois, leur emplacement a été respecté puisqu'il

³⁷ *Ibid.*, p. 168.

³⁸ D. Jouneau, *op. cit.*, p. 60.

³⁹ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 128.

⁴⁰ D. Jouneau, *op. cit.*, p. 118.

⁴¹ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 108-109.

⁴² *Ibid.*

fonctionne avec la reconstruction de cellules au premier étage. Six d'entre elles mesuraient « en moyenne 4,50 m par 2,90 m (13 m²) » et étaient précédées d'une antichambre « au nord, mesurant 2,30 m par 2,90 m (6,70 m²) »⁴³. Ainsi, les chambres sont repensées à cette période : chacune était accessible par une porte située dans le couloir nord, celui qui longe le couloir, et qui devait servir à isoler les chambres du froid du préau. On cherche donc à améliorer le confort des chanoines. En revanche, on ne sait rien du chantier du second étage en raison de sa reconstruction après le grand incendie de 1680.

4.4.2. La reconstruction complète des galeries de cloître

Si la façade intérieure originelle de l'aile sud est conservée du côté nord, les galeries du cloître, dont on observe qu'il était double, sont entièrement reconstruites depuis les murs bahuts jusqu'aux toitures. Il s'agissait certainement de rénover ce bâtiment construit plus de quatre siècles plus tôt, mais aussi de poursuivre l'effort d'isolation des pièces du couvent en réduisant les ouvertures sur le préau. En effet, si le plan du cloître primitif a été conservé⁴⁴, les élévations ont été fortement modifiées, ce qui a notamment été constaté dans le cas de l'élévation de la galerie sud, conservée dans la maçonnerie du rez-de-chaussée et du premier étage de la façade nord de l'aile sud⁴⁵. Les galeries médiévales, richement décorées et largement ouvertes sur le préau telles qu'elles avaient été restituées grâce aux remplois, ont alors fait place à des galeries doubles éclairées au rez-de-chaussée par de larges baies et au premier étage par de simples fenêtres⁴⁶. En parallèle, les pierres du vieux cloître sont récupérées, y compris les éléments de décors, et réemployés dans le chantier de l'aile sud⁴⁷. Dans un second temps, cette réduction de l'éclairage de la galerie du premier étage a peut-être été compensée par l'insertion d'une nouvelle baie à l'extrémité du corridor occidental⁴⁸.

4.4.3. Une nouvelle dépendance à l'entrée de l'abbaye

À la même époque, un nouveau bâtiment est construit ou reconstruit dans l'angle nord-ouest de l'enceinte canoniale et à l'emplacement du four médiéval (fig. n° 22 et 23). Un linteau est daté de 1624, tandis qu'un second est postérieur et daté de 1642. Ce bâtiment ne présente pas d'éléments architecturaux qui permettraient de trancher en faveur d'une hypothèse ou d'une autre quant à son identification. Seul le grand portail oriental suggère un espace de stockage en raison de sa largeur. Et s'il s'agit effectivement d'un bâtiment à fonction domestique ou économique, il faut peut-être envisager que sa construction à cet endroit précis est une conséquence des inondations

⁴³ *Ibid.*, p. 170.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 171-172. Ne pas tenir compte de la datation qui est erronée.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 119-120. Ne pas tenir compte de la datation qui est erronée.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 120.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.*, p. 116 (ARC 1130).

qui affectaient les parcelles sud et les bâtiments dont les fondations ont été retrouvées lors des fouilles de la parcelle de jardin.

4.5. Incendies et conséquences (seconde moitié du XVII^e siècle)

Toutes les opérations et observations archéologiques menées sur les bâtiments abbaciaux ont montré une phase de travaux consécutive à un grave sinistre survenu à l'époque moderne. Au dernier étage de l'aile sud et à l'emplacement de l'aile occidentale, plusieurs phases de travaux de restauration ont été documentées. Cependant, c'est la fouille de l'aile orientale qui a mis en évidence deux unités stratigraphiques très noires chargées en charbons de bois, indiquant non seulement qu'il s'agissait d'incendies, mais aussi qu'ils se sont succédé dans un court laps de temps. Des travaux d'envergure ont suivi le second sinistre.

4.5.1. La reconstruction de la salle capitulaire

Les traces de restauration puis de reconstruction de la salle du chapitre sont nombreuses à avoir été identifiées tant en archéologie programmée qu'en archéologie préventive. Après le premier incendie, l'aile orientale, qui ne comprend plus qu'un chapitre amputé au nord par la construction de l'extension de l'église, bénéficie de quelques travaux de rénovation dont l'ampleur est difficile à préciser. Dans la tranchée implantée à l'emplacement de la salle du chapitre, un premier niveau de sol, représenté par une couche noire, a été retrouvé entre les murs latéraux de l'aile orientale à l'altitude de 762,71 m (fig. n° 41). Ce sol a ensuite été exhausé afin de correspondre au seuil de la porte d'entrée, qui est d'ailleurs réduite en longueur en partie basse et les murs à nouveau enduits. Le second niveau de sol est situé une trentaine de centimètres plus haut et à l'altitude de 763 m. À la suite de ce second sinistre, décision est prise de remblayer une nouvelle fois le chapitre afin d'exhausser, cette fois significativement, le sol. Aussi, plusieurs couches de remblai, composées de mortier désagrégé, de blocs de pierre, de terre et de sable, ont été déversées entre les murs latéraux de l'aile. Au centre de la pièce, un large pilier de calcaire blanc est inséré en position centrale (fig. n° 52). L'entrée de la salle capitulaire primitive est simultanément condamnée par une maçonnerie, de même que la baie géminée qui éclairait le chapitre côté cour. Dans le même temps, un mur de soutènement est construit tout le long de la façade intérieure de l'aile et dans la continuité presque parfaite du mur de fondation occidental de l'extension de l'église (fig. n° 40). Ce nouveau mur a également été observé dans la galerie sud du cloître, c'est-à-dire dans le parement intérieur de son mur nord⁴⁹. Il servait de renfort au mur primitif pour la construction d'une nouvelle salle du chapitre voûtée dont les voûtes se rejoignaient sur ce pilier

⁴⁹ D. Jouneau, *op. cit.*, p. 57 (USC 10 420).

central. La pièce mesurait alors environ 5,50 m de longueur nord/sud hors œuvre pour 8 m de largeur est/ouest, et sa superficie atteignait approximativement 44 m². Sa hauteur sous voûte était de plus de 2 m. Quelques fragments d'enduits peints ont été découverts dans les couches supérieures : certains montrent des motifs floraux peints dans des tons ocre foncé sur un enduit beige. Des traces de jaune sont visibles sur d'autres. On observe également une série de fragments d'enduit de couleur beige que des traits épais et noirs, droits ou légèrement incurvés, décoraient. Il est particulièrement intéressant de constater que sur plusieurs de ces morceaux, l'enduit d'origine a été recouvert par des badigeons de couleur grise, témoignant des diverses campagnes de réfection. Une analyse plus fine permettrait de documenter les décors qui ornaient la salle capitulaire, mais aussi la pièce qui se trouvait au-dessus.



Fig. n° 52 : Pilier inséré dans l'aile orientale et la salle du chapitre après l'incendie de 1680

4.5.2. Les travaux dans l'aile sud

La destruction de la toiture de l'abbaye au cours de l'un de ces sinistres est certainement la cause de la reconstruction complète du second étage de l'aile sud : en brûlant, tout ce bois a dû s'effondrer sur le dernier étage qui a cependant tenu, puisque les plafonds du rez-de-chaussée n'ont pas été détruits, à l'exception de ceux de l'angle sud-est. En façade sud, de petites baies signalent là encore l'emplacement des chambres de la fin du XVII^e siècle⁵⁰, qui sont agrandies pour atteindre en moyenne 41 m². Des cheminées participent au confort des chanoines et s'inscrivent dans l'entreprise d'amélioration des conditions de vie initiée dans la première moitié du siècle. Par ailleurs, l'arcade

⁵⁰ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 172.

de la galerie sud du rez-de-chaussée du cloître est réduite par des baies en plein cintre. La façade orientale de l'aile sud est en grande partie détruite et doit être reconstruite : ces travaux s'accompagnent, comme nous venons de le voir, de la surélévation du niveau de sol du chapitre. La construction d'une cage d'escalier à la jonction entre ces deux ailes permet d'absorber le dénivelé créé entre le rez-de-chaussée de l'aile sud (environ 762,65 m) et le sol de la nouvelle salle du chapitre voûtée (environ 764,20 m). Dès lors, c'est uniquement depuis ces escaliers et ses portes que l'on accédait à la nouvelle aile est (fig. n° 53) : les circulations sont donc déplacées depuis la galerie du cloître vers le corridor de la galerie sud transformé en cage d'escalier. L'aménagement de cette nouvelle circulation est probablement une conséquence de la destruction de précédents escaliers qui devaient exister dans l'aile sud ou l'aile occidentale. Par ailleurs, les voûtes d'arêtes qui existent encore aujourd'hui au rez-de-chaussée et au premier étage de l'aile sud sont à mettre en relation avec cette phase de travaux : elles subsistent dans cette cage d'escalier, mais également dans les deux couloirs, tandis que celui du dernier étage a seulement été plafonné. Enfin, quatre nouvelles fenêtres, très différentes de celles de l'époque précédente, sont ménagées en façade orientale⁵¹ : leurs encadrements sont droits et vierges de décors.



Fig. n° 53 : Porte d'entrée de la salle du chapitre moderne située dans la cage d'escalier de l'aile sud

⁵¹ *Ibid.*, p. 128.

4.5.3. Restructuration de l'église

L'église abbatiale est sévèrement touchée elle aussi : la nef est aux trois quarts détruite et la reconstruction complète, voûtes comprises, n'est achevée qu'en 1687. Du côté est, l'arcade de l'extension sud de l'église est condamnée par des maçonneries. Une porte en calcaire noir est toutefois créée dans l'arc



Fig. n° 54 : Angle de la nef et du clocher (angle nord-est de l'ancien cloître).
En haut, triplet de la fin du Moyen Âge dans l'église.
En bas, fenêtre néo-gothique à l'emplacement d'une ancienne porte



Fig. n° 55 : Angle nord-est de l'ancien cloître vu depuis le sud. Massif en forme de « T » inversé inséré entre les fondations de l'église au nord, de la chapelle latérale de l'église à l'est, et l'angle des murs bahuts du cloître à l'ouest. Au centre, fosse sépulcrale scellée par du mortier avant le comblement de la galerie est du cloître

oriental, tandis que l'arc occidental est décoré côté sud d'une peinture murale datée de la fin du XVII^e siècle (fig. n° 13). Cette extension est donc isolée du sanctuaire et dotée d'une nouvelle fonction. En effet, une large porte dans la façade occidentale de l'ensemble est attestée à la même époque : on y entrait donc soit depuis le sanctuaire soit depuis les galeries supérieures du cloître (fig. n° 54). La fouille de cette partie du couvent a montré qu'au même moment, un massif en forme de « T » est inséré dans l'angle nord-est des galeries inférieures du cloître (fig. n° 55). Ce massif s'appuie à la fois sur la nef de l'église au nord, sur les fondations occidentales de l'extension sud et sur l'angle nord-est des murs bahuts du cloître. Dans un court laps de temps après la construction de ce massif, toute la galerie nord du cloître et une partie de la galerie orientale jusqu'à la porte de l'ancien chapitre a été comblée : d'abord par des pierres issues certainement des destructions (fig. n° 56), puis par de la



Fig. n° 56 : Angle nord-est de l'ancien cloître. Comblement des galeries inférieures du cloître

terre. Ces couches étaient retenues du côté sud par un mur de soutènement simplement posé sur ce niveau de démolition. Celui-ci n'était pas parallèle à celui de la nef mais orienté nord-ouest/sud-est, pour s'appuyer contre l'extrémité sud de l'extension du chœur. Ainsi, dans le cloître, la galerie inférieure nord est condamnée et de nouvelles façons de circuler depuis le couvent vers l'église doivent être trouvées.

4.5.4. La nouvelle aile occidentale

Fouillée dans le cadre d'une opération préventive en 2013, une petite partie de l'aile occidentale a révélé son plan de l'époque moderne postérieur aux incendies. L'absence de vestiges plus anciens ne doit cependant pas être comprise comme une absence de bâtiments de ce côté-ci, mais plutôt de sa destruction totale au cours du même évènement qui a détruit la nef de l'église à laquelle il était rattaché. L'aile est en tout cas reconstruite dans le second quart du XVIII^e siècle : cette datation est donnée par la découverte d'une monnaie de 1735 dans le mortier du nouveau mur bahut de la galerie de cloître. Le plan de cette aile n'a été qu'entra-perçu, mais permet de déterminer que « l'emprise du bâtiment [était] de 11,67 m de largeur est-ouest »⁵². S'il reliait la nef de l'église, alors on peut restituer une longueur de 14 m nord-

⁵² *Ibid.*, p. 135.

sud. C'est ici que se trouvait la porte d'entrée principale du couvent. Encadré de petites pièces qui étaient cloisonnées, un premier vestibule donnait accès à un second beaucoup plus spacieux, où deux portes permettaient de rejoindre à l'est la galerie occidentale inférieure du cloître et au sud le corridor aménagé dans le prolongement de la galerie sud. On ignore en revanche tout du plan de la moitié nord de cette aile aujourd'hui occupée par le mur de soutènement contemporain et la chaufferie de l'église. Enfin, une charpente définitive est édifée dans les années 1740, une fois que l'ensemble des bâtiments conventuels a été reconstruit. Des datations dendrochronologiques réalisées en 2002 ont en effet permis de dater l'abattage des arbres entre le printemps 1743 et l'automne/hiver 1744-1745⁵³. Il a par ailleurs été constaté que la charpente de l'église et celle du presbytère étaient probablement contemporaines en raison de leur ressemblance⁵⁴. Quant à la porte d'entrée actuelle de l'aile, elle est datée de la fin du XVIII^e siècle⁵⁵.

4.6. Focus archéologique

Au terme de cette synthèse de l'évolution architecturale des bâtiments, deux sujets méritent d'être approfondis : en premier lieu, le choix des matériaux de construction qui varie selon les époques, et en second lieu les zones funéraires mises au jour.

4.6.1. Les matériaux de construction

S'agissant de l'utilisation des pierres dans la construction, le constat dressé par nos prédécesseurs⁵⁶ en archéologie préventive se révèle, à l'issue de ce travail, globalement toujours juste. Quelques nuances et ajouts peuvent néanmoins être apportés. Au début de la période médiévale, soit entre la fondation dans le second quart du XII^e et la reconstruction de l'église au XIII^e siècle, les maçonneries de l'aile sud sont principalement constituées de galets de calcaire, d'origine glaciaire, et de marne régulièrement assisés⁵⁷. Des moellons sont ponctuellement utilisés dans les piédroits des portes, ce qui a également été observé au niveau de l'entrée du chapitre, tandis que les arcs sont en tuf, tout comme les baies de la salle capitulaire qui étaient entièrement formées de tuf. Quant au décor sculpté du cloître, il a été exclusivement réalisé en grès provenant peut-être de blocs erratiques⁵⁸. Au XIII^e siècle, la chute⁵⁹

⁵³ Ch. Dormoy, P. Pérard, *Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant du logis de l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (74740)*, Saint-Bonnet, 2002.

⁵⁴ L. D'Agostino 2013, vol. 1, p. 85-86.

⁵⁵ D. Jouneau, *op. cit.*, p. 66.

⁵⁶ Voir notamment L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 176-182.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 176.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ A. Baud, A. Schmitt, *La construction monumentale en Haute-Savoie du XII^e au XVII^e siècle : de la carrière au bâti*, Lyon, 2019, p. 41.

d'un rocher de calcaire noir de Sixt est probablement à l'origine de la reconstruction de l'église : n'ayant pas les capacités techniques de s'en débarrasser en le débitant, les bâtisseurs de l'église n'ont d'autres choix que de composer avec en l'intégrant dans le nouveau mur gouttereau nord. Le tuf est abondamment utilisé, au moins pour les voûtes, les arcs et les supports, mais aussi pour les encadrements des ouvertures et en particulier du triplet du chevet. Toutefois, rien n'indique pour l'heure que l'ensemble des élévations est construit en moellons de tuf, comme dans l'église voisine de la chartreuse de Mélan à Taninges. Le seul pan de mur observé présentait en effet une maçonnerie de galets semblable à celle du couvent, mais il s'agit vraisemblablement d'une reconstruction de la fin du Moyen Âge.

Au XV^e siècle, on continue à utiliser les galets pour les gros des maçonneries et le tuf pour les ouvertures, en témoignent certains linteaux ornés d'arcs en accolade retrouvés en place et en remploi⁶⁰. La reconstruction de l'angle sud-ouest du couvent montre également des éléments remployés de grès, qui signalent peut-être que le cloître primitif est déjà en mauvais état ou partiellement détruit à cette date. La principale innovation consiste en l'utilisation de grands modules de calcaire dans les chaînages d'angles du couvent⁶¹. Cependant, la plus grande avancée a lieu à la fin du Moyen Âge et est observable dans l'église abbatiale : le calcaire noir de Sixt, issu de la carrière des Tines et dont la résistance à la compression est excellente, est pour la première fois employé lors de la construction d'une imposante structure dans la nef et de l'extension sud du chevet, tandis que les fondations de cette dernière montrent une maçonnerie très semblable à celle des travaux de cette même époque dans le couvent. Dédaigné au profit d'une pierre plus résistante et au rendu plus esthétique, le tuf a néanmoins dû servir pour former les voûtes de cette nouvelle construction. Ce calcaire sombre a également été retrouvé dans les chaînages d'angle de la tour d'enceinte et dans l'encadrement des baies et de la porte du rez-de-chaussée⁶². Son utilisation se poursuit au XVII^e siècle lors des travaux de l'abbé de Mouxy : ce calcaire noir est privilégié pour toutes les ouvertures. En revanche, les parements reconstruits à cette même époque ne présentent pas d'évolution particulièrement notable. Le lapidaire de grès récupéré dans le cloître primitif est abondamment remployé dans les nouvelles façades, de même que le tuf d'anciennes ouvertures⁶³. Enfin, un appauvrissement de la construction est signalé à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle par l'emploi de moellons de petite taille dans les ouvertures⁶⁴, et par la construction d'un mur de soutènement non fondé dans le cloître. Cette

⁶⁰ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 177.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*, p. 178.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*, p. 179.

tendance se poursuit jusqu'au XX^e siècle, à l'exception de quelques blocs de taille de calcaire noir utilisés pour les portes⁶⁵.

4.6.2. Les inhumations

Au cours des différentes opérations, deux lieux d'inhumations ont été identifiés : le cloître à l'intérieur du couvent, et la parcelle de terrain au chevet de l'église. Si le sol des galeries nord et sud du cloître n'a pas pu être fouillé, le premier pour être enfoui très profondément et le second pour être cimenté, les galeries est et ouest ainsi que le préau ont livré neuf sépultures orientées ouest/est : deux ont été découvertes dans la galerie est, trois dans le préau et contre le mur bahut de la galerie sud, et quatre dans la galerie ouest. L'une des tombes placées dans cette dernière a été datée par radiocarbone entre 1025 et 1165⁶⁶, indiquant un ensevelissement au cours des premières décennies d'existence du site. Une troisième située dans le préau est légèrement plus récente et a été datée par la même technique des années 1155 à 1255⁶⁷. Enfin, une troisième située dans la galerie orientale et près de l'entrée de la salle du chapitre médiévale a été datée des années 1458 à 1635. Le cloître était donc un lieu d'inhumation au moins entre la fondation du prieuré et la fin du Moyen Âge. En incluant les dix crânes enterrés au-dessus des deux sépultures de la galerie est dont on ignore la provenance, alors on peut fixer le nombre d'individus provenant du cloître à dix-neuf. Précisons que la fouille de l'ancienne aile orientale n'a pas permis de découvrir de sépultures dans le sol de la salle du chapitre moderne. En revanche, les couches situées sous le niveau du Moyen Âge n'ont pas suffisamment été explorées pour affirmer qu'il ne s'en trouvait pas. À l'extérieur de l'abbaye, plusieurs individus ont été découverts au sud du chevet de l'église. Les tombes ont été perturbées par la construction de l'extension à la fin du Moyen Âge, mais un soin évident a été apporté à la préservation des squelettes. Après sa réduction en taille, l'emplacement libéré a été inclus au cimetière paroissial moderne et contemporain : de nouvelles sépultures d'adultes et d'immaturs ont été trouvées au-dessus des fondations arasées⁶⁸. Enfin, un dernier lieu d'inhumation est uniquement connu par les textes : il s'agit d'un tombeau qui se trouve sous le chœur architectural de l'église. Mentionné pour la première fois en 1629⁶⁹, il est situé au pied de l'ancienne chapelle Saint-Augustin et accueillait dans un premier temps les abbés. Au siècle suivant, des chanoines s'y font enterrer⁷⁰. Enfin, c'est ici qu'est enseveli le révérend Berthod en 1834⁷¹. On mentionne à cette date que le caveau est voûté.

⁶⁵ D. Jouneau, *op. cit.*, p. 66.

⁶⁶ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 149.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 150.

⁶⁸ A. Gaillard, A. Letailleur, Bien présenter et protéger ses morts à Sixt-Fer-à-Cheval (74) au XIX^e siècle, *Rencontre autour des funérailles : des os et des larmes : préparer les corps, pleurer et honorer les morts, actes des douzième Rencontres du Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire tenues en ligne, 26-28 mai 2021* [à paraître].

⁶⁹ ADHS, 4H4, fol. 43.

⁷⁰ ADHS, 6C1537, fol. 919.

⁷¹ M. Rannaud, *Histoire*, p. 462.

**Bien présenter et protéger ses morts
à Sixt-Fer-à-Cheval au XIX^e siècle**
**Audrey Gaillard (Archeodunum SA, UMR 5138
Archéologie & archéométrie)**

La zone fouillée en 2015 (fig. n° 57) s'inscrivait dans l'emprise de l'ancien cimetière de la commune utilisé jusqu'au début du XX^e siècle. Dix tombes sont découvertes et l'étude des gestes apportés aux défunts avant et au cours de leur inhumation s'est avérée fructueuse.

Les restes de dix individus, un immature et neuf adultes, dont quatre hommes, deux femmes et trois sujets de sexe indéterminé, ont été découverts. L'ensemble des défunts a été déposé dans un cercueil. La forme et les dimensions de l'un d'entre eux ont d'ailleurs pu être déterminées avec précision : sa forme hexagonale asymétrique est caractéristique du type connu aujourd'hui sous le nom de « cercueil parisien ». L'orientation des corps montre une disposition exclusive sur un axe nord-est/sud-ouest, tête au nord-est. Tous les individus ont été installés sur le dos, les jambes étendues et les bras étendus le long du corps ou fléchis, les mains posées sur le bassin ou sur le haut des cuisses. L'analyse du matériel⁷² indique que les défunts étaient vêtus et que des objets religieux ont été déposés avant la fermeture du contenant.



Fig. n° 57 : Ancien cimetière paroissial au sud du chevet fouillé en 2015. L'individu au nord a été coupé en deux par le creusement d'un drain le long des murs de l'église

⁷² Voir encart suivant.

L'analyse des sépultures a offert l'opportunité de débiter l'étude des pratiques funéraires d'un village de montagne partiellement connues et documentées par les travaux de plusieurs ethnographes, dont Arnold Van Gennep. Certaines des pratiques mises en évidence révèlent des traditions parfois difficiles à combiner au catholicisme, véritables reliquats de croyances païennes qui s'observent tout au long des funérailles. Dans certaines localités, on ouvre la fenêtre pour que l'âme monte directement au ciel ou qu'elle aille se reposer dans le champ d'à côté, où on peut aller jusqu'à lui préparer une couche de paille. De même, il arrivait que les vêtements du défunt soient portés le jour même des funérailles par leur nouveau propriétaire, l'assistant qui avait habillé le corps, ce dernier se muant ainsi en une sorte d'avatar du défunt avec les scènes étranges et tragiques que l'on peut imaginer.

Au cours de la cérémonie religieuse, dans le cortège funéraire ou lors du dépôt du cercueil dans la fosse, de nombreux rituels et gestes permettaient à la communauté d'accompagner le défunt, d'une part pour son propre salut, mais aussi en vue de se protéger d'éventuelles actions des âmes des morts. Au XIX^e siècle, les montagnards de Sixt-Fer-à-Cheval prenaient ainsi grand soin de leurs défunts, en les habillant avant de les déposer dans le cercueil, et surtout en mettant à profit le pouvoir intercesseur d'objets de dévotion, chargés à leurs yeux de sens et de symboles protecteurs.

De petits objets religieux déposés dans les tombes au XIX^e siècle
Arnaud Letailleur (Département de la Savoie, UMR 5138
Archéologie & archéométrie)

Les dix sépultures contemporaines découvertes en 2015 étaient accompagnées d'un mobilier archéologique remarquable. En plus de nombreux éléments vestimentaires, vingt-cinq objets religieux en alliage cuivreux, médailles, crucifix ou chapelets ont été retrouvés (fig. n° 58). Ces objets ont été pour la plupart déposés de manière intentionnelle au plus près des défunts. Lors de la mise en bière, les familles ont ainsi noué un pendentif en forme d'ostensoir au cou du défunt, enroulé un chapelet autour de sa main droite ou encore disposé sur son cœur quelques médailles et un crucifix soigneusement emballés dans une étoffe.

Ces objets présentent pour la majorité une très forte valeur symbolique. Particulièrement chargés de sens aux yeux des chrétiens, ils étaient alors reconnus pour leurs vertus protectrices, comme le montrent les trois exemples suivants. Une première médaille, de facture régionale, présente à l'avant l'effigie de saint Guérin, abbé de Notre-Dame d'Aulps puis évêque de Sion au XII^e siècle, et protecteur des animaux. Au revers, l'inscription « MON DIEU JE VOUS PRIE CONSERVEZ LES BESTIAUX A VOS CHERS ENFANTS » exprime un vœu simple et direct. Une autre médaille montre saint Benoît de Nursie ; parfois appelée « médaille des sorciers » ou des pendus,



Fig. n° 58 : Objets dévotionnels découverts dans les sépultures du cimetière paroissial

cet objet contient au moins cinq formules en latin, sous forme acronymique, visant à protéger son porteur du Mal et de ses tentations. Portée avec dévotion, elle permettait de gagner des indulgences plénières. Enfin, un chapelet des Sept Douleurs de Marie, retrouvé à la main d'un défunt, permettait lui aussi une rémission de tous les péchés. Il est important de noter que ces indulgences pouvaient s'appliquer également aux défunts et aux âmes du Purgatoire : dans ce cas précis, placer cet objet dans la tombe exprimait une réelle volonté d'assurer le salut de l'âme du mort.

Le dépôt d'objets religieux est mentionné dans les travaux de l'ethnographe Arnold Van Gennep au début du XX^e siècle : « on met parfois dans la bière, sur la poitrine du mort [...] un chapelet, un crucifix, des médailles ou quelque autre objet de piété à Sixt, Quintal, Éteaux, Seytroux ». Cette pratique semble très localisée et c'est une chance d'avoir pu la confirmer en contexte archéologique ; elle met en évidence une réelle volonté des villageois de se placer, vivants ou morts, sous protection divine. Ces objets, à la fois supports de prière et talismans protecteurs témoignent, à l'instar de nombreuses pratiques funéraires recensées par Van Gennep, d'un univers où les frontières entre croyances chrétiennes et superstitions semblent particulièrement poreuses.

2^e PARTIE

L'HISTOIRE ARCHITECTURALE DE L'ABBAYE DE SIXT

Dans son ouvrage publié en 1666, le chanoine Jean Depassier entreprenait de raconter la vie de l'abbé Ponce, fondateur de l'abbaye de Sixt. Il insistait alors sur les qualités de l'homme et du religieux, et sur le désert qu'était censé être ce territoire à l'époque de la fondation du couvent dans la première moitié du XII^e siècle, un « lieu où les choses nécessaires pour l'entretien de la vie humaine manquoient pour lors et ne pouvoient que très difficilement être conduites et portées, où il ne le pouvoit introduire aucune commodité de commerce et de passage »¹ et où les éléments naturels, étroites plaines incultes jonchées de pierres, rochers et torrents menaçants, étaient hostiles. Ce récit visait sans nul doute à glorifier l'abbé et ses successeurs. Pourtant, les prospections archéologiques de ces dernières années ont nuancé ce terrible portrait. Il est apparu que de tout temps, Sixt avait été un lieu de passage² et que la parenté communément admise de l'abbé Ponce avec les Faucigny a vraisemblablement été créée de toute pièce par le même chanoine Depassier. Aussi, et afin de restituer le plus justement l'histoire de l'abbaye de Sixt tout en s'affranchissant des fausses certitudes, la synthèse qui suit est basée autant que possible sur les documents originaux et les données archéologiques produites au cours de la décennie 2010. Soulignons qu'elle ne vise pas l'exhaustivité : l'aile sud étant encore largement à étudier, les pièces communes qui s'y trouvaient (notamment le réfectoire, le dortoir, mais aussi la cuisine) demeurent mal connues, de même que les circulations verticales. Nous nous contenterons donc de formuler quelques hypothèses qui devront être vérifiées dans les années à venir.

¹ J. Depassier, *Recueil de la vie et gestes du vénérable Ponce, l'abbé des chanoines réguliers du monastère de Siz*, Annecy, 1666, p. 31-32.

² P.-J. Rey, *Archéologie autour du plateau d'Anterne, Domestiquer un bout du monde : vivre dans les montagnes de Sixt (XII^e - XXI^e siècle)*, Annecy, 2017, p. 21-23.

Chapitre 5

La construction de l'abbaye (XII^e-XIII^e siècles)

Si d'après les sources historiques et historiographiques, l'occupation du site abbatial commence avec l'arrivée des chanoines à Sixt, l'archéologie a révélé qu'il en était peut-être différemment. Contre toute attente, des arases de maçonnerie appartenant à une occupation primitive du site, inconnue jusqu'alors, ont été découvertes à deux reprises. D'emblée, on indiquera que ce premier état de construction n'a été qu'entraperçu, et que si ces murs peuvent être datés au plus tard de la première moitié du XII^e siècle, c'est-à-dire des premiers temps de l'installation des religieux, rien ne permet d'en ébaucher les contours ni de connaître l'identité de ses occupants. Quoi qu'il en soit, les chanoines doivent trouver ce lieu suffisamment convenable, car c'est là qu'ils font construire leurs bâtiments sur le même plan que l'abbaye d'Abondance et l'abbaye d'Entremont, avec l'église sur une terrasse haute et le couvent déployé dans la pente jusqu'à une terrasse inférieure située légèrement en contre-haut de la rivière. L'abbaye est dédiée à la Vierge jusqu'à sa fermeture.

5.1. Le couvent primitif

5.1.1. Une occupation antérieure qui définit le plan du couvent

En l'état actuel de nos connaissances, il demeure impossible d'aller plus avant dans l'étude de ce premier bâtiment dont seuls quelques murs sont connus (fig. n° 39). Cet édifice est en tout cas antérieur à la construction du bâtiment actuel située au XII^e siècle. Aussi, deux hypothèses peuvent être formulées : il pourrait s'agir d'une structure plus ancienne liée au pastoralisme dans la région de Sixt¹ ou d'un premier habitat commun collectif pour les premières personnes arrivées. Ce type d'occupation est rarement découvert en fouilles. Signalons toutefois le cas du prieuré augustinien de Norton en Grande-Bretagne, où une première implantation en matériaux légers a été mise en évidence. D'après l'archéologue Patrick Greene, ce bâtiment accueillait certainement les chanoines et leurs serviteurs le temps de la construction de bâtiments en dur, et d'abord de l'église. Aussi, ces logements temporaires pouvaient être utilisés plusieurs années. Dans le cas de Sixt, rien ne permet de trancher en faveur de l'une ou de l'autre de ces hypothèses. Sa destruction puis sa reconstruction légèrement plus au nord s'expliquent peut-être par l'emploi de matériaux mixtes, c'est-à-dire un soubassement en pierres et une structure en bois ; cette configuration aurait permis de rapidement l'élever et de l'abattre.

5.1.2. L'aile sud

Grâce aux opérations archéologiques préventives, on sait désormais que l'aile sud comporte un noyau primitif qui a été identifié à plusieurs endroits. La façade orientale est mal connue en raison des nombreuses reconstructions

¹ Voir à ce propos les travaux de Christophe Guffond et d'Alain Melo sur les alpages de Sales.



Fig. n° 59 : Chemin qui relie l'ancien couvent à la fontaine de Ponce du côté oriental du site

aux époques moderne et contemporaine. Toutefois, un élément architectural de taille a laissé des traces dans la maçonnerie : il s'agit d'un arc qui a, semble-t-il, été inséré dans une maçonnerie préexistante dont il ne reste qu'un lambeau. L'archéologue Cécile Randon proposait d'y voir « un vestige d'enceinte ou de bâtiment annexe, voire d'une construction antérieure à l'installation des moines [sic] »². Pourtant, ce portail se trouve dans l'alignement parfait de la galerie sud du cloître, elle-même accolée au noyau roman de l'aile sud, mais aussi dans l'alignement du mur extérieur de l'aile orientale. Il faut donc considérer qu'il faisait partie intégrante du premier couvent et la permanence du chemin qui y mène est à noter³ (fig. n° 59) : s'agissait-il du chemin qui permettait de s'approvisionner en eau depuis la source qui coule à l'est du site ? Il aurait ainsi été facile de desservir le réfectoire et à la cuisine au rez-de-chaussée. Les façades sud et nord de l'aile sud conservent d'autres traces de ce premier édifice. Du côté du jardin, le mur primitif a été arasé à l'époque moderne et au moment des restaurations de l'abbé de Mouxy : seules quelques assises sont conservées sur une longueur de 20,75 m⁴. Par ailleurs, et au cours de l'étude du bâti de l'ancienne galerie sud du cloître, le mur nord de l'aile sud a bénéficié d'une dépose de son enduit, et il est apparu que celui-ci se poursuivait jusqu'au mur de façade occidental actuel. Il faut donc considérer que ce bâtiment édifié au XII^e siècle équivalait en taille à l'aile sud actuelle,

² L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 126.

³ Voir les plans présentés dans le chapitre 2.

⁴ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 106.

mais sans le couloir correspondant à la galerie sud du cloître. L'existence d'un second niveau est déjà certaine⁵ : la maçonnerie caractéristique de cet état, composée principalement de galets et de gros moellons de calcaire, a été retrouvée dans un sondage pratiqué dans le mur nord du premier étage. La découverte des vestiges d'une étroite baie en plein cintre sous « un arc de décharge en moellons de schiste et galets de calcaire⁶ » et dans la façade sur cloître de l'aile sud démontre enfin que le cloître ne possédait initialement qu'un seul niveau de circulation. En ce qui concerne l'organisation interne, on peut supposer que le réfectoire primitif était situé entre les deux murs de refend (MUR 1011 et 1013) de l'aile sud et devait mesurer un peu moins de 21 m de longueur est/ouest pour 8,50 m de largeur nord/sud⁷ (fig. n° 18). Au-delà du mur de refend occidental, le mur intérieur de l'aile se prolonge jusqu'à la façade. L'appareil est identique, mais aucune autre porte n'y a été identifiée⁸, peut-être en raison de l'aménagement au XV^e siècle d'une porte monumentale (POR 1022)⁹. Cette ouverture permettait d'accéder à la grande pièce située dans l'angle sud-ouest des bâtiments conventuels. Une autre grande pièce se trouvait dans l'angle sud-est, et l'une d'elle devait accueillir une cuisine, sur laquelle nous reviendrons. Enfin, l'étage de l'aile était probablement occupé par un dortoir commun pour les chanoines.

5.1.3. La salle du chapitre dans l'aile orientale

L'aile orientale existait dès le XII^e siècle et sa façade extérieure se trouvait dans le prolongement de celle de l'aile sud, dans laquelle a été identifié ce portail ancien. La façade intérieure (fig. n° 42) a elle été localisée dans le prolongement d'un mur qui avait déjà été identifié lors de l'étude de la façade nord de l'aile sud. Le bâtiment ainsi délimité mesurait 12 m de largeur en incluant la galerie du cloître. Il est possible que la salle du chapitre médiévale occupât à l'origine toute la longueur de l'aile, et qu'elle reliât donc l'église au corridor situé dans le prolongement oriental de la galerie sud du cloître. Les dimensions de cette salle auraient alors été les suivantes : 6,60 m de largeur pour 12,80 m de longueur, soit une superficie intérieure de 84,50 m². La restitution architecturale de la façade intérieure du chapitre évoque très nettement des exemples voisins, notamment les salles capitulaires de l'abbaye piémontaise de Vezzolano et du prieuré dauphinois de Saint-Martin-de-Misériel¹⁰. On ne peut toutefois pas exclure que la salle capitulaire fût bordée d'autres pièces, telle une

⁵ L. D'Agostino 2013, vol. 1, p. 84.

⁶ *Ibid.*, p. 64.

⁷ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 165.

⁸ D. Jouneau, *Sixt-Fer-à-Cheval : le logis abbatial*, Lyon, 2015, p. 64.

⁹ Cette porte a été réduite à la période contemporaine et seule l'analyse du bâti a permis de la mettre en évidence.

¹⁰ Voir pour le premier M. Durliat, La tribune de Serrabone et le jubé de Vezzolano. *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, 1976, t. 60, p. 107 et pour le second R. Verdier, dir., Le prieuré de Saint-Martin-de-Misériel. *La pierre et l'écrit*, n° 26, 2016.

sacristie du côté de l'église. Aucun aménagement intérieur n'a été observé en fouilles. Cependant, les couches stratigraphiques correspondant aux incendies sont riches de charbon de bois : on doit donc certainement restituer des planchers et non pas des sols maçonnés ni des voûtes. Par ailleurs, il faut imaginer des marches dans la galerie, qui permettraient de monter à la porte de la salle du chapitre, et d'autres marches pour descendre à l'intérieur de la salle. Enfin, et en raison de l'étroitesse de la tranchée, aucune trace de bancs de pierre ou de bois n'a été retrouvée. Le chapitre est mentionné à plusieurs reprises au cours du XV^e siècle comme lieu de réunion de la communauté : deux fois en 1418, en 1420, en 1427, puis en 1450, 1464 et 1500.

5.1.4. Les galeries du cloître et son préau

Après la construction d'un édifice de culte et de lieux de vie vient le temps de la construction du cloître qui a probablement lieu à la fin du XII^e siècle. Plusieurs éléments permettent d'attester l'existence de galeries de circulation réparties autour d'un préau central. Bien que complètement détruites puis reconstruites à l'époque moderne, leur plan est connu grâce à la découverte de quelques sépultures, de même que leur décor grâce à l'abondant lapidaire qui a été retrouvé dans les maçonneries de l'aile sud¹¹. Par ailleurs, la disposition de certaines de ces tombes qui n'ont pas été bouleversées par les restaurations de l'époque moderne indique que les galeries reconstruites au XVII^e siècle ont globalement respecté le plan du couvent de l'époque médiévale. Ces données, augmentées par celles issues des fouilles de 2015 et de 2016 ainsi que par les recherches dans les archives, permettent de restituer une partie des circulations.

Au centre des bâtiments conventuels, les galeries de cloître prennent appui au nord contre une église primitive dont on ignore le plan, à l'est contre une aile latérale comprenant au rez-de-chaussée au moins la salle capitulaire, au sud contre une aile comprenant *a priori* un réfectoire et un dortoir à l'étage, et à l'ouest contre une seconde aile latérale inconnue pour les époques anciennes, mais dont on peut au moins attester qu'elle existait grâce aux sépultures du XII^e siècle qui ont été installées contre. Ces galeries permettent de circuler entre ces divers espaces au moyen de portes dont au moins deux sont attestées avec certitude pour cette période. Il s'agit tout d'abord de la porte d'entrée de la salle du chapitre qui a été retrouvée en fouilles. Mesurant au moins 1,35 m de largeur, flanquée de chaque côté de deux baies jumelées de tuf et accessible par des marches, cette porte avait un aspect monumental qui sied à l'entrée d'une salle du chapitre. Il est fort probable que cette monumentalité ait été renforcée

¹¹ Pour une synthèse sur le décor, la datation et une proposition de restitution de ce cloître, voir E. Chauvin-Desfleurs, Un cloître en kit? Les remplois romans de l'abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie), *De cols en vallées : parcours en Faucigny médiéval et moderne, actes du colloque international du projet européen Parcours : des patrimoines de passages en châteaux* (Bonneville, 1^{er} et 2 octobre 2021), Annecy, 2022, p. 125-137.

par les décors de la galerie orientale du cloître, ce qui se trouve fréquemment, notamment à Abondance. Peut-être était-ce l'emplacement d'un passage vers le préau encadré de piliers cannelés¹². On peut avancer que cette galerie orientale menait du côté nord à l'une des portes de l'église permettant ainsi aux chanoines de s'y rendre depuis le couvent. Peut-être existait-il là aussi des marches qui permettaient d'absorber une différence d'altitude? Nous avons vu que la galerie sud était prolongée en direction de l'est et de l'ouest par deux corridors permettant pour l'un de traverser l'aile orientale et de sortir des bâtiments conventuels par le portail en plein cintre déjà mentionné, et pour les deux d'accéder aux angles sud du couvent dans lesquels se trouvaient des pièces non encore identifiées. Dans cette galerie sud se trouvait une étroite porte que l'on identifie comme la porte du réfectoire (POR 1023). D'après le rapport après incendie de 1680, elle était effectivement située non loin de l'entrée du chapitre¹³. Il est également très probable que deux autres portes aient existé à cette même époque dans les corridors à l'est et à l'ouest de la galerie sud pour desservir les pièces situées aux extrémités de l'aile. Par ailleurs, il n'est pas impossible que le corridor occidental ait accueilli des escaliers de bois permettant de monter au premier étage de l'aile sud. Enfin, et malgré l'absence d'éléments, on peut supposer dans la galerie occidentale du cloître l'existence d'une porte desservant l'aile adjacente où se trouvait probablement l'entrée principale du couvent, ainsi que dans l'angle nord-ouest du cloître une autre porte menant à la nef de l'église. Ajoutons que ces galeries n'étaient certainement pas voûtées, en témoigne l'absence de voussoirs¹⁴ rempliés.

5.2. La reconstruction de l'église au XIII^e siècle

Si la première église de l'abbaye de Sixt demeure inconnue, on conserve en revanche environ la moitié de l'église reconstruite au XIII^e siècle, c'est-à-dire les quatre travées orientales. Le reste de l'édifice a été consumé par l'incendie de 1680. La documentation archivistique n'apporte pas d'éléments permettant de dater le chantier de sa reconstruction : si une mention d'ensevelissement dans l'église en 1170¹⁵ démontre l'existence d'un édifice de culte construit probablement dès l'arrivée des religieux, une autre situe le voûtement, et donc la fin du chantier de la nouvelle église, sous l'abbatiate d'Henri entre 1257 et 1280¹⁶.

5.2.1. Un sinistre à l'origine du chantier?

Curieusement, un élément a jusqu'à présent peu attiré l'attention alors qu'il est probablement à l'origine de la reconstruction de l'église : il s'agit du

¹² *Ibid.*, p. 135.

¹³ ADHS, 4H144.

¹⁴ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 165.

¹⁵ M. Rannaud, *Histoire*, p. 19-20.

¹⁶ ADHS, 4H4, *Catalogue des abbés*.

rocher de calcaire noir de Sixt qui est pris dans le mur gouttereau nord de la nef, c'est-à-dire du côté de la montagne. La présence de ce rocher, qui n'est mentionné dans la documentation archivistique collectée qu'en 1845 à cause de l'humidité qu'il crée dans le mur¹⁷, ne peut s'expliquer que de deux façons : son charriage lors de la fonte du glacier du Haut-Giffre ou sa chute depuis la montagne au nord de l'abbaye. Il a été établi qu'il s'agissait de la seconde explication¹⁸. Aussi, on peut raisonnablement imaginer que la chute de ce rocher a pu sévèrement endommager l'église du XII^e siècle et imposer sa reconstruction. L'étude du plan de ce qui demeure de cette église démontre en tout cas que cette reconstruction s'est faite en fonction de lui : la nef se resserre à cet endroit (fig. n° 7). En outre, il est envisageable que la chute de ce rocher ait eu pour seconde conséquence un exhaussement général du niveau de sol. Rien ne permet de l'affirmer, mais plusieurs indices le suggèrent, parmi lesquels figure d'abord la topographie : le couvent est en effet installé dans la pente. La chute de ce rocher, dont on ignore à quelle profondeur il s'enfonce dans le sol, a pu mener à des travaux de terrassement pour l'enfouir en partie, tout comme les nombreuses occurrences de crues ont pu inciter les chanoines à surélever l'église et un éventuel cimetière paroissial déjà situé à son chevet. Il s'agit ensuite d'importantes disparités entre le niveau de circulation du rez-de-chaussée des bâtiments conventuels (plus de 3 m), connus par les sols et les inhumations dans les galeries du cloître et son préau, et celui de l'église reconstruite, ce qui a probablement nécessité la création d'un second niveau de galeries du cloître ainsi que la construction d'un mur de soutènement entre le parvis de l'église et la cour des chanoines. Il y a enfin le tombeau qui se trouve sous le sanctuaire de l'église et dans lequel ont été enterrés des religieux jusqu'au XIX^e siècle.

5.2.2. La séparation des communautés

Si l'on ne peut affirmer que la région était habitée de manière pérenne avant l'installation des religieux, leur arrivée de même que la construction des bâtiments ont forcément attiré de la main-d'œuvre. Le XII^e et le début du XIII^e siècle voient la population de Sixt augmenter, notamment par l'arrivée de colons. Cette population nouvelle nécessitait d'être encadrée religieusement et deux possibilités s'offraient aux chanoines : desservir une église paroissiale qui se serait trouvée à l'extérieur de l'enceinte canoniale comme dans le cas du prieuré de Meillerie ou laisser les habitants de Sixt accéder à une partie de l'église abbatiale. En ce qui concerne la première église de l'abbaye, on ignore si elle était partagée ou non. En revanche, c'était bien le cas de cette seconde église. Cette dualité était complète à Sixt¹⁹. En effet, la nef de l'église abbatiale

¹⁷ ADHS, E dépôt 273/2M art. 1.

¹⁸ A. Baud, A. Schmitt, *La construction monumentale en Haute-Savoie du XII^e au XVII^e siècle : de la carrière au bâti*, Lyon, 2019, p. 41.

¹⁹ Nous avons récemment proposé une réflexion à ce sujet et sur le temps long, c'est-à-dire du XIII^e au XVII^e siècle : S. Bochaton, *La nef et le chœur : à propos des églises*



Fig. n° 60 : Arc doubleau dans l'église, seul vestige du mur qui séparait l'église des chanoines de celle des paroissiens

était jusqu'en 1688 séparée en deux parties par un mur dont l'existence est révélée non seulement par les sources du XVII^e siècle, mais également par sa conservation sous la forme d'arc-doubleau (fig. n° 60). On ignore de quand date ce mur : a-t-il été construit en même temps que l'église du XIII^e siècle ? Revenons au *Catalogue des abbés*, rédigé dans la première moitié du XVIII^e siècle, qui mentionne à l'article concernant l'abbé Henri qu'il « était abbé de Siz en 1257 ; il régnait en 1280 ; c'est sous son règne que l'on a voûté l'église abbatiale de Sixt »²⁰. Il est ici clairement fait mention d'une église abbatiale, sans doute par opposition à une église paroissiale, de la même manière que ces deux édifices apparaissent tout aussi distincts dans le rapport après incendie rédigé en octobre 1680, qui mentionne « l'église desdits seigneurs prieures et chanoines quest joignant et contigu à ladite église paroissiale »²¹. Par ailleurs, on suppose au vu de la gravité des dégâts et de l'absence de mentions de voûtes que la partie paroissiale de la nef était seulement voûtée, auquel cas l'abbé Henri aurait fait réaliser des travaux uniquement dans la partie de l'église utilisée par les chanoines. Une série d'autres questions se posent alors. La nef disparue en 1680 appartenait-elle à cette église du XIII^e siècle ? Sinon, qui a fait construire la partie paroissiale de la nef, c'est-à-dire qui a financé les travaux et qui, en définitive, était propriétaire de cette même partie de l'église ? Le compte rendu de la visite pastorale de 1443 montre qu'à cette date, si l'abbé était chargé des réparations dans le « chœur » de l'église, c'est-à-dire dans la partie orientale, c'était aux paroissiens de réparer leur partie. On pourrait donc imaginer qu'au XIII^e siècle, les chanoines de Sixt procèdent à la reconstruction de leur partie de l'église, celle qui a été endommagée par la chute de ce rocher de calcaire, tandis que les paroissiens soit conservent la nef ancienne qui a été raccordée, mais séparée par la construction de ce mur de refend, soit en font reconstruire une nouvelle qui brûle en 1680. Seule une étude archéologique exhaustive de l'église de Sixt permettrait de répondre de façon certaine à ces interrogations. On signalera en tout cas que l'existence de murs de séparation dans les églises est rare ; dans d'autres églises augustiniennes partagées, notamment à Abondance ou Vezzolano, les églises abbatiales sont simplement séparées en deux par des jubés. En revanche, un cas semblable existait dans l'église abbatiale d'Entremont. Là, le mur a existé jusqu'à la suppression de l'abbaye, et est représenté sur des plans dressés dans la seconde moitié du XVIII^e siècle²². De chaque côté se trouvait une église qui disposait de son propre maître-autel, de ses propres autels secondaires et desservants, de sa communauté, et de ses lieux d'inhumation.

de l'abbaye de Sixt (XIII^e-XVII^e siècle), *De cols en vallées : parcours en Faucigny médiéval et moderne, actes du colloque international du projet européen Parcours : des patrimoines de passages en châteaux* (Bonneville, 1^{er} et 2 octobre 2021), Annecy, 2022, p. 111-123.

²⁰ ADHS, 4H4, *Catalogue des abbés*.

²¹ ADHS, 4H144.

²² S. Bochaton, *art. cit.*, p. 114.

La séparation entre les religieux et les laïcs existait-elle aussi dans la mort ? Ce dernier point est difficile à trancher. Les chanoines, en tout cas les abbés, disposaient d'un tombeau sous le sanctuaire pour reposer après leur trépas. Au cours du dernier siècle d'existence de l'abbaye, les chanoines s'y faisaient également enterrer. Les inhumations de laïcs à l'abbaye sont attestées pour les périodes les plus anciennes, mais les lieux d'inhumation ne sont pas toujours explicitement mentionnés : Marie Rannaud rapportait le cas du père de Turembert de Lucinges, inhumé dans l'église avant 1170, ainsi que celui du dauphin Jean de Faucigny, fils de la grande dauphine Béatrice de Faucigny, inhumé provisoirement à Sixt après son décès accidentel le 24 septembre 1282²³ et avant le transfert de sa dépouille à Mélan, sans qu'on connaisse le lieu de son ensevelissement. Les nobles de Saint-Jeoire choisissaient également Sixt pour certains d'entre eux²⁴. Un autre Lucinges y aurait financé la sépulture de l'un des membres de sa famille en 1336²⁵. On sait en revanche d'après la visite pastorale de 1481 que les paroissiens possédaient bien des tombeaux familiaux dans leur partie de la nef.

²³ P. Lullin, Ch. Le Fort, *Régeste genevois : répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Genève, 1886, n° 1184.

²⁴ ADHS, 234J, description du fonds : « Les Saint-Jeoire élisent leur sépulture aux couvents de Sixt et de Peillonex. En 1318, Guillaume de Saint-Jeoire choisit d'être enseveli au couvent de Sixt, auquel il lègue 15 sous pour faire une pitance aux chanoines le jour anniversaire de sa mort ».

²⁵ M. Rannaud, *Histoire*, p. 64.

Chapitre 6

Le renouveau du bas Moyen Âge

Après la visite de l'évêque Jean de Bertrand en 1411, la communauté est non seulement sommée de se réformer, mais aussi de réparer ses bâtiments conventuels. Ces importantes dépenses sont la raison pour laquelle les chanoines décident d'abandonner leurs alpages. Le dernier abbé conventuel semble donc, dans un premier temps, répondre à l'injonction de l'évêque de réparer les lieux de vie commune. Pourtant, le réfectoire et le dortoir ne semblent pas être respectés au moment de la visite suivante en 1443. Après la mise en commende de l'abbaye au milieu du XV^e siècle, l'église bénéficie de la construction, de l'aménagement ou de la restauration de nouveaux espaces, liturgiques ou non, marqués par l'utilisation de calcaire noir, tandis qu'une structure mal identifiée, mais probablement funéraire, est construite dans la galerie sud du cloître. En revanche, on ignore si la peinture murale de la Vierge est réalisée sur la façade de l'église comme le demandait Vitelleschi¹. Enfin, c'est l'enceinte qui fait l'objet d'une monumentalisation par la construction de la tour occidentale.

6.1. Les bâtiments conventuels

L'abbé Guillaume de Marignier décédé, son successeur Humbert de Graveruaz (1413-1452) et les chanoines commencent à abandonner des biens dans le but de financer ces travaux. On en garde plusieurs traces dans les archives de l'abbaye. Dès 1415, certains revenus de l'abbaye sont vendus pour contribuer aux réparations², mais c'est certainement l'abandon de la montagne de Sales et « l'introduction considérable de 400 florins »³ qui permettent de lancer des travaux d'entretien à partir de 1419, soit déjà huit années après la visite de l'évêque. Une seconde phase de travaux a peut-être lieu une dizaine d'années plus tard lorsque les chanoines réunis en chapitre abandonnent la montagne de La Voujallaz en 1427⁴ en rappelant que les bâtiments conventuels ont besoin de travaux. On ignore si ces efforts suffisent à rétablir le couvent : lorsque le 16 octobre 1443, Barthélemy Vitelleschi visite l'abbaye, il s'intéresse principalement à l'église qui a besoin de rénovations⁵ et qui est clairement le principal objectif de ses visites⁶.

¹ ADHS, 2Mi72 (d'après une information aimablement transmise par Alexandre Parent).

² M. Rannaud, *Histoire*, p. 106.

³ N. Carrier, Les communautés montagnardes et la justice dans les Alpes nord-occidentales à la fin du Moyen Âge : Chamonix, Abondance et les régions voisines (XIV^e-XV^e siècles), *Cahiers de recherches médiévales*, 2003, n° 10, p. 234.

⁴ M. Rannaud, *Histoire*, p. 99.

⁵ V.-Fr. Kaeser, *Les chanoines augustins dans le diocèse de Genève à la fin du Moyen Âge (principalement d'après les visites pastorales de 1411 à 1516-1518)*, mémoire de licence, université de Genève, 1975, p. 65.

⁶ A. Parent, *Vivre et croire : la religion dans les paroisses du diocèse de Genève au milieu du XV^e siècle d'après les visites pastorales de Barthélemy Vitelleschi (1443-1445)*, mémoire de master 2, université Savoie Mont Blanc, 2017, p. 61.

6.1.1. Aile sud et dépendances

Ces liquidités financent peut-être la reconstruction de l'angle sud-ouest du couvent⁷, formant au rez-de-chaussée une grande pièce d'environ 52 m². Aux abords, trois dépendances peuvent être rattachées au moins à la même période : un ancien four à pain, aujourd'hui conservé dans le presbytère, et qui formait certainement autrefois l'angle nord-ouest de l'enceinte de l'abbaye, ainsi que deux bâtiments découverts lors des fouilles de 2017 dans la parcelle du jardin au sud du couvent, et dans l'emprise de cette même enceinte. Au vu de leur localisation, on peut supposer que ces trois dépendances fonctionnaient avec l'angle sud-ouest du couvent.

Au rez-de-chaussée du presbytère et dans son tiers nord se trouve un four à pain, aujourd'hui complètement englobé dans la bâtisse d'époque moderne. Cet aménagement a bénéficié d'un diagnostic architectural commandé par la commune de Sixt-Fer-à-Cheval en 2019. Dans son rapport de diagnostic, Jérémy Dupanloup⁸ décrivait ainsi cet édifice :

La travée nord est composée d'un ancien four central, d'une pièce voûtée côté est et d'une arrière-salle côté ouest. La travée dispose d'un accès unique par l'est et les deux salles sont reliées par un corridor disposé au sud du four. La voûte a probablement été remontée tardivement, comme en témoigne l'absence de chaînage avec l'élévation. Le mur est, d'une importante épaisseur en pied (1,40 m), conserve la trace d'une ancienne baie rebouchée. Le corridor possède un encadrement de baie chanfreiné en tuf qui rappelle les ouvertures et les nervures gothiques de certaines voûtes du logis abbatial et de l'église⁹.

L'architecte poursuivait en établissant des comparaisons pertinentes avec la découverte d'un four du bas Moyen Âge dans le *castrum* de Montmayeur lors des fouilles archéologiques¹⁰. Dans le cadre de ce travail, nous nous contenterons de souligner la localisation de cet aménagement dans l'angle nord-ouest de la clôture, à bonne distance des bâtiments conventuels afin d'éviter tout risque de propagation du feu, et de le comparer au four de l'abbaye d'Abondance dont la localisation, attestée au XVIII^e siècle, est assez semblable, étant donné que ce four était lui-même accolé à l'enceinte¹¹. Par ailleurs, et dans les deux sites, un bûcher se trouvait entre le four et le couvent, appuyé le long du mur de soutènement de la parcelle de l'église, en tout cas à l'époque

⁷ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 107-108.

⁸ Architecte, *Ceres architecture paysage*.

⁹ J. Dupanloup, G. Desgrandchamps, *Commune de Sixt-Fer-à-Cheval. Ancienne abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (MH). Réhabilitation de l'ancien presbytère. Diagnostic. Volet 1 : rapport de présentation*, s. 1., 2020, p. 20-21.

¹⁰ J. -M. Poisson, Recherches archéologiques sur le *castrum* de Montmayeur (Savoie), *Espace et territoire au Moyen Âge - Hommages à Bernadette Barrière, actes du colloque d'Aubazine (13-16 septembre 2006)*, Bordeaux, 2012, p. 369-384.

¹¹ ADHS, 1Cd205-copie.

moderne. Du côté de la parcelle sud, nous avons vu que les prospections géophysiques réalisées en 2016 ainsi que l'étude des archives laissaient supposer que les vestiges maçonnés dans le sol du jardin pouvaient correspondre à des bâtiments dédiés aux activités domestiques et économiques des chanoines. L'opération de terrain n'a pas permis de les identifier, mais de rares textes du XVII^e siècle mentionnent notamment des écuries dans ce secteur¹². Le second bâtiment pourrait très bien avoir été une étable pour quelques animaux. Quoiqu'il en soit, ces bâtiments étaient accessibles par la porte principale dans l'enceinte canoniale, c'est-à-dire l'entrée occidentale. Par ailleurs, leur proximité avec l'angle sud-ouest des bâtiments conventuels interroge. Là, ce sont deux portes dans les façades sud et ouest du couvent reconstruites au XV^e siècle qui assuraient une circulation directe entre ces trois dépendances et la grande pièce située à la jonction des ailes sud et ouest. L'une d'elles (POR 1040) est située dans la façade sud de l'aile sud (fig. n° 39) et en face d'une autre ouverture qui se trouvait dans la galerie sud du cloître¹³ (fig. n° 18). L'autre, également condamnée, était ménagée dans le mur de façade occidental (POR 1129). Les deux datent de ce chantier du XV^e siècle et attestent des fréquents déplacements entre ces dépendances et cette partie du couvent, ce qui nous invite à formuler l'hypothèse que c'était l'emplacement de la cuisine au moins à la fin du Moyen Âge. Sa taille, sa proximité immédiate avec le réfectoire ainsi que les nombreux accès dont elle bénéficiait accréditent cette hypothèse : la porte occidentale permettait de passer directement de la cour, dans laquelle se trouvait le four à pain, à l'intérieur de l'abbaye, et la porte sud n'était séparée que de quelques mètres des dépendances trouvées dans la parcelle du jardin. Si la cuisine se trouvait bien à cet endroit, alors l'existence de ces portes ainsi que d'une probable fenêtre dans le mur sud ne laisse que peu de choix pour l'implantation d'une cheminée : elle était soit construite contre le mur du réfectoire (MUR 1011), à côté d'un éventuel passe-plat, soit accolée contre le mur nord limitrophe du corridor occidental.

Dans un second temps, les travaux se concentrent au second étage de l'aile sud¹⁴. Deux conclusions s'imposent : soit l'aile sud ne comportait jusqu'alors pas de second étage, soit celui-ci existait, mais avait besoin d'être entièrement reconstruit. Nous penchons pour la première option : il y a visiblement eu à cette époque une surélévation des bâtiments au moins dans l'aile sud et dans l'aile orientale. On note en tout cas la mention de la chambre d'un chanoine en 1488¹⁵ confirmant que la reconstruction du dortoir commun n'a jamais eu lieu. On peut enfin envisager que l'état déplorable dans lequel se trouve deux siècles plus tard le couvent, menant à la destruction puis à la reconstruction presque complète des façades de l'aile sud et au presque

¹² ADS, 4B324.

¹³ À l'emplacement de la POR 1022.

¹⁴ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 167.

¹⁵ ADHS, 4H34.

abandon de l'aile orientale, est une conséquence de cet exhaussement des maçonneries, mais rien ne permet de l'affirmer en l'état actuel des recherches.

6.1.2. Un monument dans le cloître

Dans la galerie inférieure sud du cloître et tout contre son angle sud-est, un monument que l'on peine encore à identifier avec certitude est construit. Initialement, seul un écu laissé apparent dans la maçonnerie le signalait ; on peut le blasonner ainsi : « De... au lion de... , armé et lampassé de... , à la bande de... brochant sur le tout ». Si Laurent D'Agostino proposait de le dater de la seconde moitié du XV^e siècle¹⁶, Josselin Derbier¹⁷ penchait soit pour la même époque, soit pour la seconde moitié du XIV^e siècle et en particulier pour l'abbé Jacques de Fillinges. Celui-ci est mentionné dans les archives comme ayant « beaucoup travaillé pour agrandir l'abbaye de Sixt »¹⁸ mais on ne connaît rien de ses éventuelles actions. Laurent Perrillat croit pouvoir identifier ici les armoiries de la famille de Menthon. En effet, la sculpture montre que la bande brochant sur le lion, certes très irrégulière, n'est pas endentée (comme le pense J. Derbier) ou, en tout cas, pas décorée, elle est simplement quelque peu érodée, abimée. On ne peut donc pas la prendre pour une brisure héraldique, ce qui conforte l'hypothèse de la famille de Menthon et ou de celle de Lornay. Ces derniers portaient en effet les mêmes armoiries que les Menthon ; ce pourrait donc être un membre de cette famille, tel Guillaume de Lornay, évêque de Genève de 1388 à 1408. Toutefois, on voit mal pourquoi on trouve les armoiries d'un évêque dans une abbaye et, si tel était le cas, on aurait très probablement représenté une mitre au-dessus de l'écu. La crosse indique néanmoins qu'il s'agit des armoiries d'un abbé. Le style de la sculpture et les lettres gothiques (IHS XPS = *Ihesus Christus*) renvoie à coup sûr aux XIV^e ou XV^e siècles (voire au XVI^e). On ne trouve pas de membre de la famille de Menthon dans l'*Armorial* qui soit mentionné abbé de Sixt. Néanmoins, on peut avancer une conjecture, comme le suggère J. Derbier : ne pourrait-il s'agir de l'abbé Pierre II dont le patronyme est inconnu mais dont le long abbatiat dans la seconde moitié du XIV^e siècle pourrait correspondre ?

L'enduit ôté a révélé que cet écu se trouvait entre deux arrachements de structures en saillie dont les dimensions associées à l'écu laissaient supposer à David Jouneau qu'il s'agissait d'un même aménagement daté de la fin de l'époque médiévale. L'archéologue soulignait que la localisation de cet aménagement pouvait en faire « une chapelle, un oratoire, un autel, voire un monument funéraire dont le donateur serait le propriétaire des armoiries »¹⁹. Cet emplacement dans les galeries inférieures du cloître, non loin des entrées

¹⁶ L. D'Agostino 2013, vol. 1, p. 62.

¹⁷ Responsable des collections archéologiques du musée savoisien à Chambéry.

¹⁸ ADHS, 4H4, *Catalogue des abbés*.

¹⁹ D. Jouneau, *op. cit.*, p. 65.

du chapitre et du réfectoire mais aussi du portail oriental, impliquait que les chanoines passent souvent devant.

6.2. L'agrandissement de l'église des chanoines

Dans son compte rendu de visite de 1443, Vitelleschi révèle quelques menus travaux à faire dans l'église abbatiale. Dans celle des chanoines, la toiture a besoin d'être inspectée et les stalles du chœur liturgique doivent être réparées²⁰. Quelques dizaines d'années plus tard, le clocher fait peut-être l'objet d'une restauration, car Marie Rannaud mentionnait l'existence d'une « délibération concernant l'église de Sixt et son clocher »²¹ en 1466. Puis, dans les années 1470, la mention d'un nouveau bâtiment révèle que des travaux de plus grande ampleur ont eu lieu dans la partie canoniale de l'église. Les temps sont d'ailleurs meilleurs : l'examen succinct des revenus de l'abbaye montre une augmentation significative après les difficultés du siècle précédent. Véréne-Françoise Kaeser²² a montré que les revenus annuels de l'abbaye étaient en effet passés de 800 florins en 1443, c'est-à-dire près de la moitié de ceux de l'abbaye d'Abondance, à environ 1 330 florins en 1517. L'historienne expliquait principalement ce phénomène par la reprise démographique et des défrichements, et constatait que les revenus seigneuriaux augmentaient partout dans le diocèse²³. À cela, on pourrait également ajouter l'émigration importante des habitants de Sixt vers le Lavaux, qui a peut-être amené certains émigrés à faire des dons à l'abbaye²⁴.

6.2.1. La construction de la chapelle latérale Saint-Jacques

Jusqu'au début du XVI^e siècle, les mentions archivistiques relatives à l'église concernent exclusivement les aménagements liturgiques. On sait qu'un autel était dédié à sainte Madeleine²⁵ et qu'il existait une chapelle fondée en l'honneur de sainte Anne en 1490-1491²⁶, sans que l'on sache où les localiser. L'observation archéologique des élévations de l'église, et notamment des deux arcs aujourd'hui bouchés dans le mur sud du chevet, a montré qu'une extension avait été bâtie à la fin du Moyen Âge à la jonction avec l'aile orientale. Deux hypothèses avaient jusqu'alors été formulées quant à l'identification de ce

²⁰ V.-Fr. Kaeser, *op. cit.*, p. 65.

²¹ M. Rannaud, *Histoire*, p. 117.

²² Alors étudiante en histoire à l'université de Genève.

²³ V.-Fr. Kaeser, *op. cit.*, p. 76-77.

²⁴ Voir J.-P. Bastian, La colonisation des Monts de Lavaux et du Jorat par les paysans du haut Giffre au tournant du XV^e siècle, *Revue historique vaudoise*, 2009, n° 117, p. 189-216 et J. -P. Bastian, *Une immigration alpine à Lavaux aux XV^e et XVI^e siècles. Lombards, Faucignerans et Chablaisiens*, Lausanne, 2012.

²⁵ ADHS, 4H4.

²⁶ M. Rannaud, *Histoire*, p. 133.

bâtiment : Marie Rannaud y voyait un « oratoire primitif » ayant accueilli la dépouille de l'abbé Ponce avant la construction d'un nouveau tombeau dans l'église paroissiale²⁷, tandis que Laurent d'Agostino avait envisagé qu'il s'agisse de la salle capitulaire²⁸. En réalité, il s'agit d'une chapelle latérale dédiée à l'apôtre Jacques. Un document daté du 9 mai 1479 mentionne le chanoine de Sixt et curé du Mont-Saxonnex, Claude des Folliets, comme « fondateur de la chapelle de Saint-Jacques apôtre située dans l'abbaye Notre-Dame de Sixt »²⁹. La date de fondation de cette chapelle n'est jamais précisée, mais ce chanoine n'apparaît pour la première fois dans la documentation que le 7 juillet 1461³⁰. Signalons qu'en compagnie de ses frères Jacques et Louis, Claude des Folliets avait également fondé en 1451 une chapelle Saint-Michel dans l'église d'Alex³¹. Ensuite, lors de la visite pastorale de 1481, l'administrateur de l'évêché de Genève recommandait aux religieux de « blanchir dans deux ans le chœur de l'église ainsi que la chapelle contiguë au chœur »³². Cette dernière mention est particulièrement intéressante, car elle situe clairement une chapelle dans la partie canoniale de l'église. Aussi, et d'après cette documentation, il faut donc considérer que cette chapelle latérale a été construite dans les années 1460-1470, car elle était suffisamment ancienne pour avoir déjà été noircie par la fumée des bougies en 1481. La construction de cette extension a permis de nouvelles circulations entre l'église et le couvent : cette chapelle latérale de deux travées était *a priori* précédée du côté du cloître par une sacristie accolée au mur sud de la première travée orientale de la nef. L'ensemble permettait probablement un accès direct vers le sanctuaire depuis la galerie supérieure du cloître et sans avoir à passer par le chœur liturgique situé dans la première travée orientale de la nef. Le même dispositif a été observé en l'église de l'ancien prieuré de chanoines réguliers de Cartmel en Angleterre : au XIV^e siècle, une chapelle latérale construite au sud du chœur et du sanctuaire facilite les circulations au sein de l'église en permettant aux chanoines de contourner le chœur liturgique par le sud³³.

Les tâches pastorales des chanoines réguliers

Outre la grand-messe célébrée sur l'autel principal de l'église paroissiale, les chanoines donnent également des messes privées fondées par des laïcs. La plus ancienne fondation privée connue date de 1366 et est le fait du noble

²⁷ *Ibid.*, p. 45.

²⁸ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 99.

²⁹ ADHS, 4H68.

³⁰ M. Rannaud, *Histoire*, p. 113-114.

³¹ A. de Foras, *Armorial...*, t. II, art. Folliet.

³² M. Rannaud, *Histoire*, p. 124, d'après ADHS, 4H4.

³³ P. Greene, *Norton Priory. The Archeology of a Medieval Religious House*, Cambridge & New York, 1989, p. 146.

François de Lucinges³⁴. Le donateur précise que seront célébrées « deux messes hautes à l'anniversaire de sa mort, l'une du Saint-Esprit, l'autre des morts et, la veille, la vigile des morts *ad notam* »³⁵. D'autres testaments rédigés au XV^e siècle mentionnent des donations de cens annuels en échange de messes chantant les louanges des donateurs, de messes anniversaires à chanter le jour de la Toussaint³⁶ ou « d'une grande messe chantée chaque année le jour de l'anniversaire » du décès du testateur³⁷. Au siècle suivant, un paroissien de Sixt vend un cens annuel au couvent en échange d'une « messe hebdomadaire, dite par le chapitre et les religieux présents et futurs, en l'honneur du vendeur »³⁸ tandis qu'un autre vend aux chanoines « un capital de 100 florins de monnaie de Savoie, pour et au nom d'Estienne Moccand, sacristain de l'abbaye et curé de Faucigny qui a fondé, pour 200 florins valeur susdite, une grande messe des Cinq Plaies du Christ »³⁹. Le nombre de ces messes augmente fortement à partir du XV^e siècle, de concert avec la pratique testamentaire et les changements dans la société qu'entraînent les épidémies de peste⁴⁰, et qui impliquent la construction de chapelles. Dans le diocèse de Genève, alors que Jean de Bertrand dénombrait trois cent dix-huit autels vers 1411-1415, on en comptait mille quatre cent quarante-six un siècle plus tard⁴¹. La chapelle latérale Saint-Jacques en l'abbatiale de Sixt accueillait des célébrations fondées par des paroissiens, en particulier deux messes hebdomadaires fondées par un habitant de Samoëns en 1491⁴². Si les liquidités affluent, la charge de travail des prêtres augmente : en 1450, l'abbé et le couvent de Sixt cèdent alors tous les pains qui seraient donnés à l'abbaye au sacristain « en raison des charges pesant sur cet office aux revenus modestes »⁴³. Les messes à célébrer atteignent le nombre de six cent vingt-sept à la fin du XVII^e siècle, date à laquelle les chanoines demandent à l'évêque l'autorisation de les réduire à soixante-douze⁴⁴.

³⁴ ADHS, 4H51. Les donations faites par son ancêtre Turembert de Lucinges ne permettent pas d'affirmer qu'une messe avait été fondée, même si le donateur agit en mémoire de son père (M. Rannaud, *Histoire*, p. 19-20).

³⁵ A. Chapelle, *Inventaire des archives de l'abbaye de Sixt*, Annecy, 2013, p. 28, d'après ADHS, 4H51.

³⁶ ADHS, 4H32 et 4H33.

³⁷ ADHS, 4H34.

³⁸ A. Chapelle, *op. cit.*, p. 25, d'après ADHS, 4H35 (1525).

³⁹ *Ibid.*, p. 25, d'après ADHS, 4H38 (1577).

⁴⁰ Voir à ce propos et pour la Normandie C. Vincent, La vitalité de la communauté paroissiale au XV^e siècle à travers quelques exemples de fondations rouennaises, *Revue du Nord*, 2004, p. 741-756.

⁴¹ A. Parent, *op. cit.*, p. 40. Les vocables les plus courants sont Saint-Michel, Sainte-Catherine, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Nicolas.

⁴² ADHS, 4H43.

⁴³ A. Chapelle, *op. cit.*, p. 23, d'après ADHS, 4H30.

⁴⁴ ADHS, 4H15.

6.2.2. Une tribune dans la nef

La reconstruction partielle du mur sud de la nef des chanoines a été mise en évidence lors de la fouille de l'angle nord-est du cloître en 2016. À l'intérieur du bâtiment, et malgré les enduits contemporains, des traces d'un ancien aménagement sont toujours visibles. Ces vestiges se situent tous dans la seconde travée orientale de la nef. Il s'agit d'abord de la reprise en sous-œuvre des piliers des voûtes des deux premières travées de la nef. Dans la seconde, on constate encore aujourd'hui que les blocs de tuf de la moitié inférieure ont été remplacés par des blocs de calcaire noir, matériau qui remplace le tuf pour les ouvertures et les ogives des voûtements dès la fin du Moyen Âge⁴⁵. Cette reprise est particulièrement visible au niveau du pilier du mur nord de l'église sur sept assises (fig. n° 61), mais beaucoup moins du côté sud en raison du débordement de l'enduit sur le pilier. Cependant, l'emprise de cet enduit atteint approximativement la même altitude que les blocs de calcaire dans le pilier nord (fig. n° 62). C'est là que se trouve la porte condamnée des chanoines qui menait dans le cloître et, dans la moitié supérieure de la travée, un large triplet de baies en plein cintre accompagné de deux oculi, créé avec ce même calcaire noir (fig. n° 54). Cette baie orientée au sud devait constituer la principale source d'éclairage de la nef des chanoines. Enfin, on compte au nombre de ces vestiges le contrefort de calcaire destiné à renforcer la nef (fig. n° 49). Ces éléments sont tous à rattacher à la construction d'une seconde extension dans l'église des chanoines, mais cette fois en hauteur : une tribune. Celle-ci occupait tout l'espace de la seconde travée orientale de la nef. Au rez-de-chaussée, elle enveloppait la porte par laquelle les chanoines accédaient à l'église (fig. n° 62), qui n'est pas centrée dans la travée, mais décalée contre le pilier oriental, peut-être pour permettre à des escaliers de s'appuyer contre la partie ouest du mur gouttereau de la nef (fig. n° 63). Les raisons de la construction de cette tribune, de même que son usage ne sont pas faciles à expliquer. Fermée par un mur du côté de la nef, mais *a priori* largement ouverte sur le chevet, elle était généreusement éclairée par le triplet ménagé dans le mur sud et au-dessus de la galerie de cloître. En l'occurrence, un éclairage aussi important, de même que la présence d'archives entreposées là à l'époque moderne⁴⁶, invite à y restituer une salle d'étude pour les chanoines et les novices, peut-être couplée avec une salle pour les documents les plus précieux, tels les archives et les manuscrits⁴⁷. On sait par ailleurs que la bibliothèque,

⁴⁵ Jusqu'alors, on datait plutôt le début de l'utilisation de ce matériau du XVI^e siècle (A. Baud, A. Schmitt, *op. cit.*).

⁴⁶ ADS, 4B324. En décembre 1670, certaines archives se trouvent dans un cabinet dans la maison abbatiale, tandis que d'autres se trouvent dans l'église et sur « la tribune qui est en haut du côté du cloître [où se trouvaient] deux grands coffres bois noyer fermants à trois serrures chacun [...] ».

⁴⁷ Un exemple semblable existait à l'abbaye de Savigny dans le Lyonnais. Information aimablement transmise par Olivia Puel, maîtresse de conférences à l'université de Bourgogne.



Fig. n° 61 : Angle nord-ouest de la nef médiévale, reprise en sous-cœuvre du pilier au moyen de calcaire noir de Sixt



Fig. n° 62 : Angle sud-ouest de la nef médiévale, reprise en sous-œuvre du pilier au moyen de calcaire noir de Sixt et ancienne porte vers le cloître

aménagée au-dessus de la salle du chapitre dans l'aile orientale, ne se trouvait qu'à quelques pas de l'entrée de l'église et de cette tribune. En outre, et même si rien ne l'indique, on peut émettre l'hypothèse qu'une niche destinée à la prédication existait dans le mur de séparation des deux églises; ainsi, ce dispositif aurait permis aux religieux de s'adresser aux laïcs depuis leur partie de l'église sans avoir à rejoindre l'église paroissiale. Certains hôtes de marque étaient peut-être autorisés à y prendre place lors de leurs séjours à l'abbaye. Enfin, les stalles des chanoines devaient prendre appui contre les murs gouttereaux de la première travée de la nef des côtés sud et nord, et à l'ouest contre la tribune.

6.3. Le tombeau de l'abbé Ponce dans la nef

Les différentes sources permettent d'affirmer que dès la fin du Moyen Âge, un tombeau monumental existait dans la partie paroissiale de la nef. Décrit au XIX^e siècle comme surmonté d'un arc semblable à l'arcade de la chapelle Saint-Jacques, ce tombeau était situé dans la partie centrale de la nef, à l'angle sud avec le mur de séparation des deux églises et à proximité de la porte en tiers-point qui reliait la galerie occidentale du cloître à la nef que l'on date également de cette période (fig. n° 64). Aussi, nous choisissons de le présenter ici en avançant l'hypothèse que cet aménagement, même s'il est antérieur, fait peut-être l'objet d'un embellissement à cette époque.

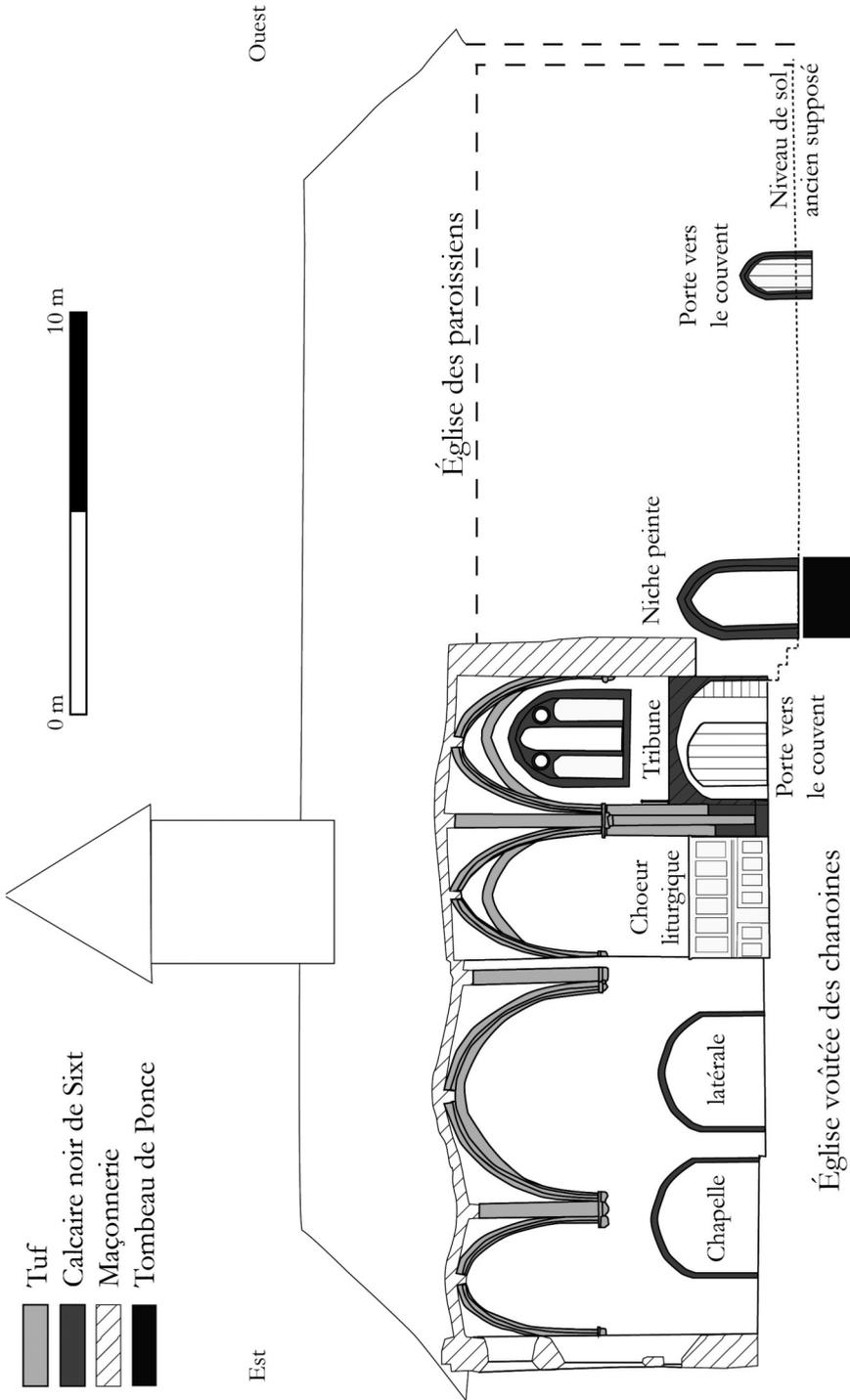


Fig. n° 63 : Proposition de restitution de l'église de Sixt à la fin du Moyen Âge



Fig. n° 64 : Porte en tiers-point (fin du Moyen Âge) dans le mur sud de la nef moderne

6.3.1. Forme et datation du tombeau

Trois auteurs mentionnent dans la nef de l'église un aménagement aujourd'hui disparu : le tombeau de l'abbé Ponce, fondateur de l'abbaye de Sixt, réputé thaumaturge au moins à l'époque moderne. Masqué partiellement depuis la création d'un nouveau monument funéraire en 1885 (fig. n° 65), puis entièrement au XX^e siècle, cet ancien tombeau a été décrit par le chanoine Depassier en 1666 :

Et [...] l'on travaillait à la fabrique de la muraille mitoyenne de la nef de l'église inférieure [l'église paroissiale] et du cloître, l'on prit le dessein d'y bâtir une forme de sépulchre dont la moitié paroît élevée sur terre et enclavée en la même muraille et surmontée d'une arcade, le tout d'une pierre dure, taillé à l'antique, et de la façon qu'il paroît encore aujourd'hui : et dans iceluy furent transférés et consignés les vénérables ossements du sieur abbé [...] que l'on a réparé depuis peu sans que toute fois l'on ait rien touché au sépulcre⁴⁸

Cette description a été reprise par Joseph-Antoine Besson en 1759⁴⁹ et à nouveau par l'abbé Rannaud dans sa monographie publiée en 1905. La question de sa datation avait été centrale au moment du procès en béatification de l'abbé entre 1890 et 1895, car il s'agissait d'attester l'ancienneté du culte. Pourtant, il demeure difficile d'en proposer une avec certitude : si l'ouverture

⁴⁸ J. Depassier, *op. cit.*, p. 69-70.

⁴⁹ J.-A. Besson, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarantaise, Aoste et Maurienne, et du décanat de Savoye*, Nancy, 1759.

du tombeau par François de Sales en 1620⁵⁰ le date au plus tard du début du XVII^e siècle, quelques éléments incitent à y voir sinon une construction, du moins une monumentalisation qui pourrait être allée de pair avec l'agrandissement de l'église des chanoines.

Ces trois auteurs situaient le tombeau à son emplacement actuel, c'est-à-dire dans la travée centrale de la nef actuelle, dans le mur gouttereau sud et sous la baie (fig. n° 63). Jean Depassier écrivait que dans le fond d'une chapelle grillagée se trouvait le tombeau ménagé dans le vide d'un arc compris dans le mur de l'église et que cette niche était décorée d'une peinture représentant l'abbé. Habillé « pontificalement », c'est-à-dire mitré, il était représenté agenouillé et les mains jointes ; au-dessous de lui se trouvait une inscription « en caractères gothiques » : *HIC JACET BEATUS PONTIUS ABBAS NOSTER*⁵¹. L'abbé Rannaud mentionnait aussi cette niche dans le mur : d'après lui, elle était de forme ogivale et construite en pierre dure taillée de la même manière que les arcs de la chapelle latérale. Le tombeau en lui-même était alors situé plus bas que le niveau de plancher de la nef : pour y accéder, il fallait descendre sur un palier composé d'une grande pierre mesurant 2,37 m de longueur, soit peut-être la longueur de l'arc, et 0,80 m de largeur aménagé en avant du mur et à une distance de 0,75 m de celui-ci. Ensuite seulement se trouvait la pierre tombale, installée à 0,18 m en dessous de ce palier, « taillée simplement à la pointe et dont l'extrémité ouest est encadrée sous le pilier séparant les deuxième et troisième travées à partir de la porte d'entrée »⁵². Rannaud avait en outre constaté qu'après le grand incendie de 1680, la chapelle décrite par le chanoine Depassier avait été restaurée et qu'il se trouvait au-devant du tombeau un aménagement qu'il datait du XVIII^e siècle comprenant un arc en avancée, des angelots, un piédestal et le buste de l'abbé vêtu du camaïl des chanoines réguliers. Ce tombeau n'est plus visible aujourd'hui. Dès 1897 et la fin du procès canonique qui voit Ponce être déclaré bienheureux, « l'abbé Rannaud fit dégager le tombeau tout entier, enlever la dalle antérieure et sortir les reliques [...] Quant au tombeau, on peut maintenant le visiter. Son excavation est entourée d'un mur de soutènement sur trois des côtés. Le sol de cette excavation est couvert par le palier (de pierre) qui se trouvait en avant. Une trappe avec serrure ferme le tout »⁵³. Il ne reste rien de cet aménagement aujourd'hui : la niche dans le mur n'est même plus visible, dissimulée par le monument actuel. Toutefois, l'usage de calcaire, l'inscription médiévale, de même que la période de renouveau architectural que connaît l'abbaye à cette

⁵⁰ ADHS, 4H4.

⁵¹ M. Rannaud, *Ponce*, p. 149-151 : « C'est ici que gît le bienheureux Ponce, notre abbé ». Soulignons qu'il n'était fait nulle mention d'un quelconque lien familial avec les Faucigny.

⁵² *Ibid.*, p. 147-152.

⁵³ A. Van Gennep, *Culte populaire des saints en Savoie*, Paris, 1973, p. 128-129. Il s'agit d'un recueil de notices non publiées du vivant de l'auteur et rédigées entre 1916 et 1939.



Fig. n° 65 : Intérieur de l'église de Sixt, avec le monument contemporain à l'abbé Ponce contre le mur sud

époque nous incitent à émettre l'hypothèse d'une monumentalisation de ce tombeau par la construction d'une niche ornée de la figure de l'abbé Ponce vers la fin du Moyen Âge. Par ailleurs, l'absence de référence à son supposé lien de famille avec les sires de Faucigny dans l'inscription plaide encore pour son ancienneté.

6.3.2. Un culte particulier

Dans son ouvrage sur le *Culte populaire des saints en Savoie* publié en 1973, l'ethnologue et folkloriste français Arnold Van Gennep abordait la question du culte à l'abbé Ponce et du pèlerinage à sa fontaine et sur son tombeau⁵⁴ :

Le deuxième élément du culte populaire du Bienheureux Ponce est son tombeau, ou plutôt la dalle supérieure de son sépulcre : la spécialité thérapeutique est ici la fièvre, avec ses symptômes divers (tremblements, maux de tête, vertiges, *etc.*), et plus tardivement le rhumatisme, également sous formes diverses nommées en gros, par le peuple, « douleurs ». Or, l'usage du tombeau s'accompagne, dès une époque reculée, d'une pratique qui est rare en Savoie, mais qui était très répandue dans l'antiquité, qui consiste à se coucher sur la pierre sacrée⁵⁵.

Il ajoute que plus tard, les malades venaient également pour des brûlures et des problèmes ophtalmiques, des maux de dents, d'entrailles et d'estomacs. On y déposait également les enfants perclus. Cette forme de culte était déjà attestée par le chanoine Jean Depassier en 1666 qui écrivait que :

Pour ce qui concernait la dévotion pour le Corps saint [...] l'usage était que les personnes pieuses [...] y faisaient leur dévotion à genoux, et enfin baisaient la pierre supérieure du sépulcre. Quant aux infirmes qui recouraient à l'intercession du serviteur de Dieu, ils en ont obtenu les plus grandes grâces ; et ce sont surtout les fébricitants qui ont ressenti davantage les effets de la puissance du Bienheureux. Quand ils étaient pris par l'accès de leur fièvre, ils tâchaient de se jeter et de se coucher sur la pierre-table du tombeau, où ils demeuraient pendant tout le temps que l'accès durait. Toujours ils ressentaient un grand soulagement dans leurs souffrances, et bien souvent ils trouvaient une prompte guérison.

Cette forme de dévotion est donc attestée à l'époque moderne, mais pas à la période médiévale. Par ailleurs, les sources archivistiques attestent l'existence d'un pèlerinage à la source dite de l'abbé Ponce, qui coule à l'est de l'abbaye, au début du XVII^e siècle⁵⁶. Elle aussi était réputée thaumaturge. Ainsi, si les habitants de Sixt et des paroisses alentour se rendaient à l'abbaye dans l'espoir d'être guéris de leurs maux à l'époque moderne, rien ne permet d'affirmer l'existence d'un véritable pèlerinage dès le Moyen Âge.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 115-133.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 121.

⁵⁶ M. Rannaud, *Histoire*, p. 596. Voir ci-après.

6.3.3. Les lieux d'inhumation des laïcs

Dès les premiers siècles d'existence de l'abbaye, des paroissiens et des membres de la noblesse faucignerande, tels les Lucinges et les Saint-Jeoire⁵⁷, choisissent l'église de Sixt comme lieu d'inhumation. Or, il n'est jamais précisé si ces sépultures prenaient place dans l'église paroissiale ou dans l'église canoniale. On peut toutefois imaginer que si le tombeau de l'abbé Ponce se trouvait dès le XII^e siècle dans la nef, alors sa proximité devait être recherchée. La densité des sépultures semble aller en s'aggravant : en 1481, l'église paroissiale était infestée de sépultures mal aménagées⁵⁸. Marie Rannaud résumait ainsi les injonctions du vicaire Jean-Louis de Savoie en visite à l'abbaye :

Ayant vu ce qui manquait, il enjoint aux paroissiens sous peine d'excommunication : [...] de faire réparer le pavé de la nef de l'église [paroissiale], dans le courant de l'année de réparer ou refaire l'avant-toit qui est devant la grande porte de l'église; [...] il enjoint à ceux qui inhument ou ensevelissent les corps ou les cadavres de leurs proches dans l'église [paroissiale] de réparer à leurs frais les lieux des sépultures causant des infections, de les réparer et de les faire clôturer par des portes de la meilleure manière que faire se peut⁵⁹.

Si l'on comprend que la situation sanitaire était désastreuse, on comprend moins bien l'injonction à faire clôturer ces « lieux de sépultures » : s'agissait-il de chapelles funéraires qui avaient été construites au cours du Moyen Âge le long du mur gouttereau nord de l'église ? La disparition de cette nef médiévale dans l'incendie de 1680 ne permet pas de répondre à cette question, mais c'est une possibilité. En revanche, un cimetière paroissial existait à l'extérieur de l'église. Ce cimetière se prolongeait sur le parvis (fig. n° 11) : on sait par exemple que la tombe des Rannaud se trouvait au-devant de la porte d'entrée de l'église⁶⁰. Dans ce cimetière, une place était réservée aux étrangers qui mourraient dans la paroisse. C'est là qu'a été enterrée en 1606 une pèlerine du Mont-Saxonnex, Berthe Monod, venue en dévotion à la fontaine de Ponce⁶¹. Le XVI^e siècle voit toujours des laïcs être enterrés dans la nef paroissiale, en témoigne une donation faite aux chanoines pour chanter un *Libera me* sur une tombe « dans la nef de l'église »⁶².

6.4. Une monumentalisation de la clôture

Un dernier chantier a lieu à la fin du Moyen Âge : celui de l'enceinte canoniale. Nous avons vu grâce aux sources textuelles que celle-ci fait

⁵⁷ ADHS, 234].

⁵⁸ ADHS, 4H18.

⁵⁹ M. Rannaud, *Histoire*, p. 123-124.

⁶⁰ ADHS, 4H56.

⁶¹ M. Rannaud, *Histoire*, p. 596.

⁶² ADHS, 4H4.

régulièrement défaut, et ce dès 1411. Les crues du Giffre, attestées par les textes et la fouille de la parcelle sud de jardin, peuvent expliquer ces nombreuses destructions et reconstructions d'une clôture régulièrement décrite comme poreuse, en mauvais état ou reconstruite en 1411⁶³, 1558⁶⁴, 1603⁶⁵, 1618⁶⁶ et 1729⁶⁷. La tour occidentale, conservée dans l'angle sud-ouest du site abbatial, ainsi que le bâtiment oriental aujourd'hui détruit qui se trouvait dans l'angle opposé, correspond probablement à l'une de ces phases de travaux. On ne possède que deux mentions écrites évoquant clairement une tour : il s'agit de la mention d'un acte signé « dans la chambre de la grande tour » de l'abbaye en 1515⁶⁸, et de celle de « la tour » en 1714⁶⁹. À partir de la réalisation de la mappe sarde, le mot utilisé pour désigner cet édifice est « colombière »⁷⁰, un terme qui à première vue évoque le domaine domestique, tout comme le mot « grenier » utilisé à partir de la période révolutionnaire. Pourtant, la forme de même que la localisation de ce bâtiment montrent qu'il s'agit bien d'une tour d'enceinte au sens architectural du terme : son plan et son apparence ne laissent aucun doute là-dessus et Christophe Guffond préfère d'ailleurs parler de « tour grenier » plutôt que de « grenier », terme utilisé par les curés Roget et Rannaud dans leurs écrits. Cette tour de même que le bâtiment oriental ont été construits chacun dans l'un des angles méridionaux de l'enceinte du couvent. Rappelons que la tour occidentale était, lorsque l'on arrivait à Sixt depuis la vallée du Giffre, le premier bâtiment abbatial visible (fig. n° 32). Sa hauteur, de même que son apparence forte et solide, associée à la grande porte d'entrée du couvent sur la place publique, devait complètement dissimuler les bâtiments conventuels situés à l'arrière, tout comme la muraille sud qui la reliait à l'angle oriental. Ce second bâtiment, peut-être une tour plus petite par opposition à la « grande tour » mentionnée en 1515, jouait le même rôle de marqueur d'angle de la clôture orientale. Les personnes qui traversaient Sixt en direction du fond de la vallée passaient donc nécessairement au pied de ces deux édifices et de la muraille qui les reliait. La monumentalisation de la clôture de l'abbaye par la construction de ces deux tours est donc notable. Rien n'indique qu'elles servaient à la défense du site : aucun aménagement défensif tel qu'en présente la tour du prieuré de Meillerie n'a été observé dans la tour de Sixt. En revanche, il s'agit très probablement d'une fortification symbolique qui contribuait à donner à cette clôture un aspect imposant et à souligner le statut seigneurial de l'abbé. On doit alors

⁶³ L. Binz, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)*, Annecy, 2006, p. 279.

⁶⁴ ADHS, 4H4.

⁶⁵ M. Rannaud, *Histoire*, p. 168-169.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 172.

⁶⁷ ADS, SA3487.

⁶⁸ ADHS, 4H82.

⁶⁹ ADHS, 4H4, fol. 162.

⁷⁰ « Colombier » est encore utilisé en 1853 (M. Rannaud, *Histoire*, p. 468).

comprendre le terme « colombière » comme faisant référence à la forme de la tour plutôt qu'à son utilisation⁷¹.

Par ailleurs, il n'est pas à exclure que cette tour occidentale ait également pu servir de lieu de justice, et notamment de prison : la détention de certains droits par les religieux, la mention d'emprisonnements et des comparaisons régionales incite à en formuler l'hypothèse⁷². Deux autres établissements de chanoines réguliers possèdent en effet des tours qui servaient de prison : celle du prieuré de Meillerie, désormais bien connue, et celle de l'abbaye d'Abondance. Des deux, c'est celle de Meillerie qui ressemble le plus à celle de Sixt, car elle formait elle aussi l'un des angles de l'enceinte du prieuré. On sait également que la base de cette tour servait de lieu d'enfermement et de torture. En revanche, la tour d'Abondance a été érigée dans l'un des angles du couvent, et non pas comme une partie de l'enceinte. Celle-ci présentait plusieurs cellules destinées aux laïcs, et d'autres aux délinquants, tout comme la tour-prison de l'abbaye cistercienne d'Aulps située dans le Chablais voisin. La proximité avec la porte d'entrée principale de l'enceinte est un autre argument en faveur de cette hypothèse. En effet, à Meillerie comme à Abondance et à Aulps, ces tours-prisons se situaient à proximité immédiate des entrées, c'est-à-dire des interfaces entre le monde et le couvent. On sait par ailleurs que c'est ici que les jugements étaient rendus publiquement à Meillerie au XIII^e siècle, tandis que les assises de l'abbaye d'Aulps se tenaient dans la porterie. Enfin, l'existence de la place publique de Sixt au-devant de cette porte et de la tour occidentale invite à y localiser également les jugements rendus par le personnel judiciaire évoqué précédemment. Comme à Meillerie, on peut envisager que le procès se tenait à l'intérieur de l'enceinte, mais que la grande porte était ouverte afin que le public y assiste. Il est probable que les chanoines possédaient également un pilori et un carcan sur la même place. Enfin, la fonction de prison de cette tour n'était pas incompatible avec celle de conservation des aliments ou de certains biens de valeur : au fil des siècles, la tour de Meillerie a servi à la fois de tour de défense, de prison, de garde-manger, de salle des archives et à garder l'argent des chanoines.

Les travaux ne s'arrêtent pas à ces bâtiments d'angle, car un autre chantier concernant la clôture et la porte d'entrée est attesté à partir du milieu du XVI^e siècle. L'abbé Louis Asinari fait alors graver ses armoiries sur la grande porte d'entrée en 1558 : celles-ci représentent une tour de pierre, surmontée

⁷¹ Christophe Guffond soulignait d'ailleurs « qu'aucun aménagement caractéristique de ce genre de vocation n'a pu être observé dans les parements extérieurs ou dans les parties sondées à l'intérieur » (Ch. Guffond, *art. cit.*). Par ailleurs, la possession d'un colombier en pied était autrefois réservée aux personnes détenant des droits seigneuriaux.

⁷² S. Bochaton, La « tour des prisons » de l'abbaye d'Abondance. Un espace carcéral au sein du carré claustral. *Les espaces carcéraux au Moyen Âge : approche interdisciplinaire des territoires et des matérialités de l'incarcération médiévale. Actes du colloque international, avril 2020 [annulé]*, Bordeaux, 2022.

de créneaux dont l'un soutient une crosse abbatiale, qui est ouverte en son centre par une porte dont la herse est à moitié baissée (fig. n° 66). En dessus, figure le monogramme du Christ : les lettres *JHS* à gauche désigne Jésus, tandis que le second monogramme à droite, *XPS*, est l'abréviation de *Christus*. Malgré ces travaux, François de Sales en visite à Sixt seulement un demi-siècle plus tard en septembre 1603 imposait à la communauté « que les murailles du couvent, si nécessaires pour la discipline religieuse [soient] refaites et fermées de deux portes⁷³ ». Cette seconde porte devait se trouver dans la partie orientale de l'enceinte.



Fig. n° 66 : Blason millésimé 1558 provenant de l'ancienne porte d'entrée de l'enceinte abbatiale

⁷³ M. Rannaud, *Histoire*, 168-169.

Chapitre 7

La reconstruction de l'abbaye au XVII^e siècle (1620-1646)

Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, les bâtiments conventuels de Sixt bénéficient de quelques restaurations mentionnées laconiquement dans les archives : l'abbé Asinari fait réaliser des travaux en 1559 dans l'aile orientale et le cloître¹, tandis qu'en 1580, l'abbé Jacques de Mouxy passe un prix-fait pour la réfection de la couverture du cloître². Les travaux entrepris dans la première moitié du XVII^e siècle sont bien mieux connus grâce à l'archéologie préventive. Les sources textuelles racontent que sous l'impulsion de l'évêque de Genève François de Sales, les abbés de Sixt sont contraints de restaurer les bâtiments conventuels, qui semblent à nouveau être dans un très mauvais état. Comme au début du XV^e siècle, l'objectif est de rétablir non seulement la vie commune, mais également les conditions pour s'y adonner. Seule l'église ne semble pas bénéficier de travaux de grande ampleur.

7.1. Les travaux dans le couvent

Sur l'insistance de François de Sales, et après avoir succédé à son oncle, l'abbé Humbert de Mouxy se soumet aux injonctions du prélat et entreprend les travaux de restauration des bâtiments conventuels. Cet état du XVII^e siècle est connu par les rapports après sinistre ainsi que par l'archéologie préventive. Principalement consacré à l'aile sud, mais aussi aux galeries du cloître, ce chantier a par ailleurs été daté par la dendrochronologie.

7.1.1. Le réfectoire et les chambres

Le cloître, le dortoir, le réfectoire et la clôture de l'abbaye : telles sont, avec sa propre maison abbatiale, les priorités d'Humbert de Mouxy après le décès de son oncle Jacques en décembre 1620. Deux cents ans après la visite de Jean de Bertrand, on constate que ce sont toujours les mêmes lieux qui posent problème. Les opérations d'archéologie préventives ont permis de mettre en évidence la reconstruction presque complète de l'aile sud des bâtiments conventuels. Les travaux commencent par la réfection du noyau central de l'aile sud, dont le mur de façade sud est presque entièrement arasé entre les deux murs de refend³ (MUR 1013 à l'est et MUR 1011 à l'ouest, fig. n° 18), tandis que la façade nord sur cloître est peu retouchée⁴. La façade extérieure est ensuite reconstruite jusqu'au premier étage et le nouveau plafond, dont les bois ont été coupés à partir de 1623⁵, est installé. Les poutres sont

¹ ADHS, 4H4, fol. 12 : « couvrir le chapitre, repasser le bâtiment des cloîtres et rétablir quelques sommiers ».

² *Ibid.* : « Prix-fait donné en 1580 pour couvrir le cloître, signé Burdet notaire, par ordre du seigneur abbé Jacques de Mouxy et les soins de messire Jean Moccand l'ainé, chanoine régulier de Siz ».

³ L. D'Agostino 2015, p. 108-109.

⁴ *Ibid.*, p. 168.

⁵ Ch. Dormoy, P. Pérard, *Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant du logis de l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (74740)*, Saint-Bonnet, 2002.

gravées d'inscriptions mentionnant l'abbé Humbert de Mouxy, l'évêque François de Sales et le duc de Savoie Charles-Emmanuel (1580-1630), qui a peut-être contribué financièrement aux travaux et dont on retrouve le blason en un autre lieu des restaurations⁶. Le rez-de-chaussée présente encore aujourd'hui les fenêtres qui éclairaient ce nouveau réfectoire, trois simples et une double, et la cheminée (fig. n° 19) accolée à un nouveau mur de refend (MUR 1012) construit à l'est de ce réfectoire, mais toujours dans l'emprise du bâtiment primitif⁷. Ce mur créait une nouvelle pièce à l'est généreusement éclairée par une autre fenêtre double. Par la suite, tout le premier étage est reconstruit et de nombreuses fenêtres sont remaniées pour éclairer les chambres des religieux⁸. Sept pièces ont pu être datées avec certitude des années 1620-1640 par la dendrochronologie⁹ : identifiées comme sept chambres par Laurent D'Agostino, il faut en réalité n'en compter que six. En effet, la pièce située au premier étage et à l'est contre le plus ancien mur de refend (MUR 1013) ne pouvait pas être une chambre, puisque c'est là que se trouvait l'escalier en vis évoqué dans le rapport après sinistre de 1680¹⁰. En revanche, les six pièces suivantes en direction de l'ouest et jusqu'au refend MUR 1010 sont certainement à identifier comme des chambres de chanoines (fig. n° 16). Toutes étaient desservies par une « allée », c'est-à-dire un couloir qui longeait la galerie supérieure méridionale du cloître et qui était seulement délimité par une cloison de bois, dont une partie est conservée et forme aujourd'hui le vestibule de l'une des anciennes chambres de l'hôtel. L'allée mesurait 2,30 m de largeur nord-sud¹¹ et les chambres en moyenne 13 m². Chacune était dotée d'une fenêtre simple¹². De nombreux actes y sont passés entre 1651 et 1791¹³. D'après le rapport après incendie de 1680 qui précisait qu'à cet étage, il existait dix chambres de chanoines les unes à côté des autres, il faut certainement restituer à l'étage de l'aile occidentale trois autres pièces orientées à l'ouest. Enfin, et dans un dernier temps, c'est le second étage de l'aile sud qui est rebâti, de même que la nouvelle charpente, mais tous deux ont été détruits lors de l'incendie de 1680.

7.1.2. La cuisine

La première mention écrite de la cuisine de l'abbaye ne date que de 1645 et est donc très tardive. Cette pièce accueille alors la rédaction d'un acte, mais

⁶ Voir ci-après « La maison abbatiale ».

⁷ L. D'Agostino 2015, p. 168.

⁸ *Ibid.*

⁹ Ch. Dormoy, P. Pérard, *op. cit.*

¹⁰ L'étude du bâti intérieur de cette zone permettrait de vérifier les données issues du rapport.

¹¹ Cette allée a été identifiée comme une antichambre dans L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 170.

¹² *Ibid.*, p. 109.

¹³ Par exemple : ADHS, 4H126 (1651) et ADHS, 4H81 (1791).

n'est pas localisée dans l'abbaye¹⁴. La « grande cuisine » est ensuite mentionnée en 1670 comme « joignant la fromagerie » : à cette date, son « fourneau [...] est entièrement ruiné et perdu au milieu »¹⁵ en raison d'un premier incendie. En 1680, cette grande cuisine (appelée ainsi pour la différencier de la petite cuisine de l'abbé) est visitée après l'incendie, mais elle n'est toujours pas localisée. Le rapport évoquait des destructions importantes : « la cuisine ou la porte et les fenestres sont entièrement bruslés aussy bien que les planchers dessus et dessous sans pouvoir aucunement servir. Les landes et landairons de la cheminée sont aussy bruslés et ne peuvent servir non plus que la cheminée dès la trompe en bas l'ayant fait appuyer et soustenir pour éviter la chute entière de toute la cheminée »¹⁶. Ainsi, la seule indication qui permet de la localiser est la proximité de la « fromagerie ». Cependant, la cuisine est visitée entre le moment où les experts examinent la grange puis l'écurie, c'est-à-dire des dépendances de l'abbaye à l'extérieur des bâtiments conventuels, et celui où ils montent à l'étage du couvent. On peut donc raisonnablement la situer à proximité d'escaliers. Or les seuls escaliers évoqués en 1680 sont l'escalier en vis que l'on situe dans l'angle sud-est du couvent. Cette cuisine de la première moitié du XVII^e siècle se trouve donc entre le réfectoire à l'ouest et la façade orientale et on y accède certainement par la porte qui se trouve dans la galerie sud du cloître inférieur. Alors, en considérant que notre hypothèse de localisation de la cuisine médiévale dans l'angle opposé du couvent est juste, la cuisine aurait donc été déplacée dans la première moitié du XVII^e siècle. Les seuls vestiges de cet état sont une cheminée accolée au mur de refend roman, qui séparait cette pièce du réfectoire (MUR 1012), c'est-à-dire l'âtre et le conduit d'évacuation, et l'une des fenêtres construites par l'abbé de Mouxy en façade sud. Cette pièce est fortement modifiée par des travaux au cours du XIX^e siècle, mais demeure une cuisine.

Quant au rez-de-chaussée de l'angle sud-ouest, il est reconstruit dans un second temps. La porte médiévale décorée d'un linteau à arc en accolade (POR 1040, fig. n° 39) est toutefois conservée, ce qui révèle la pérennité de cet axe de circulation depuis l'intérieur du couvent, c'est-à-dire le cloître inférieur, vers la parcelle de jardin où se trouvent des dépendances. Cette grande pièce (celle que nous supposons avoir été la cuisine primitive) est à cette même époque réduite en largeur et un couloir orienté nord/sud créé grâce à un nouveau mur de refend (MUR 1010). Celui-ci était éclairé par une fenêtre au sud, dont l'appui était toutefois plus bas que ceux des fenêtres du réfectoire. Ce nouveau couloir desservait également la nouvelle pièce occidentale au moyen d'une porte ménagée dans le mur de refend (POR 1031). Par ailleurs, la porte dans le mur de façade ouest (POR 1129) qui menait auparavant vers la cour est alors condamnée. L'angle sud-ouest du couvent n'était donc plus

¹⁴ ADHS, 4H125.

¹⁵ ADS, 4B324.

¹⁶ ADHS, 4H144.

accessible par l'extérieur, c'est-à-dire depuis la cour, mais uniquement par l'intérieur depuis ce nouveau couloir. On ignore toujours à quoi elle servait. Enfin, et à l'étage, une grande baie est insérée en façade occidentale à l'extrémité du corridor. Ses dimensions la rapprochent très clairement d'une porte : s'agissait-il d'un accès temporaire par l'extérieur et des escaliers au premier étage pour faciliter les travaux, ou bien pour permettre l'accès aux chambres des chanoines en raison de ces mêmes travaux ? Il faut en tout cas expliquer cette baie soit par une perturbation des circulations dans les bâtiments conventuels, soit par une volonté de mieux éclairer le couloir.

7.1.3. La reconstruction des galeries du cloître

La datation de cette phase de travaux a initialement posé quelques difficultés. Lors de la fouille et de l'étude du bâti dirigée par Laurent D'Agostino, le prélèvement de certains bois et leur analyse dendrochronologique ont laissé penser que cette phase de destruction du cloître primitif, de réutilisation de son lapidaire et de reconstruction de galeries modernes, était postérieure à l'incendie de 1680¹⁷. Depuis, les opérations de 2015 et de 2016 ont montré que cette reconstruction était en réalité à rapprocher des travaux de restauration entrepris par l'abbé de Mouxy dans les années 1620¹⁸.

Les travaux commencent à une date inconnue avec certitude, mais qui pourrait être comprise entre 1624, date à laquelle la communauté se regroupe à l'issue de la messe dans le cloître de l'abbaye¹⁹, et l'année 1640, lorsqu'un acte est passé « au cloître de l'abbaye »²⁰, définissant ainsi une période d'une quinzaine d'années au cours de laquelle les travaux ont pu être menés. Ils commencent alors nécessairement par la destruction du cloître primitif et par le tri des matériaux. En revanche, aucun creusement n'a lieu étant donné qu'un certain nombre de sépultures médiévales ont été retrouvées non perturbées. Aussi, le niveau de sol moderne qui a été observé à deux reprises dans la galerie orientale (entre 762,41 m et 762,44 m d'altitude) et dans la galerie occidentale (762,49 m)²¹ doit correspondre au niveau de sol du cloître médiéval. En revanche, les murs bahuts datent bien de cette période de réfection de la première moitié du XVII^e siècle. Dans la partie sud du cloître, le mur de façade des galeries reconstruites est conservé en élévation et forme aujourd'hui la façade nord de l'aile sud. Il a été observé sur une longueur de 12,50 m et une

¹⁷ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 120. Cette datation a encore récemment été avancée dans E. Chauvin-Desfleurs, Un cloître en kit ? Les remplois romans de l'abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie). *De cols en vallées : parcours en Faucigny médiéval et moderne, actes du colloque international du projet européen Parcours : des patrimoines de passages en châteaux (Bonneville, 1^{er} et 2 octobre 2021)*, Annecy, 2022, p. 125-137.

¹⁸ D. Jouneau, *op. cit.*, p. 65.

¹⁹ ADHS, 2E17833.

²⁰ ADHS, 4H124.

²¹ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 139.

hauteur de 8,50 m. C'est ici qu'ont été réutilisés les « quatre-vingt-sept remplois principalement en grès correspondant à des chapiteaux, des fûts et des bases de colonne, des taillloirs et des claveaux »²². Au rez-de-chaussée, l'arcade composée de quatre arcs a été révélée : deux arcs au centre assuraient l'éclairage de la galerie sud du cloître et deux autres sur les côtés ouvraient pour l'un, dans la galerie occidentale, et pour l'autre dans la galerie orientale. Les nouvelles galeries étaient donc probablement toutes les quatre rythmées par deux grands arcs qui renforçaient également les murs des bâtiments conventuels. L'aspect de ce nouveau cloître était donc très différent de celui du XII^e siècle et devait avoir une apparence beaucoup plus sévère. Celui de la chartreuse voisine de Mélan, daté de 1530²³, en était peut-être proche (fig. n° 67) ; à Sixt, les galeries n'étaient plus éclairées que par deux arcs et devaient demeurer assez sombres. Aucun décor ne venait plus les embellir. Deux raisons principales peuvent être avancées pour cette réfection : il s'agissait d'abord de construire un vrai mur jusqu'à la toiture de l'abbaye suffisamment solide pour éviter les problèmes architectoniques rencontrés au cours des siècles précédents, mais aussi probablement d'isoler mieux du froid les deux étages de chambres dans l'aile sud et *a priori* dans l'aile occidentale. Enfin, le préau de ce nouveau cloître était composé d'un sol en « calade de galets et de blocs éclatés de calcaire et de marne [...] ; les galets [étaient] en majorité disposés de chant, sans liant autre qu'un sédiment argileux brun »²⁴. Dans les angles sud-ouest et nord-



Fig. n° 67 : Cloître de la chartreuse de Mélan (XVI^e siècle)

²² *Ibid.*, p. 119.

²³ Ce millésime est gravé dans le cloître.

²⁴ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 138.

est, deux grandes dalles de marne recevaient les eaux de pluie des gouttières. Un caniveau drainait ensuite ces eaux vers le centre du préau. Cet aménagement avait été daté par l'équipe d'Hadès des travaux de restauration postérieurs au grand incendie de 1680, car la calade venait s'appuyer contre le nouveau mur-bahut de la galerie sud²⁵. Toutefois, il a par la suite été démontré que la reconstruction du cloître datait bien de l'abbatiat d'Humbert de Mouxy²⁶, qui profite de ces travaux pour faire reconstruire la maison abbatiale.

7.2. La maison abbatiale

L'existence d'une maison abbatiale est connue par quelques mentions textuelles et notamment les rapports après incendie du XVII^e siècle. La reprise de l'étude du site abbatial, des archives et plus particulièrement de l'aile orientale au moment de la fouille programmée de 2016 a permis de la localiser. Rappelons que la mention de la chambre de l'abbé en 1425²⁷ et que la première mention de cet édifice en 1555 indiquent qu'il pourrait avoir été aménagé peu de temps auparavant et ainsi être l'œuvre de l'abbé François de la Rovère, issu d'une noble famille piémontaise et abbé de 1515 à 1551. Cependant, nous croyons plutôt qu'il s'agisse de son neveu et coadjuteur depuis 1523, puis successeur, Louis Asinari, qui résidait au moins une partie de son temps à l'abbaye. Cet abbé est d'ailleurs en conflit avec les chanoines et est jugé par les abbés d'Abondance et de Saint-Maurice pour des raisons financières²⁸. Dans l'état actuel de la documentation, la maison abbatiale primitive est citée comme lieu de rédaction d'actes quatre fois avant sa reconstruction au XVII^e siècle, dont deux fois au XVI^e (en 1555²⁹ et 1599)³⁰ et deux fois en 1612³¹ et 1617³². Après sa reconstruction, elle est encore mentionnée en 1637³³, 1637³⁴, 1640³⁵, 1640³⁶, 1650³⁷ et 1657³⁸, et est décrite de manière relativement détaillée dans un inventaire après décès (1646), un acte d'état après décès (1670) et un rapport après incendie (1680). Ce sont

²⁵ *Ibid.*, p. 139.

²⁶ D. Jouneau, *op. cit.*, et S. Bochaton, A. Gaillard, A. Letailleur, *Abbaye de Sixt : le cloître et la salle capitulaire*, Lyon, 2016.

²⁷ ADHS, 4H340.

²⁸ Voir AASM, LIB0/0/13/11 à LIB0/0/13/13.

²⁹ AASM, LIB 0/0/13/15.

³⁰ ADHS, 4H85.

³¹ ADHS, 4H60.

³² ADHS, E dépôt 273/GG11.

³³ ADHS, 4H86.

³⁴ ADHS, 4H236.

³⁵ ADHS, 4H111.

³⁶ ADHS, 4H230.

³⁷ ADHS, 4H239.

³⁸ ADHS, 4H232.

ces deux derniers documents qui ont permis de localiser avec certitude la maison de l'abbé.

7.2.1. La maison abbatiale d'après les textes

Le rapport après incendie de 1680 situe très clairement la maison abbatiale dans l'angle sud-est des bâtiments conventuels. Cependant, il ne s'agissait pas d'un bâtiment indépendant construit contre la façade comme à Abondance³⁹, mais d'une superposition de pièces situées au rez-de-chaussée et au premier étage du couvent. D'après les experts, on y accédait depuis le corridor oriental : ils précisaient en effet qu'après avoir visité la cuisine, ils étaient montés par l'escalier en vis au premier étage et à une grande allée qui desservait à la fois les chambres des chanoines et la maison abbatiale. La porte d'entrée de la maison abbatiale devait être très proche des escaliers, dits « en viorbe », car, protégée par ceux-ci, elle n'avait pas été endommagée par le feu. Les pièces de l'appartement étaient décrites de la même manière qu'en décembre 1670. La première pièce en entrant, appelée « la salle », était équipée d'un fourneau. La seconde, la « chambre » où dormait l'abbé, devait donner sur le jardin à l'est de l'abbaye (fig. n° 59). La troisième était appelée « le poêle » et donnait accès à un « cabinet » situé dans l'angle sud-est du couvent. Ce cabinet était encore visible sur les cartes postales du début du XX^e siècle : il s'agissait de la tourelle carrée accolée à l'angle sud-est (fig. n° 27, 29, 30). Enfin, cet appartement se trouvait au-dessus de pièces de stockage : une fromagère qui est décrite comme « joignant » à la grande cuisine et une « cave ». Cette partie du couvent, située à la jonction des ailes est et sud, est aujourd'hui constituée au rez-de-chaussée de deux pièces et au second de plusieurs espaces. Il faut donc considérer que la maison abbatiale se trouvait comprise entre la façade orientale des bâtiments conventuels, le mur de refend MUR 1013 et le mur sud de la cage d'escalier actuelle. Aujourd'hui, l'accès aux pièces de l'étage s'effectue par ces escaliers construits après 1680 et depuis une porte dans le couloir du premier étage, datée de cette même phase de travaux. On observe pourtant dans le mur de refend une ouverture qui s'apparente à une ancienne porte⁴⁰. Enfin, les deux portes superposées qui assurent depuis le premier et le second niveau le passage vers l'annexe contemporaine de l'hôtel sont très probablement les portes de la tourelle carrée appelée le cabinet où se trouvaient les latrines. Celles du premier étage devaient être réservées à l'abbé, et celles du rez-de-chaussée aux domestiques.

7.2.2. Les vestiges archéologiques

L'étude des façades extérieures de l'aile sud a révélé que l'angle sud-est avait bel et bien fait l'objet d'importants travaux de reconstruction au

³⁹ Encore aujourd'hui, ce bâtiment s'appelle la tour de l'abbé.

⁴⁰ Cette ancienne ouverture n'avait pas été numérotée par Hadès et nous l'avons numérotée OUV 1143.

XVII^e siècle. Les archéologues ont mis en évidence plusieurs traces de ces travaux, mais sans toutefois établir de chronologie fine⁴¹ et pour cause : cette partie de l'abbaye a été en grande partie reconstruite après l'incendie de 1680. Dans le couloir du rez-de-chaussée de l'aile sud, d'autres d'importants réaménagements ont été constatés. La mise à nu des maçonneries a notamment permis d'identifier plusieurs travaux datés de la première moitié du XVII^e siècle dans le corridor oriental, et en particulier la reconstruction de l'extrémité de ses murs nord et sud. Du côté nord du corridor, une nouvelle salle est aménagée dans l'aile orientale et dans l'emprise de la salle du chapitre médiévale ; nous l'avons identifié comme une petite cave destinée à conserver les produits laitiers des chanoines. Du côté sud du corridor, ce sont deux nouvelles portes qui ont été ménagées (fig. n° 50) : de facture très similaire et ornées des armoiries des abbés de Mouxy, elles ouvraient toutes deux sur deux espaces autrefois situés dans l'angle sud-est du couvent⁴², mais séparés par un mur de refend (MUR 1013, fig. n° 18). Ces portes ne sont toutefois pas exactement contemporaines : la porte orientale est de peu antérieure à la porte occidentale. Le linteau de cette première porte (POR 1025) est « orné d'un blason sculpté en bas-relief, portant les armoiries de la famille de Mouxy, accompagnées de la mitre et de la crosse [...]. Au-dessus du linteau, et centré sur ce dernier, un bloc est orné des armoiries de la maison de Savoie, sculptées en bas-relief »⁴³. Le linteau de la seconde porte est également orné des armoiries des Mouxy, « le chapeau cardinal remplaçant la crosse et la mitre ». Les encadrements sont construits en gros blocs de calcaire noir taillés à la broche et au ciseau et ornés de congés triangulaires⁴⁴.

7.2.3. Restitution et phasage

L'inventaire après décès de l'abbé de Mouxy, réalisé en janvier 1646, permet de comprendre comment les pièces identifiées par la documentation écrite et les vestiges archéologiques comme dépendantes de l'ancienne maison abbatiale étaient occupées par les abbés du XVII^e siècle mais il n'est pas toujours aisé de les reconnaître formellement dans les inventaires et le rapport, à l'exception de la « salle, la première en entrant au logis de l'abbé » (fig. n° 68). On peut avancer que la chambre de l'abbé devait être située dans l'angle nord-est de la maison abbatiale et au-dessus de la pièce du rez-de-chaussée équipée d'un four et appelée « cuisine » en 1670 afin d'en récupérer la chaleur. En effet, à cette date, c'est le poêle qui est « joignant » au cabinet dans l'angle sud-est. Ce poêle correspond probablement à la « troisième chambre » de 1646, c'est-à-dire la pièce où étaient conservés des ustensiles de cuisine. On sait par ailleurs que ce poêle se trouvait au-dessus de la cave grâce à l'acte d'état de 1670. Enfin,

⁴¹ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 128.

⁴² D. Jouneau, *op. cit.*, p. 66.

⁴³ *Ibid.*, p. 60.

⁴⁴ *Ibid.*

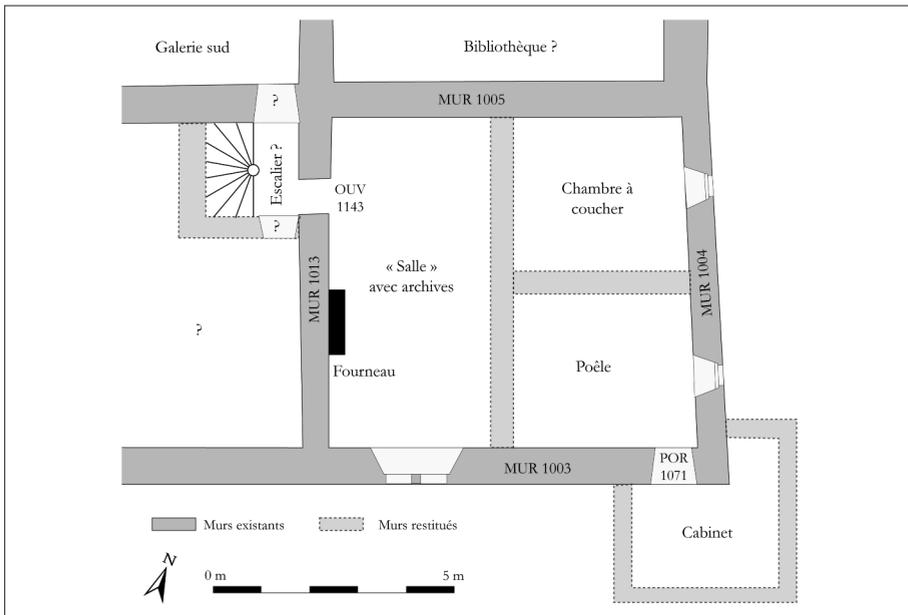


Fig. n° 68 : Proposition de restitution du premier étage de la maison abbatiale vers 1650 (angle sud-est des anciens bâtiments conventuels). Les fenêtres représentées sont hypothétiques

en 1680 et à la suite du grand incendie, les experts précisent que rien n'a été épargné par le feu à l'exception de la porte d'entrée et du four de l'abbé qui se trouvait dans la cave du milieu, c'est-à-dire la première à l'entrée du corridor. D'après ces éléments, on peut restituer l'organisation spatiale de cette maison abbatiale de la façon suivante.

Humbert de Mouxy la fait reconstruire en même temps que l'ensemble de l'aile sud bénéficie de restaurations, dans l'angle sud-est du couvent et non loin du portail oriental, ceci peut-être dans le but de limiter ses trajets et ceux de ses visiteurs au sein des bâtiments conventuels. Une fois ce portail franchi, deux portes situées dans le corridor oriental permettaient d'accéder à la maison abbatiale. La première porte ouvre sur les pièces domestiques disposées l'une à côté de l'autre au moyen d'un couloir aménagé contre le mur de refend qui le sépare du reste de l'aile (MUR 1013) : au nord se trouve une cuisine pourvue d'un fourneau et au sud une autre pièce qui est un garde-manger. De celle-ci, on accédait ensuite à une cave enterrée. La seconde porte menait à un escalier en vis qui montait jusqu'au galetas de l'aile sud. Cet escalier desservait les deux allées superposées qui traversaient l'aile sud d'est en ouest et desservaient les chambres des religieux au sud. L'entrée de la maison de l'abbé se trouvait au sommet de la première volée de marches et dans le mur de refend occidental. La première chambre en entrant était meublée en 1646 de deux tables de noyer et de deux bancs de sapin, ce qui indique qu'il s'agissait probablement d'une

salle à manger et de réception. Elle était également chauffée par un fourneau mentionné en 1670. Une seconde chambre, qui n'apparaissait plus en 1670 et qui semblait pourtant y avoir été associée directement, comprenait un coffre pour les archives et trois étagères de sapin. Peut-être s'agissait-il d'un simple réduit. Dans la troisième chambre appelée le « poêle » se trouvaient en 1646 cinq chaises, dont deux à bras, mais également un réchaud en laiton, une crémaillère de fer, une chaudière de cuivre, une poêle à frire, une grille de fer et une chèvre de fer, c'est-à-dire des ustensiles probablement récupérés dans la cuisine et entreposés ici à la suite du décès de l'abbé. La quatrième pièce était la chambre à coucher de l'abbé où se trouvaient un châssis de lit en noyer et quatre vieilles couettes, mais aussi son bureau : une table, une chaise, un buffet de noyer, un coffre et un chandelier lui permettaient de travailler. Enfin, quelques objets plus personnels tels qu'une robe de chambre, un pot de chambre, un bonnet carré, des livres et même un grand portrait peint de l'abbé, témoignaient de son existence en ces murs. Toujours au premier étage et au nord de cette maison abbatiale, dans la partie sud de l'aile orientale, se trouvait la bibliothèque. On y accédait probablement depuis la galerie du cloître supérieur qui menait au nord à la porte de l'église des chanoines.

7.3. L'église

L'église apparaît assez peu dans la documentation écrite de cette période, mais plusieurs documents permettent de connaître son architecture, de même que ses aménagements liturgiques ou encore funéraires et son utilisation. D'après le compte rendu de la visite pastorale de 1606, le vocable de l'église paroissiale était Sainte-Marie-Madeleine⁴⁵. La nef était accessible par une porte située dans la façade ; dans le rapport de 1680, elle était appelée le « grand portail ». Peut-être était-elle surmontée d'une peinture de la Vierge réalisée après la visite de 1443. Une fois à l'intérieur, on découvrait un mur qui isolait complètement la partie paroissiale de la partie canoniale de l'église. Au pied de ce mur se trouvaient deux autels en façade, l'autel principal, et, du côté sud, le tombeau et la chapelle de l'abbé Ponce. Il faut l'imaginer construite dans l'angle entre le mur gouttereau et celui séparant l'église abbatiale en deux. La chapelle était lambrissée et close de grilles en bois, mais en mauvais état au milieu du XVII^e siècle, si bien qu'elle fut quelque peu réparée⁴⁶. Une autre chapelle devait exister dans l'angle nord-est de cette nef paroissiale et constituer le pendant de la chapelle sud, entre lesquelles se trouvait la porte qui permettait d'accéder à l'église des chanoines. Il s'agissait peut-être de l'un des deux autels consacrés par François de Sales en 1620, à savoir l'autel en l'honneur de saint

⁴⁵ Ch. Rebord, *Supplément aux visites de saint François de Sales*, Annecy, 1920, p. 646.

⁴⁶ J. Depassier, *Recueil de la vie et gestes du vénérable Ponce, l'abbé des chanoines réguliers du monastère de Siz*, Annecy, 1666, p. 69-70.

Jean-Baptiste et celui en l'honneur des saints Antoine et Loup. À proximité du tombeau de Ponce, la porte d'accès à la galerie occidentale du cloître devait toujours être utilisée (fig. n° 10 et 63). Une fois la porte dans le mur de séparation empruntée, on passait sous la tribune de la fin du Moyen Âge. À droite, et dans le mur gouttereau sud de la nef se trouvait la porte qui menait à la galerie orientale du cloître supérieur, utilisée par les chanoines. On parvenait ensuite dans le chœur liturgique où se trouvaient les stalles mentionnées à quelques reprises dans la documentation : en 1612, après le décès du chanoine Bernard Depassier, Claude Joënnos est mené en « ladite église en les formes et la partie dextre en signe de vraie possession »⁴⁷. En face, et d'après Marie Rannaud, le maître-autel avait été consacré en l'honneur de Marie en 1620 par François de Sales⁴⁸, qui était par ailleurs toujours le vocable de l'abbaye⁴⁹. Le vocable de « l'église de l'abbaye » est d'ailleurs mentionné en 1765 : il s'agit de l'Annonciation de la sainte Vierge⁵⁰. Non loin de là, et toujours dans l'espace du sanctuaire se trouvait la tombe des abbés « au pied de la chapelle de saint Augustin »⁵¹. Enfin, et du côté sud, la chapelle latérale dédiée à saint Jacques apôtre n'apparaît plus dans les archives de cette époque : on sait que les archives y étaient conservées en 1680, mais on ignore à quelle date l'édifice a changé de vocation. L'horloge et sa cloche se trouvaient également dans cette église, de même que le siège abbatial, mais on ne sait pas où exactement les localiser.

7.4. Un nouveau bâtiment dans l'angle nord-ouest du site abbatial

À partir du XVII^e siècle, il est plus facile de cerner l'environnement de l'abbaye et les bâtiments ou équipements construits à proximité grâce au meilleur état de conservation de la documentation écrite, mais aussi grâce à la mappe sarde dressée dans les années 1730 et qui représente le site abbatial dans son entièreté (fig. n° 26). Après les bâtiments construits dans les angles sud de la clôture entre la fin du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle, le XVII^e siècle voit l'édification d'un bâtiment rectangulaire dans l'angle nord-ouest (fig. n° 22). Désigné sur le cadastre comme une « maison » des religieux, il englobe un four de l'époque médiévale. Construit ou reconstruit dans le premier quart du XVII^e siècle d'après son plus ancien linteau⁵² portant le

⁴⁷ ADHS, 4H60.

⁴⁸ M. Rannaud, *Histoire*, p. 181.

⁴⁹ Une erreur a pu se glisser dans le compte rendu de la visite de 1606, car celui-ci mentionne que le vocable de l'abbaye est également Marie-Madeleine, ce qui est infirmé par plusieurs mentions postérieures. Voir annexe 2.

⁵⁰ M. Rannaud, *Histoire*, p. 349-353.

⁵¹ ADHS, 4H4, fol. 43.

⁵² En l'absence d'une étude archéologique des élévations, il est difficile d'aller plus loin dans l'interprétation des vestiges, et on doit pour le moment admettre les datations données par les linteaux.

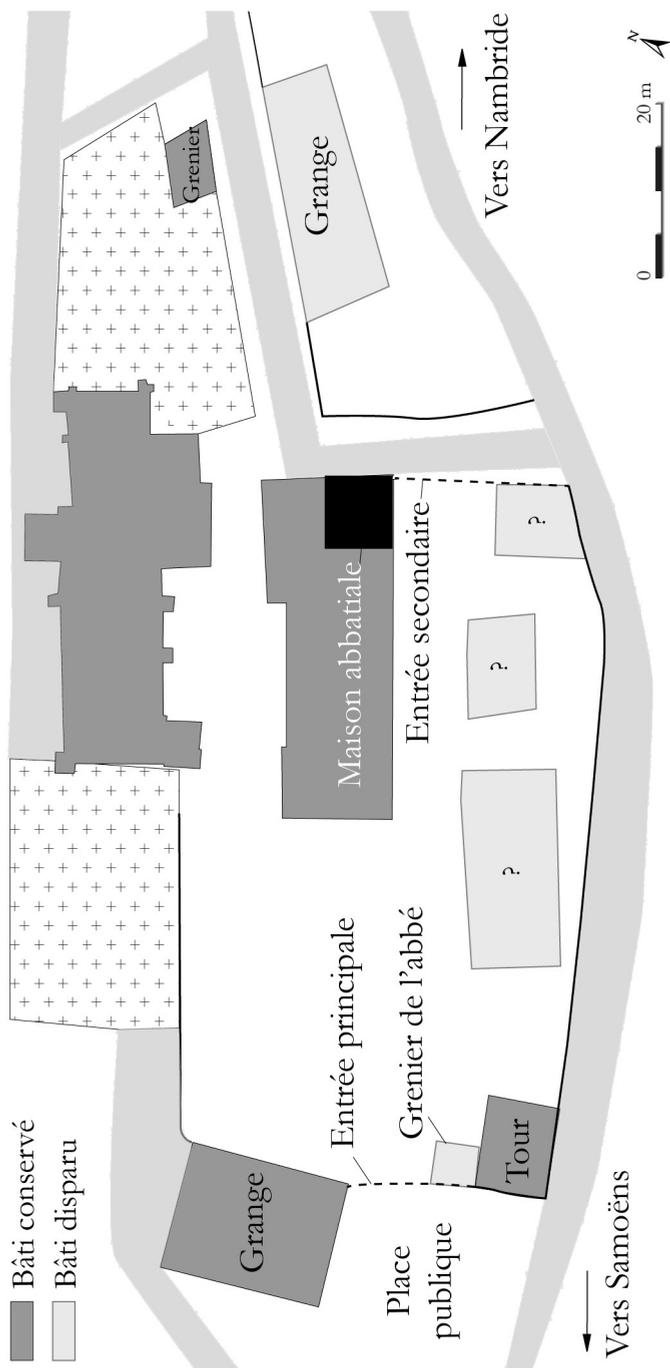


Fig. n° 69 : Restitution des dépendances de Sixt vers 1650

millésime 1624, ce bâtiment a ensuite été agrandi vers le nord pour englober le four : l'entrée de cette partie septentrionale est surmontée d'un second linteau millésimé 1642. Son identification a interrogé nos prédécesseurs : en raison de sa proximité avec l'entrée de l'abbaye, Laurent D'Agostino imaginait qu'il ait pu s'agir de la maison abbatiale⁵³ et David Jouneau d'un bâtiment d'accueil pour les hôtes⁵⁴. Ce bâtiment municipal a fait l'objet d'un diagnostic architectural en janvier 2020, dans lequel les architectes reprenaient cette dernière interprétation⁵⁵. Cependant, l'analyse de l'ensemble suggère une autre vocation pour ce bâtiment.

Nous avons vu que la première moitié du XVII^e siècle est une époque marquée non seulement par d'importants travaux de restauration et de reconstruction, et donc par de grosses dépenses, mais aussi par des tentatives de raviver ou en tout cas d'amplifier le culte rendu au bienheureux Ponce : d'abord l'ouverture du tombeau en 1620, la collecte puis la diffusion de reliques par François de Sales, puis l'écriture et la publication en 1666 d'une vie légendaire de Ponce, alors apparenté aux Faucigny. Ces efforts visent probablement à attirer les pèlerins à l'abbaye dans le but d'augmenter les revenus de la communauté, dans un contexte marqué par la disparition de la congrégation d'Abondance après la réforme de l'abbaye-mère en 1607. Aussi, il serait séduisant d'imaginer que le presbytère actuel ait été construit à la même époque pour accueillir certains de ces pèlerins. Toutefois, quelques éléments mettent en doute cette interprétation. Tout d'abord, si l'on peut convenir que le bâtiment a été construit ou agrandi dans la première moitié du XVII^e siècle, il convient de rappeler qu'auparavant existait déjà un bâtiment dans l'angle nord-ouest de l'enceinte monastique : le four à pain médiéval. Par ailleurs, la présence d'un grand portail dans la façade orientale tournée vers le couvent indique plutôt une circulation vers l'intérieur de l'abbaye, et non pas vers l'extérieur et la place publique. Enfin, l'existence même de ce portail, de même que la permanence du four dans la partie nord, suggère plutôt une vocation économique. On pourrait en effet reconnaître dans la description de la grange faite en 1670 le bâtiment du presbytère : celle-ci est située au couchant de l'abbaye et une grande porte se trouve dans une façade qui menace ruine en raison des « deux angleries de la muraille de ladite grange du costé du Levant »⁵⁶ qui sont fendues en plusieurs endroits. Ce détail résonne avec les graves problèmes structurels que le presbytère connaît à la fin du XIX^e siècle et qui nécessitent des travaux urgents, en particulier dans les angles : l'angle sud-est, le plus proche du portail, sera même démoli puis entièrement reconstruit⁵⁷. C'est d'ailleurs ce même angle qui est en train de se désolidariser de l'ensemble

⁵³ L. D'Agostino 2013, vol. 1, p. 78.

⁵⁴ D. Jouneau, *op. cit.*, p. 49.

⁵⁵ J. Dupanloup, G. Desgrandchamps, *op. cit.*, p. 17.

⁵⁶ ADS, 4B324.

⁵⁷ ADHS, 2O33.

aujourd'hui. En outre, cette grange est localisée en 1698 dans le « bas claus », c'est-à-dire un espace fermé dans la partie inférieure du site abbatial, qui pourrait correspondre à la cour. Par la suite, la grange figure dans la liste des bâtiments mentionnés entre 1728 (« Nous avons visité la maison de ladite abbaye, le *sancta sanctorum*, la sacristie, enclos, grange et autres bâtiments en dépendants »)⁵⁸ et 1796 (« L'abbaye de Sixt, consistant en maison, grange, bûcher, grenier, jardin, cour, placées, prés, champs, bois et pâturages »)⁵⁹, ce qui démontre sa permanence. Le presbytère doit donc plutôt être identifié comme la grange des chanoines mentionnée dès le XVII^e siècle et qualifiée de « maison » sur le cadastre sarde (fig. n° 69).

7.5. Le « petit » incendie

Le renouveau architectural de l'abbaye est mis à mal dès le troisième quart du XVII^e siècle. À une date inconnue, mais située entre 1646 et 1670, un premier incendie relativement localisé endommage partiellement l'abbaye de Sixt : pour le distinguer de l'incendie généralisé de 1680, nous les désignons respectivement petit et grand incendie. Ce premier sinistre n'est mentionné qu'une seule fois dans la documentation archivistique. Entre janvier 1646, date de l'inventaire après décès d'Humbert de Mouxy, et décembre 1670, date de l'acte d'état après décès de Pierre de Bellegarde, un feu se déclare, peut-être dans la partie orientale du couvent. Les indices sont minces, mais évocateurs : en 1670, les experts constatent que dans la maison abbatiale, le fourneau est « rasé et bouché au-dessus du plancher » et qu'il est nécessaire de le refaire en partie supérieure. Les chambres des chanoines sont en revanche « en fort bon état ». Plus loin, ils déclarent que :

[...] tous les galletas sont en très mauvais estat estant nécessaire a cause d'un incendie d'y faire porter d'autres ferrements soit plastre pour estre lesdits planchers tous nus. De plus lesdits maçons rapportent que les murailles du bastiment vieux de ladite abbaye qui est au-dessus de la cave du coste du Levant est entièrement ruiné et presque tout par terre et ainsi dien être nécessaire du coste du Levant de le refaire entièrement.

L'aile orientale et l'angle sud-est du couvent apparaissent clairement comme les plus touchés. Les experts mentionnent ensuite que « pour conserver et garantir les murailles qui soutiennent tout le logement de l'abbé du costé du couchant afin qu'il ne tombe en ruine, il est nécessaire d'y faire une engine de vingt-cinq pieds de haut et de cinq pieds de largeur ». En considérant qu'un pied mesurait 0,34 m, ce contrefort devait mesurer 1,70 m de largeur pour 8,5 m de hauteur. Or cette dernière mesure correspond à la hauteur totale de l'aile sud. Dans ce cas-là, le couchant de l'appartement de l'abbé doit

⁵⁸ ADS, SA3485.

⁵⁹ M. Rannaud, *Histoire*, p. 423.

probablement être compris comme la façade sud : on en déduit donc que les maçons conseillaient la construction d'un contrefort sur toute la hauteur de l'aile et à l'emplacement du mur de refend séparant la cuisine et les chambres des chanoines d'un côté et la maison abbatiale de l'autre, tout en respectant les fenêtres de la cuisine reprises dans les années 1620. Ce contrefort n'a pas été identifié lors de l'étude du bâti. Laurent D'Agostino précisait toutefois qu'une structure verticale « couverte d'un arc surbaissé en galet et aménagée dans le parement à l'emplacement du mur de refend »⁶⁰ avait été reconnue. Tout en concluant que cette structure n'avait pas pu traverser le mur, il la datait de la phase de travaux suivant le grand incendie de 1680 et suggérait qu'il aurait pu s'agir d'une niche accueillant une statue. S'il est difficile d'aller plus loin dans l'interprétation, on admettra que la datation, la forme et la localisation de cet aménagement vont dans le sens de l'acte d'état de 1670. Peut-être que ce contrefort n'a jamais été construit et que les travaux ayant suivi le grand incendie ont suffi.

Outre le mur de façade sud de la maison abbatiale, c'est l'ensemble de l'aile orientale, appelée le « bâtiment vieux », qui avait besoin de travaux. La disparition de cet édifice au XIX^e siècle empêche de vérifier que des travaux y ont bien été entrepris exactement dix ans avant le grand incendie d'octobre 1680. Toutefois, les fouilles archéologiques ayant atteint le niveau du chapitre médiéval, quelques vestiges découverts ont pu être associés à ce premier feu et à ses conséquences. Ils attestent que l'aile orientale a bien été endommagée plus fortement que l'aile sud, ce que confirme encore l'acte d'état de 1670 :

De plus lesdits charpentiers reportent être nécessaire de refaire entièrement tout l'appartement de la maison vieille de ladite abbaye scavoir le couvert portes et planchers pour estre le tout entièrement ruiné et pourri. De plus lesdits charpentiers reportent être nécessaire de refaire entièrement les planchers des cloîtres et recouvrir le toit d'icelle pour estre entièrement pourri et ruiné.

L'analyse des couches stratigraphiques et du bâti a montré que l'aile orientale avait en effet été touchée par un feu qui avait consumé la toiture, le plancher du premier étage ainsi que le plancher de la salle du chapitre (fig. n° 41) : la couche noire et riche en charbon de bois découverte au fond du sondage atteste la destruction d'éléments architecturaux de bois. Quelques travaux de restauration suivent : la porte d'entrée du chapitre est rétrécie en largeur par la construction d'une nouvelle maçonnerie accolée au piédroit sud. Cet aménagement fait écho à la restructuration complète du cloître et à la fermeture progressive des galeries. À l'intérieur, la couche d'incendie correspondant au niveau de sol primitif est remblayée par une épaisse couche d'une trentaine de centimètres (US 30 017) afin d'exhausser le niveau jusqu'à celui du seuil de la porte d'entrée : cette couche est composée de terre, de blocs de pierre de taille moyenne et de nombreux fragments d'enduits s'apparentant

⁶⁰ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 110.

clairement à un remblai de démolition. Un nouveau sol, probablement un plancher comme les précédents, est posé dessus. Enfin, il est très probable que l'incendie ait également endommagé la galerie orientale du cloître, en même temps que la toiture et les planchers de l'ensemble du couvent. Les bâtiments conventuels sont alors probablement protégés par une toiture provisoire dans l'attente de la construction d'une nouvelle toiture, dont on ignore si elle a jamais été construite. Si c'est le cas, le grand incendie en a effacé toute trace.

Chapitre 8

Après le « grand » incendie de 1680

Les dégâts causés par le grand incendie d'octobre 1680 sont connus grâce à l'inventaire après sinistre conservé aux archives départementales de la Haute-Savoie, alors que les rénovations qui l'ont suivi n'ont laissé aucune trace dans les fonds d'archives explorés¹. Aussi, et pour bien comprendre cet événement et ses conséquences, nous avons appliqué une méthodologie développée pour l'étude des multiples incendies de l'abbaye d'Abondance, qui associe une lecture attentive des sources textuelles, ici l'inventaire en question, la transcription matérielle des dégâts et la déduction des travaux de restauration grâce à l'observation architecturale et l'étude archéologique. La synthèse de l'ensemble de ces données montre les impératifs de reconstruction, éclairant ainsi les priorités des chanoines et de la communauté paroissiale. Il apparaît notamment que la maison abbatiale n'est jamais reconstruite, traduisant le peu d'importance que les abbés commendataires non résidants vouaient à leur logement. Parallèlement, la question des archives communes, dont les clés étaient partagées entre la communauté et l'abbé, devient prégnante. En résumé, tout démontre le fossé qui s'était creusé entre les religieux et leurs abbés à partir de l'instauration de la commende et qui est allé en s'élargissant au cours des siècles suivants.

8.1. L'abbaye de Sixt en octobre 1680

Le 6 octobre 1680, l'abbaye subit un second et violent incendie qui modifie fortement la topographie conventuelle, car la nef et l'aile occidentale sont entièrement détruites. L'aile orientale, depuis la chapelle latérale Saint-Jacques jusqu'à la maison abbatiale, est également ravagée, tandis que l'église des chanoines survit grâce à ses voûtes et au mur la séparant de la nef des paroissiens. L'incendie de la cathédrale de Paris en 2019 permet d'imaginer la scène : l'église et le couvent couronnés de flammes qu'on ne peut pas éteindre, quelques courageux qui se ruent à l'intérieur des bâtiments pour sauver ce qui peut être emporté, l'attroupement des habitants aux abords, les prières et les cris de désespoir, la lumière et la fumée qui se dégagent du brasier. À cette époque, il n'y a rien à faire qu'à attendre l'extinction du feu, peut-être favorisée par la météo de ce début de l'automne, puis s'assurer qu'il n'y ait plus aucun risque pour s'aventurer dans les ruines et procéder à l'inventaire des dégâts. Dans un décor cauchemardesque dont l'air empeste le brûlé, dont le sol est recouvert de cendre et où l'on voit le ciel depuis l'intérieur des bâtiments, quelques experts s'avancent avec précaution dans les ruines de l'abbaye. Le déroulement de leur visite est aisément restituable malgré les lacunes de l'inventaire et les imprécisions.

8.1.1. Un couvent à moitié détruit

En pénétrant à l'intérieur des bâtiments conventuels par le portail du corridor qui traverse l'aile orientale plutôt que par l'entrée principale située

¹ Nous n'avons pas non plus trouvé de copie des actes concernant les restaurations dans les minutiers de notaire et dans le tabellion de Cluses.

dans l'aile occidentale, les experts montrent que cette dernière n'existe certainement plus. Cette hypothèse est étayée par le fait qu'elle n'est jamais mentionnée dans l'inventaire. La visite commence donc dans l'angle sud-est des galeries inférieures du cloître et au croisement des galeries est et sud, de sorte que les experts peuvent à la fois voir la porte d'une cave (il s'agit probablement de la fromagère des chanoines dans l'aile orientale), de celle du réfectoire (il s'agit de la porte dont l'arc en plein cintre est construit en tuf), et de celle de l'église. Cette dernière mention doit toutefois être précisée : nous avons déjà vu que cette porte, celle qui se trouve sous la tribune dans la nef de l'église, ne se trouvait pas à cette époque au même niveau que les autres, mais bien au niveau des galeries supérieures du cloître. Aussi, il faut considérer qu'elle était uniquement visible parce que les plafonds et planchers qui séparaient d'ordinaire les deux galeries superposées avaient brûlé. Les experts s'avancent ensuite dans la galerie pour visiter la salle du chapitre et précisent que celle-ci est jointe au cloître du côté du levant. Tout le passage concernant la salle capitulaire est abîmé : seuls les mots « rebasti sur » et « de plusieurs manières » ont été préservés. La visite se poursuit par la fromagère des chanoines, accolée au chapitre du côté sud et accessible par le corridor, qui est entièrement détruite et ne conserve plus rien. Au-dessus se trouvait la bibliothèque qui a disparu, de même que les livres qu'elle contenait. Quelques pans de murailles sont encore debout :

[Du chapitre] avons vu et visité une cave joignant à ladite chambre [...], laquelle cave et tout ce qui est dedans aussi entièrement brûlé, au-dessus de laquelle il y avoit une chambre ou estoit la bibliothèque desdits seigneurs prieurs et chanoines et remplis de plusieurs livres ainsi qu'ils ont déclaré que le tout a esté entièrement brûlé ny estant resté que les murailles fort caduque et en pauvre estat ne pouvant servir sans les refaire en plusieurs endroits.

Poursuivant leur visite, les experts se dirigent ensuite vers la cuisine des chanoines, où ils constatent qu'à nouveau « la porte et les fenestres sont entièrement brûlés aussy bien que les planchers dessus et dessous sans pouvoir aucunement servir. Les landes et landairons de la cheminée sont aussy brûlés ». Rien n'est dit du réfectoire, dont le plafond des années 1620 existe toujours : il n'a semble-t-il pas été touché par le sinistre, ce qu'ont confirmé les datations dendrochronologiques. Il en est de même pour les poutres des plafonds de l'angle sud-ouest du couvent, datées des mêmes années². En revanche, l'escalier en vis de pierre a été épargné, car les experts l'empruntent ensuite pour se rendre à l'allée du premier étage où ils précisent qu'il s'y trouvaient dix chambres de chanoines les unes à côté des autres et la maison abbatiale. On peut donc supposer que ce plancher-là avait également été épargné. La description des chambres fait malheureusement partie des pages tronquées.

² Ch. Dormoy, P. Pérard, *Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant du logis de l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (74740)*, Saint-Bonnet, 2002.

Les experts visitent enfin les décombres de la maison abbatiale. Le couvert de l'aile méridionale est entièrement détruit par le feu. En revanche, l'escalier « en viorbe » et le four de la cuisine de l'abbé sont conservés. Abandonnant le couvent, ils se rendent ensuite dans l'église paroissiale.

8.1.2. L'église et la galerie nord du cloître

De l'église paroissiale, il n'est « rien resté que les quatre murailles » (fig. n° 70). L'inspection est rapide : tout juste apprend-on qu'on y entrait par un grand portail dans la façade et qu'elle était éclairée par des fenêtres. Leur nombre n'est pas précisé, mais on sait qu'elles étaient vitrées. La petite porte dans le mur gouttereau sud n'est pas mentionnée, ni la tombe de l'abbé Ponce. Seule la présence de deux autels, probablement ceux adossés au mur de séparation de l'église des chanoines, de fonts baptismaux et d'une pierre pour l'eau bénite est rapportée en raison des dommages subis. Aucune voûte n'est évoquée et il est permis de penser que cette nef n'était que charpentée dans la partie dédiée aux paroissiens. Il n'est pas non plus fait mention de tombes, alors que la documentation textuelle montre que la nef était densément occupée. Ensuite, les experts entrent dans l'église en traversant le mur qui sépare les deux églises. À la base de ce mur, et sans doute en position centrale, une porte permettait aux chanoines de passer de l'une à l'autre partie de l'édifice. La partie canoniale a bien mieux résisté à l'incendie que la partie paroissiale, ce qui est probablement à mettre au compte de l'existence de voûtes et de ce mur de séparation avec la nef des paroissiens qui empêche le feu de se propager vers l'est. Quelque part au-dessus se trouvait alors un clocher. Celui-ci portait quatre cloches et était couvert de tavaillons. En s'effondrant, il endommage les voûtes de l'église « rompues et percées en divers endroits par la chute du métal des dites cloches ». Le plancher du sanctuaire avait également brûlé en plusieurs endroits en raison de la chute de bois depuis la toiture et le clocher, de même que l'horloge dont la cloche avait fondu. Les trois fenêtres mentionnées sont peu décrites : si on connaît leur hauteur approximative, 3,40 m, et si on peut les associer aux deux fenêtres situées dans le mur nord des deux travées de la nef mesurant 3,60 m de hauteur, on ne sait où localiser la troisième. Les experts terminent leur visite par un « coin » de l'église où se trouvaient les archives, dont les voûtes sont alors « fort caduques et rompus par la chute des bois dudit clocher ou befroy des cloches qui en bruslant sont tombés dessus ». Enfin, pas un mot n'est dit du mobilier liturgique de cette partie de l'édifice, à l'exception de l'horloge brûlée ; on peut simplement supposer que les stalles ont également été incendiées, et que les murs sont devenus noirs.

8.1.3. Restitution de l'incendie

D'après ces éléments, on voit que le parcours des experts s'est limité à certaines parties de l'abbaye et qu'il est très succinct, démontrant sans doute une volonté de ne pas s'éterniser dans des bâtiments sinistrés. L'aile occidentale

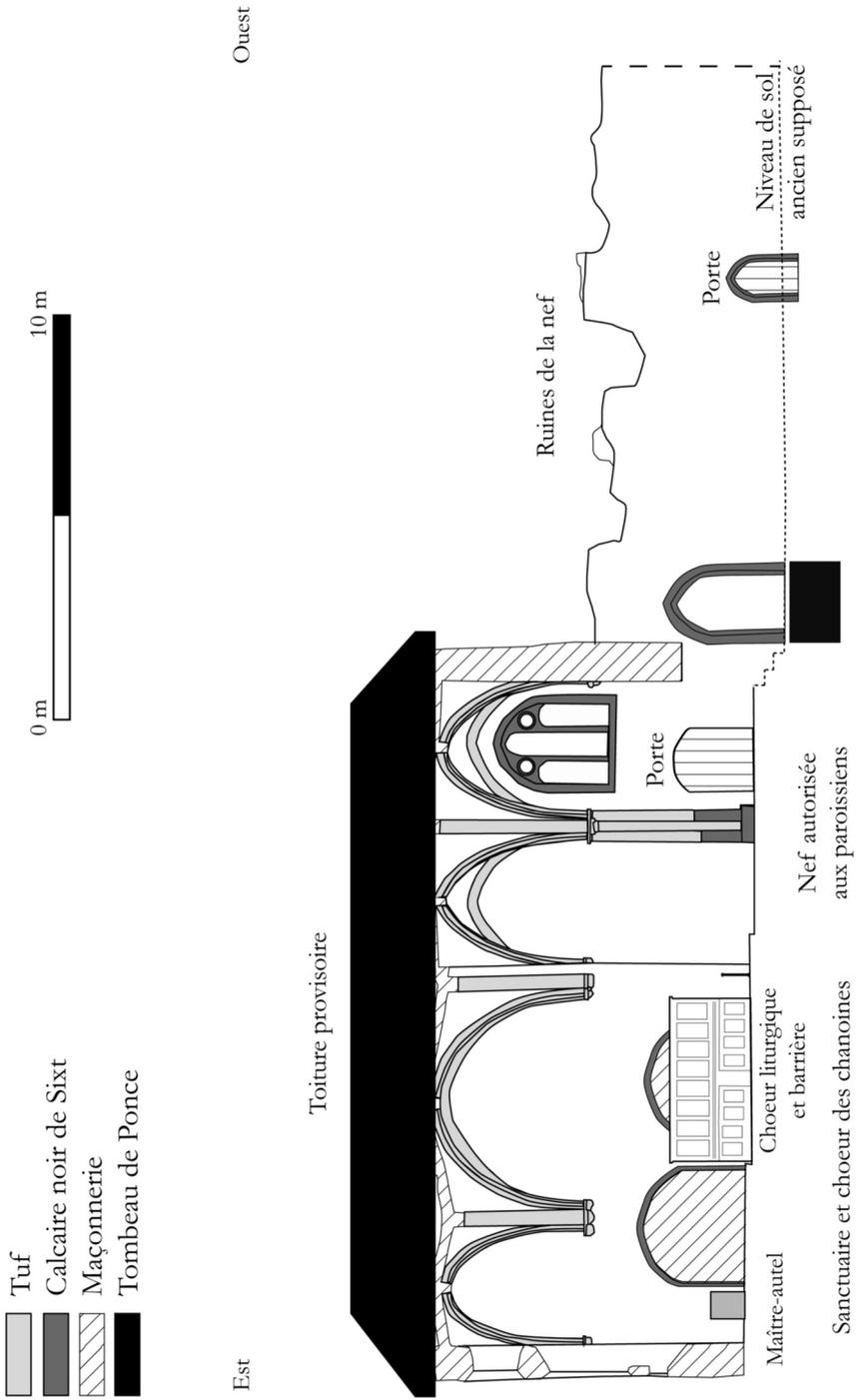


Fig. n° 70 : Proposition de restitution de l'église de Sixt après l'incendie de 1680 et les travaux dans l'église des chanoines

n'est jamais mentionnée, les galeries de cloître non plus, tandis que dans l'aile sud, seule la cuisine et la maison abbatiale sont vraiment inspectées. Les chambres des chanoines au premier étage sont seulement énumérées, tandis que celles du second étage n'apparaissent pas. Peut-on en déduire l'origine de l'incendie? L'église est un bâtiment à risque : les bougies utilisées pour s'éclairer et pour le culte sont certainement à l'origine de nombre de destructions. Par ailleurs, les clochers attirent la foudre. Imaginons que le feu prenne à cet endroit-là et se propage en direction de l'ouest par la charpente vers l'église paroissiale seulement couverte d'un plafond qui s'effondre, puis vers l'aile occidentale qui est entièrement détruite. En tombant sur la chapelle latérale, la toiture du clocher propage les flammes vers le « bâtiment vieux » c'est-à-dire l'aile orientale qui comprend la bibliothèque remplie de livres (d'excellents combustibles), et enfin la maison abbatiale qui lui est accolée du côté sud. L'aile sud n'échappe pas au sinistre : ses toitures sont détruites mais les destructions se limitent au dernier étage.

8.2. Le problème de l'église

La destruction quasi totale de la nef, mais aussi de l'aile occidentale, d'une partie du cloître et de l'aile orientale entraîne nécessairement des problèmes de stabilité de l'église. Construite sur une terrasse dominant le reste du couvent et partiellement voûtée, son poids et la poussée de ses voûtes vers le sud et la pente requéraient absolument la présence de bâtiments. Aussi, leur disparition ou leur fragilisation entraîne obligatoirement la réalisation de travaux urgents de terrassement et de contrebutement pour la sauver³. Une fois l'édifice stabilisé, on peut imaginer que les travaux de restauration de l'église commencent avec deux priorités : sauver la partie subsistante et y rétablir le culte pour les chanoines, mais aussi pour les paroissiens.

8.2.1. Les travaux d'urgence

En l'absence de descriptions poussées dans le rapport après incendie, seules les données archéologiques nous renseignent sur cette première phase de travaux. Il s'agit d'abord de sauver ce qui restait de l'église, c'est-à-dire la partie des chanoines, elle-même endommagée par la chute de la toiture sur les voûtes qui sont alors percées à certains endroits. Les travaux de reconstruction de la nef, dont l'achèvement est daté de 1687, ne débutent donc pas immédiatement. Il faut d'abord dégager l'édifice, et particulièrement les voûtes, de tous les débris calcinés. L'incendie s'étant déclaré au début du mois d'octobre, il faut également songer à rapidement couvrir les voûtes et ce qui reste des murs de la nef pour les protéger des intempéries et de l'humidité.

³ Pensons aux énormes cintres de bois qui ont été installés dans les arcs-boutants de la cathédrale de Paris très rapidement après son incendie.

Pour cela, il faut couper du bois et donc payer de la main-d'œuvre. En parallèle, il faut s'attaquer à la stabilisation rapide de l'édifice. Nous avons vu que l'on connaît mal la partie paroissiale de la nef avant l'incendie de 1680 : existait-il des contreforts contre le mur gouttereau sud et donc dans l'espace des galeries nord du cloître ? Rien ne l'indique ; d'ailleurs, la nef n'en avait probablement pas besoin pour être seulement plafonnée. La fouille de l'angle nord-est des galeries du cloître a révélé qu'après l'incendie, cette galerie nord avait fait l'objet de travaux de terrassement. D'abord, un massif en « T » est construit exactement dans l'angle nord-est (fig. n° 55) et prend appui sur trois murs : celui de la nef des religieux, celui de la chapelle latérale et sur le mur-bahut du cloître. Sa construction perturbe plusieurs sépultures qui se trouvaient à cet endroit. Dix crânes et quelques ossements sont alors récupérés et versés sur deux sépultures en place au sud de ce massif, mais coupées lors de la construction de la chapelle latérale. Cette fosse a ensuite été comblée par une couche épaisse de mortier elle-même prise dans des couches de cendre, ce qui démontre que les travaux ont eu lieu dans un laps de temps relativement court après l'incendie. Il s'agit probablement de consolider les fondations en attendant la reconstruction de l'aile orientale et des galeries de circulation.

8.2.2. Le partage de l'église des chanoines

Une fois les travaux d'urgence réalisés, vient sans doute le temps des travaux de restauration de l'église des chanoines. L'incendie avait en effet laissé les voûtes des quatre premières travées orientales de l'édifice « ébranlées, rompues et percées en divers endroits » par la chute du clocher et des poutres de la charpente. Toutefois, leur sort n'était visiblement pas comparable à celui de la chapelle latérale dont les voûtes étaient décrites comme « fort caduques »⁴. Il faut donc considérer que les voûtes de ces quatre travées avaient, dans l'ensemble, résisté à l'incendie. Aussi, l'une des premières tâches a très certainement consisté à les libérer du poids du bois carbonisé amoncelé au-dessus, nécessitant la construction d'un échafaudage, de machines de levage et l'emploi d'une main-d'œuvre nombreuse et suffisamment qualifiée pour ne pas aggraver la situation. Une fois la voûte déchargée, il fallait la recouvrir d'une toiture provisoire qui demeurerait tant que la reconstruction de la nef ne serait pas achevée, permettant alors la pose d'une nouvelle charpente. Enfin, il fallait procéder au bouchage des trous dans la voûte et s'assurer que la réouverture de l'église ne présentait aucun danger pour la communauté. Évaluer le temps qu'ont pris ces restaurations est délicat, mais deux éléments suggèrent un laps de temps assez court : premièrement l'approche de l'hiver, deuxièmement la nécessité de rendre l'église au culte dans les meilleurs délais. Dans cet effort, les religieux sont peut-être aidés par les paroissiens pour la simple raison que la destruction de la nef entraînait nécessairement un partage de l'édifice subsistant entre les deux communautés. Pour leur faire de la place dans les deux

⁴ ADHS, 4H144.

travées de la nef, on procède d'abord au déplacement du chœur liturgique dans la seconde travée orientale de l'église. Il faut donc dater de cette même époque la condamnation des arcs de l'ancienne chapelle latérale Saint-Jacques. Ensuite, on détruit la tribune de la fin du Moyen Âge qui se trouvait dans la nef. Chaque communauté jouit donc de deux travées (fig. n° 71). Le mur qui obstruait totalement la nef n'avait pas été endommagé par l'incendie et il constitue certainement pendant quelques années la nouvelle façade occidentale de l'église. En revanche, les accès sont nécessairement modifiés : la seule porte subsistante est celle qu'utilisaient jusqu'alors uniquement les chanoines, c'est-à-dire celle donnant sur les galeries supérieures du cloître et qui se trouvait avant l'incendie sous la tribune (fig. n° 62). Toutefois, nous avons vu que les planchers du cloître ayant brûlé, cette porte donnait désormais dans le vide. On peut supposer que dans un premier temps, le massif en « T » construit dans l'angle nord-est du cloître a permis d'appuyer des escaliers de bois provisoires. Dans un second, la galerie nord du cloître est entièrement comblée.

En effet, il ne s'agissait pas uniquement de permettre aux chanoines d'entrer à nouveau dans leur église, mais aussi de trouver un moyen pour que les paroissiens y accèdent eux aussi. La galerie nord est donc remplie de blocs de pierre issus de la démolition de certaines parties de l'abbaye (fig. n° 56). Au-dessus de cette couche, un mur de soutènement est construit pour délimiter cette nouvelle terrasse au sud de la nef toujours ruinée (fig. n° 71). Orienté sud/est-nord/ouest, il divise alors en deux le préau et les galeries du cloître : au nord, une couche de terre avait achevé de combler la galerie jusqu'au niveau de sol de l'église, tandis qu'au sud, le préau était conservé pour permettre à la lumière du jour d'éclairer ce qu'il restait des galeries inférieures du cloître. Un niveau de sol a d'ailleurs été observé à environ 763,31 m d'altitude contre le mur de l'ancienne chapelle latérale. Ce mur de soutènement de la terrasse de l'église n'était pas pour autant parallèle au mur gouttereau sud de la nef et délimitait certainement un passage plus large dans la partie orientale du cloître que dans la partie occidentale. La construction de ce mur de soutènement, qui se prolongeait nécessairement jusqu'au parvis de l'église, accrédite par ailleurs la thèse de la destruction complète de l'aile occidentale au cours de l'incendie. Ainsi, et pendant les travaux de reconstruction de la nef, les paroissiens empruntaient ce nouveau chemin pour passer du parvis à l'église. La piètre qualité de cet aménagement est probablement un indice de la rapidité avec laquelle il a été construit et est la cause, deux siècles plus tard, de la destruction des ailes latérales du couvent.

8.2.3. La reconstruction de la nef

En parallèle, les paroissiens débutent la reconstruction de la nef incendiée. Le mur de façade médiéval dans lequel se trouvait le grand portail dont « les arêtes [...] ont été emportées et rompus en plusieurs endroits par

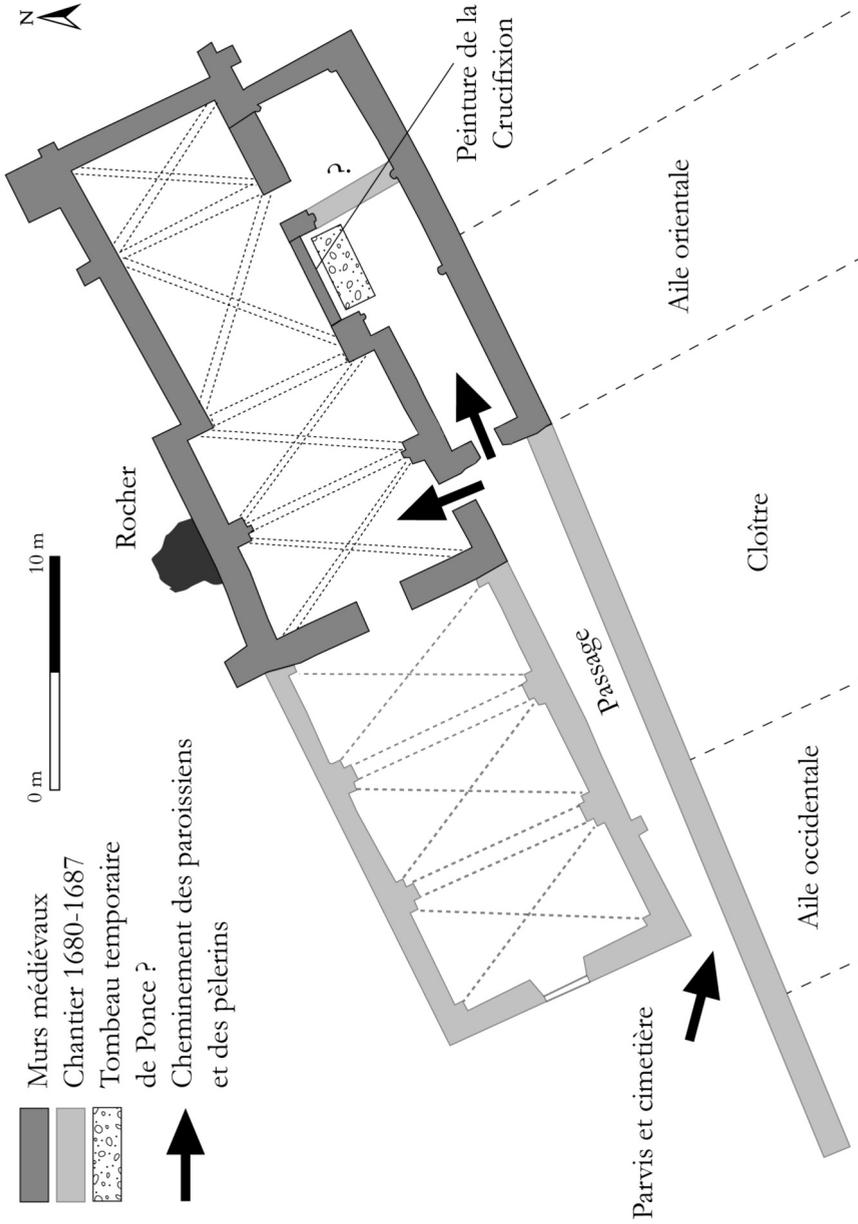


Fig. n° 71 : Plan de l'église durant le chantier de reconstruction de la nef (1680-1687)

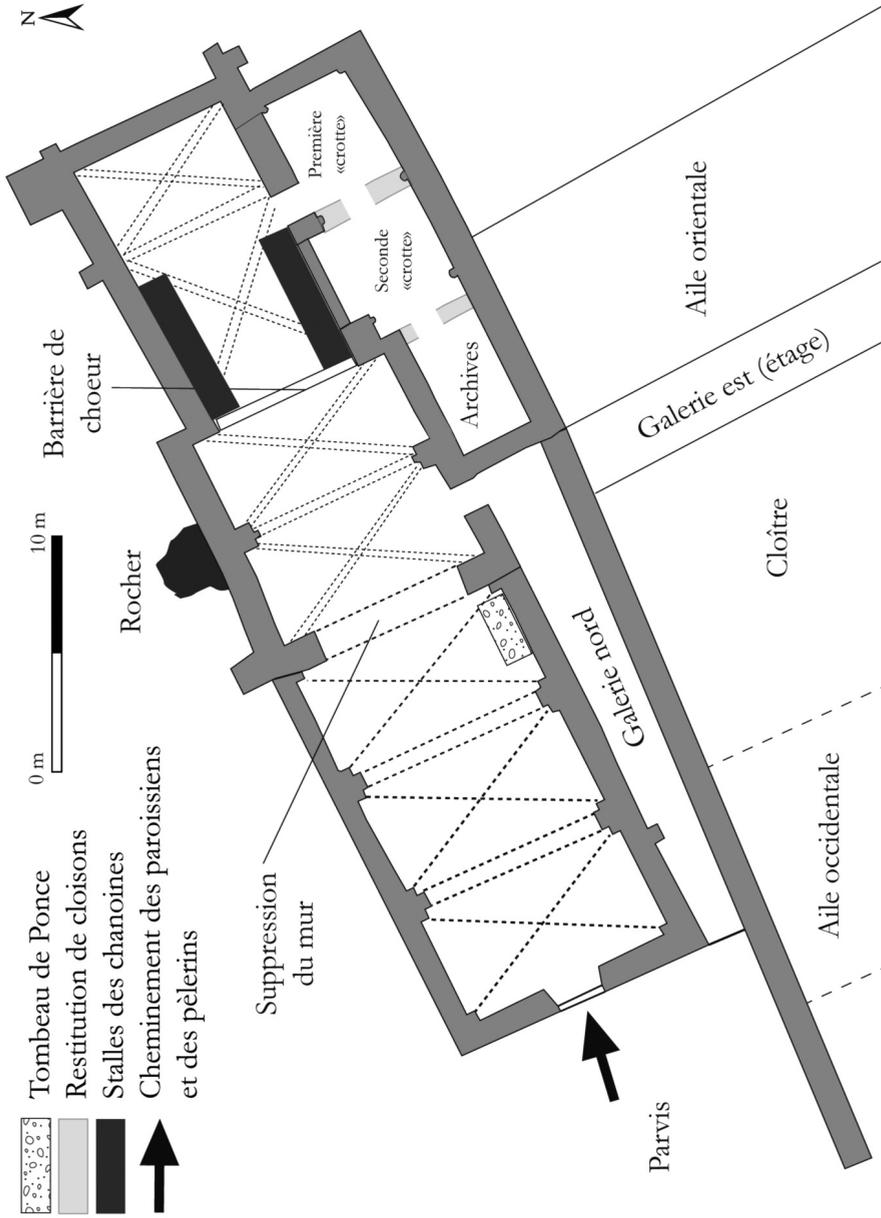


Fig. n° 72 : Plan de l'église après la reconstruction de la nef, la suppression du mur de séparation (1688) et l'aménagement des archives dans l'ancienne chapelle latérale.

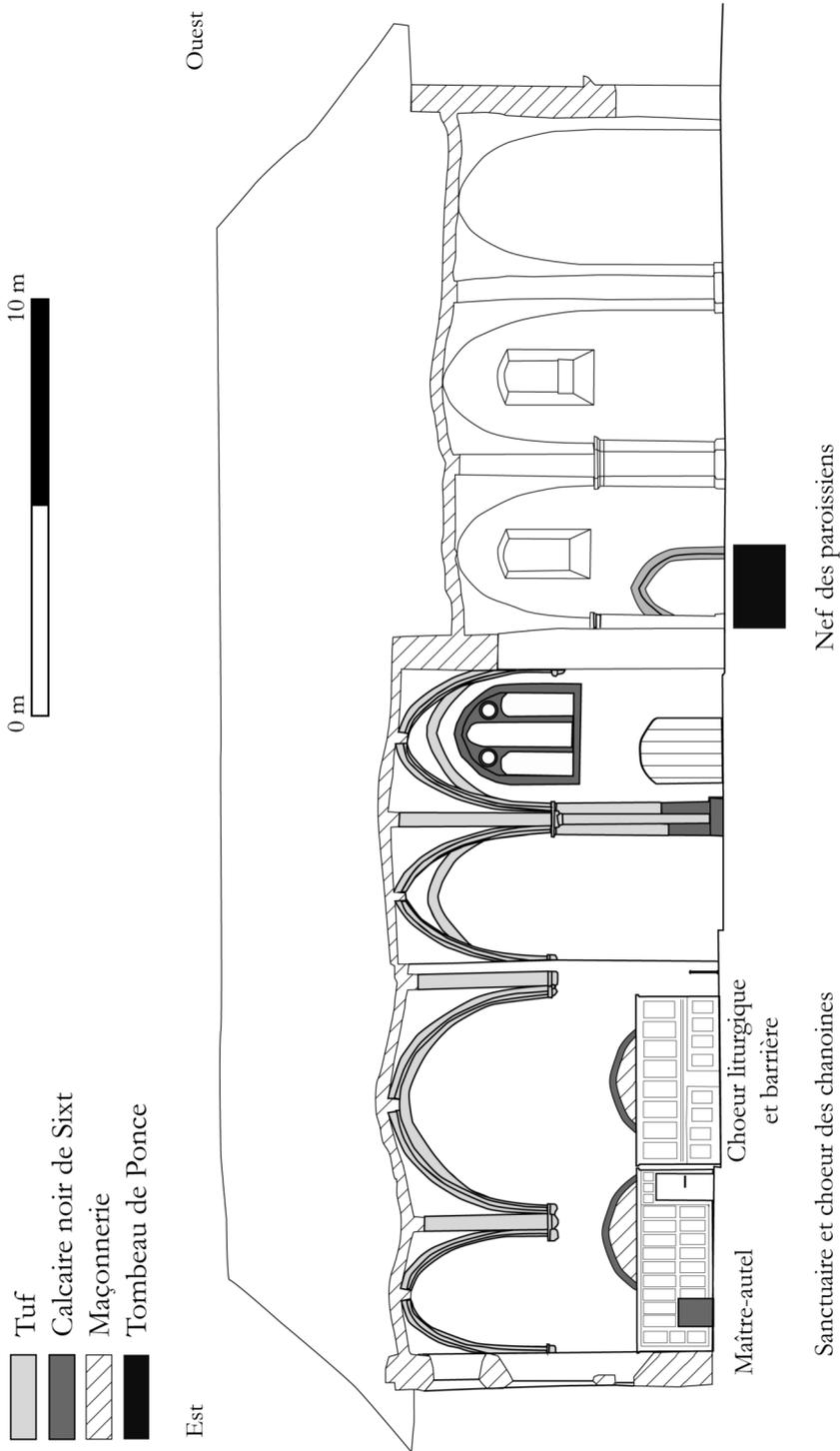


Fig. n° 73 : Proposition de restitution de l'église de l'abbaye de Sixt après 1688

l'ardeur du feu» disparaît. En revanche, la base du mur gouttereau sud a été conservée, en témoigne la conservation du tombeau médiéval de l'abbé Ponce et la porte vers la galerie occidentale du cloître toujours visible dans le parement extérieur du mur (fig. n° 64). Il paraît évident qu'à la suite de la destruction de l'aile ouest des bâtiments conventuels, puis de la construction du passage vers l'église, cette porte ne pouvait plus être utilisée : elle est donc logiquement condamnée. En revanche, le tombeau de l'abbé Ponce est conservé jusqu'en 1885 et la construction d'un nouveau monument.

Composée de seulement trois travées au lieu des probables quatre initiales, cette nouvelle nef est voûtée. Les voûtes sont achevées en 1687, ouvrant ainsi la voie à la construction d'une nouvelle charpente pour l'ensemble du bâtiment (fig. n° 72 et 73). Toutefois, ces voûtes modernes sont moins hautes que celles de la partie orientale de l'édifice : si les plus anciennes atteignent les 10,20 m de hauteur, les nouvelles ne dépassent pas les 9 m. Chaque travée était éclairée de deux petites fenêtres, sauf peut-être la première en entrant qui n'en présente pas aujourd'hui (fig. n° 10), peut-être en raison du projet de reconstruction de l'aile occidentale des bâtiments conventuels, ou encore de la construction d'une nouvelle tribune dans la nef en 1838⁵. En 1688, soit l'année suivant la fin des travaux de maçonnerie, les paroissiens obtiennent de supprimer le mur qui séparait encore les deux églises⁶. Plusieurs indices suggèrent qu'ils continuent alors à utiliser la nef entière : en 1718, ils passent un prix-fait pour la réparation de la toiture de « leur église entre la *sancta sanctorum* jusque aboutissant à leur couverte »⁷, c'est-à-dire depuis le sanctuaire jusqu'au mur de façade. La même année, un autre document confirme cette identification en isolant le « chœur soit *sancta sanctorum* »⁸ de l'église. Enfin, lorsque dix années plus tard un acte d'état de l'abbaye est dressé, l'intendant Tavier ne visite que « les bâtiments de la maison, *sancta sanctorum*, sacristie, granges, enclos de ladite abbaye et autres bâtiments à elle appartenant »⁹, mais pas la nef de l'église qui appartient aux paroissiens. Ce contrat de 1688 rédigé par le notaire Rannaud (peut-être Barthélemy qui assiste à la rédaction du rapport après incendie en 1680) n'a pas été retrouvé. Toutefois, sa description dans l'inventaire des archives¹⁰ le décrit sommairement : « Contrat fait en 1688 signé Rannaud notaire portant permission aux paroissiens de Sixt de faire ouvrir la muraille d'entre les deux églises et pour le couvert, le chœur, la salle du clocher et deux fenêtres ». Il semble donc que les chanoines attendent 1688 pour procéder à de nouvelles

⁵ M. Rannaud, *Histoire*, p. 456-457.

⁶ ADHS, 4H4.

⁷ ADHS, 4H146.

⁸ ADHS, 6C1555, fol. 574.

⁹ ADS, SA3485.

¹⁰ ADHS, 4H4.

restaurations de leur partie de l'église. En imaginant que les anciennes voûtes avaient seulement été isolées par des couvertures temporaires pour les protéger des intempéries et que les nouvelles voûtes de la nef étaient terminées, il était alors possible de passer à la construction d'une nouvelle charpente et toiture. La mention des deux fenêtres est intéressante : sans doute s'agissait-il de la construction des deux grandes fenêtres qui se trouvent aujourd'hui dans le mur gouttereau sud du chevet (fig. n° 12), rendue possible par la destruction des voûtes de la chapelle latérale. Leur appui est toutefois situé très haut, ce qui explique peut-être leur importante largeur. Le sommet des baies, situé à la jonction entre les voûtes et le mur, montre en tout cas que leur aménagement est contemporain d'une reprise des voûtes à cet endroit-ci. Du nouveau mobilier est commandé : il s'agit du « chœur », c'est-à-dire des stalles et des boiseries que l'on peut encore admirer (fig. n° 74), ainsi que du nouveau maître-autel qui daterait de cette même année 1688 d'après Marie Rannaud¹¹. Enfin, la mention de la « salle du clocher » est intéressante et montre que c'est à cette même époque, et dans le cadre de ce vaste programme de restauration de l'église, que commence la transformation architecturale de l'ancienne chapelle Saint-Jacques.

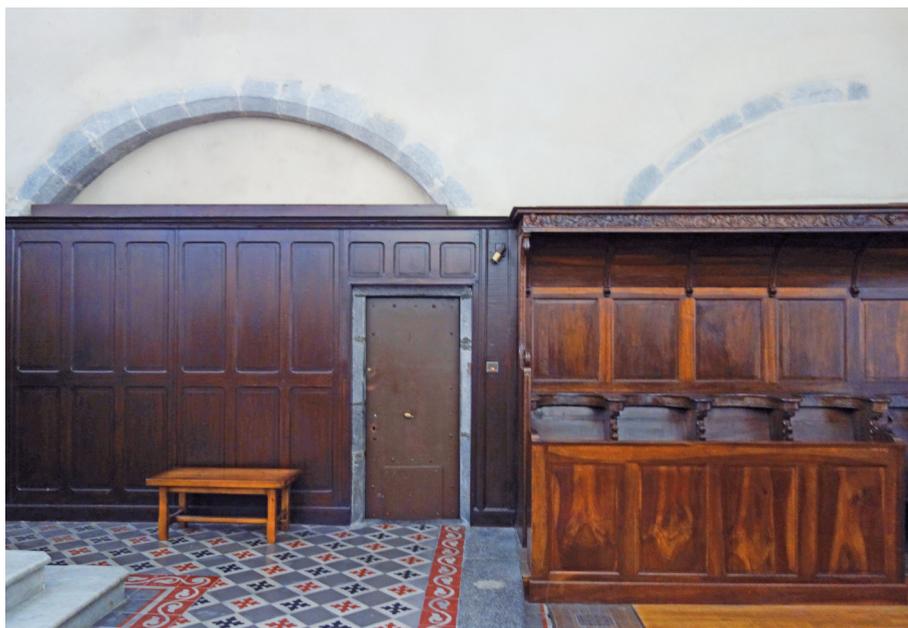


Fig. n° 74 : L'église des chanoines : stalles, boiseries et porte vers la sacristie actuelle (fin du XVII^e siècle)

¹¹ M. Rannaud, *Histoire*, p. 465.

8.3. La transformation de l'ancienne chapelle latérale

Sur l'ampleur du pèlerinage à Sixt sur le tombeau et à la fontaine de Ponce, il est encore difficile de se prononcer. Néanmoins, nous avons vu que tant l'évêque François de Sales que les chanoines de l'abbaye avaient tenté, avant le grand incendie, de populariser ce culte, dont l'intérêt financier (qu'on ne peut pas non plus évaluer) devait être intéressant dans un contexte de chantier presque permanent. Aussi, et dans un souci de maintenir les pèlerinages et les dons, les chanoines doivent trouver une solution pour permettre aux pèlerins et aux paroissiens de continuer à venir se coucher sur le tombeau de Ponce, qui se trouve toujours dans les ruines de la nef. En parallèle, l'édicule de l'ancienne chapelle latérale Saint-Jacques, dont on a vu qu'il possédait un accès du côté du cloître, est réaménagé et décoré d'une peinture murale représentant un thème funéraire. Nous émettons l'hypothèse que ce bâtiment est utilisé, au moins le temps des travaux de reconstruction de la nef, comme un tombeau temporaire pour les reliques de l'abbé Ponce.

8.3.1. Un tombeau provisoire pour Ponce

Il paraît en effet impossible que les ossements du fondateur de l'abbaye aient été laissés dans la nef ruinée, c'est-à-dire en extérieur et à la merci de tout un chacun : décision est alors certainement prise de les collecter et de les déplacer. Où les conserver ? Ils auraient pu être placés dans le tombeau qui se trouve sous le sanctuaire de l'église, avec les ossements des anciens chanoines et abbés de Sixt. Toutefois, cette décision aurait empêché la poursuite des visites sur le tombeau thaumaturge et il fallait trouver une autre solution. Un décor de l'époque moderne suggère que le tombeau a été déplacé dans l'ancienne chapelle latérale et au pied de l'arc occidental bouché, et contre lequel s'installe le nouveau chœur liturgique dans la seconde travée orientale de l'église : il s'agit de la Crucifixion du Christ (fig. n° 13). Aujourd'hui, cette peinture se trouve dans la sacristie de l'église, mais elle signale nécessairement un lieu très important au sein de la nouvelle configuration de l'abbaye incendiée. Voici comment ces travaux ont dû se dérouler. Dans un temps court qui suit l'incendie de 1680, les arcs sont bouchés pour isoler complètement l'ancienne chapelle du sanctuaire. Les voûtes endommagées durant l'incendie sont restaurées : en 1729 elles étaient encore « en bonnet »¹². Dans la travée occidentale, une peinture au thème funéraire est réalisée : à sa base, on ménage peut-être dans le sol une cavité pour les reliques, que l'on ferme par une dalle sépulcrale sur laquelle peuvent s'allonger les malades. On sait par ailleurs qu'une porte existait dans la façade occidentale de l'édicule de l'ancienne chapelle latérale : il s'agissait probablement de l'ancienne porte de la sacristie. Celle-ci était située « près de l'entrée de l'église du côté de cloître

¹² ADS, SA3486.

» et son négatif est toujours visible dans le mur actuel, malgré sa réduction en une fenêtre de style néogothique vers 1910 (fig. n° 54). Elle donnait ainsi accès à un premier espace (l'ancienne sacristie) puis au tombeau temporaire. Pour y accéder, les pèlerins empruntaient le même chemin que les laïcs qui se rendaient à l'église, c'est-à-dire le nouveau passage dans la galerie nord du cloître. Et, quand les travaux de reconstruction de la nef sont achevés vers 1687, les reliques sont déposées à nouveau dans la nef et dans le tombeau d'origine.

Le dégagement et la restauration de la peinture de la Crucifixion dans le cadre des travaux de valorisation du site abbatial

Jérémy Dupanloup (Ceres architecture paysage patrimoine)

Menées à l'initiative du département de la Haute-Savoie et la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, les campagnes de restauration des différents édifices qui composent l'ancien site abbatial sont l'occasion de poursuivre l'étude et la documentation de l'abbaye. Le programme pluriannuel de travaux engagé par la municipalité sur l'église Sainte-Madeleine de 2023 à 2025 se concentre sur les opérations dont l'urgence a été mise en avant dans le diagnostic de l'édifice réalisé en 2022. La restauration de la peinture murale de la sacristie entre dans le cadre de ces campagnes à venir, cofinancées par la commune, le département et l'État.

Réalisée à la fin du XVII^e siècle, la peinture occupe la partie supérieure d'un renforcement mural constitué à l'occasion du bouchage d'une arcature en plein cintre séparant le chœur de l'ancienne chapelle Saint-Jean après le grand incendie de 1680. Dégagée dans les années 1970, la peinture murale était jusque-là partiellement occultée par un meuble de sacristie issu d'un chasublier en noyer de la fin du XVII^e siècle rehaussé tardivement. Au printemps 2023, le démontage de la rehausse a permis de mettre au jour la partie basse de la peinture, notamment les membres inférieurs des personnages. Séverine Haberer, restauratrice de peintures murales, a ainsi pu réaliser les compléments de diagnostic et les essais qui serviront à l'établissement du protocole de sauvegarde et de restauration. Ces études ont aussi été l'occasion de réaliser quelques sondages stratigraphiques dans la sacristie, qui ont hélas confirmé le piquage systématique des enduits anciens au milieu du XX^e siècle.

Conduite prochainement, la restauration de la Crucifixion assurera sa sauvegarde et sa transmission aux générations futures. Toutefois, le site abbatial demeure dans l'attente d'un projet d'ensemble qui mettra en lumière ses richesses archéologiques, patrimoniales, cultuelles et culturelles. L'accès du public à la peinture murale sera questionné dans ce contexte. Il permettra la valorisation du mobilier et du trésor, tout en assurant le maintien de la vocation première de l'église et de la sacristie affectées au culte. L'évocation de

l'organisation spatiale de l'ancienne abbaye autour du cloître disparu ou encore celle du parcours des pèlerins en prière au-devant des tombeaux successifs du bienheureux Ponce de Faucigny sont autant de thèmes qui nourriront la réflexion sur le renouveau de l'abbaye.

8.3.2. La reconstruction du clocher

Le clocher médiéval de l'église de Sixt est uniquement connu grâce à quelques mentions de peu d'importance entre 1466 et 1680 ; aussi, il est difficile de s'en faire une idée précise avant sa destruction lors du grand incendie. L'inventaire après sinistre de 1680 permet de situer le clocher quelque part au-dessus des quatre premières travées orientales de l'église, mais plus probablement au-dessus du chevet : l'incendie entraîne alors la destruction du beffroi qui, en s'effondrant, endommage les voûtes de la chapelle latérale¹³. Le clocher mesurait alors environ 60 pieds de hauteur, soit environ 20,40 m et il était recouvert de tavaillons. On peut le rapprocher du clocher de bois de l'abbatiale Sainte-Marie d'Aulps qui surplombait autrefois la croisée du transept¹⁴. En 1688, on prévoit des travaux à la « salle du clocher »¹⁵ : il s'agit probablement de l'aménagement intérieur du nouveau clocher construit sur le flanc sud de l'église et au-dessus de l'ancienne sacristie. Ce clocher est connu par son devis d'agrandissement rédigé le 30 décembre 1825, dont le clocher actuel (fig. n° 12) est, au moins pour la moitié inférieure, un vestige. En 1825, lorsque l'architecte Claude-François Amoudruz la visite, il déclare que « la vieille tour est en bon état »¹⁶, tandis que le beffroi ne date que de 1822¹⁷. On apprend par ailleurs que cette tour comportait huit fenêtres destinées à l'éclairage des étages intérieurs. Le plan de l'église révèle enfin que la construction de cette tour entraîne un renforcement de l'ensemble des maçonneries inférieures qui sont élargies. L'ensemble de ces travaux s'accompagne peut-être des restaurations de l'aile orientale.

8.4. La reconstruction de l'aile orientale

Ravagée par les flammes, l'aile orientale a besoin d'être en grande partie reconstruite. L'archéologie a montré que les murs médiévaux avaient été conservés à la base, mais on ignore s'ils l'ont été en partie supérieure. Les chanoines sont en tout cas contraints de modifier en profondeur l'organisation de cette partie du couvent. Si la salle du chapitre demeure au rez-de-chaussée,

¹³ ADHS, 4H144.

¹⁴ A. Baud, J. Tardieu, dir., *Sainte-Marie d'Aulps une abbaye cistercienne en pays savoyard*, Lyon, 2010, p. 70. Disponible en ligne sur : www.books.openedition.org/alpara [dernière consultation le 15/03/2023].

¹⁵ ADHS, 4H4.

¹⁶ ADHS, E dépôt 273/2M1.

¹⁷ L. D'Agostino/Roget, p. 125.

celui-ci est sensiblement exhaussé. Ces travaux démontrent la volonté de faciliter les circulations dans cette partie des bâtiments entre l'église, l'ancienne chapelle latérale et le nouveau chapitre. Par ailleurs, la bibliothèque qui se trouvait au-dessus et dont tous les livres ont brûlé est déménagée dans une autre pièce sans doute bien plus petite. À la place, une nouvelle grande chambre occupe l'étage de l'aile.

8.4.1. Une nouvelle salle capitulaire

Si on peine à dater avec précision la phase de travaux qui vise à reconstruire l'aile orientale, la mention de « la salle dessus le chapitre »¹⁸ en 1718 donne un *terminus ante quem*. La salle capitulaire n'est par ailleurs qu'une seule fois mentionnée dans la documentation archivistique du siècle suivant : en 1729, ses murailles ont besoin d'être recrépies, tandis que son couvert a besoin d'être restauré¹⁹. La nouvelle salle, reconstruite au-dessus du chapitre médiéval, était alors délimitée au nord par le mur sud de l'ancienne chapelle latérale et au sud par une nouvelle cage d'escalier qui dessert les étages du couvent en cours de reconstruction²⁰. C'est depuis ces escaliers qu'on accédait au chapitre, c'est-à-dire depuis le sud et non plus depuis le cloître. Un nouveau niveau de sol est créé à l'altitude d'environ 764,20 m, soit environ 1,50 m plus haut que celui du milieu du XVII^e siècle : de nombreux fragments de plancher ont été retrouvés lors de la fouille (fig. n° 41), y compris une solive orientée est/ouest retrouvée en place, probablement conservée par la composition et l'humidité des sols de Sixt-Fer-à-Cheval. On sait également que cette pièce était voûtée : lors de l'étude du bâti de la façade nord de la cage d'escalier, le négatif d'une voûte a été observé²¹. Le choix de voûter cette pièce avait sans doute à voir avec la survenue de deux incendies au cours du XVII^e siècle, et justifiait la consolidation du mur de façade intérieur observé lors des fouilles. En revanche, aucun élément ne nous permet de décrire plus précisément la manière dont était meublée et organisée cette pièce : on ignore toujours tout du mobilier sur lequel les chanoines prenaient place, mais on peut imaginer la présence de bancs le long des quatre murs. D'après les sources textuelles, cette pièce possédait une ou deux fenêtres du côté nord qui permettaient d'apercevoir l'intérieur de l'ancienne chapelle latérale où se trouvait la peinture de la Crucifixion du Christ.

8.4.2. Une grande chambre à l'étage

La même étude des maçonneries de la façade nord a démontré qu'au-dessus de la salle du chapitre reconstruite, une seconde porte dans la cage d'escalier donnait accès à une pièce située à l'étage²². Ces portes étaient

¹⁸ ADHS, 6C1555, fol. 577.

¹⁹ ADS, SA3485.

²⁰ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 128.

²¹ *Ibid.*, p. 123.

²² *Ibid.*, p. 123-124.

similaires : larges d'environ 1,20 m et hautes d'environ 2 m, elles étaient toutes deux surmontées d'un arc surbaissé. Dans cette même pièce et dans la moitié occidentale du mur sud, un ragréage met en évidence ce qui a été identifié comme un aménagement de confort tel qu'une cheminée²³. Aucune autre intervention n'a été constatée avant la destruction de l'aile orientale au XIX^e siècle. Par ailleurs, la documentation archivistique n'apporte aucun autre élément. Quelques mentions de cette pièce apparaissent toutefois au XVIII^e siècle : en 1718, les chanoines passent un prix-fait avec trois maîtres maçons et tailleurs de pierre de la paroisse de Sixt pour des travaux à effectuer dans le cloître et prévoient de loger les ouvriers « dans la salle dessus le chapitre »²⁴, c'est-à-dire cette salle chauffée. Par la suite, elle redevient peut-être une bibliothèque : en 1733, une « chambre de la vieille bibliothèque »²⁵, correspondant peut-être à une bibliothèque provisoire, est mentionnée, tandis qu'il existe une « nouvelle bibliothèque » que l'on est incapable de localiser, mais dont on sait qu'elle abritait en 1715 au moins trois cent soixante-cinq livres²⁶ seulement trente-cinq ans après la destruction de la bibliothèque médiévale. Une grande superficie était donc indispensable pour tous les ranger.

8.5. La refonte de l'angle sud-est des bâtiments conventuels

L'étude archéologique du bâti menée sur les façades de l'aile sud corrobore les données issues du rapport après incendie : le quart oriental, là où se trouvait la maison abbatiale, a été en grande partie détruit par le feu, tout comme l'aile orientale. C'est donc ici que l'on décide d'aménager une cage d'escalier pour relier les deux bâtiments et permettre la circulation entre les niveaux.

8.5.1. Modification des circulations

Avant l'incendie de 1680, les circulations verticales au sein du couvent sont mal connues. L'inventaire après sinistre de cette même année indique seulement qu'il existait un escalier en vis dans l'angle sud-est des bâtiments conventuels. Un fragment de marche de calcaire découvert dans le comblement de la galerie nord du cloître pourrait d'ailleurs provenir de ces mêmes escaliers²⁷. Toutefois, l'inventaire ne mentionne pas d'autres escaliers, ce qui incite à en restituer dans la partie occidentale du couvent, bien qu'il soit toujours possible que d'autres escaliers aient existé dans l'angle sud-ouest après

²³ *Ibid.*, p. 124.

²⁴ ADHS, 6C1555, fol. 577.

²⁵ ADHS, 4H7.

²⁶ ADHS, 4H4, fol. 157.

²⁷ S. Bochaton, A. Gaillard, A. Letailleur, *Abbaye de Sixt : le cloître et la salle capitulaire*, Lyon, 2016.

l'éventuel déplacement de la cuisine. De cet hypothétique second escalier, on ne conserve aucun vestige archéologique ; on sait toutefois que la construction du mur de refend MUR 1010 (fig. n° 18), construit dans la première moitié du XVII^e siècle, ne peut que s'expliquer par une modification des circulations. En outre, la présence d'escaliers accolés à ce même mur de refend et représentés sur un plan du rez-de-chaussée de l'hôtel en 1933²⁸ pourrait suggérer qu'il existait déjà anciennement une trémie à cet emplacement. Les bâtisseurs de la fin du XVII^e siècle décident en tout cas d'implanter de nouveaux escaliers dans la partie orientale des bâtiments conventuels pour desservir à la fois l'aile sud et la nouvelle aile est. On détruit donc l'escalier en vis auquel on accédait depuis l'une des deux portes des abbés de Mouxy situées dans le corridor oriental (fig. n° 50), ce qui permet d'agrandir la cuisine adjacente au réfectoire. À l'extrémité de ce corridor, des marches d'escalier sont créées pour mener à un premier palier : là, une nouvelle porte est aménagée dans le mur de façade, et à l'emplacement du portail primitif, pour accéder à l'extérieur et aux terrains situés au levant de l'abbaye (fig. n° 59). Ce premier palier est agrandi vers le nord pour permettre un retour des escaliers au-dessus de l'ancienne cave des chanoines. C'est ici que se trouve la nouvelle entrée de la salle capitulaire reconstruite (fig. n° 53). Cette cage d'escalier vient donc réduire encore un peu plus la superficie de l'aile. Afin d'éclairer au mieux ces escaliers, deux fenêtres sont aménagées en façade orientale l'une au-dessus de l'autre²⁹ (fig. n° 17).

8.5.2. Disparition de la maison abbatiale

Après l'incendie, les abbés ne bénéficient plus d'aucun logement personnel dans l'abbaye de Sixt. Les pièces qui composaient la maison abbatiale sont réutilisées par les chanoines : au rez-de-chaussée, il s'agit de la cuisine et de la cave de l'abbé, et à l'étage des trois pièces de son appartement. On sait que l'angle sud-est du couvent a beaucoup souffert lors de l'incendie de 1680, et c'est une rénovation de grande ampleur qui a lieu, nécessitant la reprise des deux tiers supérieurs de la façade orientale : l'étude du bâti a montré que seuls deux pans des murs de l'époque médiévale étaient conservés à sa base. En revanche, en façade sud, aucune reprise n'a été constatée pour cette période. À l'intérieur, et dans ce qui était autrefois l'enfilade de pièces de la maison de l'abbé dont les cloisons ont brûlé en 1680, les aménagements de l'époque contemporaine correspondant à la création de l'hôtel ne permettent pas d'avoir une vision précise des rénovations apportées. En revanche, il apparaît que l'accès initial de la maison abbatiale dans le mur de refend MUR 1013 n'est pas condamné : aujourd'hui transformée en un placard, cette ouverture a probablement continué à être utilisée pour circuler de l'allée desservant les chambres des chanoines jusqu'aux latrines dans la tourelle d'angle.

²⁸ Ch. Dormoy, P. Pérard, *op. cit.*

²⁹ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 128.

Parallèlement au mur de refend, un nouveau mur est certainement construit pour couper en deux ce vaste espace : à l'est et contre le mur de façade, il délimite un couloir permettant d'aller directement au cabinet, tandis qu'à l'ouest et jusqu'au même mur de refend, il crée une grande chambre.

8.6. Les chambres dans l'aile sud

Bien que sensiblement moins endommagée par l'incendie de 1680 que les ailes latérales, l'aile sud fait l'objet de travaux de restauration qui ont été observés en particulier dans la partie supérieure du bâtiment³⁰. En revanche, et contrairement à la façade orientale évoquée précédemment, la façade occidentale est bien moins rénovée. Les observations effectuées par l'équipe d'Hadès sur les menuiseries montrent qu'au premier étage « les surfaces de certaines cellules doublent, même si les anciennes cloisons de 1620-1640 sont partiellement conservées et les plafonds du premier étage aussi »³¹. Au second étage, les chambres sont réaménagées : l'ensemble des observations sur le plan, les cloisons et la disposition des cheminées suggère que

le deuxième étage était, à la fin du XVIII^e et au XIX^e siècle, doté de six vastes chambres séparées de gros murs de refend accueillant des cheminées, chacune desservie par une porte depuis le couloir nord. Ces chambres, dont les dimensions varient de 6,80 m par 4,30 m à 7 m par 5,80 m pour des surfaces de 29 m² à 40 m², ont été ultérieurement recoupées en deux parties plus ou moins égales par des cloisons, ce qui a permis de doubler la capacité d'accueil du deuxième étage³².

Une nouvelle cheminée est construite dans la chambre d'un des chanoines en 1694 d'après le millésime gravé accompagné des initiales « MD CR » signifiant très probablement « Melchior Depassier chanoine régulier »³³ : il faut donc considérer que ces travaux prennent du temps et succèdent à ceux de l'église et de l'aile orientale. On ignore où résident les religieux durant cette période de travaux. Par ailleurs, on peut émettre l'hypothèse que certaines de ces chambres accueilleraient au siècle suivant les visiteurs des chanoines : en effet, un inventaire réalisé en 1733, c'est-à-dire avant la reconstruction de l'aile occidentale, mentionne des chambres destinées aux personnes extérieures à la communauté et leur mobilier. À la même époque et à l'abbaye d'Entremont, un plan du premier étage de l'aile nord montre en effet que les appartements des chanoines (entre 30 et 48 m²) se trouvent au même endroit que les chambres réservées aux visiteurs : l'une est pourvue d'une cheminée (18,20 m²) et l'autre non (27 m²), tandis qu'une troisième se

³⁰ *Ibid.*, p. 111.

³¹ *Ibid.*, p. 172.

³² D'Agostino 2013, vol. 1, p. 66.

³³ Le chanoine Melchior Depassier est encore vivant en février 1712 (ADHS, 4H244).

trouvant au rez-de-chaussée n'est pas représentée³⁴. Enfin, au cours d'une dernière phase de travaux, une nouvelle toiture est construite sur le couvent de Sixt sans que l'on en sache beaucoup plus, cette dernière ayant fait place à la toiture actuelle vers 1745.

« Meubles et lingerie des chambres d'hoste »

Le 1^{er} avril 1733, l'un des chanoines de l'abbaye inventorie les meubles et objets qui se trouvent dans les chambres destinées aux hôtes³⁵. Les biens sont classés dans des catégories puis listés et décrits de façon plus ou moins détaillée. Les chambres comptent alors une soixantaine de draps « de ritte », mais aussi des draps dits « grossiers » dont on a oublié de noter le nombre, et une vingtaine de couvertures dont trois « fines, cinq piquées et les autres de laine ». Matelas et couettes sont regroupés dans la même catégorie : les premiers sont au nombre de sept (on distingue des matelas de crin et ceux de laine) et les secondes seulement deux. À cette liste s'ajoutent quelques coussins disséminés dans d'autres chambres de l'abbaye, douze garde-pailles et sept pots de chambre. Ces chambres étaient entretenues par un domestique embauché pour une année ; entre octobre 1735 et septembre 1737, ils sont trois à se succéder : monsieur Digand, monsieur Volland et monsieur Mocand.

Les travaux menés à la suite du grand incendie sont donc importants et l'on ne peut que s'étonner de l'absence de documents relatifs à ces chantiers dans les archives de l'abbaye. Dans d'autres cas, et notamment celui de l'incendie des toitures de l'abbaye d'Abondance en 1728, deux types de documentation renseignent les années qui suivent le sinistre : des actes relatifs au chantier, connus principalement par les minutiers de notaire, ainsi que ceux qui concernent le conflit qui immanquablement oppose les moines à leur abbé commendataire qui refuse de régler les dépenses³⁶. Rien de tel à Sixt : faut-il en déduire que les deux abbés commendataires qui se sont succédé entre l'incendie et 1729, c'est-à-dire Charles-Emmanuel de Cagnol jusqu'en 1693 puis Joseph de Savoie, ont volontiers pris en charge ces travaux, ont conservé les archives associées et ont financé les dépenses sans jamais y rechigner ? On peine à le croire, d'autant moins qu'à cette époque, l'abbé de Saint-Maurice

³⁴ S. Bochaton, Du dortoir aux appartements. Lieux de sommeil chez les chanoines réguliers de la congrégation d'Abondance (ancien diocèse de Genève, XII^e-XVIII^e siècle), *Le sommeil : théories, représentations et pratiques (Moyen Âge et époque moderne), actes du colloque international tenu à Lausanne (octobre 2021)*, Florence [à paraître].

³⁵ ADHS, 4H7, fol. 11.

³⁶ Sur ce sujet, voir S. Bochaton, Pour les réparations du funeste dégât d'incendie. Les réfections de l'abbaye d'Abondance (Haute-Savoie, XV^e-XVIII^e siècle), séminaire d'histoire et d'archéologie de la construction et du bâti *Operandi*, 27 janvier 2023. Vidéo disponible en ligne : <https://operandi.hypotheses.org/captations-video-des-seances> (dernière consultation le 15/03/2023).

semble s'impliquer considérablement en faveur des frères de Sixt : dans une lettre datée du 26 décembre 1691, le chanoine Bastian de Sixt écrit à l'abbé Pierre-François Odet de Saint-Maurice pour lui exprimer son désespoir ainsi que sa gratitude.

L'amour que sa Révérence porte à son abbaye de Sixt m'invite à lui découvrir ses peines, et ses sentiments; elle a jeté comme désolé ses yeux en bien d'endroits pour trouver du secours dans les malheurs qui la menacent sans espérance pourtant d'en avoir, comme elle a expérimenté à son désavantage du côté du soleil couchant, car par imprévoyance voulant mirer au bas, elle a faillit de tomber, et de se briser en pièces, je crois que sa Révérence le sait bien [...] comme est sa Révérence envoyée du Ciel pour la soutenir, consoler, et luy servir de but, où elle doit mirer, si elle veut atteindre à la parfaite régularité. En vérité Monseigneur c'est la plus juste, et sainte pensée qui nous fait agir présentement cinq que nous sommes au rétablissement de quelque régularité [...] mais puisque l'aimable Sauveur nous a donné en sa Révérence un si puissant protecteur, sous soustiendrons autant que nous pourrons³⁷

Nul doute que la nouvelle de la destruction presque complète de l'abbaye de Sixt était parvenue rapidement aux chanoines réguliers valaisans, mais comment expliquer un tel soutien de l'abbé Odet et une telle reconnaissance du chanoine Bastian? Outre le fait que les deux communautés s'étaient *a priori* rapprochées depuis la réforme d'Abondance et la suppression de la congrégation, on peut envisager que l'abbé était intervenu en faveur de la communauté de Sixt dans le cadre d'un conflit l'opposant à l'abbé commendataire. Car, comme le rappelle l'évêque de Bernex lors de sa visite pastorale des 1^{er} et 2 septembre 1698, « ledit seigneur abbé est obligé [...] d'entretenir les bâtiments du monastère, le chœur et les chapelles qui y sont, quand au couvert, et les bras du clocher, comme aussi tous les autres bâtiments dépendances de ladite abbaye [...] et est encore tenu de maintenir les bâtiments de l'abbaye, sacristie, du cloître et de l'horloge »³⁸. Par ailleurs, on pourrait expliquer le petit effectif des chanoines de Sixt en 1691 par les frais qu'ils auraient eu à assumer si leur abbé s'y refusait. La situation semble en tout cas se rétablir au cours de la décennie : au moment de la visite de 1698, les chanoines sont dix et il y a même un novice. Peut-être est-ce le fait de l'abbé de Savoie, dont Rannaud suggère que les rapports avec les chanoines ont toujours été « en bonne intelligence »³⁹ ?

³⁷ AASM, CHA 66/3/14. Un mois et demie plus tôt, le prieur Depassier de Sixt avait envoyé le même type de lettre, accompagné de bouteilles de vins, à l'abbé Odet pour « avoir reçu tant de bienfaits et de faveurs » (AASM, CHA 66/3/13).

³⁸ M. Rannaud, *Histoire*, p. 260.

³⁹ *Ibid.*, p. 267.

Chapitre 9

Le dernier siècle des chanoines

Quelques vestiges du XVIII^e siècle, appuyés de quelques documents d'archives, permettent de connaître ce que l'on pourrait qualifier de seconde phase des restaurations, comprenant le séquençement des travaux au début du siècle et plus généralement l'état de l'abbaye à la veille de sa fermeture. Les témoignages de ce dernier état de construction sont aujourd'hui seulement visibles dans l'aile sud en raison de la destruction des ailes latérales au siècle suivant. Toutefois, la reconstruction de l'aile occidentale a pu être observée au cours de fouilles préventives.

9.1. L'église au XVIII^e siècle

En 1698, lorsque l'évêque de Genève Michel-Gabriel de Rossillon de Bernex visite l'abbaye de Sixt, la nef est flambant neuve et le chœur a été restauré et remeublé. Le prélat indique que c'est à l'abbé commendataire d'entretenir « les bâtiments du couvent, le chœur et les chapelles qui y sont, quant au couvert et les bras du clocher comme aussy tous les autres bâtiments dépendants de ladite abbaye sauf la grange du bas claus desdits chanoines réguliers »¹. Ce faisant, il confirme que seul le chœur de l'église, c'est-à-dire les deux travées orientales où se trouvent le sanctuaire et le chœur liturgique, appartient aux religieux, tandis que la nef est désormais entièrement aux paroissiens. Ceux-ci doivent alors « faire réparer le souspied de l'esglise, et la closture du cimetière »². Il leur est encore demandé de mettre un dais sur le maître-autel. Quelques autres points peuvent être évoqués.

9.1.1. Chapelles et inhumations

Le compte rendu de la visite précise également que les chapelles dans l'église sont au nombre de trois et dédiées à Notre-Dame, Saint-Jean et Saint-Bernard-de-Menthon, et Notre-Dame de la Compassion, mais les localiser est impossible. On constate également que les chapelles de Saint-Augustin près du sanctuaire et de l'abbé Ponce dans la nef ne sont pas mentionnées. Cette dernière ne réapparaît dans notre documentation qu'en 1701 : en septembre, une dénommée Bernarde qui souhaite être inhumée dans « l'église paroissiale de Sixt dans le tombeau de ses prédécesseurs [...] donne 5 florins pour l'ornement de l'autel de la chapelle du Saint-Rosaire aussi érigé en l'église de Sixt, 5 florins pour la réparation de la chapelle de saint Ponce »³. Ces deux chapelles sont situées avec certitude dans la nef : faut-il en déduire que les trois chapelles citées en 1698 se trouvent près du maître-autel ? On ignore également de quel type de réparations à la chapelle de Ponce il s'agit. En tout cas, la translation a nécessairement lieu avant 1728, date à laquelle l'ancienne chapelle latérale Saint-Jacques accueille de nouveau les archives de l'abbaye.

¹ ADHS, 4H22.

² *Ibid.*

³ ADHS, 4H39.

Bien plus tard et en 1765, lorsque l'évêque Jean-Pierre Biord visite Sixt, il mentionne que le vocable de l'église est désormais l'Annonciation de la sainte Vierge. Il ajoute qu'« il y a quatre chapelles : l'une, sous le vocable de saint Jean, l'autre du Rosaire et la troisième de sainte Marie-Madeleine et celle de saint Augustin, sans recteur et entretenue par le chapitre »⁴. Cette chapelle existe donc toujours. Les trois chapelles du Rosaire, de Saint-Augustin et de Sainte-Madeleine existent encore en 1827⁵. Après sa reconstruction, les inhumations de paroissiens reprennent dans la nef de l'église en témoigne le souhait de Jean Moccand d'être « inhumé dans le tombeau de ses prédécesseurs, dans l'église paroissiale de Sixt »⁶. Les chanoines, eux, se font désormais enterrer dans le tombeau du sanctuaire : ayant terminé son noviciat en 1701, Joseph Moccand fait dresser son testament « priant et requérant les révérends prieur et chanoines dans ladite abbaye de Sixt, son âme étant séparée de son corps, le lendemain être enterré dans le tombeau où sont enterrés les sieurs chanoines et lui être fait comme aux autres »⁷. Le dernier chanoine de Sixt, devenu prêtre de la paroisse dans le premier quart du XIX^e siècle, y est également enterré le 22 avril 1834, le conseil municipal s'étant exprimé pour « que l'on puisse continuer les sépultures des prêtres dans le caveau souterrain et dûment voûté qui se trouve dans l'église de Sixt »⁸. Quant au cimetière paroissial, il est précisé, en 1752, qu'il est « purement à la charge »⁹ de la communauté et, en 1765, l'évêque Biord ordonne « à qui de droit des réparations au cimetière et à l'église, refaire la marche vers la table de communion et réparer le sous-pied du chœur »¹⁰.

9.1.2. La sacristie

La question de la localisation de la sacristie de l'église de Sixt demeure épineuse, ce qui explique que nous l'ayons à peine abordé jusqu'à présent. Elle ne fait son apparition dans notre documentation qu'en 1443, à l'occasion de la visite de Vitelleschi, mais on ignore tout à fait où la localiser : son plancher et ses vitres doivent alors être réparés¹¹. En revanche, on suppose que comme ailleurs, elle doit se trouver à la jonction entre l'église des chanoines et l'aile orientale. Au moment de la construction de la chapelle latérale Saint-Jacques, elle bénéficie peut-être de travaux. En tout cas, elle doit être accessible directement depuis les galeries du cloître supérieur. Mentionnée, mais non

⁴ M. Rannaud, *Histoire*, p. 349-353.

⁵ *Ibid.*, p. 452.

⁶ ADHS, 4H157.

⁷ ADHS, 6C1537, fol. 919.

⁸ M. Rannaud, *Histoire*, p. 462.

⁹ *Ibid.*, p. 312.

¹⁰ *Ibid.*, p. 349-353.

¹¹ V.-Fr. Kaeser, *Les chanoines augustins dans le diocèse de Genève à la fin du Moyen Âge (principalement d'après les visites pastorales de 1411 à 1516-1518)*, mémoire de licence, université de Genève, 1975, p. 80.

localisée par Claude de Granier en 1580¹², il faut ensuite attendre 1670 pour qu'elle apparaisse à nouveau¹³. L'aménagement du tombeau temporaire de Ponce dans l'ancienne chapelle latérale, après octobre 1680, implique nécessairement son déplacement le temps des travaux de la nef. Il est toutefois probable qu'elle ait retrouvé son emplacement d'origine après le retour des reliques dans la nef. Quarante ans plus tard, le 9 septembre 1718¹⁴, la sacristie est visitée par l'intendant Tavier accompagné d'experts au décès de l'abbé : il constate qu'il « faut réparer les murailles du chœur de l'église, au-dessus de l'œil de bœuf et boucher le trou des murailles de la sacristie jusqu'au couvert, pour éviter que les neiges ne gâtent les voûtes », et « regotoyer aussi le couvert du chœur de l'église en la frête et le couvert de la sacristie »¹⁵. Encore une fois, la sacristie n'est pas localisée, mais sa proximité avec le chevet de l'église est soulignée. La dernière mention date de mai 1733 lorsque les draps qui s'y trouvent sont inventoriés¹⁶. Ces maigres éléments pointent tout de même en direction de la jonction entre l'église et l'aile orientale.

9.1.3. Les travaux de couverture

En 1718, soit une trentaine d'années après la fin des travaux de reconstruction de la nef paroissiale, de ses voûtes et de la nouvelle charpente, les travaux reprennent dans l'église dont la couverture en tavaillons doit être renouvelée. Les paroissiens, responsables de l'entretien de leur église, mettent à prix les réparations dès le mois de mai :

[Les paroissiens] ont voulu mettre ordre et rétablir la parcelle de leur église entre le *sancta sanctorum* jusque aboutissant à leur couverte et ont mis en mise ledit couvert sous les conditions que celui qui aura le prix-fait sera obligé de fournir les tavaillons, clous et bois nécessaires excepté les ports du bois et tavaillons [...] étant ledit ouvrage très utile et nécessaire et pour empêcher la destruction de leur église qui contient dès le *sancta sanctorum* jusqu'à la porte de l'église qui est à ladite paroisse comme de droit en faisant les réparations comme ils ont fait ci-devant [pour être obligés de les faire] ensuite de la transaction ci-devant passée entre eux et ledit seigneur abbé de Sixt¹⁷.

Il est encore précisé qu'ils font ces « réparations ensuite de la transaction ci-devant passée entre eux et ledit seigneur abbé de Sixt suivant encore l'usage et coutume qu'ils en ont », sans toutefois préciser depuis quand ils sont titulaires de cette charge. Rappelons néanmoins que dès 1443 au moins, les « frais d'entretien [de l'église] sont partagés entre abbaye et paroissiens »¹⁸. L'extrait

¹² M. Rannaud, *Histoire*, p. 184-185.

¹³ ADS, 4B324.

¹⁴ ADHS, 6C1555, fol. 574.

¹⁵ ADS, SA3485.

¹⁶ ADHS, 4H7.

¹⁷ ADHS, 4H146.

¹⁸ V.-Fr. Kaeser, *op. cit.*, p. 64.

précédent montre donc non seulement que les paroissiens sont en charge des réparations de leur église, mais que la nef leur avait été cédée entièrement et sous des conditions que l'on ignore et à une date inconnue, mais nécessairement comprise entre 1680 et 1718. Il atteste également que les travaux projetés ne concernent que le couvrement de tavaillons et non pas la reconstruction d'une charpente. Le même type de transaction est passé en septembre de la même année entre les chanoines et leur abbé « pour fournir aux réparations urgentes et nécessaires à faire tant dans les couverts des édifices de ladite abbaye que du chœur soit *sancta sanctorum* et sacristie dépendants de l'église dudit lieu »¹⁹. Cette concordance de date démontre que paroissiens et chanoines ont certainement fait couvrir leurs églises d'un commun accord et par les mêmes ouvriers. Marie Rannaud précisait que le paiement entier avait eu lieu le 19 novembre 1719²⁰. Au début de l'année 1728, certaines toitures ont de nouveau besoin de travaux : « le couvert du chœur de l'église en la frête et le couvert de la sacristie étant vieux auroit besoin d'être refait et ne peut plus subsister tout au plus que trois ou quatre ans »²¹. Ce piètre état est confirmé en mai de l'année suivante par d'autres experts qui indiquent encore que « le couvert de la sacristie de ladite église a besoin d'être refait tout à neuf, les ancelles et le rencillon dudit couvert étant presque pourri et hors d'état de subsister plus guère »²². On opte alors peut-être pour des ardoises dont on sait que des stocks sont achetés dans les années 1730²³.

9.2. De nouvelles archives dans l'aile orientale

Avant d'accueillir les reliques de l'abbé Ponce, l'ancienne chapelle latérale Saint-Jacques avait été, entre 1670 et 1680, réaffectée à la conservation des archives : c'était là que se trouvaient, au moment de l'incendie de 1680, les coffres qui autrefois étaient placés dans la tribune de la nef. Après la reconstruction de la nef, le bâtiment accueille à nouveau les archives, avant d'être partiellement détruit vers 1730. Les vestiges bâtis de cet état sont donc minces.

En raison de leur importance, les archives apparaissent à plusieurs reprises dans la documentation écrite du XVIII^e siècle pour être systématiquement visitées lors des mises en possession des nouveaux abbés commendataires, puis à l'occasion de leurs décès. La mention des « grandes archives »²⁴ en 1714 suggère qu'il en existait peut-être des petites, c'est-à-dire au total deux pièces dédiées aux archives dans le couvent. En octobre 1718, les archives se trouvent juste à côté de la chambre du prieur qui doit alors

¹⁹ ADHS, 6C1555, fol. 574.

²⁰ M. Rannaud, *Histoire*, p. 285.

²¹ ADS, SA3485.

²² ADS, SA3487.

²³ ADHS, 4H338.

²⁴ ADHS, 4H4.

occuper une pièce au premier étage de l'aile sud²⁵. Dans les années qui suivent, les archives sont déplacées dans l'ancienne chapelle latérale :

[Début 1728, les chanoines] nous auroient conduits aux archives de ladite abbaye situées sur le cloître à costé de l'église ray terre et après une petite crotte soit cabinet voûté qui s'est trouvé ouvert, ledit Révérend prieur avoit ouvert une porte d'une crotte qui se trouvait ensuite où nous avons trouvé sur une étagère trois livres, deux couverts de parchemin [...] Et ensuite ledit Révérend prieur nous a de plus déclaré que la porte qui se trouve du côté du couchant et qui est de bois de peuplier fermée à clé à une seule serrure est celle des archives de ladite abbaye de la clé desquelles ledit sieur Courthoy se trouvait saisi²⁶.

À une date inconnue, on avait donc entrepris de cloisonner l'édicule de l'ancienne chapelle : deux murs de refend divisaient les travées en trois petites pièces reliées les unes aux autres par des portes (fig. n° 72). Par ailleurs, ces pièces étaient éclairées chacune par des fenêtres « barrées et croisées de fert »²⁷. Si les fenêtres des deux pièces orientales devaient donner sur l'extérieur du couvent et sur le cimetière paroissial, celle des archives ouvrait soit sur le cloître soit sur la nouvelle salle du chapitre, permettant ainsi à la communauté canoniale de les voir lors de ses assemblées. Malgré ces aérations, ces pièces sont considérées comme beaucoup trop humides : en 1729, et à l'occasion de l'inventaire des archives pour l'abbé commendataire Charles-Joseph de Valpergue, une nouvelle description, identique à la précédente, est rapportée dans l'inventaire des titres. Le nouvel abbé promet alors « de faire établir d'autres archives en bon état pour y mettre dans le terme de cinq mois lesdites écritures »²⁸. Le cadastre sarde dressé entre 1728 et fin 1732²⁹ montre que le bâtiment connaît alors une dernière phase de travaux. Le cloisonnement intérieur est supprimé pour réduire en longueur l'ancienne chapelle latérale : la salle orientale est détruite et un nouveau mur de retour est construit à l'intérieur de l'ancien arc pour fermer le bâtiment du côté est (fig. n° 12). Les voûtes à bonnet sont détruites et remplacées par une voûte en berceau. Parallèlement, le mur sud du chevet est fermé et consolidé par un fruit. L'ancienne chapelle latérale devait en effet participer à la solidité de l'église abbatiale en soutenant le chevet et ses voûtes du côté de la pente. À l'intérieur, la porte permettant d'accéder à l'édicule, devenu une sacristie, est respectée (fig. n° 74) : elle se trouve immédiatement à l'est des stalles. On ignore le dernier emplacement des archives, le troisième en un demi-siècle. Au cours de la mise en possession de l'abbaye en faveur du nouvel abbé Paernat de la Pallud

²⁵ ADHS, 6C1555, fol. 577.

²⁶ ADS, SA3485.

²⁷ ADS, SA3486.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ ADHS, 1Cd205-copie.

en 1751, celui-ci est immédiatement emmené aux archives³⁰, mais rien ne permet de les situer au sein du couvent.

9.3. La poursuite des travaux dans le couvent

Parallèlement à ces travaux dans l'église et dans l'ancienne chapelle latérale, les bâtiments conventuels font l'objet de restaurations qui concernent principalement les deux parties détruites ou fortement endommagées lors du grand incendie et qui restent à reconstruire : il s'agit du cloître et de l'aile occidentale.

9.3.1. La reconstruction de la galerie nord du cloître en 1718-1719

Après la création d'un passage dans la galerie nord du cloître, on projette de reconstruire une galerie adossée au mur sud de la nef qui correspondrait au niveau de sol de l'église. Outre la circulation, c'est peut-être aussi le renforcement du mur gouttereau sud qui est visé. Le prix-fait de ces travaux est passé le 27 octobre 1718³¹ : les maçons et tailleurs de pierre de Sixt sont alors engagés pour « faire quatre bonnets tirant dès le cloître à la tour du clocher », c'est-à-dire construire une galerie nord voûtée entre la tour du clocher et la nef de l'église, au-dessus du passage, et alors même que l'aile occidentale n'a pas encore été reconstruite. C'est à l'occasion de ces travaux que les ouvriers sont logés dans l'aile orientale³². Le décès de l'abbé de Savoie avant février 1728 déclenche la réduction du temporel de Sixt, réalisée par l'intendant Tavier entre le 21 janvier et le 5 février³³ et au cours de laquelle il constate que l'abbaye est globalement en bon état, mais que ces nouvelles galeries présentent déjà des problèmes de stabilité. On envisage alors de « faire deux augives [contreforts] de pierre de taille pour soutenir la muraille du cloître et empêcher que les voûtes ne tombent [...] »³⁴, probablement dans l'ancien préau. Un peu plus d'une année plus tard, en mai 1729, un acte d'état de l'abbaye est dressé par François-Joseph Bourgeois, avocat au sénat et juge-mage de la province de Faucigny. Les maçons s'inquiètent :

Plus nous disons que les voûtes du cloître du côté de l'église commencent à s'entrouvrir et ne sont pas en sureté parce qu'une des murailles sur lesquelles elles sont appuyées ont reculé et pour laquelle soutenir il seroit nécessaire de faire deux augives de pierre de taille, lequel ouvrage nous estimons tant pour les matériaux que main-d'œuvre 200 livres³⁵.

³⁰ ADS, SA3489/5.

³¹ ADHS, 6C1555, fol. 577.

³² *Ibid.*

³³ ADS, SA3485.

³⁴ ADHS, 6C1555, fol. 577.

³⁵ ADS, SA3487.

Ces travaux sont-ils exécutés? Rien ne permet en l'état actuel de la recherche de l'affirmer. On soulignera toutefois qu'en 1806, les membres du conseil communal de Sixt s'inquiètent de constater que «la partie au nord de l'ancien couvent de l'abbaye de ce lieu [...] tombe en ruine par défaut de manutention et d'entretien, et que cette ruine peut occasionner celle de l'église de cette paroisse adjacente et attenante au midi à cette partie de bâtiment [...]»³⁶. En réponse, les propriétaires du couvent déclarent en février 1807 que «pour rendre ladite église plus salubre, ils consentent en outre à la démolition [...] la partie seulement qui est en alignement et au couchant du clocher de l'église, partie de bâtiments qu'est également en ruine»³⁷, c'est-à-dire la galerie nord du cloître. Ces deux extraits démontrent sans équivoque que les travaux de terrassement entrepris au sud de l'église et dans l'emprise du cloître après 1680 n'avaient pas résolu les problèmes de stabilité de l'édifice causés par le grand incendie.

9.3.2. L'aile sud et le cloître en 1718-1719

Les travaux décidés à l'automne 1718 concernent également l'aile sud. Les ouvriers doivent construire «treize autres [bonnets] au dortoir tout dessus comme aussi le reiglemur et muraille nécessaire qu'ils feront aussi pour lesdits bonnets, dortoirs et cloître et autre deux bonnets vis-à-vis la chambre dudit Révérend prieur joignant aux archives »³⁸. Il s'agit visiblement des travaux de voûtement de la galerie et des corridors du rez-de-chaussée, dont les travées sont justement au nombre de treize. Pour ce travail, les ouvriers doivent reprendre les murs de la galerie sud du cloître, ce qui a été observé lors de l'analyse du bâti³⁹. Enfin, une nouvelle muraille doit être reconstruite à l'emplacement de l'ancienne aile ouest encore à l'état de ruine, ce qui a effectivement été constaté lors de l'étude du bâti du mur nord du corridor occidental⁴⁰. Certaines circulations anciennes sont conservées, tandis que d'autres sont modifiées en fonction de la disparition de l'aile occidentale. Ensuite, les ouvriers doivent «plâtrer et blanchir avec des arêtes droites justes et les chapiteaux au bas de chaque jointe, c'est-à-dire à tous les arrachements desdits bonnets »⁴¹. À cette occasion, les voûtes du cloître «dessous ceux du chapitre »⁴², c'est-à-dire les voûtes de la galerie orientale inférieure, sont mentionnées, ce qui indique que la galerie n'a pas été supprimée malgré la condamnation de sa partie septentrionale et le déplacement de l'entrée de la salle du chapitre.

³⁶ ADHS, E dépôt 273/2M1.

³⁷ ADHS, E dépôt 273/2M7.

³⁸ ADHS, 6C1555, fol. 577.

³⁹ D. Jouneau, *op. cit.*, p. 66 : «Les arcades et les baies du mur de la galerie sont réduites, de nouveaux piédroits sont construits à l'aplomb des retombées des voûtes ».

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ ADHS, 6C1555, fol. 577.

⁴² *Ibid.*

Le mobilier de cuisine en 1733

Voici quelques objets qui ont été inventoriés dans la cuisine de l'abbaye de Sixt le 23 février 1733⁴³ :

- linges : 22 draps grossiers, 31 suaires, 120 serviettes fines, 175 serviettes grossières, 24 grandes nappes et 10 petites, 33 essuie-mains,
- vaisselle : 34 plats (petits et grands), 89 assiettes, 25 écuelles dont 6 neuves, 11 aiguières, 5 picholettes,
- cuisine : 3 casseroles, 3 poilons, 1 poissonnière, 2 tourtières, 2 coquemars, 2 poêles à frire, 1 marmite et 6 branzins,
- couverts : 13 fourchettes, 16 cuillères, 10 couteaux et un service de laiton,
- divers : 2 cloches de cuisine, 1 moulin à poivre, 8 salières, 2 moutardiers, 10 chandeliers, 1 passoire, 19 sacs de farine, 7 chaudières dont 2 sont utilisées en montagne.

9.3.3. L'aile occidentale (1735-1745)

Les importants travaux de reconstruction de l'aile occidentale, galerie du cloître comprise, sont mal connus en raison de la destruction postérieure de l'aile et de son ensevelissement sous le passage au sud de l'église (fig. n° 75). Sur la mappe sarde, réalisée avant janvier 1733, l'aile occidentale est représentée comme un bâtiment (fig. n° 26). Toutefois, la découverte d'une monnaie datée de 1735 piégée dans le mortier de construction du nouveau mur bahut de la galerie⁴⁴ et la datation de la reconstruction de la charpente de l'aile à partir de 1745⁴⁵, permettent de dater ces travaux des années 1735-1745. Aussi, les murs représentés sur le cadastre doivent être considérés soit comme des vestiges de l'aile détruite soit comme l'aile en cours de reconstruction.

L'étude du mur nord du corridor occidental du rez-de-chaussée a montré que celui-ci avait été entièrement reconstruit dans les années suivant l'incendie : il s'agissait d'isoler l'aile sud après la disparition de l'aile ouest. Cette phase de travaux a été associée au voûtement et à la reprise de l'arcade du mur bahut sud des galeries du cloître⁴⁶ et doit donc être datée des années 1718-1719. Une nouvelle porte y est ménagée, tandis qu'une porte du XVII^e siècle est conservée⁴⁷. Dans un second temps, l'aile est reconstruite. Laurent D'Agostino précisait que le mur bahut de la galerie occidentale avait

⁴³ ADHS, 4H7, fol. 7-9.

⁴⁴ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 139.

⁴⁵ Ch. Dormoy, P. Pérard, *op. cit.*

⁴⁶ D. Jouneau, *op. cit.*, p. 66.

⁴⁷ *Ibid.*

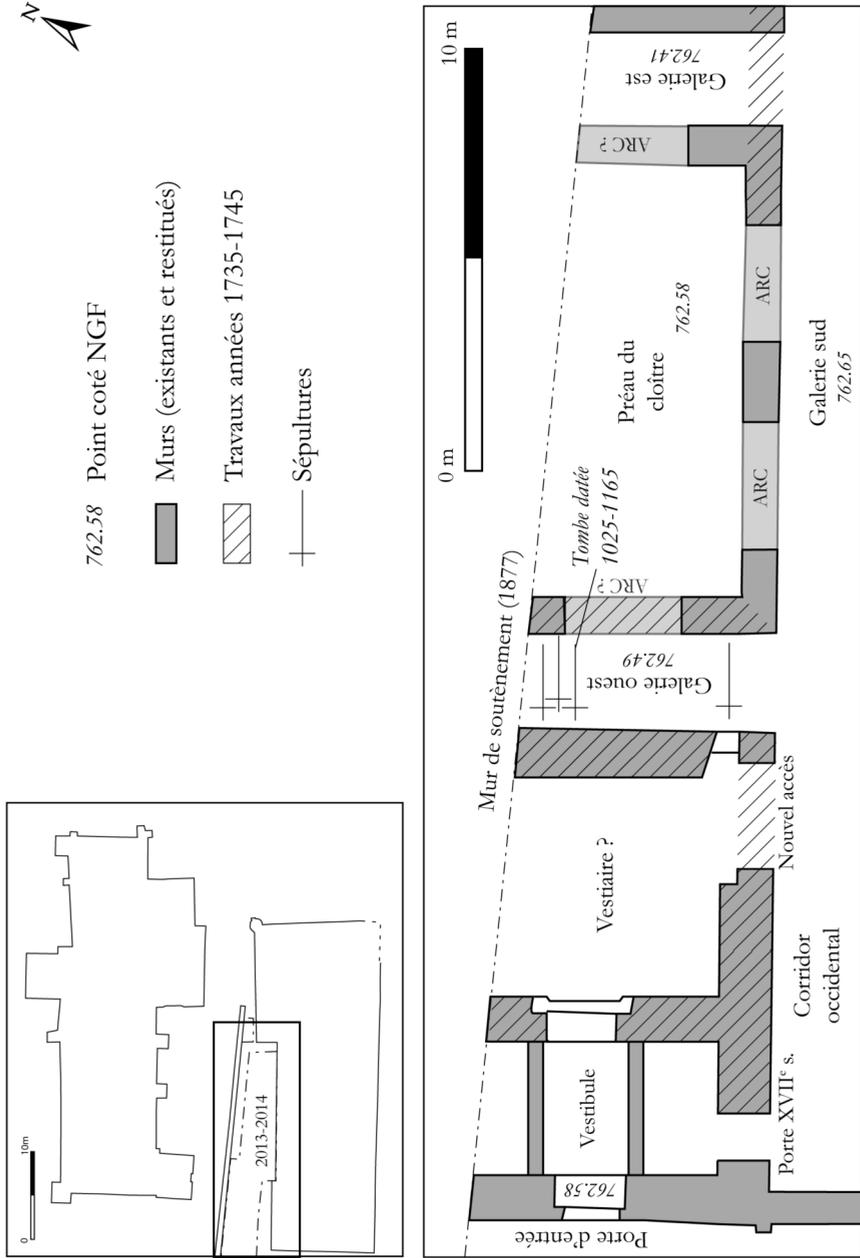


Fig. n° 75 : Proposition de restitution du rez-de-chaussée de l'aile occidentale et du cloître au milieu du XVIII^e siècle

été construit en sous-œuvre du mur de façade de l'aile sud⁴⁸, attestant deux phases de travaux différentes. Sa tranchée de fondation respectait les inhumations médiévales. C'est dans le mortier de construction de ce mur qu'a été retrouvée la monnaie de 1735, date à laquelle nous savons par ailleurs qu'un sculpteur est hébergé à l'abbaye⁴⁹. La construction de la façade intérieure de l'aile ouest n'a pas pu être datée lors de cette opération, pour avoir été isolée du mur de l'aile sud par un passage pourvu de quelques marches qui permettaient autrefois de passer directement de l'aile à la galerie du cloître⁵⁰. Cette galerie avait un sol en terre battue, tandis qu'une calade recouvrait toujours le sol du préau du cloître⁵¹. L'entrée principale du couvent a été retrouvée dans l'aile occidentale : celle-ci mesurait 1,20 m de largeur au niveau des piédroits⁵². Ceci étant, la destruction de l'aile ouest et donc la disparition de l'entrée principale du couvent n'est pas la raison de l'aménagement de la porte actuelle à l'extrémité occidentale du couloir du rez-de-chaussée (fig. n° 14) : David Jouneau avait constaté que la première voûte occidentale du couloir, datée des années 1718-1719, avait été « partiellement détruite et l'extrémité ouest des murs nord et sud reconstruits »⁵³. La porte actuelle est donc postérieure à ces travaux, ce qui indique que durant le chantier de reconstruction de l'abbaye, on devait accéder au couvent depuis l'est. On ignore donc toujours les raisons exactes de l'aménagement de cette porte secondaire en façade occidentale de l'aile sud, mais on peut supposer qu'il s'agissait de relier plus aisément la cuisine et le réfectoire à la grange construite au siècle précédent à l'entrée de l'abbaye.

Après le chantier de reconstruction des ailes est et ouest et après la restauration de l'aile sud, quelques rares travaux sont mentionnés dans la documentation historique. Entre 1728 et 1729, des maçons constatent que deux cheminées doivent être « rebouchées »⁵⁴, car prêtes à tomber, et que certaines façades doivent être réparées, en particulier la façade extérieure de l'aile sud et le chevet. Le mur d'enceinte aussi doit, encore, être rénové. Quant aux menuisiers, ils estiment que plusieurs couvertures doivent être refaites au niveau du chapitre et de la sacristie. Par la suite, une nouvelle charpente est construite sur le couvent vers 1745, c'est-à-dire à l'issue des travaux de reconstruction de l'aile occidentale. Cette date est donnée par les analyses dendrochronologiques⁵⁵. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, c'est essentiellement les problèmes d'endiguement qui inquiètent la communauté.

⁴⁸ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 139.

⁴⁹ ADHS, 4H7, fol. 12.

⁵⁰ L. D'Agostino 2015, vol. 1, p. 137.

⁵¹ *Ibid.*, p. 139.

⁵² *Ibid.*, p. 136.

⁵³ D. Jouneau, *op. cit.*, p. 66.

⁵⁴ ADS, SA3485.

⁵⁵ Ch. Dormoy, P. Pérard, *op. cit.*

Si on ignore la date de réparation des digues, le sujet ne revient plus jamais dans la documentation consultée à l'époque contemporaine.

Chapitre 10

L'époque contemporaine

À Sixt, la période contemporaine débute par l'invasion française de la Savoie en septembre 1792 et, l'année suivante, par la fermeture du couvent et le départ de ses chanoines réguliers. Un peu plus d'un an après la mise en place d'une nouvelle administration, les biens ecclésiastiques sont inventoriés puis vendus. Les anciens bâtiments conventuels connaissent alors une succession d'utilisations et de transformations, tout comme les anciennes dépendances, jusqu'à parvenir à leur état actuel : une église paroissiale, l'ancienne aile sud transformée en hôtel, et à l'ouest une école accolée à la tour occidentale et un presbytère. Ces développements sont connus par les archives communales déposées aux archives départementales de la Haute-Savoie, mais aussi par les écrits de deux ecclésiastiques de la paroisse de Sixt : le révérend Roget, curé de Sixt entre 1864 et 1896, et l'abbé Rannaud, originaire de Sixt. Certains travaux du XIX^e siècle ont par ailleurs été observés dans l'aile sud. Aussi, nous proposons dans ce dernier chapitre une synthèse sur la transformation des anciens bâtiments abbatiaux entre la fin du XVIII^e et le début du XX^e siècle.

10.1. De l'abbaye à l'hôtel (1793-1853)

L'État français ayant nationalisé les bâtiments de l'abbaye, des particuliers investissent dans des parts de l'ancien couvent et de ses dépendances les plus proches comme les plus éloignées. L'abbaye en elle-même offre beaucoup d'espace, de nombreuses chambres, et un cloître qui les dessert. Pourtant, la partie nord des bâtiments conventuels, et notamment la galerie nord du cloître édifée sur le passage construit contre le mur sud de l'église après le grand incendie est en très mauvais état. Des mesures conservatoires doivent rapidement être prises. Par la suite, le couvent accueille des logements, une entreprise et des services, avant d'être transformé en l'hôtel *du Fer-à-Cheval et des Cascades*, puis en l'hôtel *du Fer-à-Cheval et de l'Abbaye* qui perdure jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle.

10.1.1. Une succession de propriétaires

Le dernier acte passé par les chanoines que nous possédions date du 8 février 1793¹. En septembre, ils sont inscrits sur la liste des prêtres émigrés². Dès le 5 décembre suivant, le mobilier de l'ancienne abbaye est inventorié avant d'être vendu comme mobilier national³ et, l'année suivante, le couvent n'abrite plus qu'un seul chanoine ayant prêté serment⁴. Au printemps 1796, l'ensemble des terrains et des dépendances ayant appartenu à l'abbaye est

¹ ADHS, 4H143.

² H. Feige, *Aperçu historique sur la révolution de 1792 dans la vallée du Giffre*, Annecy, 1892, p. 87.

³ ADHS, 1Q190.

⁴ *Ibid.* Le chanoine Poncet était âgé de quatre-vingt-trois ans.

nationalisé⁵, puis vendu le 22 août⁶ au notaire de Samoëns Pierre Milleret et ses associés⁷, qui revendent dans la foulée leur acquisition en cinquante-trois lots⁸. Le 29 août 1796, André Cochet, un cabaretier originaire de Peillonnet, échange avec Jean-Victor Moccand l'une de ces cinquante-trois parts⁹ et s'installe à l'abbaye. Un autre propriétaire et sa famille ont emménagé dans l'ancien couvent : la famille Joequoz. D'après des actes postérieurs, on peut supposer que les Joequoz possédaient la moitié occidentale de l'ancien couvent, et Cochet la moitié orientale. Aussi, lorsque l'église est fragilisée par le mauvais état des bâtiments conventuels attenants, et en particulier la galerie nord du cloître qui menace d'emporter l'édifice devenu entièrement paroissial¹⁰, la commune intervient. Un accord est trouvé avec les propriétaires et le sous-préfet de l'arrondissement de Bonneville en 1807. Deux ans plus tard, les ayant-droits de Joseph-Marie Joequoz ainsi qu'André Cochet décident de vendre leurs parts : les premiers se séparent de tout, mais le second d'une partie seulement. Le 16 mai 1809, tous se retrouvent dans l'ancien couvent en présence du notaire Ballaloud et de l'architecte Amoudruz de Samoëns, ainsi que de l'entrepreneur Joseph Deplace de Sixt, pour signer les papiers de la vente à Jean-François Albanis-Beaumont. Homme de lettres et ingénieur, il souhaitait reprendre l'exploitation des mines de fer de Sixt, qu'il obtient par décret royal du 4 juin 1809¹¹, et rachète donc des parts de l'ancien couvent, mais également « du bâtiment dit le grenier en pierre »¹². Toutefois, André Cochet se réserve un appartement dans l'ancienne abbaye¹³ et les parties doivent convenir avec précision de la répartition des pièces, livrant ainsi de précieux détails sur l'organisation interne de l'aile sud à cette époque. Dès l'année suivante, Albanis-Beaumont hypothèque ses biens de Sixt, couvent et mines, à Jacques Dejean, aubergiste de Genève¹⁴, avec qui il fonde une société le 28 juin 1811¹⁵, avant de mourir en 1812 et d'être enterré dans le cimetière paroissial de Sixt où son monument funéraire se trouve encore. Sa veuve, Louise Poignand, se sépare de ses biens le 2 juin 1813 et c'est le même Jacques Dejean qui achète le tout aux enchères¹⁶. L'acte précise que l'appartement

⁵ M. Rannaud, *Histoire*, p. 423.

⁶ ADHS, 1J3208.

⁷ Celui-ci avait déjà acheté les biens de la chartreuse de Mélan à Taninges le 21 juillet 1794 (ADHS, 1Q191).

⁸ ADHS, 1J3208.

⁹ ADHS, 4H406.

¹⁰ ADHS, E dépôt 273/2M art. 1.

¹¹ M. Rannaud, *Histoire*, p. 435.

¹² ADHS, 1J3208.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Deux autres personnes en faisaient également partie : Roget Choles et Jacques Déjean. Voir S. Mahfoudi, Sixt, un nouvel Eldorado d'eau ? *Domestiquer un bout du monde. Vivre dans les montagnes de Sixt (XII^e - XXI^e siècle)*, Annecy, 2017, p. 54.

¹⁶ ADHS, 1J3208.

d'André Cochet n'était pas compris dans la vente. Toutefois, l'exploitation n'est pas rentable et plusieurs personnes se succèdent à sa tête au cours des années suivantes. Entre 1835 et 1837, le fils de Louis Dejean en cède la direction à une société anglaise détenue par Joshua Glower, William Phelps Prior et William Par¹⁷. Enfin, c'est un autre Britannique dénommé Robert Passenger, qui, en vendant en 1853 ses biens aux premiers hôteliers de l'abbaye, Jean-François et Gracieuse Moccand, permet à l'ancien couvent de changer de vocation. Notons toutefois que l'angle sud-ouest de l'abbaye reste à la société des mines et est encore occupé par un bureau en 1856¹⁸.

10.1.2. La démolition du cloître et des ailes latérales

Si l'ancien couvent bénéficie d'une importante rénovation à la suite de l'incendie de 1680, les témoignages des chanoines montrent qu'environ un siècle plus tard, l'abbaye se trouve déjà dans un état architectural critique. Après le rétablissement du culte catholique, le conseil municipal de Sixt s'inquiète de la situation de l'église et décrit l'état des bâtiments conventuels le 5 mai 1806 :

[...] la partie au nord de l'ancien couvent de l'abbaye de ce lieu appartenant à André Cochet et aux hoirs de Joseph-Marie Joequoz, tombe en ruine par défaut de manutention et d'entretien, et [...] cette ruine peut occasionner celle de l'église de cette paroisse adjacente et attenante au midi à cette partie de bâtiment, que déjà les murs de l'église sont considérablement altérés et endommagés par l'effet de la crudité et humidité qu'ils reçoivent de cette partie de bâtiment découverts, exposés aux injures du temps et dont l'aspect n'annonce que ruines et décombres¹⁹

La même délibération précise qu'en raison du « refus fait par lesdits propriétaires de démolir et d'entretenir, le conseil doit pour la conservation de ladite église recourir à l'autorité pour les contraindre à l'emploi de l'un ou de l'autre de ces moyens, n'y ayant pas d'autres pour empêcher la ruine de l'église ». L'ingénieur en chef du département est donc prié de venir examiner les bâtiments dans le but d'obliger les propriétaires à prendre des mesures rapides. Le conseil municipal anticipe même le cas où l'affaire devrait être portée devant les tribunaux. Un peu moins d'une année plus tard, le 17 février 1807, et après que le sous-préfet de la province du Faucigny ait estimé que cette affaire relevait bien des tribunaux, les propriétaires acceptent de visiter les bâtiments en question avec des membres du conseil municipal et avec l'architecte Amoudruz de Samoëns, puis clament « n'avoir jamais prétendu aucun droit de propriété sur cette partie dudit édifice qui est appelée le cloître et est comme adossée et attachée contre le mur au midi de ladite église, qu'ils n'empêchent donc la démolition à la vérité indispensable soit pour la salubrité

¹⁷ S. Mahfoudi, *loc. cit.*

¹⁸ L. Vimel, *Souvenirs de Sixt : itinéraire complet dans la vallée*, Genève, 1856, p. 65.

¹⁹ ADHS, E dépôt 273/2M art. 1.

de ladite église, soit parce que cette partie de bâtiments dite le cloître est en ruine totale »²⁰. Ils consentent même que « la partie desdits bâtiments, dite le chapitre, attenante de même au midi à ladite église et pour la partie seulement qui est en alignement et au couchant du clocher de l'église » soit détruite, car ruinée et menaçante pour l'église. Il ne reste alors plus qu'aux parties en présence de s'accorder sur les moyens à mettre en œuvre pour procéder à la destruction desdits bâtiments, qui doit être opérée par les habitants de la commune, et sur les compensations pour les propriétaires consistants en la récupération des matériaux. On prévoit que les chefs de famille de Six fournissent une personne majeure pour contribuer aux destructions et les propriétaires sont « chargés de la reconstruction de l'angle du mur au nord de ladite partie de bâtiment dite du chapitre, reconstruction qui sera un ouvrage d'art que nécessite la démolition d'une partie de ce bâtiment ». On détruit donc la galerie nord reconstruite après 1680, mais l'aile orientale n'est finalement pas supprimée à cette époque, ce qui lui permet d'être représentée sur des plans postérieurs (fig. n° 27) et sur les lithographies de la seconde moitié du XIX^e siècle (fig. n° 29). Quant à l'aile occidentale, elle est sauvegardée jusque dans les années 1840, mais, en 1853, il est précisé que « la partie du nord et couchant [est] tombée depuis quelques années »²¹. Cet effondrement a, de nouveau, des conséquences sur la solidité du mur sud de la nef de l'église ; on décide donc, en 1858, de construire un puissant contrefort dans l'angle sud-ouest de la nef et à l'emplacement de l'ancien raccordement avec la galerie occidentale. Toutefois, ces travaux ne se font pas et un second projet de contrefort est envisagé en mai 1862²². C'est finalement en mai 1867 que ce qui subsistait des anciennes ailes latérales est détruit par Clément Brun, nouveau propriétaire du couvent²³. Cette phase de travaux laisse de nombreuses traces dans la maçonnerie de la façade nord de l'aile sud : bouchages de portes, arrachages de murs, de voûtes, de la cheminée à l'étage de l'ancienne aile orientale, mais aussi fermeture des espaces autrefois ouverts sur ces ailes et aménagements de nouvelles fenêtres à l'extrémité occidentale du bâtiment²⁴. La fouille de la galerie orientale du cloître en 2016 a par ailleurs livré plusieurs éléments de toiture, dont un crochet mural destiné à soutenir une canalisation pour l'écoulement des eaux pluviales et une crosse de charpente. Par leur typologie, ces objets évoquent l'époque moderne. De nombreux clous les accompagnaient : au nombre de trois cent vingt-sept, ils servaient à fixer la couverture de la toiture. Si de nombreuses ardoises ont été découvertes dans les niveaux de démolition du XIX^e siècle, leur absence dans

²⁰ ADHS, E dépôt 273/2M Art. 7.

²¹ ADHS, E dépôt 273/4M art. 1.

²² *Ibid.* : « l'angle sud-ouest s'écarte et le mouvement qui s'est produit il y a quelques années constitut [sic] une marche progressive qui devient dangereuse et à laquelle il importe de remédier dans le plus court délai possible ».

²³ L. D'Agostino/Roget, p. 127.

²⁴ Voir les rapports d'opérations archéologiques préventives.

les couches plus anciennes signale probablement une toiture antérieure qui était en tavaillons de bois.

10.1.3. La cohabitation dans l'aile sud

En 1809, quand Jean-François Albanis-Beaumont achète une bonne partie de l'ancien couvent pour y installer les bureaux de son entreprise et les logements de ses ouvriers²⁵, les Joequoz ne conservent plus que deux parcelles de jardin : celle au sud de l'abbaye et celle au levant du cimetière. En revanche, André Cochet se réserve un appartement dans l'angle sud-est des anciens bâtiments conventuels²⁶. L'acte de vente détaille sa propriété : l'homme conserve une suite de pièces dont la caractérisation entraîne la description partielle de l'aile sud. Au rez-de-chaussée, cet appartement comprend les deux anciennes caves de la maison abbatiale ; la mention d'une troisième cave correspond probablement à celle qui est enterrée. Il conserve aussi la cuisine reconstruite après l'incendie de 1680 et environ les trois quarts du réfectoire des chanoines, ce qui équivalait à une longueur totale d'environ 21,50 m. Un mur doit être construit pour séparer en deux ce réfectoire, dont la moitié occidentale revient à Albanis-Beaumont²⁷. Au premier étage, Cochet conserve les trois premières chambres du côté est, et la même surface au second étage. Là, la limite entre les deux propriétés est fixée au mur de refend entre la cuisine et le réfectoire au rez-de-chaussée. En revanche, Cochet ne garde que les latrines inférieures, celles des deux étages supérieurs étant réservées à l'entrepreneur : un nouveau couloir est donc aménagé contre la façade orientale de l'aile sud pour les desservir²⁸. Enfin, et pour isoler complètement les deux propriétés, on condamne les portes donnant sur les couloirs, réservés à Albanis-Beaumont ; ainsi, la porte de la cuisine (XII^e siècle) et celle des caves de l'ancienne maison abbatiale (XVII^e siècle) au rez-de-chaussée et celles des chambres des chanoines au premier étage sont murées. Par conséquent, d'autres circulations doivent être créées depuis l'extérieur, mais aussi à l'intérieur même de cet appartement pour desservir les trois niveaux de Cochet. Au rez-de-chaussée, une porte est ménagée dans le mur sud de l'ancienne cuisine des chanoines pour servir d'entrée à cette nouvelle propriété : le linteau gravé « A 1810 C » atteste l'exécution de ces travaux. À l'intérieur, deux portes sont ménagées dans le mur de refend oriental (MUR 1013) pour donner accès aux caves du levant, dont le couloir orienté nord-sud qui les desservait est supprimé. Enfin, une trémie est ménagée contre le mur nord de cette même cuisine pour laisser place à des escaliers internes. Ceux du rez-de-chaussée existent toujours et permettent de la relier directement à l'étage. À l'extérieur, André Cochet garde la moitié orientale du jardin, et l'on prévoit la construction d'un mur dans l'alignement

²⁵ M. Rannaud, *Histoire*, p. 435.

²⁶ ADHS, IJ3208.

²⁷ L. D'Agostino 2015, vol. 2, p. 43. Les traces de cette cloison ont été identifiées par l'équipe d'Hadès et restituées sur un plan.

²⁸ Ce couloir existe toujours et relie encore l'aile sud à l'annexe du XX^e siècle.

de la cloison du réfectoire. Enfin, l'utilisation de la grande porte de l'ancienne abbaye ainsi que des portes des corridors du rez-de-chaussée est réservée à Albanis-Beaumont.

De l'occupation ou d'une éventuelle transformation des bâtiments par Jean-François Albanis-Beaumont, on ne sait rien. Nous avons vu que le plan dressé en 1809²⁹ ne donne aucune information sur l'organisation interne des bâtiments et ne représente d'ailleurs que très grossièrement l'ancienne abbaye. On peut toutefois supposer que tout ce qui n'appartenait pas à André Cochet était à lui, c'est-à-dire dans l'aile sud les trois pièces du côté ouest du rez-de-chaussée, dont un tiers de l'ancien réfectoire, le couloir et les corridors, la cage d'escalier orientale, et de nombreuses chambres aux étages supérieurs, permettant ainsi de loger du monde. Un inventaire rédigé en octobre 1834³⁰ décrit le mobilier conservé dans l'ancien couvent à l'occasion d'une vente de la société des mines et des anciens bâtiments conventuels. Celui-ci mentionne les pièces qui composaient alors les bureaux et logements de cette entreprise. Certaines d'entre elles sont facilement reconnaissables, d'autres moins. La visite commence probablement par la partie occidentale de l'aile, c'est-à-dire depuis l'entrée sur la grande cour. On visite d'abord deux bureaux et le « magasin à côté du bureau en bas » qui doivent se trouver tout de suite à l'entrée du corridor et correspondre soit aux trois pièces côté sud, c'est-à-dire les deux pièces dans l'angle sud-ouest et le tiers de réfectoire, soit à ce même réfectoire, à la pièce occidentale correspondant peut-être au magasin, et à une autre pièce située côté nord dans l'ancienne aile ouest. La visite se poursuit dans les pièces de la moitié orientale de l'aile sud, correspondant à l'ancienne propriété d'André Cochet qui a dû être rachetée entre-temps. On mentionne la « cuisine et [ses] dépendances », que l'on peut certainement identifier comme les deux caves du côté est. La « chambre à coucher vers la cuisine » est peut-être la chambre située au-dessus et alors accessible par les escaliers, tandis que la « chambre à manger » pourrait être l'ancien réfectoire toujours coupé en deux. Les « caves et buchers » sous l'escalier correspondent peut-être à l'ancienne cave des chanoines dans l'emprise de l'aile orientale. Huit chambres sont ensuite mentionnées et désignées par les noms de leurs occupants, telles la chambre Dejean ou la chambre des mineurs : elles sont *a priori* au nombre de six au premier étage et de trois au second étage, où se trouvent également une « vieille cuisine du second étage » et un « appartement » près des « deux cabinets », puis le galetas. À l'extérieur, on trouve une écurie et une remise, que l'on pourrait peut-être identifier comme le bâtiment dans l'angle sud-est de la clôture, le grenier, qui est l'un des noms donnés à la tour occidentale à partir du XIX^e siècle, ainsi que le jardin comprenant une autre cave et les escaliers pour y accéder.

²⁹ ADHS, 13L34.

³⁰ ADHS, 1J3208.

10.1.4. Des classes dans l'aile occidentale

Les Britanniques Glower, Phelps Prior, Par puis Passenger entrent par la suite en possession de la société et des bâtiments. Autour du milieu du XIX^e siècle, la commune s'entend avec Phelps Prior, administrateur des biens de l'entreprise, pour installer les deux logements des instituteurs ainsi que les deux salles de classe des filles et des garçons dans l'ancienne abbaye. Le 2 janvier 1851, l'Anglais écrit au syndic de Sixt pour lui signaler que les pièces réservées pour la régente au second étage du couvent ne sont pas prêtes et qu'en conséquence, il s'engage à les remplacer par « le salon du devant du premier étage avec le cabinet à côté »³¹, c'est-à-dire une pièce située dans l'ancienne propriété d'André Cochet. En octobre de la même année, Phelps Prior et le conseil communal trouvent un nouvel accord : le premier consent à louer au second « quatre chambres dépendant du bâtiment appelé le couvent de Sixt au second étage donnant sur la cour et l'ancien bureau au rez-de-chaussée avec un réduit à côté pour retirer le bois [...] pour pourvoir au logement du régent et de la régente de la commune »³². Les quatre chambres en question étaient très certainement situées dans l'aile occidentale puisqu'elles donnaient sur la cour. Quant à la chambre du rez-de-chaussée et son réduit à retirer le bois, il ne peut s'agir que du « magasin à côté du bureau du bas » déjà cité en 1834. La question des circulations verticales dans cette partie de l'ancienne abbaye se pose à nouveau : existait-il des escaliers dans l'aile occidentale, ou fallait-il obligatoirement utiliser la cage d'escalier orientale ? On l'ignore encore. Un bail est en tout cas passé pour trois années à partir du 1^{er} décembre³³ : Phelps Prior doit faire rénover la toiture et il est stipulé que les enfants ne pourront pas aller dans la chambre qui donne sur la grande cour, sans qu'aucune raison ne soit spécifiée. Dans la foulée, un devis de travaux est dressé le 17 novembre 1851 pour des réparations aux deux salles de classe, qui consistent principalement en la rénovation des fenêtres, portes et cheminées³⁴. Ces travaux sont réceptionnés le 2 février 1852 suivant. Toutefois, une nouvelle vente du couvent met un terme à cet arrangement³⁵.

10.1.5. La création d'une première auberge

Il faut attendre la décennie 1850 pour qu'un nouveau projet émerge dans le giron du développement du tourisme alpin : la création d'un hôtel. Lorsqu'à l'automne 1853, Robert Passenger décide de se séparer de sa propriété, le conseil municipal tente d'acquérir le couvent, toujours dans le but d'y établir des salles de classe et des appartements pour les régents. Les huit lots étaient alors également convoités par un maître d'hôtel de Chamonix nommé

³¹ ADHS, E dépôt 273/4M art. 1.

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *Ibid.*

Ferdinand Eisen Kramer. Si la commune ne réussit pas à acheter l'ancienne abbaye, le maître d'hôtel n'y parvient pas non plus et, le 1^{er} décembre 1853, les lots sont adjugés à un dénommé Michel Manuel, qui revend seulement vingt-neuf jours plus tard le tout au couple Moccand de Sixt³⁶. On ignore l'arrangement qui advient entre eux, mais les Moccand ouvrent dans les années suivantes l'*hôtel du Fer-à-Cheval* dans lequel séjournent deux écrivains entre 1856 et 1865. Leurs témoignages plus ou moins détaillés, associés à la documentation iconographique et aux données issues de l'archéologie, permettent de connaître ce premier hôtel. Dans son ouvrage *Souvenirs de Sixt...*, Louis Vimel écrit en 1856 que l'on entrait dans la propriété depuis l'ouest, c'est-à-dire depuis l'ancienne grande porte de l'abbaye qui ouvrait sur une large cour « bornée d'un côté par le presbytère et de l'autre par un jardin qui longe toute la façade du midi »³⁷, mais aussi depuis l'est. Le voyageur précisait en outre que si le cloître existait toujours, il était ruiné, et que la galerie sud du cloître était désormais un « long corridor voûté [prenant le] jour sur une seconde cour intérieure ». De « vastes celliers » sont mentionnés au rez-de-chaussée, de même que des chambres et des appartements au second étage. On déduit de ce témoignage que l'organisation de l'aile sud avait assez peu changé depuis le XVIII^e siècle, bien que Vimel mentionne des restaurations menées par les Moccand³⁸. Une dizaine d'années plus tard, Francis Wey observait que les « corridors claustraux à parois épaisses [comportaient] des arcatures surbaissées »³⁹. Il continuait sa description en mentionnant les chambres qui s'ouvraient sur ces couloirs et dont certaines étaient voûtées, la cheminée de la salle à manger du XVII^e siècle, la cuisine dont une porte donnait accès à un jardin planté de cerisiers et de noyers. Les quelques cartes postales du tournant ou du début du XX^e siècle confirment certaines descriptions de Louis Vimel et de Francis Wey en montrant le grand jardin planté d'arbres qui longeait la façade sud et était autrefois séparé de la cour par un muret (fig. n° 30). Il semble que l'hôtel est acquis par un nouveau propriétaire dans la seconde moitié de la décennie 1860, appelé Clément Brun, qui entreprend d'importants travaux, dont la démolition complète des ailes latérales et des ruines du cloître. Ces destructions entraînent des réfections du côté de l'aile sud, qui ont été observées par les archéologues lors des opérations préventives. Après la destruction de l'aile où se trouvait encore la grande porte de l'abbaye, c'est celle du corridor occidental qui devient l'entrée du nouvel hôtel, rebaptisé par la suite *hôtel du Fer-à-Cheval et des Cascades*⁴⁰. Pour aménager l'espace laissé vide, le conseil municipal achète le terrain « entre l'hôtel du Fer-à-Cheval et l'église, à l'effet d'y établir un passage public »⁴¹ et construit un mur de soutènement pour la parcelle de l'église dont la convention est passée le

³⁶ M. Rannaud, *Histoire*, p. 469.

³⁷ L. Vimel, *Souvenirs de Sixt : itinéraire complet dans la vallée*, Genève, 1856, p. 64.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Fr. Wey, *La Haute-Savoie. Récit de voyage et d'histoire*, Paris, 1865, p. 328.

⁴⁰ A. Raverat, *La Haute-Savoie*, Paris, 1872, p. 426.

⁴¹ M. Rannaud, *Histoire*, p. 521.

2 septembre 1877 ⁴² (fig. n° 76). Enfin, « considérant que le cimetière [...] est situé autour de l'église en plein chef-lieu, qu'il est limitrophe à la propriété de l'hôtel du Fer à Cheval très fréquenté en été par les touristes [et] qu'il ne remplit plus les conditions hygiéniques prescrites et que sa translation est nécessaire » ⁴³, un nouveau cimetière est construit à l'extérieur du chef-lieu dans les années 1930, soit juste après la construction de l'annexe de l'hôtel (fig. n° 77).



Fig. n° 76 : Mur de soutènement de la parcelle de l'église construit en 1877 à l'emplacement du cloître et de l'aile occidentale



Fig. n° 77 : Hôtel, annexe et jardin dans les années 1930

⁴² *Ibid.*, p. 522.

⁴³ ADHS, ZOPR art. 2034.

10.2. Les travaux dans l'église et au cimetière (1829-1910)

Après la destruction de la galerie nord du cloître et de la partie nord de l'aile occidentale, l'église bénéficia également de travaux. Le clocher fait notamment l'objet de deux campagnes de reconstruction partielle dans la première et dans la seconde moitié du siècle. Par ailleurs, l'intérieur de l'église voit plusieurs chantiers se succéder, portant entre autres sur son agrandissement au moyen d'une tribune et de nouvelles chapelles latérales.

10.2.1. L'église paroissiale

Les données concernant l'église sont peu nombreuses durant le premier quart du XIX^e siècle. Il faut attendre la visite pastorale de Claude-François de Thiollaz en juillet 1827 pour apprendre qu'il existe trois chapelles dans l'église : « la chapelle du Rosaire, celle de sainte Madeleine et celle de saint Augustin »⁴⁴. Le souhait d'agrandir l'église paroissiale apparaît à cette époque, en conséquence de l'augmentation de la population. Le 12 février 1829, le géomètre Jean-Claude Riondel rend à la commune de Sixt un devis de travaux après avoir examiné « les parties de l'église devant être réparées et notamment l'agrandissement proposé de ladite église et la construction d'une sacristie »⁴⁵. Celui-ci prévoit un agrandissement au niveau du chœur de l'église : il s'agissait dans un premier temps de réhabiliter l'ancienne chapelle latérale côté sud en ôtant les maçonneries de bouchage qui y avaient été montées après l'incendie de 1680. L'ancienne chapelle Saint-Jacques était alors utilisée comme sacristie et le projet prévoyait de l'allonger à l'est « jusqu'à l'alignement de la face du levant de l'église », c'est-à-dire le chevet, ainsi que de rouvrir une porte au sud « dans l'emplacement qu'il en existoit déjà une ayant été bouchée ». Du côté nord, le devis prévoyait la construction d'une nouvelle sacristie de « 19 pieds de longueur sur 12 de large intérieurement ». Cet agrandissement n'est jamais réalisé malgré la délibération du conseil municipal en faveur de la dépense. En visite à Sixt en septembre 1838, le nouvel évêque de Genève Pierre-Joseph Rey constate que « tout est en bon ordre [alors que] l'église est un peu resserrée pour la population. Sa Grandeur espère que la religieuse administration de cette commune poursuivra avec activité le projet qu'elle a conçu d'agrandir et de réparer d'une manière convenable ce temple si intéressant »⁴⁶. Répondant à cette injonction, le nouveau curé de Sixt fait construire une tribune à l'entrée de l'église en octobre suivant⁴⁷, mais cette solution est peut-être considérée comme provisoire, car, dès le printemps 1841, un nouveau projet d'agrandissement voit le jour. Au mois de mai, le corps royal de génie civil de

⁴⁴ M. Rannaud, *Histoire*, p. 452.

⁴⁵ ADHS, E dépôt 273/2M art. 1.

⁴⁶ M. Rannaud, *Histoire*, p. 456-457.

⁴⁷ *Ibid.*

Bonneville dépêche à Sixt l'un de ses membres pour examiner le site et dresser un plan de l'église. Celui-ci envoie en février 1842 sa proposition d'agrandissement « formant une croix grecque » qui serait suffisante pour « deux cent soixante personnes sans banc ou deux cent avec des bancs »⁴⁸ et qui consisterait en la création d'une sorte de transept au milieu de la nef, avec un bras nord empiétant sur le cimetière et un bras sud construit à l'emplacement de l'ancien cloître ruiné. Ce plan semble emporter les suffrages des conseillers, car, le 10 juin suivant, le conseil « considérant que l'église de cette paroisse est susceptible d'agrandissement et que l'augmentation de la population nécessite cet agrandissement ; considérant que cette commune a des fonds disponibles et qu'elle ne peut en faire un meilleur emploi qu'aux réparations de l'église »⁴⁹ délibère en faveur de l'achat d'« une parcelle de terrain contigu au couvent » et de la réalisation d'un devis. Pourtant, cette fois encore, le projet ne voit pas le jour : deux années plus tard, en 1844, « vu l'émigration constante des habitants de la commune et la construction de la tribune en 1838, le conseil renonce à l'agrandissement de l'église et vote des réparations à l'église et aux murs du cimetière »⁵⁰. Malgré cette délibération, le rapport de l'ingénieur de la province en date du 2 septembre 1845 précise encore que l'église devrait « être agrandie pour la mettre en rapport avec la population de la paroisse »⁵¹. Le sujet n'est plus jamais abordé au cours du demi-siècle suivant.

En revanche, des travaux ponctuels de consolidation et de rénovation intérieure ont lieu. Dès le 12 avril 1845, soit une année après l'abandon du projet d'agrandissement, le géomètre Riondel fournit un nouveau devis de restauration de l'église et des murs du cimetière⁵² qui consiste en l'agrandissement de la porte d'entrée de l'église, jugée trop étroite dans sa partie supérieure, la reconstruction du porche qui la protège, le crépissage et le blanchissage des murs intérieurs et de certains murs extérieurs. Il est également prévu de surélever le plancher de la sacristie « au niveau de celui du sanctuaire », de reprendre les murs du cimetière et de miner le rocher qui se trouve contre le mur gouttereau nord. Enfin, c'est à ce moment-là qu'est mentionnée pour la première fois la présence de contreforts contre la façade sud et dans l'emprise de l'ancien cloître : ceux-ci sont tombés en ruine et nécessitent d'être reconstruits. L'ingénieur de la province dépêché par l'intendant pour vérifier ces travaux estime que :

[...] la nécessité de la reconstruction des deux augives contre la façade du midi de l'église en remplacement de celles tombées en ruine ne serait justifié

⁴⁸ ADHS, E dépôt 273/2M art. 1.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ M. Rannaud, *Histoire*, p. 459.

⁵¹ ADHS, E dépôt 273/2M art. 1.

⁵² Ce document n'est pas conservé aux archives départementales et est seulement connu par l'examen des travaux projetés daté du 2 septembre 1845.

par aucun indice d'affaissement ou de manque de résistance à la poussée de la voûte qui appuie contre le mur dont il s'agit, mais tout également on pourrait en autoriser l'exécution pour éloigner de plus en plus toute crainte à cet égard vu encore qu'on les avait déjà jugés nécessaires pour le passé.

À la suite de ce rapport, deux contreforts sont effectivement construits contre la façade sud (fig. n° 10) tandis que la porte, son porche et les façades intérieures sont rénovés entre 1846 et 1847⁵³. Toutefois, la nécessité de construire un nouveau contrefort s'impose en 1858 avec l'effondrement d'une partie de l'aile occidentale du couvent dans les années 1840⁵⁴. Le conseil repousse les travaux pour se concentrer sur la construction d'une vraie école, et il faut attendre 1862 pour l'on se soucie à nouveau de ce problème :

L'église de Sixt [...] est bien conservée, mais l'angle sud-ouest s'écarte et le mouvement qui s'est produit il y a quelques années constitue une marche progressive qui devient dangereuse et à laquelle il importe de remédier dans le plus court délai possible. D'après l'étude du lieu, il a été reconnu qu'un contrefort d'angle semblable à celui qui existe déjà à la partie opposée était nécessaire et qu'indépendamment de cette première précaution il y avait lieu de placer un peu au-dessus de la naissance des voûtes un chaînage en fer pour en retenir l'écartement⁵⁵.

Un devis est donc proposé par un architecte de Bonneville le 8 mai 1862 et accompagné d'un plan et d'une coupe. La tribune, accolée à la façade de l'église et donc à l'angle sud-ouest, doit également être consolidée en 1863⁵⁶. En parallèle, le curé Greffier apporte des modifications au mobilier liturgique de l'église, en particulier dans les chapelles et le retable⁵⁷. Les stalles des chanoines sont réparées en 1850⁵⁸. Lorsque l'évêque visite l'église en mai 1852, il ne trouve plus qu'un autel latéral dédié à la Vierge⁵⁹. En 1850, ce sont aux vitraux du sanctuaire d'être renouvelés. Le plancher est alors entièrement changé⁶⁰, puis une nouvelle fois en 1861 et une autre fois en 1866 après qu'une dalle de béton ait été coulée pour résoudre les problèmes d'humidité⁶¹. La toiture fait également l'objet de réparations une fois en 1848⁶², une seconde fois dans les années 1860⁶³ et une troisième en 1902⁶⁴. D'après l'auteur Francis

⁵³ M. Rannaud, *Histoire*, p. 461.

⁵⁴ ADHS, E dépôt 273/4M art. 1.

⁵⁵ ADHS, E dépôt 273/2M art. 1.

⁵⁶ M. Rannaud, *Histoire*, p. 482.

⁵⁷ L. D'Agostino/Roget, p. 123.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ M. Rannaud, *Histoire*, p. 467.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 481.

⁶¹ L. D'Agostino/Roget, p. 124.

⁶² M. Rannaud, *Histoire*, p. 463.

⁶³ L. D'Agostino/Roget, p. 125.

⁶⁴ ADHS, E dépôt 273/2M art. 1.

Wey qui séjourne en 1865 à l'hôtel de Sixt, l'église était échafaudée⁶⁵ ; ces travaux, qui devaient porter sur la toiture, ont été signalés par le révérend Roget comme ayant été menés vers 1866, et cet échafaudage a probablement servi au crépissage de l'ensemble des façades en janvier 1867⁶⁶. Onze ans plus tard, « diverses réparations à la voûte de l'église, en sacristie, au toit, aux contreforts de l'église ont été apportées durant le mois de juin de l'an 1878 »⁶⁷. Au cours de la visite pastorale de juillet 1885, un nouveau monument élevé sur le tombeau de Ponce de Sixt est béni par l'évêque⁶⁸ : son érection modifie l'apparence intérieure de la nef en masquant un vestige de l'époque médiévale. Ce tombeau existait toutefois toujours, puisqu'il est ouvert en juillet 1887⁶⁹. Enfin, la construction de deux chapelles accolées à la première travée orientale de la nef entre 1909 et 1912 donne à l'église son aspect actuel⁷⁰ : au sud la chapelle Saint-Ponce et au nord la chapelle du Rosaire⁷¹. C'est également à cette époque que la fenêtre centrale du triplet du chevet est rouverte.

10.2.2. Le clocher

Avant 1680, le clocher de l'église de Sixt se trouvait au-dessus de l'église des chanoines. Si l'on ne conserve malheureusement pas de documentation évoquant sa reconstruction, on peut avancer qu'il a dû, dès cette époque, être déplacé dans la partie nord de l'aile orientale, entre la nef et la nouvelle salle du chapitre, où il se trouve au moment de sa première réfection en 1822 d'après le curé Roget⁷². Lorsque l'architecte Amoudruz est sollicité pour inspecter le clocher trois ans plus tard, il déclare en préambule de son devis du 30 décembre 1825 que « la vieille tour est en bon état, mais il est indispensable de l'élever de douze pieds parce que trois belles cloches sont sur un beffroy neuf que l'on a placé très à propos au-dessus de la dite tour, afin qu'elles se fassent mieux entendre »⁷³. Le beffroi neuf en question est très probablement celui installé en 1822. Afin de réduire les coûts, il est prévu que la commune participe aux achats de matériaux et se charge de la démolition du « bâtiment provisoire des cloches ». Les travaux commencent donc par la démolition de la charpente, puis l'entrepreneur de Thonon qui a été retenu évalue l'état des maçonneries avant de les reprendre éventuellement aux endroits nécessaires. Enfin, il peut procéder à l'exhaussement des maçonneries qui ont « deux fenêtres dans chaque face ». Les quatre fenêtres anciennes de la tour sont bouchées par une maçonnerie, sauf celle visant au levant dans laquelle est

⁶⁵ Fr. Wey, *op. cit.*, p. 373-396.

⁶⁶ L. D'Agostino/Roget, p. 124.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 125.

⁶⁸ M. Rannaud, *Histoire*, p. 524.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 529.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 542.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² L. D'Agostino/Roget, p. 125.

⁷³ ADHS, E dépôt 273/2M art. 1.

formée une étroite fenêtre toujours visible aujourd'hui. Amoudruz réceptionne ces travaux le 15 mars 1828 et découvre le « beau clocher dudit lieu, lequel a été si bien soigné par le conseil, qu'il n'a pas la plus petite chose qui ne soit pas en due forme »⁷⁴. Dans les années qui suivent, quelques travaux ponctuels concernent le clocher : en 1845, on projette l'ouverture d'une porte depuis la sacristie vers le clocher, ainsi qu'une nouvelle gouttière pour éviter le ruissellement des eaux le long de « la face nord de la tour du clocher »⁷⁵. Durant le mois d'octobre 1873, la tour du clocher est crépie à l'extérieur et réparée à l'intérieur par Léopold Désarnod de Vercland ; l'angle est de l'église est également réparé et les toits de l'église mis en état. En 1879, on répare à nouveau le beffroi puis, en octobre de la même année, l'ensemble des murs est crépi⁷⁶ (fig. n° 6). Le clocher fait une dernière fois l'objet d'une importante campagne de travaux lorsque la chapelle Saint-Ponce est construite dans sa base entre 1909 et 1910⁷⁷.

10.2.3. Le grenier du cimetière

Les murs du cimetière paroissial sont rénovés à quelques reprises, notamment entre 1846 et 1847⁷⁸ puis selon le plan et le devis du géomètre Amoudruz après délibération du 18 août 1889⁷⁹. Dans le cimetière oriental, autrefois accessible par le chemin provenant du haut de la vallée et du village de Nambride, et situé au chevet de l'église, se trouve un grenier de bois (fig. n° 24). Un second grenier se trouve dans la cour de l'ancienne abbaye et près de l'ancien presbytère (fig. n° 25) : il possède un étage accessible depuis des escaliers en bois et un balcon. Un troisième remarquable par son ancienneté (le millésime 1791 est gravé sur sa façade principale) se trouve au-devant du parvis de l'église. Celui-ci ne dépendait toutefois pas de l'abbaye et appartenait à des particuliers. Très répandu dans les départements savoyards et en Suisse voisine, ce type d'architecture traditionnelle est composé d'un soubassement en pierres permettant d'isoler de la neige un grenier construit en bois. Bâtis à l'écart des maisons pour éviter toute propagation des éventuels incendies, on y entreposait les biens les plus précieux de la famille : vêtements, réserves alimentaires, bijoux, etc.

Sur le cadastre sarde, deux greniers sont représentés : il s'agit de la parcelle n° 12 226, représentant un grenier construit le long de la muraille occidentale qui reliait la tour à l'ancien presbytère, et de la parcelle n° 12 218, représentant un second grenier construit à l'angle sud-est de l'enclos du cimetière du chevet. Toutefois, celui qui se trouve aujourd'hui dans l'enclos de

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ L. D'Agostino/Roget, p. 125.

⁷⁷ M. Rannaud, *Histoire*, p. 542.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 461.

⁷⁹ ADHS, E dépôt 273/2 M art. 6.

l'ancien cimetière n'est pas le grenier d'origine (fig. n° 24). En effet, le journal du curé Roget de même que les sources iconographiques montrent que le grenier actuel date du milieu du XIX^e siècle et qu'il était alors appelé « le grenier de la sacristie ». D'après Roget, il a été construit entre 1855 et 1856 par le charpentier de Samoëns Chevrier. L'auteur précisait que « La commune a fourni les bois et la Fabrique a soldé la main-d'œuvre »⁸⁰. Toujours d'après lui, il semble que quelques années plus tard, en 1866, le grenier a été déplacé un peu plus au sud, à l'emplacement du grenier de la mappe sarde et « dans un lieu favorable ». Ce déplacement est confirmé par une lithographie publiée en 1864 (fig. n° 29) qui montre ce grenier construit contre l'enclos oriental du cimetière, mais plus au nord, au plus près du chemin provenant de Nambride, tandis qu'une gravure, datée de 1866, le montre à son emplacement actuel⁸¹. Quelques travaux sont opérés dans son soubassement en 1870. C'est à proximité de ce grenier que se trouvait le cimetière des non-catholiques l'année suivante. Le curé Roget précisait encore que « les enfants morts sans baptême ainsi que ceux qui sont désignés par les convers seront enterrés dans la langue de terre qui est comprise entre le grenier de la sacristie et la clôture orientale du cimetière »⁸². Quant à l'autre grenier, celui accolé à la muraille occidentale, on ignore l'époque de sa destruction ou de son déplacement. On sait seulement qu'il appartenait à l'abbé⁸³.

10.3. Les dépendances

Deux des dépendances de l'abbaye, la grange des chanoines, ainsi que la tour d'enceinte, ont également été vendues comme biens nationaux en 1796. Les deux édifices ont été achetés avec les bâtiments conventuels par Pierre Milleret puis revendus : des parts de la tour appartenaient à André Cochet et à Joseph-Marie Joequoz, tandis que la grange semble avoir appartenu dès l'époque révolutionnaire à la commune de Sixt. Par la suite, celle-ci achète la tour, alors appelée « grenier », pour y installer des salles de classe.

10.3.1. Le presbytère

Du temps de l'abbaye, la paroisse était desservie par un des chanoines qui résidait dans le couvent : il n'y avait donc pas de presbytère à Sixt. Toutefois, avec la nomination de curés, la paroisse a besoin de se doter d'un tel lieu. Le conseil municipal, propriétaire du bâtiment dit la « maison » sur la mappe sarde (fig. n° 26) depuis une date inconnue, prend donc la décision de le transformer en presbytère le 21 avril 1803 : « La maison que la commune possède au chef-lieu est déterminée et devra servir de presbytère et de logement pour le ou les

⁸⁰ L. D'Agostino/Roget, p. 124.

⁸¹ Gravure de H. Terry dans Fr. Wey, *op. cit.*, p. 77.

⁸² L. D'Agostino/Roget, p. 124.

⁸³ ADS, SA3484.

deux ministres du culte [...] Seront, pour ce, faites toutes les réparations pour le rendre habitable et dans un état décent »⁸⁴. Un peu moins de deux ans plus tard, « [...] le conseil demande de faire procéder à l'acte d'état de la maison communale et au devis estimatif des travaux et réparations nécessaires pour en former une habitation commode, décente et suffisante pour le logement de deux ministres du culte desservant la paroisse »⁸⁵. À nouveau, des réparations sont projetées en 1809 et des plans et des devis réalisés; le 19 décembre 1809, le conseil municipal «arrête que la maison communale est, dès ce moment, destinée au logement du desservant et de son vicaire [...] Seront immédiatement exécutées les réparations selon les plans et devis »⁸⁶. Seules trois pièces sont réservées : l'une, appelée «salle consulaire», est le lieu des séances du conseil et de la mairie, tandis que deux autres servent alors de salles de classe. En 1812, ces réparations se montaient à 900 francs⁸⁷. Dans le devis d'agrandissement de l'église du 12 février 1829⁸⁸, quelques travaux sont prévus au presbytère : «Il doit être construit un corridor dans la première chambre du presbytère pour communiquer à celle de monsieur le vicaire afin de rendre ces deux chambres indépendantes, il sera à ces fins pratiquer une paroi [...]». Il faut ensuite attendre 1867 pour que des travaux de rafraîchissement soient menés au presbytère : «Durant le même mois [de janvier], les sept chambres du presbytère ont été tapissées ou blanchies, et diverses réparations ont été faites à la charpente du presbytère, pour une somme de près de cinq cents francs »⁸⁹. L'année suivante, des travaux étaient menés sur la charpente, notamment sur le pan sud⁹⁰. En 1873, une partie du jardin du presbytère est amputée pour permettre le passage d'un nouveau chemin menant au cimetière le long de la façade nord de l'hôtel⁹¹. Une première grosse campagne de travaux a lieu en 1880 : «Le presbytère a été badigeonné à l'intérieur, réparé entièrement à l'extérieur : la toiture a été refaite en grande partie »⁹², tandis qu'une seconde de plus grande ampleur encore, et dont le devis est conservé, a lieu à partir de 1898⁹³. Le presbytère est alors décrit comme :

une construction très ancienne dont presque tous les murs sont lézardés, ceux extérieurs comme ceux de refend par faute d'un manque d'entretien. Faute de gargouilles au cas des descentes des toits, les eaux pluviales ont pénétré dans la fondation et l'angle sud-est est sur le point de s'écrouler. La distribution intérieure est aussi très défectueuse. Des ouvrages de réfection sont nécessaires presque dans toutes les pièces pour les mettre en bon état d'entretien.

⁸⁴ M. Rannaud, *Histoire*, p. 438.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ *Ibid.*, p. 439.

⁸⁸ ADHS, E dépôt 273/2M art. 1.

⁸⁹ L. D'Agostino/Roget, p. 124.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ M. Rannaud, *Histoire*, p. 520.

⁹² L. D'Agostino/Roget, p. 125.

⁹³ ADHS, 2O33.

L'angle sud-est du toit est proche de l'effondrement et a besoin d'être entièrement démolé puis reconstruit⁹⁴. Un corridor est proposé à la construction pour mieux distribuer les pièces, et plusieurs portes doivent être construites tandis que l'écoulement des eaux doit être modernisé.

10.3.2. La construction du « grenier-école »

À partir du milieu du XIX^e siècle, l'éducation devient une des priorités du conseil municipal de Sixt. Jusque là, l'école des filles et des garçons se faisait dans des lieux différents. D'après les archives communales déposées à Annecy, des salles de classe avaient été créées dans le couvent dès 1851. Avant cette date, la régente était logée dans l'ancien couvent par l'Anglais William Phelps Prior, administrateur des mines, à qui le conseil communal louait des chambres⁹⁵. Le 31 octobre 1851, un bail est passé qui prévoyait la location de plusieurs pièces dans la partie occidentale de l'ancien couvent⁹⁶. Le 17 novembre⁹⁷, un devis des réparations à y faire pour deux salles de classe est rédigé par Claude-Joseph Rouge, géomètre de Samoëns, qui réceptionne les travaux le 2 février 1852⁹⁸. Peut-être ne s'agissait-il que des classes des garçons, car, d'après le curé Roget, depuis « 1848 jusqu'à la date de l'achat du grenier [la nouvelle école], Pin François l'aveugle a procuré à l'école des filles deux chambres de sa maison »⁹⁹. En 1852, le bruit court que l'abbaye va à nouveau être vendue. Réuni le 27 janvier 1853, le conseil communal « a la certitude que dans peu le bâtiment dit le couvent de Sixt va se vendre par subhastation sur poursuite du sieur Bozonnet de Samoëns. [...] Il est probable que le prix n'en sera pas très élevé et moyennant quelques petites réparations à la toiture principalement, ce bâtiment formerait un excellent établissement d'instruction publique. [Si] le conseil échappe cette occasion, il ne pourra trouver aucun autre local et sera obligé de construire à neuf et à grands frais »¹⁰⁰. Les conseillers s'empresent alors de demander à l'intendant de la province l'autorisation de « surenchérir le lot du couvent avec la cour et la moitié du jardin contigu ou tel autre lot qu'il croira le plus avantageux à la commune, lors des enchères publiques qui auront lieu au tribunal de première instance de Bonneville »¹⁰¹. L'opération s'avère plus onéreuse que prévu et l'intendant demande l'avis de trois experts : un maçon, un charpentier, et un autre homme dont l'emploi n'est pas précisé. Le 7 mars suivant, tous trois déclarent : « Nous pensons ainsi

⁹⁴ Ce même angle présentait des faiblesses au début des années 2020. J. Dupanloup, G. Desgrandchamps, *op. cit.*

⁹⁵ ADHS, E dépôt 273/4M art. 1.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ L. D'Agostino/Roget, p. 127.

¹⁰⁰ ADHS, E dépôt 273/4M art. 1.

¹⁰¹ *Ibid.*

que l'acquisition de cette partie de bâtiments [l'aile occidentale] est de toute nécessité à la commune pour y placer les écoles. Quant à l'évaluation de cette même partie de bâtiment, nous la portons approximativement à la somme de 4 000 livres y compris la valeur du jardin »¹⁰². Tous trois confirment par ailleurs l'intérêt d'acheter ce bâtiment pour la salubrité de l'église paroissiale¹⁰³. Malheureusement, les enchères dépassent de loin les moyens de la commune. Aussi, et toujours d'après le curé Roget, « l'école des garçons s'est faite dans le presbytère, dans la salle qui est adjointe à la mairie, jusque vers l'an 1855, c'est-à-dire jusqu'à l'achat du grenier de l'abbaye »¹⁰⁴.

Pendant que Moccand lance son activité d'hôtellerie en 1854, la commune se trouve sans classes ni appartements pour les écoliers et leurs enseignants. La tour, qui était demeurée en la possession de Michel Manuel, est, elle aussi, rachetée par Moccand le 30 septembre 1857¹⁰⁵, qui s'engage rapidement à la revendre à la commune pour y établir la nouvelle école. Ce projet débute dès l'automne 1857 : le géomètre Rouge est encore une fois sollicité pour donner son opinion sur le choix de la commune d'établir l'école dans une nouvelle maison construite contre l'ancienne tour de l'abbaye. D'après lui, cet emplacement « est situé dans une position des plus salubres, recevant le soleil pour ainsi dire de toutes les faces [...] à tous ces avantages il faut ajouter que cet emplacement est à la portée de tous les chemins qui aboutissent au chef-lieu dès les divers points de la commune »¹⁰⁶. Un devis est dressé le 19 décembre 1857¹⁰⁷, de même qu'un plan : ceux-ci montrent que le projet d'agrandissement de la tour vers le nord est déjà bien avancé, car le jardin attenant à l'édifice a déjà été acheté à deux particuliers de Sixt. L'extension comprend deux étages, un pour les garçons et un pour les filles. Chaque étage, tour y compris, comptera « une salle d'école d'une grandeur suffisante pour contenir soixante élèves, une cuisine et une chambre à coucher »¹⁰⁸ pour le régent et la régente. La promesse de vente n'est signée que le 4 janvier 1858 : François-Joseph Moccand « cherche à se défaire de la partie de ces immeubles qui ne lui sont pas indispensables et il a consenti pour faciliter la commune à lui vendre le bâtiment en pierre dépendant du couvent appelé le grenier avec une bonne partie du jardin contigu au levant et au nord ». La vente est fixée à 4 000 livres nouvelles. Après la visite du 5 avril suivant, les experts interrogés déclarent « qu'il y a non seulement utilité et convenance, mais encore nécessité pour la commune de Sixt d'en faire l'acquisition afin d'y établir les écoles des garçons et celles des filles ; et les logements de l'instituteur et de l'institutrice

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ L. D'Agostino/Roget, p. 127.

¹⁰⁵ ADHS, E dépôt 273/4M art. 1.

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Ibid.*

dont la commune est absolument dépourvue »¹⁰⁹, les lots sont achetés dans la foulée et le conseil communal prie l'intendant de « déléguer monsieur Anthoine Jean-Louiz géomètre à Morillon pour la dresse des plans et devis des travaux à faire soit à la maison d'école soit à l'église ». Le 23 mai suivant, lors de la séance du conseil municipal, il est indiqué que « le conseil communal a fait l'acquisition d'un bâtiment destiné à servir de maison d'école pour les garçons et pour les filles ; que ce bâtiment a un besoin urgent de réparations pour pouvoir servir à sa destination ». Le 24 septembre 1858, le géomètre Anthoine propose comme réparation urgente « un regotoiement général, mais encore [...] que plusieurs partie de cette toiture soit refaite a neuf comme aussi il y a plusieurs pièces de la charpente qui se trouvent pourries qu'il faut remplacer par des neuves »¹¹⁰, la création d'un plancher au premier étage de la tour et divers travaux sur les fenêtres et les portes. Les travaux projetés en décembre 1857 n'avaient pas été réalisés et les salles dans la tour « n'étaient ni assez aérées ni assez éclairées pour cette destination »¹¹¹. Le 24 septembre 1858, « après avoir considéré que la saison propre à l'exécution de ces travaux était trop avancée, ledit conseil a décidé que pour cette année, il ne serait fait que les réparations les plus urgentes et les plus nécessaires pour rendre les sales d'école praticables pendant l'année scolaire qui va commencer ». Ces travaux sont réceptionnés le 9 décembre, mais les instituteurs n'ont pas de logements. Trop occupée par d'autres dépenses, en particulier les consolidations de l'église, la commune n'entreprend les gros travaux qu'après 1860. Ceux-ci s'étalent sur les années 1862 et 1863 et occasionnent la destruction de la grande porte de l'abbaye¹¹², puis de nouveaux travaux ont lieu en 1864 pour améliorer le confort des instituteurs et des écoliers. Un plan conservé aux archives départementales d'Annecy montre le projet d'agrandissement de la tour qui consiste en l'ajout d'une « maison » au nord de celle-ci : deux salles de classe, au premier et au second étage, seront séparées de la tour par un double corridor permettant d'entrer depuis la « place communale » d'un côté et de l'autre vers les jardins¹¹³. Les jardins et les latrines seront séparés entre les garçons au nord et les filles au sud. À la fin des années 1860, la transformation de l'ancien site abbatial est achevée.

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ M. Rannaud, *Histoire*, p. 481-482.

¹¹² L. D'Agostino/Roget, p. 124.

¹¹³ ADHS, E dépôt 273/4M art. 1.

Conclusion

Longtemps délaissée par les universitaires et peu étudiée par les érudits locaux, l'histoire monumentale de l'abbaye de Sixt se révèle une fois synthétisée l'ensemble des données issues des sources textuelles, iconographiques et archéologiques. L'apport à la connaissance du site est fondamental : Sixt n'avait en effet jamais été explorée du point de vue de ses bâtiments et les opérations archéologiques préventives, dont l'apport a été très important, n'avaient pas vocation à restituer cette histoire. Malgré ces avancées significatives, on doit reconnaître des disparités importantes en fonction des bâtiments et de ses dépendances et souligner que l'étude de l'aile sud et de l'église est loin d'être terminée. Par ailleurs, la question du culte et du pèlerinage à l'abbé fondateur Ponce de Sixt a pu être examinée du point de vue des bâtiments, ce qui a révélé leur probable existence dès le bas Moyen Âge, mais aussi nuancé leur importance et l'ampleur jusqu'ici supposée de ce phénomène.

La communauté religieuse était composée de personnes qui vivaient et se déplaçaient à l'intérieur de leur couvent, mais aussi à l'extérieur vers les dépendances. Les bâtiments étaient donc construits et reconstruits en fonction des circulations, de l'évolution des besoins, mais aussi de certains impératifs comme les sinistres. C'est le travail de l'archéologue de les restituer afin de mieux connaître la vie de ces personnes à l'époque médiévale et à l'époque moderne, ainsi que les éventuelles évolutions. À l'abbaye de Sixt, le plan carré n'a jamais varié et la topographie des premiers temps a été conservée jusqu'au XVIII^e siècle. Au nord du site abbatial, l'église est conservée dans son état de la fin du XVII^e siècle, qui est une conséquence du grand incendie de 1680. On sait cependant qu'il faut restituer une église séparée en deux pour les périodes antérieures : une partie réservée aux chanoines réguliers à l'est, qui comprenait le chevet et les deux travées orientales de la nef, et de l'autre côté d'un mur, une seconde partie qui occupait le reste de la nef et qui était dédiée aux paroissiens. Ce bâtiment qui n'avait jamais bénéficié d'une étude archéologique a également livré quelques-uns de ses secrets, en révélant l'existence de plusieurs aménagements datables de la fin du Moyen Âge, dont sa chapelle latérale dédiée à saint Jacques, sa tribune et le tombeau de l'abbé Ponce dans la nef. L'aile orientale du couvent, qui était presque totalement inconnue au début de ce travail, apparaît désormais nettement : outre sa localisation, on sait précisément quelles pièces elle abritait dès la fondation jusqu'à la fermeture de l'abbaye, ainsi que son évolution au fil des siècles (fig. n° 78). Sans surprise, c'est ici que se trouvait la salle du chapitre : sa superficie initiale a progressivement été réduite pour faire place, au nord, à la chapelle latérale Saint-Jacques, puis au sud à une cave dédiée à la conservation des denrées des chanoines, dans un contexte de séparation entre les biens et les revenus de l'abbé et de la communauté. La bibliothèque située au-dessus de cette salle du chapitre, entièrement brûlée en 1680, constituait le centre de

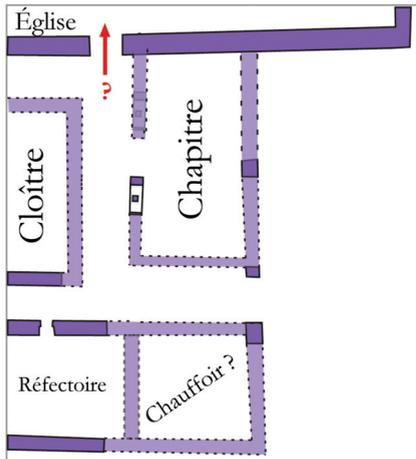
→ Axe de circulation
 > 764.00 m NGF

Trait plein = mur identifié
 Trait pointillé = mur supposé

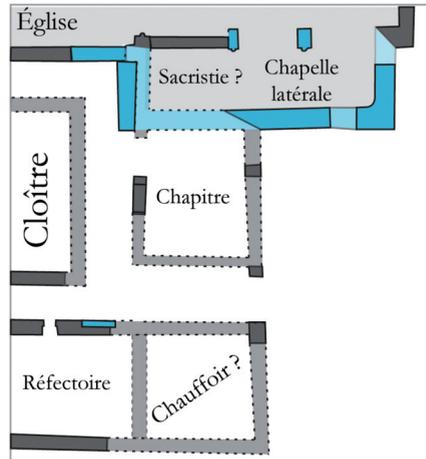
0 m 10 m



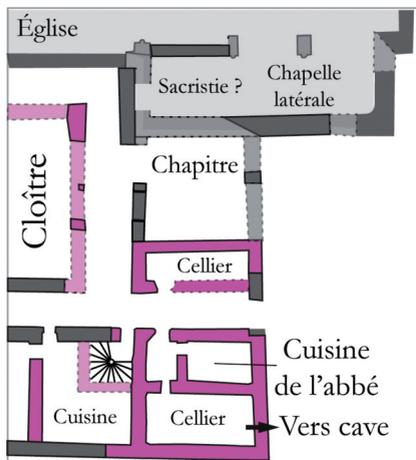
XII^e - XIII^e s.



Fin du XV^e s.



Vers 1650



Fin du XVII^e s.

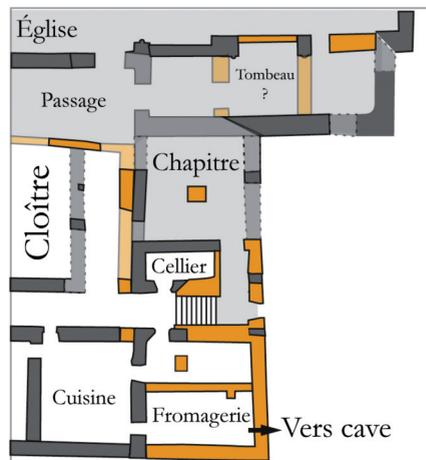


Fig. n° 78 : Évolution architecturale du rez-de-chaussée du tiers oriental de l'abbaye

la vie intellectuelle des chanoines. L'aile sud adjacente accueillait certainement la cuisine et le réfectoire des religieux au rez-de-chaussée et aux deux étages supérieurs des chambres, mais l'organisation exacte des pièces avant l'époque moderne reste à déterminer. La maison abbatiale, datée du XVI^e siècle, a été aménagée dans l'angle sud-est du couvent, et non pas du côté de l'entrée comme c'est souvent le cas¹. Cependant, elle n'a pas modifié le plan de l'abbaye en s'insérant dans l'emprise des murs existants. Quant à l'aile occidentale, où l'on sait que se trouvait la porte d'entrée principale à l'époque moderne, on peut seulement imaginer que les étages étaient occupés par des chambres : peut-être un appartement pour le prieur, comme il en existait un à Entremont à côté de la salle des archives au XVII^e siècle², et des chambres pour les chanoines, leurs convers puis leurs domestiques (deux cuisiniers et deux servantes en 1733)³ et leurs hôtes. Finalement, la seule originalité du plan de l'abbaye de Sixt est le cloître composé de galeries superposées : celles-ci permettaient non seulement d'absorber l'importante dénivellation entre l'église et le rez-de-chaussée du couvent, mais également de faciliter les circulations entre les étages. À notre connaissance, c'est le seul exemple de ce type en Faucigny et Chablais. Toutefois, et toujours en territoire savoyard, l'abbaye d'Ambronay et le couvent de Brou dans le département de l'Ain comprenaient eux aussi des cloîtres à deux niveaux. Malgré ses avantages, le cloître à deux étages présentait l'inconvénient d'exposer au froid les bâtiments qu'il desservait, et notamment le premier étage du couvent où se trouvaient les lieux de repos, ce qui a conduit à l'aménagement d'un couloir intérieur pour les isoler. Enfin, le site abbatial comprenait également des dépendances dont le nombre et la localisation ont été précisés grâce à la découverte de deux bâtiments jusqu'alors tout à fait inconnus dans la parcelle gazonnée au sud, tandis qu'une nouvelle identification pour la tour occidentale et l'ancien presbytère a été proposée.

Longtemps, la question d'une « architecture augustinienne » étudiée au prisme de l'architecture bénédictine a été au cœur des interrogations des spécialistes des chanoines réguliers. Elle est désormais dépassée, et la variété des formes architecturales des établissements canoniaux incite à l'étudier de façon individualisée. Les deux principales congrégations augustinienes dans la zone qui nous intéresse, c'est-à-dire les congrégations du Mont-Joux et d'Abondance, présentent des bâtiments absolument différents qu'il serait vain de confronter : hospice, prieurés fortifiés et maisons-fortes pour la première, abbayes de type bénédictin pour la seconde. Cependant, il est intéressant de comparer les abbayes d'Abondance et de Sixt, qui ont pu s'influencer puis avec l'abbaye augustinienne d'Entremont, bien que celle-ci soit très tôt transférée à

¹ Citons pour exemple les établissements augustiniens de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons et du prieuré de Norton en Grande-Bretagne.

² ADS, SA3444.

³ ADHS, 4H7, fol. 11.

l'ordre de Saint-Ruf. Ces trois établissements canoniaux sont construits dans la pente, ce qui n'est pas le choix fait par les bâtisseurs de l'abbaye cistercienne d'Aulps également fondée en montagne. Les églises partagées entre les deux communautés (canoniale et paroissiale) sont construites en surplomb du couvent, sur une terrasse qui domine également le paysage. À Abondance et à Sixt, ces églises sont au nord, tandis qu'à Entremont elle est au sud. Le reste des bâtiments conventuels est aménagé dans la pente et la déclivité du terrain n'est pas gérée de la même manière. À Abondance, le cloître est aménagé sur une terrasse intermédiaire entre celle de l'église et le rez-de-chaussée de l'aile sud, tandis qu'à Sixt, on opte pour le cloître à deux niveaux charpenté qui permet de relier directement le premier étage du couvent (là où se trouvent la bibliothèque, le dortoir puis les chambres des chanoines, et enfin l'appartement de l'abbé) au rez-de-chaussée de l'église. Le cloître disparu d'Entremont étant en train d'être fouillé, il est trop tôt pour se prononcer à son sujet, mais la topographie se rapproche de celle de Sixt avec un préau situé beaucoup plus bas que le niveau de l'église⁴. Du côté est, l'aile orientale accueille les pièces utilisées le matin lorsque l'ensoleillement est le plus important : la salle du capitulaire et la bibliothèque. Comme à Abondance, un chauffoir se trouvait peut-être dans l'angle sud-est du couvent avant la construction de la maison abbatiale. Le réfectoire et la cuisine, utilisés le midi et le soir, se trouvent dans l'aile sud à Sixt comme à Abondance, et dans l'aile nord, mais contre la façade sud, à Entremont. C'est sans doute dans cette même aile opposée à l'église que se trouve initialement le dortoir des frères ; rien ne permet en tout cas de le localiser dans l'aile orientale. Enfin, c'est dans l'aile occidentale que se trouve l'entrée principale de l'abbaye, comme à Abondance et à Entremont. Les autres pièces sont inconnues pour le moment, mais elles pourraient avoir accueilli les convers et les domestiques sur le modèle des abbayes bénédictines, et la petite porte qui se trouve dans le mur de la nef paroissiale et qui permettait d'y entrer depuis le cloître leur était peut-être réservée. Quant aux maisons abbatiales, elles présentent dans ces trois abbayes la même localisation et la même disposition : elles sont construites au bout de l'aile orientale et en face du chevet de l'église⁵. À Abondance et à Entremont, elles possédaient leur propre accès, tandis qu'à Sixt, on y entrait depuis l'intérieur du couvent. Au rez-de-chaussée se trouvaient les pièces domestiques (cuisines, caves) et au-dessus les appartements des abbés, ainsi que leurs latrines privatives. La proximité avec les chambres des archives est également à souligner. Enfin, l'existence ou non de certaines dépendances dépend des situations. Abondance et Entremont, qui sont situées sur des voies de passage, sont dotés d'un hospice attesté au bas

⁴ S. Bochaton, L. Donati, *Abbaye d'Entremont : le cloître-2* (2022), Lyon, 2022.

⁵ Le même emplacement a été signalé par Dickinson pour certains établissements canoniaux anglais avant un déplacement du côté ouest : J. C. Dickinson, Les constructions des premiers chanoines réguliers en Angleterre, *Cahiers de civilisation médiévale*, 1967, p. 189.

Moyen Âge, ce qui n'est pas le cas de Sixt construite en fond de vallée. Les trois abbayes possèdent des prisons, qui prennent la forme d'une tour à Abondance et probablement d'une tour d'enceinte à Sixt, mais on ignore encore la forme de celles d'Entremont. Seul l'abbé d'Abondance détient des gibets, car il dispose du droit d'exécution en vallée d'Abondance et à Saint-Gingolph, contrairement à ses homologues de Sixt et d'Entremont.

L'hypothèse d'un bâtiment d'accueil à Sixt s'appuyait uniquement sur la localisation de l'ancien presbytère à l'entrée du site abbatial et sur l'existence d'un pèlerinage à Sixt. La genèse de cet engouement pour les reliques de Ponce demeure inconnue et sa première attestation tardive, tout comme celle d'un pèlerinage sur le tombeau de l'abbé Guérin en l'abbatiale d'Aulps. Là, les recherches archéologiques et historiques ont mis en évidence un culte médiéval attesté au XIII^e siècle par la présence d'un autel à saint Guérin⁶. Toutefois, le pèlerinage n'est attesté par les textes qu'en 1512⁷, et il faut attendre 1638 pour connaître les aménagements liturgiques⁸. On peut donc supposer qu'initialement, le culte rendu à l'abbé fondateur Ponce ne concerne que les chanoines et, peut-être, les paroissiens de Sixt. Ensuite, et à une époque que l'on ignore, les reliques de Ponce sont mises à disposition des laïcs dans la nef, sans que l'on connaisse les raisons qui motivent ce nouvel aménagement et sans pour autant qu'il existe un pèlerinage dont la première mention, en 1606, ne concerne d'ailleurs que la fontaine. Le tombeau fait peut-être l'objet d'un embellissement à la fin du Moyen Âge. On constate en revanche que le tombeau de Ponce connaît un intérêt accru au XVII^e siècle qui se traduit d'abord par la visite de François de Sales et ensuite par la publication d'une vie légendaire de l'abbé en 1666. S'agissait-il, à une époque marquée par de nombreux travaux de reconstruction, de promouvoir cette dévotion et de faire entrer des liquidités qui financeraient les travaux ? La contemporanéité des faits interroge, de même que l'invention d'un lien de parenté entre l'abbé Ponce et la famille de Faucigny à la même époque. Si l'hypothèse du déplacement des reliques dans l'ancienne chapelle latérale et d'une circulation maintenue durant les travaux de reconstruction de la nef (1680-1687) était avérée, alors elle indiquerait que les personnes qui se rendaient sur le tombeau étaient nombreuses à cette époque, en tout cas suffisamment pour justifier cet aménagement. Enfin, le XIX^e siècle fait de l'abbé Ponce le bienheureux Ponce : dès 1897 et la fin du procès canonique qui voit l'abbé béatifié le 15 décembre 1896, le tombeau médiéval est abandonné au profit de monuments plus imposants⁹. Arnold Van Gennep rapportait que dans la première moitié du XX^e siècle, les croyants étaient encore nombreux à se rendre à sa fontaine et

⁶ A. Baud, J. Tardieu, dir., *Sainte-Marie d'Aulps une abbaye cistercienne en pays savoyard*, Lyon, 2010, p. 110.

⁷ *Ibid.*, p. 31.

⁸ *Ibid.*, p. 112.

⁹ A. Van Gennep, *Culte populaire des saints en Savoie*, Paris, 1973, p. 128-129.

sur son tombeau¹⁰ (fig. n° 79). Espérons que bientôt, Sizères et Sizerets, touristes, curieux et amateurs de patrimoine régional seront également nombreux à découvrir l'histoire de Ponce et de son abbaye dans un site valorisé à hauteur de son passé.

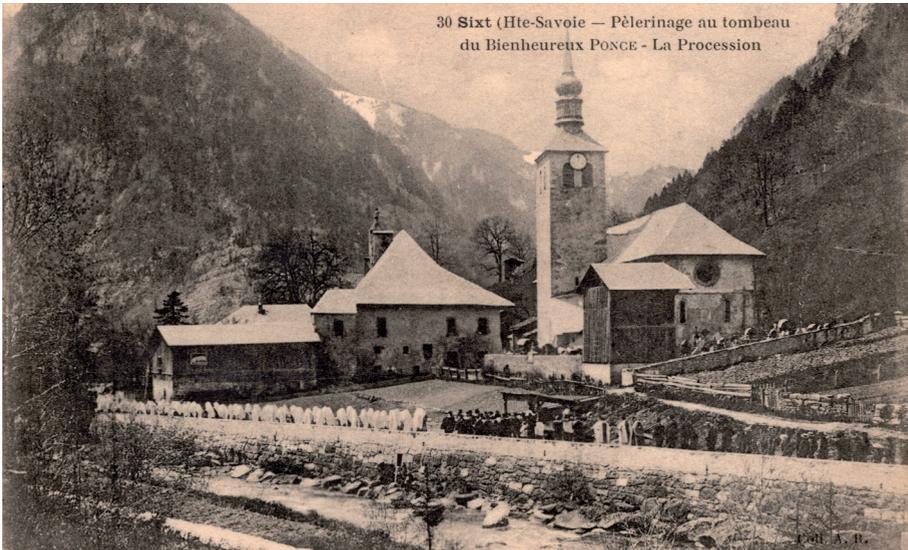


Fig. n° 79 : Procession à l'occasion du pèlerinage sur le tombeau de Ponce. Début du XX^e siècle

¹⁰ *Ibid.*, p. 119.

Bibliographie

- ANDENMATTEN, Bernard. Les abbés et la communauté canoniale du XIII^e au début du XVI^e siècle. *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune (515-2015)*, vol. 1 : *Histoire et archéologie*, Gollion : Infolio, 2015, p. 191-206.
- ANDENMATTEN, Bernard, RIPART, Laurent. *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune (515-2015)*, vol. 1 : *Histoire et archéologie*. Gollion : Infolio, 2015.
- ANDENNA, Cristina. L'expansion des chanoines réguliers en Italie. *Les chanoines réguliers : émergence et expansion (XI^e-XIII^e siècles)*, actes du sixième colloque international du CERCOR, Le Puy-en-Velay, 29 juin-1^{er} juillet 2006, Saint-Étienne, 2009, p. 385-427.
- ANDENNA, Cristina. *Mortariensis ecclesia : una congregazione di canonici regolari in Italia settentrionale*. Münster : LIT Verlag, 2007.
- AUBRY, Laurent, LACAZE, Sarah. *Abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval : prospections géophysiques par méthode électrique*. s. l., 2002, dactyl.
- FORAS, Amédée de, MARÉSCHAL, François de, VIRY, Pierre de et al. *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*. Grenoble : Allier, 1863-1938, 6 vol.
- BASTIAN, Jean-Pierre. *Une immigration alpine à Lavaux aux XV^e et XVI^e siècles : Lombards, Faucignerans et Chablaisiens*. Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 2012.
- BASTIAN, Jean-Pierre. La colonisation des monts de Lavaux et du Jorat par les paysans du haut Giffre au tournant du XV^e siècle. *Revue historique vaudoise*, 2009, n^o 117, p. 189-216.
- BAUD, Anne, SCHMITT, Anne, dir. *La construction monumentale en Haute-Savoie du XII^e au XVI^e siècle : de la carrière au bâti*. Lyon : ALPARA et MOM, 2019.
- BAUD, Anne, TARDIEU, Joëlle, dir. *Organiser l'espace sacré au Moyen Âge : topographie, architecture et liturgie (Rhône-Alpes-Auvergne)*. Lyon : ALPARA et MOM, 2014.
- BAUD, Anne, TARDIEU, Joëlle, dir. *Sainte-Marie d'Aulps : une abbaye cistercienne en pays savoyard*. Lyon : ALPARA et MOM, 2010.
- BECCI, Remo. *Le chartrier de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune (1128-1296)*. Thèse de doctorat, École nationale des chartes, 1997, dactyl.
- BENOÎT, Loïc, DURIEZ, Mathilde, dir. *De cols en vallées : parcours en Faucigny médiéval et moderne, actes du colloque international du projet européen Parcours : des patrimoines de passages en châteaux (Bonneville, 1^{er} et 2 octobre 2021)*. Annecy : Alcotra, 2022.
- BESSON, Joseph-Antoine. *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarantaise, Aoste et Maurienne, et du décanat de Savoie*. Nancy : S. Henault, 1759.
- BINZ, Louis. *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)*. Annecy : Académie salésienne, 2006 (Hors-série ; 1).
- BINZ, Louis. *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève pendant le Grand Schisme et la crise conciliaire (1378-1450)*. Genève : Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1973.

- BOCHATON, Sidonie. Du dortoir aux appartements : lieux de sommeil chez les chanoines réguliers de la congrégation d'Abondance (ancien diocèse de Genève, XII^e-XVIII^e siècle). *Le sommeil : théories, représentations et pratiques (Moyen Âge et époque moderne), actes du colloque international tenu à Lausanne, octobre 2021*, Florence : Micrologus [à paraître].
- BOCHATON, Sidonie, GAILLARD, Audrey. Lieux d'exécutions en pays de Gavot (Chablais, Savoie, XIV^e-XVIII^e siècle). *Justice en action : acteurs, lieux et pratiques de la justice dans les principautés occidentales à la fin du Moyen Âge* [titre provisoire], Dijon : éditions universitaires [à paraître].
- BOCHATON, Sidonie. Lieux de justice de chanoines réguliers en Haute-Savoie : les congrégations d'Abondance et du Mont-Joux. *Communautés religieuses, société et justice : actes du colloque quadriennal du CERCOR, juin 2020*, Saint-Étienne, 2023, p. 297-314.
- BOCHATON, Sidonie. La nef et le chœur : à propos des églises de l'abbaye de Sixt (XIII^e-XVII^e siècles). *De cols en vallées : parcours en Faucigny médiéval et moderne, actes du colloque international du projet européen Parcours : des patrimoines de passages en châteaux (Bonneville, 1^{er} et 2 octobre 2021)*, Annecy, 2022, p. 111-123.
- BOCHATON, Sidonie, DONATI, Lisa. *Abbaye d'Entremont : le cloître-2 (2022)*. Rapport intermédiaire d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2022, dactyl.
- BOCHATON, Sidonie. Les chanoines réguliers en Savoie du Nord : restitution des abbayes d'Abondance et de Sixt (XII^e-XVII^e siècles) [résumé de thèse]. *Bulletin du CERCOR*, 2022, n° 26, p. 28-33.
- BOCHATON, Sidonie. La « tour des prisons » de l'abbaye d'Abondance : un espace carcéral au sein du carré claustral. *Les espaces carcéraux au Moyen Âge : approche interdisciplinaire des territoires et des matérialités de l'incarcération médiévale, actes du colloque international, avril 2020 [annulé]*, Bordeaux, 2022. Disponible en ligne sur : <https://una-editions.fr/tour-des-prisons-abbaye-abondance-carre-claustral/> [dernière consultation le 15/03/2023].
- BOCHATON, Sidonie. *Les chanoines réguliers en Savoie du Nord. Restitution des abbayes d'Abondance et de Sixt (XII^e-XVII^e siècle)*. Thèse de doctorat, université Lumière-Lyon 2, 2021, dactyl., 3 vol.
- BOCHATON, Sidonie. *Meillerie : un prieuré fortifié de chanoines réguliers (XII^e-XIX^e siècle)*. Annecy : Académie salésienne, 2020 (MDAS ; 127).
- BOCHATON, Sidonie, GAILLARD, Audrey. Lieux d'exécutions en pays de Gavot : prospection thématique. *Revue savoissienne*, 2020, p. 274-279.
- BOCHATON, Sidonie. Le pèlerinage sur le tombeau de l'abbé Ponce de Sixt de la fin du Moyen Âge jusqu'au XVII^e siècle : entre continuité et renouveau. *Reliques et pèlerinages : carnet parodien d'histoire et d'archéologie*, 2020. Disponible en ligne sur : <https://carnetparay.hypotheses.org/author/sidoniebochaton> [dernière consultation le 15/03/2023].
- BOCHATON, Sidonie. Maisons canoniales en Savoie du Nord : les congrégations du Grand-Saint-Bernard et d'Abondance. *Histoire médiévale et archéologie*, 2019, n° 32, p. 171-185.

- BOCHATON, Sidonie. Lieux de justice dans la seigneurie ecclésiastique de Meillerie. *(Re) lecture archéologique de la justice en Europe médiévale et moderne : actes du colloque international tenu à Bordeaux les 8-10 février 2017*, Bordeaux, 2019, p. 55-66.
- BOCHATON, Sidonie. Du prieuré au sanctuaire : Notre-Dame de l'Aumône de Rumilly. *Les Dossiers du Musée savoisien : revue numérique*, 2019-5. Disponible en ligne sur : https://patrimoines.savoie.fr/web/psp_7772/les-dossiers-du-musee-savoisien-revue-numerique [dernière consultation le 15/03/2023].
- BOCHATON, Sidonie. Les abbayes d'Abondance et de Sixt : étude archéologique des ailes orientales du carré claustral. *Revue savoisienne*, 2019, p. 161-166.
- BOCHATON, Sidonie. *Abbaye d'Abondance : histoire architecturale et bilan documentaire*. Lyon, 2019, dactyl.
- BOCHATON, Sidonie. *Abbaye d'Abondance : l'aile orientale et la salle capitulaire*. Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2018, dactyl.
- BOCHATON, Sidonie. *Abbaye de Sixt : les dépendances*. Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2018, dactyl.
- BOCHATON, Sidonie, JOUNEAU, David. L'abbaye de Sixt à travers le temps : résultats des campagnes archéologiques 2015-2016. *Les Dossiers du Musée savoisien : revue numérique*, 2018-4. Disponible en ligne sur : https://patrimoines.savoie.fr/web/psp_7772/les-dossiers-du-musee-savoisien-revue-numerique [dernière consultation le 15/03/2023].
- BOCHATON, Sidonie. *Prieuré Notre-Dame de l'Aumône de Rumilly. Synthèse historique et archéologique*. Rapport d'étude déposé au musée Notre Histoire de Rumilly, 2017, dactyl.
- BOCHATON, Sidonie, GAILLARD, Audrey. *Abbaye d'Abondance : l'église et l'aile orientale*. Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2017, dactyl.
- BOCHATON, Sidonie, GUFFOND, Christophe, JOUNEAU, David. L'abbaye de Sixt : une histoire architecturale mouvementée. *Domestiquer un bout du monde : vivre dans les montagnes de Sixt (XII^e-XXI^e siècle)*, Annecy, 2017, p. 25-47.
- BOCHATON, Sidonie. Le prieuré bénédictin de Saint-Paul-en-Chablais : nouvelles recherches historiques et archéologiques. *Les Dossiers du musée savoisien : revue numérique*, 2016-2. Disponible en ligne sur : https://patrimoines.savoie.fr/web/psp_7772/les-dossiers-du-musee-savoisien-revue-numerique [dernière consultation le 15/03/2023].
- BOCHATON, Sidonie, GAILLARD, Audrey, LETAILLIEUR, Arnaud. *Abbaye de Sixt : le cloître et la salle capitulaire*. Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2016, dactyl.
- BOCHATON, Sidonie, GAILLARD, Audrey, LETAILLIEUR, Arnaud. *Abbaye de Sixt : la chapelle Saint-Jacques*. Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes, 2015, dactyl.
- BONDE, Sheila, MAINES, Clark, dir. *Saint-Jean-des-Vignes in Soissons: Approaches to its Architecture, Archaeology and History*. Turnhout : Brepols, 2003.
- BOUCHAGE, François. *Le prieuré de Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie) et les sœurs du même lieu*. Chambéry : Drivet et Ginet, 1889.

- BULLY, Sébastien, SAPIN, Christian. Au seuil du cloître : la présence des laïcs (hôtelleries, bâtiments d'accueil, activités artisanales et de services) entre le V^e et le XII^e siècle, actes de 3^e journées d'études monastiques (Vézelay, 27-28 juin 2013), *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre BUCEMA*, Hors-série n° 8, 2015. Disponible en ligne sur : <https://journals.openedition.org/cem/> [dernière consultation le 15/03/2023].
- BURTON, Janet, STÖBER, Karen. *The Regular Canons in the Medieval British Isles*. Turnhout : Brepols, 2011.
- CARNOY, Henri. *Dictionnaire biographique international des écrivains*. Hildesheim/New York : G. Olms, 1987.
- CARRIER, Nicolas, LA CORBIÈRE, Matthieu de. *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle : enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339*. Genève : SHAG, 2005.
- CARRIER, Nicolas. Les moines et la montagne en Savoie du nord (XI^e-XV^e siècle). *Montagnes médiévales, XXXIV^e Congrès de la SHMES (Chambéry, 23-25 mai 2003)*, Paris, 2004, p. 168-182.
- CARRIER, Nicolas. Les communautés montagnardes et la justice dans les Alpes nord-occidentales à la fin du Moyen Âge : Chamonix, Abondance et les régions voisines (XIV^e-XV^e siècles). *Cahiers de recherches médiévales*, 2003, n° 10, p. 89-118.
- CARRIER, Nicolas. *La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen Âge : économie et société (fin XIII^e-début XVI^e siècle)*. Paris : L'Harmattan, 2001.
- CARRIER, Nicolas, MOUTHON, Fabrice. *Paysans des Alpes : les communautés montagnardes au Moyen Âge*. Rennes : PUR, 2010.
- CHAPELLE, Angélique. *Inventaire des archives de l'abbaye de Sixt*. Annecy : Archives départementales de la Haute-Savoie, 2013, dactyl.
- CHÂTILLON, Jean. *Le mouvement canonial au Moyen Âge : réforme de l'église, spiritualité et culture*. Brepols : Turnhout, 1992.
- CHAUVIN, Benoît. De quelques femmes dans plusieurs monastères précisterciens et cisterciens... masculins des duché et comté de Bourgogne (fin XI^e-milieu XIII^e siècle). *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, 2015, t. 71, p. 111-146.
- CHAUVIN-DESFLEURS, Évelyne. Un cloître en kit ? Les remplois romans de l'abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie). *De cols en vallées : parcours en Faucigny médiéval et moderne, actes du colloque international du projet européen Parcours : des patrimoines de passages en châteaux (Bonneville, 1^{er} et 2 octobre 2021)*, Annecy, 2022, p. 125-137.
- CIBRARIO, Luigi. *Necrologium monasterii de Abundancia, Monumenta Historiae Patriae, Scriptorum III*. Turin, 1848, p. 325-434.
- CLARK, John Willis. *The Observances in Use at the Augustinian Priory of S. Giles and S. Andrew at Barnwell*. Cambridge : Macmillan & Bowes, 1897.
- COUTAZ, Gilbert, dir. *Les chanoines réguliers de saint Augustin en Valais*. Bâle : Helbing & Lichtenhahn, 1997.
- D'AGOSTINO, Laurent, dir. *Abbaye de Sixt : les bâtiments conventuels*. Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes, 2015, dactyl.

- D'AGOSTINO, Laurent, dir. *Abbaye de Sixt : étude archéologique préalable*. Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes, 2013, dactyl.
- DELERCE, Arnaud. *L'abbaye d'Abondance et sa congrégation, d'après la reconstitution du chartier canonial (1108-1300)*. Chambéry : Université Savoie-Mont-Blanc, 2019.
- DELERCE, Arnaud. *Une abbaye de montagne : Sainte Marie d'Aulps, son histoire et son domaine par ses archives, reconstitution et édition du chartier (1097-1307)*. Thonon-les-Bains : Académie chablaisienne, 2011.
- DELERCE, Arnaud, MÉHU, Didier. *L'impossible réforme : les visites de l'abbaye cistercienne Sainte-Marie d'Aulps du XVI^e au XVIII^e siècle*. Annecy : Académie salésienne, 2011 (Hors-série ; 2).
- DEPASSIER, Jean. *Recueil de la vie et gestes du vénérable Ponce, l'abbé des chanoines réguliers du monastère de Siz*. Annecy : sur le pont de Notre-Dame, 1666.
- DEREINE, Charles. Chanoines (des origines au XIII^e siècle). *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, 1953, t. XII, col. 379-386.
- DESSAIX, Joseph. *Nice et Savoie : sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes (ancienne province de Nice) réunis à la France en 1860*. Paris : H. Charpentier, 1864.
- DICKINSON, John Compton. Les constructions des premiers chanoines réguliers en Angleterre. *Cahiers de civilisation médiévale*, 1967, n^o 38, p. 179-198.
- DICKINSON, John Compton. *The Origins of the Austin Canons and their Introduction into England*. Londres : SPCK, 1950.
- DORMOY, Christian, PÉRARD, Patrice. *Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant du logis de l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (74740)*. Saint-Bonnet, 2002, dactyl. (Archéolabs, réf. ARC 02/R2796D).
- DUPANLOUP, Jérémy. *Sixt-Fer-à-Cheval : église Sainte-Madeleine, ancienne abbaye de Sixt, diagnostic*. S. l., 2021.
- DUPANLOUP, Jérémy, DESGRANDCHAMPS, Guy. *Commune de Sixt-Fer-à-Cheval : ancienne abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (MH), réhabilitation de l'ancien presbytère, diagnostic. Volet 1 : rapport de présentation*. S. l., 2020.
- DURIEZ, Mathilde. Architecture de la clôture : le chœur des religieuses cartusiennes à l'époque moderne. *Espaces monastiques au féminin : actes du colloque international tenu à Vienne du 16 au 18 novembre 2017*, Arles, 2002, p. 208-219.
- DURLIAT, Marcel. La tribune de Serrabone et le jubé de Vezzolano. *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, 1976, t. 60, p. 79-112.
- EXCOFFON, Sylvain. Les chanoines réguliers dans l'espace français (XII^e-XIII^e siècles) : une approche cartographique. *Les chanoines réguliers : émergence et expansion (XI^e-XIII^e siècles), actes du sixième colloque international du CERCOR, Le Puy-en-Velay, 29 juin-1^{er} juillet 2006*, Saint-Étienne, 2009, p. 499-524.
- FEIGE, Hilaire. Histoire de Mélan. Première partie : monastère des moniales chartreuses. *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, 1898, t. 20, p. 1-518.
- FEIGE, Hilaire. *Aperçu historique sur la révolution de 1792 dans la vallée du Giffre*. Annecy : Niérat, 1892.

- FRANKLIN, Jill. Augustinian and Other Canon's Churches in Romanesque Europe : The Significance of the Aisleless Cruciform Plan. *Architecture and Interpretation. Essays for Eric Fernie*, Londres, 2012, p. 78-98.
- GAILLARD, Audrey, LETAILLEUR, Arnaud. Bien présenter et protéger ses morts à Sixt-Fer-à-Cheval (74) au XIX^e siècle. *Rencontre autour des funérailles, des os et des larmes : préparer les corps, pleurer et honorer les morts, actes des douzièmes Rencontres du Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire tenues en ligne, 26-28 mai 2021* [à paraître].
- GALBREATH, Donald Lindsay. *Sigilla Agaunensia : les sceaux des archives de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune en Valais antérieurs à 1500*. Lausanne : Delacoste-Borgeaud, 1927.
- GAVARD, Adrien. L'obituaire de l'abbaye de Sixt : document publié avec une introduction. *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, 1913, t. 36, p. 3-87.
- GAVARD, Adrien. Les archives de l'abbaye de Sixt avant la Révolution : inventaires inédits de 1729 et 1754 publiés avec une introduction et des notes. *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, 1911, t. 34, p. 3-88.
- GAVARD, Adrien. Peillonex : le prieuré, la paroisse, la commune. *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, 1901, t. 24, p. 1-403.
- GIROUD, Charles. *L'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin et ses diverses formes de régime interne : essai de synthèse historico-juridique*. Martigny : Édition du Grand-Saint-Bernard, 1961.
- GONTHIER, Jean-François. Liste des abbés des couvents de chanoines réguliers de saint Augustin du diocèse de Genève. *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, 1900, t. 23, p. 202-248.
- GONTHIER, Jean-François. Les évêques de Genève du Grand Schisme à la Réformation. *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, 1899, t. 22, p. 3-150.
- GREENE, Patrick. *Norton Priory. The Archeology of a Medieval Religious House*. Cambridge & New York : Cambridge University Press, 1989.
- GRÉLOIS, Alexis. Les chanoines réguliers et la conversion des femmes au XII^e siècle. *Les chanoines réguliers : émergence et expansion (XI^e-XIII^e siècles), actes du sixième colloque international du CERCOR, Le Puy-en-Velay, 29 juin-1^{er} juillet 2006*, Saint-Étienne, 2009, p. 233-263.
- GREMAUD, Jean. *Documents relatifs à l'histoire du Valais*. Lausanne : Société d'histoire de la Suisse romande, 1875-1898, 8 vol. (MDSHSR ; XXVII-XXXIV).
- GUFFOND, Christophe, LAISSUS, Denis. Notre-Dame de Bonlieu à Saint-Pierre-en-Faucigny : relecture historique et archéologique d'un marqueur territorial. *De cols en vallées : parcours en Faucigny médiéval et moderne, actes du colloque international du projet européen Parcours : des patrimoines de passages en châteaux (Bonneville, 1^{er} et 2 octobre 2021)*, Annecy, 2022, p. 192-203.
- GUFFOND, Christophe, dir. *Domestiquer un bout du monde : vivre dans les montagnes de Sixt (XII^e-XXI^e siècle)*. Annecy : Conseil départemental de la Haute-Savoie, 2017.
- GUFFOND, Christophe. Les arbres remarquables de la place de Sixt. *Domestiquer un bout du monde : vivre dans les montagnes de Sixt (XII^e-XXI^e siècle)*, Annecy, 2017, p. 70-77.

- GUFFOND, Christophe. Sixt-Fer-à-Cheval : abbaye, ancien grenier abbatial, *ADLFI. Archéologie de la France - Informations*. Disponible en ligne sur : <https://journals.openedition.org/archeomed/9249> [dernière consultation le 15/03/2023].
- DUPARC-HERMANN, Catherine. *Vivre et mourir à l'hôpital au Moyen Âge dans l'ancien diocèse de Genève (XIII^e-XVI^e-siècle)*. Annecy : Académie salésienne, 2013 (MDAS ; 120).
- HERMANN, Catherine. *Lépreux et maladières dans l'ancien diocèse de Genève du XIII^e siècle au début du XVI^e siècle*. Chambéry : Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, 2009 (MDSHA ; CXII).
- HOURS, Bernard. *Histoire des ordres religieux*. Paris : Presses universitaires de France, 2018.
- HUBERT, Jean. La vie commune des clercs et l'archéologie. *La vita commune del clero nei secoli XI e XII, atti della prima settimana internazionale di studio (Mendola, settembre 1959)*, Milan, 1962, p. 90-111.
- JESTAZ, Bertrand. *La chapelle Zen à Saint-Marc de Venise d'Antonio à Tullio Lombardo*. Stuttgart : Franz Steiner Verlag Wiesbaden GMBH, 1986.
- JOUNEAU, David, dir. *Sixt-Fer-à-Cheval : le logis abbatial*. Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes, 2015, dactyl.
- KAESER, Véréne-Françoise. *Les chanoines augustins dans le diocèse de Genève à la fin du Moyen Âge (principalement d'après les visites pastorales de 1411 à 1516-1518)*. Mémoire de licence, université de Genève, 1975, dactyl.
- KALBERMATTER, Philipp. Les prieurés valaisans d'Abondance (France). *Les chanoines réguliers de saint Augustin en Valais*, Bâle, 1997, p. 497-504.
- LA CORBIÈRE, Matthieu de. *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève : étude des principautés et de l'habitat fortifié (XII^e-XIV^e siècle)*. Annecy : Académie salésienne, 2009 (MDAS ; 107-109).
- LECLERCQ, Jean. La spiritualité des chanoines réguliers. *La vita commune del clero nei secoli XI e XII, atti della prima settimana internazionale di studio (Mendola, settembre 1959)*, Milan, 1962, p. 117-135.
- LOCATELLI, René. *Sur les chemins de la perfection : moines et chanoines dans le diocèse de Besançon (vers 1060-1220)*. Saint-Étienne : Université de Saint-Étienne, 1992.
- LONGÈRE, Jean, dir. *L'abbaye parisienne de Saint-Victor au Moyen Âge : communications présentées au XIII^e colloque d'humanisme médiéval de Paris (1986-1988)*. Turnhout : Brepols, 1991.
- LULLIN, Paul, LE FORT, Charles. *Régeste genevois : répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*. Genève : Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1866.
- LUSSET, Élisabeth. *Crime, châtiments et grâce dans les monastères au Moyen Âge (XII^e-XV^e siècle)*. Turnhout : Brepols, 2017.
- MAHFOUDI, Samir. Sixt, un nouvel Eldorado ? *Domestiquer un bout du monde : vivre dans les montagnes de Sixt (XII^e-XXI^e siècle)*, Annecy, 2017, p. 50-59.
- MALLET, Édouard. *Documents inédits relatifs à l'histoire de Genève de 1312 à 1378*. Genève : Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1872 (MDG ; 18).

- MAZEL, Florian. *L'évêque et le territoire : l'invention médiévale de l'espace (V^e-XIII^e siècle)*. Paris : Seuil, 2016.
- MELO, Alain. Domestiquer un bout du monde : la vallée de Sixt du XII^e au XVIII^e siècle. *Domestiquer un bout du monde : vivre dans les montagnes de Sixt (XII^e-XXI^e siècle)*, Annecy, 2017, p. 6-20.
- MELO, Alain. Le grenier à blé de Chantepoulet. *La Geneve sur l'eau : les Monuments d'art et d'histoire du canton de Geneve*, Berne-Bâle, 1998, t. I, p. 232-236.
- MEYER, Frédéric. Les sens de l'observance : voies de réforme à Talloires au XVII^e siècle. *Millénaire de l'abbaye de Talloires : actes du colloque tenu à Talloires le 22 septembre 2018*, Annecy, 2018, p. 351-368.
- MEYER, Frédéric. Querelle des évêques et des réguliers dans les Alpes du Nord au XVII^e siècle ? François de Sales face aux ordres religieux. *Histoire des Alpes - Storia delle Alpi - Geschichte der Alpen*, 2013, n° 18, p. 73-89.
- MONTAUBIN, Pascal. Les chanoines réguliers et le service pastoral. *Les chanoines réguliers : émergence et expansion (XI^e-XIII^e siècles), actes du sixième colloque international du CERCOR, Le Puy-en-Velay, 29 juin-1^{er} juillet 2006*, Saint-Étienne, 2009, p. 119-157.
- MOUTHON, Fabrice. Circonscriptions religieuses, territoire et communautés dans les Alpes médiévales (XII^e-XV^e siècles) : une spécificité montagnarde ? *Reti Medievali Rivista*, 2006, t. VII, n° 2, p. 1-24.
- MUGNIER, François. *Le prieuré de Peillonex en Faucigny*. Chambéry : Bottero, 1884.
- PARENT, Alexandre. *Vivre et croire : la religion dans les paroisses du diocèse de Genève au milieu du XV^e siècle d'après les visites pastorales de Barthélemy Vitelleschi (1443-1445)*. Mémoire de master 2 de l'université Savoie Mont Blanc, 2017, dactyl.
- PARISSE, Michel, dir. *Les chanoines réguliers : émergence et expansion (XI^e-XIII^e siècles), actes du sixième colloque international du CERCOR, Le Puy-en-Velay, 29 juin-1^{er} juillet 2006*. Saint-Étienne : Université de Saint-Étienne, 2009.
- PICCARD, Louis-Étienne. *L'abbaye d'Abondance et la vallée du même nom*. Thonon-les-Bains : Académie chablaisienne, 1905 (MDAC ; XVIII-XIX).
- POBÓG-LENARTOWICZ, Anna. Attending the Sick in Augustinian Monasteries in Silesia in the Middle Ages. *La vie quotidienne des moines et chanoines réguliers au Moyen Âge : actes du premier colloque international du LARHCOR (Wrocław-Ksiaz, décembre 1994)*, Wrocław, 1995, p. 203-214.
- POISSON, Jean-Marie. Recherches archéologiques sur le castrum de Montmayeur (Savoie), *Espace et territoire au Moyen Âge : hommages à Bernadette Barrière, actes du colloque d'Aubazine (13-16 septembre 2006)*, Bordeaux, 2012, p. 369-384.
- QUAGLIA, Lucien. *La Maison du Grand-Saint-Bernard des origines aux temps actuels*. Martigny : Pillet, 1972.
- RANNAUD, Marie. *Histoire de Sixt : abbaye, paroisse, commune (1135-1914)*. Annecy : Abry, 1916.
- RANNAUD, Marie. *Le Bienheureux Ponce de Faucigny, fondateur de l'abbaye de Sixt : sa vie, son culte*. Sixt : Comité paroissial, 1905.
- RAVERAT, Achille. *La Haute-Savoie*. Lyon : chez l'auteur, 1872.

- REBORD, Charles-Marie. *Visites pastorales du diocèse de Genève-Annecy (1411-1900) : analyses détaillées des visites de saint François de Sales (1604-1618), texte original des procès-verbaux de ces mêmes visites, notes et documents*. Annecy : Grand séminaire, 1921-1923.
- REBORD, Charles-Marie. *Supplément aux visites de saint François de Sales*. Annecy : Grand Séminaire, 1920.
- REVEYRON, Nicolas, PUEL, Olivia, GAILLARD, Charlotte, dir. Architecture, décor, organisation de l'espace. Les enjeux de l'archéologie médiévale. *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art offerts à Jean-François Reynaud*. Lyon : ALPARA et MOM, 1992.
- RIPART, Laurent. *Saint-Maurice d'Agaune et la réforme canoniale (fin X^e-milieu du XII^e siècle)*. *Autour de Saint Maurice : actes du colloque Politique, société et construction identitaire : autour de Saint Maurice (Besançon-Saint-Maurice, 29 septembre-2 octobre 2009)*, Saint-Maurice, 2011, p. 219-234.
- REY, Pierre-Jérôme. Archéologie autour du plateau d'Anterne. *Domestiquer un bout du monde : vivre dans les montagnes de Sixt (XII^e-XXI^e siècle)*, Annecy, 2017, p. 21-23.
- SALTER, Herbert Edward. *Chapters of the Augustinian Canons*. Oxford : Canterbury and York Society, 1922.
- VAN GENNEP, Arnold. *Les rites de passage*. Paris : Picard, 1981.
- VAN GENNEP, Arnold. *Culte populaire des saints en Savoie*. Paris : Maisonneuve et Larose, 1973.
- VAN GENNEP, Arnold. *En Savoie*, t. 1, *Du berceau à la tombe*. Chambéry : Perrin, 1916.
- VERDIER, René, dir., Le prieuré de Saint-Martin-de-Miséral. *La Pierre et l'Écrit : revue d'histoire et du patrimoine en Dauphiné*, 2015, n° 26.
- VERHEIJEN, Luc. *La règle de saint Augustin*. 1. *Tradition manuscrite*. 2. *Recherches historiques*. Paris : Université de Paris, 1967.
- VERHEIJEN, Melchior. *La Regula Sancti Augustini*. *Vigiliae Christianae*, 1953, vol. 7, n° 1, p. 27-56.
- VEYRENCHE, Yannick. *Chanoines réguliers et sociétés méridionales : l'abbaye de Saint-Ruf et ses prieurés dans le sud-est de la France (XI^e-XIV^e siècle)*. Turnhout : Brepols, 2019.
- VIMEL, Louis. *Souvenirs de Sixt : itinéraire complet dans la vallée*. Genève : Duchamp et compagnie, 1856.
- WEY, Francis. *La Haute-Savoie : récit de voyage et d'histoire*. Paris : Hachette, 1865.
- WILDERMANN, Ansgar, éd. *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1453*. Lausanne : Société d'histoire de la Suisse romande, 1993 (MDSHSR; XIX-XX).

Annexe 1

Liste des abbés

Cette liste est tirée de l'ouvrage de Marie Rannaud, mais légèrement modifiée en fonction des nouvelles informations à propos de la mise en commende de l'abbaye.

Nom	Abbé élu	Abbé commendataire
Ponce	1144-1171	-
Pierre	1171-1175	-
Ponce	1175-1177	-
Guillaume	1178-1196	-
Amalric	1196-1212	-
Anselme	1212-1215	-
Jacques	1215-1233	-
Gauthier	1233-1236	-
Jacques II	1236-1256	-
Henri	1256-1280	-
Humbert	1280-1315	-
Hudric de Villars	1315-1343	-
Bertrand	1343-1348	-
Jacques de Fillinges (III)	1348-1364	-
Gaucelin	1364-1367	-
Pierre II	1367-1398	-
Guillaume de Marigny (II)	1398-1413	-
Humbert de Graveruaz (II)	1413-1452 (?)	-
Jean de Thoire	1452-1460 (?)	-
Henri de Alibertis	-	1452-1464 (?)
Jean de Compey	-	1464-1469
Jean-Baptiste Zeno	-	1469-1501
Jacques Serra (IV)	-	1502-1515
François de Rovère	-	1515-1551
Louis Asinari	-	1551-1562
Charles de Mouxy	-	1564-1565
Jacques de Mouxy (V)	-	1565-1620
Humbert de Mouxy (III)	-	1620-1646
Pierre de Bellegarde (III)	-	1646-1670
Charles-Emmanuel de Cagnol	-	1671-1693
Victor-Amédée-Joseph de Savoie	-	1693-1729
Charles-Joseph de Valpergue de Chevron	-	1729-1750
François-Joseph Paernat de la Pallud	-	1750-1765
Victor-Amédée Pettity de Roret	-	1767-1793

Annexe 2

Inventaire chronologique des sources textuelles documentant l'évolution architecturale de l'abbaye de Sixt

Afin d'étudier l'évolution architecturale de l'ancienne abbaye de Sixt, mais aussi de faciliter les recherches archéologiques à venir, nous avons souhaité regrouper en un seul endroit l'ensemble des mentions écrites relatives aux bâtiments conventuels, qu'il s'agisse du couvent, de ses dépendances ou de l'église. Les recherches archivistiques ont commencé dans les fonds départementaux de la Haute-Savoie à Annecy et de la Savoie à Chambéry. Dans les premières se trouvaient à la fois les archives communales déposées par la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, concernant la période allant de l'invasion française de septembre 1792 à la fin des années 1930, ainsi que les archives paroissiales, qui étaient en réalité les archives de l'ancienne abbaye. Par la suite, plusieurs fonds publics et privés ont été sondés en France, en Italie et en Suisse, mais sans succès. Après une présentation succincte de ces fonds, les mentions des bâtiments, de travaux, ou de ventes sont présentées de manière chronologique depuis le XII^e siècle jusqu'à la veille de la Première guerre mondiale.

Les archives de l'abbaye de Sixt

Une partie du fonds d'archives de l'abbaye a été localisée dans le presbytère de Sixt à l'époque de la première intervention d'archéologie préventive menée sur le site abbatial par la société Hadès, soit au début des années 2010. Lorsque Christophe Guffond en a pris connaissance, les archives paroissiales étaient déjà inventoriées et classées dans une des pièces du presbytère : ce travail avait été mené une vingtaine d'années plus tôt par Jean Monet et Jean-José Richard-Pomet « vraisemblablement dans le cadre d'une série d'inventaires initiés par l'évêché à partir de 1993 »¹. L'importance de ce fonds a motivé la signature d'une convention entre la Direction des affaires culturelles du conseil général de la Haute-Savoie et l'association diocésaine le 28 mai 2011. Auparavant, neuf journées avaient été consacrées par Christophe Guffond à un inventaire et à la photographie de ces documents, à la fois archivistiques et iconographiques, qui renseignaient l'évolution architecturale de l'abbaye. Ces documents ont ensuite été versés aux archives départementales de la Haute-Savoie et un nouvel inventaire a été réalisé par Angélique Chapelle sous la direction d'Yves Kinossian en 2013. L'ensemble de ces documents a été numérisé et est accessible sur le site internet des archives départementales². Si un seul document concerne véritablement le bâti de l'abbaye (il s'agit du rapport après incendie de 1680) de nombreuses mentions de pièces ou de bâtiments apparaissent entre le XIV^e et le XVIII^e siècle.

Les archives communales de Sixt

La documentation de l'époque contemporaine, concernant principalement les travaux réalisés par la commune aux abords de l'ancienne abbaye, dans l'ancienne grange des religieux transformée en presbytère, dans la tour transformée en école, dans

¹ L. D'Agostino 2013, vol. 1, p. 33.

² ADHS, 4H, inventaire des archives de l'abbaye de Sixt.

l'église, est particulièrement intéressante pour appréhender les nombreuses modifications architecturales qui ont eu lieu au XIX^e siècle. Cette documentation est répartie entre deux séries. La première est la série O, qui comprend des documents concernant des réparations à effectuer à l'église et au presbytère à la fin du XIX^e siècle³, et qui regarde également la création d'un nouveau cimetière⁴. La seconde est la série des archives communales déposées⁵ qui couvre une période beaucoup plus large débutant à l'époque moderne, mais qui est surtout intéressante pour la période contemporaine.

Le fonds des archives notariales déposées aux archives départementales de la Haute-Savoie

Les minutiers des notaires de Sixt sont très inégalement conservés. Les époques qui coïncidaient avec des périodes connues de travaux ont été sondées, en particulier les années suivant le grand incendie de 1680, ainsi que celles touchant la réfection de la charpente en 1745. Malheureusement, aucun document en rapport avec ces restaurations n'a été découvert dans les fonds du tabellion de Cluses⁶, qui ne débute qu'en 1697 ni dans celui des minutiers de notaires⁷. Par ailleurs, les archives du notaire François Pierre de Samoëns ayant rédigé le rapport après incendie de 1680 ne se trouvent pas aux archives départementales.

Les fonds d'archives privées déposées aux archives départementales de la Haute-Savoie

Cette série comprend un ensemble de documents relatifs aux affaires d'Albanis-Beaumont⁸, de son achat des bâtiments conventuels de Sixt en 1809 jusqu'à leur vente par sa veuve seulement quelques années plus tard en 1813. Le fonds de la famille de Saint-Jeoire⁹ pourrait peut-être comprendre quelques mentions de l'église, en raison du choix de Sixt comme lieu de sépulture pour certains de ses membres.

Le fonds de la Chambre des comptes de Savoie aux archives départementales de la Savoie

Ce fonds SA¹⁰ comporte quelques documents d'importance pour la connaissance de la période moderne à l'abbaye de Sixt. En tout, ce sont seize documents couvrant la période 1642-1766 qui y sont conservés. Plusieurs réductions de bénéfices, inventaires et prises de possession du temporel réalisés pour les abbés commendataires sont particulièrement intéressants. Quelques mentions se révèlent de la première importance, en particulier pour la connaissance de l'église avant sa destruction partielle en 1680.

Les fonds d'archives privés

Quelques autres documents ont été identifiés ponctuellement dans les archives historiques de familles nobles ou d'établissements religieux. C'est le cas à l'abbaye

³ ADHS, 2O33.

⁴ ADHS, 2O34.

⁵ ADHS, E dépôt 273.

⁶ ADHS, 6C.

⁷ ADHS, 2E17833.

⁸ ADHS, 1J3208.

⁹ ADHS, 234J.

¹⁰ ADS, SA3482 à 3489.

Saint-Maurice d'Agaune, mais leur apport à la connaissance du bâti est quasi nul : seule la plus ancienne mention de l'existence d'une maison abbatiale a de la valeur dans le cadre de cette étude. En revanche, aucun document n'a été identifié dans les fonds d'archives historiques du château de Menthon ni dans celui de la famille de Blonay aux archives cantonales de Lausanne.

Abréviations supplémentaires utilisées dans cet inventaire :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| L. Binz, <i>Visites</i> | L. Binz, <i>Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)</i> , Annecy, 2006. |
| J. Depassier, <i>Recueil</i> | J. Depassier, <i>Recueil de la vie et gestes du vénérable Ponce, l'abbé des chanoines réguliers du monastère de Siz</i> , Annecy, 1666. |
| Ch. Guffond, <i>Arbres</i> | Ch. Guffond, <i>Les arbres remarquables de la place de Sixt. Domesticquer un bout du monde : vivre dans les montagnes de Sixt (XII^e - XXI^e siècle)</i> . Annecy : Conseil départemental de la Haute-Savoie, 2017, p. 70-77. |
| V. Kaeser, <i>Visites</i> | V.-Fr. Kaeser, <i>Les chanoines augustins dans le diocèse de Genève à la fin du Moyen Âge (principalement d'après les visites pastorales de 1411 à 1516-1518)</i> , mémoire de licence, université de Genève, 1975. |
| Ch. Rebord, <i>Visites</i> | Ch.-M. Rebord, <i>Visites pastorales du diocèse de Genève-Annecy (1411-1900) : analyses détaillées des visites de saint François de Sales (1604-1618), texte original des procès-verbaux de ces mêmes visites, notes et documents</i> , Annecy, 1923, t. 2. |
| Fr. Wey, <i>H^e-Savoie</i> | Fr. Wey, <i>La Haute-Savoie : récit de voyage et d'histoire</i> , Paris, 1865. |

1. [XII^e-XIII^e siècle] – Construction de l'église. « Au fol. 99^e [de l'obituaire de Sixt], on lit : *Hec sunt servitia que debentur ad opus ecclesie de Siz...* C'est une liste des offrandes ou taxes pour la construction (l'œuvre) de l'église encore existante aujourd'hui ».
 - A. Gavard, *Obituaire*, p. 8. L'auteur date le document du « XII^e s., du XIII^e s. au plus tard ».
2. Vers 1170 – Inhumation d'un laïc dans l'église de l'abbaye. « [Turembert de Lucinges] fit cette donation en souvenir de son père qui avait été inhumé dans l'église de Sixt ».
 - M. Rannaud, *Histoire*, p. 19-20.
3. [1257-1280] – Vouïtement de l'église. « Henri était abbé de Sixt en 1257 ; il régnait en 1280 ; c'est sous son règne que l'on a vouïté l'église abbatiale de Sixt ».
 - ADHS, 4H4, *Catalogue des abbés*.
4. [1257-1280] – Travaux de l'abbé Henri. « L'abbé Henri, d'après les documents du couvent, travailla beaucoup pour le monastère : il fit vouïter l'église abbatiale, édifier l'église paroissiale et construire dans cette dernière église le tombeau, où vers 1268 furent transportés les ossements du Bienheureux Ponce, afin que cette précieuse dépouille fût placée dans un endroit plus honorable et mieux à la portée des pèlerins ».
 - M. Rannaud, *Histoire*, p. 45, probablement d'après ADHS, 4H4. La seconde partie de cette phrase doit être considérée avec précaution en l'absence de source primaire.
5. 1282 – Décès de Jean de Faucigny et inhumation dans l'église de Sixt. « Le corps du jeune Dauphin fut porté à Sixt pour être enseveli dans l'église abbatiale [puis, en 1290, le corps] qui, depuis huit ans, était enseveli à Sixt, fut transféré de Sixt à Mélan [...] ».
 - M. Rannaud, *Histoire*, p. 46-47.
6. 1318 – Inhumation de laïc dans le monastère. « Les Saint-Jeoire élisent leur sépulture aux monastères de Sixt et de Peillonex. En 1318, Guillaume de Saint-Jeoire choisit d'être enseveli au monastère de Sixt, auquel il lègue 15 sous pour faire une pitance aux chanoines le jour anniversaire de sa mort ».
 - ADHS, 234J, description du fonds.
7. 1333 – Prison à l'abbaye? « [...] Guillaume de Graveyruaz, chanoine, et le mestral de l'abbaye de Sixt [avec d'autres] allèrent à la montagne d'Anterne et prirent Perret Baen et un certain nombre d'autres hommes de Passy, les enchaînèrent, les conduisirent à l'abbaye de Sixt et là les emprisonnèrent et leur mirent des cepts aux pieds et aux mains, du consentement et de la volonté de l'abbé et de plusieurs de ses chanoines [...] ».
 - M. Rannaud, *Histoire*, p. 56.
8. 1336 – Inhumation d'un laïc dans l'église de Sixt. « En 1336, un de Lucinges avait livré à l'abbaye 10 livres genevoises pour la sépulture d'un membre de la famille ».
 - M. Rannaud, *Histoire*, p. 64.

9. [1348-1364] – Travaux sous l'abbatit de Jacques III de Fillings? « Jacques, connu sous le nom de Fillings, luy succéda [à Bertrand, mort en 1348]. Il a beaucoup travaillé pour aggrandir l'abbaye de Siz ».
-ADHS, 4H4, *Catalogue des abbés*.
10. 25 septembre 1367 – Abords de l'abbaye : pont et murailles. « [...] Item que lesdicts hommes de la terre de Six universellement sont voisin de la rivière de Giffre, sans avoir secours ny aide daucunes personnes, maintiennent le pont appelé *pont piero* et les murailles pour aller à l'abbaye de Six, font et soustiennent lesdictes murailles de ladite comune [...] »
-ADHS, 4H366.
11. 2 janvier 1405 – Mention d'une chambre de chanoine. « Fait à l'abbaye de Sixt dans la [chambre] de *Bartholomeus Durandi* ».
-ADHS, 4H28.
12. 2 avril 1407 – Mention de la grande porte. « Le 2 avril 1407 à Sixt, sur la place publique, près de la grande porte [un acte est passé] ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 80.
13. 2 septembre 1411 – Visite pastorale de Jean de Bertrand. « Mercredi suivant 2 septembre, l'évêque a visité le monastère de Sixt de l'ordre de saint Augustin, où se trouve une église paroissiale de médiocre valeur, ayant soixante feux. L'abbé du monastère est Guillaume de Matrigny [Marignier], octogénaire, qui tenait autrefois une concubine de laquelle il a eu des bâtards, mais il l'a chassée à présent et mène une vie assez honnête. En revanche il est négligent quant à l'observance de la règle par les chanoines : ils n'ont ni réfectoire ni dortoir ; il n'y a pas de clôture : aussi les chanoines vont et viennent où ils veulent sans permission. Voici ces chanoines et leur comportement : premièrement, Barthélemy Durand, prieur claustral et curé, lettré, mais semeur de discordes entre l'abbé et le couvent par des paroles fourbes et mielleuses, ancien fornicateur, mais, à ce qu'on dit, actuellement corrigé ; Pierre Robin, a tenu jusqu'ici une concubine, mais on dit qu'il s'en est séparé ; Anserme Couturier, bon religieux ; Nycod de Cupellin, fornicateur et querelleur ; Aymon Sirvent, fornicateur et coupable de rapt de femmes, car il a enlevé la fille de Potellat et l'a emmenée hors de ce lieu ; il est impliqué dans le meurtre d'Ansermod Ogier comme complice, y ayant donné assentiment et conseil ; il est encore accusé de vol. Ces deux derniers sont et ont toujours été rebelles à l'abbé et ont mené une vie errante pendant un certain temps, refusant de retourner au cloître, bien que sommé plusieurs fois canoniquement, fuyant le châtement selon la règle. De leur côté, ils ont exposé à l'évêque contre l'abbé que celui-ci, au préjudice du monastère, a abergé, en leur absence, la grange du monastère dite des Bois avec les terres adjacentes à Jean et Pernod Durosier, Girard et Pierre Ducret, frères et à Pierre Guibert par un acte dressé par Nycolet Fornier le 26 février 1410 muni par les abergataires des sceaux de l'abbé et du couvent, le sceau du couvent ayant été pris dans un coffre où il était conservé, en l'absence des requérants, ainsi que de Pierre Vignyon, leur cochanoine et co-requérant ; de là, leur plainte. À cette affirmation et à cette plainte, l'abbé et les autres chanoines ont répondu que cet abergement avait été conclu après une mûre délibération et pour la meilleure utilité de ce monastère ; il n'y avait pas lieu

d'attendre les plaignants, fuyards et désobéissants, comme il a été dit. Tous ces faits étant considérés et entendus, l'évêque, en présence de Pierre de Mouxy et Jacques d'Arcine, a admonesté les susdits chanoines coupables, de s'abstenir dorénavant de leurs vices sous les peines fixées par le droit et d'observer sous les mêmes peines, le dortoir, le réfectoire et le cloître communs selon la règle de saint Augustin, dès la reconstruction de ce réfectoire, du dortoir et du cloître, ordonnée par l'évêque à l'abbé dans le délai d'une année. Pour ce qui touche à l'abergement contesté, les plaintes et la réponse, il n'a rien décidé tant qu'il n'aura pas été mieux instruit de la vérité dans cette affaire. L'église est bien munie de son nécessaire et possède de bons paroissiens. Nycod Festi ».

-L. Binz, *Visites*, p. 279. Le chanoine Pierre de Mouxy était, d'après l'*Armorial*, chanoine de Genève et de Lausanne.

14. [1413-1454] – Travaux à l'abbaye. « [Humbert de Graveruaz] s'occupa des constructions ordonnées par l'évêque Jean de Bertrand dans sa visite du 2 septembre 1411. [...] Comme l'abbaye avait besoin de la clôture nécessaire selon la règle de saint Augustin, afin que ceux qui y servent Dieu soient tranquilles et que la porte soit aux heures réglementaires fermée aux vagabonds qui méprisent la clôture, l'abbé, soucieux des religieux placés sous ses ordres, voulant construire les murs du monastère, élever dans la maison le dortoir où reposent les religieux, et faire aux autres édifices les réparations urgentes que nécessitait leur état, ce qui ne pouvait s'exécuter sans de grandes dépenses, vit qu'il ne pouvait utilement arriver à ses fins que par la vente de la montagne de Sales [...] et qu'avec le prix de l'introge [400 florins d'or] il pourrait utilement construire et réparer son abbaye ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 83 puis p. 90-91.

15. 1415 – Préparation aux travaux? « 1415. Vente des revenus de Sixt *ad tempus* pour secours aux nécessités de l'abbaye ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 106.

16. 26 avril 1416 – Mention d'une chambre de chanoine. « Fait dans l'abbaye de Sixt, dans la [chambre] du seigneur *Bartholomeus Durandi* ».

-ADHS, 4H32.

17. 19 mars 1418 – Mention du chapitre de l'abbaye. « Fait dans le chapitre de l'abbaye ».

-ADHS, 4H225. L'albergement de la montagne de Sales a été justifié par le besoin de construire un dortoir pour les chanoines et d'autres édifices, la clôture étant mal respectée dans l'abbaye.

18. 14 octobre 1418 – Mention du chapitre de l'abbaye. « Le 14 octobre de la même année 1418, l'abbé et les chanoines nommés dans l'acte, réunis au son de la cloche dans leur chapitre et agissant capitulairement ont ratifié tout ce que dessus ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 94, d'après ADHS, 4H225.

19. 19 mai 1420 – Mention du chapitre de l'abbaye. « Fait dans le chapitre du monastère ».

-ADHS, 4H226.

20. **1^{er} février 1425** – Mention de la chambre de l'abbé. « Fait à Sixt dans la chambre de l'abbé ».
-ADHS, 4H340.
21. **15 mai 1427** – Travaux à faire à l'abbaye et ses dépendances. « Vu et considéré attentivement les réparations nécessaires et urgentes à faire dans l'abbaye, ses maisons et ses granges, et surtout dans la maison de Soucier [s'agit-il de la maison de Scionzier mentionnée en 1420?], incendiée et entièrement détruite par le feu ; vu que par suite de l'incendie ils ne peuvent facilement faire les réparations de cette maison sans préjudice pour l'abbé et le monastère [les chanoines albergent la montagne de La Voujallaz]. Fait au chapitre de l'abbaye ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 99.
22. **16 octobre 1443** – Visite pastorale de Vitelleschi. Barthélemy Vitelleschi demande de réaliser une peinture de la Vierge au-dessus de la porte d'entrée de l'église (sans doute la nef). On ignore si celle-ci a jamais été réalisée. Le vocable de l'église n'est pas précisé.
-ADHS, 2Mi72 (d'après les informations d'Alexandre Parent).
« l'église du couvent sert à la paroisse. Les frais d'entretien sont partagés entre abbaye et paroissiens. Ainsi, en 1443, l'abbé devra faire repeindre le tabernacle, relier deux missels et un bréviaire, et procéder à des réparations des bâtiments et des stalles du chœur. Les autres réparations incombaient aux paroissiens. [...] Les paroissiens vérifieront l'état du toit de la nef, et l'abbé le toit du chœur. [...] Les réparations concernent toutes les fenêtres vitrées du chœur et de la sacristie ; il faut couvrir de poutre le sol de la sacristie, et réparer la porte principale. De même, il faut vérifier l'état des toitures de la nef et du chœur ».
-V. Kaeser, *Visites*, p. 64-84
23. **15 janvier 1450** – Mention du chapitre de l'abbaye. « Donné dans le chapitre du monastère de Sixt ».
-ADHS, 4H30.
24. **7 juillet 1464** – Mention du chapitre de l'abbaye. « [...] tous chanoines réguliers, assemblés dans le chapitre au son de la cloche selon la coutume ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 114.
25. **31 décembre 1466** – Acte concernant le clocher. « 1466, 31 décembre. Une délibération concernant l'église de Sixt et son clocher ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 117.
26. **9 mai 1479** – Chapelle Saint-Jacques. « [Claude des Folliets] fondateur de la chapelle de Saint-Jacques apôtre située dans l'abbaye Notre-Dame de Sixt, chanoine de l'abbaye et curé de Mont-Saxonnex ».
-ADHS, 4H68.
27. **24 octobre 1479** – Chapelle Saint-Jacques, cloître et réfectoire. « Vente par *Petrus de Cupillino*, chanoine de l'abbaye de Sixt, et à *Guillemus Magnini*, prieur du cloître de ladite abbaye, aux religieux et chanoines du couvent de l'abbaye de Sixt, en tant que recteurs de la chapelle fondée dans l'abbaye de Sixt, en l'honneur de Saint-Jacques apôtre [...] Fait à Sixt dans le cloître devant la porte du réfectoire ».
-ADHS, 4H69.

28. **1481** – Donation à la chapelle Saint-Jacques. Noble Humbert de Graveruaz fait une donation à la chapelle de saint Jacques en l'église de Sixt sans contrepartie.
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 121, d'après ADHS, 4H4.
29. **21 juillet 1481** – Visite pastorale. « Cette visite fut faite par le vicaire de Jean-Louis de Savoie. L'abbé commendataire est le révérendissime Baptiste, cardinal [...] Dans le couvent doivent être douze religieux avec l'abbé et les titulaires des offices [...] L'abbaye a charge d'âmes dont l'office est rempli par un des chanoines appelé sacristain et qui présentement est Anselme de Lullin. [...] Ayant vu ce qui manquait, il enjoint aux paroissiens sous peine d'excommunication : [...] de faire réparer le pavé de la nef de l'église, dans le courant de l'année de réparer ou refaire l'avant-toit qui est devant la grande porte de l'église ; [...] le révérendissime commendataire exhorte de réparer, de mettre des gouttières et de blanchir dans deux ans le chœur de l'église ainsi que la chapelle contiguë au chœur, de mettre des gouttières dans les lieux nécessaires et aussi de blanchir dans le terme de deux ans ; Il enjoint à ceux qui inhument ou ensevelissent les corps ou les cadavres de leurs proches dans l'église de réparer à leurs frais les lieux des sépultures causant des infections, de les réparer et de les faire clôturer par des portes de la meilleure manière que faire se peut ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 123-124, d'après ADHS, 4H18.
30. **13 avril 1488** – Mention d'une chambre de chanoine. « Fait à Sixt dans la chambre du vénérable *Glaudius Collierii* ».
-ADHS, 4H34.
31. **1489** – Donation pour une messe en l'autel de sainte Madeleine en l'église de Sixt.
-ADHS, 4H4.
32. [1490-1491] – Fondation de la chapelle Sainte-Anne (dans l'église paroissiale?).
« 1490 ou 1491. Fondation de la chapelle Sainte-Anne ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 133.
33. **12 mai 1491** – Donation à la chapelle Saint-Jacques. « Pierre a feu Guillaume Cornu de Samoëns donne à la chapelle de saint Jacques en l'église de Sixt 10 sols et 9 deniers par an pour deux messes hebdomadales à dire dans ladite chapelle tous les ans... ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 122, d'après ADHS, 4H4.
34. **27 mars 1495** – Donation à la chapelle Saint-Jacques. « Jean Jay de Samoëns donne 9 sols par an de revenu qu'il affecte à la chapelle de saint Jacques dans l'église de Sixt sans demander aucun service ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 122-123, d'après ADHS, 4H4.
35. **9 avril 1499** – Mention de la place publique et du frêne. « Fait à Sixt sur la place publique près du frêne ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 128.
36. **8 février 1500** – Mention du chapitre de l'abbaye. « Aussi le 8 février 1500, se sont assemblés au son de la cloche dans le chapitre les [chanoines] ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 131.
37. **Dernier février 1508** – Mention du cloître de l'abbaye. « Donné dans le cloître de l'abbaye de Sixt ».
-ADHS, 4H70.

38. **18 mai 1511** – Mention du cloître de l'abbaye. « Acte reçu dans le cloître de ladite abbaye de Sixt [...] ».
-ADHS, 4H154.
39. **1515** – Mention de l'autel de sainte Madeleine et de la « grande tour » de l'abbaye. « Anselme Rannaud donne six florins par an pour une messe tous les mercredis à l'autel de sainte Madeleine ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 133.
« Fait à Sixt dans la chambre de la grande tour de l'abbaye [10 décembre 1515] ».
-ADHS, 4H82.
40. **1517** – Visite pastorale de Pierre Farfein. « En 1517 enfin, le visiteur ordonnera de consacrer 20 ducats annuels durant six ans à la réfection des bâtiments délabrés de l'abbaye, mais sans donner plus de précisions ».
-V. Kaeser, *Visites*, p. 80.
41. **1535** – Mention du chœur liturgique de l'église. « En 1535 [...] avec les autres chanoines réunis dans le chœur de l'église au son de la cloche [...] ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 140.
42. **4 mai 1536** – Mention d'une assemblée du chapitre. « Fait à Sixt dans le cloître de l'abbaye [dont les chanoines sont] réunis en chapitre ».
-ADHS, 4H229.
43. **5 juin 1540** – Mention d'une chambre de chanoine. « Fait à Sixt dans la chambre de *Joffredi de Fays*, vicaire et chanoine de Sixt ».
-ADHS, 4H53.
44. **22 novembre 1542** – Mention de l'église. *Actum et datum in dicta abbacia de Sys, infra monasterium et ecclesiam ipsius loci*.
-AASM, CHN15/1/5.
45. **1544** – Mention de la nef de l'église. Donation pour une messe haute avec un anniversaire sur la tombe d'une dame, « le *libera me* se doit chanter dans la nef de l'église ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 139, d'après ADHS, 4H4.
46. **18 mars 1544** – Mention du cloître de l'abbaye. « Fait dans le cloître de l'abbaye de Sixt ».
-ADHS, 4H155.
47. [1551-1562] – Travaux à l'abbaye. « Louis de Asinariis prit l'administration de l'abbaye en 1551 et étant abbé il fit fermer l'abbaye de murailles ».
-ADHS, 4H4, *Catalogue des abbés*.
48. **1555** – Mention de la maison abbatiale. « Fait en Sixt dans la maison dudict seigneur abbé en présence que dessus ».
-AASM, LIB 0/0/13/15.
49. **27 août 1555** – Mention du cloître de l'abbaye. Les témoins dans l'enquête visant à régler les différends entre l'abbé Louis Asinari et ses chanoines, menée par l'abbé d'Abondance et l'abbé de Saint-Maurice, comparaissent *in claustris dictae abbatiae*.
-AASM, LIB 0/0/13/11.
50. **1558** – La grande porte d'entrée est terminée et gravée du millésime 1558. « Les armoiries ou la pierre qui porte la date de 1558 sur la façade du presbytère se

trouvait avant 1863 sur l'arc de la porte d'entrée de l'abbaye à l'angle du presbytère, entre celui-ci et le grenier. Lors de la construction de l'école communale qui est une addition au grenier la grande porte d'entrée a été détruite et cette pierre a été transférée par monseigneur Greffier à l'endroit où elle se trouve actuellement, pour souvenir ».

-L. D'Agostino/Roget, p. 125.

51. **1559** – Travaux à l'abbaye. « N° I. Autre acte de prix-fait et plus vieux, donné par Louis de Assinariis abbé de Siz en 1559 signé Mocand notaire pour couvrir le chapitre, repasser le bâtiment des cloîtres et rétablir quelques sommiers là où il en manquaient ».
-ADHS, 4H4, fol. 12.
« La même année 1559 [l'abbé Louis Asinari] donna un prix-fait pour couvrir le chapitre, repasser les bâtiments des cloîtres et rétablir quelques sommiers là où ils manquaient ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 152.
52. **1572** – Mention de l'autel de saint Jean-Baptiste. « Révérend Jean Gravier fonde une messe hebdomadaire tous les jeudis à l'autel de saint Jean-Baptiste ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 191, d'après ADHS, 4H4.
53. **1575** – Acte donné dans le cloître.
-ADHS, 4H4.
54. **27 mars 1575** – Mention du cloître. « Fait dans le cloître de l'abbaye ».
-ADHS, 4H73.
55. **1580** – Visite pastorale de Claude de Granier et travaux au cloître. « N° H. Prix-fait donné en 1580 pour couvrir le cloître, signé Burdet notaire, par ordre du seigneur abbé Jacques de Mouxy et les soins de messire Jean Moccand l'ainé, chanoine régulier de Siz ».
-ADHS, 4H4, fol. 12.
« Cette visite est fort succincte tant pour l'abbaye et la sacristie que pour la paroisse. La même année, l'abbé secondé par les soins du prieur Jean Moccand l'ainé donne le prix-fait pour couvrir le cloître ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 184-185.
56. **Juillet 1594** – Archives de l'abbaye. « Sentence arbitrale rendue par le Sénat en juillet 1594 [...] ordonne tant à l'abbé qu'aux religieux de se purger par serment de n'avoir aucun titre, de les mettre sous trois clés dans des archives communes ».
-ADHS, 4H4, fol. 12-13.
57. **24 juillet 1595** – Travaux dans l'abbaye. « De plus dans le même cayer il y a une autre sentence arbitrale datée du 24 juillet 1595 [qui stipule] que les religieux ne payeront pas la chaux employée aux bâtiments ».
-ADHS, 4H4, fol. 13.
58. **19 janvier 1599** – Mention de la maison abbatiale. « Fait à Sixt dans la maison de l'abbé ».
-ADH S, 4H85.
59. **1601** – Arrêt général pour réparer les églises. « Copie de l'arrêt général de l'an 1601 non signée pour les réparations des bâtiments des églises du ressort du Sénat ».
-ADHS, 4H4, fol. 16.

60. **4 mai 1601** – Sépulture dans l'église paroissiale. « [Jean Bron] demande que son corps soit enseveli en l'église paroissiale de Sixt, dans le tombeau de ses parents ». -ADHS, 4H55.
61. **9-14 septembre 1602** – Mention du cimetière paroissial. « [Des particuliers de Sixt] demandent à être inhumés dans le cimetière de l'église paroissiale dans la tombe des Rannaud qui est au-devant de la porte de l'église ». -ADHS, 4H56.
62. **25 septembre 1603** – Visite de François de Sales, évêque de Genève. « [L'évêque] assembla en chapitre [la communauté] et prescrivit que les murailles du monastère, si nécessaires pour la discipline religieuse, seraient refaites et fermées de deux portes [...] Quant à la table commune [le réfectoire] pour la rétablir, il attendit que le monastère eût les moyens nécessaires à cet effet ». -M. Rannaud, *Histoire*, p. 168-169.
63. **28 mars 1606** – Abords de l'abbaye : fontaine de Ponce et cimetière. « Berthe Monod, de la paroisse de Mont-Saxonnex, qui était venue en dévotion à la fontaine de saint Ponce, est décédée et a été ensevelie, dans le cimetière, à la place réservée aux étrangers ». -M. Rannaud, *Histoire*, p. 596.
64. **17 août 1606** – Visite pastorale de François de Sales. « A este visite labbaye de Sainte Marie Magdeleine du lieu de Six, avec leglise parrochiale estant en icelle abbaye soub le mesme vocable. En laquelle sont este treuves, avec révérend seigneur messire Jaques de Mouxy, abbé, révérend messire Jehan Mocand, laisne, prieur, Pierre de Chosal, Bernard Depassier, François Biord, curé, Jehan Mocand, le jeune, Pierre Puget, Nicolas Deffayet, Daniel de Lucinge et Jaques Deffayet, religieulx. [...] Lesquels sont tenus de célébrer messe et réciter les canoniales suivant et comme est pourte en autre visite faicte par mondict seigneur le révérendissime [évêque]. Et pour raison de quoy sont en instance a Vienne. Et attendu quoy, na procede outre a autre formalite ». -Ch. Rebord, *Visites*, p. 646.
65. **23 octobre-11 novembre 1607** – Abords de l'abbaye : place publique. « Prononcé sur la place publique de Sixt ». -ADHS, 4H389.
66. **12 novembre 1612** – Mentions de la maison abbatiale et du chœur liturgique dans l'église. « [Claude Joënnoz prend la place de Bernard Depassier, récemment décédé] il est mis en possession tant de l'habit que de ladite prébende et de sa chambre plus près de la maison dudit sieur abbé [...] et l'on conduit et mené au milieu de ladite église en les formes et la partie dextre en signe de vraie possession [...] Fait et signé dans ladite église [...] ». -ADHS, 4H60.
67. **18 mai 1617** – Mention de la maison abbatiale. « Le contrat est passé dans la maison de révérend Jacques de Mouxy, abbé de Sixt ». -M. Rannaud, *Histoire*, p. 190.
68. **20 décembre 1617** – L'assemblée capitulaire se réunit dans l'église. « L'an 1627 et le vingtième du mois de décembre étant capitulairement assemblés au son de la cloche dans l'église de l'abbaye de Sixt au lieu de coutume tenir chapitre après

avoir célébré la messe du saint Esprit et demandé la miséricorde à savoir les [chanoines réguliers] de ladite abbaye, ensuite de plusieurs remontrances et exhortations amiables faites par [...]».

-AASM, CHA 66/3/1.

69. **23 janvier 1618** – Visite pastorale de François de Sales. « [...] le seigneur abbé mettra en état les bâtiments et les formes [stalles] de l'église, les vitres et les planchers et tout le nécessaire comme encore le cloître, dortoir et réfectoire, la clôture de l'abbaye, fera mettre en état l'horloge ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 172.

70. **15 septembre 1618** – Accord concernant les bâtiments. « Des édifices. Les édifices et bâtiments de tout le monastère, selon qu'il sera convenable et conforme à l'observance régulière, seront restitués et conservés aux dépens de l'abbé; et pour ce qui est de la réparation du chœur, du réfectoire et de l'horloge, le révérendissime coadjuteur et abbé élu promet de faire le nécessaire le plus tôt possible, de manière que le tout soit achevé au jour proche venant de la Naissance de Notre-Seigneur. Quant aux autres édifices ils seront réparés successivement à la manière d'un diligent père de famille, et surtout le dortoir et les murs de clôture du monastère; ce que, confiant en sa piété, nous lui abandonnons à faire. Cet accord de 1618, passé en présence de saint François de Sales, porte que le seigneur abbé mettra en état les bâtiments et les formes [stalles] de l'église, les vitres et plancher et tout le nécessaire, comme encore le cloître, le dortoir, le réfectoire, la clôture de l'abbaye; qu'il fera mettre en état l'horloge [...] ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 177.

71. **15 juin 1620** – Réduction du temporel de l'abbaye. « [Un arrêt] ordonna de refaire le réfectoire, l'horloge, de soigner les titres et les archives et de fournir un barbier à l'accoutumé ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 191.

72. [**novembre 1620?**] – Travaux que doit faire l'abbé Humbert de Mouxy. « N° O. Accord entre le seigneur abbé Humbert de Mouxy et les religieux, fait en présence de saint François de Sales, qui porte que le seigneur abbé mettra en état les bâtiments et les formes [stalles] de l'église, les vitres et planchers et tout le nécessaire comme encore le cloître, dortoir, réfectoire, la clôture de l'abbaye, fera mettre en état l'horloge, payera les prébendes, arrérages, la pitance et les vestiaires de la présente année ».

-ADHS, 4H4, fol. 14.

73. **14 novembre 1620** – Nouvelle visite de l'évêque François de Sales qui « ordonne de faire refaire le réfectoire, l'horloge, les titres et archives ».

-ADHS, 4H4.

« [L'évêque] a consacré trois autels, le grand autel en l'honneur de sainte Marie, l'autre en l'honneur de saint Jean-Baptiste, et le troisième en l'honneur des saints Antoine et Loup. Il a aussi ouvert le sépulcre du bienheureux Ponce, 1^{er} abbé de ce monastère ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 181.

74. **1622** – Réparations au réfectoire. « [L'abbé de Mouxy] fait réparer le réfectoire ainsi qu'il était tenu par ses engagements antérieurs de 1618. Il dut en même temps faire restaurer l'abbaye et la mettre en état; mais le corps de bâtiment qui subsiste encore n'est pas de lui; aussi ses armes ne sont gravées avec la date de 1622 que

sur les poutrelles du plafond du réfectoire avec ces mots s'appliquant à la salle : *hoc opus fecit fieri* ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 208.

75. [1623-1640] – Réfection des plafonds du rez-de-chaussée de l'aile sud, dont le réfectoire, et des chambres du premier étage de l'aile sud. Les mêmes dates obtenues pour l'ensemble de ces plafonds montrent qu'il s'agit d'un seul et même chantier.
-L. D'Agostino 2013, vol. 1, p. 137, d'après Archeolabs.
76. **30 avril 1624** – Mention du cloître. « L'an 1624 et le pénultième jour du mois d'avril [...] se sont capitulairement assemblés au cloître de ladite abbaye ce jourd'hui par-devant moi notaire [...] à l'issue de la grand-messe conventuelle [...] ».
-ADHS, 2E17833.
77. **1629** – Tombeau des abbés en l'église. « En 1629, révérendissime messire Humbert de Mouxy abbé de Sixt donne 160 florins de capital pour une grande messe au maître-autel à diacre et sous-diacre qui se dira après sa mort [...] et le *Libera me* qui se doit chanter après ladite messe sur la tombe des abbés le jour de la commémoration des trépassés, et c'est au pied de la chapelle de saint Augustin ».
-ADHS, 4H4, fol. 43.
78. **1637** – Mention du chœur des religieux. Un particulier « donne 200 florins pour célébrer messes au chœur des religieux ».
-ADHS, 4H4.
79. **3 mai 1637** – Mention de la maison abbatiale. « Fait à Sixt dans la maison abbatiale ».
-ADHS, 4H86.
80. **15 juin 1637** – Mention de la maison abbatiale. « Fait à Sixt dans la maison de l'abbé par le notaire Duboin ».
-ADHS, 4H236.
81. **27 janvier 1640** – Mention du cloître de l'abbaye. « Fait au cloître de l'abbaye ».
-ADHS, 4H124.
82. **5 mai 1640** – Réparations à l'abbaye. L'abbé de Mouxy doit faire des réparations aux bâtiments.
-ADHS, 4H4.
« En 1640, le 5 mai, parut un décret du vicaire général de Genève [demandant à Humbert de Mouxy] de faire réparer les bâtiments ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 215-216.
83. **7 septembre 1640** – Mention de la maison abbatiale. « Fait à Sixt dans la maison abbatiale ».
-ADHS, 4H111.
84. **8 septembre 1640** – Mention de la maison abbatiale. « Fait dans la maison abbatiale de Sixt ».
-ADHS, 4H230.
85. **5 septembre 1644** – Mention de la bibliothèque de l'abbaye. « Fait à Sixt dans la chambre de la bibliothèque de l'abbaye ».
-ADHS, 4H237.

86. **6 septembre 1644** – Mention des coffres des archives dans l'église. « Extrait de l'inventaire fait par le conseiller et sénateur d'Avise des titres trouvés dans deux coffres étant dans l'église de l'abbaye de Sixt par commission du Sénat ».
-ADS, SA3483.
87. **1645** – Mention de la cuisine de l'abbaye. « Fait dans la cuisine de l'abbaye par le notaire Parchet ».
-ADHS, 4H125.
88. **20 mai 1645** – Arrêt du sénat en faveur des restaurations. « Copie d'arrêt rendu le 20 mai 1645, signé Coerier par collation, concernant les bâtiments et la rénovation et sont commis le prieur claustral de Sixt et le châtelain de Samoëns pour y assister ».
-ADHS, 4H4, fol. 16.
89. **3 août 1645** – Arrêt du sénat en faveur des restaurations. « Copie d'arrêt rendu le 3 août 1645 collationné par Corrier concernant la réparation des bâtiments de l'église et de la communauté ».
-ADHS, 4H4, fol. 17.
90. **[19-31] Janvier 1646** – Inventaire de la maison abbatiale et de son mobilier. « [Le sous-prieur dom Bernard Romand] nous auroit montré dans l'église deux grands coffres bois sapin à trois serrures chacun [...] en outre nous auroit remontré la plus extrême nécessité qu'il y a à réparer les bâtiments tant de l'église cloître que monastère [...] Et premièrement dans la première chambre de l'appartement dudit abbé [...] Item dans la seconde chambre dudit appartement [...] Item dans la troisième chambre [...] Item dans la quatrième chambre [...] Item dans une salle estant au dessous de la dernière chambre dudit seigneur abbé [...] Item dans un autre membre proche dudit [...] Item un grand grenier au devant de la porte de ladite abbaye appartenant audit seigneur abbé ».
-ADS, SA3484.
91. **1^{er} février 1646** – Arrêt du sénat en faveur des restaurations. « Arrêt rendu au Sénat le 1^{er} février 1646 et collation faite par Goddat, touchant les bâtiments, la rénovation et suivant les arrêts rendus le 20 mai et 3^e août 1645, qui ordonnent la saisie des revenus pour l'exécution du fait ».
-ADHS, 4H4, fol. 17.
92. **14 août 1650** – Mention de la maison abbatiale. « Fait à Sixt dans la maison abbatiale par le notaire Parchet ».
-ADHS, 4H239.
93. **14 mai 1651** – Mention d'une chambre de chanoine. « Fait dans une des chambres de religieux de l'abbaye ».
-ADHS, 4H126.
94. **21 janvier 1657** – Mention de la maison abbatiale. « Fait à Sixt dans la maison abbatiale par le notaire Ruin ».
-ADHS, 4H232.
95. **20 juillet 1662** – Mention du cloître de l'abbaye. « Fait à Sixt dans le cloître par le notaire Rannaud ».
-ADHS, 4H128.

96. **1666** – Le tombeau de Ponce dans l'église paroissiale. « L'on voyait du côté droit de la porte par où l'on entre dans l'église conventuelle de Siz une chapelle de la largeur environ de dix pieds, de quatorze de longueur et de dix pieds de hauteur, lambrissée et close de grilles de bois, dans laquelle du côté de l'Épître et en la muraille mitoyenne qui répond au cloître, a paru de « tout temps le vénérable sépulcre de notre saint Ponce » [...] Avant que l'on eut renouvelé et reblanchi la nef de l'église inférieure, qui tient lieu de paroissiale, ce saint monument (le tombeau) était placé dans une ancienne chapelle qui par succession des temps avait été bâtie et de laquelle il restait encore d'honorables marques de ses lambris et balustrades, aussi bien que des enjolivements de diverses peintures dévotes sur les murailles, que l'antiquité du temps avait à demi effacées, [...] sans que toutefois l'on ait rien touché au sépulcre, dans le vide de l'arcade duquel paraît l'antique effigie du saint abbé, habillé pontificalement, les mains jointes et à genoux, et un peu plus bas se remarque une partie de la vieille inscription en caractères gothiques : *HIC JACET BEATUS PONTIUS ABBAS NOSTER* ».

–M. Rannaud, *Histoire*, p. 149-151, d'après J. Depassier, *Recueil*. L'extrait suivant ne propose pas de datation pour cet aménagement.

97. **Décembre 1670** – Acte d'état des bâtiments de l'abbaye de Sixt. « Et ledit sieur sénateur de Bellegarde [neveu et héritier de l'abbé décédé] ensuite des réquisitions dudit sieur advocat général nous auroit soudain remis et exhibé les clefs desdits membres et serions premièrement entré dans une chambre appelée le poile ou nous aurions trouvé un cabinet tout ouvert [...] Et ledit sieur advocat général nous auroit encore remontré estre nécessaire de nous transporter jusques dans l'église des révérends religieux de ladite abbaye de Sixt et de monter à la tribune qui est en haut du côté du cloître auquel lieu nous aurions trouvé deux grands coffres bois noyer fermants à trois serrures chacun [...] maître Claude Antoine économe, suivant les réquisitions dudit seigneur advocat général a promis et promet de se charger des meubles trouvés dans les membres soit chambres où habitoit ledit défunt abbé suivant l'inventaire qu'en sera fait [...]

Rapport des maîtres maçons et charpentiers

L'honnête Jean fils de feu Georges Brun âgé d'environ soixante ans et François fils de feu Pierre Biors âgé d'environ quarante-cinq ans rapportent que la chambre appelée la sale la première en entrant au logis de l'abbé est en bon état sauf le fourneau d'icelle chambre soit sale qui est rasé et bouché au-dessus du plancher et ainsi rapportent être nécessaire de le refaire des la couche en haut. De plus lesdits maçons rapportent que la chambre ou couchoit le défunt abbé qu'est celle du milieu estre en fort bon estat et il n'est nécessaire d'y rien faire. De plus lesdits maçons rapportent que la chambre appelée le poile estre aussi en fort bon estat sauf deux fentes qui sont à la muraille du cabinet et qui est audit poêle du costé du dortoir des religieux au-dessus de la cave et pour éviter plus de mal est nécessaire de garnir lesdites fentes. De plus rapportent lesdits maçons que tous les galletas sont en très mauvais estat estant nécessaire a cause d'un incendie d'y faire porter d'autres ferremens soit plâtre pour estre lesdits planchers tous nus. De plus lesdits maçons rapportent que les murailles du bastiment vieux de ladite abbaye qui est au-dessus de la cave du coste du Levant est entièrement ruiné et presque tout par terre et ainsi dien être nécessaire du coste du Levant de le refaire entièrement. De plus lesdits maçons rapportent aussi que la muraille qui tient la grande porte de la grange de l'abbaye du costé du couchant depuis le milieu de ladite porte en haut

penche en dedans d'environ deux pieds et menace ruine si n'y est promptement remédié. De plus lesdits maçons rapportent que les deux angleries de la muraille de ladite grange du costé du Levant menacent ruine pour estre fendues en plusieurs endroits et ainsi rapportent estre nécessaire de refaire les deux angleries une toise et demi de muraille. De plus lesdits maçons rapportent que le fourneau de la grande cuisine joignant la fromagerie est entièrement ruiné et perdu au milieu et par ainsi est fort nécessaire de la refaire de la couche d'icelle jusque à quatre pieds hors du couvert. De plus rapportent que le pavé de l'écurie de ladite abbaye est entièrement dépayés et par ainsi est nécessaire de refaire ledit pavé. Les susdits maçons rapportent de plus que pour conserver et garantir les murailles qui soutiennent tout le logement de l'abbé du costé du couchant afin qu'il ne tombe en ruine. Il est nécessaire d'y faire une engine de vingt-cinq pieds de haut et de cinq pieds de largeur. Et nous [...] avons fait inhibition et défense audits fermiers suivant leurs promesses de faire ni faire aucun feu au fourneau dont est question a peine de cinq cents livres et d'estre responsable des dommages que le feu pourroit causer en ladite abbaye. Les susdits maîtres maçons rapportent de plus que pour empecher que la sacristie ne tombe en ruine, il est nécessaire d'un costé de refaire environ sept toises de muraille. De plus, rapportent que la crotte qui est dessus le cœur des religieux des le bas jusque l'arc double menace ruine et par ainsi est nécessaire de refaire ladite crotte jusque audit arc double.

[Les charpentiers] rapportent être nécessaire de refaire à neuf les deux tiers de plancher et du sous-pied de ladite cuisine du Révérend abbé pour estre entièrement pourry comm'aussy rapportent estre nécessaire de mettre d'autres hais à la séparation qu'est en la mesme cuisine. De plus lesdits charpentiers rapportent être nécessaire de refaire le quart du plancher et le quart du sous-pied de la sale dudit Rd. De plus lesdits charpentiers reportent être nécessaire de refaire entièrement tout l'appartement de la maison vieillie de ladite abbaye scavoir le couvert portes et planchers pour estre le tout entièrement ruiné et pourri. De plus ledits charpentiers reportent être nécessaire de refaire entièrement les planchers des cloîtres et recouvrir le toit d'icelle pour estre entièrement pourri et ruiné. De plus rapportent aussi lesdits charpentiers estre nécessaire de refaire le couvert qui est autour [...] [Les charpentiers] ont dit et raporté d'une commune voix qu'il est nécessaire de refaire à neuf les deux tiers du plancher et du soupied de la cuisine du Rd abbé pour estre tout à fait pourri, comme aussi de changer d'aix à la séparation qu'est en la même cuisine et de refaire le quart du plancher et du soupied de la sale dudit Rd Abbé. Ensemble qu'il est nécessaire de refaire entièrement tout l'appartement de la maison vieille de ladite abbaye tant couvert, portes que planchers pour être le tout entièrement ruiné. Ont aussi rapporté être nécessaire de refaire entièrement les planchers des cloîtres et recouvrir le toit d'icelle pour être entièrement pourri. Faut aussi de même refaire le couvert qu'est autour du clocher lequel est usé, étant aussi la moitié de la charpente de la grange de ladite abbaye entièrement ruinée. Tout le reste des bâtiments qui concernaient ladite abbaye étant en bon état ».

-ADS, 4B324 : réduction des fruits, titres et revenus et autres droits dépendants de l'abbaye de Sixt à la suite du décès de Pierre de Bellegarde par le conseiller et sénateur au souverain Sénat de Savoie Charles de la Forest.

98. 4 janvier 1672 – Inventaire des bâtiments à la suite du décès de Pierre de Bellegarde par ordre du sénat.

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 219.

99. **21 novembre 1673** – Mention du cloître. « Fait et prononcé aux cloistres de ladite abbaye ».
-ADHS, 4H342.
100. **15 avril 1674** – Sépulture des chanoines. « [Joseph-Alphonse de Montfort] veut être inhumé avec les autres chanoines. [...] Fait à Sixt dans le cloître du couvent par le notaire Curtet ».
-ADHS, 4H66.
101. **15 avril 1675** – Mention de la maison abbatiale. « Il y avait dans l'abbaye et dans la maison du seigneur abbé ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 233.
102. **8 août 1677** – Mise en possession de l'abbé de Sixt Charles-Emmanuel de Cagnol. « Il est conduit en la grande porte de l'église qui lui a été ouverte, il en prend la clé, sonne les cloches, embrasse le maître-autel, touche les évangiles, et est mis ensuite en la place abbatiale sans opposition. Fait dans l'église de l'abbaye de Sixt ».
-ADHS, 4H65.
103. **8 mai 1678** – Abords de l'abbaye : place publique. « Fait à Sixt sur la place publique par le notaire Mojenier ».
-ADHS, 4H129.
104. **6 octobre 1680** – Grand incendie de l'abbaye.
-ADHS, 4H144.
105. [Peu après le 6 octobre 1680] – Rapport après incendie. « [...] de l'abbaye de Notre [Dame de] Sixt tendant aux fins de prendre acte d'état et destructions ou dégâts et dommages arrivé à ledit monastère, cloître, église, clocher, cloches, maison abbatiale et autres bâtiments et dépendants et extensions et laquelle commission ont comparu les honorables [noms des experts].
[tronqué] n'y étant resté que les [tronqué] éparres ni pomau du bastin sur [tronqué] sans les refaire en plusieurs endroits, la porte de la cave qui estoit proche dudit cloistre a esté entièrement bruslé aussi bien que deux autres portes qui alloient l'un des ledit cloistre à l'église, et l'autre au réfectoire ayant aussi gasté les portaux qui estoient de pierre de tailles. De là avons vu et visité une chambre où les seigneurs prieurs et chanoines réguliers tenoient leur chapitre joignant audit cloistre du cousté du levant où les portes rebasti sur [tronqué] de plusieurs manières. De là avons vu et visité une cave joignant à ladite chambre ou estoit la provision de beurre et fromage desdits seigneurs prieurs et chanoines ainsi qu'ils ont déclaré, laquelle cave et tout ce qui estoit dedans aussi entièrement bruslé, au-dessus de laquelle il y avoit une chambre ou estoit la bibliothèque desdits seigneurs prieurs et chanoines et remplis de plusieurs livres ainsi qu'ils ont déclaré que le tout a esté entièrement bruslé ny estant resté que les murailles fort caduque et en pauvre estat ne pouvant servir sans les refaire en plusieurs endroits [Rannaud précise qu'une autre porte vers le midi et le levant a été endommagée et doit être refaite.]
[tronqué] De là ils sont [tronqué] et la cuisine ou la porte et les fenestres sont entièrement bruslés aussy bien que les planchers dessus et dessous sans pouvoir aucunement servir. Les landes et landairons de la cheminée sont aussy bruslés et ne peuvent servir non plus que la cheminée dès la trompe en bas l'ayant fait

appuyer et soutenir pour éviter la chute entière de toute la cheminée. De là ils sont montés en l'escalier qui vat à l'hallée qui est pour le dortoir desdits seigneurs prieurs et chanoines où il y a dix chambres joignantes lune à l'autre [fol. 3v] ramure, poutre [tronqué] le couvert dudit monastère et ramure diceluy a esté entièrement bruslé aussy bien que celui des cloistres. # où il y a quatre ["chambres" d'après Rannaud] *ut supra* De là ils ont visité la maison abbatiale qui est joignant audit monastère du côté du levant d'iceluy, laquelle maison consistoit de trois chambres à plain pied et deux membres dhantien avec un cabinet du cousté du levant desdites chambres ainsy qu'ils ont recognuz par les murailles et vestiges qui séparoient lesdits membres. Dans laquelle maison abbatiale il n'est rien demeuré que les murailles fort caduques et bruslés avec les portes [fol. 4r] fenestres aussy bien que les jambages et portaux de pierres de tailles, les cheminées qui y estoient sont aussy estés bruslés et ne peuvent servir sans les refaire. De laquelle maison abbatiale le couvert et tous les meubles en dépendant ont esté entièrement bruslés sauf la porte de l'entrée de ladite maison qui a esté conservé par l'escalier soit viorbe qui estoit en pierres de tailles, lesquels escaliers sont bruslés et rompus en plusieurs endroits. Estant encore resté un four qui estoit au membre dessous du milieu des susdites chambres qui est encore bon. De là ils sont entrés dans l'église paroissiale et ont vu et remarqué quil ny est rien resté que les quatre murailles ayant mesme bruslé les deux pierres de deux autels qui y estoient en sorte quilz sont brisés et rompus et ne peuvent servir non plus que la pierre de l'eau beniste et celle des fonts qui ont estés bruslées et brisées. Les arettes du grand portail de ladite église ont estés emportées et rompus en plusieurs endroits par l'ardeur du feu les vitres et fenestres ont estés entièrement bruslés ou brisés. De là ils sont entrés dans l'église desdits seigneurs prieures et chanoines quest joignant et contigu à ladite église paroissiale ny ayant qu'une muraille et une porte au milieu qui fasse la séparation au-dessus de laquelle église il y avoit un clocher couvert de tavaillons et la hauteur d'environ soixante pieds ainsy que lesdits prudhommes accordent remarquer avant ledit incendie dans lequel clocher il y avoit quatre cloches, lequel clocher a esté entièrement bruslés et les cloches fondues et les voûtes de ladite église ont estés bien ébranlées rompues et percées en divers endroits par la chute du métal des dites cloches. Le plancher du dessous de [fol. 5r] ladite église a aussy esté rompu en plusieurs endroits par la chute dudit métal aussy bruslé et brisé l'orloge qui estoit et la cloche diceluy fondue. Les trois grandes vitres de ladite église qu'estoit d'environ dix pieds de hauteur et leur largeur a proportion ont esté bruslés et brisés et le couvert entièrement bruslé. Dans laquelle église est un coing d'icelle, il y a une place où l'on tenoit les coffres des archives les voûtes de laquelle place sont fort caduques et rompus par la chute des bois dudit clocher ou befroy des cloches qui en bruslant sont tombés dessus ».

-ADHS, 4H144. Les trois premières pages sont tronquées.

106. 1687 – Fin des travaux de reconstruction de l'église paroissiale après l'incendie. Ce millésime est observable sur l'une des voûtes de la nef.
107. 1688 – Travaux dans l'église. « Contrat fait en 1688 signé Rannaud notaire portant permission aux paroissiens de Sixt de faire ouvrir la muraille d'entre les deux églises et pour le couvert, le chœur, la salle du clocher et deux fenêtres ». -ADHS, 4H4.

108. **23 mai 1692** – Abords de l'abbaye : place publique. « Fait à Sixt sur la place publique par les notaires Ruin et Rannaud ». -ADHS, 4H135.
109. **12 novembre 1693** – Sépulture de laïc dans l'église paroissiale. « [Jean Moccand] veut être inhumé dans le tombeau de ses prédécesseurs, dans l'église paroissiale de Sixt ». -ADHS, 4H57.
110. **4 février 1695** – Mention du réfectoire de l'abbaye. « Fait à Sixt dans le réfectoire de l'abbaye ». -ADHS, 4H39.
111. **1^{er} et 2 septembre 1698** – Visite pastorale de l'évêque Michel-Gabriel de Rossillon de Bernex. « [...] ledit seigneur abbé est obligé [...] d'entretenir les bâtiments du monastère, le chœur et les chapelles qui y sont, quant au couvert et les bras du clocher comme aussy tous les autres bâtiments dépendants de ladite abbaye sauf la grange du bas claus desdits chanoines réguliers [...] Ledit sacristain est obligé de faire la charge de maniglier et de gouverner l'horloge, doit fournir tout le luminaire de l'église et entretenir trois lampes allumées [L'abbé] est encore tenu de maintenir les bastiments de l'abbaye sacristie du cloître et de l'horloge le tout a forme des visites sentences arbitrales et par arrest le tout signé dans la visite du 23 juillet 1670. [Les paroissiens devront] faire réparer le souspied de l'esglise, et la closture du cimetièrre [...] et le tout dans l'année. [...] Fait et prononcé au-devant de ladite église [...] ». Il existe un cimetière devant l'église et un autre à l'arrière. Dans l'église [paroissiale?] il y a trois chapelles : Notre-Dame, Saint-Jean et Saint-Bernard-de-Menthon, et Notre-Dame de la Compassion. -ADHS, 4H22.
- « Le révérend seigneur abbé [...] est obligé de dire la grand'messe et offices toutes les fêtes solennelles; plus d'entretenir les bâtiments du monastère, le chœur et les chapelles qui y sont, quant au couvert, et les bras du clocher, comme aussy tous les autres bâtiments dépendants de ladite abbaye, sauf la grange du Claus desdits chanoines réguliers; doit fournir [...] des cloches au cas qu'elles se cassent où se fondent [...] et est encore tenu de maintenir les bâtiments de l'abbaye, sacristie, du cloître et de l'horloge [...] Les dits chanoines réguliers sont obligés de dire tous les jours les heures canoniales dans le chœur à haute voix [...] Dans l'église il y a trois chapelles : celle de Notre-Dame, celle de saint Jean et saint Bernard de Menthon et celle de Notre-Dame de compassion. Est enjoint aux paroissiens de faire mettre un dais sur le maître-autel [...] faire réparer le sous-pied de l'église et la clôture du cimetière ». -M. Rannaud, *Histoire*, p. 260-261
112. **21 avril 1698** – Abords de l'abbaye : place publique et don pour la construction d'un pont en pierre. « Fait à Sixt sur la place publique par le notaire Rannaud ». -ADHS, 4H136.
113. **18 octobre 1699** - Abords de l'abbaye : place publique et don pour la construction d'un pont en pierre. Le révérend Nicolas Ducrot donne « cinq cents florins pour la construction d'un pont en pierre en l'abbaye fait au proche d'icelle, là où il est de bois présentement; [...] Fait à Sixt, sur la place publique ». -M. Rannaud, *Histoire*, p. 263.

114. **30 mai 1700** – Abords de l'abbaye : place publique. «Fait à Sixt, sur la place publique à l'issue de la grandmesse ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 265.
115. **28 mars 1701** – Mention du tombeau des chanoines. « [Joseph Moccand, ayant terminé son noviciat, fait dresser son testament] priant et requérant les révérends prieur et chanoines dans ladite abbaye de Sixt, son âme étant séparée de son corps, le lendemain être enterré dans le tombeau où sont enterrés les sieurs chanoines et lui être fait comme aux autres. [...] Fait et prononcé dans l'abbaye dudit Sixt en la chambre dudit testateur ».
-ADHS, 6C1537, fol. 919.
116. **29 septembre 1701** – L'église paroissiale et ses autels. « [Bernarde] souhaite être inhumée dans l'église paroissiale de Sixt dans le tombeau de ses prédécesseurs [...] elle donne 5 florins pour l'ornement de l'autel de la chapelle du Saint-Rosaire aussi érigé en l'église de Sixt, 5 florins pour la réparation de la chapelle de saint Ponce ».
-ADHS, 4H39.
117. **13 février 1712** – Mention du réfectoire de l'abbaye. « Fait à Sixt dans le réfectoire de l'abbaye par le notaire Duboin ».
-ADHS, 4H245.
118. **1714** – Mention des grandes archives. « *Hulricus* soit *Uldricus* fait abbé de Siz [...] voyés l'acte dans les grandes archives ».
-ADHS, 4H4, *Catalogue des abbés*.
119. **1714** – Mention de la « tour » dans laquelle se trouve un livre de la bibliothèque en cours d'inventaire.
-ADHS, 4H4, fol. 162.
120. **22 mai 1718** – Mises pour le prix-fait de réparations de l'église. « [Les paroissiens] ont voulu mettre ordre et rétablir la parcelle de leur église entre le *sancta sanctorum* jusque aboutissant à leur couverte et ont mis en mise ledit couvert sous les conditions que celui qui aura le prix-fait sera obligé de fournir les tavaillons, clous et bois nécessaires excepté les ports du bois et tavaillons [...] et Joseph Bosson de Morzine, Joseph Denambride et François Denambride auroient misés par ensemble comme dessus à 133 livres 6 sols 8 deniers auxquels le prix-fait aurait été donné pour ne s'être trouvé personne qui ait voulu remiser pour le même prix et somme de leur mise de 133 livres 6 sols 8 deniers de Savoye que lesdits syndics, conseillers de ladite paroisse leur auroient promis payer à la Magdeleine prochaine [date convenue pour la fin des travaux, et de] couvrir ledit couvert à tavaillons à sept clous les chevrons avec des crosses qui suffiront pour ledit bâtiment qui est un pied de long [...] étant ledit ouvrage très utile et nécessaire et pour empêcher la destruction de leur église qui contient dès le *sancta sanctorum* jusqu'à la porte de l'église qui est à ladite paroisse comme de droit en faisant les réparations comme ils ont fait ci-devant [pour être obligés de faire les] ensuite de la transaction ci-devant passée entre eux et ledit seigneur abbé de Sixt suivant encore l'usage et coutume qu'ils en ont de ladite lettre ».
-ADHS, 4H146.
- « Les syndics, conseillers et communiers de la paroisse de Sixt, voulant mettre ordre et rétablir la parcelle de leur église entre le *sancta sanctorum* jusque

aboutissant à leur couvert, ont mis en mise ledit couvert sous les conditions que celui qui aura le prix-fait sera obligé de fournir les tavaillons, clous et bois nécessaires, excepté les ports du bois et tavaillons. [...] La réparation est pour empêcher la destruction de leur église qui contient dès le *sancta sanctorum* jusque à la porte de l'église. [...] L'entier paiement a été effectué le 19 novembre 1719 ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 285.

121. **9 septembre 1718** – Réparations à faire. « Traité entre le seigneur abbé de Sixt et les révérends prieur et chanoines réguliers dudit lieu [...] pour fournir aux réparations urgentes et nécessaires à faire tant dans les couverts des édifices de ladite abbaye que du chœur soit *sancta sanctorum* et sacristie dépendants de l'église dudit lieu, de même que pour le rétablissement des ornements et meubles tant de ladite sacristie qu'église, en exécution et en conformité de l'arrêt obtenu par leurs prédécesseurs contre révérend messire Jacques de Mouxy abbé commendataire de ladite abbaye et messire Humbert de Mouxy son coadjuteur le 15 juin 1620 dûment scellé et expédié signé par maître Blanc [...] personnellement établi ledit seigneur abbé de Sixt et Chézery, abbé moderne de ladite abbaye lequel étant gré pour lui et ses successeurs dans ledit bénéfice pour [...] et décharger à sesdits successeurs à perpétuité lesdites réparations, entretien et maintien des ornements et meubles, sacristie de l'église et relâche purement simplement et irrévocablement au meilleur mode que relâchement [aux chanoines réguliers certains biens] et finalement le pouvoir de mettre leur bûcher dans le territoire appartenant audit seigneur abbé commendataire dès l'ancien chemin tendant de leur porte du côté du levant jusqu'au grand chemin tendant de ladite abbaye jusqu'au village de Nambride [...] leur relâchant de plus le jardin avec le petit pré qui est contigu, et au-dessus dudit territoire ».
- ADHS, 6C1555, fol. 574.

122. **27 octobre 1718** – Prix-fait pour des réparations à l'abbaye. « [Les chanoines] baillent à tâche et prix-fait aux honnêtes Noël à feu Claude-François Ducroz, Jean-François à feu Roux Moccand, et Augustin à feu Gonin Denambride maître maçon et tailleurs de pierre de la paroisse dudit Sixt [acceptent] de faire quatre bonnets tirant dès le cloître à la tour du clocher, ensemble treize autres au dortoir tout dessus comme aussi le reiglemur et muraille nécessaire qu'ils feront aussi pour lesdits bonnets, dortoirs et cloître et autre deux bonnets vis-à-vis la chambre dudit Révérend prieur joignant aux archives [...] plus de plâtrer et blanchir avec des arêtes droites justes et les chapiteaux au bas de chaque jointe, c'est-à-dire à tous les arrachements desdits bonnets lesquels plâtrissage et blanchissage comprend aussi tous les autres bonnets qui sont dans ledit cloître et dortoir dessous ceux du chapitre, ensemble les voûtes montantes [...] bien entendu qu'ils plâtriront blanchiront et astiqueront lesdites murailles jusqu'au coronage et plancher du cloître et dortoir [...] tous les matériaux nécessaires sur les lieux, c'est-à-dire à l'abord des deux portes d'entrée du Levant et Couchant de la maison de ladite abbaye [...] et leurs ouvriers avec leur habitation dans la salle dessus le chapitre [...] Fait et prononcé au réfectoire de ladite abbaye [en présence des témoins] ».

-ADHS, 6C1555, fol. 577.

123. **Janvier-février 1728** – Acte d'état de l'abbaye après le décès de l'abbé commendataire. « [...] et ensuite [les chanoines] nous auroient conduits aux

archives de ladite abbaye situées sur le cloître à costé de l'église ray terre et après une petite crotte soit cabinet voûté qui s'est trouvé ouvert, ledit Révérend prieur avoit ouvert une porte d'une crotte qui se trouvait ensuite où nous avons trouvé sur une étagère trois livres, deux couverts de parchemin [...] Et ensuite ledit Révérend prieur nous a de plus déclaré que la porte qui se trouve du côté du couchant et qui est de bois de peuplier fermée à clef à une seule serrure est celle des archives de ladite abbaye de la clef desquelles ledit sieur Courthoy se trouvait saisi [...] Et procédant à l'audition et rapport des experts que nous avons nommés pour visiter les bâtiments de la maison, *sancta sanctorum*, sacristie, granges, enclos de ladite abbaye et autres bâtiments à elle appartenant, situés rière la paroisse [...] Nous avons visité la maison de ladite abbaye, le *sancta sanctorum*, la sacristie, enclos, grange, et autres bâtiments en dépendants [...] et nous avons remarqué que le tout est en très bon état, bien entretenu, tant pour la maçonnerie que charpente, mais il conviendrait de faire les réparations ci-après :

Premièrement il est nécessaire de reboucher les cheminées de ladite abbaye au galletaz et faire deux augives de pierre de taille pour soutenir la muraille du cloître et empêcher que les voûtes ne tombent, plus il serait à propos de regarnir la muraille de la maison du costé du jardin au bas d'icelle. De plus faire à neuf environ dix toises de murailles dans la cour depuis la fontaine jusqu'au bûcher. Plus faut réparer les murailles du chœur de l'église, au-dessus de l'œil de bœuf et boucher le trou des murailles de la sacristie jusqu'au couvert, pour éviter que les neiges ne gâtent les voûtes, faire plâtrer et blanchir le chœur de l'église en dedans. Plus il faut reboucher les murailles du jardin et y mettre des pierres aux endroits où il en manque dessus. Il faut encore plâtrer quatre bonnets du cloître dessous et les murailles qui les soutiennent de même que la chambre des novices. Il est encore nécessaire de regotoyer le couvert autour des cheminées de ladite abbaye de même que le long de la frête et relever quatre sommiers qui sont pliés du côté du cloître et regotoyer aussi le couvert du chœur de l'église en la frête et le couvert de la sacristie étant vieux auroit besoin d'être refait et ne peut plus subsister tout au plus que trois ou quatre ans ».

-ADS, SA3485 : réduction de l'abbaye faite par le sieur intendant de Tavier, contenant acte d'état des bâtiments des 21 janvier 1728 au 6 février suivant.

124. **2 mai 1729** – Acte d'état de l'abbaye. « Du second mai 1729 dans la maison de ladite abbaye de Sixt située dans la paroisse de Sixt, nous François-Joseph Bourgeois, avocat au Sénat, juge-mage de la province de Faucigny, à tous les magistrats à qui la connaissance appartiendra savoir, faisons qu'ensuite de la commission dont nous auroit honoré la royale chambre des comptes de Sa Majesté, par décret et lettres du 11 décembre 1728 signées Collonge et scellées et signées plus bas Grégory et Andreis, nous nous serions transporté jusque dans ladite abbaye pour procéder en exécution de ladite commission au susdit acte d'état des biens et batiments de ladite abbaye écrivant sous notre dictame maître Jean-Baptiste Coppet notaire collégié notre greffier. Et, à cet effet, nous aurions fait appeler honorable Jean-François à feu Roch Mocand et François fils de feu Joseph Ruin tous deux maîtres maçons natifs et habitants de la paroisse de Sixt, et honorable Jean fils de feu Joseph Mogenier-Bosson et Claude-François fils de feu Roch Ducrot tous deux maîtres charpentiers natifs et habitants de ladite

paroisse de Sixt lesquels nous aurions pris pour expert et à iceux ordonné de visiter exactement les bâtiments de la présente maison, le *sancta sanctorum* de l'église, sacristie, enclos de la susdite abbaye et autres bâtiments et granges en dépendans situés rière ladite paroisse de Sixt. Lesquels experts scavoit ledit Jean-François Mocand, maître maçon, auroient promis et juré sur les saintes écritures entre nos mains touchées séparément de bien et fidèlement nous rapporter sur l'état desdits bâtiments par eux visités, leur ayant représenté l'importance du serment plusieurs fois et répété de même les peines qu'encourent ceux qui déposent le faux ou taisent la vérité. Nous ont rapporté ensuite unanimement comme s'ensuit :

Nous avons exactement visité la maison de cette abbaye, le *sancta sanctorum* de l'église, la sacristie, enclos et nous avons remarqué que le tout paraît en bon état, n'ayant reconnu aucuns défauts aux murailles, portes et fenêtrages, et à tout ce qui regarde la massonnerie que ce que nous rapporteront ci-après. Nous disons premièrement qu'il seroit nécessaire de reboucher les deux cheminées des chambres des sieurs chanoines Nambrides et Poncet, lesquelles sont prêtes à tomber, pour lesquelles refaire et rétablir nous estimons qu'il en coûterait tant pour la main-d'œuvre que matériaux la somme de 40 livres. Plus nous disons que les voûtes du cloître du côté de l'église commencent à s'entrouvrir et ne sont pas en sureté parce qu'une des murailles sur lesquelles elles sont appuyées ont reculé et pour laquelle soutenir il seroit nécessaire de faire deux augives de pierre de taille, lequel ouvrage nous estimons tant pour les matériaux que main-d'œuvre 200 livres. De plus nous disons qu'il seroit nécessaire de remailler trois toises de la muraille de la maison du côté du jardin que nous estimons 6 livres. Plus nous disons qu'il est très nécessaire de réparer la muraille du chœur de l'église du côté de dehors en remaillant et crépissant tant à ladite muraille qu'à celle de la sacristie aussi du côté de dehors onze toises, lequel ouvrage nous estimons 80 livres, y comprenant le platrissage et blanchissage desdites murailles du chœur et de ladite sacristie du dedans de l'église, de même que les voûtes. Nous disons de plus qu'il conviendrait de faire environ dix toises de muraille dans la cour de ladite abbaye servant de cloture, lequel ouvrage nous estimons à raison de 8 livres la toises y comprenant toujours les matériaux et main-d'œuvre. Nous disons de plus qu'il seroit nécessaire de remailler et recrépir toutes les murailles du jardin où il y a environ cinquante-cinq toises et nous estimons ledit ouvrage à raison d'1 livre la toise. Nous disons de plus qu'il y aura vingt toises de platrissage à faire à quatre bonnets soit voûtes du cloître dessous, et aux murailles qui les soutiennent, lequel ouvrage nous estimons 30 livres. Nous disons de plus qu'il seroit nécessaire de plattrir quelques endroits des murailles des archives en-dedans et aux murailles du chapitre que nous estimons le tout 4 livres.

[S'ensuivent l'acte d'état des dépendances dans la paroisse de Sixt : la grange de Giffrenant et la grange de la Glière.]

Et lesdits experts charpentiers scavoit ledit Jean Mogenier-Bosson et ledit Claude-François Ducret auroient de même promis et juré sur les saintes écritures entre mes mains touché chacun séparément de bien et fidèlement nous rapporter sur l'état des bâtiments de ladite abbaye, *sancta sanctorum* de l'église, de la sacristie, granges et enclos et autres batiments en dépendants situés rière ladite paroisse de

Sixt après leur avoir représentés l'importance du serment plusieurs fois et répété de même les peines qu'encourent ceux qui déposent le faux ou taisent la vérité tant par les lois divines, humaines, que par les Royales constitutions et nous auroient ensuite rapporté unanimement comme s'ensuit :

Nous avons visité la maison de cette abbaye grange et autres bâtiments et couverts en dépendants, pour tout ce qui concerne la charpente et nous avons remarqué que le tout est en bon état à l'exception de quelques réparations qu'il y auroit à faire comme cy après. Nous disons premièrement qu'il y auroit à refaire environ deux tiers du couvert à tavaillons, tant le long de la frête que des corniers du couvert du chapitre et aux environs des cheminées, plus il est nécessaire de relever quatre sommiers du même couvert qui sont descendus du côté de l'église, plus regotoyer le couvert du chœur de l'église environ un quart de toise vers la frête lequel ouvrage nous estimons pouvoir être faits pour la somme de 13 livres tant pour les matériaux que main-d'œuvre. De plus nous disons avoir remarqué que le couvert de la sacristie de ladite église a besoin d'être refait tout à neuf, les ancelles et le rencillon dudit couvert étant presque pourri et hors d'état de subsister plus guère. Le couvert est de la contenance de quatre toises, lequel ouvrage nous estimons à raison de 5 livres la toise tant pour la main-d'œuvre que matériaux, tout le surplus desdits bâtiments concernant la charpente est en très bon état ».

-ADS, SA3487 : acte d'état soit sommaire apprise de l'état des bâtiments et biens en dépendants de la royale abbaye de Notre-Dame de Sixt.

125. **11 mai 1729** – Les archives de de l'abbaye. « Tous lesquels titres et écritures portées par le susdit inventaire ont été remis à noble et révérendissime Charles-Joseph de Valpergue, seigneur et abbé de Sixt [qui] promet de les conférer dans les archives de ladite abbaye situées sur le cloître à côté de l'église ray terre dans une grotte fermant à clef et dans laquelle on ne peut entrer sans passer par deux autres grottes dont la première serrure a une clef et une simple porte de sapin près de l'entrée de l'église du côté de cloître a voûte plate, la seconde grotte étant à une seule porte double de peuplier fermant à deux clefs a voûte en bonnet, et la troisième grotte qui sont les archives où ont été mis les dites écritures et titres fermant aussi à une porte double de peuplier à une seule clef la voûte de laquelle grotte et archives étant aussi à bonnet et toutes les trois grottes a une fenêtre chacune barrées et croisées de fert, lesquelles archives ayant trouvé beaucoup humides ledit seigneur abbé pour plus grande conservation desdits titres auroit promis ainsi que par le [?] il promet de faire établir d'autres archives en bon état pour y mettre dans le terme de cinq mois lesdites écritures ».

-ADS, SA3486 : inventaire des titres et écritures de la royale abbaye de Sixt dont s'est chargé le révérendissime abbé de Valpergue.

126. **31 mai 1731** – Abords de l'abbaye : place publique. « Fait sur la place publique du village de Sixt par le notaire Duboin ».

-ADHS, 4H164.

127. **1733** – Mention de plusieurs pièces de l'abbaye. Liste des meubles dont les draps des chambres des hôtes, de la salle, de la chambre rouge, en la chambre de la vieille bibliothèque, la chambre du novice, la chambre voûtée, la nouvelle bibliothèque, la sacristie.

-ADHS, 4H7.

128. **18 mai 1733** – Mention de la chambre d'un chanoine. « Fait à l'abbaye de Sixt dans la chambre du révérend Joseph Deleschaux par le notaire Biord ».
-ADHS, 4H166.
129. **28 août 1734** – Mention de la chambre d'un chanoine. « Fait dans la chambre de Joseph Deleschaux dans l'abbaye de Sixt par le notaire Biord ».
-ADHS, 4H167.
130. **Octobre 1735** – Un sculpteur séjourne à l'abbaye. « [...] dans la chambre du sculpteur ».
-ADHS, 4H7, fol. 12.
131. **1^{er} septembre 1737** – Achat d'ardoises. « Il faut noter que l'or et l'argent qui se trouve en ce dépôt ont toujours été destinés et réservés à l'usage et à la propriété de la communauté de Sixt, tant pour concourir à l'acquisition des ardoises nécessaires pour couvrir l'abbaye que pour soutenir le procès ».
-ADHS, 4H338.
132. **21 novembre 1743** – Mention de la chambre d'un chanoine. « Fait à l'abbaye de Sixt dans la chambre de Claude-Louis Estivent par le notaire Biord ».
-ADHS, 4H166.
133. **1744** – Restauration d'une cheminée de chambre. Millésime gravé.
134. **23 janvier 1744** - Mention de la chambre d'un chanoine. « Fait à l'abbaye de Sixt dans la chambre de Claude-Louis Estivent par le notaire Biord ».
-ADHS, 4H172.
135. **24 janvier 1744** – Mention de la chambre d'un chanoine. « Fait à l'abbaye de Sixt dans la chambre de Claude-Louis Estivent par le notaire Biord ».
-ADHS, 4H170.
136. **18 février 1744** – Mention de la chambre d'un chanoine. « Fait à l'abbaye de Sixt dans la chambre de Claude-Louis Estivent par le notaire Biord ».
-ADHS, 4H170.
137. **Vers 1745** – Reconstruction de la charpente de l'ensemble des bâtiments conventuels. « Il est à noter que la charpente de l'église est reconstruite elle aussi à la même période [...] En effet, la morphologie de la charpente de l'église est identique à celle du logis ».
-L. D'Agostino 2013, vol. 1, p. 85-86.
138. **Juillet 1749** – Acte d'état à l'occasion du décès de l'abbé de Valpergue. « [...] depuis l'acte d'état par nous pris lors de la réduction par nous faite après le décès dudit révérend seigneur de Valpergue [...] au mois de juillet 1749 ».
-ADS, SA3489/5 : verbal de mise en possession du temporel de l'abbaye de Sainte-Marie de Sitz en faveur de monsieur l'abbé Paernat de la Pallud.
139. **15 septembre 1750** – Abords de l'abbaye. « Au-dessus de l'abbaye, dès une fontaine qui est située un peu au-dessus des bûchers appartenant aux révérends chanoines et au levant du jardin du seigneur abbé, et ce tant seulement pour la conservation de leur église paroissiale, jusqu'à la croix qui est située un peu en

dessous de la fontaine de saint Ponce et presque vis-à-vis d'une grosse pierre existante audit lieu ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 309.

140. **22 décembre 1750** – Mention de la chambre d'un chanoine. « Fait à Sixt dans la chambre de Claude-Louis Estivent, prieur ».

-ADHS, 4H40.

141. **7 février 1751** – Réparations nécessaires à l'église. « Des réparations sont jugées nécessaires à l'église. Le 7 février 1751, elles sont fixées à 1 023 livres 14 sols, sans compter les matériaux à fournir ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 306, d'après ADHS, 4H149.

142. **2 mars 1751** – Mise en possession de l'abbaye en faveur du nouvel abbé. « [...] depuis l'acte d'état par nous pris lors de la réduction par nous faite après le décès dudit révérend seigneur de Valpergue [...] en présence dudit révérend seigneur abbé [moderne] et avons remis tant à ces derniers [experts] qu'aux deux précédents ledit acte d'état pour en faire la vérification attendu le consentement que ledit révérend seigneur abbé moderne a donné de se conformer audit acte d'état sauf à y ajouter lesdits dégâts et détériorations survenus depuis iceluy, ayant en même temps ordonné auxdits experts d'examiner les réparations et améliorations qui pourraient avoir été faits dès le même temps pour nous en faire aussy leur rapport, le tout quoy ils nous auroient aussy promis. Et le lendemain étant partis avec ledit révérend seigneur abbé et notre dit secrétaire pour ladite abbaye de Six, y étant arrivé qu'à l'entrée de la nuit, nous avons renvoyé au lendemain onze du courant ladite prise de possession, auquel jour après avoir ordonné que l'on sonna les cloches de la susdite abbaye pour assembler le peuple de ladite paroisse de Six pour être présent si bon lui semble audit acte de possession et étant au devant la grande porte d'entrée de la cour de ladite abbaye où il y avoit plusieurs habitants dudit lieu de Six dont une partie avait pris les armes pour faire honneur audit seigneur abbé nous aurions en présence de révérend sieur Claude-Louis Estivent prieur, révérend Joseph Pissard sous-prieur, Joseph Toutplain, Philibert Grilliet, Joseph-Marie Dechollex, Jean-Claude Mugnier et Michel Jordan, tous chanoines réguliers de ladite abbaye de Six, et encore en présence de noble Joseph-François Paernat de la Pallud, seigneur de la maison de la Pallud, de révérend Eustache Girod chanoine de la collégiale de Saint-Catherine d'Aiguebelle et du sieur Jacques Rouillet dit Benoud de la paroisse de Jacob habitant à Chambéry, mis ledit révérend seigneur François-Joseph Paernat de la Pallud au nom dudit révérend seigneur économiste en la possession réelle actuelle et corporelle de la susdite abbaye de Notre-Dame de Six et de tous les droits, privilèges, exemptions, biens et revenus dépendans du temporel d'icelle conformément auxdites bulles et lettres patentes dudit révérend seigneur économiste général, et en signe de véritable et réelle possession, nous aurions ouvert et fermé la susdite grande porte d'entrée et d'icelle remis la clef audit révérend seigneur abbé et laquelle lui auroit été présentée par ledit révérend sieur prieur sur un bassin d'argent, et étant tous entrés dans ladite abbaye nous nous serions transportés jusqu'au devant de la porte des archives d'icelle ou étant nous aurions reconnus les scellés apposés sur icelle et les ayant trouvés en état nous avons ouvert lesdites archives et ensuite refermé et remis entre les mains dudit révérend

seigneur abbé en signe de véritable possession une des clés desdites archives ainsi qu'il a été pratiqué et observé cy-devant ayant chargé ledit révérend seigneur abbé de faire procéder au plutôt à un inventaire des titres et littérés de ladite abbaye [...]

Rapport des experts massons et charpentiers

[...] Déclarons de plus que si l'on ne prend pas des mesures pour arrêter l'impétuosité du torrent qui vient se jeter contre l'abbaye de Siz, elle risque d'être entraînée, y ayant quarante pieds de terrain en longueur sur dix de largeur déjà emportés depuis votre acte d'état ».

-ADS, SA3489/5 : Verbal de mise en possession du temporel de l'abbaye de Sainte-Marie de Sitz en faveur de monsieur l'abbé Paernat de la Pallud.

143. **4 avril 1751** – Mention du réfectoire de l'abbaye. « Fait à Sixt dans le réfectoire de l'abbaye par le notaire Dusaughey ».

-ADHS, 4H148.

144. **3 mars 1752** – Abords de l'abbaye. « Le chemin qui est au levant et midi de l'église, que [le nant de] Naffon et le Giffre viennent attaquer et battre, est royal et public [...] Pour ce qui est de l'abbaye et de son jardin, [les chanoines] sauront bien prendre les précautions nécessaires [...], mais les précautions ne s'étendront point jusqu'à l'église et au cimetière qui avance beaucoup au-dessus de l'abbaye [...] le cimetière étant purement à la charge de celle-ci [la communauté] ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 312.

145. **8 octobre 1752** – Mention de la chambre d'un chanoine. « Fait à l'abbaye dans la chambre du chanoine Claude Dagand ».

-ADHS, 4H176.

146. **23 avril-2 mai 1756** – Abords de l'abbaye : cimetière et chemin. « Supplique de [...] Joseph de Paernat, abbé de l'abbaye de Sixt et les prieur et chanoines, afin que les communiens de Sixt réparent au plus vite le chemin public qui a été emporté par les torrents de Naffon et du Giffre et qui menacent le cimetière et l'abbaye ».

-ADHS, 4H150.

147. **14 septembre 1756** – Les bâtiments nécessitent des réparations. « Vu les réparations urgentes et nécessaires pour entretenir les édifices, l'abbé et les chanoines ont résolu de ratifier et de confirmer la transaction de 1718 ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 323.

148. **14 septembre 1756** – Mention de la chambre d'un chanoine. « Fait à Sixt dans la chambre de François-Joseph Durod par le notaire Dusaughey ».

-ADHS, 4H152.

149. **29 septembre 1756** – Abords de l'abbaye : place publique. « Fait à Sixt sur la place publique par le notaire Dusaughey ».

-ADHS, 4H153.

150. 1757 – Nouvelle cheminée dans une chambre. Millésime gravé.

151. **29 novembre 1761** – Mention du réfectoire de l'abbaye. « Fait dans le réfectoire de l'abbaye par le notaire Rannaud ».
-ADHS, 4H235.
152. **2 janvier 1762** – Mention du réfectoire de l'abbaye. « Fait à Sixt dans le réfectoire de l'abbaye par le notaire François-Joseph Rannaud ».
-ADHS, 4H265.
153. **28 novembre 1762** – Abords de l'abbaye : place publique. « Fait à Sixt sur la place publique ».
-ADHS, 4H267.
154. **24 janvier 1763** – Mention du réfectoire de l'abbaye. « Fait à Sixt dans le réfectoire de l'abbaye ».
-ADHS, 4H269.
155. **11 et 12 octobre 1765** – Visite pastorale de l'évêque Jean-Pierre Biord. « Monseigneur Biord visita l'église de l'abbaye de Sixt sous le vocable de l'Annonciation de la sainte Vierge. [...] Dans l'église, il y a quatre chapelles : l'une, sous le vocable de saint Jean, l'autre du Rosaire et la troisième de sainte Marie-Madeleine et celle de saint Augustin, sans recteur et entretenue par le chapitre. [...] Enfin, sont ordonnées à qui de droit des réparations au cimetière et à l'église, refaire la marche vers la table de communion et réparer le sous-pied du chœur ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 349-353.
156. **15 septembre 1780** – Mention de la chambre du sous-prieur. « Fait dans la chambre du sous-prieur [François-Joseph Durod] dans l'abbaye de Sixt ».
-ADHS, 4H253.
157. **30 janvier 1781** – Mention du réfectoire. « Fait à Sixt dans le réfectoire de l'abbaye par le notaire Jean-Joseph Duc ».
-ADHS, 4H140.
158. **15 septembre 1781** – Mention du réfectoire. « [...] dans le réfectoire de la royale abbaye de Sixt ».
-ADHS, 4H62.
159. **1783** – Mention des caves de l'abbaye : la cave du fromage sur la cour, la cave du vin, la « petite cave du gueran qui est proche le lavoir », la cave sous les degrés.
-ADHS, 4H7.
160. **9 février 1784** – Mention de la chambre d'un chanoine. « Fait à Sixt dans la chambre du révérend François-Joseph Durod par le notaire Jean-Joseph Duc ».
-ADHS, 4H208.
161. **10 février 1784** - Mention de la chambre d'un chanoine. « Fait à Sixt dans la chambre du révérend François-Joseph Durod par le notaire Jean-Joseph Duc ».
-ADHS, 4H209.
162. **31 juillet 1787** – État général des bâtiments. « Nous croyons de notre devoir d'avouer avec le plus grand regret que notre abbaye se trouve à tout moment

exposée à être emportée par les torrents de Giffre et de Naffon qui coulent le long de ses murs [...] Considérant que les dépenses que nous sommes obligés de faire pour la manutention de nos bâtiments et fonds [...] absorbent la plus grande partie de nos revenus ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 403-404.

163. **19 février 1788** – Mention de la chambre d'un chanoine. « Fait à Sixt dans la chambre du révérend François-Joseph Durod par le notaire Jean-Joseph Duc ».
-ADHS, 4H211.

164. **23 septembre 1791** – Mention de la chambre d'un chanoine. « Fait à Sixt dans chambre du révérend François-Joseph Durod ».
-ADHS, 4H81.

165. **30 décembre 1791** – Mention de la chambre d'un chanoine. « Fait à Sixt dans la chambre du sous-prieur Durod par le notaire Jean-Joseph Duc ».
-ADHS, 4H142.

166. **5 décembre 1793** – Mention des bûchers. « Les petits bûchers du côté du nord [...] les autres bûchers du côté du midi [...] le bûcher du jardin ».
-ADHS, 1Q190 : inventaire des biens mobiliers vendus comme biens nationaux.

167. **4 février 1794** – Chambre d'un chanoine. « [Le couvent est] vacant sauf une chambre habitée par le ci-devant chanoine de Sixt Poncet qui a prêté le serment ».
-ADHS, 1Q190 : inventaire des biens mobiliers vendus comme biens nationaux.

168. **27 mai 1796** – Nationalisation des biens de l'abbaye. « L'abbaye de Sixt, consistant en maison, grange, bûcher, grenier, jardin, cour, placées, prés, champs, bois et pâturages [...] faisant en tout environ 156 journaux ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 423.

169. **29 août 1796** – Vente des biens nationaux. « Lesdites parts appartenantes aux vendeurs dans les proportions susdites ensuite des acquisitions qu'en a fait ledit Joseph-Marie Joequoz de divers particuliers de cette commune formant partie de ceux au nombre de cinquante-trois acquéreurs par acte du 12 fructidor an 4 ledit Ballaloud notaire, de monsieur Pierre Millieret et co-associés acquéreurs primitifs de l'état par acte enregistrés du 5 même mois fructidor à ce dernier passé par l'ex-administration centrale du département du Mont-Blanc ».
-ADHS, 1J3208.

« Napoléon par la grâce de Dieu, et les constitutions de l'état, empereur des Français, à tous ceux qui les présente verront, salut : feront savoir que par devant Joseph Ballaloud, notaire impérial de résidence à Samoëns, et témoins enfin nommés, furent présents André feu Claude Cochet, cabaretier, et Jean-Victor feu Joseph Moccand, cultivateur, nés et domiciliés en cette commune, sauf ledit Cochet né en celle de Peillonnet, lesquels ont fait les échanges et permutations suivantes ; savoir ledit Moccand vend et remet à titre d'échange audit Cochet une part sur cinquante-trois à lui appartenant des bâtiments et couvent de la ci-devant abbaye de ce lieu, des jardins, cour, grenier, prés, vergers, placées, appartenances

et dépendances, tel que le tout est parvenu audit Moccand ensuite de la vente à lui et divers autres particuliers de cette commune par le sieur Pierre Millieret, notaire de Samoëns et associés, requereurs primitifs de l'état, par acte du douze fructidor an IV reçu par ledit notaire Ballaloud, ceux-ci acquéreurs par acte du cinq même mois à eux passé».

-ADHS, 4H406.

170. **29 août 1796** – Revente en lots de l'abbaye de Sixt. « Lesdites parts appartenantes aux vendeurs dans les proportions susdites ensuite des acquisitions qu'en a fait ledit Joseph-Marie Joequoz de divers particuliers de cette commune formant partie de ceux au nombre de cinquante-trois acquéreurs par acte du 12 fructidor an 4 ledit Ballaloud notaire, de monsieur Pierre Millieret et co-associés acquéreurs primitifs de l'état par acte enregistrés du 5 même mois fructidor à ce dernier passé par l'ex-administration centrale du département du Mont-Blanc ».

-ADHS, 1J3208.

« [...] Nous, administrateurs du département du Mont-Blanc [...] avons, par ces présentes, vendu et délaissé dès maintenant et pour toujours, au citoyen Pierre fils de Charles-François Millieret, notaire public, domicilié de la commune de Samoëns, à ce présent et acceptant pour lui, ses héritiers ou ayant-cause, une propriété située rière la commune de Sixt et appartenant à la République d'après les dispositions des lois du 2 novembre 1790 consistant en monastère, maison, grange, cour, grenier, colombier, bûcher, moulins, scies, battoirs, jardin, vergers, prés, champs, brouissailles, bois, pasquages et montagne, chenevières, passages, teppes et places de la contenance totale de 183 journaux 200 toises 6 pieds indiqués sur la mappe de ladite commune sous les numéros [...] Cette vente est faite outre lesdites charges et conditions moyennant la somme de 40379 livres 10 sols ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 426-427.

171. **29 août 1796** – Revente en lots de l'abbaye de Sixt. « Napoléon par la grâce de Dieu, et les constitutions de l'état, empereur des Français, à tous ceux qui les présente verront, salut : feront savoir que par devant Joseph Ballaloud, notaire impérial de résidence à Samoëns, et témoins enfin nommés, furent présents André feu Claude Cochet, cabaretier, et Jean-Victor feu Joseph Moccand, cultivateur, nés et domiciliés en cette commune, sauf ledit Cochet né en celle de Peillonex, lesquels ont fait les échanges et permutations suivantes ; savoir ledit Moccand vend et remet à titre d'échange audit Cochet une part sur cinquante-trois à lui appartenant des bâtiments et couvent de la ci-devant abbaye de ce lieu, des jardins, cour, grenier, prés, vergers, placéages, appartenances et dépendances, tel que le tout est parvenu audit Moccand ensuite de la vente à lui et divers autres particuliers de cette commune par le sieur Pierre Millieret, notaire de Samoëns et associés, requereurs primitifs de l'état, par acte du douze fructidor an IV reçu par ledit notaire Ballaloud, ceux-ci acquéreurs par acte du cinq même mois à eux passé ».

-ADHS, 4H406.

172. **21 avril 1803** – Établissement d'un presbytère. « La maison que la commune possède au chef-lieu est déterminée et devra servir de presbytère et de logement

pour le ou les deux ministres du culte [...] Seront, pour ce, faites toutes les réparations pour le rendre habitable et dans un état décent ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 438.

173. 7 février 1805 – Établissement d'un presbytère. « [...] le conseil demande de faire procéder à l'acte d'état de la maison communale et au devis estimatif des travaux et réparations nécessaires pour en former une habitation commode, décente et suffisante pour le logement de deux ministres du culte desservant la paroisse ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 438.

174. 1^{er} avril 1806 – Échange entre André Cochet et Jean-Victor Moccand. « Napoléon par la grâce de Dieu, et les constitutions de l'état, empereur des Français, à tous ceux qui les présente verront, salut : feront savoir que par devant Joseph Ballaloud, notaire impérial de résidence à Samoëns, et témoins enfin nommés, furent présents André feu Claude Cochet, cabaretier, et Jean-Victor feu Joseph Moccand, cultivateur, nés et domiciliés en cette commune, sauf ledit Cochet né en celle de Peillonnex, lesquels ont fait les échanges et permutations suivantes ; savoir ledit Moccand vend et remet à titre d'échange audit Cochet une part sur cinquante-trois à lui appartenant des bâtiments et couvent de la ci-devant abbaye de ce lieu, des jardins, cour, grenier, prés, vergers, placés, appartenances et dépendances, tel que le tout est parvenu audit Moccand ensuite de la vente à lui et divers autres particuliers de cette commune par le sieur Pierre Millieret, notaire de Samoëns et associés, requereurs primitifs de l'état, par acte du douze fructidor an IV reçu par ledit notaire Ballaloud, ceux-ci acquéreurs par acte du cinq même mois à eux passé soit audit sieur Millieret par l'exadministration centrale du département du Mont-Blanc, auxquels actes les parties se réfèrent pour la désignation de la part desdits biens présentement relâchés par ledit Moccand, auquel ledit Cochet par contre vend et remet à titre d'échange une partie d'une pièce de terre en pré et teppe située au présent lieu, aussi procédé de ladite abbaye [...] les présentes qui furent faites et passées au chef-lieu de la commune de Sixt, dans la maison habitée par ledit André Cochet ».

-ADHS, 4H406.

175. 5 mai 1806 – Les ailes latérales de l'ancien couvent menacent ruine. « [...] Le conseil municipal, considérant que la partie au nord de l'ancien couvent de l'abbaye de ce lieu appartenant à André Cochet et aux hoirs de Joseph-Marie Joequo, tombe en ruine par défaut de manutention et d'entretien, et que cette ruine peut occasionner celle de l'église de cette paroisse adjacente et attenante au midi à cette partie de bâtiment, que déjà les murs de l'église sont considérablement altérés et endommagés par l'effet de la crudité et humidité qu'ils reçoivent de cette partie de bâtiment découverts, exposés aux injures du temps et dont l'aspect n'annonce que ruines et décombres ; Considérant que d'après le refus fait par lesdits propriétaires de démolir et d'entretenir, le conseil doit pour la conservation de ladite église recourir à l'autorité pour les contraindre à l'emploi de l'un ou de l'autre de ces moyens, n'y ayant pas d'autres pour empêcher la ruine de l'église ; Considérant qu'il s'agit d'un édifice public à la communauté d'habitants, délibère ce qui suit :

Article 1^o Monsieur le préfet de département est prié de faire visiter par

l'ingénieur en chef de cet arrondissement l'état et situation de la partie de bâtiment dont s'agit et lui étant constaté que leur ruine ne peut qu'occasionner celle de l'église, d'ordonner aux propriétaires susnommés de les démolir ou rétablir à manière à ce que l'église ne puisse en recevoir aucun dommage.

Article 2° Subsidiairement et pour le cas ou cette contestation dut par sa nature être portée à la connaissance des tribunaux, déclare d'avis et charge monsieur le maire de la commune d'intenter sous l'autorisation de monsieur le préfet procès auxdits propriétaires pour les contraindre et rendre condamnés ou à démolir ladite partie des bâtiments ou à les rendre dans un état à ne causer aucun dommage à ladite église».

-ADHS, E dépôt 273/2M Art. 1.

« En 1806, le conseil demande à André Cochet et aux hoirs de Joseph-Marie Joënnoz, la réparation ou la démolition de la partie nord de l'ancien couvent tombant en ruines et préjudiciables à l'église. Les propriétaires logeaient le curé et le vicaire moyennant l'usage de la maison communale ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 438.

176. 17 février 1807 – Démolition du cloître et du chapitre. « Le maire de Sixt délibérant en l'assistance des membres composant le conseil municipal de cette commune, vu la délibération dudit conseil sous la date du 5 mai dernier relative à la démolition d'une partie de l'ancien couvent de l'abbaye ayant existée en ce lieu soit de la partie adjacente et attenante au midi à l'église de cette paroisse; vu l'arrêté de monsieur le sous-préfet de cet arrondissement du 24 juin suivant mis au bas de ladite délibération portant que l'action à intenter contre les propriétaires et acquéreurs dudit couvent pour les contraindre ou à démolir ou à entretenir étant de la compétence des tribunaux, cette mairie doit préalablement faire appeler ces derniers devant le juge de paix pour convenir des moyens à leur charge de prévenir les dégradations de l'église et en cas de [...] produire le procès-verbal pour être autorisé à la poursuivre. Ouir en exécution dudit arrêté et dans l'intention de traiter amiablement lesdits André Cochet, Pierre Michaud et Marie-Françoise Mogenier-Bosson veuve de Joseph-Marie Joëquoz acquéreur et propriétaires dudit couvent, cette dernière agissant pour Nicolas, Françoise et Josette Joëquoz ses enfants et héritiers de ce dernier, desquels elle promet avec, lesquels avoir visité en notre présence et de trois membres dudit conseil et en l'assistance du sieur Amoudruz architecte les bâtiments et dépendances dudit couvent ont déclaré n'avoir jamais prétendu aucun droit de propriété sur cette partie dudit édifice qui est appelée le cloître et est comme adossée et attachée contre le mur au midi de ladite église, qu'ils n'empêchent donc la démolition à la vérité indispensable soit pour la salubrité de ladite église, soit parce que cette partie de bâtiments dite le cloître est en ruine totale. Ils ont de plus déclaré que pour rendre ladite église plus salubre, ils consentent en outre à la démolition de la partie desdits bâtiments dite le chapitre attenante de même au midi à ladite église et pour la partie seulement qui est en alignement et au couchant du clocher de l'église, partie de bâtiments qu'est également en ruine et qu'ils n'ont aucun intérêt à maintenir tandis que la démolition en sera avantageuse pour l'église. Lesdits acquiescements donnés sous les conditions que tous ouvrages à faire pour démolition seront à la charge des habitants de la commune et que toutes les pierres de taille, ardoises et bois resteront à eux propriétaires qui pour

compensation demeurent chargés de la reconstruction de l'angle du mur au nord de ladite partie de bâtiment dite du chapitre, reconstruction qui sera un ouvrage d'art que nécessite la démolition d'une partie de ce bâtiment ; lesdits Cochet, Michaud et Mogenier-Bosson ont de plus déclaré ne prétendre aucun droit de propriété sur le sol sur lequel se trouvent les parties de bâtiment dont la démolition est consentie.

Considérant que les offres faites par les propriétaires desdits bâtiments sont des plus civiles et avantageuses à la commune qui a un intérêt pressant à la démolition dont s'agit, ouvrage qui ne peut être exécuté que par elle seule puisque seule elle y est intéressée, sans que la réserve des pierres de taille, bois et ardoises d'ailleurs en très petite quantité soit préjudiciable à la commune puisque la valeur de cet objet ne peut comprendre les frais de reconstruction de l'angle du mur de la partie dite du chapitre à la charge comme ouvrage d'art desdits propriétaires ; Considérant que pour parvenir à la démolition dont s'agit il n'est d'autre moyen à employer que les journées de travail des habitants proportionnellement réparties, que d'ailleurs le nombre ne peut en être considérable, se présumant que deux journées pour chaque chef de famille faites ensemblement seront plus que satisfaisantes ; Arrête de l'avis dudit conseil :

Article 1° Les déclarations et offres desdits sieurs Cochet, Michaud et de ladite Mogenier-Bosson sont acceptées sous les conditions qui les accompagnent ; il sera conséquemment travaillé pour empêcher la ruine de ladite église par les habitants de la commune à la démolition de la partie desdits bâtiments dits le cloître et de celle dite du chapitre de la manière cy-devant convenue.

Article 2° Pour l'exécution de l'acte précédent tous chefs de famille de cette commune devront se rendre ou envoyer une des personnes majeures qui la composent aux jours qui seront ultérieurement déterminés pour concourir et travailler à la démolition dont s'agit, ils devront être porteurs de meubles et outils pour les cas nécessaires ».

-ADHS, E dépôt 273/2M art. 7.

177. **20 mars 1807** – Démolition du cloître et du chapitre. « Le sous-préfet de l'arrondissement de Bonneville au maire de Sixt. Quelque avantageux que puisse être la démolition que vous proposez par votre arrêté dudit 17 février dernier, il conviendrait que nous ne fussions exposé par la suite à quelque désagrément si telle était exécutée sans une délibération préalable du conseil municipal [...] 1° Puisque les acquéreurs propriétaires de l'abbaye ne prétendent rien à la propriété de cet ancien édifice appelé le cloître, à qui est-elle censée appartenir ? Peut-elle encore être regardée comme nationale, ou doit-elle être considérée comme laissée à la commune soit pour le logement de son desservant, soit pour tout autre usage ? 2° Si elle peut être regardée comme abandonnée à la commune, celle-ci a-t-elle à sa disposition un logement pour son desservant ou bien lui est-il moins dispendieux d'en établir un autre que de réparer pour cela la partie de l'ancien édifice qui lui a été abandonnée ? Voilà, monsieur, sur quoi je vous prie de me donner des renseignements ensuite desquels j'adjugerai à la préfecture la délibération et l'arrêté que je vous restitue ici. Il n'y a aucune difficulté pour partie à démolir de l'édifice qui appartient aux acquéreurs dès qu'ils consentent à cette démolition, puisqu'ils sont bien les maîtres d'en disposer à leur gré ».

-ADHS, E dépôt 273/2M art. 7.

178. **16 mai 1809** – Albanis-Beaumont achète des parts de l'ancienne abbaye. « [...] par devant Joseph Ballaloud notaire à la résidence de la commune de Samoëns, assisté des témoins enfin nommés, furent présents M^r Nicolas, François, et Josette, enfants de défunt Joseph-Marie Joequoz et Marie-Françoise feu Thomas Mogenier-Bosson veuve de ce dernier, ladite François Joequoz épouse de Jean-Claude Moccand, et ladite Josette d'Augustin Richard en présence et de l'autorité desquels elles agissent respectivement, tous propriétaires et cultivateurs nés et domiciliés en cette commune de Sixt, sauf ledit M^r Nicolas Joequoz ecclésiastique diacre domicilié à Mélan, commune de Tanninge, lesquels ont vendus ainsi que par les présentes ils vendent purement et irrévocablement avec promesse de faire jouir toutes fois sans autres maintenances ni garanties que celles de leur fait, et sous les seules et mêmes mentionnées aux contrats de ventes cy-après spécifiés, à M^r Jean-François Albanis Baumont, ancien officier du génie, propriétaire, domicilié en la commune de Chesnes-Thonex, arrondissement de Genève, ici présent et acceptant savoir 19 parts $\frac{3}{4}$ à eux vendeurs tant comme héritiers dudit Joseph-Marie Joequoz que de François-Joseph Joequoz leur père, fils et frère respectifs, appartenantes du monastère soit couvent de la cy-devant abbaye de ce lieu, des bâtiments qui le constituent, des jardin, cour, prés, vergers, bassin en pierre, places, pièce de terre située sur la partie droite en montant du torrent de Giffre et de toutes appartenances et dépendances quelconque dudit monastère, sauf et sous la réserve et retenue des parts leur revenantes des petits jardins situés au bord à gauche dudit torrent et des deux pièces de terre en vergers et prés situées au devant dudit monastère soit l'une au levant du cimetière, plus vendent 27 parts aussi à eux appartenantes du bâtiment dit le grenier en pierre, aussi dépendant dudit monastère, et étant au couchant et midi d'icelui. Lesdites parts appartenantes aux vendeurs dans les proportions susdites ensuite des acquisitions qu'en a fait ledit Joseph-Marie Joequoz de divers particuliers de cette commune formant partie de ceux au nombre de cinquante-trois acquéreurs par acte du 12 fructidor an 4 ledit Ballaloud notaire, de M^r Pierre Millieret et co-associés acquéreurs primitifs de l'état par acte enregistrés du 5 même mois fructidor à ce dernier passé par l'ex-administration centrale du département du Mont-Blanc, auxquels actes les parties après leur en avoir été donné lecture par ledit notaire [...] passées à Sixt dans le cy-devant monastère habité par le Sr André Cochet, après-midi, le 16 mai 1809 en présence des Srs Joseph Deplace, propriétaire, domicilié à Vallon, et Claude-François Amoudruz, architecte, domicilié à Samoëns, témoins requis ».

-ADHS, 1J3208 : vente par M^r Nicolas, François et Joseph Joequoz et Marie-Françoise Mogenier-Bosson veuve Joequoz à M^r Jean-François Albanis-Baumont livres 3 200 du 16 mai 1809.

179. **16 mai 1809** – Albanis-Beaumont achète des parts de l'ancienne abbaye. « [...] par devant Joseph Ballaloud notaire à la résidence de la commune de Samoëns, assisté des témoins enfin nommés, fut présent le sieur André feu Claude Cochet, propriétaire et cabaretier, né en la commune de Saint-Jean-de-Tholome et domicilié en celle de Sixt, lequel a vendu ainsi que par les présentes il vend purement, simplement, et irrévocablement avec promesses de faire jouir toutes fois sans autres maintenances ni garanties que celles de son fait, et sous les seules et mêmes mentionnées aux contrats d'acquisition cy-après désignés, à M^r Jean-François Albanis Baumont ancien officier du génie propriétaire, domicilié en la

commune de Chesnes-Thonex, arrondissement de Genève, ici présent et acceptant savoir 29 parts sur 53 à lui appartenantes du monastère soit cy-devant couvent de l'abbaye de ce lieu, des édifices et bâtiments qui le forment, des jardin, grenier en pierres, cours prés, vergers, bassin, placéage, pièce de terre située sur la partie droite en montant du torrent de Giffre, et de toute attenances, appartenances et dépendances quelconques sauf dudit jardin dont ne sont aussi relachées que 28 parts et dudit grenier dont ne sont aussi relachées que 22 parts, sous les exceptions néanmoins réserves et retenues cy-après motivées, lesdites parts appartenantes au vendeur ensuite des acquisitions qu'il en a fait de plusieurs particuliers de cette commune formant partie de ceux au nombre de 53 acquereurs par acte du 12 fructidor an 4, ledit Ballaloud notaire de M^r Pierre Millieret et co-associés acquereurs primitifs de l'état par acte enregistré du 5 même mois de fructidor passé à ce dernier par l'ex-administration centrale du Mont-Blanc, auxquels actes les parties, après leur en avoir été donné lecture par ledit notaire, ont déclaré se référer pour la désignation par numéros et contenances des parts des biens présentement relachés, entendant le vendeur mettre ledit M^r Beaumont en son propre lieu, droit et place, et lui abandonner purement et irrévocablement la propriété des parts à lui appartenantes dans les proportions susdites desdits couvents, édifices et dépendances quelconques, sous les exceptions et retenues suivantes.

Premièrement des parts à lui vendeur appartenantes dans les mêmes proportions des petites pièces de terre en jardin, situées sur le bord à gauche en montant du torrent du Giffre, et des petites pièces de terre en vergers et prés situées au levant dudit monastère, soit l'une au levant du cimetière du présent lieu, et l'autre au midi du même cimetière;

Secondement de la totalité de la cuisine dudit couvent, des trois caves qui sont au levant d'icelle, des latrines inférieures situées au levant et midi, du bûcher au midi, de la petite pièce de terre dite le parterre au levant dudit bûcher, des deux arbres existant sur icelle, de la portion au levant de la sale soit ancien réfectoire dudit couvent, portion qui s'étendra dès ladite cuisine jusqu'à la troisième fenêtre simple, qui est à peu près au milieu de ladite sale, soit comprendra trois vuides environ entre les poutres, de manière que cette portion s'étendra de le mur de ladite cuisine jusqu'à ladite troisième fenêtre soit à 444 mm (20 pouces) prez de l'angle de cette fenêtre en dehors, et que ledit Cochet aura deux cours entiers de planchers du sous-pieds de ladite sale.

Plus de la portion au levant dudit jardin au midi dudit monastère, soit toute la portion de ce jardin qui se trouve au levant jusqu'au susdit angle de ladite troisième fenêtre en suivant une ligne droite au midi, en telle sorte que ledit Cochet aura dudit jardin toute la portion au levant dans une proportion et étendue égale à celle que donnent lesdites caves, cuisine et portion de sale sus spécifiées, enfin sous la réserve en faveur dudit Cochet des trois chambres qui sont au levant et midi dans chacun des second et troisième appartement dudit monastère, au-dessus desdites caves et cuisines, soit toute la portion de ces deux appartements au levant et midi jusqu'au mur qui sépare du haut en bas ladite cuisine de ladite sale, soit qui porte la cheminée de ladite cuisine, lequel mur deviendra mitoyen, bien entendu que les latrines étant dans ledit second appartement et l'allée qui y conduit, restent à l'acquéreur;

Pour le plein effet des réserves cy-devant et déterminer le mode de jouissance à la part dudit Cochet, les contractans ont faits les conventions qui suivent : premièrement, ledit Cochet renonce dez ce moment à tous droits d'entrée et de sortie par les portes étant au couchant et levant dudit monastère, sera sans droit sur les corridors soit dortoirs dudit couvent ; les portes de communication dez ladite cuisine, de l'une des dites caves et desdites chambres réservées seront closes et murées aux frais de l'acquéreur, pour ce le vendeur auquel appartiendront les venteaux et ferrures des portes murées, se formera une entrée dans ladite cuisine par la seule porte étant au midi et communication dans les chambres au-dessus par des escaliers successifs qu'il pratiquera dez ladite cuisine et les chambres du deuxième appartement ; secondement que ledit Cochet n'aura à sa charge de l'entretien dudit couvert dudit monastère, que la portion qui se trouve dez ledit mur de séparation de ladite cuisine jusqu'à celui qui sépare l'allée des latrines et jusqu'au faite seulement dudit couvert, de façon que l'entretien du couvert qui est sur ladite allée et lesdites latrines, est au compte de l'acquéreur.

Troisièmement ledit Cochet renonce de même à tous droits d'entrée, soit à pied, chevaux et charriots par la grande porte au couchant de la cour dudit couvent et il devra remplacer cette communication en passant de toute manière par la porte déjà existante au levant et midi dudit jardin ;

Quatrièmement, les murs à construire pour séparer ladite sale et ledit jardin le seront aux frais dudit M^r Beaumont ; Cinquièmement, que tous les meubles tels que bois de lit, garde-robbes, buffets et autres de ce genre existants en ladite sale et dans les deux chambres au couchant d'icelle, non attachés aux murs, restent la propriété du vendeur, ainsi que les bois et autres objets qu'il a dans le bûcher qui est au nord de ladite cour ; enfin conviennent que M^r Beaumont promet audit vendeur tranquille et paisible possession des objets soit parties dudit monastère [...] passées à Sixt dans ledit monastère habité par le vendeur ».

-ADHS, 1J3208 : vente par André Cochet à M^r Jean-François Albanis Beaumont livres 3 000 du 16 mai 1809.

180. **19 décembre 1809** – Établissement d'un presbytère. « Le 19 décembre 1809, le conseil arrête que la maison communale est, dès ce moment, destinée au logement du desservant et de son vicaire sous la distraction des trois chambres réservées, l'une pour le lieu des séances du conseil et de la mairie et les deux autres pour la tenue d'une école primaire. Seront immédiatement exécutées les réparations selon les plans et devis ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 438.

181. **10 avril 1810** – La part de Beaumont est hypothéquée à Jacques Dejean. « [...] Par devant Jean-François Jacob Muliard, notaire impérial, de résidence à Genève, département du Léman, et en présence des témoins sous nommés. Fut présent Me Jacques Grenus, avocat juris-consulte demeurant à Genève, procureur général et spécial de M^r Jean-François Albanis Beaumont, propriétaire, demeurant à Sixt, arrondissement de Bonneville par mandat en minute reçu par le notaire soussigné le jour d'hier duement enregistré et dont copie sera annexée à la présente grosse comme en faisant par lequel dit M^r Grenus, en la qualité qu'il est dit agir de son bon gré, confesse reconnait déclare de devoir légitimement et être tenu de bien payer à M^r Jacques Dejean, propriétaire, demeurant à Secheron, arrondissement

de Genève, à ce présent acceptant savoir la somme de 83 422 francs monnaie de l'Empire, que le dit M^e Grenus déclare d'après la parfaite connaissance qu'il en a que son constituant a reçue des mains des mains et deniers dudit M^e Jacques Dejean tant ci-devant que présentement pour divers paiements faits et à faire pour le compte et à l'acquit dudit monsieur Beaumont avisé qu'ils en ont convenu verbalement entr'eux, ledit M^e Grenus [...] oblige, affecte et spécialement hypothèque en faveur dudit M^e Jacques Dejean les bâtiments et terrains que ledit M^e Beaumont possède à Sixt lieu-dit à l'abbaye consistant en [énoncé des biens en lien avec l'usine] Il lui abandonne encore les 2/3 du prix qui sera payé pour loyer des bâtiments de la ci-devant abbaye de Sixt, la jouissance de ces bâtiments et terrains et du prix annuel du susdit loyer, est cédé audit M^e Jacques Dejean 1^o pour le payer des intérêts de la susdite somme de 83 422 francs 2^o en diminution graduelle de cette somme et jusqu'à l'entier paiement d'icelle».

-ADHS, 1J3208.

182. **1812** – Porte millésimée remployée dans l'annexe.
183. **14 mai 1812** – Travaux au presbytère. «Le 14 mai 1812, les réparations du presbytère s'élevaient à 900 francs ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 439.
184. **2 juin 1813** – Vente des biens d'Albanis-Beaumont à Jacques Dejean. «L'an 1813 et le second juin, par devant François Gordet, notaire public résidant à Bonneville, chef-lieu du troisième arrondissement du département du Léman et les témoins soussignés, a comparu Me Joseph Duboin, avoué près le tribunal civil de Bonneville, lequel, au nom de dame Louise Élise Poignand, rentière, demeurant en la ville de Genève, veuve de M^e Jean-François Albanis Beaumont, icelle poursuivant comme héritière bénéficiaire de ce dernier, et en cette qualité poursuivant la vente des immeubles ci-après désignés, lequel au nom de ladite dame qu'il déclare devoir incessamment comparaître, a requis de procéder à l'adjudication définitive indiquée ce jourd'hui par le procès-verbal d'adjudication préparatoire du 19 avril dernier, faite devant le notaire soussigné et enregistré le vingt-sept même mois, dans lequel sont relatés l'ordonnance rendue par le tribunal civil de cet arrondissement du quatre décembre année dernière par laquelle ladite dame Louise Élise Poignand, veuve et héritière universelle a bénéficié d'inventaire dudit feu M^e Albanis Beaumont, a été autorisée à faire procéder à la vente par enchères devant le notaire soussigné à ce commis par ladite ordonnance des biens ci-après désignés, savoir [...] 3^o Les bâtiments de l'ancienne abbaye de Sixt, à l'exception d'un appartement au rez-de-chaussée, composé d'une chambre à l'est, d'une dite à l'ouest et d'une cuisine au milieu, lequel appartement appartient au sieur Cochet de Sixt, ainsi qu'une chambre située au premier étage à l'est de ladite abbaye, le jardin contigu à ladite abbaye à l'exception d'une petite portion d'icelui du côté de l'est qui appartient au même sieur Cochet; un petit bâtiment dit grenier de l'abbaye, le tout formant un mas inscrit sous le numéro 12 222, 12 224, 12 225; 12 228 de la mappe de Sixt, confiné au sud par le Giffre inférieur, au nord par le cimetière et l'église de Sixt [...] ont été adjugés audit M^e Dejean [aubergiste à Genève]».

-ADHS, 1J3208.

« Par acte du 12 juin 1813 [sic], Gardet notaire, tous les biens furent cédés à Jacques Dejean qui continua l'exploitation ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 436.

185. **8 juin 1815** – Abords de l'abbaye : le frêne de la place publique. « Ce Gros Frêne était un arbre monumental qui a fortement marqué ses contemporains, et, suite à la décision prise de l'abattre le 8 juin 1815, le vicaire et l'instituteur de Sixt produisent un petit document étonnant, intitulé *Éloge funèbre du Gros Frêne de Sixt* [...] ».

-Ch. Guffond, *Arbres*, p. 71.

186. **1822** – Réfection du beffroi. « Comme en 1822, par imprévoyance on avait placé un nouveau beffroi sur l'ancien qui était déjà en mauvais état, il y a eu nécessité absolue d'enlever cet ancien beffroi et de refaire le nouveau [en 1873] ».

-L. D'Agostino/Roget, p. 125.

187. **30 décembre 1825** – Devis pour la construction d'un nouveau clocher. « Je soussigné Claude-François Amoudruz, architecte approuvé déclare qu'à la réquisition verbale de messieurs les syndic et conseil de la commune de Sixt, portant de procéder à la visite du clocher dudit lieu, j'ai reconnu que la vieille tour est en bon état, mais il est indispensable de l'élever de douze pieds parce que trois belles cloches sont sur un beffroi neuf que l'on a placé très à propos au-dessus de la dite tour, afin qu'elles se fassent mieux entendre. Le conseil de même que la commune dont monsieur Ballaloud est secrétaire sont très zélés pour les ouvrages publics, les chemins sont en bon état, l'église est des plus propres, le tombeau du Bienheureux Ponce, quatre autels, trois lustres en cristaux d'une belle grandeur, une orgue tout est dans un très bon ordre, il ne manque dans cette église qu'un peu plus de grandeur, ce qu'on ne peut lui procurer même avec beaucoup d'argent, parce que la localité ne présente qu'un petit espace. Les bancs, en grand nombre et mal rangés, rendent partout les églises trop petites.

Fournitures et travaux laissés à la charge de la commune.

Pour diminuer autant que possible la dépense en argent, on propose moyennant l'agrément du seigneur intendant de laisser à la charge de la commune les travaux et fournitures cy-après.

1° Les transports de tous les matériaux en bois, pierres, chaux, sable et ardoises à prendre les ardoises à Morillon ou à Taninges, et le reste sur le territoire de la commune.

2° La fourniture des bois que l'on prendra après l'approbation du seigneur intendant sur les forêts communales.

État desdits bois [...]

Les vieux et nouveaux matériaux qui seront inutiles appartiendront à la commune. Le conseil en tirera bien parti pour réparer les sous-pieds de l'église ou autre. La commune démolira avec beaucoup de ménagement le bâtiment provisoire des cloches et déblayera les places à mesure que besoin sera. Elle fournira 36 coupes de chaux autant maigre que sera possible et si le sable étoit trop grossier, elle le passera à la [?]. Elle payera le sciage des planches et plateaux avec le produit des vieux matériaux inutiles.

Obligations de l'entrepreneur

1° L'entrepreneur sera chargé des mains d'œuvres quelconques relatives aux

travaux depuis la tour actuelle en haut et de la fourniture des outils à ce nécessaire, lui accordant l'usage de la grue qu'il réparera à ses frais.

2° Plus il fournira et fera les transports de huit caisses et demie de fer blanc d'Annecy qui soit à la double croix, la caisse contenant 225 feuilles qui seront comptées et visitées à Sixt, celles qui se seront par la double croix seront refusées.

3° Plus il fournira trois milliers d'ardoises fortes de 7 pouces en largeur, sur 9 pouces 2 lignes en longueur dont la commune fera les transports.

4° Plus il fournira les cloux, crosses, taches, boucles, croix et ferrures de toutes espèces comme par le détail cy-après.

5° Enfin il fournira les cordages, échelles et tout ce dont il aura besoin pour les travaux et pontenages, il démontera les pontenages des qu'ils ne seront plus nécessaires.

Après que la commune aura démoli la charpente sur les cloches, l'entrepreneur reconnoitra et préparera les vieux murs qu'il avera, pour recevoir la nouvelle taille et maçonnerie qui aura deux fenêtres dans chaque face, de 3 pieds 9 pouces de vuide sur 7 pieds 6 pouces d'hauteur, à plain ceintre, travaillées à bouton et à pilastre de 7 pouces, les arrêtes au ciseau, les pilastres bouchardés, le reste à la pointe ou marteline, les voussoirs à gros de mur, crochetés, les jambages et trémaux en deux pièces à l'alternative soit de deux l'un, à bons lits et à bons joints, donnant aux murs 2 pieds 6 pouces d'épaisseur, élevés à plomb en dedans et sous le talus d'une ligne par pied en dehors.

Les arrêtes des angles seront relevées en ciseau, les parements, lits et joints seront proprement travaillés à la pointe, ils auront 2 pieds en longueur sur 1 pied 2 pouces d'épaisseur. Après que les huit fenêtres seront fermées, on arasera les quatre faces pour placer quatre clefs en fer de deux pouces en largeur sur quatre lignes d'épaisseur courbées et soudées dans les bouts pour recevoir les clavaux d'1 pied en longueur sur 1 pouce de quarrure. La corniche sera travaillée les arrêtes au ciseau formée d'une gorge, elle aura 10 pouces d'hauteur sur 1 pied de sortie, les pièces qui la formeront prendront 15 pouces sur la maçonnerie elle sera en pierre de roche de même que les angles et fenêtres. La maçonnerie sera faite non avec des cailloux, mais avec des pierres saines et à bons lits que la commune fournira.

Charpenterie [...]

Les ardoises dans les arrêtières seront coupées dans l'angle à la demande de la pente et courbures du plat-toit. Elles seront employées au tiers pour pureau, c'est-à-dire que la troisième couvrira la tache de la première et en dépassera d'1 demi-pouce. La boule sera à côté de melon de 14 pouces de diamètre. Le poulet aura les ailes un peu serrées, la queue haute de même que sa tête avec sa fiereté, on ne le colorera point, il tournera sur une plaque en laiton et son corps sera traversé par un canon en fer la lance fermera sur son corps par une rosette à écroux, le tout sera enfermé dans une boîte de fer blanc soudée sur le poulet pour que l'eau n'entre pas et que la pointe de la lance ne paroisse pas. Les feuilles unies de fer blanc seront partout soudées et solidement clouées, elles seront placées de même que celles à écailles dans le cul de lampe et dans le tombeau, comme est indiqué dans le plan. Les boudins dans tous les arrêtières seront à file droite, solidement soudés et cloués, la tête des cloux habillée. Le dernier rang des ardoises

sera recouvert en fer blanc. La tête des cloux couverte en fer blanc et soudée, on formera des cadres par le plan à l'huile dégraissée. On placera des chapiteaux contre les fenêtres. L'entrepreneur fournira soudure, cloux, charbons, et tout ce qui sera nécessaire pour l'entière exécution des travaux en fer blanc. L'entrepreneur fournira la croix qui sera en fer quarré d'1 pouce de grosseur, travaillée en tresse, comme par le plan, du poids de 120 livres pesée à Sixt par le conseil. L'entrepreneur placera solidement la croix, bien à plomb. Les chevrons seront crossés et cerclés à la pointe de la flèche par une boucle en fer doux et deux crosses chacun. La croix sera crossée et cerclée par deux boucles en fer doux. L'entrepreneur fournira trois milliers et quart de cloux d'ardoises de la meilleure qualité, deux milliers de cloux mal taillés, 27 livres pesant de crosses en fer doux, quatre boulons à écroux d'1 pouce de quarrure, dont deux pour serrer les contrefiches et deux pour serrer le sommier en deux pièces de la seconde plateforme. L'entrepreneur construira un mur à mortier de 20 pouces d'épaisseur dans le vuide de quatre fenêtres de la vieille tour du clocher : ce mur sera à cordeaux et proprement crêpis par dehors et dedans. Il placera une fenêtre de 7 pouces de vuide sur 2 pieds d'hauteur, unie avec forte battue et embrasure, ladite fenêtre placée dans la face visant sur la sacristie. Le conseil réservera un bon charpentier et un bon maçon pour faire les ajustements du befroy des cloches et des deux fenêtres à côté de l'orgue et ailleurs. On ne payera pas leurs journées qui seront comprises par les travaux laissés à la charge de la commune dont ils seront exempts. Estimation en monnoye neuve des travaux et fournitures cy devant détaillés, laissés à la charge de l'entrepreneur [...]

La dépense totale en argent pour les travaux et fournitures à la reconstruction du clocher de Sixt arrive à la somme de 3 122 livres neuves et 17 sols au moyen de laquelle et des travaux et fournitures laissés à la charge de la commune, l'entrepreneur qui s'en chargera devra rendre le tout exécuté pendant la belle saison, soit depuis paque à la saint martin. Les paiements lui seront faits en quatre termes à mesure que l'ouvrage avancera. Le dernier sera fait deux mois après la réception et approbation du seigneur intendant. La commune fournit les matériaux laissés à sa charge à mesure que besoin sera. On prévient l'entrepreneur qu'il sera tenu aux variations qui pourroient lui être ordonnées par le conseil. Dans tous les cas on se conformera aux prix du devis. Fait à Morillon le 30 décembre 1825».

-ADHS, E dépôt 273/2M Art. 1.

188. **27 mai 1826** – Nouveau clocher. « Vote de l'érection du clocher sur la mise à prix de 3 122 francs 85 centimes; soixante-six plantes de bois sapin seront fournies par la commune. L'adjudication a été donnée le 22 juillet à Plorutto, maître-ferblantier à Thonon, pour 3 167 livres nouvelles 65 centimes. Les quatre croisées du sommet et la flèche ont été construites alors ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 452.

189. **Juillet 1827** – Nouveau clocher. « Annemasse, le [vide] juillet 1827, Monsieur, J'étais allé à Sixt pour visiter plus exactement la vieille tour du clocher, ce que je n'avois pu faire avec le Sr Joseph-Marie Biord, parce qu'on fut empêché par le couvert provisionel dès que ce couvert sera démonté il faudra visiter la tour et voir si elle n'a point souffert depuis la démolition de la flèche. Les tours des

clochers étoient toujours surmontée, d'une corniche, on m'a dit dans mon dernier voyage qu'il ni en avoir point sur celle de Sixt, dans ce cas j'avais proposé des clefs et un cordon sous les fenêtres en pierres de taille, comme on le fait toujours. Monsieur le syndic m'ayant dit qu'on ne vouloit pas s'écarter du devis, je me suis retiré de suite, parce que n'ayant pas le pouvoir de faire faire les ouvrages qui se présenteroient indispensables pour la solidité de ce clocher que j'ai à cœur, parce que j'aime la commune, je devenois inutile. Je dirige maintenant le 19^e clocher au Villard où j'ai dirigé une belle église et je vais diriger la 11^e on n'a jamais limité mes pouvoirs. Il y a bien de la différence entre dresser un plan et en diriger la construction [...] Votre très humble et très obéissant serviteur, Amoudruz».

-ADHS, E dépôt 273/2M art. 1.

190. **9 juillet 1827** – Visite pastorale. « Visite de monseigneur Claude-François Thiollaz. Il y a dans l'église la chapelle du Rosaire, celle de sainte Madeleine et celle de saint Augustin ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 452.

191. **15 mars 1828** – Réception du clocher de Sixt. « Je soussigné Claude-François Amoudruz, architecte approuvé, déclare qu'ensuite de la commission verbale dont m'ont honoré messieurs les syndic et conseil de la commune de Sixt, j'ai de nouveau procédé à la visite du beau clocher dudit lieu, lequel a été si bien soigné par le conseil, qu'il n'a pas la plus petite chose qui ne soit pas en due forme, de façon que je m'empresse d'expédier le présent certificat pour être présenté au seigneur intendant Roatis, avec la délibération du conseil pour valoir auprès du seigneur intendant pour la payement de la somme de 780 livres 14 sols 3 deniers en faveur de l'entrepreneur Jacques Ploruto, laquelle somme fait le dernier quart de la totale portée au devis, renvoyant le payement des augmentations cy devant calculée à 813 livres 5 sols monaye neuve jusqu'à deux mois après que la présente réception sera approuvée par le seigneur intendant comme est réservé dans le devis pour la payement du dernier quart. Fait à Samoëns le 15 mars 1828. [...] Amoudruz».

-ADHS, E dépôt 273/2M art. 1.

192. **12 février 1829** – Devis d'agrandissement de l'église. « Je soussigné Jean-Claude Riondel, géomètre domicilié à Samoëns certifie qu'à réquisition de monsieur le syndic de la commune de Sixt et conséquemment à la circulaire de monsieur l'intendant de cette province du 28 janvier dernier, je me suis transporté dans ladite commune de Sixt aux fins d'examiner les parties de l'église devant être réparées et notamment l'agrandissement proposé de ladite église et la construction d'une sacristie. Cet agrandissement aura lieu au midi du sanctuaire et comprendra la sacristie actuelle et se prolongera au devant jusqu'à l'alignement de la face du levant de l'église, et donnera une longueur totale de 36 pieds, 6 pouces sur 12 pieds de large. Cette espace de 36 pieds et demi sera séparé du sanctuaire par deux arcs en pierre de taille dont les vides avoient anciennement été maçonnés. Les murs à construire auront 2 pieds et demi dans leurs fondations et contiennent 8 toises et demi que l'on estime pour façon 9 livres la toise rendu crépis. La voûte à construire en prolongement de celle de la sacristie actuelle comprend la toise 25 pieds [...] compris la façon des murs [...] La porte sera placée au midi dans l'emplacement qu'il en existoit déjà une ayant été bouchée laquelle sera à deux battants forme largeur de 4 pieds et 6 de hauteur et

comprendra 16 pieds de taille attendu que la couverture actuelle devra servir. Deux fenêtres de 5 pieds de hauteur et 2 pieds et demi de large en tout 46 pieds de taille [carreaux, ardoises, cloux, etc.] Bresche à faire au mur du midi et pose de la porte, démolissage de la maçonnerie construite dans les vides des arcs sur précités [...] La sacristie à construire sera fixée au côté du nord du sanctuaire, elle aura 19 pieds de longueur sur 12 de large intérieurement et sera à voûte plate. [...] La bresche à faire au mur [...] Les murs du cimetière sont entièrement dégarnis et les couverts déplacés, notamment dans la partie supérieure, ces murs contiennent en totalité 23 toises carrées estimées [...] Un clédal en fer à placer à l'entrée du cimetière à l'angle nord et levant d'icelui estimé 100 livres. Il doit être construit un corridor dans la première chambre du presbytère pour communiquer à celle de monsieur le vicaire afin de rendre ces deux chambres indépendantes, il sera à ces fins pratiquer une paroi [...].

-ADHS, E dépôt 273/2M art. 1.

193. **16 février 1829** – Accord pour des travaux à l'église. « L'an 1829 et le 16 du mois de février avant midi, à Sixt dans la salle consulaire, le conseil de la commune de Sixt convoqué et composé de [...] assisté de maître Clément-Louis Ballaloud notaire royal secrétaire [...] considérant que toutes les augmentations et réparations, bien qu'elles se montent à une somme totale de 1 431 livres nouvelles 55 centimes, sont urgentes et indispensables surtout pour ce qui concerne l'agrandissement de l'église, a délibéré ce qui suit : est d'avis que lesdites réparations soient exécutées conformément audit devis au montant de 1 431 livres 55 centimes. Cette somme sera composée de plus petites qui seront actuellement portées au budget à prendre sur les fonds disponibles et revenus ordinaires et extraordinaires de la commune [...] ».

-ADHS, E dépôt 273/2M art. 1 : extrait du registre des délibérations du conseil de la commune de Sixt.

« La somme de 1 431 livres 55 centimes est votée pour réparations à l'église, à la cure et au cimetière ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 453.

194. **Avant 1830** – Grille séparant le chœur de la nef. « Une église était nécessaire, en dehors de l'église abbatiale, occupée par les religieux, et qui se composait du chœur de l'église actuelle séparé de l'église paroissiale d'abord par un mur et ensuite par une grille existait encore au commencement du XIX^e siècle jusque vers 1830 ».

-M. Rannaud, *Ponce*, p. 145.

195. **22 avril 1834** – Caveau des chanoines dans l'église. « Mort de révérend Jean-François Berthod [le 20 avril.] Et le surlendemain l'auguste défunt a été inhumé dans l'église paroissiale de Sixt ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 453.

196. **4 octobre 1834** – Inventaire des pièces de l'ancien couvent de Sixt. Dans la « Maison d'habitation » viennent les sous-parties suivantes : aux deux bureaux, magasin à côté du bureau du bas, caves et bûchers sous l'escalier, cuisine et dépendances, chambre à coucher vers la cuisine, chambre à manger, chambre dite Vigier, chambre dite Dejean, chambre dite Ravier, chambre dite Schneider, chambre des mineurs, vieille cuisine au 2^d étage, chambre des charpentiers,

chambre dite Jouard, appartement Monthey et deux cabinets, chambre ancienne farinière, au galletas, au four, au jardin du couvent comprenant « un grand escalier à la cave du jardin », au bâtiment dit le grenier, magasin des vis à bois, équipement, écurie et remise.

-ADHS, 1J3208.

197. **28 septembre 1838** – Visite pastorale. « Visite de monseigneur Rey. [...] La visite constate que tout est en bon ordre. [...] L'église est un peu resserrée pour la population. Sa Grandeur espère que la religieuse administration de cette commune poursuivra avec activité le projet qu'elle a conçu d'agrandir et de réparer d'une manière convenable ce temple si intéressant et si vénérable d'ailleurs par les souvenirs qu'il rappelle ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 456-457.

198. **5 octobre 1838** – Agrandissement et réparations de l'église. « Un des premiers soins de M. Greffier [nouveau curé de Sixt] fut de faire construire la tribune de l'église qui fut édifiée en 1838. [...] Des réparations à l'église, pour la somme de 739 livres, ont été adjugées à Joseph Mogenier-Bosson ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 456-457.

199. **Mai 1841** – Visite préparatoire pour l'agrandissement de l'église. « Monsieur le curé, j'ai dressé le plan de l'église de votre paroisse suivant les notes prises en mai 1841 et tracé en ligne rouge l'augmentation proposée [...] ».

-ADHS, E dépôt 273/2M art. 1 (14 février 1842).

200. **14 février 1842** – Proposition d'agrandissement de l'église. « Monsieur le curé, j'ai dressé le plan de l'église de votre paroisse suivant les notes prises en mai 1841 et tracé en ligne rouge l'augmentation proposée formant une croix grecque en démolissant les portions des murs tracés en jaune, mais comme j'aurais probablement fait quelques omissions je vous prie de vouloir bien me les indiquer. 1° Tracer en crayon les fenêtres comme elles existent. 2° Me marquer s'il y a des chapiteaux et des corniches aux pilastres des arcs-doubleaux. 3° Si après avoir consulté quelques ouvriers de l'endroit, vous croyez le prix porté pour chaque ouvrage convenable. 4° Me marquer ce que vous croyez convenable d'ajouter. Vous pouvez me renvoyer le plan et votre réponse sous le pli de monsieur l'intendant à moins que vous ayez quelque occasion particulière. J'ai l'honneur d'être avec respect votre très humble et obéissant serviteur ».

-ADHS, E dépôt 273/2M art. 1 (14 février 1842).

201. **10 juin 1842** – Projet d'agrandissement de l'église de Sixt. « L'an 1842 et le 10 du mois de juin à midi à Sixt dans la salle consulaire, le conseil de la commune de Sixt convoqué et réuni aux personnes de [...] considérant que l'église de cette paroisse est susceptible d'agrandissement et que l'augmentation de la population nécessite cet agrandissement; considérant que cette commune a des fonds disponibles et qu'elle ne peut en faire un meilleur emploi qu'aux réparations de l'église, a délibéré ce qui suit :

Article 1° Ledit conseil arrête le projet d'agrandissement de l'église paroissiale de cette commune pour faire l'emploi des fonds dont la commune peut disposer.

Article 2° Il sera un devis dressé de la manière la plus convenable pour les réparations à faire, de manière à conserver l'église existante, rendre les murs solides et proposer l'agrandissement qui est susceptible.

Article 3° Les devis et plan dressé seront soumis au conseil double pour prendre les déterminations convenables.

Article 4° Pour pouvoir agrandir l'église, une parcelle de terrain contigu au couvent est nécessaire et l'acquisition ne peut être faite en ce moment jusqu'à ce que le conseil connaisse le vrai propriétaire de l'ancien couvent de l'abbaye pour pouvoir acquérir sûrement».

-ADHS, E dépôt 273/2M art. 1 : extrait du registre des délibérations du conseil de la commune de Sixt.

«Le conseil votait un agrandissement de l'église et l'acquisition d'une parcelle de terrain contiguë au couvent ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 458.

202. **28 avril 1844** – Travaux à l'église. « Vu l'émigration constante des habitants de la commune et la construction de la tribune en 1838, le conseil renonce à l'agrandissement de l'église et vote des réparations à l'église et aux murs du cimetière ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 459.

203. **12 avril 1845** – Devis de travaux au cimetière.

-ADHS, E dépôt 273/2M Art.6 : devis estimatif des travaux à exécuter pour refaire à neuf les murs du cimetière de la commune de Sixt en augmentation de ceux déjà portés dans le devis dressé par monsieur Riondel sous date du 12 avril 1845 et adjugé au sieur François Deplace de Samoëns.

204. **2 septembre 1845** – Examen des travaux projetés à l'église de Sixt. « Monsieur l'intendant, pour remplir à la commission dont vous m'avez honoré par votre lettre du 14 juin dernier, m'étant rendu le 28 du mois échu à Sixt aux fins de reconnaître la nécessité et la régularité des travaux proposés par le géomètre Riondel pour être exécutés en réparations de l'église paroissiale de ladite commune, je me trouve à présent dans le cas de vous réitérer ce qui suit. Les travaux dont il s'agit consistent :

1° Dans la réforme de la porte d'entrée de l'église pour la rendre plus large par le dessus, ce qui donne lieu à la dépense de 509,35 livres outre l'abandon à l'entrepreneur des pilastres en pierre de taille qui ornent actuellement ladite porte en bon état;

2° Dans la reconstruction à neuf du porche qui couvre ladite porte en le fermant sur un plan demi-circulaire, avec couverture en fer blanc à feuilles coupées à écailles dont la dépense s'élève à la somme de 397,57 livres.

3° Dans la rennovation d'une partie du crepissage et du blanchissage dans l'intérieur de l'église ainsi que dans la façade principale et dans celle du côté du nord donnant lieu à la dépense de 498,75 livres.

4° Dans la réforme du plancher de la sacristie en l'élevant au niveau de celui du sanctuaire; dans l'élévation de la porte pour communiquer du sanctuaire à la sacristie et dans l'ouverture d'une nouvelle porte pour communiquer de la sacristie au clocher ce qui donne lieu à la dépense de 159,23 livres.

5° Dans la rennovation de la grande fenêtre sur la face de midi calculée 108 livres.

6° Dans la formation d'un luisel pour empêcher que les eaux du couvert aient leur écoulement contre la face nord de la tour du clocher calculé à 97,50 livres.

7° Dans la reconstruction d'une partie des murs du cimetière et dans le recrépissage des restants dont la dépense s'élève à 210,40 livres.

8° Dans la formation de deux cledals ou soit portes d'entrée au cimetière armées de pierre de taille et munies d'une porte en fer à claire voie, calculées à 363 livres.

9° Dans le minage d'un gros blocs de rocher existant contre la façade nord de l'église calculé 30 livres.

10° Et finalement dans la reconstruction contre la façade midi de l'église de deux augives en remplacement de celles tombées en ruine dont la dépense est calculée à 721,40 livres. [...]

À l'égard de la nécessité desdits travaux, j'ai à observer :

1° que ceux indiqués aux numéros 3,4, 5,6, 7 et 8 sont réellement d'une nécessité absolue.

2° que ceux indiqués au numéro 1 ayant pour but la reforme de la partie de l'église pour la rendre carrée semblent d'une nécessité plus que douteuse, car cette porte est assez large et assez élevée et ce ne serait que dans la seule circonstance du passage du dais qu'elle pourrait laisser désirer une forme carrée au lieu d'une forme arquée. [...]

4° que le minage du bloc de rocher existant contre la façade nord de l'église peut être considéré comme utile à cause de l'humidité qui endommage ledit mur à l'endroit où il existe ce même rocher et qu'on ne peut attribuer [qu'] à sa présence : et quant aux dangers que peut présenter cette opération à cause de l'appui que pourrait prêter au mur de l'église le rocher en question, je suis d'avis qu'il n'en existe point, pourvu qu'on s'y prenne avec la prudence nécessaire et en tout cas on pourra toujours le remplacer par une augive en maçonnerie.

5° et finalement que la nécessité de la reconstruction des deux augives contre la façade du midi de l'église en remplacement de celles tombées en ruine ne serait justifié par aucun indice d'affaissement ou de manque de résistance à la poussée de la voûte qui appuie contre le mur dont il s'agit, mais tout également on pourrait en autoriser l'exécution pour éloigner de plus en plus toute crainte à cet égard vu encore qu'on les avait déjà jugés nécessaires pour le passé.

Pour ce qui regarde la régularité de ces mêmes travaux, j'observerais :

1° que le porche au-dessus de la porte de l'église serait plus solide et moins dispendieux en forme de toit à trois pans que en forme conique.

2° que la largeur des deux cledals du cimetière semble trop forte et susceptible de quelque réduction à fin d'en diminuer la dépense qui semble assez forte.

3° que la construction des deux augives du côté du midi semble de même susceptible d'une modification en substituant la maçonnerie ordinaire à la pierre de taille, dont l'emploi serait borné à un simple revêtement.

4° que le prix de la couverture en fer blanc du Perchet semble susceptible d'une diminution.

5° et enfin que l'église dont il s'agit devant être agrandie pour la mettre en rapport avec la population de la paroisse, il semblerait convenable de différer l'exécution des travaux indiqués aux numéros 1,2, 3,9 et 10 jusque à l'époque de l'exécution de cet agrandissement.

Bonneville le 2 septembre 1845. L'ingénieur de la province J. Manano ».

-ADHS, E dépôt 273/2M art. 1.

205. [1846-1847] – Réparations à l'église. « Les réparations de l'église et du cimetière sont adjudgées au prix de 2 594 livres 15 centimes. Elles se sont élevées à 4 000 francs à cause de trois contreforts, du blanchissage, du porche et de la porte actuelle. Elles ont été exécutées en 1846 et 1847 ».

–M. Rannaud, *Histoire*, p. 461.

206. **6 août 1846** – Devis de travaux au cimetière. « Je soussigné Jean-Louis Anthoine géomètre demeurant à Morillon déclare qu'ayant été requis par le conseil de la commune de Sixt afin de dresser un devis estimatif et détaillé des travaux à exécuter pour refaire à neuf le restant des murs de clôture du cimetière de ladite commune, auxquels d'après le projet adjugé au sieur François Deplace, on ne devait faire subir qu'un recrépissage, à ces fins je me suis transporté rière la susdite commune et en l'assistance de monsieur le syndic et des quelques membres du conseil j'ai examiné scrupuleusement les vieux murs dont il s'agit de reconstruire afin de voir par moi-même si quelques portions de ces murs n'étaient pas dans un état à pouvoir supporter un exhaussement en les réparant, mais il résulte de cet examen que j'ai reconnu que les murs sont dans un état de délabrement complet qu'en plusieurs endroits ils sont éboulés et dans d'autres, surtout du côté du nord, ils penchent considérablement du côté du cimetière et qu'enfin de toute part ils ne présentent que ruine, que conséquemment ce serait une folle dépense que de les faire réparer en l'état; en conséquence je me suis occupé à dresser le devis requis comme suit.

Les murs des levant, midi et couchant du cimetière devront être élevé à 1 mètre 36 centimètres au-dessus du niveau du sol du cimetière et celui du nord le sera à 1 m 70 centimètres, les fondations de ces murs ne seront pas moindre de 70 centimètres partout le sol sera reconnu être solide, et dans les endroits ou le terrain sera mouvant, l'on devra creuser les fondations jusqu'à ce que l'on trouve le sol assez ferme pour recevoir les fondements et ce cas arrivant, l'entrepreneur sera sans réclamations envers la commune pour le travail que ce cas d'ovale pourrait occasionner, attendu que cela a été prévu dans l'estimation. L'épaisseur de ces murs sera également de 70 centimètres jusqu'au niveau du sol et de là on leur donnera un talu tel qu'arrivé à leur hauteur, ils aient une épaisseur de 50 centimètres.

Comme ces murs sont exposés aux intempéries, ils devront être soignés scrupuleusement, surtout l'on aura soin d'y faire entrer dans chaque mètres carrés de maçonnerie au moins deux pierres fesant gros-demurs, que l'on épassera à égale distance et pour quant aux autres matériaux qui y seront employés, la plus grande partie devra être d'une dimation exédante la moitié de l'épaisseur du mur. La chaux qui sera employées à la conception du mortier devra être de la chaux maigre et le sable sans être trop fin sera préalablement bien épuré; l'on devra faire entrer dans la quantité de mortier qui sera employée à construire un mètre carré de mur la quantité d'un quart de coupe de la susdite chaux.

Le creusement des fondations ainsi que le déblais des terres qui se sont amoncelées par suite d'avalanche contre le mur du nord, le transport et l'achat de la chaux et le transport du sable seront à la charge de l'entrepreneur; mais les autres matériaux c'est-à-dire les pierres pour la maçonnerie qu'il pourrait manquer après

avoir employé celles des vieux murs seront à la charge de la commune qui les rendra sur place soit à pied d'œuvre. [...]

Le mur qui est déjà refait à neuf qui clôt le cimetière du côté du couchant de l'église mérite d'être recouvert en pierres calcaires. Elle devront être taillées à la grosse pointe, leur épaisseur sera de 15 centimètres au moins et leur largeur devra dépasser de 2 centimètres l'épaisseur de mur sur laquelle elles seront placées.

Le transport de ces pierres plate sera à la charge de la commune qui les rendra à pied d'œuvre et le taillage posage et carréage reste à la charge de l'entrepreneur. [...]

Le total des dépenses à faire pour l'exécution des travaux portés dans le devis ci devant s'élève à la somme de 609 livres et 56 centimes, [...]

Cahier des charges

1° L'entrepreneur devra commenser les travaux aussitôt après l'autorisation de monsieur l'intendant et les continuer jusqu'à leur achèvement. S'ils ne sont pas terminés au 1^{er} octobre, le conseil pourra en ordonner la suspension jusqu'au 1^{er} mai suivant.

2° Les frais de réception d'œuvres seront à la charge de l'entrepreneur.

Dressé à Morillon le 6 août 1846 ».

-ADHS, E dépôt 273/2M Art.6 : devis estimatif des travaux à exécuter pour refaire à neuf les murs du cimetière de la commune de Sixt en augmentation de deux déjà portés dans le devis dressé par monsieur Riondel sous date du 12 avril 1845 et adjugés au sieur François Deplace de Samoëns.

207. **24 octobre 1847** – Tombeau voûté dans l'église. « Le conseil est d'avis que l'on puisse continuer les sépultures des prêtres dans le caveau souterrain et dûment voûté qui se trouve dans l'église de Sixt. Ce caveau existe dès le XII^e siècle; il est solidement construit et ne peut porter atteinte à la salubrité publique. [...] Tous les corps des chanoines reposent dans ce caveau. Le dernier qui y a été placé est celui du révérend Berthod ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 462.

208. **10 octobre 1848** – Réparations à l'église. « Vote de réparations à la toiture de l'église paroissiale, 975 livres 70 centimes ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 463.

209. [1850-1852] – Réparations au chœur liturgique. « Les stalles actuelles des chantres sont encore celles des chanoines qui existaient avant la Révolution française et qui ont été réparées en 1850 par Verdan François de Mieussy pour une somme de 500 livres ».

-L. D'Agostino/Roget, p. 123.

« Les anciennes stalles du chœur des chanoines furent également remises à neuf pour le prix de 500 francs [sic]. Le maître-autel, datant de 1688 sous Emmanuel de Cagnol, subit des modifications quant au retable, au tabernacle et au marche-pied ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 465.

210. **1851** – Appartement de la régente dans l'ancien couvent. « Sixt, le 2 janvier 1851. Monsieur le syndic, Puisque les chambres au second étage du couvent ne se trouvent pas en état pour la réception de la régente je vous offre sans changement

du prix convenu en place de celle que je vous ai louées le salon du devant du premier étage avec le cabinet à côté et jouissance immédiate. Monsieur le syndic, votre dévoué serviteur MR P [helps] Prior.

Pour remplacer la fenêtre qui manque au salon veuillez prendre celle que vous trouverez dans la chambre au-dessous. Si vous ne pouvez pas passer le tuyau du fourneau de la salle au rez-de-chaussée à travers la fenêtre contre le jardin vous ferez un trou au mur pour arriver dans la cour du milieu [ancien cloître]. MR P. Prior».

-ADHS, E dépôt 273/4M art. 1.

211. **31 octobre 1851** – Établissement d'un appartement double dans l'ancienne aile occidentale de l'abbaye. «L'an 1851 le 31 octobre après-midi à Sixt dans la salle consulaire; le conseil délégué de la commune de Sixt composé des M^{rs} Augustin Deffayet, syndic, François Denambride, conseillers délégués (le sieur Paulier absent) écrivant M^r Pasquier secrétaire et présents à la séance plusieurs membres du conseil communal. Le conseil délégué a fait avec M^r William Prior administrateur des biens de la Fabrique de fer de Sixt présent à la séance les conventions suivantes; M^r Prior donne à bail à la commune de Sixt à l'acceptation des conseillers soussignés.

1° Quatre chambres dépendant du bâtiment appelé le couvent de Sixt au second étage donnant sur la cour et l'ancien bureau au rez-de-chaussée avec un réduit à côté pour retirer le bois. M^r Prior s'engage à faire jouir la commune des pièces acensées dont il se garantit le légitime administrateur. Le conseil délégué accepte ce bail pour pourvoir au logement du régent et de la régente de la commune.

Conditions du bail 1° le bail est fait pour le terme de trois ans qui pourra se proroger de trois ans en trois ans aux mêmes conditions. 2° M. Prior s'engage à rendre le toit des appartemens acensés en bon état avant l'entrée en jouissance. 3° Au second étage on ne pourra pas mettre les enfans dans la chambre qui donne sur la grande cour. 4° Ce bail est fait pour le prix annuel de 30 livres nouvelles payables par semestre dont le premier a été versé aujourd'hui. 5° Le bail commence le premier décembre de l'année courante.

La présente convention n'aura son effet qu'à dater de l'approbation de M. l'intendant qui, vû l'urgence, est prié de vouloir bien le donner au plus tôt. Fait à Sixt l'an et jour susdit à double original».

-ADHS, E dépôt 273/4M art. 1.

212. **17 novembre 1851** – École dans l'ancien couvent. «1° Une chambre pour les garçons [...] 3° Deux chassis en sapin pour deux fenêtres. 4° Pour vitrage deux fenêtres. [...] 6° Deux portes à panaux non doublés [...] pour ferrure des deux portes [...]

Pour les filles [...] 2° à la même chambre [des filles] une serure et deux poignées au loquet. 3° à la chambre de la métresse une serure et poignées, un fournaux et une table comme dessus [...] 4° Pour couverture d'une cheminée à la chambre de la métresse. 5° à la même chambre deux chassis de fenêtres en bois sapin ».

-ADHS, E dépôt 273/4M art. 1 : devis des réparations à faire à deux chambres d'école à Sixt lieu dit au couvent.

213. **2 février 1852** – Réception des travaux de l'école. « L'an 1852, le 2 février, je soussigné Claude-Joseph Rouge, géomètre patenté domicilié à Samoëns, déclare m'être transporté lieux dit à Sixt pour la réception d'œuvre des sales d'école porté dans le devis du 17 novembre 1851 fait par moi, lesquels travaux fait se montent à la somme de 349,45 centimes. [S'ensuit le descriptif des dépenses] ».
-ADHS, E dépôt 273/4M art. 1.
214. **25 mai 1852** – Visite pastorale de monseigneur Rendu. « L'église sous le vocable de sainte Madeleine est très convenable; elle n'a qu'un autel latéral dédié à la sainte Vierge ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 467.
215. **27 janvier 1853** – Vente de l'ancien couvent. « L'an 1853, le 27 janvier après-midi, à Sixt dans la salle consulaire, le conseil communal réuni aux personnes de [...] porte à la connaissance de monsieur l'intendant que la commune de Sixt augmente chaque année le sacrifice qu'elle fait pour rendre l'instruction primaire aussi gratuite que possible, afin qu'elle puisse fructifier, se répandre dans toute la commune, et devenir accessible à toutes les fortunes. Le chef-lieu possède maintenant un régent et une régente sortant de l'école provinciale de méthode, nantis de bons certificats et de patentes en due forme; encore dernièrement le conseil communal a traité avec la régente pour cinq ans et dix mois par an, et avec le régent aussi pour cinq ans et dix mois par an, tandis que les années dernières le régent n'enseignait que trois mois environ et la régente quatre ou cinq mois. D'après ces nouvelles conventions, il importe à la commune d'avoir un local qui renferme une salle d'école pour les garçons et une salle d'école pour les filles, un appartement pour le régent et une pour la régente, afin de réunir dans un même local tout le personnel et le matériel des écoles, ce qui sera aussi avantageux pour les professeurs et les élèves, que pour la surveillance à exercer par l'administration et par monsieur l'intendant. Le conseil communal a la certitude que dans peu le bâtiment dit le couvent de Sixt va se vendre par subhastation sur poursuite du sieur Bozonnet de Samoëns. Ce bâtiment est non seulement le plus propre à la destination susdite, mais encore c'est le seul que l'on puisse trouver à Sixt pour et objet. Il est probable que le prix n'en sera pas très élevé et moyennant quelques petites réparations à la toiture principalement, ce bâtiment formerait un excellent établissement d'instruction publique. Par cette acquisition, le conseil serait exempt de payer une rétribution annuelle pour le logement du régent, de la régente et pour le loyer des salles d'école. Si au contraire, le conseil échappe cette occasion, il ne pourra trouver aucun autre local et sera obligé de construire à neuf et à grands frais. Par ces motifs :
Le conseil communal donne à l'unanimité son avis favorable pour que monsieur l'intendant veuille bien autoriser monsieur Joseph Rannaud-Favre, syndic de cette commune, à surenchérir le lot du couvent avec la cour et la moitié du jardin contigu ou tel autre lot qu'il croira le plus avantageux à la commune, lors des enchères publiques qui auront lieu au tribunal de première instance de Bonneville. Le conseil déclare ne pouvoir déterminer aucun prix, il s'en rapporte entièrement à la sagesse et à la prudence de monsieur le syndic que le conseil charge d'agir dans cette circonstance comme si c'était pour son compte personne ».
-ADHS, E dépôt 273/4M art. 1 : extrait des actes consulaires de la commune de Sixt. Session d'automne.

« Le conseil vote l'acquisition du couvent, de la cour et de la moitié du jardin contigu pour les écoles. En 1853, le couvent de Sixt et ses dépendances appartenaient à Robert Passenger, Anglais, dont le curateur était Nicolas Bouvet [...] Les immeubles comprenaient huit lots lorsqu'ils furent mis en vente sur la poursuite de Ferdinand-Eisen Kramer, maître d'hôtel à Chamonix [à savoir une maison, un jardin, un colombier, une cour, un grenier et d'autres] ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 468.

216. **7 mars 1853** – Avis d'experts sur les bâtiments de l'ancien couvent. « L'an 1853 et le 7 mars à Samoëns, dans la salle en greffe, par devant nous Auguste Ballaloud, avocat, juge en mandement dudit lieu, assisté de Me Félix Pissone notre greffier procédant en vertu de lettre de monsieur l'intendant de cette province en date du 12 février échu, ont comparu 1° Sylvestre Richard, maçon 2° Pierre Bastian, charpentier 3° et Jean Denambride, tous propriétaires, demeurant à Sixt aux fins de constater et établir la convenance et la nécessité de l'acquisition que le conseil de Sixt a en vue de faire d'une partie des batimens du couvent et d'en fixer la valeur par une expertise judiciaire; lesquels après avoir été dument remontrés et assermenté ont fait conjointement le rapport suivant : Ensuite de la connaissance toute particulière que nous avons de la localité, après l'avoir attentivement visité, nous estimons qu'il est de toute convenance et nécessité pour la commune de Sixt, de faire l'acquisition projetée aux fins de donner aux régents et maitresses d'école un appartement et un logement appropriés par le motif que c'est la seule localité dans cette commune qui puisse servir à cette destination, se trouvant dans le chef-lieu de la commune et attigue à l'église paroissiale. Nous ajoutons que s'il s'agissait de faire une nouvelle construction, elle deviendrait infiniment plus coûteuse que ne le serait l'acquisition projetée. Nous estimons que la proposition du conseil mérite d'être accueillie par le motif en outre que l'église pourra, au moyen de cette acquisition, se dégager en déblayant la partie du nord et couchant, tombée depuis quelques années et en prenant une partie de la cour pour donner au cimetièrre l'étendue nécessaire. Nous pensons ainsi que l'acquisition de cette partie de batiments est de toute nécessité à la commune pour y placer les écoles. Quant à l'évaluation de cette même partie de bâtiment, nous la portons approximativement à la somme de 4 000 livres y compris la valeur du jardin. Et dans la supposition que les enchères s'élevassent au-dessus de ce prix, nous estimons que le conseil en raison de la nécessité de l'acquisition de ce bâtiment pourra ajouter quelques 100 francs ».

-ADHS, E dépôt 273/4M art. 1 : extrait des archives civiles de la judicature du mandement de Samoëns.

217. **1^{er} décembre 1853** – Vente de l'abbaye à Michel Manuel. « [...] les immeubles susdits ont été adjugés définitivement à Michel Manuel le 1^{er} décembre 1853 lequel, par acte du 30 décembre, a vendu le bâtiment susdit et ses dépendances à François-Joseph [Moccand] pour le prix de 13 000 francs [...] D'autre part, par acte du 4 janvier 1858, ledit acquéreur a conclu une promesse de vente pour 4 000 francs d'une portion de ces bâtiments avec la commune qui voulait acquérir le bâtiment dit le grenier avec une parcelle du jardin y attenant au levant et au nord [...] pour établissement d'écoles ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 469.

218. **30 décembre 1853** – Revente de l'abbaye à François-Joseph Moccand. « [...] les immeubles susdits ont été adjugés définitivement à Michel Manuel le 1^{er} décembre 1853 lequel, par acte du 30 décembre, a vendu le bâtiment susdit et ses dépendances à François-Joseph [Moccand] pour le prix de 13 000 francs [...] D'autre part, par acte du 4 janvier 1858, ledit acquéreur a conclu une promesse de vente pour 4 000 francs d'une portion de ces bâtiments avec la commune qui voulait acquérir le bâtiment dit le grenier avec une parcelle du jardin y attenant au levant et au nord [...] pour établissement d'écoles ».
-M. Rannaud, *Histoire*, p. 469.
219. [1855-1856] – Grenier de la sacristie. « Le grenier qui sert de seconde sacristie a été fait par Chevrier charpentier de Samoëns en 1855-1856. La commune a fourni les bois et la Fabrique a soldé la main-d'œuvre ».
-L. D'Agostino/Roget, p. 124.
220. **1856** – Description de l'hôtel du Fer-à-Cheval. « L'ancienne abbaye occupe, au levant du village, tout l'espace qui se trouve entre le Giffre et la montagne; l'église paroissiale, qui était aussi celle des chanoines, lui est contiguë, au nord; autour de l'église le cimetière. La partie sud de l'abbaye, récemment restaurée, a été transformée en un hôtel de fort bonne apparence, portant le nom d'Hôtel du Fer-à-Cheval et tenu par M^r et M^{me} Moccand de Sixt; voilà tout ce qui me frappa lors de mon premier passage. [...] L'abbaye de Sixt forme un carré à peu près régulier et a deux entrées, l'une à l'est, l'autre, au soleil couchant, sur la place du village ombragée par un magnifique tilleul. Cette dernière entrée, qui est la principale, s'ouvre sur une cour, bornée, d'un côté, par le presbytère, et, de l'autre, par un jardin qui longe toute la façade du midi. Un long corridor voûté, sur lequel s'ouvrent de vastes celliers et qui prend jour sur une seconde cour intérieure, va d'une porte à l'autre. Au-dessus de ce corridor et dans toute sa longueur règne un large cloître également voûté, qui sert de communication entre les différentes parties de l'édifice, dont la majeure portion est en ruine ou en mauvais état. [...] L'hôtel du Fer-à-Cheval comprend toute la façade méridionale des bâtiments, à l'exception de l'angle sud-ouest, occupé, à l'époque dont je parle, par l'administrateur des usines qui se voient en face du village et qui croulent aujourd'hui de toutes parts. Sauf cette partie devenue propriété particulière, le reste des bâtiments était en vente, et l'on disait qu'un des plus riches propriétaires de Chamouni voulait en faire une succursale de son hôtel. Ce projet n'a pas reçu d'exécution. [...] Après souper, je fus conduit dans une petite chambre, donnant sur le jardin, d'où l'on a une vue charmante du cours du Giffre, du mont Grenier et des hautes pointes de Salles. [...] On me fit voir d'autres chambres contiguës ou au deuxième étage, de grands appartements à deux lits et à cheminée, qui avaient le même aspect d'attrayante propreté et de bien-être ».
-L. Vimel, *Souvenirs de Sixt. Itinéraire complet dans la vallée*, Genève, 1856, p. 64-66.
221. **30 septembre 1857** – Vente du « grenier ». « [...] Acte de vente passé devant maître Blanc, notaire à Bonneville, le 30 septembre 1857, insinué par lequel acte monsieur Manuel a vendu audit monsieur Moccand les immeubles ci-après désignés pour le prix de 13 000 livres à compte duquel il a payé la somme de 6 000 livres et reste ainsi débiteur de celle de 7 000. [...] Un bâtiment dépendant

de la propriété de l'ancienne abbaye de Sixt, appelé le grenier, avec une parcelle de jardin y attenante au levant et nord, sous les numéros entiers 12 225 et 12 226 et partie de celui de 12 224; cette partie de jardin est fixée par une ligne séparative du nord au midi; cette ligne est à une distance de 12 mètres 10 centimètres de l'angle levant et midi du bâtiment faisant partie de cette vente et aboutit à un autre point qui est à une distance de 19 mètres 90 centimètres de l'angle midi et couchant de la maison dite le couvent; les murs de clôtures feront partie de la présente vente; Monsieur Moccand, vendeur, promet de vendre ces immeubles tels qu'ils lui sont parvenus par acte d'adjudication passé devant Maître Blanc notaire le 30 septembre 1857 insinué à Bonneville le 3 octobre suivant aux droits de 650 livres ».

-ADHS, E dépôt 273/4M art. 1.

222. **19 décembre 1857** – Devis pour la construction d'une nouvelle école. « Je soussigné géomètre appelé par les syndic et conseil de la commune de Sixt, aux fins de dresser les plans et devis d'une maison d'école que ledit conseil a été autorisé à faire construire au chef-lieu de la commune, s'est rendu sur les lieux pour examiner le local où cette maison d'école devait être construite et prendre les mesures nécessaires pour pouvoir dresser le projet y relatif. Le local sur lequel cette maison doit être construite est sous tous les rapports celui que le conseil de Sixt devait et a dû choisir de préférence à tous autres, en effet ce local sans être placé au centre du village du chef-lieu n'en est éloigné que d'une distance de quelques mètres, distance fort suffisante pour que les enfants qui fréquenteront l'école ne soient pas détournés de leurs studieuses occupations par les bruits résultants des affaires que les habitants du lieu ont l'habitude de produire par leur travail. Indépendamment de ce, le local existe tous près de l'église paroissiale qui permet aux élèves d'assister aux offices divins chaque fois qu'il en sera le cas sans être trop dérangés, par ce qu'il est situé dans une position des plus salubres, recevant le soleil pour ainsi dire de toutes les faces; outre que sa position est assez élevée pour que la maison qui y doit être construite ne puisse être atteinte par l'humidité du sol; à tous ces avantages il faut ajouter que cet emplacement est à la portée de tous les chemins qui aboutissent au chef-lieu dès les divers points de la commune. Le soussigné estime en conséquence qu'une maison d'école ne peut être mieux placée que là où le conseil de Sixt a choisi le local et qu'il est le cas de mettre à exécution ce projet tel qu'il est rédigé ci-après, et conformément aux vues des syndic et conseil.

Rouge, géomètre.

Devis détaillé pour la construction d'une maison d'école en la commune de Sixt 1° La maison dont s'agit sera construite sur le sol que la commune a acquis à cette fin des sieurs Pierre Soudan et Pierre-Joseph Rannaud-Favre, ce local est situé au levant et à peu de distance du chef-lieu, cette maison d'après les vues, mesures et décisions du conseil communal aura deux étages, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles. Chaque étage contiendra une salle d'école d'une grandeur suffisante pour contenir soixante élèves, une cuisine et une chambre à coucher; il sera en outre construit deux caves sous les rez-de-chaussée, l'une à l'usage du régent et l'autre à celui de la maîtresse d'école, ces deux caves seront séparées l'une de l'autre par un corridor formé par deux murs latéraux ainsi que le plan l'indique; la longueur totale de l'établissement sera de 16 mètres et sa largeur

devra être de 9 mètres, 50 centimètres mesurés extérieurement. Les diminutions devront se distribuer de manière à ce que les pièces de chaque étage aient une grandeur suffisante à leur démonstration.

2° Les fondations des murs d'enceinte ainsi que celles des murs de refend auront 66 centimètres de profondeur à partir du niveau du sol et auront 66 centimètres d'épaisseur jusqu'à la hauteur du rez-de-chaussée soit jusqu'à la hauteur de 2 mètres, 70 centimètres, arrivés à cette hauteur ils subiront une retraite de 6 centimètres et à partir de cette hauteur jusqu'à la toiture ils conserveront l'épaisseur de 60 centimètres moins un talus régulier qui sera de 5 millimètres par mètre.

3° À l'angle sud-ouest de l'établissement et sous la chambre à coucher de la maîtresse d'école, il sera construit une cave recouverte d'une voûte à bonnet construite à quatre pans ; une autre cave devra être construite en dessous et sur toute la longueur de la salle d'école du rez-de-chaussée sur une largeur 4 mètres. La première de ces caves aura un vide de 4 mètres carrés en tout sens, et la seconde cave sera recouverte d'un bresset soit d'un plafond mureté.

4° Pour donner entrée à ces caves, il sera pratiqué une porte à chacune d'elles, qui aura issue sur la place vide qui existera entre les deux murs latéraux destinés à former le corridor qui séparera la salle d'école d'avec les autres pièces de l'établissement. L'entrée de ce vide sera pratiqué sous la plate forme soit perron qui sera placé à la hauteur des planchers sous pieds du rez-de-chaussée du côté du midi. Ces portes seront en pierre calcaire et seront établies à la place où le plan l'indique, elles auront une hauteur de 2 mètres sur 1 mètre de largeur.

5° Lorsque les murs d'enceinte et de refend auront atteint l'hauteur de 2 mètres 34 centimètres à partir du niveau du sous-sol du côté du midi, il sera le cas d'établir le plein pied du rez-de-chaussée à cette fin on commencera par placer les seuils de la porte d'entrée du corridor, l'un au midi et l'autre au nord, ils seront placés de niveau l'un à l'égard de l'autre.

6° Les murs latéraux qui sont destinés à former le corridor seront distant d'1 mètre 66 centimètres l'un de l'autre, ils devront l'élever verticalement jusqu'à la hauteur des planchers supérieurs du premier étage sans leur faire subir le moindre talus.

7° La chambre à coucher de la maîtresse d'école située au rez-de-chaussée et à l'angle sud-ouest de l'établissement aura 4 mètres de face de tous côtés mesurée intérieurement et devra avoir ainsi que toutes les autres pièces de l'établissement une hauteur de 3 mètres 30 centimètres non compris l'épaisseur des planchers supérieurs. Cette chambre sera éclairée par une fenêtre qui sera pratiquée dans la façade du midi et à l'endroit où le plan l'indique.

8° La cuisine du même étage sera construite au nord de la chambre à coucher, elle occupera le surplus du vide de ce côté qui existe entre la chambre à coucher et le mur nord d'enceinte, elle sera éclairée par une fenêtre placée dans le mur d'enceinte du couchant, la communiquera soit dans cette cuisine soit dans la chambre à coucher par une porte ayant issue sur le corridor et qui seront pratiquée où le plan l'indique.

9° La salle d'école des filles occupera tout le surplus du bâtiment au levant du corridor, l'entrée de cette pièce aura lieu par le corridor, elle sera éclairée par trois fenêtres dont deux seront placées au midi.

10° Dans la cuisine du rez-de-chaussée, il sera construit un potager dans le contre-cœur de la fenêtre, la pierre de recouvrement de ce potager sera d'une pièce et de nature formant, elle aura une saillie de 16 centimètres dans l'intérieur de la cuisine.

11° Il sera également construit dans la même cuisine un lavoir qui sera composé d'une seule pierre de nature calcaire, elle sera placée à la même hauteur que le potager et dans l'épaisseur du mur nord de ladite cuisine, il sera perforé au milieu en forme d'entonnoir, et le trou sera dirigé de manière que par le moyen d'un tube ou tuyau en fonte, les lavures puissent s'écouler dans la fosse des lieux d'aisance.

12° La cave qui existera en dessous de la chambre de la maîtresse d'école sera éclairée par le moyen d'un abat-jour construit en pierre calcaire et taillée à la boucharde, il sera placé dans la façade du couchant et au-dessus du sol, il sera très évasé du côté de l'intérieur de la cave, il aura une hauteur de 16 centimètres sur une largeur de 66 centimètres et la cave qui existera au dessous de la salle d'école sera éclairée de la même manière par un abat-jour tout à fait semblable à ce dernier et qui sera placé dans le mur de façade du levant.

13° Toutes les portes tant celles des caves que celles qui sonnent entrée aux corridors seront en pierre de taille provenant de la carrière dite des Tines, elles seront taillées à taille unie et à la fine boucharde à l'exception de la porte d'entrée du midi qui le sera à soc et la couverture portera corniche, le tout devra être exécuté tel que le plan l'indique.

14° Les portes des caves auront une largeur d'1 mètre sur 2 mètres de hauteur et celles des corridors devront avoir 1 mètre de largeur sur 2 mètres 33 centimètres de hauteur y compris les abat jour qui seront pratiqués au-dessus de chacune de ces parties.

15° Les deux portes des caves seront doubles et en bois de sapin et celles des corridors seront faites à panneaux en bois dur et doublées en sapin elles seront ferrées avec des clous à bouchons, elles devront être garnies chacune d'une forte serrure et d'un verrou.

16° Les portes des appartements auront leurs issues dans le corridor respectif de chaque étage, les chambranles seront faits à panneaux et n'auront qu'une seule porte aussi faite à panneaux et en bois de sapin, elles devront être rendues placées, ferrées et garnies chacune d'une serrure proportionnée à la porte ainsi que d'un loquet.

17° Il sera pratiqué dans la façade sud et vis-à-vis le corridor supérieur une fenêtre semblable aux autres, qui sera destinée à éclairer ce corridor et toutes les autres fenêtres ainsi que celle-ci seront placées où l'indique le plan et auront les dimensions cottées sur icelui, la pierre de taille qui sera employée à faire ces fenêtres proviendra également de la carrière des Tines, elles seront taillées unies à la fine boucharde avec crosses et lancets.

18° Les croisées seront faites en bois sapin et garnie chacune d'une espagnolette, elles devront être rendues placées, vitrées et ferrées par l'entrepreneur.

19° Dans la cuisine du rez-de-chaussée ainsi que dans celle du premier étage, il sera pratiqué une cheminée en tuf, elles seront de la dimension voulue par le plan qui indique également la direction de leurs canaux, elles seront recouvertes à leurs extrémités supérieures d'une ardoise d'une dimension suffisante qui sera elle-même supportée par six colombettes.

20° Il sera pratiqué à droite et à gauche de l'entrée méridionale du rez-de-chaussée un escalier en pierre calcaire et taillé à la grosse boucharde. Cet escalier sera construit en tout conformément comme l'indique le plan, l'extrémité des marches du côté de la façade sud de la maison seront noyées au moins de 20 centimètres dans ledit mur de façade. La plate forme qui fera les dernières marches de cet escalier sera d'une seule pièce et de pierre très saine, elle sera également taillée à la boucharde.

21° Au nord de la maison et contre la façade il sera placé un escalier en bois à l'endroit même où l'indique le plan, il servira pour communiquer au corridor supérieur et à partir du sommet de cet escalier, l'on pratiquera une galerie de la même largeur de cet escalier qui communiquera aux lieux d'aisance; sur cette galerie et à droite du corridor il sera construit un autre petit escalier pour communiquer au galetas, il sera également placé où le plan l'indique.

22° Les planchers sous pied du rez-de-chaussée seront faits avec des planches de bois sapin de 35 millimètres d'épaisseur et seront joints proprement par languette et rainure, ils seront blanchis dans leur face supérieure. Ils seront placés sur des poutres aussi en sapin qui n'auront pas moins de 22 centimètres de largeur, ces poutres seront placées à une distance de 1 mètre les unes des autres.

23° Les planchers supérieurs du même étayage seront également placés sur des poutres proprement travaillées après avoir été équarries à vive arête, elles auront 20 centimètres de hauteur sur 15 centimètres d'épaisseur, les planches qui seront employées à faire ce plancher devront être parfaitement sèches avant que de les employer; ce plancher qui servira en même temps de plancher sous-pied du premier étage sera double dans tous les appartements, les poutres seront aussi espacées d'1 mètre, les unes des autres.

24° Les étages supérieurs seront couverts par des plafonds en plâtre, glacés et encadrés de deux corniches.

25° Les lieux d'aisance seront construits en maçonneries à l'angle nord-ouest de la maison ainsi que l'indique le plan, la maçonnerie de ces latrines devra s'élever en même temps que les murs d'enceinte de la maison, l'on prendra toutes mesures nécessaires sur le plan pour l'exécution de l'objet qui fait le mérite de cet article.

26° La charpente sera construite conformément au tracé sur le plan qui fait corps au présent.

27° Le toit sera couvert avec des ardoises qui l'entrepreneur demeurera chargé de se procurer.

28° Toutes les poutres, les bois de charpente, ceux d'échafaudage avec leur transport sur le lieu de la bâtisse sont à la charge de la commune, mais celle-ci ne fournira aucune planche ni plateaux à l'entrepreneur, mais seulement encore toute la chaux nécessaire.

29° Tous les autres matériaux en fourniture, leur transport resteront à la charge de l'entrepreneur.

L'an 1857 le 19 décembre à Samoëns je soussigné Claude-Joseph Rouge géomètre déclare et certifie le présent conforme aux indications des syndic et conseil de la commune de Sixt fait suivant le plan ci-joint. En foi de quoi fait à Samoëns le 19 décembre 1857.

Rouge, géomètre ».

-ADHS, E dépôt 273/4M art. 1 : rapport d'un choix de local pour construire d'une maison d'école en la commune de Sixt.

223. **4 janvier 1858** – Promesse de vente de la tour dite grenier. «L'an 1858, le 4 janvier à Sixt, dans la salle consulaire, le conseil communal réuni en session d'automne sous la présidence de Monsieur Rannaud-Favre Joseph, syndic, [...] Par sa délibération du 27 janvier 1853, le conseil communal avait démontré la nécessité de construire ou d'acheter une maison d'école capable de contenir deux salles d'école, une pour les filles et une pour les garçons, plus le logement du régent et de la régente et par suite il sollicita par cette même délibération l'autorisation de surenchérir au tribunal provincial du Faucigny le lot qu'il croirait le plus avantageux pour les écoles parmi les bâtiments des fabriques de Sixt et du couvent dont la subhastation était alors poursuivie par Bozonnet Laurent de Samoëns contre messieurs Passenger et Phelps-Prior. Cette autorisation fut accordée par l'autorité supérieure, mais en limitant à la somme de 4 300 livres nouvelles l'offre la plus élevée que pourrait faire le délégué de l'administration communale. Les immeubles alors en subhastation appartiennent maintenant au sieur Moccand François-Joseph, maître d'hôtel, qui cherche à se défaire de la partie de ces immeubles qui ne lui sont pas indispensables et il a consenti pour faciliter la commune à lui vendre le bâtiment en pierre dépendant du couvent appelé le grenier avec une bonne partie du jardin contigu au levant et au nord. Pour ne pas manquer une occasion aussi favorable, surtout qu'il se présente plusieurs amateurs pour cet immeuble, et agissant à la faveur de l'autorisation dont il est parlé ci-devant, le conseil communal a du devoir s'empresse de faire l'acquisition de cet immeuble et la promesse de vente a été passée aujourd'hui devant Me Pasquier notaire pour le prix de 4 000 livres nouvelles. Cet immeuble est solidement construit en pierres de taille et gros moellons jusqu'au toit qui est couvert en ardoises; tous les angles sont en taille, il y a deux étages ayant chacun une chambre spacieuse et bien éclairée de tous côtés; de plus une grande et belle cave voutée et galetas. Avec quelques séparations et un appendice au nord pour le logement de l'instituteur et de l'institutrice, moyennant une dépense peu considérable, la commune aura un bâtiment parfaitement adapté à sa destination et qui aurait peut être couté le double s'il avait fallu le construire. Par ces motifs, attendu que la promesse de vente prémentionnée n'a de valeur que parce que les membres du conseil communal se sont rendus personnellement responsables envers le vendeur pour la validité de l'acte. Le conseil communal prie monsieur l'intendant de procurer l'autorisation nécessaire pour qu'il puisse passer l'acte définitif de vente, soit acquisition dudit immeuble au nom de la commune et cela le plus tôt possible afin que le conseil puisse mettre de suite la main à l'œuvre pour faire les réparations nécessaires et pour éviter des frais de location».

-ADHS, E dépôt 273/4M art. 1 : extrait des actes consulaires de la commune de Sixt. Session d'automne. Séance du 4 janvier 1858.

«L'an 1858, le 4 janvier, à une heure après-midi, à Sixt, dans la salle consulaire, par-devant M^r Antoine Pasquier notaire de résidence à Samoëns, et en présence des témoins ci-après nommés, a comparu monsieur François-Joseph fils de défunt Pierre-Joseph Moccand, propriétaire et maître d'hôtel né et domicilié dans la commune de Sixt, lequel a par le présent acte fait promesse de vendre avec garantie et irrévocablement à la commune de Sixt, ici représentée par [...] acceptant et agissant tous en leur qualité d'administrateurs de la commune de Sixt que de leur chef personnel, jusqu'à ce que le conseil communal ait obtenu

l'autorisation nécessaire pour faire la présente acquisition, savoir :

Un bâtiment dépendant de la propriété de l'ancienne abbaye de Sixt, appelé le grenier, avec une parcelle de jardin y attenante au levant et nord, sous les numéros entiers 12 225 et 12 226 et partie de celui de 12 224; cette partie de jardin est fixée par une ligne séparative du nord au midi; cette ligne est à une distance de 12 mètres 10 centimètres de l'angle levant et midi du bâtiment faisant partie de cette vente et aboutit à un autre point qui est à une distance de 19 mètres 90 centimètres de l'angle midi et couchant de la maison dite le couvent; les murs de clôtures feront partie de la présente vente;

Monsieur Moccand, vendeur, promet de vendre ces immeubles tels qu'ils lui sont parvenus par acte d'adjudication passé devant Maître Blanc notaire le 30 septembre 1857 insinué à Bonneville le 3 octobre suivant aux droits de 650 livres.

Cette promesse de vente a été faite pour le prix convenu de 4 000 livres nouvelles payables dans les termes et de la manière qui seront déterminés dans l'acte de vente définitive lorsque le conseil communal aura été autorisé à le passer.

Le vendeur déclare que tout ce qui est mobilier ne fait pas partie de la présente; il se charge de le faire sortir après la vente définitive dans le délai qui sera fixé par le conseil communal. Dans le prix convenu sont compris six fayards à prendre, deux à la côte des Pellys, deux à la forêt de la Crottaz en dessus de Nambride dessus et deux à Boutacombaz, le tout au hameau dessus le Four; plus cinq plantes de sapin à la forêt des Tines.

Les acquéreurs représentant la commune de Sixt comme syndic et conseillers communaux se rendent personnellement responsables envers le vendeur pour la validité de la présente vente; ils déclarent faire cette acquisition pour l'établissement des écoles publiques des filles et des garçons de la commune de Sixt et ils prennent la charge de se faire autoriser par les autorités compétentes pour se porter habiles comme conseil communal pour passer la vente définitive ».

-ADHS, E dépôt 273/4M art. 1.

224. 5 avril 1858 – Sommaire apprise du grenier de l'ancienne abbaye. « L'an 1858, le 5 du mois d'avril, à Samoëns et dans l'étude de maître [?] notaire, par devant nous René-Auguste Ballaloud, avocat et juge du mandement de Samoëns; ont comparu [le syndic et quelques conseillers de Sixt] lesquels, agissant en leur dite qualité, nous ont déclaré vouloir faire procéder à sommaire apprise sur la convenance et l'utilité pour la commune de Sixt de faire l'acquisition du bâtiment appelé le grenier provenant de l'ancienne abbaye de Sixt, et sur la valeur veinale de cet immeuble, ils nous ont produit pour témoins les sieurs François Pin, Joseph Richard et Joseph-Marie Defayet. [...] Nous avons d'abord fait prêter serment aux trois témoins produits de faire leur rapport en hommes d'honneur et de probité : après leur avoir fait une sérieuse remontrance sur l'importance d'un tel acte, ensuite de laquelle ils ont juré sur les saintes écritures [...] Ensuite ils ont tous trois fait leur rapport ensemble, comme suit :

Nous connaissons parfaitement le bâtiment appelé le grenier, situé au chef-lieu de la commune de Sixt, provenant de l'ancienne abbaye de Sixt; nous sommes unanimement d'accord qu'il y a non seulement utilité et convenance, mais encore nécessité pour la commune de Sixt d'en faire l'acquisition afin d'y établir les écoles des garçons et celles des filles; et les logements de l'instituteur et de l'institutrice dont la commune est absolument dépourvue, ce bâtiment est

composé de deux étages, avec un grand galetas au-dessus, une grande cave voûtée au dessous. Il est solidement construit tout en pierre, avec les quatre angles en pierres de taille, couvert en ardoises. On peut y pratiquer des entrées de tous les côtés indépendantes les unes des autres. Les salles y sont spacieuses et peuvent prendre jour des quatre faces ; le bâtiment est complètement isolé ; il est confiné d'un côté par la place publique d'un autre côté par la grande route, des deux autres côtés par le jardin. Il est tout à fait au centre de la commune et tout près de l'église. On ne pourrait jamais trouver un emplacement plus convenable et plus sain pour y construire les salles d'école. Sans parler de l'acquisition d'un local, il est certain que l'on ne pourrait pas construire des salles et les logements des régents pour le prix promis au sieur Moccand : et encore à ce prix il faudrait ajouter les matériaux et les corvées à la charge de la commune.

Nous devons ajouter que le jardin qui dépend de ce bâtiment et dont une partie a été vendue avec le bâtiment est de la valeur de 20 livres ».

-ADHS, E dépôt 273/4M art. 1.

225. **23 mai 1858** – Travaux à l'école. « [...] Considérant que le conseil communal a fait l'acquisition d'un bâtiment destiné à servir de maison d'école pour les garçons et pour les filles ; que ce bâtiment a un besoin urgent de réparations pour pouvoir servir à sa destination, soit pour sa toiture, soit pour les entrées des deux salles d'écoles, les réparations de ces salles, l'établissement des chambres du régent et de la régente et enfin pour toutes les réparations à faire. Considérant que par suite de démolitions faites au bâtiment de l'ancien couvent de Sixt, le mur du midi de l'église se trouve par là même compromise ; que pour remédier à ce danger il faut nécessairement construire un mur de contrefort soit ogive, pour appuyer le mur du midi de l'église. Par ces motifs, le conseil communal prie monsieur l'intendant de la province de déléguer monsieur Anthoine Jean-Louiz géomètre à Morillon pour la dresse des plans et devis des travaux à faire soit à la maison d'école soit à l'église ».

-ADHS, E dépôt 273/4M art. 1 : extrait des actes consulaires du conseil de la commune de Sixt. Session de printemps. Séance du 23 mai 1858.

226. **24 septembre 1858** – Devis de travaux urgents à faire à l'école et à l'église. « Le soussigné géomètre mesurant, ayant été requis par le conseil communal de Sixt aux fins d'examiner les travaux à faire pour réparer le bâtiment que ledit conseil destine à servir de maison d'école pour les deux sexes, et ceux à exécuter pour construire un mur de contre fort (dit ogive) à l'angle sud-ouest de l'église de ladite commune ; à cet effet, il s'est rendu dans le courant du mois d'août dernier au chef-lieu de Sixt et il a, en l'assistance du conseil délégué, fait l'examen desdits travaux et pris les mesures et notes nécessaires pour en faire le projet et le détail estimatif, mais après avoir considéré que la saison propre à l'exécution de ces travaux était trop avancée, ledit conseil a décidé que pour cette année, il ne serait fait que les réparations les plus urgentes et les plus nécessaires pour rendre les sales d'école praticables pendant l'année scolaire qui va commencer : en conséquence, le soussigné, au lieu de dresser les plans et devis de toutes les réparations demandées par le conseil communal dans sa délibération du 23 mai dernier et approuvée le 7 juillet suivant, il ne fera ci-après que le devis des réparations relatives aux sales d'école et à la toiture du bâtiment, ainsi qu'il en a été requi par le susdit conseil.

Devis

1° Les toitures du bâtiment à non seulement besoin d'un regotoiement général, mais encore il y a nécessité que plusieurs partie de cette toiture soit refaite a neuf comme aussi il y a plusieurs pièces de la charpente qui se trouvent pourries qu'il faut remplacer par des neuves; ainsi, dans le plan du midi, l'on remplacera par un neuf l'un des cheveron qui est entièrement pourri, comme aussi deux autres petits cheveron (dit reveillons) qui se trouvent dans le même état [...] 2° Il n'existe point de planchers sous pieds ni dans la salle du 1^{er} étage ni dans le cabinet qui lui est attigu au levant [...] 3° Les châssis des trois fenêtres du 1^{er} étage seront faits à neuf ainsi que leur cadre [...] 4° L'entrepreneur fournira trois serrures pour être placées aux trois portes simples qui communiquent du vestibule aux deux sales d'école et aux cabinets, ces portes seront également munies d'un loquet et d'une poignée [...] 5° Enfin, l'intérieur des sales d'école sera blanchi à la chaux vive et à la colle forte ainsi que les deux cabinets ».

-ADHS, E dépôt 273/4M art. 1.

227. **9 décembre 1858** – Réception des travaux d'urgence aux salles d'école. « Le géomètres soussigné, ensuite de la commission qui lui a été confiée par monsieur l'intendant de cette province, par son ordonnance du 8 octobre dernier, mise au bas de la délibération du conseil délégué de la commune de Sixt sous date du 26 septembre proche échu, a procédé le 22 du mai de novembre dernier au contradictoire de l'entrepreneur monsieur Jean Denambride à la reconnaissance et réception d'œuvre des travaux exécutés en réparations de la maison d'école de la susdite commune, en l'assistance du conseil délégué de ladite commune. [...] Décompte des travaux en augmentation d'œuvre :

1° L'on porte la somme de 12 francs pour avoir déplacé et replacé un peu plus au couchant la cloison qui sépare le cabinet de la salle d'école du second étage afin d'agrandir ledit cabinet pour qu'il puisse servir de logement à la régente ».

-ADHS, E dépôt 273/4M art. 1 : certificat de réception d'œuvre des travaux faits en réparation des salles d'école de la commune de Sixt.

228. **16 mars 1859** – Le ministre autorise l'achat du « grenier ». « La commune de Sixt (Faucigny) est autorisée à acquérir pour le prix de 4 000 livres la maison et jardin énoncés en l'acte du 4 janvier 1858 et dans la sommaire apprise du 5 avril suivant en conformité des délibérations prises par son conseil en séances des 4 janvier et 21 novembre de la même année. [...] »

-ADHS, E dépôt 273/4M art. 1.

229. **1860** – Travaux divers à l'église. « En 1860-1861, monseigneur Greffier a fait venir d'Annecy et a fait placer les vitraux des cinq croisées du chœur de l'église. Monseigneur Poncey chanoine a dirigé lui-même le choix de ces vitraux ».

-L. D'Agostino/Roget, p. 124.

« Les cinq fenêtres du chœur de l'église furent renouvelées. En 1860 et 1861, le plancher de l'église fut refait entièrement. La commune fournit les planches et la fabrique paya la main-d'œuvre ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 481.

230. **7 mars 1861** – Réparations à l'ancienne tour. « [...] on y trouvait facilement deux sales d'école, mais elles n'étaient ni assez aérées ni assez éclairées pour cette destination [...] Le devis porte les réparations à 7 286 francs 32 ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 481-482.

231. **1862-1863** – Construction de l'école contre la tour. « 1862 – L'école du chef-lieu a été construite sous le gouvernement français en 1862-1863 par Gaudin François de Mieussy, entrepreneur de bâtiments sous Rannaud-Favre, maire de Sixt. Le gouvernement et la commune ont fait face aux dépenses nécessaires, il est à remarquer depuis plusieurs années auparavant l'autorité municipale avait acheté l'ancien grenier de l'abbaye, que ce grenier a servi pour les écoles durant plusieurs années consécutives, et que son toit seul a été remis à neuf. Le grenier est la partie de la maison d'école habitée par l'instituteur et l'institutrice actuellement ».

-L. D'Agostino/Roget, p. 124.

232. **8 mai 1862** – Devis de construction d'un contrefort pour l'église « Motifs du projet. L'église de Sixt est très ancienne, sa fondation remonte au 12^e siècle, elle est bien conservée, mais l'angle sud-ouest s'écarte et le mouvement qui s'est produit il y a quelques années constitue une marche progressive qui devient dangereuse et à laquelle il importe de remédier dans le plus court délai possible. D'après l'étude du lieu, il a été reconnu qu'un contrefort d'angle semblable à celui qui existe déjà à la partie opposée était nécessaire et qu'indépendamment de cette première précaution il y avait lieu de placer un peu au-dessus de la naissance des voûtes un chaînage en fer pour en retenir l'écartement. Avec ces simples travaux, l'église reprendra toute sa solidité première et pourra subsister ainsi encore un grand nombre d'années sans que la paroisse puisse en être inquiétée. C'est à cet effet qu'à lieu le devis suivant. Devis estimatif des travaux à exécuter pour l'établissement d'un contrefort à l'angle sud-ouest de l'église de Sixt [s'ensuit le descriptif des tâches et les coûts estimatifs pour un prix total de 1 645,66 francs].

Conditions de l'entrepreneur

Article 1^o Les travaux seront exécutés en saison convenable, sous la direction de l'architecte, bien et dûment confectionnés selon les règles de l'art et avec des matériaux de 1^{er} choix.

Article 2^o Tous les déblais provenant des fondations seront déposés aux abords, la commune ayant l'intention de s'en servir pour des remplissages.

Article 3^o Toutes ces maçonneries seront faites avec des pierres provenant de la carrière des Tines, elle sera taillée à la grosse boucharde, les arrêtes bien relevées au trait de ciseau, les lits et les pointes bien d'équerre au lit de pose.

Article 4^o L'entrepreneur se fournira de tout : outils, main-d'œuvre, étais, échafaudages, en un mot de tout ce qui sera nécessaire à la bonne confection des travaux sans augmentation de prix ni répétitions.

Article 5^o Après l'achèvement, les travaux seront mesurés suivant les règles de la géométrie, les vides quelconques seront déduits sans égards, vues ou défauts provenant de son fait ou de celui de ses gens et si pendant et même après la confection des travaux, il était reconnu que les ouvrages ne sont pas exécutés conformément au devis, l'architecte en préservera la démolition au frais de l'entrepreneur.

Fait et proposé par l'architecte soussigné à Bonneville le 8 mai 1862 ».

-ADHS, E dépôt 273/2M art. 1.

233. **1863** – Travaux à l'église. « Blanchiment de l'intérieur de l'église et consolidation de la tribune. L'entrepreneur des travaux fut Gaudin, de Mieussy ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 482.

234. **1863** – Déplacement de la pierre millésimée de la clôture. « Les armoiries ou la pierre qui porte la date de 1558 sur la façade du presbytère se trouvait avant 1863 sur l'arc de la porte d'entrée de l'abbaye à l'angle du presbytère, entre celui-ci et le grenier. Lors de la construction de l'école communale qui est une addition au grenier la grande porte d'entrée a été détruite et cette pierre a été transférée par monseigneur Greffier à l'endroit où elle se trouve actuellement, pour souvenir ».
-L. D'Agostino/Roget, p. 125.
235. **18 mai 1864** – Devis des travaux de rénovation de l'école. « La commune de Sixt vient de faire établir une maison pour les écoles des deux sexes. Les logements des instituteurs occupent un ancien bâtiment dit le grenier des moines ; ces logements sont en état sauf quelques ouvrages d'appropriation qu'il convient de terminer, mais les murs extérieurs qui en forment l'enveloppe ont besoin d'être restaurés par quelques travaux de confortation et par des enduits extérieurs, l'avenue de l'école des filles du côté de la rivière est en mauvais état et doit être réparée. Indépendamment de ces travaux qui sont de la plus grande urgence, il devient nécessaire de construire immédiatement les cabinets d'aisance ajournés au projet primitif et de pouvoir au mobilier des classes. C'est à cet effet qu'a lieu le devis suivant :
- Art. 1^{er}. Construction de cabinets d'aisance. [...] Art. 2^e. Ameublement des classes. [...] Art. 3^e. Appropriation de l'ancien bâtiment dit le grenier du couvent. [...] Toutes les clauses et conditions d'exécution restent les mêmes qu'au devis et cahier des charges qui ont servi de base à l'adjudication du 17 mars 1863. Bonneville le 18 mai 1864.
- Vu et approuvé par nous maire de la commune de Sixt conformément à la délibération du 22 mai 1864 ».
- ADHS, E dépôt 273/4M art. 1 : devis des travaux à exécuter pour la construction de cabinets d'aisance, l'ameublement des classes et l'appropriation de l'ancien bâtiment dit le grenier du couvent pour compléter les logements des instituteurs.
- Métre général des travaux exécutés et restant à exécuter pour la construction d'une maison d'école.
- ADHS, E dépôt 273/4M art. 1.
236. **21 juin 1864** – Plan des travaux à réaliser à l'école.
-ADHS, E dépôt 273/4M art. 1
237. **1865** – Description de l'hôtel. L'église est échafaudée. « Ouverts à tous les vents, les cloîtres de l'hôtel résonnaient abandonnés sous mes pas. [...] Tournant par le jardin, j'allai visiter l'église, contiguë au prieuré : elle était à peu près emmaillotée d'échafaudages, des fonts baptismaux jusqu'au chevet. Sur la place, irrégulière et qui rappelle un peu celle du Grand-Bornand, s'élève un tilleul géant qui a abrité les générations de quatre siècles [...] J'avais attendu [le réveil de mon hôte] en explorant sa très vaste hôtellerie, où les chambres, parfois voûtées, s'alignent sur des corridors claustraux à parois épaisses, supportant des arcatures surbaissées. Je m'étais chauffé sous le manteau d'une cheminée pantagruélique du dix-septième siècle : l'ancienne cuisine des moines avait là un vrai boudoir à r [manque] impliqué dans la spacieuse officine, qui communique avec les étables et s'ouvre sur un jardin, où les fleurs de la montagne s'épanouissent sous des cerisiers et des noyers, bien que Sixt soit à sept cent soixante-huit mètres

d'altitude. La salle la plus monumentale et la mieux conservée de l'abbaye, c'est son réfectoire, éclairé tristement par quatre fenêtres qui prennent le jour de haut, et dont le plafond, à soliveaux massifs ornés de médaillons et de cordons sculptés, est traversé de chevrons enrichis de filets et de moulures. Une cheminée haute et sévère complète cette décoration, contemporaine de Charles-Emmanuel I^{er}. Autour de la corniche, soutenue sur une série de consoles à volutes et où brillent de distance en distance les écussons peints de l'abbé, du duc de Savoie et de la maison de Sales, les moines ont, dans les intervalles, tracé, en capitales romaines, une inscription qui fournit la date et résume l'historique de la dernière reconstruction du couvent : *IHS MARIA — XPO MATRE — DIVO QUE AVGVSTINO — IHS REGNANTE C.E. D. SABAVDIE ET FRÂN DE SALES EPO GEB. — HOC OPUS FECIT FIERI HVBT DE MOUXY ABBAS DE SIX. — ANO DMI MDCXXII — DEUS CONSERVET!* Comme j'achevais de la copier, notre hôte entra dans la salle à manger, et désignant sur le mur, entre deux croisées, le monogramme XPO, il certifia que tous les savants avaient échoué à l'interpréter et qu'il ignorerait le sens de ces trois lettres, sans un instituteur des plus instruits qui lui avait appris que c'était un signe maçonnique. Et voilà les vénérables augustins réguliers de l'abbaye de Sixt convaincus d'avoir été francs-maçons, pour avoir écrit en abrégé le substantif *CHRISTO!* [François de Sales] fit ouvrir la sépulture du bienheureux Ponce, dont il emporta un doigt et, jusqu'à la Révolution, les fiévreux affluèrent de loin autour de ce tombeau. Il ne reste rien des constructions primitives de l'abbaye de Notre-Dame de Sixt : son plus ancien monument est le sceau fragile, en cire, adopté par le fondateur. Il représente la madone assise, couronnée et filant avec un fuseau. La légende porte : *Ecce ancilla domini de Siz.*

-Fr. Wey, *H^e-Savoie*, p. 321-329.

238. 4 février 1865 – Visite pastorale de monseigneur Magnin. « La visite constate que l'église est très propre; le chœur et l'avant-chœur sont très anciens et de style ogival. Elle possède le tombeau du B. Ponce, qui fut toujours entouré du respect et de la vénération des fidèles ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 483.

239. 4 mai 1865 – Réception des travaux de l'école. « Réception de la maison d'école. Elle a été bâtie par les soins du gouvernement et de la commune. L'ancien grenier de l'abbaye, acheté à cette fin, sert d'habitation aux instituteurs : les deux salles de classe sont neuves ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 484.

240. 1866 – *Réfection du sol de l'église*. « L'humidité de l'église est si grande que le plancher qui en 1861 avait été construit à neuf, s'est trouvé presque entièrement consumé en 1866; il a été reconstruit durant le mois de juillet de 1866, et un béton a été placé dessous. Des soupiraux ont été placés autour de l'église ».

-L. D'Agostino/Roget, p. 124.

241. 1866 – Travaux dans l'église. « Dans l'église, pour paralyser l'action du salpêtre et pour réparer le plancher de grandes dépenses ont été faites en 1866. Une grande partie de la toiture de l'église a été refaite peu après; les orgues, les autels, les vases sacrés, l'ameublement, les ornements, les linges d'églises, les fleurs ont été augmentés ou renouvelés en grande partie. Un beau passage en bas de l'église

a été acheté et conditionné. Le grenier de l'église a été placé dans un lieu favorable et utilisé ».

-L. D'Agostino/Roget, p. 125.

242. **1866** – Description de la peinture murale de la Crucifixion. « Selon la tradition, [les reliques] étaient placées précédemment dans une chapelle ornée dont on a fait la sacristie actuelle. On y trouve encore, à cet effet, sous une arcade ancienne, en belles pierres de taille, des restes de peinture qui paraissent remonter à plusieurs siècles et qui représentent un Calvaire avec le Christ environné d'une grande couronne lumineuse et la Vierge nimbée par des rayons ».

-M. Rannaud, *Ponce*, p. 303.

243. **Hiver/été 1867** – Travaux à l'église, au presbytère et au couvent. « Durant le mois de janvier de 1867, la façade de l'église, celle du midi, a été entièrement crépie, une clef en fer a été placée sur la voûte de l'église, un contrefort au nord de l'église a été entièrement reconstruit et diverses réparations autour de l'église, pour une somme de près de trois cent soixante francs. Durant le même mois, les sept chambres du presbytère ont été tapissées ou blanchies, et diverses réparations ont été faites à la charpente du presbytère, pour une somme de près de cinq cents francs. L'église se ressentira avantagement de la destruction des deux ailes du couvent, ailes détruites par le temps et par les soins du propriétaire Brun Clément, durant les mois de juin et juillet de 1867 ».

-L. D'Agostino/Roget, p. 124.

« Durant le mois de mai le propriétaire du couvent Clément Brun de Balme a abattu les deux ailes contigües à l'église. Les adjudicataires de la route durant le mois de novembre ont enlevé les débris de ces deux ailes pour finir cette route sur la place ».

-L. D'Agostino/Roget, p. 126.

244. **1870** – Remploi de matériaux de construction. « À l'angle est du mur qui sert de fondement au grenier de l'église ont été placées cinq grosses pierres, une de l'ancien four des chanoines, celui dont les fondations subsistent encore vers la maison Ballestra; une de l'ancien four du presbytère; une du vieux portail qui se trouvait près du presbytère; une du vieux grenier qui sert pour les écoles, et une de l'ancien chapitre des chanoines, plus une de l'ancien couvent ».

-L. D'Agostino/Roget, p. 126.

245. **1871** – Restaurations et travaux au presbytère et au cimetière. « Par les soins du curé une clôture a été faite, près du grenier, autour du cimetière des non catholiques. Durant l'année le pan du toit du presbytère qui regarde le midi a été entièrement mis à neuf ».

-L. D'Agostino/Roget, p. 124.

246. **28 mai 1871** – Travaux aux cabinets d'aisance de l'école.

-ADHS, E dépôt 273/4M art. 1

247. **1872** – Vestiges de l'ancienne abbaye. « En 1872, Achille Raverat voit encore quelques fragments des cloîtres et un gros corps de logis, dont une partie est occupée par l'Hôtel du Fer-à-Cheval et des Cascades. Raverat décrit également une partie du mobilier de l'hôtel : ça et là, pour ornements décoratifs, des écussons armoriés et des médaillons représentent des portraits d'abbés et des princes de la maison de Savoie ».

-L. D'Agostino 2013, vol. 1, p. 30, d'après A. Raverat, *La Haute-Savoie*, 1872, p. 426.

248. **1873** – Réfection du clocher. « Comme en 1822, par imprévoyance on avait placé un nouveau beffroi sur l'ancien qui était déjà en mauvais état, il y a eu nécessité absolue d'enlever cet ancien beffroi et de refaire le nouveau [en 1873]. Tous les bois nécessaires ont été fournis par la commune et transportés en lieu convenable par des particuliers de bonne volonté, et pour descendre les vieilles poutres, et pour monter les nouvelles, et pour amener de la forêt de Salvagny les bois nécessaires, un grand nombre d'hommes ont été employés à diverses reprises. Durant le mois d'octobre de 1873 par Léopold Désarnod de Vercland la tour du clocher a été crépie à l'extérieur et réparée à l'intérieur; l'angle est de l'église a été réparé et les toits de l'église ont été mis en état. La commune a supporté une partie des frais occasionnés, pour une somme de cent quarante francs et le reste a été compté par la Fabrique ».

-L. D'Agostino/Roget, p. 125.

249. **Octobre 1873** – Réfection du clocher. « Durant le mois d'octobre de 1873 par Léopold Désarnod de Vercland la tour du clocher a été crépie à l'extérieur et réparée à l'intérieur; l'angle est de l'église a été réparé et les toits de l'église ont été mis en état. La commune a supporté une partie des frais occasionnés, pour une somme de cent quarante francs et le reste a été compté par la Fabrique ».

-L. D'Agostino/Roget, p. 125.

250. **9 novembre 1873** – Ouverture d'un chemin le long de l'hôtel. « [Le conseil] vote l'ouverture d'un chemin à travers le jardin du presbytère, le long de l'hôtel, où le terrain est improductif ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 520.

251. **25 mai 1874** – Passage le long de l'église. « Le conseil vote l'acquisition de la parcelle de terrain entre l'hôtel du Fer-à-Cheval et l'église, à l'effet d'y établir un passage public. Le propriétaire du terrain consent à la cession moyennant 3 francs 50 le mètre carré ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 521.

252. **Juin 1875** – Remploi d'une ancienne fenêtre dans le mur de soutènement. « Durant le mois de juin, par les soins du curé, le tuf qui avait servi anciennement, sous les chanoines, dans leur chapitre, près du clocher, pour une tour creuse ou pour un passage de linge d'église, a été placé vis-à-vis de l'entrée de l'hôtel, et incrusté dans le nouveau mur du cimetière. On ne peut savoir depuis quel temps ce tuf se trouvait dans la muraille à l'ouest. Toutefois c'est un objet antique dont la conservation était réclamée. La muraille adjacente qui le couvrait a été probablement faite après l'incendie, après la réforme du couvent, lorsque celui-ci a été augmenté ».

-L. D'Agostino/Roget, p. 125.

253. **Décembre 1875** – Cimetière et grenier de la sacristie. « Le treize du mois de décembre, après une messe solennelle célébrée vers les neuf heures du matin, le curé Roget a béni solennellement le cimetière entier, soit la partie nouvelle, soit l'ancien, d'après une autorisation obtenue de monseigneur l'évêque. Il avait été exposé à sa grandeur que des enfants morts sans baptême avaient été déposés

dans le cimetière de temps en temps à l'insu du curé; que les deux coins du cimetière qui avaient été successivement destinés pour la sépulture des enfants morts sans baptême, soit devant l'église, soit derrière, faisaient partie du grand cimetière; que ces coins n'avaient point de clôture. Un suicidé avait même été enterré dans le cimetière. Dès à présent les enfants morts sans baptême ainsi que ceux qui sont désignés par les convers seront enterrés dans la langue de terre qui est comprise entre le grenier de la sacristie et la clôture orientale du cimetière ».

-L. D'Agostino/Roget, p. 125.

254. **2 septembre 1877** – Mur du cimetière. « Convention pour la construction du grand mur du cimetière du côté de l'hôtel : 0,55 m à la base, 0,50 m au sommet ; hauteur moyenne 2 m sur 24 de longueur. La commune s'engage à fournir sur place tous les matériaux et donne 2 francs 80 par mètre carré, dalles comprises avec deux aqueducs pour l'écoulement des eaux ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 522.

255. **Juin 1878** – Réfections à l'église et à la sacristie. « Diverses réparations à la voûte de l'église, en sacristie, au toit, aux contreforts de l'église ont été apportées durant le mois de juin de l'an 1878. Réparations faites au toit de la sacristie ».

-L. D'Agostino/Roget, p. 125.

256. **1880** – Travaux dans le presbytère. « Le presbytère a été badigeonné à l'intérieur, réparé entièrement à l'extérieur : la toiture a été refaite en grande partie ».

-L. D'Agostino/Roget, p. 125.

257. [**Avant 1885**] – Tombeau de saint Ponce en la nef de l'église. « [Le tombeau] est en partie construit dans la muraille mitoyenne de l'église paroissiale et du cloître ; la moitié est élevée sur terre et enclavée dans la muraille. Il est situé sous la seconde fenêtre de l'église, à partir de la porte d'entrée, côté de l'Épître [sud]. Il se compose d'une arcade de forme ogivale, en pierres dures, taillée comme celle de l'arcade qui est en sacristie. Dans le vide de cette arcade paraissait l'effigie du saint abbé, habillé pontificalement, les mains jointes et à genoux ; et un peu plus bas on lisait l'inscription suivante en caractère gothique : *HIC JACET BEATUS PONTIUS ABBAS NOSTER*. Ici repose le bienheureux Ponce, notre abbé. En contre-bas du plancher de l'église se trouvait un palier en pierre de roche du pays de la longueur de 2,37 m et d'une largeur de 0,80 m et à une distance de 0,75 m du mur latéral de l'église. À dix-huit centimètres en contrebas de ce palier était la pierre tombale, de même roche, taillée simplement à la pointe et dont l'extrémité ouest est encastrée sous le pilier séparant les deuxième et troisième travées à partir de la porte d'entrée. Le côté du midi du tombeau est formé par le mur de l'église dans lequel il est à moitié construit ; se trouvent au-dessus de la pierre tombale, en dessous une pierre semblable ; au pied et à la tête des parpaings, et sur le devant également deux parpaings, le tout en pierre dure du pays, de constitution lamelleuse. La forme, la disposition, l'aspect, la matière dont il est fait, tout indique que sa construction est de la fin du XIII^e siècle. [...] L'ornementation de la partie antérieure et supérieure de l'arcade placée au-dessus du tombeau et qui a existé jusqu'en 1885 est évidemment postérieure au temps où écrivait le chanoine Depassier et trouve sa place au XVIII^e siècle. Cette arcade dont le milieu à l'intérieur était orné d'une tête d'ange, s'élevait de 1,30 m au-dessus du sol soit

du plancher de l'église. Elle présentait, à sa partie inférieure, une grande dalle environnée d'une grille. À sa partie antérieure et supérieure, elle offrait une ornementation qui se composait de deux anges supportant un entablement en maçonnerie, décorée de feuillages en plâtre, surmontée d'un piédestal portant le buste du saint abbé avec croix et camail de chanoine régulier ».

-M. Rannaud, *Ponce*, p. 147-152.

258. **13 juillet 1885** – Visite pastorale de monseigneur Isoard. « [L'évêque] bénit le nouveau monument élevé par quelques habitants de la paroisse sur le tombeau du fondateur de l'abbaye de Sixt ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 524.

259. **10 et 11 juillet 1887** – Ouverture du tombeau de Ponce. « [...] on ouvrit le tombeau du bienheureux Ponce et on fit la reconnaissance de ses reliques ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 529.

260. **12 juillet 1889** – Devis pour la réparation des murs du cimetière. « Délibération commune de Sixt. L'an 1889 le 18 août à huit heures du matin, le conseil municipal de la commune de Sixt s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de monsieur le maire. [...] Sur les plans et devis des travaux nécessaires à la reconstruction d'un mur avec aménagement d'un canal pour l'assainissement du cimetière de la commune, dressés le 12 juillet proche échu par monsieur Amoudruz, géomètre à Samoëns évaluant au chiffre de 3 861,74 francs la dépense à faire ».

-ADHS, E dépôt 273/2 M art. 6 : reconstruction d'un mur au cimetière.

261. **18 août 1889** – Travaux au cimetière. « Délibération commune de Sixt. L'an 1889 le 18 août à huit heures du matin, le conseil municipal de la commune de Sixt s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de monsieur le maire. [...] Sur les plans et devis des travaux nécessaires à la reconstruction d'un mur avec aménagement d'un canal pour l'assainissement du cimetière de la commune, dressés le 12 juillet proche échu par monsieur Amoudruz, géomètre à Samoëns évaluant au chiffre de 3 861,74 francs la dépense à faire. Considérant que les susdits plans et devis sont régulièrement dressés, que la reconstruction dont il s'agit à l'état de projet depuis plusieurs années, présente la plus grande urgence, considérant que la somme de 2 500 francs inscrite à l'art. 21 du budget additionnel permettra de faire face à la majeure partie de la dépense et aux paiements prévus à l'art. 6 du devis. Le conseil municipal délibère :

1° Sont approuvés sans modifications les plan et devis dressés par le géomètre Amoudruz.

2° Le conseil prend dès aujourd'hui l'engagement formel d'inscrire au prochain budget additionnel, avant toute autre dépense, la somme de 1 361,74 francs pour parfaire le total de 3 861,74 francs prévu au devis, sauf à diminuer le crédit à inscrire du montant du rabais qui pourrait être fait par l'adjudication.

3° Monsieur Mogenier Clément est nommé surveillant des travaux à exécuter ».

-ADHS, E dépôt 273/2 M art. 6 : reconstruction d'un mur au cimetière.

262. [1895-1896] – Peintures dans l'église. « Le conseil autorise le maire à traiter avec Marc Soldati, décorateur, un crédit de 3 500 francs ayant été porté au budget à cet effet ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 532.

263. **16 mai 1898** – Devis des réparations à l'église et au presbytère¹¹ (le détail des sommes n'est pas retranscrit). « Projet de réparations à l'église et au presbytère [de Sixt]. Devis estimatif des travaux. Rapport de l'architecte et conditions. Réparations projetées à l'église et au presbytère. Devis estimatif des travaux.

Travaux à l'église :

1. Fouilles en amont de l'église pour l'établissement d'un aqueduc destiné à écouler les eaux d'infiltration venant de la montagne et empêcher leur introduction dans la fondation. Cet aqueduc partira de l'ouest à 25,5 m de la face de l'abside, aura une pente de 0,01 centimètre par mètre. Sa profondeur prise à 12,75 m dudit mur de l'abside en allant vers la face ouest sera de 1,89 m. Les profondeurs sur les autres points de l'aqueduc seront réglées d'après celle-là, sachant que la pente doit être de 0,01. Partie des fouilles en face de l'église. Coupe de l'aqueduc à 12,75 m de la face est de l'abside [...] Creusage en contrebas pour le caniveau en béton. Une parcelle analogue en allant vers l'Est. Creusage en contrebas pour le caniveau en béton.

2. Fouilles de l'aqueduc en allant vers l'est. Coupe dudit à la partie supérieure du terrain [...]

3. Fouilles pour un aqueduc perpendiculaire au 1^{er} et descendant dans un champ de la commune, vers le chemin de Fer-à-Cheval.

4. Fouilles traversant le chemin.

Dans les prix des fouilles portés aux quatre articles précédents, sont compris le transport, l'épandage et le damage des terres, le long de la face nord de l'église sur une largeur de 3m50 avec une pente de 0,15 centimètre par mètre, soit le retour desdites terres dans les fossés après l'ajout des tuyaux soit l'épandage de l'excédent dans le champ de la commune [?] du cimetière. Sont compris également les étais des parois des fossés et l'épuisement des eaux s'il y a lieu.

5. Caniveaux en béton composé de graviers très propres de sable pur et de ciment de Portland glacé à la surface d'une épaisseur de 0,18 m sur les bords et 0,10 m dans le milieu en forme de berceau posé avec une pente de 0,01 m par mètre au fond des fossés pour écouler les eaux. Au mètre carré.

6. Aqueduc romain en ciment d'une section ogivale de 0,13 + 0,15 posé au fond du fossé à la suite du caniveau ci-devant pour renvoyer les eaux, compris joints au ciment. Au mètre linéaire, tout compris.

7. Aqueduc en pierres calcaires posées avec soin dans le fossé qui est en amont de l'église pour attirer et recevoir les eaux d'infiltration venant de la colline. Les premiers dans le fond, disposées en forme de voûtes laissant un espace vide, soit en petit canal dans le milieu sur le caniveau et celles supérieures arrangées comme pour un mur de pierres sèches. Cet aqueduc ira à 6,50 m vers l'est, au delà du mur Est de l'abside. Au mètre cube. Moyenne des pierres : 0,15 de côté.

8. Somme allouée à forfait pour damer fortement les terres des fouilles qui seront jetées dans le fossé au près du mur Nord de l'église. Ce damage aura lieu par couche de 0,20 compris également un bon damage sur 25 m de longueur pour une largeur de 3,50 de l'espace au Nord destiné à recevoir un béton de ciment pour éloigner les eaux du mur.

9. Dallage en béton de ciment de Portland à établir au Nord de l'église sur une largeur de 3m50 avec une pente de 0m50 centimètres par mètre et sur un sol fortement damé afin d'éviter les tassements. Ce dallage sera composé d'une première couche de béton d'une épaisseur de 0,13 centimètre faite de graviers très propres et d'un mortier maigre de sable pur et de ciment de Portland et d'une

¹¹ Nous remercions Jérémy Dupanloup, architecte, qui nous a aimablement donné une partie de la transcription de ce document d'archive concernant le presbytère.

seconde couche de 0,05 faite moitié sable et ciment. Au mètre carré. [...] Déduire pour les contreforts. [...] Pour un autre contrefort. [...]

10. Pour piquer jusqu'au vif de la pierre, nettoyer s'il y a lieu avec le crochet de fer les joints moussus ou sales du mortier de sable pur et de chaux hydraulique lourde de Virieu-le-Grand employé très gras et à la truelle de façon à former un bon crépissage courant au mètre carré. Face principale, soubassement du côté droit de la porte d'entrée. Mur nord : 1^{re} parcelle près de l'angle nord-ouest de l'église, 2^e parcelle du dit mur depuis le 2^e contrefort au 3^e dans le bas. 3^e parcelle : du dit mur depuis le 3^e contrefort au 4^e dans le bas. 4^e parcelle : dudit mur côté est du 4^e contrefort. Soubassement depuis le 4^e contrefort au 5^e. Depuis le 5^e contrefort au 6^e soit jusqu'au dernier. Face nord du grand contrefort, soit le 6^e. Toute la face est de l'abside. Les 2 côtés du petit contrefort nord-est. Un côté du contrefort sud-est. Retour dans le bas des deux contreforts sud-est. Une parcelle de soubassement, face sud sacristie. Une parcelle le long de la descente, face sud sacristie. Une parcelle dans le bas du clocher, face sud. Une parcelle face ouest dudit. Une parcelle de l'angle au-dessus de la précédente. Soubassement de la face sud de l'église entre les contreforts.

11. Somme allouée à forfait pour rejointoyer au mortier de ciment [...] l'encadrement en tuf de la rose de l'abside ainsi que les deux petites fenêtres.

12. Somme allouée à forfait pour dégarnir à la pique et recrépir ensuite les deux lézardes de la face principale ouest, ainsi que la parcelle soufflée sous la [...] de gauche [...]

13. Pour passer au frottoir avec du mortier de sable très pur et fin et de la chaux hydraulique légère la face principale ouest de l'église, compris peinture à la détrempe, teinte qui sera indiquée par l'architecte au mètre carré. Le soubassement [...] Déduire pour la porte et le contrefort.

14. Somme allouée à forfait pour faire une brèche en haut du contrefort d'angle sud-est pour permettre la pose d'un claron de clé [?], compris rhabillage après la pose.

15. Somme allouée à forfait pour percer les deux contreforts de la face est pour le passage d'une clé en fer compris rhabillage après la pose (trous contre le mur est).

16. Et pour un trou de 0,30 face ouest du gros contrefort.

17. Clef en fer d'une section de [...] au-dessus des petites fenêtres de la face est de l'abside [...] Retour sur la face ouest du gros contrefort d'angle [...]

18. Somme allouée à forfait pour dégarnir et boucher avec du mortier de chaux hydraulique lourde les lézardes sur les voûtes de l'église du mur de la façade et du mur de refend entre la nef et l'abside.

Travaux au presbytère :

1. Somme allouée à forfait pour étayer l'angle sud-est du toit, la poutraison des planches dessus et dessous la chambre de M. le Curé ainsi que les pans de murs étant debout pendant la démolition et la reconstruction de l'angle dudit. est de la cure compris tous scellements et tous étais nécessaires pour éviter tout accident et dégâts.

2. Démolition de l'angle sur 2,00 m de largeur côté sud et sur 4,90 m côté est en prenant toutes les précautions voulues pour ménager les matériaux qui pourront resservir compris le transport des débris inutiles à la rivière. Au mètre cube. Face sud depuis le sol à 1,20 m de hauteur. Le même mur depuis le soubassement au toit. Le mur est depuis le sol à l'étage. Et depuis le plancher à la sablière. A déduire pour deux fenêtres moyenne d'épaisseur. Id. pour la porte de la cave.

3. Fouilles pour la fondation compris le transport des terres à la rivière. Face sud, face est.

4. Béton en petits graviers très propres et un mortier de sable pur et de chaux hydraulique hourdé pour les fondations. Même quantité que fouilles.
5. Maçonnerie faite avec les meilleurs matériaux provenant de la démolition et du mortier de sable et de chaux hydraulique hourdé compris la pose des vieux angles en taille et un bon crépissage couvrant ainsi que les joints de la taille. Même quantité que les murs à démolir, moins un tiers pour les déchets soit $(27,52 \times 2)/3$.
6. L'autre tiers compris la fourniture des moellons bruts et la pose de la taille pour porte et fenêtres.
7. Une couverture neuve en roche analogue au reste de la taille pour la fenêtre Est de la chambre de M. le Curé. Au mètre linéaire.
8. Pour 2 pierres de roche cintrées et taillées comme celles comprises entre le montant et la clef de la porte de la cave avec feuillure à l'intérieur pour la battue de la porte. Au mètre cube. Ensemble.
9. Somme allouée à forfait pour déplacer et replacer la descente de l'angle ainsi que la gargouille en roche.
10. Somme allouée à forfait pour démolir les 2 jambages de la porte au garde manger ainsi que la maçonnerie au-dessus et habiller les deux fronts de murs après la démolition, compris la sortie des matériaux hors des bâtiments et plafond des portes.
11. Somme allouée à forfait pour [étayer la couverture en paille] et le plafond de la porte actuelle de la cuisine ouvrant sur la galerie, démolir un jambage, ouvrir une brèche jusqu'au mur nord pour la création d'une porte qui aura un vide de $0,90 \times 2,00$ ainsi que pour sortir les matériaux.
12. Jambages en tuf sciés débités en forme de crosses avec battue de 0,06, encadrement et tableau de 0,22 pour la porte à créer, faisant épaisseur du mur.
- 12bis Couverture en tuf d'une section de $0,22 \times 0,22$ au mètre linéaire.
13. Maçonnerie au-dessus de la porte, crépie sur les 2 faces faites avec les moellons bruts provenant de la démolition.
14. Maçonnerie crépie sur les 2 faces faite avec des matériaux provenant de la démolition pour boucher le vide restant de la porte actuelle de la cuisine. Boucher le vide de la porte ouvrant du dehors sur la galerie.
15. Une pierre à évier en roche non gélive munie d'un trou pour grille mesurant $0,75 \times 0,55$, reposant d'un côté sur le jambage en tuf de la porte et de l'autre sur un parpaing.
16. Parpaing en tuf de 0,12 sous la pierre à évier et la pierre à eau, pour les soutenir d'un côté.
17. Somme allouée à forfait pour démolir la vieille pierre à évier et la sortir du bâtiment, [et] lever la pierre à eau et la poser dans l'embrasure de la porte abandonnée de la cuisine, de façon à reposer partie dans le jambage et à ce que la partie postérieure fasse front sur la galerie.
18. Maçonnerie avec les matériaux de démolition pour boucher le vide laissé après l'enlèvement de ces pierres.
19. Garniture en catelles blanches tout autour de la pierre à évier. A forfait.
20. Une grille en cuivre pour la pierre à évier avec couvert et emboitage en plomb, rendu posé.
21. Colonne de lavoir en plomb, y compris crochets à scellement et nez rendu posé d'un diamètre moyen de 0,09 avec plomb d'[1/4 mm] écoulant les eaux dans le sac des latrines. Au mètre linéaire.
22. Somme allouée à forfait pour 2 brèches en vieux mur pour le passage de la colonne, compris habillage après la pose.
23. Somme allouée à forfait pour brèche dans le mur de la cheminée de façon à former un vide de $1,30 \times 2,80$ à l'extrémité du corridor à créer. Compris habillage en maçonnerie des embrasures et étais pour éviter accidents.

24. Mur fait avec du moellon provenant de la démolition sous le manteau de la cheminée de cuisine pour soutenir la pièce d'alandier, compris un bon crépi sur le frottoir sur les 2 faces.
25. Exhaussement du dit mur pour recevoir poutraison.
26. Somme allouée à forfait pour couper l'alandier et démolir une partie du manteau sur une hauteur de 1,00 x 1,30, compris l'habillage de la maçonnerie après la pose de la protection.
27. Parpaing en tuf 0,08 m crépi au frottoir sur les 2 faces divisant la cheminée en 2 et posé sur le mur neuf ci devant.
28. Somme allouée à forfait pour créer une porte à la place de la fenêtre du garde manger dont le centre sera le centre du corridor allant du nord au sud. Ladite porte ayant un vide de 0,90 x 2,30 compris épais, habillage de la maçonnerie autour de la taille.
29. Couvertes et arrière-couvertes en bois de sapin d'une section de 0,14 x 0,19 pour les 3 portes créées au m. lin. Poutres sur corridor neuf sous le manteau de la cheminée 2x1, 65. Compris les trous aux vieux murs pour la pose et l'habillage après.
30. Taille en roche à pilastre de 0,20 avec socles de 0,22. tableau de 0,22; chaque pilastre de 2,30 divisé en 3 assises régulières de 0,766 dont 2 crosses faisant épaisseur du mur et toutes laissées pour la porte d'entrée nouvelle. Au mètre linéaire, rendu posé.
31. Pour un seuil en roche, taillé à la fine boucharde comme l'autre taille, rendu placé à la porte sur la galerie.
32. Enduits au ciment de Portland de l'encadrement en tuf de la porte neuve sur la galerie. Au mètre carré. Boucharde. Embrasure de ladite porte à la boucharde.
33. Fouille pour les murettes du perron d'entrée nord. Pour les fondations des 2 murailles sous les marches. Sous la plaque palière dans le sens de la longueur. Retour sous ledit palier.
34. Béton des fondations. Même quantité.
35. Maçonnerie en moellon de calcaire et au mortier de chaux hydraulique lourdé, compris un bon crépi sur les 2 faces. Moyenne sous les marches. Et sous les 2 côtés nord et ouest du palier.
36. Palier du perron en roche (ou grès si nécessaire). Taillé à la boucharde dessus et sur les côtés d'une hauteur de 0,17 à coucher et filet sur le pourtour, pénétrant dans l'embrasure de la portent formant seuil en contre-haut du plancher de 0,03 et marche de l'autre. Au mètre carré.
37. Pierre de taille en roche 1er choix. Compris taille du lits, du joints et du parement, à boudin et filet, pour les marches du perron (la 1^{re} arrondie d'un bout), d'une largeur total, avec les boudins, filet et partie engagée, de 0,36 d'une hauteur de 0,17. Tête parement à boudin et filet au mètre linéaire de marche utile. La 1^{re} arrondie et pour les 4 en suivant.
38. Galandage en brique de champ de 0,03 gypsés proprement sur les 2 faces en plâtre blanc à Armoy. Au mètre carré. Celui fermant le corridor de 1,30 dans la cuisine. Celui remplaçant la paroi sous l'alandier de la cheminée. Celui fermant le corridor dans le garde manger. Déduire pour une porte au garde manger avec cadre et pour une petite porte allant vers la cheminée de cuisine.
39. Pour piquer légèrement gypses et dresser à la règle les murs du nouveau corridor, depuis le soubassement au plafond. Une parcelle au-dessus de la porte de la galerie. Les murs nord et est du corridor créé dans le garde manger.
40. Une parcelle de plafond en feuilles rabotées d'une face et assemblées à filet, clouées sous les poutres du corridor sous la cheminée aussi.
41. Plafond, en plâtre d'Armoy unis et glacés sur les 2 portes de la galerie et d'autre face Nord.

42. Menuiserie en bois de chêne 1^{er} choix d'une épaisseur de 0,04 à 4 panneaux les 2 inférieurs en pointe de diamant à recouvrement et les 2 supérieures vides pour recevoir des panneaux en font. Pour la porte d'entrée. Rendu posé (avec astragale) et compris les guichets mobiles pour les 2 panneaux vitrés.
43. Pour 2 panneaux en fonte ornés mesurant 1,10 x 0,30 en poids de 14,00 pièce rendu fixé à la menuiserie.
44. Serrure de ladite porte comprenant 8 fortes pattes en vis scellés dans la taille, 4 tres-fortes fiches et une serrure fichet à trois passes et une poignée en laiton extérieur soit bouton uni avec tous les accessoires.
45. Menuiserie en sapin, bois de 0,04 à 4 panneaux 2 parements avec cadre de 0,06, posée, pour la porte galerie.
46. Peinture à l'huile 3 couches, teinte bronze, sur les 2 faces.
47. Serrure de ladite porte : 3 fiches, pattes et scellement et une bonne serrure appliquée [à bec de corne] avec 2 poignées en laiton et tous les accessoires, targette à l'intérieur.
48. Aisseliers et traverses de 0,10. Porte garde manger celui de la petite porte sous le manteau de la cheminée.
49. Porte en sapin, bois de 0,025, à 4 panneaux, un seul parement pour porte allant sous la cheminée de cuisine. Pour celle allant dans le réduit du corridor d'entrée nord.
50. Un loquet en fer pour fermer la 1^{re} de ces portes.
51. Une serrure d'armoire pour fermer la seconde.
52. Peinture à 5 couches, desdites d'une face seulement.
53. Plinthes de 0,15 en sapin fixées sur tampons scellés dans les murs dans les 2 corridors neufs. Au mètre linéaire.
54. Peinture à 3 couches des dites plinthes.
55. Pour racler et blanchir à la détrempe le plafond du corridor cuisine. Plafond du corridor d'entrée garde-manger ancien. Pour cacher et frotter à la détrempe, teinte jaune le plafond cuisine. Parcelle [a heutrié]. Les parois des murs et galandage de la cuisine.
56. Somme allouée à forfait pour rhabiller au mortier fin ou au plâtre, suivant le cas, les fissures dans les murs et toutes les parties dégradées des parois de la cuisine.
- Palier entre la cuisine et la salle à manger.
57. Pour racher, laver et badigeonner le plafond. La paroi des murs du dit palier. Salle à manger.
58. Papiers peints au plafond. Rendus posés au rouleau.
59. Enlever les briques de la foyère de la cheminée et les remplacer par un dallage en béton de ciment de 0,08.
- Chambre de M. Le Curé*
60. Pour démolir le vieux plancher et le remplacer par un plancher neuf à lames, de 0,16, échantillonnées, à joints contre-posés régulièrement, cloués avec les joints, à filet et rainures, bois de 1^{er} choix. Au mètre carré. Embrasures des 2 fenêtres. Déduire pour la cheminée.
61. Sommes allouées à forfait pour déplacer et remplacer les plinthes.
62. Frise en noyer autour de la cheminée.
63. Somme allouée à forfait pour fourniture et pose de 2 chenets en molasse, un entre-chenet et une plaque de fond en fonte à la cheminée. Ensemble.
64. Fourniture et pose d'une plaque foyer en marbre mesurant 1,40 x 0,38.
65. Pour enlever les papiers peints et les remplacer par d'autres compris rouleaux et bordures acceptés par M. Le Curé au rouleau. Compris les embrasures.
66. Plafond à piquer et placer même quantité que le plancher.

Chambre de M. L'abbé

67. Remplacer la tapisserie de plafond au rouleau.

68. Remplacer les briques de la foyère par un béton de ciment. Chambrette en face de l'escalier.

69. Plafond à piquer et glacer en plâtre d'Armoiy.

70. Les parois des murs à piquer légèrement et glacer.

Chambre du domestique

71. Somme allouée à forfait pour rhabillage au plâtre des parties dégradées des parois de murs.

72. Badigeon du plafond après lavage. Badigeon des parois des murs. Badigeon du plafond du palier devant cette chambre. Les parois dudit palier. Dessin de 2 portes. Plafond sur l'escalier et les 2 paliers. Parcelles des portes du palier supérieur. Embrasure des 2 portes. Les parois du grand corridor. Face de la fenêtre dudit. Face entrée. Déduire pour 5 faces de portes.

73. Somme allouée à forfait pour fermer les fentes des parois corridor.

74. Plafond du grand corridor à piquer et glacer.

75. Pour piquer légèrement et gypser proprement les parois de l'escalier et du palier du bas. Moyenne. A déduire la porte de de la cour.

76. Béton au mortier de chaux hordé supprimant la dernière marche.

77. Marche et contre marche en sapin recouvrant le béton.

78. Exhaussement au mortier de gros sable pur et de ciment de Portland des 5 dernières marches, compris les replats devant pour garantir l'arête. A la marche.

79. Tuyau de ventilation des privés en boisseaux ronds d'un diamètre de 0,145, verni à l'intérieur joints au ciment de l'usine de [Montcharvins], compris les agrafes pour les fixer, pour à chaque coin du siège et montants sur le toit. Toutes fournitures et façon comprises.

80. Abergements des dits vers le toit A la fouille.

81. Somme allouée à forfait pour élargir la battue dans la maçonnerie de la porte du privée pour permettre de poser un cache de 0,06 de largeur.

82. Pour une porte à panneaux d'une épaisseur de 0,02 en sapin pour remplacer celle du privée qui ferme mal.

83. Serrure de la dite : 3 fiches, un loquet avec les accessoires et un crochet intérieur sur boucle.

84. Peinture de ladite porte sur une face.

85. Vitrage des guichets mobiles de la nouvelle porte d'entrée.

85 bis. Serrure desdits guichets : 4 charnières et 2 arrêts en laiton.

86. Pilastre orné en fonte sur la 1^{re} marche du perron de poids de 14,80 compris trous et scellement.

87. Pour une pomme en fonte ornée d'une hauteur de 0,06 par m. largeur de 0,06 fixé dans le pilastre.

88. Garniture de la rampe du perron et du palier à deux [?] par marche, comprenant barreaux de 0,90, rosace, chapiteau du poids de 2,85 par barreau et sa garniture, comprenant également trous et scellement dans la taille et main courante en fer demi rond. Par barreau.

89. Une clé en fer d'une section de 0,04 x 0, 012 pour consolider l'angle nord-ouest du poids de 3739 par mètres à [?] sur les 2 extrémités. Pour les 2 claveaux d'une section de 0,03 x 0,03. Pour les 2 écrous. Cette clé sera posée sur la pointe nord de la chambre nord-ouest.

90. Somme allouée à forfait pour percer les 2 murs : Celui ouest à l'Extérieur et le mur de refend du garde manger pour la pose de la clef, compris rhabillage après travail exécuté.

91. Munir le bas de la descende en fer blanc nord-ouest d'une dauphine en fonte de 1 m compris tous les accessoires.

92. Et pour une gargouille en roche pour éloigner les eaux.
 93. Somme allouée à forfait pour démolir le bloc de maçonnerie qui était contre le mur nord du presbytère et pour niveler le sol en amont du perron neuf.
 94. Pour piquer le soubassement de la face nord et le recrépir proprement avec du mortier de sable pur et de chaux hourde. Travail analogue pour le soubassement de la face est.
 95. Blanchiment à la chaux sans déduction de vides pour les encadrements qui seront refaits à filets et teinte foncée. Pour la face sud avec teinte grisaille pour les soubassements. Pour la face est avec teinte grisaille pour les soubassements. Pour la face nord avec teinte grisaille pour les soubassements.
 96. Porte neuve doublée en sapin pour remplacer celle mauvaise de la cave. Au mètre carré (compris gros clous à tête).
 97. Peintures à 3 couches de la dite sur une face.
 98. Somme allouée à forfait pour replacer les vieilles serrures et faire servir au besoin celle porte cuisine et pour la fourniture et la pose d'une forte serrure.
 99. Peinture à 2 couches de toute la menuiserie du bâtiment : soubassements des chambres, portes, placards, embrasures, fenêtres et volets, compris 2/3 en plus pour la persienne des volets et 1/14 en plus à forfait pour le développement des moulures et épaisseur, teinte qui sera indiqué au moment de l'exécution après un bon lavage à la potasse. Au mètre carré.
 100. Peinture de la porte galerie dont le prix a été omis à l'article 46.
 Total des ouvrages au presbytère 2183,90.

Récapitulation : Montant du travaux prévus à l'église : 1 699,80, Montant des travaux au presbytère : 2 188,90, Somme à valoir pour peindre les chéneaux descentes arêtières et pour travaux imprévus : 116,30, Honoraires 5 % de l'architecte : 200, Total général de la dépense : 4 200 ».

-ADHS, 2033.

264. **16-22 mai 1898** - Rapport de l'architecte. « L'an 1898 et le 16 mai, je soussigné L. J. Boymond, architecte à Saint-Julien me suis transporté dans la commune de Sixt, Haute-Savoie, pour visiter l'église et le presbytère et établir un devis des réparations urgentes nécessitées par le mauvais état de ces deux bâtiments.

1° L'église

Nous avons d'abord constaté en présence de Monsieur le Maire assisté de plusieurs membres du Conseil Municipal que des ouvrages importants de réfection et d'embellissement ont été exécutés depuis peu de temps à l'intérieur de l'église; mais que déjà, par suite de l'humidité, les enduits et les peintures de la face nord commencent à se détériorer. Il faut dire que cette église qui est très ancienne, abside du 12^e siècle et nef du 17^e, est bâtie au pied d'une colline d'où s'écoulent d'abondantes eaux d'infiltration, dont l'effet a été de ramollir le sol sous la fondation du mur nord et occasionner quelques lézardes dans ledit mur et aussi dans les faces est et ouest. Il y a longtemps déjà qu'un aqueduc de dessèchement avait été établi pour parer à ce grave inconvénient, mais il s'est obstrué et les eaux ont continué leur effet de destruction malgré les nombreuses clés qui relient les murs entre eux. Le fossé creusé contre le mur nord n'a été qu'une cause aggravant du mal en attirant les eaux au bas des fondations sans les écouler nulle part. Il y a donc lieu, pour éviter tout danger et toutes nouvelles dégradations et pour conserver cet édifice d'établir un nouvel aqueduc en amont dudit dans le chemin avec les conditions prévues au devis. Je propose également d'établir un dallage en béton de ciment avec une pente de 15 % sur 25,5 m de longueur pour empêcher les eaux de neige de s'introduire dans les murs, les eaux

couleront dans l'aqueduc ci-devant. Une clé en fer consolidera le mur est de l'abside et deux autres relieront les blochets d'angles de la charpente sur la face principale avec le tirant de la première ferme. Il a été prévu de piquer les murs jusqu'au vif de la pierre pour les recrépir ensuite avec des mortiers de chaux hydraulique lourde partout où il est subi des avaries.

2° *Le presbytère*

Le presbytère est aussi une construction très ancienne dont presque tous les murs sont lézardés, ceux extérieurs comme ceux de refend. Par faute d'un manque d'entretien. Faute de gargouilles au cas des descentes des toits, les eaux pluviales ont pénétrés dans la fondation et l'angle sud-est est sur le point de s'écrouler. La distribution intérieure est aussi très défectueuse. Des ouvrages de réfection sont nécessaires presque dans toutes les pièces pour les mettre en bon état d'entretien. J'ai en conséquence prévu dans le devis qui précède : 1° La démolition et la reconstruction de l'angle sud-est, 2° Une clé et une gargouille à l'angle nord-ouest, 3° Un plancher neuf dans la chambre de M. le Curé, 4° La création d'un corridor de dégagement dans la partie nord, 5° Un perron et une nouvelle entrée du même côté, 6° L'ouverture de plusieurs portes dans les vieux murs, 7° Des enduits glacés au plâtre ainsi que des badigeons, 8° La réfection des peintures sur toute la menuiserie et notamment sur les fenêtres et les volets, 9° L'écoulement des eaux de l'évier dans la fosse des cabinets, pour supprimer le cloaque qui est sur la face nord et les odeurs qui s'en dégagent, 10° Enfin divers petits ouvrages absolument urgents.

CAHIER DES CHARGES

Art. 1. Tous les ouvrages indiqué et détaillés au devis seront bien et dûment exécutés, conformément à ce qui a été prescrit suivant les règles de l'art et d'après les instructions ultérieures qui seront données pendant le cours des travaux par l'Architecte chargé de leur direction.

Art 2. Les mortiers pour les murs seront faits avec du sable pur, bien grenu et de la chaux hydraulique hourdé de Virieux-le-Grand, mêlés dans la proportion de 1/3 de chaux pour 2/3 de sable, soit 50,00 de chaux pour 2 brouettes de sable. Ce mortier sera broyé à force de bras, avec le moins d'eau possible, sur une aire en planche et à l'abri du soleil. Il devrait être employé au fur et à mesure de sa fabrication de telle sorte qu'il n'en reste aucune provision sur le chantier à la fin de la journée.

Art. 3. Si pour des causes imprévues ou des raisons de solidité et d'économie il était jugé utile de faire quelques changements dans la quantité et la fourniture des matériaux, l'entrepreneur ne pourra le faire de son chef, il sera tenu de se conformer aux ordres qui lui seront donnés par écrit à ce sujet et lors de la réception au compte en plus ou en moins d'après le prix de son adjudication.

Art. 4. L'entrepreneur sera tenu de commencer les travaux immédiatement après l'adjudication approuvée par Monsieur le Préfet, sauf un ordre de l'Architecte, et il les continuera sans interruption de manière à ce qu'ils soient entièrement terminés pour l'époque fixe par le procès-verbal d'adjudication. [...]

Fait et clos à Saint Julien, le vingt-deux mai 1898 ».

-ADHS, 2033.

265. **5 juin 1898** – Réparations à l'église et au presbytère. « Des réparations sont votées aux façades d'entrée et du chœur de l'église et à l'angle sud du mur du presbytère qui menace de s'écrouler et des réparations à l'intérieur. Les réparations exécutées à l'église et au presbytère d'après le compte présenté le 20 août 1899 se sont élevées à la somme de 4 152 francs 70 ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 535.

266. 19 août 1899 – Travaux exécutés à l'église et au presbytère. « Commune de Sixt. Métré et estimation des travaux exécutés à l'église et au presbytère. Travaux à l'église et à ses abords.

Travaux à l'église et à ses abords :

1° Fouilles au nord de l'église pour creuser un fossé et établir un aqueduc [...] 2° Fouiller en suivant côté est. [...] 4bis° Fouiller traversant le chemin, comme au devis. 5° Caniveau en béton et ciment au fond des fouilles sur une longueur de 52" le long du cimetière. 6° Aqueduc romain dans la fouille hors du cimetière. 7° Aqueduc en pierres sèches dans cimetière. Empierrement sous le dallage en ciment. 8° Somme allouée pour donner la terre contre le mur nord de l'église dans l'ancien fossé. 9° Dallage en béton de ciment au nord de l'église. Quantité prévue au devis maintenue. 10° Pour piquer les murs de l'église aux endroits qui sont indiqués et recrêpir avec de la chaux lourde [...] 13° Platrissage avec détrempe de la face principale. 14° Brèche au sommet du contrefort de l'angle sud-est pour la pose d'un claron. 15° Pour percer les deux contreforts de la face est. 16° Pour un trou dans le gros contrefort angle nord-est. 17° Clé et clarons en fer sur la face est. Celles de la charpente face ouest. 18° Pour fermer les lézardes [...] sur les voûtes. 19° Pour avoir démolir une partie du mur du cimetière près de l'entrée est, pour faire le gradier et pour l'avoir rétabli avec les vieux moellons. 20° Main-d'œuvre et fourniture pour avoir fait sauter la roche d'un des gros contreforts nord. 21° Pour rejointoyer très proprement avec du mortier composé de sable très pur et très fin passé au tamis et de ciment de portage [...] la pierre de taille du grand vitrail sud de l'église [...]

Travaux au presbytère :

1° Somme allouée pour étayer l'angle sud-est. 2° Démolition dudit angle [...] 3° Fouilles pour les fondations de l'angle. 4° Béton des fondations. Quantité du devis. 5° Murs faits avec les meilleurs matériaux de la démolition. Quantité admise par le Com. 6° Murs faits entièrement avec matériaux neufs. 7° Couverture et tablette en roche d'une fenêtre. 7bis. Seuil fourni et posé à la porte de la cave. 8° Pour 2 pierres cintrées en roche pour ladite porte. 9° Pour déplacer et replacer la descente du toit à l'angle sud-est, compris peinture non prévue. 10° Somme prévue pour démolir les 2 jambages de la porte de l'ancien garde manger. 10bis Supplément de démolition du mur puis porte cuisine. 10ter Pour démolir les 4 jambages en roche des 2 portes du grand corridor, au sommet de l'escalier. 11° Pour ouvrir en gros mur la porte sur la galerie. 12° Pour avoir remplacé par la taille de la vieille porte les tufs prévus au devis. Chiffre sur devis. 12bis. Pour la couverture de ladite porte. 13° Maçonnerie sur la porte. 14° Maçonnerie bouchant les vides des 2 portes sur la galerie. 15° Vieille pierre à évier modifiée et remplacée. 16° Parpaing du devis remplacé par de la maçonnerie. 17° Ancienne pierre à eau replacée. Chiffre du devis. 18° Maçonnerie bouchant les vides laissés dans le vieux mur par les pierres. 19° Garniture en catelles autour lavoir. 20° Grille de l'évier avec couvercle et emboitage. 21° Colonne en plomb de l'évier. 22° Deux brèches en gros mur pour passer la colonne. 23° Brèche pour la porte du mur du petit corridor. 23bis Somme allouée à forfait pour avoir démolir à l'intérieur dudit corridor de la cuisine une partie du mur nord formant entrée et avoir dressé la face. 23bis. Brèche pour une fenêtre dans ledit mur et posé de la taille et de la menuiserie. A forfait. 24° Parcelle du mur sous la cheminée pour soutenir l'alandier. 25° Démolition du côté nord de la cheminée. 26° Exhaussement du mur pour soutenir un des côtés du canal de fumée. 27° Et pour couper l'amandier et démolir une partie du manteau de cheminée. 28° Brèche pour la porte nord du presbytère. 29° Couvertes et arrière couvertes sur les 2 portes neuves et pourtraison

sur petit corridor. 30° Taille en roche de la porte d'entrée. 31° Seuil en roche de la porte de la galerie. 32° Maintenu l'enduit de l'encadrement au ciment de la porte de la galerie prévu en devis, et correspondant de la main-d'œuvre pour poser la vieille taille. 33° Fouilles pour la murette du perron 1 marches. Fouilles dans le sens longitudinal 1 perron. Fouilles retour sous ledit palier. 34° Béton des fondations. 35° Murettes sur les marches coté de l'église 2x. Murettes sous le perron 3 côtés. 36° Perron en roche et seuil compris. 37° Marches en roche à boudin et filet mesuré sur ladite mouture avec avis de la Com. La première marche ronde entête. 38° Galandages gypsés des 2 côtés le long du corridor cuisine, de l'ancien garde-manger et tous l'alandier aussi. Quantité du devis. 39° Pour piquer légèrement gypser et dresser les murs des corridors créés. Quantité du devis. 39bis Travail supplémentaires pour dressage du mur de tablier garde-manger. 40° Une parcelle de plafond en plâtre à l'entrée du petit corridor allant à la galerie. 41° Autres plafonds des 2 portes neuves. 42° Menuiserie en boudin de la porte nord. 43° Pour 2 panneaux en fonte ornée. 44° Serrure de ladite porte. 45° Menuiserie en sapin de la porte du petit corridor. 46° Peinture à l'huile de ladite. 47° Serrure de ladite. 48° Aisselier pour porte du garde-manger et du réduit sous le manteau de la cheminée de cuisine. 49° Menuiserie à un seul parement pour les portes du garde-manger et du réduit de la cuisine. 50° Un loquet et 2 fiches pour la porte réduit. 51° Une serrure et 2 fiches pour celle du garde-manger. 52° Peinture à 3 couches des dites. 53° Plinthes de 0,15 dans les 2 corridors neufs et au sommet de l'escalier, palier, etc. 54° Peinture à 3 couches des dites plinthes. 55° Pour racler et blanchir à la détrempe le plafond en bois. Celui de la cuisine. Parcelle à l'entrée. Les parois de la cuisine. 55bis Plafond neuf du corridor d'entrée. 56° Rhabillage des parois dégradées de la cuisine.

Palier entre la cuisine et la salle à manger :

57° Badigeon du plafond et des parois.

Salle à manger :

58° Papiers peints du plafond, en rouleau. 59° Plaque foyer faite en ciment.

Chambre de M. Le Curé :

60° Plancher neuf à lame compris démolition du vieux. 61° Plinthes neuves. 61bis Déplacer et replacer les anciennes. 63° 2 chenêts, 1 tiroirs en molasse, plaque de contrefeu. 62° Frise en noyer autour de la plaque foyer. 64° Plaque foyer en marbre. 65° Papier peints 17 rouleaux, 8 non posés compris. Soubassement granités. 66° Plafond piqué et glacé.

Chambre de M. L'abbé :

67° Papiers peints du plafond. 68° Plaque foyer en béton.

Chambrette sur l'escalier :

69° Badigeon du plafond. 70° Piquer et glacer les parois.

Chambre de la domestique :

71° Rhabillage du mur. 72° Badigeon du plafond, plafond palier, parois chambre et paliers embrasures, parois du grand corridor. 73° Rhabillage des parois du grand corridor. 74° Plafond du grand corridor à piquer et glacés. 75° Piqué et glacé les parois de l'escalier. 76° Béton de ciment du palier au bas de l'escalier. 77° Marche palier en sapin du g. escalier. 78° Pour avoir démolé le grand escalier et l'avoir reconstruit en roche pour ménager la pente. A la marche. 79° Tuyau de ventilation du privé. 79bis Pour percer une ouverture, badigeonner les parois du privé et dans partie de la galerie. 80° Abergement du tuyau sur le toit. 81° Elargissement de la battue de la porte du privé. 82° Porte à parement du privé. 83° Serrure de la dite. 84° Vitrage de la grande porte d'entrée. 85° Peinture de la porte du privé (1 face). 86° Pilastre orné en fonte sur la 1^{re} marche du perron. 87° Pour une pomme couronnant le dit. 88° Barrière en fer du perron et tiré au fuseau. 89° Clé en fer et clavaux reliant le mur ouest avec le redent pour

combattre la lézarde du mur nord-ouest. 90° Pour 2 trous dans les murs pour la pose. 91° Dauphin en fonte au bas de la descente N.O. 92° Une gargouille. 93° Démolition d'un bloc de maçonnerie, face nord. 94° Piquer et recrépir le soubassement face nord et de la face est. Quantité du devis. 94 bis Travail supplémentaire analogue face sud. 95° Badigeon à la chaux des faces nord, est et sud avec soubassement teinte grisaille. 96° Porte doublée en sapin de la cave. 97° Peinture à 3 couches de la dite. 98° Remploi des anciennes serrures et serrure neuve. 99° Peinture à 2 couches après lavage des boiseries, portes, soubassements des chambres fenêtres, volets avec palettes, placards, embrasures, compris plusieurs valeurs pour développement de moulures et épaisseur. Peinture de la porte d'entrée est. 2 faces. Face de la porte du rez terre sur le palier. 100° Plancher neuf dans le corridor. Renforcement dans la cuisine. Une planche dans la cuisine. Dans le petit corridor neuf. Plancher neuf au bout. Plancher neuf sur la galerie. 101° Poutres neuves dans la chambre de M. le Curé. 102° Somme allouée pour façon et pour de solives pour arrière-couvertes et poutraison (bois de la commune). 103° Manchettes de cheminée avec bouchons. 104° Fenêtres en sapin des caves. 105° Serrures des dites ensemble. 106° Vitrage id.

Récapitulation :

Art. 1. Montant des travaux de l'église 2070,30. Art. 2 Montant des travaux au presbytère 2582,55. A déduire pour le rabais 15 % [...] Reste pour les travaux dus à l'entrepreneur [...] Art. 3 Montant des honoraires 5 % de l'architecte [...] Saint Julien le 19 août 1899. L'architecte de la commune J. Boymond ».

-ADHS, 2033.

267. **10 août 1902** – Travaux à la toiture de l'église. « [...] Le conseil approuve la somme de 295,60 francs due à Raymond Séverin pour diverses réparations faites à l'église communale et consistant en changement de poutres, de chevrons et au renouvellement d'une partie de la toiture ».

-ADHS, E dépôt 273/2M Art. 1.

268. [1909-1910] – Construction de la chapelle de saint Ponce dans l'église. « En 1909 et 1910 fut construite la chapelle de saint Ponce dans la tour du clocher sous les cloches. [...] Cette chapelle a été inaugurée solennellement le 15 août 1910. [...] à cet effet on a rouvert la fenêtre du fond du chœur où a été placé un vitrail représentant sainte Marie-Madeleine patronne de la paroisse ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 542.

269. [1909-1910] – Réouverture du triplet du chevet de l'église. « En 1909 et 1910 fut construite la chapelle de saint Ponce dans la tour du clocher sous les cloches. [...] Cette chapelle a été inaugurée solennellement le 15 août 1910. [...] à cet effet on a rouvert la fenêtre du fond du chœur où a été placé un vitrail représentant sainte Marie-Madeleine patronne de la paroisse ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 542.

270. [1911-1912] – Construction de la chapelle du Rosaire dans l'église. « En 1911 et 1912 la chapelle du saint Rosaire s'éleva comme par enchantement [grâce au curé Colloud] ».

-M. Rannaud, *Histoire*, p. 542.



Fig. n° 80 : Sixt. Abbaye (A. Chardon). Août 1893

Index

A

Abondance (Haute-Savoie, arr. Thonon).
 Abbaye d'–, 11, 22, 48, 52, 62, 76, 77, 78, 81, 82, 88, 96, 110, 120, 170, 174, 177, 181, 206, 218, 237, 273, 274. Abbés et prieurs d'–, 82, 83, 84, 92, 100, 117, 205. Congrégation d'–, 10, 12, 76, 79, 81, 82, 84, 87, 89, 92, 97, 100, 101, 111, 212, 273. Prisons d'–, 197, 275. Réforme d'–, 121, 238. Règle d'–, 77, 79. Vallée d'–, 77, 78, 81, 96, 100, 275

Aoste (Italie), 16, 76, 81

ADRIEN IV, 83, 92, 103

ADRIEN VI, 120

AIAZZA, Vespasien, 82

Aix-la-Chapelle (Allemagne, Rhénanie-du-Nord-Westphalie), 77

ALBANIS-BEAUMONT, Jean-François, 21, 39, 51, 253, 256, 257, 289, 321, 323, 324

ALIBERTIS, Henri de, abbé de Sixt, 116

ALLAMAN, famille, 44

Ambronay, abbaye d' (Ain, arr. Belley), 273

AMÉDÉE VIII, 114, 117

AMOUDRUZ, Claude-François, 232, 253, 254, 264, 265, 319, 321, 325, 328

AMOUDRUZ, Pierre, 353

Anney (Haute-Savoie), 11, 113, 120, 128, 268

Anterne, montagne d' (Haute-Savoie, arr. Bonneville, cant. Cluses, cnes Sixt-Fer-à-Cheval et Passy), 108, 168, 291

ANTHOINE, Jean-Louis, 270, 333, 345

ANTOINE, Claude, économiste, 302

ANTOINE, Claude, notaire, 87

ANTOINE, saint, 60, 210, 299

Armoy (Haute-Savoie, arr. et cant. Thonon), 357, 359

ASINARI, Louis, 44, 63, 120, 121, 197, 205, 296, 297

AUGUSTIN D'HIPPONE, saint, 12, 58, 60, 61, 62, 77, 83, 101, 102, 110, 118, 123, 210, 240, 241, 261, 281, 292, 293, 300, 315, 328

Aulps, abbaye d' (Haute-Savoie, arr. Thonon, cant. Évian), 52, 92, 94, 96, 97, 107, 112, 117, 119, 120, 164, 197, 232, 274, 275

B

BAGNES, Pierre de, 90

Bâle (Suisse, Bâle-Ville), 113, 114, 115

BALLALOU, Auguste, 337

BALLALOU, Clément-Louis, 325, 329

BALLALOU, Joseph, 253, 316, 317, 318, 321, 322

BALLALOU, René-Auguste, 344

BASTIAN, Pierre, 337

BASTIAN-DEPASSIER, Antoine, 238

Beaufort (Savoie, arr. Albertville, cant. Ugine), 82

BELLEGARDE, famille de, 87, 302

BELLEGARDE, Pierre de, 64, 123, 213, 303

Bellevaux (Haute-Savoie, arr. et cant. Thonon), 96

Bellevaux (Savoie, arr. Chambéry, cant. Saint-Alban-Leysses, cne École), 96

BENOIT DE NURSIE, saint, 164

BENOÎT XII, 81, 111

BERNARD DE CLAIRVAUX, saint, 97

BERTHOD, Jean-François, 162, 329, 334

BERTRAND, abbé de Sixt, 292
 BERTRAND, Jean de, évêque de Genève,
 59, 61, 63, 110, 111, 112, 113, 180,
 186, 200, 292, 293
Besançon (Doubs), 79, 80
 BESSON, Joseph-Antoine, 94, 191
 BEX, Girold de, 90
Bière (Suisse, Vaud) 9
 BIODR, famille, 87, 298. François –,
 chanoine, 125. François –, maçon,
 302. Jean-Pierre –, évêque de
 Genève, 60, 241, 315. Joseph –,
 290, 312
 BLONAY, famille de, 290
 BLONAY, Claude de, 82, 120, 296
Bonlieu (Haute-Savoie, arr. Bonneville,
 cant. La Roche-sur-Foron, cne Saint-
 Pierre-en-Faucigny), 101
Bonneville (Haute-Savoie), 128, 203,
 253, 262, 263, 268, 320, 324, 332,
 336, 338, 339, 344, 347, 348
 BOUCHARD, abbé d'Abondance, 79
 BOURGEOIS, François-Joseph, 245, 309
Bourgogne, royaume de, 76
Le Bouveret (Suisse, Valais), 101
 BOYMOND, architecte, 360, 364
 BOZONNET, Laurent, 268, 336, 343
Brou (Ain, arr., cant. et cne Bourg-en-
 Bresse), 273
 BRUN, Clément, 350
 BRUN, Jean, 302

C

CAGNOL, Charles-Emmanuel de, 58,
 237, 304
 CALIXTE II, 96
Cartmel (Royaume-Uni, Cumbrie),
 185
 CHABERT, Bernard, évêque de Genève,
 99, 105
Chablais, pays, 16, 76, 77, 81, 82, 86,
 87, 197, 273, 279

CHAMBÉRY, Guy de, 105
Chamonix, prieuré de (Haute-Savoie,
 arr. Bonneville, cant. Cluses, cne
 Chamonix-Mont-Blanc), 17, 96, 97
Chapelle-d'Abondance, La (Haute-
 Savoie, arr. Thonon, cant.
 Abondance), 100
 CHARLES-EMMANUEL I^{ER}, 39, 201, 349
Châtillon (Haute-Savoie, arr. Bonneville,
 cant. Cluses, cne Châtillon-sur-
 Cluses), 105
 CHEVRIER, charpentier, 266, 338
Chézery, abbaye de (Ain, arr. Gex,
 cant. Thoiry, cne Chézery-Forens),
 117, 308
 CHRODEGANG, saint, évêque de Metz,
 77
 CLÉMENT VII, 81
Cluny (Saône-et-Loire, arr. Mâcon),
 11, 96
Cluses (Haute-Savoie, arr. Bonneville),
 289
 COCHET, André, 253, 254, 256, 257,
 258, 266, 316, 317, 318, 319, 320,
 321, 322, 323, 324
 COLLOUD, Joseph, 364
 COMPEY, Jean de, 117
Constance (Allemagne, Bade-
 Wurtemberg), 113
Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie, arr.
 et cant. Bonneville), 96, 97
Contey (Suisse, Valais), 82
 COPPET, Jean-Baptiste, 309
Cranves-Sales (Haute-Savoie, arr. Saint-
 Julien-en-Genevois, cant. Gaillard),
 128
 CUISEAUX, famille de, 79

D

DECHOLLET, Joseph-Marie, 128
 DEFFAYET, famille, 87, 298, 335, 344

DEJEAN, Jacques, 253, 254, 257, 323, 324, 329
 DENAMBRIDE, famille, 87, 88, 128, 307, 335, 337
 DENAMBRIDE, Augustin, 308
 DENAMBRIDE, Jean, 346
 DEPASSIER, famille, 58, 87, 210, 298.
 Bernard –, 86. Jean –, 86, 94, 98, 100, 124, 125, 126, 168, 192, 194, 352. Melchior –, 236. Pierre –, 118
 DEPLACE, Joseph, 253, 321, 331, 333, 334
 DÉSARNOD, Léopold, 265, 351
 DES FOLLIETS, Claude, 57, 185, 294
 DES FOLLIETS, Jacques et Louis des, 185
 DUBOIN, François-Joseph, 99
 DUBOIN, Joseph, 324
 DUBOIN, notaire, 300, 307, 311
 DUCREST, François, 117
 DUCROS, famille, 87
 DUCROS, Claude-François, 309, 310
 DUCROS, Nicolas, 306
 DUPAS, Girard, 81
 DURAND, Bartholomé, 63, 111, 292, 293
 DUROD, François, 128
 DUROD, François-Joseph, 314, 315, 316
 DUROD, Jean-François, 315

E

Entremont (Haute-Savoie, arr. Bonneville, cant. Faverges, cne Glières-Val de Borne), 10, 12, 79, 81, 83, 84, 91, 101, 114, 128, 170, 177, 236, 273, 274
 ESTIVENT, Claude-Louis, 128, 312, 313
Étoy (Suisse, Vaud), 9
 EUGÈNE IV, 113, 114, 117

F

Faucigny, pays, 86, 87, 98, 245, 254, 273, 309, 343
 FAUCIGNY, famille de, 16, 79, 91, 92, 94, 95, 96, 98, 100, 103, 104, 125, 126, 192, 194, 212, 275. Adélaïde dite de –, 95, 98, 99, 100, 101. Agnès de –, 105. Amédée de –, 96. Arducus d –, évêque de Genève, 79, 91, 92, 94, 95, 96, 97. Aymon I^{er} de –, 91, 92, 94, 97, 105. Aymon II de –, 97, 98, 103, 105, 106, 107. Béatrice de –, 105, 178. Girolod de –, 96. Guillaume de –, 96, 97, 98, 107. Guy de –, 95. Henri de –, 97, 98, 99, 100, 105. Jean I^{er} de –, 291. Pierre de –, 83. Ponce dit de – *Voir* Ponce, bienheureux. Rodolphe de –, 94, 95, 96
 FÉLIX V, 114
 FESTI, Nycod, 293
Féternes (Haute-Savoie, arr. Thonon, cant. Évian), 77
 Feuillants, congrégation des, 82
 FICHET, Mamert, 119
Fillinges (Haute-Savoie, arr. Saint-Julien-en-Genevois, cant. Bonneville), 103, 105
 FILLINGES, Jacques de, 183, 292
 FILLINGES, Pierre de, 85
Filly (Haute-Savoie, arr. Thonon, cant. et cne Sciez), 9, 85, 114, 116, 117
Fleyrier (Haute-Savoie, arr. Bonneville, cant. Cluses, cne Taninges), 105
 FOYS, Geoffroy de, 86, 120, 296
 FRANÇOIS DE SALES, saint, 11, 37, 39, 59, 60, 62, 77, 78, 82, 87, 88, 95, 121, 122, 123, 124, 125, 192, 198, 200, 201, 209, 210, 212, 230, 275, 298, 299, 349
 FRÉDÉRIC I^{ER} BARBEROUSSE, 97

G

- GARIN, Jacques, 120
 GAUDIN, entrepreneur, 347
Gavot, pays, 78, 81
Genève (Suisse), 79, 97, 105, 114, 324
Genève, diocèse de, 9, 12, 80, 81, 112, 114, 116, 123, 300
 GENÈVE, Amédée de, évêque de Maurienne, 96
 GENÈVE, comtes de, 16, 76, 79, 95, 96, 97
 GENÈVE, évêques de, 81, 122
Genevois, pays, 16, 120
Géronde (Suisse, Valais), 79
Glère (Haute-Savoie, arr. Bonneville, cant. Cluses, cne Sixt-Fer-à-Cheval), 73, 310
 GLOWER, Joshua, 254, 258
Goaille, abbaye de (Jura, arr. Dole, cant. Arbois, cne Salins-les-Bains), 79, 80, 81
 GORDET, François, 324
Grand-Saint-Bernard Voir Mont-Joux
 GRANDSON, Aymon de, 105
Grandvaux, abbaye de (Jura, arr. Saint-Claude, cant. Saint-Laurent-en-Grandvaux, cne Grande-Rivière-Château), 79, 80, 81, 83, 92
 GRANGES, Agnès de, 90
 GRANIER, Claude de, 59, 242, 297
 GRAVERUAZ, Guillaume de, 108, 291
 GRAVERUAZ, Humbert de, 63, 110, 114, 116, 117, 180, 293, 295
 GREFFIER, Georges, 263, 297, 346, 348
 GRENUS, Jacques, 323
 GROLÉE, Jean de, 117
 GUÉRIN, abbé d'Aulps, 164
 GUY, prévôt de Saint-Maurice, 77

H

- HENRI, abbé de Sixt, 84, 143, 177, 291
 HERLUIN, prieur d'Abondance, 77
 HONORIUS IV, 78
 HUMBERT I^{ER} AUX BLANCHES-MAINS, 76
 HUMBERT, abbé de Sixt, 84
 HUMBERT de Grammont, 96

I

- Illiez* (Suisse, Valais), 79

J

- INNOCENT III, 104
 ISOARD, Louis-Romain-Ernest, évêque d'Annecy, 264, 353
 JACQUES, abbé de Sixt, 105
 JEAN-BAPTISTE, saint, 60, 210, 297, 299
 JOËNNOZ, famille, 58, 88, 210, 298, 319
 JOEQUOZ, famille, 253, 254, 256, 266, 316, 317, 318, 319, 321

K

- Kippel* (Suisse, Valais), 79
 KRAMER, Ferdinand-Eisen, 259, 337

L

- LA FOREST, Charles de, 303
 LA ROVÈRE, François de, 120, 205
 LA TOUR, famille de, 79, 80, 105
Lausanne (Suisse, Vaud), 9, 79, 96, 97, 116, 184, 237, 290, 293
Loèche (Suisse, Valais), 80
 LORNAY, famille de, 183
 LORNAY, Guillaume de, 183
 LOUIS LE PIEUX, 77
 LOUIS, duc de Savoie, 114, 116, 117, 118
 LOUP, saint, 60, 210, 299

- LUCINGES, famille de, 104, 178, 195, 291. Daniel de –, 88, 298. François de –, 186. Turembert de –, 178, 186, 291
- Lugrin* (Haute-Savoie, arr. Thonon, cant. Évian), 82, 107
- LUGRIN, Guillaume de, 82
- LUGRIN, Pierre de, 82
- LULLIN, Ansermod de, 86, 87, 114, 117, 118, 119, 120, 295
- M**
- MAGNIN, Guilleumus, 294
- MAGNIN, Claude-Marie, évêque d'Annecy, 349
- MANUEL, Michel, 259, 269, 337, 338
- MARIGNIER, Guillaume de, 109, 110, 111, 180, 292
- Martigny* (Suisse, Valais), 83, 91, 281, 283
- MARTIN V, 82
- Meillerie* (Haute-Savoie, arr. Thonon, cant. Évian), 5, 9, 10, 52, 81, 97, 107, 143, 175, 196, 197
- Mélan*, chartreuse de (Haute-Savoie, arr. Bonneville, cant. Cluses, cne Taninges), 12, 98, 143, 161, 178, 204, 253
- Menthon-Saint-Bernard* (Haute-Savoie, arr. Annecy, cant. Faverges), 290
- MENTHON, famille de, 183
- METZ, François de, 112, 113, 114
- MIÈGE, Guillaume, 86, 119
- Mieussy* (Haute-Savoie, arr. Bonneville, cant. Cluses), 17, 86, 104, 105, 111, 334, 347
- MILLERET, Pierre, 253, 266, 316, 317, 318, 321, 322
- MIOLANS, Nantelme de, 90, 98, 99
- MILES ALIAS RITTER, Jean, 296
- MOCCAND, famille, 87, 200, 237, 241, 298, 306, 307, 316, 317, 318, 321. Étienne, –, 86, 186. François-Joseph –, 259, 269, 337, 338, 343, 345. Jean –, 297, 298. Jean-François –, 254. Jean-François –, maçon, 308, 309, 310. –, notaire, 297
- MOGENIER, Clément, 353
- MOGENIER-BOSSON, famille, 319, 320, 321, 330
- MOGENIER-BOSSON, Jean, 309, 310
- MONOD, Berthe, 124, 195, 298
- Mont-Joux, congrégation du, 81, 90, 91, 103, 107, 117, 273
- Montmayeur* (Savoie, arr. Chambéry, cant. Montmélian, cne Villard-Sallet), 181
- Montmélian* (Savoie, arr. Chambéry), 128
- Mont-Saxonnex, Le* (Haute-Savoie, arr. Bonneville, cant. Cluses), 57, 85, 94, 104, 115, 124, 185, 195, 294, 298
- Morillon* (Haute-Savoie, arr. Bonneville, cant. Cluses), 87, 270, 325, 327, 333, 334, 345
- MOUXY, famille de, 120, 207. Charles de –, 121. Claude-Antoine de –, 120. Humbert de –, 37, 39, 60, 62, 64, 65, 121, 122, 123, 125, 126, 200, 201, 202, 205, 207, 208, 213, 299, 300, 308. Jacques de –, 59, 60, 64, 121, 123, 200, 297, 298. Jean-François de –, 121. Jean-Louis de –, 121. Philippe de –, 120. Pierre de –, 62, 293

N

- Nambride* (Haute-Savoie, arr. Bonneville, cant. Cluses, cne Sixt-Fer-à-Cheval), 30, 71, 126, 127, 265, 266, 308, 344
 NAMBRIDE, de, famille *Voir* Denambride
 NANGY, famille de, 99
 NAPOLÉON I^{ER}, 316, 317, 318
Niedergesteln (Suisse, Valais), 80
Norton (Royaume-Uni, Cheshire), 84, 170, 273
Nyon (Suisse, Vaud), 10, 81

O

- ODET, Pierre-François, 238
 ODET, Pierre-Maurice, 82
 OLLON, Hudric d', 85
Orsière (Suisse, Valais), 90

P

- PAERNAT DE LA PALLUD, François-Joseph, 71, 245, 312, 313, 314
 PASQUIER, Antoine, 343
 PASSENGER, Robert, 254, 258, 337, 343
Passy (Haute-Savoie, arr. Bonneville, cant. du Mont-Blanc), 87, 108, 291
Peillonnex (Haute-Savoie, arr. et cant. Bonneville), 10, 79, 80, 81, 82, 87, 89, 103, 178, 253, 291, 316, 317, 318
 PERRIER, Laurent, 30
 PHELPS PRIOR, William, 254, 258, 268, 335, 343
 PIERRE LE VÉNÉRABLE, 96
 PIERRE II, comte de Savoie, 97, 107
 PIERRE II, abbé de Sixt, 183
 PIERRE, François, 289
 PISSARD, Joseph, 313
 PLORUTO, Jacques, 327, 328
 POIGNAND, Louise-Élise, 253, 324

- Poisly* (Haute-Savoie, arr. Annecy, cant. Annecy-1), 81
 PONCE, bienheureux, abbé de Sixt, 83, 89, 92, 94, 95, 109, 124, 192, 232, 275. Chapelle de –, 209, 240, 264, 265, 307, 364. Fontaine de –, 21, 52, 68, 276, 298, 313. Légende de –, 94, 95, 100, 101, 124, 126, 168, 212, 275. Pèlerinage de –, 122, 124, 126, 194, 195, 212, 230, 271, 275. Reliques de –, 122, 125, 230, 231, 243, 275, 353. Tombeau de –, 29, 95, 123, 125, 185, 189, 191, 194, 195, 210, 220, 228, 230, 242, 264, 271, 275, 291, 299, 302, 325, 349, 352, 353
 Prémontré, ordre de, 9, 91

R

- RANNAUD, François-Joseph, 315
 RANNAUD-FAVRE, Joseph, 343
 RAVERAT, Achille, 350
 RAYMOND, abbé d'Abondance, 81
 RENAUD, abbé de Goaille, 81
 RENDU, Louis, évêque d'Annecy, 263, 336
Reposoir, Le (Haute-Savoie, arr. Bonneville, cant. Cluses), 17, 92, 94
 REY, Pierre-Joseph, évêque d'Annecy, 261, 330
 RICHARD, Sylvestre, 337
 RIONDEL, Jean-Claude, 261, 262, 328, 331, 334
 RITTER *Voir* Miles, Jean
Rives-sous-Thonon (Haute-Savoie, arr., cant. et cne Thonon), 9
 ROBINI, Pierre, 117
 ROGET, Jean-François, 196, 252, 264, 266, 268, 269, 351
 ROMAND, Bernard, 301

- ROSSILLON DE BERNEX, Michel-Gabriel de, évêque de Genève, 60, 68, 238, 240, 306
- Rottenbuch, congrégation de, 101
- ROUEYS, Étienne de, 86, 105
- ROUGE, Claude-Joseph, 268, 269, 336, 342
- RUIN, François, 309
- Rumilly* (Haute-Savoie, arr. Annecy), 10, 120
- RUP, Claude, 117, 118, 119
- S**
- Saint-Genis-Pouilly* (Ain, arr. Gex), 81
- Saint-Gingolph* (Suisse, Valais), 100, 275
- Saint-Jean-des-Vignes*, abbaye de (Aisne, arr., cant. et cne Soissons), 84, 273
- SAINT-JEOIRE, famille de, 87, 178, 195, 289, 291
- Saint-Martin-de-Miséré*, prieuré de (Isère, arr. Grenoble, cant. Meylan, cne Montbonnot-Saint-Martin), 172
- Saint-Maurice-d'Agaune* (Suisse, Valais), 9, 11, 31, 43, 76, 77, 78, 79, 82, 85, 88, 89, 90, 91, 94, 96, 205, 237, 238, 290, 296
- Saint-Oyend-de-Joux*, abbaye de (Jura, arr., cant. et cne Saint-Claude), 81
- Saint-Paul-en-Chablais* (Haute-Savoie, arr. Thonon, cant. Évian), 97
- Saint-Ruf, congrégation de, 81, 84, 91, 102, 274
- Saint-Victor*, abbaye de (Seine, Paris), 84
- Sales*, montagne de (Haute-Savoie, arr. Bonneville, cant. Cluses, cne Sixt-Fer-à-Cheval), 63, 98, 99, 104, 110, 180, 293
- SALINS, famille de, 79
- Salmoiry* (Haute-Savoie, arr. Bonneville, cant. Cluses, cne Sixt-Fer-à-Cheval), 97, 98, 99, 100, 103, 109
- Samoëns* (Haute-Savoie, arr. Bonneville), 85, 92, 100, 105-111, 116, 123, 128, 254, 268, 290, 301, 316, 317, 318, 321, 328, 331, 334, 336-338, 342-344, 353
- Savigny*, abbaye de (Rhône, arr. Villefranche-sur-Saône, cant. L'Arbresle), 187
- SAVOIE, maison de, 76, 95, 120
- SAVOIE, Janus de, 109
- SAVOIE, Jean-Louis de, 116, 118, 195, 295
- SAVOIE, Joseph de, 58, 66, 237, 238, 245
- SAVOIE, Marie de, 108
- SAVOIE, Pierre de, évêque de Genève, 116
- Scionzier* (Haute-Savoie, arr. Bonneville, cant. Cluses), 104, 105, 110, 294
- SERRA, Jacques, 117
- SOLDATI, Marc, 353
- T**
- Talloires*, abbaye de (Haute-Savoie, arr. Annecy, cant. Faverges), 114, 121
- TANINGES, Pierre de, 108
- TAVIER, Laurent-Antoine-Marie, 228, 242, 245, 309
- THIOLLAZ, Claude-François de, 261, 328
- THOIRE, Jean de, 86, 116, 117
- THOMAS, comte de Savoie, 107
- Thônes* (Haute-Savoie, arr. Annecy, cant. Faverges), 128
- Thonon-les-Bains* (Haute-Savoie), 10, 128, 264, 327
- Thyez* (Haute-Savoie, arr. Bonneville, cant. Cluses), 110
- THYEZ, Pierre de, 85

Turin (Italie, Piémont), 116, 117

U

ULDRIC, abbé de Sixt, 84

V

Vacheresse (Haute-Savoie, arr. Thonon, cant. Évian), 128

Valais, pays, 79

VALAISANS, 82

Valence (Drôme), 81

VALPERGUE, Charles-Joseph de, 244, 290, 311, 312, 313

Vercail (Italie, Piémont), 116

Vercland (Haute-Savoie, arr. Bonneville, cant. Cluses, cne Samoëns), 351

VERCLAND, Pierre de, 85

VERDAN, François, 334

Vétroz (Suisse, Valais), 82

Vezzolano (Italie, Piémont), 172, 177

VIENNE, comtes de, 79

VIENNOIS, Hugues de, 107

VIENNOIS, Humbert II de, 108

VIMEL, Louis, 259, 338

Vions (Savoie, arr. Chambéry, cant. du Bugey savoyard), 80, 89

Virieu-le-Grand (Ain, arr. et cant. Belley), 361

VITELLESCHI, Barthélemy, 112, 113, 114, 115, 180, 184, 241, 294

Voujallaz, La, montagne de (Haute-Savoie, arr. Bonneville, cant. Cluses, cne Sixt-Fer-à-Cheval), 63, 180, 294

VOZÉRIER, Rodolphe de, 79, 83, 91

X

WEY, Francis, 52, 259, 264, 266, 349

Z

ZEN, Jean-Baptiste, 117, 118, 295

Table des figures

Introduction

Fig. n° 1 : Localisation de l'abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, arrondissement de Bonneville, département de la Haute-Savoie, France).....	9
Fig. n° 2 : Établissements de chanoines réguliers dans l'ancien diocèse de Genève et ses abords (Chablais et Vaud).....	10

Chapitre 1

Fig. n° 3 : Diocèses et régions historiques entre le Jura et les Alpes.....	16
Fig. n° 4 : Chef-lieu de Sixt-Fer-à-Cheval vu depuis l'abbaye. Au fond, la vallée du Giffre des Fonds.....	17
Fig. n° 5 : Plan du site abbatial aujourd'hui.....	20
Fig. n° 6 : Façade orientale du site abbatial.....	21
Fig. n° 7 : Plan de l'église Sainte-Marie-Madeleine de Sixt-Fer-à-Cheval.....	23
Fig. n° 8 : Chœur et nef médiévale de l'église.....	24
Fig. n° 9 : Mur nord de la nef médiévale et accès à la chapelle nord.....	26
Fig. n° 10 : Mur sud de la nef de l'église. À droite le clocher, à gauche une porte médiévale dont seul l'arc est conservé.....	27
Fig. n° 11 : Façade et parvis de l'église. À droite, l'aile sud des anciens bâtiments conventuels.....	28
Fig. n° 12 : Chevet de l'église de Sixt-Fer-à-Cheval, sacristie et clocher.....	29
Fig. n° 13 : Peinture murale de la Crucifixion du Christ dans la sacristie.....	30
Fig. n° 14 : Aile sud de l'ancien couvent, autrefois un hôtel, et son annexe en arrière-plan.....	32
Fig. n° 15 : Entrée du site abbatial. À gauche, l'ancien presbytère, et à droite la tour d'enceinte, aujourd'hui incluse dans l'office de tourisme.....	33
Fig. n° 16 : Façade méridionale de l'aile sud et son jardin.....	34
Fig. n° 17 : Façade orientale de l'aile sud, avec le passage qui longe l'église et le clocher par le sud.....	34
Fig. n° 18 : Plan de l'aile sud des anciens bâtiments conventuels.....	36
Fig. n° 19 : Cheminée et plafond inscrits et décorés du réfectoire du XVII ^e siècle.....	37
Fig. n° 20 : Vue générale du site depuis le sud-ouest avant la suppression du tilleul. D'ouest en est : l'ancien presbytère, la tour d'enceinte, le couvent et l'annexe de l'hôtel.....	40
Fig. n° 21 : Tour d'enceinte, façade sur jardin (côté est).....	41
Fig. n° 22 : L'ancien presbytère de Sixt.....	42
Fig. n° 23 : Façade orientale de l'ancien presbytère. La porte est ornée du millésime 1624.....	43
Fig. n° 24 : Ancien cimetière paroissial, son grenier, son crucifix et la stèle funéraire d'Albanis-Beaumont adossée au muret oriental.....	44
Fig. n° 25 : Grenier dans la cour, entre le presbytère et l'aile sud des anciens bâtiments conventuels.....	45

Chapitre 2

Fig. n° 26 : Extrait de la mappe sarde représentant le site abbatial	49
Fig. n° 27 : <i>Plan général des usines de Sixt</i> (vers 1820)	50
Fig. n° 28 : Extrait du cadastre français (1 ^{er} juin 1922)	51
Fig. n° 29 : Lithographie <i>Vallée et abbaye de Sixt</i> parue dans <i>Nice & Savoie : sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes (ancienne province de Nice) réunis à la France en 1860</i> (1864)	53
Fig. n° 30 : <i>Sixt. Vue générale</i> /Auguste et Ernest Pittier (1899-1922)	55
Fig. n° 31 : <i>Sixt (Haute-Savoie). Chœur de l'église (XII^e siècle)</i> . S. d. [avant 1910]. Le retable baroque est adossé à l'ouverture centrale du triplet qui a été condamnée puis rouverte vers 1910	56
Fig. n° 32 : <i>Sixt, le Gros Tilleull</i> /Auguste et Ernest Pittier (1899-1922)	69
Fig. n° 33 : Extrait de la mappe sarde géoréférencée	73
Fig. n° 34 : Chef-lieu de Sixt aujourd'hui	73

Chapitre 3

Fig. n° 35 : La congrégation d'Abondance vers 1250 (le nom des paroisses chablaisiennes n'apparaît pas en raison de leur trop grande concentration)	80
Fig. n° 36 : Arbre généalogique simplifié de la famille de Faucigny (XII ^e -XIII ^e siècle)	93
Fig. n° 37 : Possessions de Sixt dans le Faucigny et le Genevois, et d'Abondance dans le Chablais	104

Chapitre 4

Fig. n° 38 : Localisation des opérations archéologiques 2013-2016	131
Fig. n° 39 : Fondations du bâtiment antérieur à la construction du couvent et la porte 1040 (fin du Moyen Âge)	132
Fig. n° 40 : Vestiges archéologiques de l'entrée de la salle du chapitre médiévale	134
Fig. n° 41 : Coupe stratigraphique du sondage pratiqué à l'emplacement de l'ancienne aile orientale. Les couches noires signalent les niveaux d'incendie	135
Fig. n° 42 : Restitution de la façade du chapitre médiéval dans la galerie orientale du cloître	139
Fig. n° 43 : Plan restitué de l'église médiévale de l'abbaye de Sixt	142
Fig. n° 44 : Sondages pratiqués en 2017 dans le jardin et localisation des vestiges découverts	144
Fig. n° 45 : Photo zénithale prise depuis le nord du sondage pratiqué en 2017 dans le jardin	145
Fig. n° 46 : Chœur de l'église médiévale et arcade condamnée dans le mur sud	147
Fig. n° 47 : Départs de voûtes dans la chapelle latérale de l'église, actuelle sacristie	148
Fig. n° 48 : Fondations orientales de la chapelle latérale de l'église, fouillées en 2015	148

Fig. n° 49 : Contrefort en calcaire noir de Sixt implanté sur le rocher situé dans le mur nord de la nef médiévale.....	149
Fig. n° 50 : Portes 1024 et 1023 datées de l'abbatiate d'Humbert de Mouxy (1620-1646) dans le corridor oriental de l'aile sud (rez-de-chaussée) ...	151
Fig. n° 51 : Fenêtres datées de l'abbatiate d'Humbert de Mouxy (1620-1646) en façade sud de l'aile sud.....	152
Fig. n° 52 : Pilier inséré dans l'aile orientale et la salle du chapitre après l'incendie de 1680.....	155
Fig. n° 53 : Porte d'entrée de la salle du chapitre moderne située dans la cage d'escalier de l'aile sud.....	156
Fig. n° 54 : Angle de la nef et du clocher (angle nord-est de l'ancien cloître). En haut, triplet de la fin du Moyen Âge dans l'église. À droite, fenêtre néo-gothique à l'emplacement d'une ancienne porte.....	157
Fig. n° 55 : Angle nord-est de l'ancien cloître vu depuis le sud. Massif en forme de « T » inversé inséré entre les fondations de l'église au nord, de la chapelle latérale de l'église à l'est, et l'angle des murs bahuts du cloître à l'ouest. Au centre, fosse sépulcrale scellée par du mortier avant le comblement de la galerie est du cloître.....	158
Fig. n° 56 : Angle nord-est de l'ancien cloître. Comblement des galeries inférieures du cloître pour créer un passage vers l'entrée temporaire de l'église durant les travaux de reconstruction de la nef.....	159
Fig. n° 57 : Ancien cimetière paroissial au sud du chevet fouillé en 2015. L'individu au nord a été coupé en deux par le creusement d'un drain le long des murs de l'église.....	163
Fig. n° 58 : Objets dévotionnels découverts dans les sépultures du cimetière paroissial.....	165
Chapitre 5	
Fig. n° 59 : Chemin qui relie l'ancien couvent à la fontaine de Ponce du côté oriental du site.....	171
Fig. n° 60 : Arc doubleau dans l'église, seul vestige du mur qui séparait l'église des chanoines de celle des paroissiens.....	176
Chapitre 6	
Fig. n° 61 : Angle nord-ouest de la nef médiévale, reprise en sous-œuvre du pilier au moyen de calcaire noir de Sixt.....	188
Fig. n° 62 : Angle sud-ouest de la nef médiévale, reprise en sous-œuvre du pilier au moyen de calcaire noir de Sixt et ancienne porte vers le cloître.....	189
Fig. n° 63 : Proposition de restitution de l'église de Sixt à la fin du Moyen Âge.....	190
Fig. n° 64 : Porte en tiers-point (fin du Moyen Âge) dans le mur sud de la nef moderne.....	191
Fig. n° 65 : Intérieur de l'église de Sixt, avec le monument contemporain à l'abbé Ponce contre le mur sud.....	193
Fig. n° 66 : Blason millésimé 1558 provenant de l'ancienne porte d'entrée de l'enceinte abbatiale.....	198

Chapitre 7

- Fig. n° 67 : Cloître de la chartreuse de Mélan (XVI^e siècle).....204
- Fig. n° 68 : Proposition de restitution du premier étage de la maison abbatiale
vers 1650 (angle sud-est des anciens bâtiments conventuels).
Les fenêtres représentées sont hypothétiques.....208
- Fig. n° 69 : Restitution des dépendances de Sixt vers 1650.....211

Chapitre 8

- Fig. n° 70 : Proposition de restitution de l'église de Sixt après l'incendie de
1680 et les travaux dans l'église des chanoines.....221
- Fig. n° 71 : Plan de l'église durant le chantier de reconstruction de la
nef (1680-1687).....225
- Fig. n° 72 : Plan de l'église après la reconstruction de la nef, la suppression du
mur de séparation (1688) et l'aménagement des archives dans
l'ancienne chapelle latérale.....226
- Fig. n° 73 : Proposition de restitution de l'église de l'abbaye de Sixt après 1688.....227
- Fig. n° 74 : L'église des chanoines : stalles, boiseries et porte vers la sacristie
actuelle (fin du XVII^e siècle).....229

Chapitre 9

- Fig. n° 75 : Proposition de restitution du rez-de-chaussée de l'aile occidentale
et du cloître au milieu du XVIII^e siècle.....248

Chapitre 10

- Fig. n° 76 : Mur de soutènement de la parcelle de l'église construit en 1877
à l'emplacement du cloître et de l'aile occidentale.....260
- Fig. n° 77 : Hôtel, annexe et jardin dans les années 1930.....260
- Fig. n° 78 : Évolution architecturale du rez-de-chaussée du tiers oriental
de l'abbaye.....272
- Fig. n° 79 : Procession à l'occasion du pèlerinage sur le tombeau de Ponce.
Début du XX^e siècle.....276

Annexes

- Fig. n° 80 : *Sixt. Abbaye* (A. Chardon). Août 1893.....365

Table des matières

Remerciements	5
Préface	7
Table des abréviations	8
Introduction	9

1^{RE} PARTIE :

UNE ABBAYE DE CHANOINES RÉGULIERS EN FAUCIGNY15

Chapitre 1 : Description du site.....	19
1.1. L'église Sainte-Marie-Madeleine.....	22
1.1.1. L'église	22
1.1.2. Les décors et le mobilier liturgique.....	29
1.1.3. La sacristie.....	30
1.2. L'aile sud des bâtiments conventuels.....	32
1.2.1. Les élévations	33
1.2.2. Organisation interne.....	35
1.2.2.1. Le rez-de-chaussée.....	35
1.2.2.2. Les étages	38
1.2.3. Datation du bois.....	39
1.3. L'environnement et les dépendances.....	39
1.3.1. Les abords de l'abbaye.....	39
1.3.2. La tour.....	40
1.3.3. Le presbytère	42
1.3.4. Les greniers de bois	44
 Chapitre 2 : Les sources relatives à l'évolution architecturale de l'abbaye de sixt	 47
2.1. Le site abbatial d'après l'iconographie.....	48
2.1.1. Les plans	48
2.1.2. Les représentations artistiques	52
2.1.3. Les photographies et cartes postales anciennes	54
2.2. L'église.....	55
2.2.1. Les sources iconographiques	57
2.2.2. Les archives de l'abbaye.....	57
2.2.3. Les visites pastorales.....	59
2.2.4. Le rapport après incendie de 1680	60
2.3. L'ancien couvent.....	61
2.3.1. Les visites pastorales.....	61
2.3.2. Les archives de l'abbaye	63
2.3.3. Les rapports après incendie	65
2.3.4. La documentation du XVIII ^e siècle	66

2.4. L'environnement et les dépendances.....	67
2.4.1. Les dépendances et aménagements domestiques.....	67
2.4.2. Les bâtiments d'angle de la clôture.....	68
2.4.3. Les abords du couvent.....	70
Chapitre 3 : Histoire de l'abbaye de Sixt.....	75
3.1. La congrégation augustinienne d'Abondance.....	76
3.1.1. De la fondation d'Abondance à sa réforme (vers 1100-1607).....	77
3.1.2. La composition de la communauté.....	82
3.2. La fondation de l'abbaye de Sixt.....	91
3.2.1. Ponce, premier abbé de Sixt.....	92
3.2.2. Les Faucigny et la réforme grégorienne.....	95
3.2.3. Adélaïde, prieuresse de Sixt?.....	97
3.2.4. Une maison pour les sœurs de Sixt?.....	101
3.3. La constitution du territoire de l'abbaye.....	103
3.3.1. L'expansion territoriale.....	103
3.3.2. La mise en valeur du territoire.....	105
3.3.3. Les droits de justice.....	107
3.4. Tentative de réforme au XV ^e siècle et instauration de la commende.....	109
3.4.1. Une communauté à réformer.....	110
3.4.2. L'instauration du régime de la commende.....	116
3.4.3. Les abbés de Mouxy.....	120
3.5. Réforme et travaux au XVII ^e siècle.....	121
3.5.1. Des conflits incessants.....	122
3.5.2. Un renouveau du culte à l'abbé fondateur Ponce.....	124
3.6. D'insurmontables difficultés au XVIII ^e siècle.....	126
Chapitre 4 : L'apport de l'archéologie.....	129
4.1. Une première occupation du site.....	132
4.2. L'abbaye au Moyen Âge central.....	133
4.2.1. Le couvent et les galeries de cloître.....	133
4.2.2. Deux églises construites successivement (XII ^e -XIII ^e siècle).....	141
4.2.3. Des dépendances dans l'enclos de l'abbaye.....	143
4.3. Le renouveau architectural de la fin du Moyen Âge.....	145
4.3.1. Des travaux d'ampleur dans le couvent.....	146
4.3.2. L'agrandissement de l'église.....	146
4.3.3. La tour occidentale.....	150
4.4. Un chantier d'ampleur dans la première moitié du XVII ^e siècle.....	150
4.4.1. Le chantier de l'aile sud.....	151
4.4.2. La reconstruction complète des galeries de cloître.....	153
4.4.3. Une nouvelle dépendance à l'entrée de l'abbaye.....	153
4.5. Incendies et conséquences (2 ^e moitié du XVII ^e siècle).....	154
4.5.1. La reconstruction de la salle capitulaire.....	154
4.5.2. Les travaux dans l'aile sud.....	155

4.5.3. Restructuration de l'église	157
4.5.4. La nouvelle aile occidentale	159
4.6. Focus archéologique.....	160
4.6.1. Les matériaux de construction	160
4.6.2. Les inhumations	162
2^E PARTIE :	
L'HISTOIRE ARCHITECTURALE DE L'ABBAYE DE SIXT	167
Chapitre 5 : La construction de l'abbaye (XII^e-XIII^e siècle).....	168
5.1. Le couvent primitif.....	170
5.1.1. Une occupation antérieure qui définit le plan du couvent.....	170
5.1.2. L'aile sud.....	170
5.1.3. La salle du chapitre dans l'aile orientale	172
5.1.4. Les galeries du cloître et son préau.....	173
5.2. La reconstruction de l'église au XIII ^e siècle.....	174
5.2.1. Un sinistre à l'origine du chantier?.....	174
5.2.2. La séparation des communautés.....	175
Chapitre 6 : Le renouveau du bas Moyen Âge	179
6.1. Les bâtiments conventuels.....	180
6.1.1. Aile sud et dépendances.....	181
6.1.2. Un monument dans le cloître.....	183
6.2. L'agrandissement de l'église des chanoines.....	184
6.2.1. La construction de la chapelle latérale Saint-Jacques.....	184
6.2.2. Une tribune dans la nef.....	187
6.3. Le tombeau de l'abbé Ponce dans la nef.....	189
6.3.1. Forme et datation du tombeau.....	191
6.3.2. Un culte particulier	194
6.3.3. Les lieux d'inhumation des laïcs.....	195
6.4. Une monumentalisation de la clôture.....	195
Chapitre 7 : La reconstruction de l'abbaye au XVII^e siècle (1620-1646).....	199
7.1. Les travaux dans le couvent.....	200
7.1.1. Le réfectoire et les chambres.....	200
7.1.2. La cuisine.....	201
7.1.3. La reconstruction des galeries du cloître.....	203
7.2. La maison abbatiale	205
7.2.1. La maison abbatiale d'après les textes.....	206
7.2.2. Les vestiges archéologiques.....	206
7.2.3. Restitution et phasage.....	207
7.3. L'église	209
7.4. Un nouveau bâtiment dans l'angle nord-ouest du site abbatial	210
7.5. Le « petit » incendie	213

Chapitre 8 : Après le « grand » incendie de 1680	217
8.1. L'abbaye de Sixt en octobre 1680.....	218
8.1.1. Un couvent à moitié détruit.....	218
8.1.2. L'église et la galerie nord du cloître.....	220
8.1.3. Restitution de l'incendie.....	220
8.2. Le problème de l'église.....	222
8.2.1. Les travaux d'urgence.....	222
8.2.2. Le partage de l'église des chanoines.....	223
8.2.3. La reconstruction de la nef.....	224
8.3. La transformation de l'ancienne chapelle latérale	230
8.3.1. Un tombeau provisoire pour Ponce.....	230
8.3.2. La reconstruction du clocher.....	232
8.4. La reconstruction de l'aile orientale.....	232
8.4.1. Une nouvelle salle capitulaire.....	233
8.4.2. Une grande chambre à l'étage.....	233
8.5. La refonte de l'angle sud-est des bâtiments conventuels.....	234
8.5.1. Modification des circulations.....	234
8.5.2. Disparition de la maison abbatiale.....	235
8.6. Les chambres dans l'aile sud.....	236
Chapitre 9 : Le dernier siècle des chanoines	239
9.1. L'église au XVIII ^e siècle.....	240
9.1.1. Chapelles et inhumations.....	240
9.1.2. La sacristie.....	241
9.1.3. Les travaux de couverture.....	242
9.2. De nouvelles archives dans l'aile orientale.....	243
9.3. La poursuite des travaux dans le couvent.....	245
9.3.1. La reconstruction de la galerie nord du cloître en 1718-1719.....	245
9.3.2. L'aile sud et le cloître en 1718-1719.....	246
9.3.3. L'aile occidentale (1735-1745).....	247
Chapitre 10 : L'époque contemporaine	251
10.1. De l'abbaye à l'hôtel (1793-1853).....	252
10.1.1. Une succession de propriétaires.....	252
10.1.2. La démolition du cloître et des ailes latérales.....	254
10.1.3. La cohabitation dans l'aile sud.....	256
10.1.4. Des classes dans l'aile occidentale.....	258
10.1.5. La création d'une première auberge.....	258
10.2. Les travaux dans l'église et au cimetière (1829-1910).....	261
10.2.1. L'église paroissiale.....	261
10.2.2. Le clocher.....	264
10.2.3. Le grenier du cimetière.....	265
10.3. Les dépendances.....	266

10.3.1. Le presbytère	266
10.3.2. La construction du « grenier-école »	268
Conclusion	271
Bibliographie.....	277
Annexe 1 : Liste des abbés.....	287
Annexe 2 : Inventaire chronologique des sources textuelles documentant l'évolution architecturale de l'abbaye de Sixt	288
Index.....	367
Table des figures.....	375
Table des matières	379
Crédits photographiques.....	383

Crédits photographiques

- Fig. n° 1 : S. Bochaton, d'après IGN/Géoportail et S. Nieloud-Muller et P.-J. Rey.
 Fig. n° 2-4, 6, 8-12, 14-16, 19-25, 36, 39-42, 45-57, 59-62, 65-66, 74, 76 : S. Bochaton.
 Fig. n° 5 : S. Bochaton, d'après Cl. Laurat et O. Veissière.
 Fig. n° 7, 43-44, 63, 69-73 : S. Bochaton, d'après O. Veissière.
 Fig. n° 13 : S. Haberer.
 Fig. n° 18, 78 : S. Bochaton, d'après O. Veissière et L. D'Agostino 2015.
 Fig. n° 17, 64 : S. Durgnat.
 Fig. n° 26 : Arch. Dép. Haute-Savoie, 1Cd205-copie.
 Fig. n° 27 : Arch. Dép. Haute-Savoie, 11J795.
 Fig. n° 28 : Arch. Dép. Haute-Savoie, 3P3 8422.
 Fig. n° 29 : J.-M. Moccand.
 Fig. n° 30 : Arch. Dép. Haute-Savoie, 57Fi1341.
 Fig. n° 31 : Arch. Dép. Haute-Savoie, 8Fi4271.
 Fig. n° 32 : Arch. Dép. Haute-Savoie, 57Fi1349.
 Fig. n° 33-34 : A. Quiquerez, d'après Arch. Dép. Haute-Savoie, 1Cd205-copie et Google Earth.
 Fig. n° 35 : S. Bochaton, d'après A. Delerce.
 Fig. n° 37 : S. Bochaton, d'après A. Delerce et A. Melo.
 Fig. n° 38 : S. Bochaton, d'après O. Veissière, L. D'Agostino 2015 et D. Jouneau 2015.
 Fig. n° 58 : A. Letailleur.
 Fig. n° 67 : M. Duriez.
 Fig. n° 68 : S. Bochaton, d'après O. Veissière, L. D'Agostino 2013 et L. D'Agostino 2015.
 Fig. n° 75 : S. Bochaton, d'après Cl. Laurat, O. Veissière, L. D'Agostino 2015 et D. Jouneau.
 Fig. n° 77, 79 : Mairie de Sixt-Fer-à-Cheval.
 Fig. n° 80 : Arch. Dép. Haute-Savoie, 103Fi28.

La Bibliothèque nationale de France, en partenariat avec l'Académie salésienne, responsable scientifique du titre et éditeur, souhaite procéder à la numérisation des *Mémoires et documents de l'Académie salésienne*, pour la période postérieure à 1938.

Les volumes numérisés en mode image et en mode texte par la BnF seront rendus accessibles de façon libre et gratuite sur Gallica, bibliothèque numérique de la BnF (<http://gallica.bnf.fr>).

Il est en conséquence demandé aux auteurs ayant collaboré à ce titre, ou à leurs ayant droit, de bien vouloir remplir le formulaire d'autorisation ci-joint et le retourner à la :

Académie salésienne
Conservatoire d'Art et d'Histoire
18 avenue de Trésun - 74000 Annecy

À l'issue d'un délai de 6 mois, prenant effet à compter de la date de publication du présent encart dans les *Mémoires et documents de l'Académie salésienne*, et sauf avis contraire des auteurs ou de leurs ayant-droit, la Bibliothèque nationale de France procédera à la mise en ligne des volumes numérisés.

Il est cependant précisé qu'après cette mise en ligne, la Bibliothèque nationale de France s'engage à retirer tout article ou illustration en cas de réclamation de son auteur ou des ayant-droit de ce dernier.

Je, soussigné, auteur ou ayant droit de, autorise gracieusement et à titre non exclusif la Bibliothèque nationale de France à procéder à la numérisation en mode image et en mode texte et à diffuser à titre gratuit sur le site de sa bibliothèque numérique Gallica :

- L'ensemble de mes contributions aux Mémoires et documents de l'Académie salésienne
- L'ensemble de mes contributions aux Mémoires et documents de l'Académie salésienne, à l'exception de celles mentionnées dans la liste jointe.

Cette autorisation est valable pour toute la durée de la propriété intellectuelle et est limitée strictement aux usages définis ci-dessus.

Date

Lieu Signature :

Suivi d'édition



Dépôt légal à la parution
Achevé d'imprimer au 4^e trimestre 2023
sur les presses de SEPEC - Peronnas (01960)

Première dépendance fondée par les chanoines réguliers d'Abondance dans le second quart du XII^e siècle, l'abbaye de Sixt, bâtie au fond de la vallée du Giffre dans le Faucigny, a subsisté jusqu'à la fin du XVIII^e siècle avant de connaître plusieurs affectations, transformations et destructions qui lui ont donné son aspect actuel. En 1916, l'abbé Marie Rannaud lui a dédié un premier ouvrage et un siècle s'est écoulé avant qu'un nouveau travail de synthèse voie le jour. Cette recherche historique et archéologique avait pour objectif principal de restituer les lieux de vie et de prière des augustiniens mais aussi de rassembler la documentation utile à la poursuite des travaux archéologiques. Elle est enrichie des contributions de huit spécialistes. Ainsi, un regard nouveau a été porté sur l'histoire de Sixt et sur les lieux communs de l'érudition, permettant à l'abbaye d'être étudiée au prisme des problématiques actuelles de la recherche sur les établissements religieux médiévaux et modernes.

L'auteur

Sidonie Bochaton est maîtresse de conférences en histoire de l'art et archéologie médiévale à l'université Toulouse 2-Jean-Jaurès et membre du laboratoire TRACES (Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés-UMR 5608). Sa thèse de doctorat soutenue en 2021 a reçu le prix de thèse « Géoparc mondial UNESCO du Chablais » en 2022. Elle est également l'auteur d'une monographie sur le prieuré de Meillerie publiée en 2020 par l'Académie salésienne.



académie salésienne



Prix 33 €